SERMONS POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNE'E. PAR LE PERE ODET...

Digitized by Google

XIII
B
11

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XIII
B
11
NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SERMONS

POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNE'E.

Par le Pere ODET DALIER, de la Compagnie de IESVS.

TOME SECOND.

Bibliotheque Nationale V.E. III

A LYON,

Chez ANTOINE TOMAZ, proche le grand College, à l'Image S. Loüis.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE
DES SERMONS du second Tome.

Pour le jour de Pentecôte, page premiere.

Sedete in civitate donec induamini virtute ex alto, Luc. 24.

La neceſſité du don de force.

Pour le 1. Dimanche aprés Pentecôte. p. 23

Docentes eos ſervare omnia quæcunque mandavi vobis, Joan. ch. 6.

L'obeïſſance aux ordres de Dieu également glorieuſe à Dieu, & neceſſaire à l'homme.

Pour le 2. Dimanche aprés Pentecôte. p. 46

Et cœperunt omnes excuſare, Luc 14.

Pretexte pour ne pas ſouvent Communier.

Pour le 3. Dimanche aprés Pentecôte. p. 70

Hic peccatores recipit, & manducat cum illis, Luc 16.

Pourquoy le Sauveur traitte familierement avec les Pecheurs.

Pour le 4. Dimanche aprés Pentecôte. p. 94

Per totam noctem laborantes nihil cœpimus, Luc 5.

Difference du ſervice de Dieu, & du ſervice du Monde.

Pour le 5. Dimanche aprés Pentecôte. p. 118

Si offers munus tuum ad altare, & ibi recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid adversùm te, relinque ibi munus tuum, &

*

vade priùs reconciliari fratri tuo, Matth. c. 5.
L'interêt ſpirituel & temporel, que l'on à au pardon des injures.
Pour le 6. Dimanche apres Pentecôte. p. 145
Miſereor ſuper turbam quia ecce jàm triduò ſuſtinent me, nec habent, quod manducent, Matth. ch. 8.
Motif ſurprenant de la liberalité divine.
Pour le 7. Dimanche apres Pentecôte. p. 169
Omnis arbor bona bonos fructus facit, Matth. 7.
La neceſſité des bonnes œuvres, & ce qu'elles exigent de qui les fait.
Pour le 8. Dimanche apres Pentecôte. p. 193
Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, Luc 16.
Le grand merite de l'Aumône.
Pour le 9. Dimanche apres Pentecôte. p. 218
Domus mea, domus orationis eſt, Luc 19.
Les juſtes meſures de l'Oraiſon.
Pour le 10. Dimanche apres Pentecôte. p. 245
Qui ſe humiliat exaltabitur, Luc 18.
L'humilité ſuffit pour faire un Saint.
Pour le 11. Dimanche apres Pentecôte. p. 266
Et loquebatur rectè, Marci, c. 7.
Les conditions pour parler juſte.
Pour le 12. Dimanche apres Pentecôte. p. 289
Vade, & tu fac ſimiliter, Luc, ch. 10.
L'étroite obligation de l'Aumône.
Pour le 13. Dimanche apres Pentecôte. p. 313
Unus ex illis ut vidit, quià mundatus eſt regreſſus eſt magna voce magnificans Deum, & cecidit antè pedes ejus gratias agens, Luc 15.
Rien de plus agréable à Dieu, & de plus utile à l'homme, que la gratitude.

Digitized by Google

Pour le 14. Dimanche apres Pentecôte, page. 338

Non poteſtis ſervire Deo, & Mammonæ, Matth. c. 6.

L'Avarice eſt l'Idole la plus univerſelle, la plus criminelle & la plus incorrigible.

Pour le 15. Dimanche apres Pentecôte. p. 362

Ecce defunctus efferebatur, Luc. 17.

La memoire de la Mort fait la ſainteté du Chriſtianiſme.

Pour le 16. Dimanche apres Pentecôte. p. 388

Et ipſi obſervabant eum, Luc 14.

Les Caracteres de l'Envie.

Pour le 17. Dimanche apres Pent. p. 413

Diliges dominum Deum tuum ex toto corde tuo, Luc. 10.

Dieu bien fondé à vouloir étre uniquement aymé.

Pour le 18. Dimanche apres Pent. p. 439

Quidam de Scribis dixerunt intra ſe, hic blaſphemat, Matth. 9.

La malice, & l'injuſtice du Iugement témeraire.

Pour le 19. Dimanche apres Pent. p. 463

Amice quomodo hùc intraſti non habens veſtem nuptialem, Matth. 22.

Malheureux état où l'homme eſt reduit par le peché.

Pour le 20. Dimanche apres Pentecôte. p. 463

Credidit ipſe, & domus ejus tota, Joan. Chap. 4.

Le devoirs d'un Pere de famille.

Pour le 21. Dimanche apres Pent. p. 511

Iratus dominus tradidit eum tortoribus, Matth. 18.

Digitized by Google

Le bon uſage de la Colere.
Pour le 22. Dimanche apres Pent. p. 535
Cujus eſt hæc Imago, Matth. 22.
L'honneur, & le devoir de qui eſt l'Image de Dieu.
Pour le 23. Dimanche apres Pent. p. 560
Filia mea modò defuncta eſt, Matth. c. 9.
Reflexions à faire ſur la Mort.
Pour le 24. Dimanche apres Pent. p. 545
Cum videritis abominationem deſolationis ſtantem in loco ſancto, Matth. 24.
Le peché anéantit l'Homme.

Fin de la Table du ſecond Tome.

Digitized by Google

SERMON
POUR LE JOUR DE PENTECOTE.

Sedete in civitate donec induamini virtute ex alto. Luc. c. 24.

Demeurez en repos dans la Cité, juſques à ce que vous ſoyez fortifiés d'enhaut.

La neceſsité du don de force.

TOus les dons du S. Eſprit nous ſont également neceſſaires, & mémes ſuivant la penſée d'un pere de l'Egliſe, ils ſe ſoutiennent les uns les autres juſques là, que ſans ce ſecours mutuel, ils ne nous ſeroient pas fort avantageux.

Le don de ſageſſe, dit-il, ſans le don d'entendement ſeroit aveugle, & le don d'entendement ſans le don de ſageſſe ſeroit imprudent; le don de conſeil, ſans le don de force demeureroit inutile, & le don de force ſans le don de

Digitized by Google

conſeil pourroit ſe porter à la temerité : le don de pieté ſans le don de ſcience tomberoit dans l'erreur, ou dans l'illuſion, & le don de ſcience ſans le don de pieté degenereroit en enflure: le don de crainte de Dieu fait de bons offices à tous les autres dons, & en reçoit de pareils de leur part.

Cela ſans doute, eſt bien penſé, l'on peut toutefois ſans choquer ce beau ſentiment, demander quel de ces aimables dons ſemble l'emporter ſur les autres, & quel eſt le plus ſouhaitable à nos beſoins ? pour moy ſous le reſpect, que je dois aux divers jugemens, qui ont partagés les eſprits ſur ce point, je me perſuade, que le don de force eſt des plus conſiderables, & j'eſpere de le montrer, ainſi que mon texte l'exige de moi, mais je ne le pretens, que par la faveur de la chere Epouſe du S. Eſprit ; c'eſt pourquoi je m'adreſſe à elle avec les paroles de l'Ange

AVE MARIA.

La deſcente du ſaint Eſprit ſur l'Egliſe en ce beau jour eſt quelque choſe de ſi grand, & de ſi obligeant qu'il n'y a point d'expreſſion aſſez magnifique, pour marquer en abregé, les avantages, qui en reviennent aux Chrétiens ; c'eſt pourquoi l'Ecriture y employe diverſes allegories, & une grande diverſité de noms pour nous en donner de l'eſtime.

En premier lieu, comme nôtre pauvreté eſt extréme & que nos beſoins ſont infinis, S. Pierre voulant conſoler des penitens, qui lui demandoient quel parti ils pouvoiẽt prendre pour ſe tirer de leur mauvais état, il leur promit le S. Eſprit en qualité de don precieux, & capable de les enrichir, *accipietis donum Spiritus Sancti.*

Act. 2.

Secondement parce que la vertu eſt accompagnée de difficultez, & que les commandements de Dieu quelque doux & legers qu'ils ſoient en eux-mémes, paroiſſent durs & incommodes à nôtre foibleſſe, Joël nous parle de la miſſion du S. Eſprit comme de l'effuſion d'un ſacré baume, qui adoucit la peine, & les travaux *effundam de ſpiritu meo ſuper omnem carnem.* c. 2.

D'ailleurs nôtre cœur eſt inquiet, & ſouffre cent agitations, pouſſé par divers objets, qui l'embarraſſent tantôt de vaine ioye, & puis de triſteſſe inutile: tantôt de crainte mal fondée, & puis de frivole eſperance, c'eſt pourquoi le S. Eſprit vient calmer ces differents mouvemens, & ſe fait nôtre aimable repos, *requieſcet ſuper eum ſpiritus Domini.* Iſa. 61.

De méme nous avons une capacité d'ame ſi vaſte, que toutes les choſes creées ne la ſçauroient remplir, d'où il arrive, que nous ne ſommes jamais pleinement contents, or le S. Eſprit y remedie parce qu'étant la plenitude des biés, il ne nous laiſſe rien à deſirer, *repleti ſunt omnes Spiritu Sancto.* Act. 2.

Neanmoins tous ces avantages ſeroient en peril d'eſtre inutiles, par la foibleſſe, & par la lacheté, qui nous eſt eſſentiele, ſi ce meſme eſprit, qui eſt la vertu du tres-haut *virtus altiſſimi* ne nous en gueriſſoit, en nous revetant de ſa force ſuivant la promeſſe du Sauveur *donec induamini virtute ex alto.*

C'eſt ſous cét attribut de vertu, & de force, que je veux aujourd'huy conſiderer le S. Eſprit, mais pour y proceder le flambeau à la main, & pour rendre comme ſenſible le bienfait que les Apôtres receurent par ce don de force, je

ſuis obligé de remarquer quelle étoit leur foibleſſe avant la venuë du S.Eſprit, & pour y reüſſir, je dis avec S.Bonaventure, que la moleſſe d'eſprit ſouffre trois étranges diſgraces, la puſillanimité, la fragilité, & la tiedeur; diſgraces qui étoient viſibles dans les Apôtres, & dont le S.Eſprit les tira, ainſi que vous le verrez dans les trois parties de ce diſcours.

Diviſiõ

I. POINT.

Pour ce qui touche le premier foible de la moleſſe d'eſprit que j'ay nommé puſillanimité, le Docteur Seraphique nous les marque en ces mots. *Voluntas immoderatè metuens gravedinem in aggreſſione agendorum.* La puſillanimité, dit-il, eſt une crainte immoderée de la difficulté, qui ſe preſente à l'entrée des entrepriſes vertueuſes, des travaux & des ſouffrances pour la gloire de Dieu, ou comme parle S. Auguſtin, c'eſt un amour de ſoy méme, qui a horreur de tout, qui le tire de ſon repos feneant, & de ce qui lui aporte de la fatigue. *Amor fugiens quidquid ei adverſatur.*

34. *de civ. c. 7.*

C'eſt ce qui eſt dit avec grande raiſon; car, à bien penetrer la nature de ce vice de puſillanimité, l'on reconnoit, que c'eſt un amour propre dereglé, qui regarde d'un œil ennemi, & timide tout ce qui le fatigue, par les ſoins, & par la peine inſeparable des actions Chretiennes, de ſorte, qu'il conſidere les travaux non ſeulement comme facheux, mais encore comme paſſant ſes forces.

Or il ſeroit difficile de rencontrer dan l'hiſtoire une timidité, ou une puſillanimité plus ſurprenante que celle qui parut en la conduite des Apôtres, avant que le fils de Dieu leur eut

Digitized by Google

envoyé le S.Esprit; car nous sçavõs qu'ils s'étoiẽt engagez par sermẽt de vivre inseparables de leur maître, & qu'ils s'étoient vantez d'avoir assez de courage pour mourir avec lui, *eamus & moriamur cum illo.* Voila qui est genereux, si l'on s'arrête à leur parole, mais si l'on cherche des preuves de cette intrepidité, l'on trouvera qu'ils n'õt pas plûtot decouvert le peril, & veu les ennemis, que bien loin de rendre du combat & de tenir ferme jusques à se faire tuer selon leur engagement, ils lachent le pied, & prenent honteusement la fuite abandonnant leur maître entre les mains des soldats impitoyables, qui s'en saisissent, *& relicto eo omnes fugerunt.*

Quoy S.Pierre? ou est doncques cette bravoure, qui se piquoit de fidelité au point, que quand tous vos compagnons seroient assez laches, pour laisser le fils de Dieu tout seul dans le danger, vous seriez constamment à ses côtez, quand mémes il s'agiroit de vôtre perte, car voici vos paroles, *& si omnes scandalizati fuerint in te ego nunquam scandalizabor,* outre que Jesus-Christ vous ayant repliqué, que vous lui manqueriez au besoin, & bientôt, vous protestates fierement, que vous seriez inébranlable à son égard, vous en deut-il couter la vie *etiamsi oportuerit me mori tecum, nunquam te negabo*; cela est sans doute parler en homme de cœur, cette resolution inspire un merveilleux courage à vos freres: aussi prennent-ils un méme parti en parlant aussi hardiment que vous. *Similiter & omnes discipuli dixerunt.* *Mat.26*

Cependãt vous vous cõtentez du premier effort, & d'avoir abbatu l'oreille à un soldat, qui porte la main sur vôtre maître, apres quoi vous

imitez la lâcheté des autres disciples,& si vous retournez sur vos pas, vous usez de precaution pour la sureté de vôtre personne en n'allant que de loin a loin alors apres Iesus *Petrus autem sequebatur à longè*: je cherche doncques ce Pierre, cét intrepide d'auparavant dans Pierre le timide, & le pusillanime d'apresent; je ne le trouve point chez Caiffe, car il n'y est entré qu'en tremblant,& à la voix d'une femme, il s'y rẽd criminel d'une horrible perfidie par un infame reniement; c'est doncques avecque justice,que S.Augustin luy reproche son apostasie & s'informe, ou est cette fierté, qui bravoit il y a peu de tems,le peril & la mort, *Vbi est, animam meam pro te ponam*? qu'est devenu ce grand cœur,puisque quand on vous demande, si vous n'estes pas un disciple de Jesus, *& tu cum Iesu Galilæo eras*? vous le niez en asseurant que l'on vous parle d'un homme que vous ne connoissez point, *at ille negavit coram omnibus, dicens nescio,quid dicis.* Lors on vous presse une seconde fois, de dire si vous n'estes pas à ce Jesus,vous le niez une seconde fois,en y ajoutant un parjure, *iterum negavit cum juramento.* L'on poursuit, & l'on veut sçavoir de vous une troisiéme fois, si vous n'étes pas des disciples de cét homme,à qui l'on fait le procez,& vous persistez en vôtre desaveu, protestant avec ferment,& avec imprecation, que vous n'avez jamais eu de commerce avec lui: *cepit detestari,& jurare, quia non novisset hominem.* ô ciel qu'est-cecy?étes vous celui,à qui on a oüy dire je sacrifierai ma vie pour vous *animam meam pro te ponam*,allez le plus lache des hommes,& avoüez à vôtre confusion,que vôtre pusillanimité

mité & celle de vos compagnons, n'a pas eû sa pareille, en voila une conviction suffisante.

Mais il est tems d'admirer le beau changement, que le saint Esprit opera en ces ames foibles par l'auguste don de force, dont il les gratifia, en descendant sur elles & qui leur donna une fermeté, de courage incomparable ha! que j'ay de plaisir de considerer cette sainte metamorphose figurée en l'aventure de Saül, lors que Dieu le tira de la charrue, pour le porter sur un trône, voici comme Samuel en parle: *insiliet in te spiritus Domini, & mutaberis in virum alterum*; Vous ne serez plus vous méme l'on ne verra plus Saül en Saül, parceque l'esprit du Seigneur mettra un cœur de Roy, dans un cœur de pasteur, vous n'aviez de capacité, que pour conduire des troupeaux de bétes, & pour regler l'œconomie champétre d'une famille; à l'avenir vous en aurez assez pour gouverner tout un Royaume *mutaberis in virum alterum.* 1. *Reg.* 10.

C'est ce que l'on a peu dire à chacun des Apôtres au saint jour de Pentecôte, non. Vous ne serez plus ce pusillanime, qui n'envisageoit le peril qu'en palissant & mourant de peur, vous affronterez en riant les dangers, en triõphant des persecutions, & étonnant vos persecuteurs par une constance invincible, chose miraculeuse! comme Saül de berger devint souverain & Prophete avec l'admiration de ses compatriotes qui s'écrioient, ô ciel que voyons nous! quoy! le fils de Cis a le don de prophetie, *quænam res accidit filio Cis? num & Saül inter Prophetas?* de méme les Juifs témoignerent leur étonnement, estant ebloüis de ce *ibid.*

Digitized by Google

qu'ils remarquoient dans les Apôtres apres la descente du saint Esprit ; quoy?disoient-ils, ne sont-ce pas là de chetifs Galileens,& des gens de la lie du peuple ? *numquid isti omnes Galilæi sunt*?ainsi en vüe du courage heroïque,dont ils furent remplis par le don de force, qu'ils receurent à ce jour , aurions nous lieu de nous écrier ; hé ! sont-ce là ces lâches, ces timides, que les dangers les moins redoutables,que les travaux les plus legers etourdissoient & mettoient en fuite ? d'où vient cette prodigieuse resolution à ne rien craindre,à tout entreprendre,& à tout souffrir sans s'ébranler?en a-t'on jamais rien veu de semblable dans les heros, qui font tant de bruit dans l'histoire ? à la verité si S.Augustin a fait un juste tableau de la force lors qu'il la represente,comme un amour qui se porte avecque facilité aux actions les plus difficiles , & qui se joüe des souffrances, lors qu'il s'agit de la gloire de Dieu. *Amor omnia propter Deum facilè perferens*, l'on peut publier,que cette vertu,qui est l'appuis & l'honneur de toutes les autres , n'a jamais eclaté sur un plus glorieux teatre , qu'en la personne des Apôtres apres qu'ils eurent été remplis du saint Esprit , c'est ce que j'ay à faire voir en peu de mots,dans les qualités que l'on attribuë à cette excellente vertu.

c.2.act.

l.de morib.Ecc. c.15.

En premier lieu,on l'oblige à des hautes entrepriſes, en quoy l'on fait consister sa premiere demarche *consistit in aggressione arduorum.*

Bonav. in comp. Theol. verit. l.5.c.36.

Cela supposé il y a grand sujet d'admirer avec S. Bonaventure des pescheurs former le dessein d'assujettir l'univers à l'empire du crucifié. O Dieu quelle entrepriſe?en fût-il jamais une

une ſi temeraire en apparence ? mais s'ils ont paru en ce projet plus hardis que les conquerants, quel eloge n'ont-ils point merité en ſon execution ? oüy, dit le Docteur Seraphique douze Peſcheurs ont porté l'etandart de la Croix par tout l'univers,& en ont ſoumis une grande partie à Jeſu-Chriſt, ſoutenus qu'ils étoient du don de force qu'ils avoient receu au jour de Pentecôte. *Cujus virtute vigorati & accenſi totum mundum circumcurſarunt,& pro magna parte ſibi ſubjecerunt.*

Sans doute ce fut un ſpectacle ſurprenant de voir un ſaint Pierre entre les autres, aller attaquer l'Idolatrie juſques dans le capitole, où elle s'étoit retranchée comme dans un dongeon imprenable, qu'en penſés-vous ? s'il vous eût conſulté ſur ce deſſein ne luy auriez-vous pas dit avec ſaint Leon, qu'il manquoit de lumiere,& qu'il donnoit dans la derniere temerité, quoy? luy auriez-vous repreſenté, quoy? le ſeul nō de Rome, cette maîtreſſe du monde, ſous les loix de laquelle plient les plus puiſſans Monarques de la terre, ne vous arrête point? eſt-ce ainſi que vous avez oublié vôtre foibleſſe, que la voix d'une ſervante pouſſa à bout dans la maiſon du Pontife? *nec mundi dominam times Romam, qui in domo Caiphæ expaveſcis ancillam* ? en verité, ou toutes les lumieres de la prudence ſont aveugles,& toutes les regles de la politique ſont fauſſes, ou vous vous embarquez dans une affaire, d'ou vous ne vous tirerez pas avec honneur ; c'eſt ce que l'on auroit dit à ſaint Pierre, s'il eut communiqué ſon entrepriſe.

En effet l'extravagance en ſeroit viſible, ſi

on la mesuroit par les principes de la sagesse humaine; toutefois S. Pierre ne se seroit point ebranlé de pareilles remontrances, se considerant appuyé du don de force, qui est en possession d'elever les cœurs au dessus des projets communs, & qui en fait sa gloire *consistit in aggressione arduorum.* Or ce que je viens de dire de S. Pierre, a lieu dans tous les autres Apôtres, qui malgré les difficultez étranges, malgré l'opposition insurmontable des puissances du siecle, & de l'Enfer, ont entrepris, & executé des choses incroyables.

Sur quoy S. Laurent Justinien écrit, que le monde apres avoir inutilemét epuisé ses caresses & ses promesses pour debaucher ces grands serviteurs de Dieu, s'arma de menaces & de cruautez; mais qu'en se soulant de sang & de carnage, il ne peut donner aucune atteinte aux resolutions de ces cœurs intrepides, ni les empécher de s'appliquer jusques à la mort à la conversion des ames, *quid agis, munde? quid baccharis? conaris frustrà, non discedent à te.*

tract. de comp. c. 1.

C'est pour passer dans le second emploi de la force, renfermé dans une genereuse souffrance des persecutions & des croix, *consistit in sustinentia persecutionis*, aussi lisons-nous, que la vanité Romaine, n'estimoit pas moins un beau trait de patience, qu'une action heroïque, & ne se piquoit pas moins de cette vertu, que de la valeur *agere, & pati fortia Romanum est.* La patience est doncques la seconde scene sur laquelle la force se montre avec pompe, & où les Apôtres ont fait avoüer, mémes à leurs ennemis, qu'ils la possedoient dans un eminent degré, l'on n'en scauroit douter en voyant un

Bonav. cit.

saint

ſaint Pierre,& un ſaint André crucifiez,un ſaint Paul decolé,un S.Bartelemi écorché,un S. Jean plõgé dans une chaudiere d'huile boüillante, un S. Jacques precipité du haut du temple en bas, & tous les autres mourants dans les ſupplices les plus horribles,que la tirannie ait inventez, & ou ils ont merité la loüange, que S.Gregoire a donné à leur fermeté,on les a peu dit-il martiriſer,mais on ne les a peu ébranler. *occidi poſſunt flecti nequeunt.* En vain les a-t'on enchainez,brulez,dechirez,expoſez aux dents & aux grifes impitoyables des Tigres & des Lyons ; en vain a-t'on employé tout ce redoutable appareil de differents tourments,car rien n'a peu faire impreſſion ſur ces courages invincibles,témoin S.Paul, qui ayant revelation des cruautez,qu'on luy preparoit en la ville de Jeruſalem,n'en prit point peur:*Spiritus Sanctus per omnes civitates mihi proteſtatur, quia pericula, & tribulationes me manent hieroſolymis, ſed nihil horum vereor.*

C'eſt ainſi que le S.Eſprit changea la foibleſſe des Apoſtres en force non ſeulement pour ce qui eſt de la puſillanimité premier defaut de la moleſſe d'eſprit,mais encore pour le ſecond,que S.Bonaventure nomme fragilité, ce ſera en la ſeconde partie de ce diſcours, que nous le reconnoitrons.

II. POINT.

Il eſt fort aiſé d'étre convaincu de cette ſorte de foibleſſe,en la perſonne des Apôtres devant la venuë du S.Eſprit ; car il ne faut que faire reflexion ſur leur lacheté à reſiſter aux tentations,& à ſe laiſſer emporter à l'eſprit du monde

monde en toutes sortes d'occasions; on leur fait un affront en la ville de Samarie; les voila en feu, & deux de la troupe en concertent la vengeance, jusques à demander au fils de Dieu la liberté d'arracher le feu de sa sphere, & de faire descendre du Ciel la foudre pour reduire en
Luc. 5. cendres la ville & les citoyens. *Vis dicimus, ut descendat ignis de cœlo, & consumat illos?* à quoi le Sauveur repartit; allez vous êtes en cela poussez du mauvais esprit.

Que dirai-je de leur ambition, à peine Jesu-Christ eût ouvert le discours de son Royaume, que ses disciples encore tout materiels, s'imaginerent que ce Royaume étoit de la condition des Empires établis parmi les hommes, c'est pourquoi deux de ce nombre frapez d'un desir orgueilleux d'y occuper les premieres charges, envoyerent leur mere soliciter ces dignitez pour eux, esperant qu'elle leur obtiendroit ces honorables places de la cour de leur maître. *Dic ut duo filij mei sedeant alius ad dexteram, & alius ad sinistram.* Or l'ambition de ceux-cy fit eclater la fragilité des autres à se laisser toucher d'envie, car ils furent fort choquez de ce qu'on desiroit de leur être preferez, d'ou saint Chrysostome tire l'imperfection & la foiblesse generale des Apôtres; deux, dit-il, pretendent d'avoir l'avantage sur dix, & dix par envie murmurent avec indignation & avec
Hom. 6 in Mat. grande aigreur contre deux. *Quomodo imperfectiores erant duo, adversus decem primum confessum eripere nitebantur, & decem duobus invidentes indignabantur.*

La passion d'interest, ne rendoit pas moins remarquable la fragilité, dont je parle; puisque

ces

ces pauvres pescheurs se souvenant des barques & des filets qu'ils avoient quittez en prenant parti avec le fils de Dieu, ils s'informerent de quelle recompence l'on payeroit ce chetif depoüillement. *Ecce nos reliquimus omnia, quid ergò erit nobis* ? nous avons tout abandonné pour vous suivre, qu'avons-nous à en esperer, & quel avantage nous ferez vous ? L'on n'ignore pas ce que le Sauveur leur repondit & que par une bonté surprenante, il leur promit le centuple, & une eternité de bonheur ; mais de tout ce que je viens de remarquer, je tire la demonstration de la fragilité des Apôtres à être le jouet de la vengeance, de l'ambition, de l'envie, de l'interét, & de tous les vices.

Paroissez donques Esprit Divin avecque vôtre aimable don de force, qui n'est pas moins necessaire à semblable fragilité, qu'il l'a été à la pusillanimité ; cela est fait en ce jour de Pentecôte, voila les Disciples aussi inaccessibles aux tentations, & aux insultes des passions, qu'ils étoient auparavant disposez à s'en laisser vaincre.

En effet le Docteur Seraphique, dont les lumieres reglent tout ce discours, enseigne, qu'un des plus beaux traits de la force, se produit dans le constant mépris des choses creées & dans la victoire des tentations, & des vices, *in contemptu terrenorum, in resistentia tentationum, in impugnatione vitiorum* ; c'est ce qui se voit dans un beau jour en la conduite des Apôtres apres la Pentecôte. *Loc. cit*

Ah ! il ne faut plus attendre, qu'ils s'empressent des premieres places, & d'un vain honneur, eux qui font gloire de vivre aneantis, &

de

Cor. 2. 12. de passer pour la balieure du monde, *tanquam purgamenta mundi hujus facti sumus*, non il n'y a plus d'ambition, qui les puisse gagner. Saint Paul étant en mission avec S. Barnabé, guerit un boiteux, par un miracle, qui parût si beau aux yeux des gens, qui en furent temoins, qu'ils ne regarderent ces deux Apôtres, que comme des divinitez sous des visages d'hommes *déj*, di-

Act. 14. soient-ils, *similes hominibus descenderunt ad nos*; de sorte que Barnabas passoit pour Jupiter & Paul pour Mercure par son eloquence. Erreur qui alla si avant, qu'un Prêtre idolatre conduisit des victimes couronnées jusques à la porte de leur logis, pour les leur immoler. C'estoit là une tentation aussi flateuse, pour qui chercheroit l'honneur, qu'il en fut jamais; toutefois, il n'y eut rien à craindre pour ces deux disciples, car bien loin de s'entéter de la divinité qu'on leur offrit, dez le premier avis qu'ils en eurent, ils coururent en la place publique; & apres avoir dechiré leurs robes, & apres s'étre mis en colere contre leurs pretendus adorateurs, ils crierent à voix elevée, ah! ou en étes vous? à quoi songez vous? nous ne sommes que de chetifs hommes, qui mourrõs au premier jour, en un mot nous n'avons rien au dessus de vous, sinon que nous sommes les serviteurs, & les missionnaires d'un seul Dieu Createur du Ciel, de la Terre, de l'Occean, & de tout ce qui est dans l'univers, *Conscissis tunicis exilierunt in turbas, clamantes, quid hæc facitis? & nos mortales, similes vobis homines, &c.* Sur quoy, je demande, si d'en user de la sorte, ce n'est pas triompher genereusement de la tentation de vaine gloire, puisque l'on meprise l'encens, les sacrifices,

&

Digitized by Google

& que l'on refuſe de paſſer pour des divinités.

D'autre part il ne faut plus apprehender, qu'ils donnent lieu à l'eſprit de vengeance, car ſi on les lapide, ils prieront pour leurs meurtriers ſuivant la metode, qu'ils en inſpirerent à S. Eſtienne. *Domine ne ſtatuas illis hoc peccatum*, & ſuivant ce que leur maître leur a enſeigné ſur la Croix. *Pater dimitte illis, non enim ſciunt, quid faciunt.* Luc. 23

Pour l'interêt, il eſt mort en leurs cœurs, ils n'en veulent qu'au ſalut des ames, chacun d'eux pouvant dire à ceux, pour qui il travailloint comme S. Paul *non quæro veſtra ſed vos.* 2. Cor. 12.

De méme l'on n'y remarque plus des mouvemens d'envie, car ils entrent mutuellement dans les biens & dans les maux les uns des autres, comme n'ayant qu'un cœur & qu'une ame *erat cor unum, & anima una.*

Enfin leur fragilité ſoutenuë du don de force, s'eſt changée en fermeté, & a dompté les paſſions, & vaincu les vices, il ne reſte qu'à montrer, comme par ce méme don de force, ils ſe ſont tirez du troiſiéme reproche de la moleſſe; C'eſt le ſujet de la derniere partie de ce diſcours.

III. POINT.

Les Apôtres avant la Pentecôte étoient auſſi malades de la Tiedeur, qui eſt le troiſiéme defaut que S. Bonaventure reprent dans la moleſſe, que des deux autres, dont j'ay parlé; & pour en étre perſuadé, il ne faut que jetter les yeux ſur S. Pierre, S. Jean, & S. Jaques au jardin des olives, ou ils ne peurent pas veiller une heure avec le fils de Dieu, quelle langueur!

elle

elle arracha cette plainte de la bouche la plus patiente qui fut jamais, *non potuistis unâ horâ vigilare mecum.*

Mais pour decouvrir leur tiedeur en son fonds, il ne faut qu'enviſager le peu de vigueur qui ſe trouvoit en toutes leurs vertus, dans leur foy chancelante en toutes les occaſions, & que le Sauveur traitta de petite *modicæ fidei quarè dubitaſtis* : dans leur eſperance, que la mort de Jeſu-Chriſt ébranla au point, qu'elle ſembloit éteinte ; ſuivant le témoignage des deux diſciples allant à Emmaüs, car ils en parlent comme d'une vertu qu'ils ne connoiſſent plus, *Sperabamus, quod eſſet redempturus Iſraël, & nunc tertia dies eſt, &c.* comme s'ils diſoient autrefois, nous eſperions beaucoup & nous attendions tout de ce puiſſant en paroles & en œuvres; preſentement nous ne ſcavons, où nous en devons étre, car que nous en pourrions nous promettre, c'eſt là une eſperance bien languiſſante, & qui obligea le fils de Dieu de les traitter de groſſiers & d'extravagants *o ſtulti, & tardi corde.*

Paſſons à leur charité, & à leurs autres vertus par tout nous verrons des marques de cette tiedeur qui ſuivant une belle morale, ſe montre dans un cœur, qui a peu d'amour, & peu d'attachement au bien, & à la vertu. *Parvus amor boni*, & que ſaint Bonaventure conſidere, comme une extreme foibleſſe, qui abandonne ſon devoir à la moindre difficulté qu'elle rencontre, ou certes qui s'en aquite miſerablement en ne revetant point ſon action des circonſtances neceſſaires à ſa perfection *deſertio actus, aut circunſtantiæ debitæ.* C'eſt pourquoy les

Apôtres

Digitized by Google

Apôtres eûrent le dernier beſoin du S. Eſprit pour ſe tirer de cette lacheté par le ſecours du don de force, lequel acheva de ruiner ce troiſiéme retranchement de la molleſſe, qui regnoit en leur conduite.

En effet cét admirable don les remplit d'une ferveur tout-à-fait extraordinaire, il n'y a plus de langueur, & d'apprehenſion des travaux les plus faſcheux, ils ſont tout de feu & de courage, ſuivant le deſſein du S. Eſprit, qui ſe communique particulierement, pour faire éclater l'ardeur qu'il allume dans les eſprits *datur ad fervorem, & in cordibus vehementem ignem accendit*, de ſorte que, comme la tiedeur eſt un foible & un languiſſant amour du bien, l'on doit dire que la ferveur eſt un amour embrazé du méme bien, & que le S. Eſprit venant pour la donner aux diſciples de Jeſus *datur ad fervorem*, il les remplit d'un amour brulant, & d'un ſacré feu *vehementem ignem accendit.* *Bonav.*

C'eſt cét ardeur enflamé, qui faiſoit trouver aux Apôtres la gloire dans l'infamie, & dans les perſecutions ſelon le mot de S. Paul, *Gloriamur in tribulationibus*; c'eſt cette ferveur qui changeoit en joye les douleurs, les ſouffrances & les confuſions & les opprobres *ibāt gaudentes, quia digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati*; c'eſt elle qui les delaſſoit dans les fatigues, qui enchantoit leurs priſons & aſſaiſonnoit de delices leurs veilles, & leurs jeunes. C'eſt cette ardeur ſeraphique, qui ſous le nom du zele, les pouſſoit à prêcher jour & nuit dans les bourgades, & dans les villes la loy de leur adorable maître, *non ceſſabant evangelizantes Jeſum Chriſtum.* Les magiſtrats

ont beau leur interdire ſous de grandes peines de parler de Jeſus aux peuples, ſaint Pierre & ſaint Jean répondent hardiment, qu'ils ſont incapables de s'en taire, & de n'en pas publier les merveilles, qu'ils en avoient veuës, & oüies; *Non poſſumus, quæ vidimus, & audivimus, non loqui, &c.* Les magiſtrats redoublent leurs defences, & n'oublient rien pour les intimider; toutefois leur ferveur ſe porte à faire ſonner toûjours plus haut le nom de leur Sauveur; on les met en priſon, mais un Ange les en ayant tirez la nuit, ils ſe rendent de grand matin au temple, & y publient la doctrine & les loüanges de leur maître. L'on porte la nouvelle aux mémes magiſtrats, en leur faiſant entendre, que ces gens, qu'ils avoient enchaînez dans un cachot, inſtruiſent dans le tẽple le peuple cõtre leurs ordres; A ce rapport on tire ces zelez Predicateurs en Juſtice, ou le Princes des Prêtres leur reproche d'avoir deſobey au cõmandemẽt qu'on leur a fait, & d'avoir rempli la ville de Jeruſalem de leur doctrine, *& ecce repleſtis Ieruſalem doctrina veſtra*, encore ajoûtez-vous l'inſolence à la rebellion, puiſque vous nous decriez, comme les infames meurtriers du plus juſte des hommes, dont le ſang indignement repandu crie vengeance contre nous *& vultis inducere ſanguinem iſtius hominis ſuper nos*, à quoy S. Pierre replique de concert avec ſes compagnons, qu'en cela, ils obeïſſent à la miſſion, qu'ils ont receuë de Dieu ſans s'arrêter aux oppoſitions, & aux defences des hommes. *Petrus & Apoſtoli dixerũt obedire Deo oportet, magis quàm hominibus* En ſuite ils continuent de parler à l'aſſemblée de

la

Digitized by Google

la resurrection du fils de Dieu que l'on avoit crucifié, & duquel dependoit absolument le salut des hommes ; C'en fut assez pour mettre en colere ce prince des Prêtres, qui les fit dechirer sur l'heure à coups de foüet, avec defence de rien entreprendre de semblable à l'avenir ; tout cela en vain, car au sortir de là, ils poursuivirent de persuader leurs auditeurs d'embrasser la foy de Jesus-Christ.

Ou est doncques cette ancienne lacheté, que la voix d'une fille ébranloit ? coment ose elle faire tête aux puissances Ecclesiastiques & seculieres; c'est l'ouvrage du don de force, receu au jour de Pentecôte, *Apostoli mundi hujus potestatibus contrarie non præsumerent, nisi Spiritus sancti fortitudo solidasset.* *Greg. hom. 30. in Evāgel.*

Cependant cette ferveur incomparable les faisoit regarder à des yeux mal intentionnez, comme des gens pleins de vin, *quia musto pleni sunt*, à quoy S. Pierre repondit, vous vous trompez lourdement, il est trop matin pour avoir pris excessivement du vin, ce que vous voyez & ce qui vous surprent en nous, c'est l'accomplissement de la prophetie de Joël, par la bouche duquel Dieu s'engagea d'envoyer son esprit pour operer les merveilles, dont vous êtes aujourduy les spectateurs.

Saint Bernard dit agreablement à ce propos, que les disciples étoient effectivement hors d'eux mémes, comme ceux qui sont yvres, mais que l'esprit divin étoit la cause de ce beau desordre *erant ebrij, sed spiritus musto*: ils n'étoient doncques pas à eux, & à leur premiere mollesse que le don de force avoit entierement détruite par la defaite de leur pusillanimité, de

leur fragilité,& de leur tiedeur : voila ce que le S. Esprit opera au jour de Pentecôte dans les Apôtres, & ce qu'il opere tous les jours dans les ames bien disposées, qu'il rend fortes, courageuses & ferventes.

En finissant, je demanderois volontiers à mon lecteur ce que S. Paul demanda un jour à quelques Ephesiens, en leur disant avez vous receu le S. Esprit, *si Spiritum sanctum accepistis* ? cette question ne vous embarrasseroit pas; car il vous seroit aisé de me satisfaire, puisque vous n'auriez, qu'a reconnoître s'il a operé en vous quelque chose de pareil, à ce qu'il fit dans les Apôtres & dans les premiers Chrétiens, a-t'il banni de vôtre cœur ces trois pestes fatales à vôtre salut? & à vôtre perfection renfermées dans la molleſſe naturelle?

En premier lieu, n'y a-t'il plus de pusillanimité? les difficultez, qui se presentent dans le service de Dieu, ne vous étonnent-elles plus, comme elles faisoient au tems passé, ou un travail bien leger vous detournoit de vôtre devoir, & ou de legeres mortifications renversoiét vos bons propos, sans considerer que le caractere de Chrétien, bien plus justemét que celui de romain; c'est de faire & de souffrir des choses heroïques, *agere & pati fortia Christianum est.* Helas! quelle molesse jusques ici? quelle horreur des peines inseparables des vertus? quelle fuite des Croix, qui sont l'appanage des serviteurs de Jesus-Christ, *qui vult venire post me, tollat crucem suam.*

Secondement avez-vous receu le don de force de cét adorable esprit? vous en serez instruits, s'il vous a tiré de la fragilité, dont vous avez

avez veu tant de triſtes experiences, qu'elle étoit grande cette fragilité? ſe laiſſant entrainer au funeſte penchant de la nature corrompuë, pliant avec une lache facilité ſous les tentations, ſe jettant honteuſement dans la ſervitude des vices & des paſſions, ſoit par le plaiſir dereglé, ou par l'ardeur pour le bien & par l'orgueil du ſiecle. Qu'en dit vôtre conſcience? n'a-t'elle plus rien à craindre de ce côté, ayant le ſecours du don de force.

Enfin cette méme faveur du S. Eſprit, a-t'elle ruiné la tiedeur, qui étoit en vous en matiere de pieté & de devotion, vous ſentez-vous animez d'une ſainte chaleur, & d'un zele fervent de la gloire de vôtre Dieu, & du ſalut de vôtre prochain, repondez maintenant à ma demande *ſi ſpiritum ſanctum accepiſtis*, étes-vous revetus de la vertu d'enhaut & de la force de l'eſprit divin? car en voila des marques infaillibles, que ſi vous en deſiriez quelques autres, S. Auguſtin vous diroit, qu'une ame qui a receu le S. Eſprit ne ſuit plus les inclinations de la nature, que ſon plaiſir, c'eſt de mortifier ſa chair par des auſteritez; que ſon repos, c'eſt de travailler pour Dieu, que ſa gloire ſe tire du mépris du vain honneur, & des pompes humaines. *Serm. 85 de temp.*

Or ſi par malheur vous connoiſſez à ces lumieres, que vous n'avez pas receu le S. Eſprit; faites un genereux effort pour vous le procurer, c'eſt un ſacré feu, tâchez de l'allumer par vos ſoupirs, par vos deſirs, par vos prieres à l'exemple de celui qui diſoit; J'ay attiré l'eſprit en ouvrant le cœur & la bouche; J'ay invoqué, &

Sap.7. on me l'a donné; *aperui os meum, & attraxi spiritum invocavi, & datus est mihi.*

En second lieu, imitez David, uzez de meditation, dans laquelle ce feu divin s'enflamme, *Ps.38.* *in meditatione meâ exardescet ignis*, ou enfin voyant qu'on fait du feu avec un fusil, & frappant une pierre, & vous souvenant que cette adresse est la figure de la contrition, qui frape la poitrine du pecheur, employez-la comme le publicain; car il est écrit, que le S. Esprit, ce feu adorable descend, & repose sur un cœur contrit & humilié; sur tout evitez la dureté de cœur & l'immortification que S. Etienne reprocha aux Juifs, & qui ferme l'entrée à ce *Act.7.* divin Esprit, *dura cervice, & incircuncisis cordibus vos semper Spiritui sancto restitistis.*

Au contraire, si par bonheur vous l'avez receu, conservez-le avec grand soin, obeissant à ses inspirations, qui vous porteront à une devotion reglée, à la reformation de vos mœurs, à l'amour des ennemis, au soulagement des pauvres, au bon exemple dans toute votre conduite, sans quoy selon l'avis de l'Apôtre, *Ad Ephes.4.* vous l'affligerez *nolite contristari spiritum sanctum*; c'est ce qui arriveroit, non seulement, en ne vous reglant pas par ses lumieres, mais encore en tombant volontairement en de petites fautes sous pretexte qu'elles ne sont que venieles; sur tout, vivez dans une forte resolution de plûtot mourir, que de commettre un peché mortel, qui eteindroit ce sacré feu. *Spiritum nolite extinguere.* *1. ad Thess. c.5.*

Pour cela adressons nous à ce méme esprit, en luy disant, esprit adorable vos lumieres, vôtre amour, vôtre don de force pour nous confirmer en grace. Ainsi soit-il.

Digitized by Google

SERMON
POUR LE PREMIER Dimanche apres Pentecôte.

Docentes vos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Joan.c 6.
Ordonnez leur de faire toutes les choses que je vous ay commandées.

Avantages de l'obeïssance aux ordres de Dieu.

IL n'y a rien de plus glorieux à Dieu, & qui le faſſe paroître Souverain avec plus d'éclat que l'obeiſſance des creatures, & leur ſoumiſſion generale à toutes les choſes, ſoit aiſées ou difficiles & heroïques, qu'il luy plait d'ordonner.

En effet, quoy de plus digne de luy que cette deference univerſelle, que la nature luy rẽd; car dez qu'il a parlé en maître, les aveugles voyent, les ſourds entendent, les malades gueriſſent, les morts reſuſcitent, les demons abandonnent les poſſedez, les elements agiſſent contre leurs inclinations enfin tout obeit, *venti & mare obediunt ei.* Luc. 8.

Mais parce que les hommes s'étoient revoltez coutre cette ſouveraineté, le Sauveur en-

Digitized by Google

voya ſes Apôtres, & envoye tous les jours des Predicateurs Apoſtoliques pour tâcher de faire r'entrer ces rebelles dans le devoir en les portant à l'exacte obſervation des divins commandements *docentes ſervare omnia, quæcumque mandavi vobis.*

C'eſt pourquoy j'ay deſſein d'y contribuer quelque choſe, par ce diſcours que je commenceray apres avoir ſalué & invoqué la Sainte Vierge.

AVE MARIA.

Il ſemble qu'il y auroit lieu de rechercher pourquoy le fils de Dieu donnant miſſion à ſes Apôtres, pour aller prêcher par tout l'univers, il leur commande, non pas de parler aux peuples des miſteres les plus relevez de la religion, & particulierement de l'adorable miſtere de la ſainte Trinité, au nom de laquelle, il les auroient batizez, mais de leur enſegner à garder ſes commandements.

Pour ſatisfaire à cette queſtion, j'emprunte la maxime de la politique, qui condamne les gens qui veulent penetrer dans les ſecrets du Prince, parce que ce ſeroit une entrepriſe également perilleuſe & impoſſible, *inquirere in abditos principis ſenſus, illicitum, anceps, nec tamen aſſequare*; ce deſſein eſt defendu & expoſe à l'indignation du Souverain, d'ailleurs on n'y reüſſira point, parce que plus d'effort, l'on fera pour ſe gliſſer dans ce ſanctuaire, plus ſoigneuſement on en fermera l'entrée, & plus on cachera le miſtere.

Tacite.

Or ſi cette maxime eſt bien fondée à l'égard des Roys, il y a beaucoup plus de raiſon de l'appliquer à mon ſujet, & de dire que l'on ſe rendroit

droit coupable d'une temerité insuportable en pretendant de sonder l'abîme impenetrable de l'auguste Trinité des personnes divines dans l'unité d'essence, de sorte que l'on n'en peut attendre que confusion, que peine inutile, & que desespoir *illicitum, anceps, nec tamen assequare.*

Tertullien appuye ce sentiment ; lors que écrivant contre Marcion, qui avoit l'insolence de vouloir foüiller dans le sein de la divinité, il luy conseille d'épargner la foiblesse de son esprit, en ne souffrant point qu'il tâche d'aborder l'inaccessible ; *quin infirmitati tuæ parcis* ? à quel propos luy dit-il, vous exposer à un égarement funeste ? vous êtes seur qu'il y a un Dieu en trois personnes, qu'il le faut adorer, aimer & craindre ; c'est assez, car l'étude que vous ferez pour étre informé de ce qu'il tient sous le voile, sera sans fruit, en effet la grande finesse en ce point delicat, c'est de se contenter d'en sçavoir ce qu'il en veut reveler ; *quin infirmitati tuæ parcis, habens Deum certum, quem non scias, nisi ex parte, quâ voluerit.* *l. 2. adv. Marcion.*

Profitons de ce sage avis, nous arrêtant à ce que la foy nous découvre de ce soleil caché dans ses lumieres, comme parle Sinesius, sans vouloir enviſager de plus prez un mystere, dont l'éclat nous aveugleroit suivant ce mot du Sage, *ſcrutator majeſtatis opprimetur à gloria*, qu'il nous suffise de croire, & d'adorer avec un respect infini, ce que la petitesse de nôtre esprit ne peut concevoir. *Prov. 25*

C'est pourquoy obeïssant aux ordres du Sauveur dans nôtre Evangile, entretenons-nous aujourdhuy du devoir que nous avons de mõtrer par nôtre soumission aux commandemens de

de Dieu, que nous le reconnoissons premierement pour nôtre Souverain, & en second lieu pour nôtre guide ; Ce seront les deux parties de ce discours.

Divisiõ

I. POINT.

Je dis donques, qu'il faut obeïr à Dieu, parce qu'il est nôtre souverain, & que nôtre fidele soumission à ses ordres, luy est deuë comme un tribut; c'est le mot de Philon, *lex tributum Domino* : sur quoy je raisonne ainsi. Le pouvoir de faire des loix, & de les faire observer, est un des plus beaux fleurons des têtes couronnées, parce que c'est un rayon, un ecoulement, & une participation de l'autorité divine, aussi est-ce le riche present, d'ont Dieu gratifie les souverainetez creées, comme l'a fort bien reconnu un nommé Terence, qui en fit compliment à Tibere, en luy disant qu'il étoit sur la terre le substitut des Dieux, puisqu'il en avoit receu le pouvoir de juger, de regler souverainement les choses, de creer des loix, & de les faire observer, en punissant ceux qui s'en dispenceroient.

Lib. de migr. Abrahæ.

Lib. 6. annal. Tacit.

Or si le pouvoir de commander, & d'établir des loix, est un caractere de la souveraineté parmi les hommes, & si l'obeïssance à ses loix, est un tribut qu'ell'a droit d'exiger de ses sujets ; *Lex tributum Domino* ; Dieu étant le Roy des Roys & le Souverain des Souverains, possede la plenitude de ce pouvoir, & en suite il faut obeïr indispensablement à tout ce qu'il ordonne.

Sur quoi j'admire le texte Hebraique, lors qu'au lieu de la Reyne, que dans la vulgate David place à la droite de Dieu, *adstitit Regina à dextris tuis* ; il y établit la loi *adstitit lex à dextris*

Digitized by Google

dextris tuis ; en effet, la loy divine commande en ſouveraine,& ell'a droit d'exiger l'obeïſſance en titre de tribut & d'hommage,ſans que perſonne s'en puiſſe exempter, *nemo leges omnipotentis evadit*, & s'il y a au monde des Monarques,ces Monarques ne ſont pas moins obligez de payer à Dieu le tribut de ſoumiſſiõ, que les peuples, de ſorte que l'obeïſſance que leurs propres ſujets leur rendent, eſt une copie de celle qu'ils doivent à leu Createur, *nemo leges omnipotentis evadit*,ou s'ils ſe revoltent cõtre luy en violant ſes ordres, neanmoins bon gré,malgré,ils ſeront ſoûmis à ſes loix ; Voici une belle remarque de S.Auguſtin. *Aug.l. de agon. Chriſt. c.1.*

C'eſt que les grands & les petits,les gens de bien & les vitieux en ſont à ces termes;les bons de quelque qualité qu'ils ſoient,rendent ce tribut à Dieu, en executant ce que ſes loix preſcrivent, & les ſcelerats, y ſont ſoumis par la peine;qui eſt comme une amande honorable,à quoy ces mémes loix les condamnent,*boni ſecundum legem faciunt mali ſecundum legem patiuntur*, c'eſt à nous de choiſir, mais ou nous nous aquiterons d'un tribut de douceur par une obeïſſance volõtaire, ou d'un tribut de rigueur par une obeïſſance forcée : car enfin il faut de neceſſité payer ce tribut. *Lex tributum Domino*, juſques là, que toutes les creatures, ſoit ſenſibles ou inſenſibles,y ſont reduites ſuivant cette excellente expreſſion de S. Chryſoſtome, *Omnia ſentiunt creatorem, non vivendo, ſed obediendo*;ſi leur ſoumiſſion n'eſt pas une action vitale dans chacune d'elles, elle n'en eſt pas moins une veritable ſoumiſſion en toutes,c'eſt la penſée que ce grand ſaint prit, en voyant la *In c.8. Matth.*

mer

mer dans le silence,& dez le momẽt que le fils deDieu luy eut ordonné de se taire usant de ce mot imperieux.*Taceobmutesce*, comme aussi en
Matt.4. remarquant que la tempéte & l'orage se changent dans un beau calme, dez que le méme fils de Dieu en eut donné l'ordre, *imperavit*
Matt.8. *mari,& ventis, & facta tranquillitas magna.*

Encore faut-il ajouter icy avecque ce saint Docteur,que les creatures insensibles ne font pas simplement ce qu'on leur a prescrit en leur creation, elles obeïssent mémes en trahissant leurs inclinations,& en abandonnant l'action ou elles se portent naturellement, pour operer des effets tout contraires, considerez, dit-il la fornaize de Babilonne,ou le feu ne se contante pas de ne point bruler, mais ou dans
Daniel. le langage du Prophete il raffraichit comme
3. Tanquã ventum roris flãtem. le vent du matin *non tantùm non ardet, sed rorem præbet*; de méme,poursuit-il, des Lyons affamez,non seulement ne devorent point Daniel,mais ils font autour de luy une espece de corps de garde,*Leones non tantùm non devorant, sed sunt excubitores Danielis.* Tant il est vray, que toutes les creatures,bien que destituées,ou de sentiment ou de raison, reconnoissent leur souverain par le tribut de leur obeïssance, *omnia sentiunt creatorem, non vivendo, sed obediendo.*

Neantmoins il faut avoüer,que ce tribut est infiniment plus glorieux à Dieu, quand il est rendu par les creatures raisonnables,lors qu'elles luy sacrifient leur propre volonté par une entiere soumission à la sienne.

Je sçai que toutes les vertus appliquent l'homme à faire hommage à la souveraineté d'un

Digitized by Google

d'un Dieu,& ſur tout la vertu de Religion,qui tient le premier lieu entre les morales, & qui n'a de fonction que pour faire eclater la dependance qui lie les hommes à Dieu,puiſqu'elle ne travaille que pour luy faire rendre de l'honneur,& que ſes prieres,ſes vœux ſes loüanges & ſes ſacrifices n'ont point d'autre but; il faut toutesfois avoüer que l'hommage de l'obeïſſance l'emporte ſur l'hõmage de la religion;celle-cy ſouffrant des limites par exemple en ſes vœux, & n'obligeant qu'a trois jeunes, ou qu'a trois aumônes, ſi l'on n'en a promis & voüé que ce nombre, de méme les autres devoirs de cette vertu autour de l'Autel, ſont reſſerrez en certaines ceremonies,l'obeïſſance ſeule entre les vertus rend à Dieu un hommage infini, en quelque maniere. *Sola eſt obedientia quæ Deo infinito, infinitum quid offert.* *Nierem.* En tout temps,en tout lieu, & en toutes choſes elle ſuit les ordres divins,& prent pour ſoi tout ce que Dieu preſcrit à Jeremie en ces mots, *ad omnia, quæ mittam te ibis.* Le ſouverain du ciel & de la terre ordonne le pardon des ennemis,la pureté du corps & de l'ame, la patience & la reſignation dans les plus grands maux,&c. l'obeïſſance execute tout ? Dieu defend la profanation de ſon ſaint nom, le larcin,les excez de bouche, & les commerces charnels hors du mariage,l'obeïſſance s'abſtiẽt de tout cela, Dieu permet des pertes de biens, & des renverſements de fortune, des calomnies qui fletriſſent la reputation, des maladies aiguës, & des guerres funeſtes, l'obeïſſance ſouffre tout en paix, & y aquiéce ſans plainte & ſans murmure,en y adorant la ſouverai-

neté

neté divine,& s'y soumettant volontairement, étant disposée à faire & à souffrir encore plus sans restriction; c'est ainsi qu'elle honnore infiniment son createur, *sola est obedientia, quæ Deo infinito infinitum quid offert.*

Tout au contraire, qui se dispance des ordres divins, il choque cruellement la majesté souveraine, suivant le reproche que le Verbe Incarné en faisoit aux Scribes & aux Pharisiens; ces messieurs le traittoient de Seigneur, ils redoubloient mémes ce titre specieux, *Domine, Domine,* neanmoins, le Sauveur ne s'en satisfait point, parceque ne faisant pas ce qu'il leur ordonnoit, ils detruisoient cette pompeuse qualité, dont ils l'honoroient; ce fut là le sujet de sa juste plainte, *ut quid dicitis Domine,*
Luc. c 6. *Domine & non facitis, quæ dico,* comme leur disant, si je suis vôtre Seigneur & vôtre Souverain pourquoi me refusez-vous le tribut deu à ma souveraineté, en ne faisant pas ce que je vous commande?

Le livre des Roys declare coupables d'un pareil crime le fils du grand Prêtre Heli, en les accusant de felonie contre Dieu leur Souverain, parce qu'ils ne suivoient pas ses ordres
1 Reg. 2. touchant les sacrifices, *Nescientes Dominum*; c'est à dire, au sentiment d'Origene, qu'ils se conduisoient dans leur ministere, comme auroient fait des gens qui n'auroient jamais oüi parler de Dieu, & qui ensuite ne le consideroiét pas comme le maître souverain, dont ils devoient prendre la loy, & executer les volontez.

C'est dans une pareille pensée, que S. Cirille fait cette reflexion sur ce texte de Saint Jean,

quia

Digitized by Google

quia Deus vester est, & non cognovistis eum: c.6.
Quoi?dit Jesus-Christ, vous vous faites honneur de l'illustre qualité de serviteurs de Dieu, vous vous vantez de l'avoir pour souverain, cependant vous ne le reconnoissez point pour tel,en ne lui rendant pas l'obeïssance, cét honorable tribut, à quoi oblige la qualité de sujet;ne sçavez vous pas, que c'est meconnoitre Dieu,que de violer ses commandemens.*Soli dicuntur cognoscere Deum, qui viam mandatorum ejus perambulant.*Pensée qui est juste, puisqu'il n'y a que l'obeïssance, qui temoigne que l'on reconnoit sincerement la dependance de l'Empire de Dieu sur les hommes.

C'est pourquoi S. Jean traite d'imposteur, quiconque desobeït à Dieu, bien qu'il proteste de croire en lui, & d'étre bien instruit de sa souveraineté;*qui dicit se nosse Deum, & mandata ejus non custodit, hic mendax est.* 1.Io.2.
Oüi c'est mentir impudemment de se publier adorateur, & sujet de Dieu, en méme temps que l'on meprise ses ordonnances; aussi lisons-nous que la sainte écriture parle de la faute, de qui en uze de la sorte,comme d'un apostat de la foy, *scelus est idololatria,nolle acquiescere*, & la raison en est,que qui prefere sa propre volonté à la volonté divine,il erige cette volonté propre en Idole,à laquelle il sacrifie son action. 1.reg.15

Or pour éviter un semblable desordre, le Sauveur envoye ses Apôtres précher par tous les climats du monde, l'obeïssance à tous ses commandements. *Docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis,*ou il faut remarquer, que le fils de Dieu exige une obeïssance universelle, qui se soumette également aux choses

ſes aiſées & aux difficiles, ſans écouter la raiſon humaine & la prudence de la chair, ou la morale relachée, qui ne manque jamais de defaites ſpecieuſes pour n'executer pas aveuglement ce qui eſt ordonné, parce qu'il ſuffit pour toute raiſon de dire avec Heli le Souverain le commande. *Dominus eſt*; c'eſt de quoy les ſaints des deux teſtamens, nous ont donné de merveilleux exemples.

Il y a bien de la ſatisfaction de lire dans la Bible, ces heroïques exemples d'une obeïſſance univerſelle & ſaintement aveugle. Pour moi, ie me fais un grand plaiſir de conſiderer, comment Ozée en uſa; c'eſtoit un Prophete de grande naiſſance, d'une rare continance, & d'une vie irreprochable, toutefois Dieu luy commande de ſe marier à une proſtituée, dont la debauche & l'infamie étoit generalement connuë, *Ozæ. c. 1.* ; *Sume tibi uxorem fornicationum* ; quelle étrange confuſion pour ce Prophete! pourtant il s'y diſpoſe avecque l'admiration de S. Jerôme, il ne témoigne pas mémes, que cela le choque, ſon viſage n'é rougit point, dit ce ſaint Pere, il ne s'en fait point de chagrin; *non contradicit, non rugat frontem, non verecundiam mutato genarum colore demonſtrat, ſed pergit ad Lupanar, & ſcortum ducit ad lectulum*, il obeït ſimplement; mais quoy Oſée, ne voyez-vous pas le grand opprobre, dont vous couvre cét infame mariage? & que cette action ſera condamnée par tous les ſages du ſiecle? il eſt ſeur, que vous en ſerez la fable & la riſée du peuple, dont vous ſerez regardé, & comme un ſcãdaleux & comme un fol? il en a la veuë, & neanmoins il paſſe outre, & ſe marie à une

cõ rtiſane

courtisane,de quoy il souffrira plusieurs années une ignominie incroyable,mais en cét établissement honteux,il fit un hommage bien genereux à la souveraineté de son Dieu, car encore que ce mariage fut un mistere, qui representoit l'idolatrie,& les excez, dont les Juifs s'étoient rendu coupables,encore que les enfans, qui en naquirent eurent des noms, qui figuroient la vengeance,que la justice divine tireroit de ces fornications, ou idolatries publiques,neanmoins l'humiliation d'Ozée n'en fut pas moindre devant les hommes, & sa reputation n'en demeura pas moins deshonnorée; voilà un remarquable tribut, que l'obeïssance paya à la souveraineté divine aux depens de la reputation;qui est plus chere, que la vie.

En voicy une, qui fut accompagnée d'une surprenante mortification. Ezechiel reçeut du Ciel des ordres, qui le firent passer pour un homme des plus extravagantsqui fut au monde, en sorte que ses parents s'en étant saisis l'enchaînerent. Or entre autres choses, Dieu l'obligea à demeurer couché sur son côté gauche trois cents quatre-vingt jours, sans changer de place, & puis de se tourner sur le côté droit quarante autres jours; ce n'est pas tout on luy ordonne de jeuner tout ce tems-là avec tant de rigueur, qu'il ne luy seroit permis de manger chaque jour que dix onces d'un pain fait de froment, d'orge,de lentilles, de millet, de veſces,& cuit sous la cendre couverte d'excremens humains;*Et stercore quod egredietur de homine cooperies illud.* Ici j'avoüe que tout étoit rempli de misteres;cependant,voilà un miserable ragout,& un mangé apprêté d'une manie-

re bien degoutante : mais l'obeïſſance de ce Prophete en fit un tribut d'autant plus glorieux à celui qui en avoit donné l'ordre.

Que diray-je de celle d'Iſaie ? c'étoit un Prince de ſang, & ſon credit n'étoit pas moins conſiderable, que ſa naïſſance étoit illuſtre, Dieu luy commande de marcher tout nud par la ville, il obeyt, n'ignorant point que cette action le tourneroit en ridicule, & le feroit l'objet de la raillerie univerſelle.

La ſoumiſſion de Jeremie ne fut pas moins extraordinaire, car ſuivant l'ordre qu'il receut il ne parut en public durant onze années que chargé de chaines, d'où il eſt facile de concevoir ce que l'on en penſoit & ce que l'on en diſoit ; ſans doute ces commandemens étoient bien durs à des gens de bon ſens, toutefois l'execution fut infiniment agreable à leur ſouverain, qui receut ce tribut avec grande complaiſance, *obedientia tributum Domino.*

Je ne m'arrété pas à parler de l'obeïſſance d'Abraham, lors qu'on luy ordonna de faire d'un pere un parricide, car comme l'a remarqué S. Chryſoſtome, quelle foule de penſées, & de raiſons humaines ſe ſouleverent en ſon eſprit contre ce commendement : quoy, luy diſoient-elles, n'eſt-ce point là une alluſion, puiſque juſques à ce jour Dieu n'a point fait nager ſes Autels dans le ſang humain ? d'autre part il t'a promis un heritier, qui ſeroit le pere d'une poſterité nombreuſe, & neanmoins il veut que tu l'égorge, eſt-ce qu'il puiſſe étre contraire à luy méme ? mais ce Patriarche fit taire toutes ces raiſons, & ne s'appliqua, qu'à preparer toutes choſes pour le ſacrifice ordonné. C'eſt ce qui

ravit

ravit S.Zenon,& l'oblige de s'écrier ; *O qui se servum Domini ita meminit, ut se patrem nesciret !* O le digne sujet du Roy des Roys, puisqu'il n'a devant les yeux,que l'obeïssance deuë à son maître , jusques à s'oublier de sa qualité de pere;de sorte que si Dieu n'eut arrêté le bras d'Abraham,il n'eut regardé Isaac, que comme une victime , ou comme un hommage randu à la majesté de son souverain.

Quelle obeïssance ? en pourroit on trouver quelqu'une de cette force à moins de s'attacher à celle de l'homme-Dieu, dont toutes les demarches ont été uniquement reglées par les ordres qu'il recevoit de son pere, & qui n'a jamais rien fait,où il n'ait peu dire , *sicut mandatum dedit mihi pater,sic facio* mon pere commãde & j'obeïs,& comme si son pere n'eût pas été pleinement content de son obeïssance durant sa vie de trente trois années il l'a poussée jusques à la mort, & à la mort infame de la Croix, *factus obediens usque ad mortem , mortem autem crucis*, en quoi, il donna un bel exemple de la vertu,qu'il voulut étre le sujet de la predication de ses disciples , *docentes eos servare omnia , quæcunque mandavi vobis* , allez portez les hommes à m'imiter , & à payer à la majesté souveraine , le tribut de leur obeïssance à tous ses Commandements , comme je l'ay payé toute ma vie , & singulierement à ma mort.

Ioan.14

Ad Philip.c.2.

Or les Apôtres ont fidelement suivy cét avis, en leurs predications & leurs successeurs selon leurs instructions, en ont ainsi uzé, & en usent encore à ce jour , nous serions doncques tres punissables, si nous ne profitions pas de

leur zele, en nous randant souples, soumis & obeissans aux volontez de nôtre Dieu marquées en ses commandemens; ils sont doux, ils sont faciles, ces divins Commandemens, & si la corruption de la nature, y rencontre quelque chose de facheux & d'incommode, ou qu'elle nous invite à nous tirer de leur sujetion, que chacun de nous se dise avecque le Roy Prophete, *Nonne Deo subjecta eris anima mea?* Quoy, mon ame pourrois-tu bien te revolter contre les loix de ton souveraint? non, plutôt mourir que de les violer: Ah! il faut obeïr à ton Dieu, non seulement parce qu'il est ton souverain, mais parce qu'il est ton guide en la voye de salut; C'est la seconde partie de ce discours.

II. POINT.

La souveraineté divine ne commande pas seulement pour recevoir la soumission des hõmes, en qualité de tribut, mais encore pour avoir égard selon sa grande bonté, aux interets de ses sujets en les conduisant par ses saintes dispositions à la felicité, pour laquelle ils ont receu l'être; c'est ce qu'il me reste à montrer.

Pour cela, je dis avec S. Thomas, que la loy particulierement la divine est la regle & la juste mesure de nos actions, *Lex est regula, & mẽsura actionum, secundum quam quis inducitur ad agendum, vel retrahitur ab agendo.* En effet c'est la loy, qui me decouvre la route, par laquelle il faut que je marche, & me marque ensuite les sentiers dõt je me dois eloigner, en un mot; c'ét elle qui est la guide de mes demarches, & la lumiere de ma conduite. Ceci est indubitable,

1.2. 40. 22. *in corp.*

singulie

ſingulierement à l'égard de la loi divine, dont David revenant de ſon deſordre,& pretendant à la ſainteté fit toute ſa direction, & toute ſa regle *ad omnia mandata tua dirigebar*, en quoy ce Roy témoigna ſa ſageſſe;car la loy divine eſt la ſeule voye,qui ne peut donner lieu à l'égarement, parce qu'elle eſt l'ouvrage de la ſageſſe infinie,& de la ſainteté eſſentielle,dont elle porte le caractere imprimé ſur les actions, où elle eſt appliquée;Voila pourquoy le méme David la revet de deux attributs, qui mettent ſa conduite hors de tout peril, & qui nous font reconnoître la ſureté,qu'il y a de vivre ſous ſa direction le premier eſt marqué par ces mots. *Lex Domini immaculata*, la loy du Seigneur eſt toute ſainte, ou comme parle S.Thomas,elle ne permet aucũ deſordre,quelque petit qu'il ſoit, *nullam turpitudinem admittens*,en quoy elle a grand avantage ſur la loy civile, qui regle la police & les mœurs exterieures des gens,car bien qu'on flatte celle-cy de ſainteté ſur ce qu'elle commande l'honneteté & defend le vice contraire. *Lex ſancta,jubens honeſta,& prohibens contraria*, neanmoins on lit dans Rebuf, que malgré ſa ſainteté pretenduë,elle permet certains pechez, en ne les puniſſant point, par exemple la fornication, parce que dit ce Docteur, la foibleſſe de l'hõme eſt ſi grande, qu'il eſt au deſſus de ſes forces d'éviter toutes ſortes de vices *vitare omnia, vitia, eſt ſuprà purum hominem*, d'où il conclud, qu'il n'y a que la loy qui préte la main à l'execution d'un ordre auſſi ſevere, que celuy qui ne ſouffre aucun crime ſans chatiment, ſans vengeance & qui ait droit d'en uzer de

Pſ.118.

ff.de leg

cette sorte ; par consequent, que c'est uniquement, & incommunicablement la gloire de la loy Chrétienne, d'interdire & de punir toutes sortes d'excez, parce qu'elle seule supplée au manquement de force, par la grace qu'elle donne à ses sujets, *sola lex, quæ dat gratiam, debet omnia prohibere, ideo lex Christiana omnia vetat, & punit vitia.*

O que ceci appuye fortement l'eloge, que David à fait de la loy divine en la publiant innocente, & sans reproche, *Lex Domini immaculata*, qu'elle est loüable cette loy, en condamnant jusques à une parole oiseuse, *de omni verbo otioso reddent rationem in die Judicij.* Non elle ne se contente pas de punir les actions coupables, les fornications, les adulteres & les molesses, elle étend sa rigueur jusques aux pensées d'impureté, & à toutes les autres qui vont au mal. *Lex Domini immaculata*; c'est là le premier attribut de la loy que Dieu nous a donnée pour nous servir de guide; elle est sainte, ou comme l'écrit saint Paul, elle est irreprehensible.

Le second caractere qu'on luy attribuë, n'est pas moins considerable pour ce qui nous touche, c'est qu'elle nous communique sa sainteté, elle est doncques toute sainte, ainsi que nous l'avons reconnu, elle est sanctifiante, comme nous l'allons remarquer, *lex Domini immaculata, convertens animas.*

C'est ce que nous apprend l'experience de tous les jours. Voila un esprit dans le libertinage, une ame dans un desordre universel ; ce libertin, cette ame perduë de conscience, n'aura pas plutôt fait habitude avec la loy & les

comman

Digitized by Google

commandemens de ſon Dieu, en ſe reglant par eux, que ce ne ſera plus ce ſcandaleux, & cette debauchée, ce ſeront gens d'exemple, & de probité, *Lex Domini convertens animas.*

Mais comme en opere-t'elle, ce merveilleux & cét aimable changement? le voicy. Premierement elle leur decouvre la laideur humiliãte du vice, où ils s'étoient malheureuſemet engagez, c'eſt pourquoy S. Gregoire le grand compare les commandemens divins à des miroirs. *Sunt ſpecula in quibus ſe anima aſpiciant, & ſi in eis ſit fœditas, deprehendunt.* Souvent on a le viſage mal propre & fort ſale ſans le ſçavoir, l'on s'approche par rencontre d'un miroir, ah! s'écrie-t'on, que ſemble-je? & l'on y remedie au méme temps, voila le ſimbole de l'obligation, que l'on a à la loy divine, car elle nous decouvre le pitoyable état que la paſſion, & le libertinage deroboit aux yeux de l'ame; par la loy, dit l'Apôtre, l'on connoit le peché, *per legem cognitio peccati.* hom. 17. in Evãg. Ad Rom. 3.

En ſecond lieu apres que la loy divine nous à montré à nous mémes, & qu'elle nous a chargé de confuſion par la vüe qu'elle nous a donnée de nôtre vie brutale & ſcandaleuſe, elle nous preſſe doucement & fortement, à prendre la reſolution de nous tirer inceſſamment de l'infamie dont nous rougiſſons, & de ne nous plus regler que par les Commandements de Dieu, leſquels ſeuls nous peuvent garantir de cette confuſion. *Vtinam*, diſons-nous avec David, *utinam dirigantur viæ meæ ad cuſtodiendas juſtificationes tuas, tunc non confundar cum perſpexero in mandatis tuis.* Pſ. 118

Il eſt vray, que ce ſeroit peu de nous mon-

trer la mauvaiſe poſture ou nous nous trouvons,& de nous en donner tant d'horreur,que nous propoſions de prendre d'autres meſures; car nous avons un ſi furieux panchant au deſordre & à la ſatisfaction des ſens,que ſi la loi divine ne nous gratifioit que de ſes lumieres, elle ne parviendroit pas à ſes fins, qui ſont de nous convertir entierement, *Lex Domini convertens animas*,elle fait doncques une ſeconde demarche; en nous gratifiant d'un puiſſant ſecours, à la faveur duquel nous reſiſtons fortement à nos inclinations, & nous détruiſons nos mauvaiſes habitudes.

C'eſt dont Origene nous inſtruit,en parlant de la loy,comme d'une accoucheuſe, celle-cy rend de fort bons offices aux femmes qui ſont au travail d'enfant, car il arriveroit ſouvent ſans ſon induſtrie, qu'elles periroient en s'accouchant, ou qu'elles perdroient leurs enfans. Voila,dit ce ſçavant homme, voila l'image du ſecours obligeant que l'on reçoit de la loy divine, car les ames pleines du deſir du ſalut, & des vertus qui y contribuent, rencontrent des difficultez dans l'execution de leur bonne reſolution, leſquels la feroient echoüer, ſi la loy dont nous parlons, n'acouroit à leur aide, pour leur faire enfanter heureuſement le beau deſſein qu'elles ont conceu,

hom. 2. in Joſuë *Reluctantes voluntates, ad vitam, & mores ſecundum rationem pariendas obſtetricis in morem juvat.*

Mais ſi quelqu'un m'oppoſoit, que malgré ces ſaints deſirs enfantez & reduits à la pratique, les ames converties auront encore peine de ſe ſauver des atteintes des vitieuſes inclinations,

tions qui leur reſtent apres leur changement, de vie, je luy repondrois que la méme loy y pourvoit, & que pour cela l'écriture l'appelle une loy de feu *in manu ejus ignea lex*, & cela avec grande Iuſtice, dit la gloſe, puiſqu'elle brule tous les vices dans le cœur, ou elle entre, *quia inſtar ignis omnia vitia comburit.* Deut. 33

En effet, le premier article de la loy divine brule les idoles, auſquelles on donnoit la preference ſur le Createur, apres quoy il eſt aiſé d'adorer uniquement & d'aimer ſouverainement un ſeul Dieu; Le ſecond éteint en nous, le parjure, le blaſpheme & la profanation du nom divin; Le troiſiéme ruine l'impieté & le defaut de devotion en nous appliquant au culte de Dieu par la vertu de religion; Le quatriéme fait mourir l'ingratitude, le mépris & la deſobeiſſance à l'égard des parents, en nous obligeant à les aimer, & à leur porter grand reſpect; Le cinquiéme deſarme la haine, la vengeance & la violance, nous defendant de nuire à la perſonne du prochain, à ſa reputation & à ſa fortune; Le ſixiéme ne laiſſe point de lieu en nos veines aux flammes impudiques, en nous ordonnant une chaſteté propre de nôtre état; Le ſeptiéme éloigne la paſſion inſatiable du bien, que ſouvent l'on recherche mémes, par d'injuſtes voyes. Enfin tous les commandements de concert, nous delivrent des vices, & nous font triompher des funeſtes inclinations au mal; *ignea lex, quia omnia vitia, inſtar ignis, comburit.*

Voila ce qu'opere cette divine loy également ſainte & ſantifiante; ce n'eſt pas que je ne ſçache qu'Ariſtote enſeigne, qu'il n'eſt point

de

de legiſlateur, qui n'ait pretandu de reformer
1.*Ethic.* la vie des hommes par ſes loix, *Voluntas cujuſlibet legiſlatoris eſt facere homines bonos*, mais l'experience a fait reconnoitre que tres ſouvent ils ont pris de fauſſes meſures, & que leurs reglements ont cauſé de grands deſordres, & de ſi facheux ambarras, qu'ils ont deſolé les republiques, Dieu donques eſt ſeul incapable de ſemblables mépriſes en creant des loix; car elles ont toutes leur poids, leur nombre & leur meſure, tout y eſt bien concerté, tout y eſt dans une parfaite juſtice, ainſi tout y eſt ſaint & ſantifiant.

Mais ſi vous y ajoutez la conſideration du legiſlateur, toutes les difficultez qui ſe rencontrent en l'obeiſſance que l'on rend à ces adorables loix s'évanoüiront, ou certes, elles paroitront ſi foibles, que nous en joüirons; car en premier lieu, nous ſerons cõvaincus, que c'eſt un charme diabolique & une pernicieuſe politique, de nous repreſenter les commandements divins incommodes & peu proportionnez à nos forces contre cette proteſtation de S. Jean, *mandata ejus gravia non ſunt*, contre ce que
1.*Ioan.* 5 *v.* 30. Dieu méme en aſſeure en ces mots du Deuteronome, *mandatum, quod tibi præcipio, non eſt ſupra te*; contre ce que Jeſus-Chriſt en a témoigné, diſant que ſon joug eſt doux, & que les charges qu'il nous impoſe ſont legeres.
Mat. 11 *Iugum enim meum ſuave eſt & onus meum leve*; contre ce qu'en dit l'experience d'un grand nombre de jeunes hommes & de jeunes filles, qui luy ont fidelement obſervez avec facilité, & avecque plaiſir, enfin contre ce que David publie, que les ordonnances de Dieu ſont plus douces

douces que le miel & plus ſouhaitables que l'or, *deſiderabilia ſuper aurum, & dulciora ſuper mel, & favum.* Pſ. 11,

Toutefois quād on accorderoit, que dans leur obſervation il y a de la peine & de la mortification. La ſeule penſée d'un Dieu, qui cōmande, ſuffit pour enchanter tous les travaux qu'il y faut eſſuyer. Quoy un Roy fait des ordres qui exigent de ſes ſujets une ſoumiſſion heroïque, il envoye ſes ſoldats & ſes Capitaines à un aſſaut à travers le feu, le fer les mouſquets & les canons, le peril y eſt viſible, pluſieurs y perdront la vie, ou y ſeront dangereuſement bleſſez, & neanmoins l'on y court, ou plutôt l'on y vole, parce que le commandement du Souverain oblige de fermer les yeux au peril *æſtimatio ſuperioris pariendi difficultates exarmat.* Nierem. que n'operera donc point la vüe d'un Dieu? ne gagnera-t'elle pas nos cœurs, & ne leur fera t'elle pas ſurmonter tout ce que ſes ordres pourroient avoir de dur, & de farouche?

Allons donques ou Dieu nous apelle, obeiſſons à ſes volontez, ne nous meſurons point par nos foibleſſes, puiſque le tout puiſſant nous porte ſur ſes bras en l'execution de ſes ordonnances. Quoi! Euſebe d'Emiſſene, aïant été obligé par ſon Prélat de prêcher ſans s'y être diſpoſé, monte en chaire, diſant. Ie ne conſidere pas mes forces dans la perſuaſion, que je pourrai venir à bout de ce que mon Prelat m'ordonne, c'eſt là peut-être une flaterie; mais. C'eſt une verité inconteſtable que les commandements de Dieu ſont accompagnés de puiſſantes graces, de ſorte que

Digitized by Google

chacun peut dire à meilleur titre qu'Eusebe je puis tout ce que l'on me commande. *Quod imperari video, posse me credo.* Oüy mon Dieu ordonnez, J'obeïraj, defendez, je m'abstiendrai & par mon obeïssance, je païerai le tribut, qu'en qualité de sujet, je dois à mon Souverain, & au même tems j'aurai en l'execution de vôtre volonté un guide, qui me conduira surement à la perfection de mon état.

Ce sont là les deux reflexions, que j'avois entrepris de mettre en leur jour, mais pour en recuillir du profit nous avons deux choses a observer. La premiere regarde le passé, la seconde pourvoira à l'avenir, pour le passé. Imitons le Roy Prophete, pleurant amerement nos desobeïssances aux ordres de Dieu, & detestant nos rebellions contre ses volontez intimées dans le decalogue. *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.* *Ps.* 118.

Pour l'avenir disons avecque le même David: mon Seigneur, ma soumission à tout ce, que vous exigerez de moi fera tout mon patrimoine: *portio mea Domine dixi, custodire legem tuam,* oüi vos commandements me seront plus chers, que l'or, & le topase *dilexi custodire legem tuam super aurum, & topasion.* *ibid.*

Il ne reste plus qu'a donner, à nôtre obeïssance toutes ses dimensions. C'est premierement qu'elle doit étre universelle & sans exception: *docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis*, ainsi elle doit s'estendre aux grandes & aux petites choses, aux facheuses, & aux commodes enfin à toute la loi sur peine de tout perdre suivant l'avis de Saint Jaques

ques. *Quicumque totam legem ſervaverit, offendat autem in uno factus eſt omnium reus.* c'eſt a dire que garder exactement tous les commandements de Dieu, à un ſeul prez, c'eſt ne rien faire, parce que c'eſt choquer la ſouveraineté du legiſlateur, qui les a tous également établis. c. 2.

La ſeconde dimenſion de nôtre obeïſſance, c'eſt d'étre conſtante, & avoir la durée de celle qui dit à Dieu *cuſtodiam legem tuam ſemper* en ſanté, en maladie, en la proſperité, en l'adverſité en la vie a la mort *ſemper*: c'eſt là la devotion ſolide, & eſſentiele, ſans elle toutes les autres ne ſont que des devotions ſophiſtiques celle-ci étant ſeule qui opere le ſalut. *Si vis ad vitam ingredi, ſerva mandata.* C'eſt pourquoy il nous faut lier inſeparablement à cette obeiſſance univerſelle, & conſtante, qui ſeule nous ouvrira le Ciel: Dieu nous en faſſe la grace. Pſ. 118.

SERMON

Digitized by Google

SERMON
POUR LE SECOND Dimanche apres Pentecôte, qui eſt dans l'Octave du S. Sacrement.

Et cæperunt omnes excusare, Lucæ, c. 14.
Tous comme de concert, commençerent de s'excuſer.

Pretextes pour ne pas communier ſouvent.

IL faut avoüer qu'il y a autant d'égarement & de renverſement de bon ſens en la conduite des hommes pour ce qui touche le ſalut & le grand interêt de l'eternité, qu'il paroit d'adreſſe & de prudence en la conduite des affaires du temps & des bagateles, que l'opinion a miſes en eſtime dans le ſiecle.

Et à parler nettement de ce qui ſe paſſe dans la vie, qui n'entreroit pas en ce ſentiment, quand on voit d'une part, les ſoins empreſſez pour le bien & pour le vain honneur, & de l'autre côté l'indifference & la froideur étrange, que l'on remarque pour les choſes de Dieu.

A-t'on

Digitized by Google

A-t'on jamais rencontré des gens qui s'excuſaſſent de recevoir de l'argent & de l'or quand on leur en preſente, ou des charges utiles & honnorables, quand on les leur offre à peu de fraiz ; mais abordez ces ardens & ces échaufez pour la vanité & pour l'interêt, decouvrez-leur un expedient ſeur & aiſé pour s'enrichir de graces & pour meriter la gloire du Ciel, combien de defaites, ou de mauvaiſes raiſons apporteront-ils, pour n'étre point obligez de ſe ſervir de cette belle occaſion.

C'eſt de quoy nous avons l'exemple dans l'Evangile de ce jour, & dont nous nous entretiendrons un peu plus à loiſir apres avoir dit avec reſpect.

AVE MARIA.

Que peut-on dire de ce pere, qui en faiſant ſon teſtament, apres avoir nommé ſon heritier & partagé ſes enfans, fait des legats conſiderables à ſes amis avec la condition la plus extravagante & la plus inhumaine que l'on puiſſe imaginer; c'eſt qu'il ordonna, que ſes legataires auparavant que de toucher ce qui les regardoit, ſeroient obligez de mettre en pieces ſon corps ; & de le manger en public, c'eſt à dire qu'il pretandoit de faire autant d'antropophages, qu'il enrichiroit de gens en voicy la clauſe, *omnes, qui in teſtamento habent legata prater filios meos, conditione hac percipient quæ dedi, ſi corpus meum in partes conciderint, & coram populo comederint.* *Petron. in ſatyr.*

Que doit on juger de cette condition ? n'eſt elle pas de celles, que l'on traitte d'Inofficieuſes dans la Juriſprudence, & qui étant brutale, &

Digitized by Google

& contraire aux bonnes mœurs, ne doivent point étre considerées. Mais si on demandoit quel motif pouvoit faire naître une pensée si peu honnéte en l'Esprit de ce testateur, je dirois, qu'il est assez difficile d'en étre informé, toutefois ma conjecture seroit, qu'il desiroit de revivre en ses amis, parce que mangeant sa chair ils la convertiroient en leur substance,& lui donneroiét lieu quelque mort, qu'il fût,de recevoir une seconde vie, ou plûtôt. Je croirois, qu'ayant aimé ses amis avecque passion, & n'ayant peu satisfaire, ces amour durant sa vie, en luy procurant l'union que l'amour inspire, il pretandoit d'en joüir apres la mort, en devenant une méme chair, animée d'une méme ame avec ces personnes, qui luy avoient éte infiniment cheres.

Quoy qu'il en soit sans penetrer plus avant dans cette grotesques dispositiõ, je suis parfaitement instruit du dessein du fils de Dieu, qui en faisant son testament. *Hic calix novum testamentum*, & legant son Royaume à ses amis sous le nom de vie eternelle leur impose une obligation indispensable de manger sa chair. *Nisi manducaveritis carnem filij hominis, non habebitis vitam in vobis.* Comme s'il disoit la vie de grace,que je vous donne, & la vie de gloire, que je vous promets, dependent de l'usage du Saint Sacrement, qui est figuré dans le grand Festin: dont parle nôtre Evangile, & ou nous sommes invitez avec une foule d'autres conviez *fecit cœnam magnam & vocavit multos* C'est pourquoy nôtre bonne fortune est attachée a la sacrée table de l'Autel, & a la frequente communion,sans quoy nous souffrirons

souffrirons la disette des graces & des vertus, qui sont la vie veritable de nos ames.

De là est, que les Sains Peres considerant le dechet des mœurs, & de la probité dans les Crétiens de leur siecle comparée à la sainteté des fideles anciens, ils ne randent coupable de ce relachement que la negligence & l'omission de la coutume de communier souvent; car ils sont persuadez que la ferveur & l'innocence de l'Eglise primitive étoit le bel effet de la communion de tous les jours.

Certes à ne point dissimuler, se peut-on assez étonner de nôtre conduite, & quel blâme ne merite-elle point ? Quoy ! l'homme-Dieu nous fait l'honneur de nous appeller à son festin, & il en a fait les fraiz avec un appareil, & une magnificence divine *parata sunt omnia*, toutefois par un degout, qui merite grand châtiment, nous nous en excusons, & par un mépris outrageux à celuy qui nous y veut regaler avec une bonté surprenante, *cœperunt omnes excusare.*

Or pour justifier cette insolente conduite, nous uzons de deux defaites, qui ont quelque apparence de raison, mais qui effectivement sont ridicules, ainsi que vous l'allez voir dans les deux parties de ce discours. *Divisio.*

I. POINT.

La premiere de ces mauvaises excuses, prent un beau visage, & se couvre d'un titre tres specieux ; puisque c'est par respect qu'on ne communie pas, & que la devotion manque, c'est pourquoi l'on fait conscience d'obeïr à l'invitation de communier souvent,

que l'on fait dans les livres ſpirituels, dans les Predications, & à quoy nous ſollicite l'exemple de pluſieurs bonnes ames, en un mot dira quelqu'un; Si je me retire de la ſainte table, c'eſt par reverance, voila un beau mot, s'il n'étoit un pretexte de lacheté, comme il eſt aiſé de le reconnoître.

Je demeure d'accord du grand reſpect qui eſt deu au Sauveur dans l'Euchariſtie, je ſçay que S. Denis appelle le banquet de l'Autel un feſtin de circonſpection & de reflexion *convivium inſpectionis*, oüy c'eſt un feſtin de regard, & ce regard ne s'arrête point au dehors & à ce qui frappe les yeux, mais il penetre le dedans, & paſſant au delà des eſpeces Euchariſtiques, il enviſage Jeſus-Chriſt preſeht, & inſpire des reſpects proportionnez à la grandeur d'un homme-Dieu. Ce qui oblige S. Bernard à dire que la chair & le ſang du Verbe Incarné exige une reverence infinie. *O ſanguinem ſummè reverendum?* Car s'il a été nôtre rançon en la Croix, s'il eſt nôtre nourriture dans le Sacrement, en l'un & en l'autre de ces deux états, il eſt digne d'un ſouverain reſpect, *O ſanguinem ſumme reverendum in altari poculum, in cruce pretium.*

En effet, comme la familiarité ſeroit extremement blamable en cét endroit, elle ſeroit punie du rebut que receut la Madelaine, lors que le Sauveur luy defendit de le toucher, *noli me tangere*, cette ſainte amante accoutumée à converſer familierement avec Jeſus-Chriſt durant ſa vie mortele, & ne le conſiderant pas dans une plus haute elevation apres ſa reſurrection, elle pretandoit de traitter avec luy dans

une

Digitized by Google

une egale liberté,en quoy S.Chryſoſtome dit, qu'elle manqua de lumiere, parce que la joye luy deroboit la penſée de la gloire ou le Sauveur étoit entré,*mihi videtur ex lætitia, nihil magnum cogitaſſe*; elle étoit ſi ravie de le voir reſuſcité,qu'elle ne raiſonnoit point ſur ce changement d'état & de condition, qui exigeoit qu'elle en conçeut de bien plus hauts ſentimẽts, & qu'elle fut dans une reſerve plus reſpectueuſe,ce ſeroit, diſ-je,la faute de qui allant à la Cõmunion,ne prẽdroit pas des yeux aſſez ſpirituels pour donner à travers les envelopes du pain juſques dans le miſtere qu'elles couvrent, & pour luy inſpirer le diſcernement & la circonſpection que demande cét adorable feſtin, *convivium inſpectionis*. *Hom. 85 in Ioan.*

Ici S.Cyrille & S.Jean de Damas en trouvent une belle figure en l'action du Seraphin, qui prit ſur l'Autel un charbon allumé, ſe ſervant de pincettes d'or; car ce charbon ardent repreſente Jeſus-Chriſt dans le S. Sacrement, & ces pincettes d'or, marquent le reſpect que les Anges ont pour la ſainte Euchariſtie, *non cogitas*,diſent-ils,*quod Angeli huic ſtupendæ mẽſæ aſſiſtunt & cum reverentia illam circumvallant.* Ah!pleut à Dieu,que nous euſſions la vüe aſſez penetrante pour decouvrir la poſture des intelligences autour de l'Autel;ah!que leur contenance,& leur ſaint tremblement imprimeroit de crainte reſpectueuſe dans nos ames à l'égard de la majeſté divine, qui reſide ſous les eſpeces ſacramenteles?il eſt vray que le grand S.Auguſtin eſt bien fondé, quand il nomme l'Euchariſtie le myſtere de l'humilité du fils de Dieu,car il y paroit plus anneanti que dãs l'In-

carnatiõ,ou il a du moins le visage d'un homme;mais on ne peut imaginer de plus remarquable abaissement en luy,que de le considerer revetu des chetifs accidents du pain & du vin, neanmoins cette etrange humiliation merite d'autant plus d'honneur,que plus il a ravalé sa Majesté.

C'est de ce respect, que Miphiboset fils de Jonatas nous fait une belle instruction. David luy promet sa table, *comedes panem in mensa mea*, à ces mots ce mal-heureux Prince,heritier de la funeste avanture de son pere & de son ayeul Saül,bien loin de s'élever en vüe de la grace qu'il recevoit de David,se jetta aux pieds de son bienfaicteur,& saisi d'un sentiment d'humilité,il s'écria; Ah! quelle faveur fait vôtre majesté à un pauvre garçon,qu'elle ne devroit regarder que comme un chien mort, *qui adorans dixit,quis ego sum, ut respicias super canem mortuum similem mei*,voila un compliment aussi rempli d'estime pour David,qu'il fut modeste pour Miphiboset, & qui nous fait un bel original à copier, lorsque le fils de Dieu nous invite à sa table,où il nous presente,non point de viandes communes, mais sa chair & son sang,car il est de nôtre devoir de nous y disposer avec de profondes adorations suivant le conseil de Saint Jean Chrysostome, *adora & manduca.*

2. Reg. 9.

Hom. 6. ad Nest.

Je suppose encore, qu'outre ce respect proportionné à la grandeur de Dieu, & à nôtre petitesse,il faut porter à la Communiõ une autre disposition,c'est à dire s'en rendre digne par l'innocence & par la saintеté du cœur,suivant ce que la belle ceremonie de l'Eglise ancienne nous

nous en apprend par la bouche du méme Patriarche de Conſtantinople qui écrit qu'immediatemẽt devant la Sainte Meſſe, & par conſequent devant qu'on s'approcha de la Sacrée Euchariſtie, le Diacre s'écrioit *Sancta Sanctis*, comme diſant, que qui n'eſt pas ſaint, ne communie point, parce que les choſes ſaintes n'étant que pour les ſaints, qui n'a pas la ſainteté, ſe doit eloigner du banquet de l'autel, à quoy S. Chryſoſtome ajoute, je ne diſpute pas, s'il eſt meilleur de recevoir l'Euchariſtie ſeulement à Paques, que de la recevoir frequemment durant le cours de l'année, mais je dis, que qui a la conſcience nette de peché au point qu'elle ne luy reproche aucun attachement au mal, ou à l'ocaſion du crime il peut communier tous les jours; *qui cum mundâ conſcientiâ, cum vitâ irreprehenſibili, iſte ſemper accedat*, au contraire, qui n'eſt point dans cette probité de vie, ne doit jamais aller à la divine table, *qui tales non ſunt ne quidem ſemel.*

La raiſon en eſt, que qui reçoit indignement le S. Sacrement merite d'étre l'objet de la vengeance de Dieu, comme qui le reçoit dignement reçoit les effets de la bonté divine, *dignus ſuſcipit effectus bonitatis, indignus ſeveritatis*, ce que S. Paul dit en d'autres termes, lors qu'il écrit aux Corintiens, que qui vient à l'Autel ſans une deüe diſpoſition, il en fait un tribunal, & d'un feſtin de vie une ſentence de mort y mangeant des arrets, & y beuvant des ſupplices, *qui manducat, & bibit indignè judicium ſibi manducat & bibit*; c'eſt pourquoy S. Chriſoſtome conſidere une communion indigne, comme le viatique d'un plus cruel enfer; il faut donc-

D. Tho. opuſc. de Sacr. c. 53.

1. Cor. 11

ques recevoir l'auguſte Sacrement, ou l'on mange l'adorable chair de l'homme-Dieu, avec grande innocence, puiſque c'eſt une action qui ſe termine à la reception d'un Dieu.

1. Paral 22.

A la verité, quand on fait reflexion que David ayant deſſein de faire bâtir un temple à Dieu, & de laiſſer à ſon fils de quoy en faire la depance, il amaſſa des ſommes immenſes, c'eſt à dire deux mille ſept cents quarante cinq millions, cinquante-un mille ſix cents ſoixante ſix ducats d'Eſpagne, outre une prodigieuſe quantité de perles, de fer, & de cedres propres à être mis en œuvre; en cette veuë on doit avoüer, que ce Roy avoit ſujet de dire, *totis viribus meis præparavi impenſas Domui Dei.* I'ay fait tous mes efforts, pour aquerir un treſor capable de ſoutenir les fraiz neceſſaires pour bâtir une maiſon magnifique & digne de loger, non pas un homme, mais le createur de l'homme & de l'univers, *non enim homini, ſed Deo præparatur habitatio*; d'où je tire, que ſi pour placer l'arche d'alliance ſous la figure de laquelle Dieu devoit être adoré, il a été de bienſeance de prodiguer tant de millions d'or, l'on doit conclurre combien extraordinaire doit être la diſpoſition d'une ame, qui pretend de loger en ſon cœur celuy dont l'arche d'alliance n'étoit qu'une foible repreſentation, ou Dieu faiſoit paroitre de temps en temps quelque eclat de ſa gloire en y prononçant ſes oracles.

Au reſte la neceſſité de cete excellante diſpoſition à la Communion, étoit ſi bien gravée dans l'eſprit des Chrétiens, que le Cardinal Baronius raconte, qu'en l'année mille & quatre un Prelat mal intentionné pour quelques-uns

ques-uns de ſes dioceſains, & deſirant de s'en vanger en les detournant de la frequentation du S. Sacrement, il faiſoit ce compliment à chacun d'eux en particulier, lors qu'il leur preſentoit la ſainte hoſtie, recevez-la, ſi vous en étes digne, *ſi dignus es accipe*, à ces mots, comme ils étoient bien eloignez de ſe croire dignes de recevoir Jeſus-Chriſt, ils étoient ſaiſis de grande frayeur, les plaintes en furent portées au Roy Robert, qui envoya faire à cét Evéque des reproches proportionnez à ſa faute, & à dire vrai, qui auroit été auſſi temeraire qu'il l'auroit falu étre pour oſer repondre *dignus ſum* & en ſujte pour vouloir communier ſous cette condition.

Il eſt doncques inconteſtable, qu'il faut ſe preparer ſoigneuſement à la Communion, & y porter grand reſpect & grande innocence, ſuivant l'ordre de l'Apôtre, *probet autem ſeip-ſum homo, & ſic de pane illo edat.* Toutefois d'en conclurre contre la frequentation du Sacrement, c'eſt le dernier des abus, ainſi qu'il eſt aiſé de le montrer. 1. Cor. 11. 18.

Je n'ay point de devotion, dira quelqu'un, je ſuis dans une étrange diſſipation d'eſprit en priant Dieu, & j'ay peu de ferveur, peu d'empreſſement pour les choſes ſpirituelles; partant, qu'elle apparence, qu'en cette mauvaiſe ſituation d'ame je reçoive mon Sauveur? voila une concluſion peu raiſonnable, où mémes fort extravagante, car il en faloit tirer une, toute oppoſée à celle-là, diſant. Donc je dois aller à la ſainte table & chercher la devotion, la ferveur, & le goût des choſes ſpirituelles dãs leur ſource, qui eſt Jeſus-Chriſt dans le Sacrement, cõ-

Digitized by Google

me le Docteur Angelique l'a bien reconnû, lors qu'il nomme la Divine Euchariſtie *dulcedo in ſuo fonte deguſtata*; En effet ce fut ſur l'Autel, où le Seraphin trouva le charbon ardent, dont il purifia les levres du Prophete, & où l'on rencontre l'aimable feu, qui brule la tiedeur des cœurs, & qui y allume la fervente devotion.

Que diroit-on d'un malade qui parleroit en ces termes: je ne veux pas m'adreſſer au Medecin parce que je ſuis trop malade, ou d'un pauvre qui s'excuſeroit d'aller à la porte du riche, parce qu'il meurt de faim, ſans doute ce pauvre & ce malade paſſeroient pour des extravagants, & par une compaſſion chrétienne, l'on tâcheroit de perſuader à l'infirme de conſulter le Medecin, & au pauvre d'importuner les gés, qui ont de quoi luy dóner du pain, oril faudroit garder une pareille conduite à l'égard de celuy qui refuſe de s'approcher du feu, parce qu'il eſt tout glacé, & ayant pitié de ſa folie, on le contraindroit avec charité de s'aller chauffer.

Or l'on condáne dóc ſa propre extravagance en celle de ces gens; car l'on eſt pauvre de vertu & on s'abſtient d'un ſacrement qui donne la grace pour s'en enrichir: L'on eſt malade de paſſions & de pechez, & l'on s'éloigne du ſouverain medecin qui crie à moy malades, & je vous gueriray. *Venite ad me omnes qui laboratis & ego reficiam vos*; L'on eſt froid & glacé en la vie ſpirituele, l'on nous decouvre un braſier dans l'Eucariſtie capable de nous mettre en feu, pour ce qui regarde le ſervice divin, toutefois on ſe defend de s'en approcher.

Mais quel ſentiment pourroit-on prendre, ſi

à

Digitized by Google

à tous ces desordres,dont nous venons de parler,l'on ajoute l'inclination à l'impureté , dont peut-étre l'on est fort inquieté,ne continueroit un pas à s'étonner de l'egarement de celuy qui en sent les funestes atteintes, & qui ne court pas incessamment à la sainte table,ou il trouveroit le remede à ce maudit penchant à la sensualité , & ou l'on mangeroit une chair vierge,comme l'on y boit un vin qui fait les chastes, *Vinum germinans virgines.* Zach.11

Enfin l'on ne produit que de mauvaises defaites,pour s'excuser d'aller an grand festin,ou le sauveur nous invite;car de se vouloir couvrir de l'avis de S.Paul,sur ce qu'il ordonne,que l'ó s'eprouve anparavant, on ne s'y oppose point, mais il faut s'informer des saints peres,en quoi consiste cette preparation necessaire pour la Communion.

Voici comme l'un d'eux s'en explique, *pura conscientia est quando non habet de præterito justam accusationem , de præsenti injustam delectationem,de futuro iniquam voluntatem.* Hugo. Tout le secret de cette pureté , quand il s'agit du passé, c'est d'avoir fait une bonne confession,de sorte que la conscience ne reproche aucun peché mortel que l'on n'aît decouvert au Prêtre,avec un grand regret d'avoir offencé Dieu , accompagné d'un ferme propos de ne plus retomber dan le crime,& si l'on parle du present en matiere de pureté du corps & d'ame;c'est de conserver une extréme horreur du peché , & que biẽ loin d'étre touché de quelque plaisir dans le souvenir des crimes passez , l'on en fasse son supplice & un objet de detestation;Enfin pour l'avenir , cette pureté paroit non seulement en evitant

evitant avec grand effort l'offence de Dieu, mais encore les ocasions d'y retomber, sans quoy il seroit visible que l'on n'auroit pas une veritable volonté de reformer sa vie, ainsi qu'on la promis à son confesseur.

Un autre pere nous regle en cette disposition necessaire à la Communion, par celle que la nature exige pour la nourriture du corps, laquelle demande deux choses, la vie & l'action: car en premier lieu la viande seroit inutile à un mort, secondement, celuy qui mange doit agir par sa chaleur sur la nourriture qu'il a prise en la cuisant, & en la changeant en chile, & puis en sang, aussi voit-on, qu'elle nuit a un estomac foible & sans vigueur, bien loin de luy profiter; de méme le sacré pain de l'autel presuppose la grace en ceux qui le mangent; c'est pouquoy la Theologie le nomme le pain & le sacrement des vivans; outre cela, il exige quelque action propre de cette vie, des actes de foy', d'esperance, de charité & de desir de s'unir à son Createur, *debemus esurire Christum cibum nostrum, intimo corde desiderando.*

D. Tho. cit.

En un mot trois choses nous disposent à la Communion, la premiere une Confession bien conditionnée, qui nous tire de l'impureté du peché mortel, sans quoy nôtre cœur seroit une voirie, & comme parle S. Augustin, on jetteroit dans une puante cloaque une chair & un sang, qui ont racheté le monde, *pretium mundi mittitur in sterquilinium.* La seconde c'est la foy, qui nous faisant croire un Dieu caché sous le voile du Sacrement, nous porte à un profond respect avec lequel nous disons de cœur plus que de bouche, *Domine non sum dignus, ut intres sub*

Digitized by Google

ſub tectum meum. La troiſiéme, c'eſt la charité qui embelit, qui dore l'ame & la rend plus brillante & plus magnifique que la ſuperbe châbre de Juſtinien, laquelle au rapport de Suidas, étoit toute d'or maſſif, avec ſes diſpoſitions nous trahirions nos interets, ſi nous nous diſpâſions de la frequente Communion, car il n'y a point de Chrétien qui ne doive dire avec ſaint Ambroiſe, comment ne ſerois-je pas aſſidu à la ſainte table, puiſque ſi toutes les fois que le ſang de Jeſus-Chriſt eſt repandu & diſtribué, les crimes en ſont effacez; il m'eſt tres important de m'en approcher tres-ſouvent pour y recevoir le pardon de mes pechez, & comme je commets tous les jours des fautes, tous les jours j'en iray recevoir l'indulgence, *qui pecco ſemper debeo ſemper accipere medicinam.*

Allons doncques ou le fils de Dieu nous invite, ou les ſaints Peres nous portent & ou nos beſoins nous appellent; mais ô malheur! la pareſſe & la coutume pernicieuſe nous en detournent, & ſi le pretexte du defaut de devotion, ſi l'excuſe du reſpect deu au Sacrement manque, on recourt aux affaires accablantes, ou à l'attachement aux plaiſirs, dont on ne ſe veut pas priver, *cæperunt omnes excuſare, villam emi, uxorem duxi,* c'eſt la ſeconde defaite, qu'il faut ruiner, en la ſeconde partie de ce diſcours. *l. 4 de ſacr. c. 6.*

II. POINT.

Choſe étrange! s'écrie un grand homme, l'on trouve du temps pour manger, pour dormir, pour ſe divertir, & l'on n'en trouve point pour s'appliquer à l'affaire importante du ſalut auquel

quel rien ne peut contribuer, comme la frequente communion, parce que l'on y a grand commerce avecque le Sauveur, *nemo vacat, eum ad Christum veniendum* ? venez mes amis, dit Jesus-Christ en la personne de l'époux, venez, je vous veux regaler, *venite amici, bibite carissimi*, Venez, dit-il, à mon festin, où je vous invite amoureusement, & ou tout est prêt, cependant nôtre Evangile nous apprend, qu'il n'y en a pas un qui ne refuse cette faveur *cœperunt omnes excusare*, l'un s'excuse sur les affaires de la campagne, en disant, j'ay acquis un beau bien, je suis obligé de l'aller voir *villam emi & necesse habeo exire, & videre illam*, un autre doit aller epreuver cinq paires de bœufs qu'il a achetez, *juga boum emi quinque*, *& eo probare ea*, un troisiéme s'en dispance, sur ce qu'il s'est nouvellement embarqué dans le mariage, *uxorem duxi*, comme s'il disoit je suis enchainé, & possedé par le plaisir des sens; en un mot pas un ne trouve du loisir, pour se disposer à s'aprocher de Jesus en l'Eucharistie; pourtant s'il y avoit dix, vingt, trente loüis d'or à recevoir apres la Communion, tout s'y disposeroit, & malgré les affaires il y auroit foule au pied de l'Autel, l'invitation mémes y seroit superflue, & les raisons, pour y attirer les gens seroient assez inutiles. O! egarement des Chrétiés! quelque peu d'or les ebloüit, quelques bagateles du siecle les entrainent, & le S. Sacrement qui est le tresor des graces, & ou se distribuent les richesses de l'eternité, demeure en solitude, bien que l'inspiration du Ciel nous sollicite d'y aller, & y employe une espece de violance, suivant le commandement du maître de ce divin

banquet

banquet *compelle intrare*, neanmoins on refuse ce parti, parce que l'on est infatué, ou de vanité ou de sensualité, ou d'avarice. L'on a traitté, dit-on d'une seigneurie dont on est empressé, & dont on veut porter le nom pour se distinguer du commun. voila pour l'honneur, l'on a aquis des bœufs, c'est l'affaire de l'interest; l'on a pris femme, cela touche la sensualité, tant-y a l'on ne peut se randre en la sale du festin, à quoy on ajoute que la frequente Communion n'est propre qu'aux Ecclesiastiques, qu'aux Religieux, qu'aux femmes devotes, & aux gens de grand loisir.

O Dieu, quel aveuglement! car d'ou pourroit naître ce pernicieux desordre, que du peu de lumiere des avantages qui viennent des Communions & des besoins que l'on en a. Helas! nous sommes tout pairis de malice, nos inclinations sont tournées au vice, nos habitudes criminelles nous engagent en des pechez continuels, ainsi nous sommes dans un peril evident de nous perdre à moins d'un puissant secours, qu'il ne tient qu'a nous de recevoir du S. Autel, ou est cette divine chair, dont parloit Jeremie en esprit de Prophete, nous en faisant esperer la guerison de nôtre panchant au mal, *nunquid carnes sanctæ auferent à te malitias tuas?* C. 11.

En effet, y a-t'il rien de plus capable de nous rendre maîtres de nos passions & de nos inclinations dereglées, malheureuses sources de nos desordres, que l'adorable chair de l'homme Dieu, aussi est-ce en quoy S. Ambroise admire la sageſſe divine dans la proportion qu'elle a gardée entre le mal & le remede; car la chair d'Adam

d'Adam a porté la corruption en tout l'homme, & le fils de Dieu a fait de la sienne l'antidote de ce maudit poison, *antidotum facta est caro, quæ ante erat peccati venenum*, de sorte que tout ainsi que le venin s'étoit glissé dans les veines de l'homme par le manger, le remede y a été appliqué par la nourriture, le Sauveur nous ayãt laissé en sa sainte table un fonds inepuisable de medicaments & d'aliments, en instituant l'auguste Sacrement de l'Eucharistie, que S. Gregoire de Nazianze nomme la meurtriere de nos dereglements, *vitiosarum affectionum consumptricem.* Ah, si nous en étions bien persuadez, il n'y auroit point d'affaire si passionnée, qui nous detournast de communier fort souvent.

In Ps. 37

Or. 35.

A cette sacrée table, s'écrie le grand Affricain, à cette table, superbes, vous y recevez l'humilité, à ce divin banquet envieux, vous y prendrez des sentiments d'une charité qui vous fera regarder avecque plaisir le bien du prochain: au S. Autel avares, vous y apprendrez à étre liberaux envers les pauvres, & à mépriser les richesses du tems; approchez de l'Eucharistie impudiques, si vous voulez guerir vôtre intemperance, à cette viande celeste vitieux, elle vous inspirera le desir de toutes les vertus. *O mensa admiranda, qua adversus superbiam humilitatem; adversus invidiam charitatem; adversus avaritiam, eleemosinam: adversus libidinem, castitatem: adversus omnia vitia, virtutes administrat.*

c. 8. lib. de resur. carn.

Tout cela est excellent, mais apres tout, dit-on, la Communion suppose un grand loisir pour s'y bien preparer & nos affaires pressantes

tes ont besoin de tout nôtre temps. Helas ! y a t'il une affaire qui presse plus que celle qui procure nôtre salut ? quoy ! à toutes les heures nous avons sur les bras des violents ennemis étrangers & domestiques liguez contre nous. D'autre part les graces de force, de combat & de victoire sont liées au S. Sacrement, ou Jesus nous les offre ainsi qu'il en informa sainte Mechtilde, en luy disant ; je t'ay donné diverses armes contre les insultes du diable, mais la plus sure, & la plus forte, c'est la frequente Communion *inter cætera arma, quæ tibi contra mundi principes protuli, potissimum est ut corpus Dominicum frequenter accipias.* Toutefois, nous fermons les yeux à nôtre peril, & au secours, que l'on nous presente, ou nous le renvoïons aux bonnes Festes, ignorants, que suivant l'avis du Pape Innocent troisiéme, encor que le Sang de Jesus Christ appliqué par les Confessions rompe les chaisnes, dont le Demon nous tenoit captifs, & qu'il efface nos pechez *nos eripit à potestate peccati* : neanmoins, ce n'est pas assez pour assurer nostre liberté, tandis, qu'il restera en nous une volonté foible, & penchante au bien sensible, & au plaisir, car il y aura danger de retomber en nos excez, si la Communion ne fortifie nôtre fragilité, & ne fixe nôtre esprit dans le bien *Mysterium Eucharistiæ nos eripit à voluntate peccandi.* En effet étant reçeu avec les dispositions requises il nous rend par ses graces, comme impeccables. L. 4. de mist. Miss.

L'Ange de la Theologie appuie ceci, lorsqu'il enseigne, que nous souffrons plusieurs grandes disgraces ensuite du peché originel, l'aveugle

l'aveuglement & l'Ignorance dans l'entendement, le déreglement dans la volonté, la rebellion dans les passions, & le feu dans la concupiscence; mais il ajoûte, que nous nous en pourrons garantir par l'usage de l'Eucharistie, qui éclaire l'entendement qui regle la volonté, qui arrête le penchant au vice, qui éteint les flammes de la concupiscence avec cette divine rosée, promise par Ozée *ego ero* c. 14. *quasi ros.* il sort, dit ce saint; du Saint Sacrement une cœleste fraicheur, qui tempere l'ardeur des passions, & une espece d'ombre, qui nous sauve de l'impression brulante de ces chaleurs de l'Enfer: *de corpore Christi manat umbra gratiæ, quæ nobis defensaculum est contra incentiva vitiorum & contrà carnalem concupiscentiam.*

Dans un même sentiment, & dans un pareil dessein de nous persuader la frequente Communion un grand devot nous represente, que nous sommes doublement malades, en premier lieu de repletion, & d'humeurs peccantes, capables de detruire la chaleur Spirituelle, & que le divin Sacrement les dessechera étant comme une Sainte diette, qui consumera cette fatale superfluité & nous maintiendra dans la santé de l'ame. Secondement nous sommes travaillez d'inanition, c'est pourquoy nous avons le dernier besoin d'une excellente nourriture, sans laquelle nous tomberons en defaillance, or elle est prête dans le festin de l'Autel. *parata sunt omnia.*

Comment donques, se trouve-t'il un Chrétien, qui differe de joüir de tous ces avantages? qui pourroit continuer a excuser ses funestes

funeſtes delais de Communion, ſur les affaires, dont on eſt embarraſſé, ou ſur les chetifs plaiſirs, que l'on veut gouter parmi les creatures. Ah! ſans doute, s'il fait ſerieuſement reflexion ſur ſes grands beſoins, dont nous venons de parler, bien loin de dire avec le nouveau marié de l'Evangile *non poſſum venire*, il fera treve avec ſes autres occupations, & rompra toutes ſes chaines ſenſueles pour ſe diſpoſer inceſſamment à recevoir l'adorable Sacrement.

A la verité, s'il en uſoit autrement, il auroit à craindre que l'avanture d'Adam ne fut la ſienne, ce malheureux pere des hommes, ne mangea pas du fruit de l'arbre de vie quand il le pouvoit, & quand il l'auroit bien voulu, il n'en eut pas la liberté, *edere non voluit cum potuit, cum voluit non potuit.* C'eſt là une figure aſſez naïve de ce qu'a à apprehender quiconque étant invité d'aller à la table ſacrée ou l'on mange le pain de vie, ſelon cette parole du Sauveur, *qui manducat hunc panem vivet in æternum*, quiconque diſ-je s'en excuſe durant la ſanté, s'expoſe à en être privé en ſa derniere maladie en punition de ce rebut, & l'on dira avec raiſon, *cum potuit edere noluit, cum voluit non potuit*, c'eſt ce qui eſt arrivé à bien des gens. *Gerſon.*

Evitons ce malheur, profitans de l'avis de S. Gaudence, & regardons le S. Sacrement, cõme un mets adorable dont nous devons être ſoutenus en nôtre pelerinage, *hoc eſt viaticum noſtri itineris, quo in hac vita alimur.* Le moyen de faire voyage ſans viatique?

Or la vie eſt un voyage bien long, ou l'on

nous dit ce que l'Ange dit à Elie, courage mangez, car vous avez bien de chemin à faire: *surge, comede, grandis tibi restat via*, à moins de cela nous nous exposerions au danger de tomber dans le malheur, dont l'Evangile menace ces degouttez qui s'éloignent de la sainte table, & du festin ou on les avoit charitablement invitez: pas un de ceux-là n'aura l'honneur de manger avec moy. *Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam*, ils n'ont pas voulu communier durant la vie, ils ne communieront pas à la mort. O Ciel! n'attirons pas sur nous une punition aussi epouvantable que celle-là, de mourir sans le pretieux viatique, & de partager le funeste sort d'un Samaritain, qui entendant que le Prophete Elisée promettoit à Samarie reduite à la derniere famine, par les ennemis qui l'assiegeoient, que le bled y seroit bien-tôt à vil prix, & ne le pouvant croire, repondit que quand il pleuvroit du bled, le pain seroit encore fort cher, à quoy le Prophete repliqua, vos yeux seront temoins de l'abondance dont je parle, mais vous n'en jouirez pas, *videbis oculis tuis, & inde non comedes*. Tout cela arriva, une prodigieuse quantité de bled fut portée dans la ville, & le Samaritain n'y eut point de part, ayant été ecrasé à la porte de la ville par la foule du peuple. Or nous voyons tous les jours des choses qui ont du rapport à ce que je viés de raconter, car plusieurs Chrétiens ont devant leurs yeux la liberalité du fils de Dieu; ce pain adorable de l'Eucharistie est multiplié à l'infini dans les Eglises, sans qu'ils en profitent, ils le rencontrent toutes les heures parmi les ruës, quand

3. *Reg.* 19.

4. *Reg.* 7.

on

on le porte aux malades, mais comme ils negligent d'en uzer durant la santé, il arrive pour punition de leur negligence & de leur peu de devotion, qu'ils n'ont pas l'honneur & la consolation d'y participer à la mort, *videbis oculis tuis, sed inde non comedes.*

Chose tout-à-fait étrange! on defend à l'hõme de manger sur peine de la mort, *in quacunque die comederis morte morieris*, il mange pourtant & meurt. Dieu lui commande de manger avec promesse d'une vie eternelle, & il refuse ce parti, ou s'il l'accepte, c'est rarement, n'en soyons pas en nous disposant à communier souvent avec une digne preparation.

Icy vous me demanderez quelles mesures il faut observer pour cela ? je vous renvoyeray aux Peres de l'Eglise, à un saint Ignace le Martir, qui ne descend pas dans le detail, se contentant de nous exhorter à la frequente Communion & à nous y disposer par la reformation de nos mœurs: *date operam, & crebrius congregemini ad Eucharistiam*, à un S. Ambroise qui nous invite à être si gens de bien, que tous les jours nous puissions nous approcher du saint Sacrement, *sic vive quotidie, ut quotidie merearis accipere.* C'estoit la loüable coutume des premiers Chrétiens, qui n'étoient pas moins dans les affaires, ny moins engagez dans les soins d'une famille, que nous le sommes, outre que nous n'en avons pas moins besoin, *accipe quotidie, quod tibi quotidie prosit*, d'autre part une Communion est une excellente disposition à une seconde, & celle cy à une troisiéme, & qui n'est point pret tous les

Ep. ad Ephes.

Digitized by Google

jours à recevoir son Dieu, aura peine de l'être apres une année, *qui non meretur quotidie, non meretur post annum*; Je passeray outre en disant, que plus nous sommes imparfaits, & que nous aurons moins de devotion, plus sommes-nous obligez de recourir au medecin, *non est opus valentibus medicus, sed male habentibus*, n'est-ce pas à la table du fils de Dieu, que les publicains & les pecheurs trouvoient le remede de leurs maux spirituels & leur conversion, malgré les insolents reproches que les Pharisiens en faisoient aux Apôtres, blâmant outrageusement la conduite de leur maître, *quare*, disoient-ils, *cum Publicanis, & peccatoribus manducat magister vester?*

Mais ce seroit communier trop souvent, si l'on en faisoit la pratique de tous les jours? j'en suis content, prenons la direction de saint Augustin en communiant tous les dimanches, *omnibus Dominicis communicandum censeo, & hortor*; il est vray que Gennadius à qui on attribuë ce texte, y demande cette condition, que nous ne reconnoissions point en nous de desir & de volonté de pecher, *si tamen mens sine affectu peccandi sit*, aussi est-ce la premiere disposition absolument necessaire; car il ne suffit pas de se confesser, si l'on n'a pas la resolution de ne plus offencer Dieu, n'y la volonté d'eviter l'occasion de la recheute, à quoy, en second lieu, il faut ajouter les actes de foy, d'esperance, de charité, d'humilité, nous croyant tres indignes de loger le Sauveur.

Lib. de dogm. Eccl. conc. 3.

Au reste étant ainsi disposez, nous pouvons nous approcher de l'Eucharistie; puisque selon

lon ce Pere, il eſt tous les jours Pâques pour la pureté de cœur,& pour l'ame purifiée & devote,comme l'année n'a point de Pâques,pour qui vit dans le deſordre & dans le crime, *Semper eſt Paſcha , cum adeſt cordis munditia neque eſt audacia accedere ſæpius, ſed indignus vel ſemel*:Non ce n'eſt pas une temerité de Communier ſouvent , ſi l'on a ſoin de s'en randre digne, mais c'eſt une impudence de communier une ſeule fois en tout un an,ſi par une vie criminele l'on s'en montre indigne,Dieu nous en preſerve. Ainſi ſoit-il.

Digitized by Google

SERMON
POUR LE TROISIEME Dimanche apres Pentecôte,

Hic peccatores recipit, & manducat cum illis, Lucæ, c. 16.
Il reçoit les pecheurs & mange avec eux.

Pourquoy le Sauveur traitte familierement avec les pecheurs.

IE prens grand plaiſir d'enviſager avec S. Chryſoſtome, le fils de Dieu en certaines demarches de ſa vie voyagere, & dans ſa maniere d'agir avec des gens qu'il ſembloit n'avoir rien autre choſe à attendre de luy, que la punition de leurs excez. Oüi ie goûte une ſenſible ſatisfaction à conſiderer que le Verbe Incarné veuille bien en mourant avoir à ſon côté un larron, avoüant ſes voleries, qu'il ſouffre à ſes pieds une Madelaine pleurante: & une Cananeene ſuppliante, qu'il ne rebute pas la converſation d'une Samaritaine, qu'il ne condamne pas une adultere, qu'il appelle à ſa ſuite un uſurier, qu'il regarde amoureuſement un Apôtre, dont il a été lachement renié, qu'il attire

tire à ſon parti le cruel perſecuteur de ſes fideles ſerviteurs. Non jamais il ne paroit plus aimable, que quand il traitte familierement avec les pecheurs, & je ne puis pardonner aux Scribes & Phariſiens lors qu'ils ſe ſcandaliſent de le voir manger avec des gens de mauvaiſe vie, parce que Jeſus-Chriſt avoit grand ſujet d'en uſer ainſi, vous l'allez reconnoitre apres que nous aurons ſalué la ſainte Vierge.

AVE MARIA.

C'eſt avec raiſon que S. Gregoire de Nazianze écrit, que l'on peut ſe defendre des inſultes d'un ennemi armé, & qu'il n'eſt pas impoſſible de mettre ſa vie en ſureté dans une place battuë de canons; mais qu'il n'eſt point de valeur, ny point d'artifice, ou de prudence qui ſoit capable d'eviter les traits & la violance des langues, *nihil eſt à linguæ ſagitta tutum, & immune.* *Or. de ſilentio quadr. 9*

En effet, que l'on vive avecque toute la reſerve que la plus haute ſageſſe puiſſe inſpirer, que l'on pratique ſincerement tous les exercices pieux & charitables, que le Chriſtianiſme ordonne ou conſeille, S. Iſidore aſſure que cette conduite n'echappera pas aux atteintes de la calomnie, *utcumque vixeris, calumniam feres,* de ſorte que ſi l'on ne peut reprocher à une innocente reputation de veritables crimes, on luy en impoſera de faux, & malgré ſa blancheur, les mediſans la noirciront impudemment, ſes aumônes paſſeront chez eux pour vanité, ſa patience pour diſſimulation politique, ſa devotion pour hipocriſie, & ſa probi- *Ep 3 2 9*

Digitized by Google

té pour impoſture, *utcumque vixeris, calumniam feres.*

La conviction en eſt claire dans nôtre Evangile, ou les Scribes & les Phariſiens pour flétrir la reputation du ſaint des ſaints, luy font un blame de ſa converſatiõ avec les pecheurs; c'eſt là, diſoient-ils, un mechânt homme, puiſqu'il ſe plait & qu'il mange avec les ſcelerats, *hic peccatores recipit & manducat cum illis*, comme s'ils euſſent dit chacun aime ſes ſemblables, les bons font habitude avec les bons, & les mauvais avec les mauvais, c'eſt pourquoy le voyant avoir grand commerce avec les plus grands pecheurs, juſques à ſe trouver dans leurs feſtins, nous n'en ſçaurions approuver la conduite, ny le croire homme de vertu.

Sur quoy un excellent interprete demande, s'il ſe peut trouver ſur la terre un eſprit aſſez habile & aſſez puiſſant pour entreprendre d'arréter la violance des langues armées d'une envie auſſi furieuſe que celle de ſemblables gens. Pour moy, je ſuis perſuadé du peu de ſuccez qu'auroit un deſſein de cette nature, auſſi n'en ay-je pas la penſée, me contentant de vous montrer l'impertinance & l'extravagance du blame, dont on charge le fils de Dieu, à quoy j'employeray une demonſtration que je tire premierement de la fin de l'Incarnation du Verbe, en ſecond lieu de l'aimable qualité de Medecin, que Jeſus-Chriſt prend en divers endroits de l'écriture, enfin de l'obligation de qui s'eſt appelé bon Paſteur, ces trois reflexions feront le partage de ce diſcours.

Diviſiõ.

I. POINT.

Digitized by Google

I. POINT.

Je dis donques, que reprocher au Verbe Incarné sa conversation avec les pecheurs, & sa bonté pour les Publicains, c'est le blamer de sa fidelité à executer les ordres de son pere, & la fin de sa mission.

Je m'explique sur cette proposition avec S. Thomas, & avec la plus nombreuse troupe des Theologiens, qui enseignent, que si Adam n'eut point peché, le fils de Dieu ne se seroit pas fait fils de l'homme. Or cette doctrine est tres solidement établie; car comme le remarque le Docteur Angelique, ce que Dieu determine en son conseil d'enhaut, & ce qui est au dessus de l'exigence & du droit des creatures, ne depend que de sa pure liberalité, de son bó plaisir, & ne peut étre connu de nous, que par ce qu'il en revele dans la sainte Ecriture, puisque c'est elle qui nous apprend les volontez divines; ou par ce, qu'il en a inspiré aux saints Peres, qui sont comme les truchemens de ses pensées, ou enfin par ce, que l'Eglise nous en enseigne, Dieu parlant par sa bouche, ce principe est inconteſtable; or il est constant, que l'Ecriture, les Peres & l'Eglise ne nous apportent point d'autres motifs de l'Incarnation, que la redemption de l'homme criminel & pecheur; je ne diray qu'un mot de chacun. *3. p. q. 1. a. 3. in corp.*

Pour l'Ecriture, quoy de plus net & de plus precis, que ce texte de S. Luc. Le fils de l'homme n'est venu en personne que pour chercher les ames egarées, & pour leur procurer le salut, *venit filius hominis quærere, & salvum facere, quod perierat.* Il n'est aussi rien de plus clair, que ce *C. 19.*

que

que l'Apôtre en a écrit aux Galates, c'eſt que le Pere Eternel n'a envoyé ſon fils formé dans le ſein de la Vierge, & aſſujeti à la Loy, que pour racheter ceux qui étoient ſous la Loy, *miſit Deus filium ſuum factum ex muliere factum ſub lege, ut eos, qui ſub lege erant redimeret*, le méme S.Paul n'en parle pas moins clairement en ſa premiere Epitre à Timotée en luy diſant que c'eſt une choſe tres certaine & digne d'étre receuë avec toute ſorte de reſpect & de deference, que Jeſus-Chriſt eſt venu en ce monde pour y operer le ſalut des pecheurs, *fidelis ſermo, & omni acceptione dignus, quia Chriſtus Ieſus venit peccatores ſalvos facere.*

C. 4.

Je laiſſe pluſieurs autres textes d'egale force, pour parler du ſentiment des ſaints Peres ſur ce point, je commence par S.Irené, car il publie, que ſi la chair n'eut pas eu beſoin de Redempteur, le Verbe Eternel, ne ſe ſeroit jamais revetu de chair, *ſi non haberet caro ſalvari, nequaquam Verbum factum eſſet caro.* Saint Athanaſe dans une pareille perſuaſion, nous apprend que ſans l'extréme indigence, & ſans la derniere neceſſité ou ſe trouvoient tous les hommes, le fils de Dieu ne ſe ſeroit pas fait homme, *neceſſitas indigentiaque hominum anterior eſt, quâ nativitas illius, eâ ſublatâ carnem non induiſſet.* S.Auguſtin ſoutient la méme choſe en écrivãt, que s'il n'y eut point eu de pecheur ſur la terre, le Sauveur n'y auroit point paru, *ſi homo non peccaſſet, filius hominis non veniſſet*, & ſa raiſon, c'eſt que comme, ou il n'y a ny maladie ny playe, le Medecin & le Chirurgien ſont fort inutiles, de méme s'il n'y eut point eu au monde de peché & d'infirmité ſpirituele, on n'y auroit

L. 5. c. 15

L 3. contra Arian.

Serm 8 de verb. Apoſt.

Digitized by Google

auroit point veu le Celeſte Medecin, *tolle morbos tolle vulnera, & nulla eſt cauſa medicina.* Non ſans doute, ſi Adam ne ſe fut point revolté contre Dieu en violant ſes ordres, le Verbe egal à ſon pere, ne ſe ſeroit pas humilié juſques à devenir ſon ſerviteur, & juſques à ſe couvrir d'une chair ſemblable à celle du peché, *aqualis Deo Patri formam ſervi non ſubiret, & ſimilitudinem carnis peccati non aſſumeret*, & certes il ſeroit aſſez mal-aiſé d'aſſigner une autre cauſe de l'Incarnation ſuivant ces mots de S. Gregoire de Nazianze, *quid enim aliud cauſa potuit afferri?*

Ibid. ſerm. 9

D. Leo ſer. 3. in Pentec.

or. 4. de Theol.

Voila l'Ecriture, voila les Peres, voici l'autorité de l'Egliſe viſible dans le Simbole du Cõcile de Nicée, ou elle oblige les fideles de croire que le fils de Dieu eſt deſcendu parmi nous pour nous ſauver, *qui propter nos homines & propter ſalutem noſtram deſcendit de cœlis*, outre que dans l'office du Samedi ſaint, elle reconnoit une eſpece du bon-heur dans le peché du premier des hommes, parce qu'il a attiré un ſi grand & ſi adorable Redempteur.

Cela arreté, dans quel horrible egarement étoient tombez les Phariſiens de nôtre Evangile, leſquels faiſoient un crime ſcandaleux à Jeſus-Chriſt de ſa converſation avec les pecheurs & de ſa complaiſance à ſe trouver dans leurs feſtins, *hic peccatores recipit & mãducat cũ illis*: Quoy, il n'eſt homme, que pour gagner des ſcelerats à Dieu, & pour les tirer de la pitoyable condition, ou leurs excez les avoient reduits, & l'on voudroit qu'il s'en éloigna en les laiſſant dans le deſordre, & dans un état de reprobation? eſt-ce là être raiſonnable que de pretan

pretandre que le Verbe incarné trahit malheureusement la fin de son Incarnation? mais y a-il homme de bon sens, qui étant instruit que Jesus-Christ n'est venu au monde que pour y negocier la conversion des pauvres pecheurs, puisse trouver mauvais, & se faire un scandale de ce qu'il traitte familierement avec eux, jusques à manger à une méme table ? comment donc se seroit-il peu appliquer efficacement à leur faire changer de vie, s'il n'eut point eu de commerce avec eux ? Ah ! qu'il est aimable ce Sauveur d'en avoir ainsi usé, & que sa conduite a été sage & reguliere; car s'il avoit pris d'autres mesures, il auroit rebuté ces miserables pecheurs, refusant, en orgueilleux Pharisien, de converser avec eux.

II. POINT.

Pour justifier la conduite du Fils de Dieu d'une maniere sensible, j'ajoute une seconde raison à celle-cy, que j'ay prise de la fin de l'Incarnation, & je remarque que le Sauveur s'est produit sous deux qualitez, qui appuyent fortement mon raisonnement. La premiere est touchée par S. Mathieu, & la seconde par saint Luc en nôtre Evangile. Or pour developer la premiere, l'on sçait qu'un jour, ces mémes censeurs, dont je blame la severité hipocrite, l'envie enragée & l'extravagance visible, voyant l'homme-Dieu assis à la table des Publicains & d'autres gens decriez par leurs mœurs scandaleuses, ils s'en offencerent extraordinairement, mais quoy que remplis d'indignation, ils n'oserent pas aborder le fils de Dieu pour luy en dire leur pensée, ils s'adresserent aux Apô-

tres,

Digitized by Google

tres, & leur en firent un ſanglant reproche en leur diſant, comment ſe peut-il faire que vôtre maître, qui paſſe pour un homme de bien, n'ait point de honte & de confuſion en voyant des perdus de conſcience & des pecheurs achevez, ſes compagnons de table, nous en ſommes horriblement ſcandalizez, *quare*, dirent-ils, *cum publicanis, & peccatoribus manducat magiſter veſter*: ne voila pas, diſent-ils une action de tres mauvais exemple, & qui ne ſent point l'homme d'honneur & de probité? comment pourriez-vous juſtifier une choſe auſſi blamable que celle-là? faites-nous en juſtice, & avoüez nettement avec nous, qu'il en devroit uzer autrement. *Matth. 9*

Ici Jeſus-Chriſt prit la parole, & répondit, eſt-ce là, meſſieurs, eſt-ce là une plainte bien fondée? avez-vous raiſon de ne pouvoir ſouffrir ſans ſcandale, que je ne rebute pas les ſcelerats? ignorez-vous que celuy qui eſt en parfaite ſanté n'a nul beſoin de Medecin, parce que celuy-ci n'eſt fait que pour ſecourir les malades, *non eſt opus valentibus Medicus, ſed malè habentibus.*

Voici une excellente juſtification du fils de Dieu, mettons-la en ſon jour. Le pecheur eſt extremement malade, temoin David ruiné de ſanté, ſous la violence & ſous le poids inſupportable de ſes crimes, *non eſt in carne mea ſanitas à facie peccatorum meorum*; d'ailleurs, ſi l'illuſtre maître de la medecine Hipocrate, dans les ſçavâtes lumieres de ſon art & bien inſtruit par ſes obſervations particulieres, des avantages & des foibleſſes du corps humain, a eu ſujet de prononcer, que l'homme eſt tout infir- *Pſ. 37.*

mité,

Digitized by Google

mité, tout maladie *homo totus morbus eſt*, il y a ſans doute grand lieu de donner au pecheur ce triſte attribut *totus eſt morbus*, & l'on peut dire, que ſa maladie eſt une infirmité compoſée de toutes ſortes de maladies; car il eſt paralitique lors qu'il ſe faut porter au ſervice de Dieu, il eſt ſans mouvement pour les exercices de pieté, il eſt ſans l'uſage des mains quand il s'agit de faire l'aumone & de bonnes œuvres, il eſt hidropique & enflé d'orgueil, il n'eſt qu'un chetif ſquelette par une phtiſie ſpirituelle, qui luy ôtant l'embonpoint du Chriſtianiſme, ne luy en laiſſe que la peau, l'apparance & le nom, outre cela il ſouffre les violantes ardeurs d'une fiévre qui le met tout en feu, voyez le tout brûlé de concupiſcence, il n'eſt pas moins frenetique, la colere le privant du bon ſens, & le jettant en des emportemens qui le font paſſer avec juſtice pour extravagant en paroles dereglées & en actions tout-à-fait brutales, n'a-il pas mal aux yeux, ne pouvant ſouffrir ſans ſupplice l'eclat de la reputation de ſon prochain, il eſt mémes aveugle n'ayant point d'œil pour les lumieres ſpirituelles & pour les maximes de l'Evangile, le mal paſſe à ſes oreilles étant ſourd pour ce qui ſe dit dans les Predications, & n'écoutant pas les cris de ſa conſcience, qui lui reproche mille pechez, & qui luy fait peur de la colere divine préte à éclater ſur ſa téte criminele & à le precipiter pour jamais dans l'enfer, il a encore perdu le ſentiment, étant inſenſible aux afflictions & aux fleaux que la providence luy envoye pour le convertir, en un mot *totus eſt morbus*, il eſt tout infirmité.

Or

Or ce malheur eſt general dans l'univers, car le peché regnant dans tout le genre humain, la maladie s'eſt ſaiſie de tous les hommes, ſuivant ces mots du grand S. Auguſtin, *Ser. 59 de v.d.* *ægrotat genus humanum non morbo corporis, ſed peccati*, c'eſt pourquoi l'on ne doit conſiderer le monde, que comme un grand Hopital, ou l'on conte autant de malades que l'on y conte d'hommes, *jacet toto orbe terrarum grandis ægrotus.* *Idem.*

O Dieu! cette effroyable multitude de malades, auroit beſoin d'une infinité d'Hipocrates,& il s'en trouve ſi peu, qu'un ſiecle à peine d'en montrer un ou deux,toutefois je me trope. Ce grand malade,dont parle S.Auguſtin, c'eſt à dire toute la terre remplie d'infirmes, n'attant pas le ſoulagement de ſes maux, d'un grand nombre de Medecins; un ſeul luy ſuffit, & elle l'a en la perſonne du Verbe Incarné,qui eſt venu pour la r'etablir en ſanté,& qui luy a aporté des remedes ſouverains pour toutes ſes infirmitez; voici comme s'en explique le méme pere, *ad ſanandum grandem ægrotum deſcendit omnipotens Medicus.*Bonnes nouvelles! ce pauvre malade eſt entre les mains d'un miraculeux Medecin, dont les ſecours ſont infiniment plus puiſſants que ſon mal,quelque violent & dangereux qu'il ſoit,n'y en ayant point de ſi mortel, de ſi inveteré & de ſi incurable, qui ait la force de ſubſiſter en ſa preſence.

Juſques ici là providence avoit envoyé au monde pluſieurs hommes ſçavants en l'art de guerir les ames, ces charitables deputez, n'avoient rien oublié pour luy randre la ſanté en le tirant du peché cette infirmité mortelle,dõt

nous

nous parlons. Ces illuſtres Medecins ſpirituels ont été les Patriarches & les Prophetes, qui y employerent juſques aux miracles; mais ils travaillerent avec ſi peu de ſuccez, que le mal ſe rangregea, de ſorte que tout paroiſſoit deſeſperé, lors que le Sauveur, ce divin Medecin ſe fit voir & ſans perdre tems, il donna de l'emploi à ſon art & à ſon adreſſe toute-puiſſante, avec d'autãt plus de gloire que moins il reſtoit d'eſperance de gueriſon, ſelon la belle remarque du Pape S. Gregoire, *miſſis quibuſdam prædicatoribus, quaſi quibuſdam viſitatoribus ut tantò poſtmodum major fieret potentia Medici quãtò magis creviſſet morbus.* Eſperez doncques
16. mor. 16. confidemment la ſanté pauvres malades, & ſi vous reconnoiſſez en vos ames de profondes playes, ne perdez pas courage ſur la perſuaſion du pouvoir de qui vous offre ſon ſecours, c'eſt l'avis de S. Auguſtin qui vous parle en ces termes, *noli deſperare, magnitudinem morbi vides,*
In Pſ. 35 *potentiam medici non vides?* Courage infirme, courage, & lors que ton mal ne te montrera que deſeſpoir, enviſage ton medecin qui eſt tout-puiſſant, & devant qui diſparoitront les maladies les plus opiniatres.

A la verité, s'il n'y a point de malade, qui ayant à ſon chevet un habile Medecin, n'eſpere le retour de la ſanté, *magna ſpes ſalutis, magnus medicus*, le pecheur de quelque infirmité qu'il ſoit frappé, a bien plus de ſujet d'eſperer ſa gueriſon de la conduite d'un Medecin, qui au langage de Clement d'Alexandrie, ſcait ſaintement enchanter les maux des
1. pæd. 3 ames, *Sanctus anima ægrotæ incantator*, & qui comme parle le grãd Prelat d'Hippone, eſt tout Medecin

medecin *totus eſt medicus*, ainſi comme l'homme eſt tout infirmité *totus eſt morbus*. Jeſus-Christ eſt tout medecin. *Totus eſt medicus.* R. 3 in Ioan.

En effet, il eſt ſi merveilleux, & ſi bienfaiſant que tout guerit en luy, ſa parole guerit. *Dic tantùm verbo* diſoit le centenier, *& ſanabitur puer meus*, un mot de ſon adorable bouche ſuffit pour degager une ame de l'abime des crimes, ſa volonté guerit, temoin le Lepreux, qui ne luy à pas plutôt dit que s'il veut, ſa lepre incurable s'évanouïra, car le Sauveur luy repondit, je le veux ſois gueri : *Volo, mundare*, c'eſt aſſez l'affaire fût faite, le Lepreux ne fut plus Lepreux ; ſon attouchement n'eſt pas moins ſalutaire. Ma fille, luy dit un Prince, eſt tres dangereuſement malade, mais ſi vous avez la bonté de la venir viſiter, & d'étendre vôtre main ſur elle, la voila pleine de ſanté, *impone manum tuam, & vivet*, auſſi ſuffiſoit-il de le toucher pour être gueri, *quot quot tangebant eum ſalui fiebant* : il n'eſt pas mêmes juſques à la frange de ſa robe, dont l'Hemorroiſſe n'ait attandu & reçu le remede à ſon flux de ſang, qui la deſoloit depuis long-temps, & qui apres avoir epuiſé ſa bource avoit paru invincible à l'art humain. *Si tetigero fimbriam veſtimenti ejus ſalva ero*, auſſi eſt-il vray qu'il y avoit foule d'Infirmes, qui demandoient la grace de toucher le bord de ſon habit, & que tous ceux qui eurent cette liberté, s'en retournerent chez eux quittes de leurs maladies, *quicumque tetigerunt ſalvi facti ſunt* : encore ne faut-il pas oublier que ſa ſalive fût ſuffiſante, pour faire voir un aveugle né, au grand deplaiſir Math. 11. Marc. 5.6. Math. 14. Ioan. 9.

Digitized by Google

des Phariſiens, qui ne le pouvoient voir, mais leur envie en eût la confuſion entiere par le temoignage de l'aveugle gueri, qui leur dit hardiment *ille homo, qui dicitur Ieſus fecit lutum & unxit oculos meos, &c. & video.* Oüy Meſſieurs, il eſt tres veritable que ce Jeſus que vous perſecutez a fait de la boüe avec ſa ſalive, & l'ayant miſe ſur mes yeux il m'a rendu la vuë, dont je luy ſuis fort obligé. Enfin le Sauveur eſt tout medecin *totus medicus.*

Or ceci ne regarde pas moins les maux de l'ame que les infirmités du corps, il n'i en a point de ſi malins, & de ſi deſeſperez, qu'il n'emporte avec la même facilité.

Mais pour revenir à mon but, je dis, que voilà d'un côté un grand malade, & de l'autre un grand medecin qui dabord appliqua ſes remedes aux infirmes, *qui ſanat omnes infirmitates.* C'eſt pourquoy ſi ſon plaiſir, c'eſt d'être avecque les pecheurs ces malades, qui paroiſſent incurables, peut on acuſer ſa conduite de n'être pas dans les regles ? Depuis quand fait-on un crime au medecin de viſiter ſes infirmes, & de converſer avec eux pour s'inſtruire des ſimptomes de leurs maladies, & pour s'employer à les ſoulager.

Pſ. 102.

Mais ceux autour deſquels le verbe Incarné eſt aſſidu ſont des impies, des ſcelerats, & des ſcandaleux ? plus de crimes l'on y remarque, moins la cenſure, que l'on en fait eſt raiſonnable, & plus l'on eſt injuſte de noircir la reputation de c'eſt aimable Medecin, qui mange avec ces miſerables & qui par cette charitable familiarité fait éclater glorieuſement ſon zele, lequel ſeroit moins neceſſaire,

à

Digitized by Google

à celuy qui ne trempe point en ces maux extremes, *tolle vulnera, tolle morbos, & nulla erit medicinæ causa*, en effet dezque la santé est en bon état : on donne congé au medecin, c'est pour retourner à la consideration de la reponce, que Jesus-Christ fait à ses censeurs, *non est opus valentibus medicus, sed malè habentibus*, à quoy il ajoute, qu'étant venu au monde pour les malades, & en qualité de Medecin, il doit converser avec eux, plutôt qu'avec ceux qui se portent bien par la possession de la grace *non veni vocare justos, sed peccatores*, comme s'il disoit la fin de mon Incarnation étant de tirer les ames de leurs infirmitez, & de sauver les pecheurs en les delivrant du pitoyable état ou je les vois, m'accuser de ce que j'ay grande habitude avec eux, & de ce que j'accepte leur table, ou ils m'invitent, c'est me reprocher ma fidelité à remplir mon ministere, & mon obeïssance à qui ne m'a envoyé, que pour ce sujet.

Ah Monseigneur! que vous êtes loüable de cette conduite, ah! que nous sommes bien obligez à une telle bonté, mais qu'elle est aimable cette charitable complaisance pour les criminels! helas! ou en serions nous, si vous aviez pris conseil de ces impitoyables orgueilleux? quelle gratitude ne vous devons nous pas temoigner de ce que nous ayant veus dans nos miseres, & dans un desordre de volõté lequel nous rendoit incapables de recourir à vous, vôtre infinie misericorde à bien voulu venir à nous pour nous delivrer du dernier malheur ou le peché nous avoit precipitez, Saint Augustin en est dans l'extase ne pou-

vant aſſez admirer le Sauveur entrant dans les maiſons des pecheurs, & les viſitant juſques dans leurs lits, ou ils étoient à l'extremité incapables de retourner au medecin, *ad medicum venire non poteramus laborantes in lecto infirmitatis, ipſe ad nos venire dignatus eſt.* C'eſt ce qui rend plus blamable le murmure de ces ſuperbes Juifs, qui reprochent à l'Homme Dieu une action, qui merite l'approbation publique, & les louãges de toutes les bouches : prononçons doncques avec reſpect, avec reconnoiſſance, & avec admiration ces mêmes paroles *hic peccatores recipit & manducat cum illis* : que mille, & mille fois ſoit beni l'adorable Fils de l'homme de ce qu'il reçoit les pecheurs, & de ce qu'il les careſſe, en mangeant familiairement avec eux.

III. POINT.

Je n'ay plus, qu'a parler en cette troiſiéme partie de mon diſcours de l'autre qualité, que le Sauveur ſe donne en nótre Evangile, & qui a un beau rapport au deſſein, qu'il à eû de negotier les interets ſpirituels des pecheurs, c'eſt qu'apres avoir oüy les reproches de ces malheureux Phariſiens ſur ſa converſation avec cette ſorte de gens dont la vie étoit decriée, & les perſonnes regardées par ces vertueux hypocrites, comme des anatemes dont on diroit avoir horreur, il leur dit, qui de vous ayant perdu une des cent brebis, qui compoſoient ſon troupeau, n'abandonne pas les quatre vingt & dix-neuf, qui luy reſtent, pour courir apres l'unique, qui s'eſt égarée, allant

allant & venant jusques à ce qu'il l'ait trouvée; mais s'il est assez heureux pour la rencontrer, ne la charge t'il pas avec joye sur ses épaules, & à son retour n'appelle-t'il pas ses amis, & ses voisins, en les priant de prendre part à sa fête, & de se rejoüir avec luy de ce qu'il à recouvré sa brebis, sçachez donc, que par une avanture assez semblable à celle-cy il y aura dans le Ciel parmy les Anges une plus sensible rejoüissance, pour un seul pecheur penitent, & converti, que pour quatre vingt dix-neuf justes, que leur innocence dispance de la penitence. *Ita dico vobis, gaudium erit coram Angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta justis, qui non indigent pœnitentiâ.*

Cette Parabole; quoy que conceuë en des termes fort clairs, & evidents, n'en est pas moins misterieuse & son secret à mon avis, consiste en ce que le fils de Dieu pretend de nous representer les pecheurs, comme des brebis égaréez, sur lesquelles Saint Augustin nous conseille de faire une reflexió, qui est importante, & qui nous fera connoitre le pitoyable état ou nous avons vecu, la qualité malheureuse du lieu, ou nous avons fait sejour, & le cruel empire sous lequel nôtre vie s'est passée. *Agnosco, quid fueris, ubi fueris, sub quo fueris.* Vous êtes, dit-il, au pecheur, vous êtiez une brebis errante prête à perir, & à être devorée du loup, vous deviez vous écrier avec le Roy Prophete *eram sicut ovis, quæ periit*, c'est la posture ou vous étiez; d'ailleurs vous viviez sous un miserable climat, dans un desert sterile, qui ne nourrissoit, que Ps. 118.

chardons, & qu'épines, ce ſont les mets, dont il avoit à vous regaler, encore étoit il deſtitué de fontaine, & d'eau qui peut ſoulager vôtre ſoif: *eras ovis errans in invio, & in aquoſo ſpinis & tribulis paſcebaris.* Enfin vous marchiez ſous la houlette d'un de ces mauvais paſteurs, que l'Ecriture nomme mercenaires & qui prennent la fuite à la veuë du loup, vous abandonnant aux dents de cette béte carnaciere, *ſub mercenario poſita, veniente lupo, ſecura non eras.*

Voilà le ſort de tous les pecheurs, d'étre de ces brebis vagabondes, & éloignées du
1. *ep.* 2. bercail ſuivant le mot de Saint Pierre, *eratis ſicut oves errantes*; mais ce qui les doit conſoler le Sauveur apres nous avoir repreſentez ſous le nom de brebis abandonnée, ſe produit comme un excellent paſteur *ego ſum paſtor bonus*; or en cette qualité, il trouve cette miſérable, il la careſſe converſant, & mangeant avec elle: cela bleſſe la fureur & la cruauté des Phariſiens, toutefois il en eſt loüable, ce bon paſteur puiſque brulant de zele, pour rappeler la brebis errante dans le bercail il merite plus d'Eloge, qu'il n'a ſouffert de blame de ces Juifs orgueilleux, qui avoient l'Inſolence, & la temerité de cenſurer une action ſi belle & ſi avantageuſe à cette égarée. *Hic peccatores recipit & manducat cum illis.*

Ah! mon adorable Seigneur l'Eternité ne ſuffira pas pour vous remercier dignement de cette admirable condeſcendance, qui vous portât à demander l'hoſpitalité au Publicain
Luc. 19. Zacheé *Hodie in domo tua oportet me manere.* Sans elle Zacheé ne ſe ſeroit jamais dégagé de

de ſon avarice, ny converti à ſon Dieu ; il eſt vray qu'elle ſurprit ceux qui en furent les ſpectateurs & qu'ils en temoignerent de l'indignation contre Jeſus-Chriſt par ces paroles de murmure, *mirabantur dicentes, quod ad hominem peccatorem, divertiſſet*, eſt ce là-diſoient ils, eſt-ce là cet homme Divin, ce Meſſie, dont on fait tant de bruit ? quoy ? il prend un ſi mauvais logis, & va coucher dans une maiſon plus pleine de crimes que de biens ? s'il étoit ce qu'on le publie il ne nous ſcandaliſeroit pas de la ſorte, & il ne nous feroit pas un exemple d'auſſi dangereuſe ſuite que celuy-là. Je les laiſſe dans leur chagrin, & j'admire le bon effet qu'opera cette hoſpitalité demandée à un fameux uſurier, dont elle fit un juſte, & un predeſtiné *hodie huic domui ſalus facta eſt*, d'ou on peut juger de l'egarement de ces gens, qui s'en firent matiere de ſcandale, puiſque le Fils de Dieu ne s'eſt fait le fils de l'homme, que pour chercher en bon paſteur les brebis perdues : *venit enim filius hominis quærere, quod perierat.* Matth. 18.

Sans une pareille condeſcendance à traitter avec les pecheurs, la Samaritaine ſeroit morte dans ſon infame impureté, & dans ſes débauches exceſſives mais le raviſſant entretien de Jeſus avec cette proſtituée, en fit une illuſtre penitente, & une grande ſainte, ou pour en parler avec les ſaints Peres, il l'érigea en une Evangeliſte ſi fervente & ſi zelée, qu'elle quitta ſa cruche & l'eau quelle avoit puiſée dans la fontaine, pour aller inceſſamment publier à toute la ville de Samarie & à ſes compatriotes ſon avanture, & ſon bonheur

qu'elle deſiroit avec une ſainte paſſion de partager avec eux, venez leur diſoit elle, venez ſans delay voir un homme, qui m'a parlé de tous les excez de ma vie déreglée, ſans doute il eſt plus qu'homme, & ſi je ne me trompe c'eſt le Chriſt, c'eſt le Meſſie promis & attendu des Iſraelites depuis tant de ſiecles *nunquid ipſe eſt Chriſtus?* *Ioan. 4.*

Sans cette condeſcendance, Saint Mathieu auroit vielli ſur ſa banque uſuriere, & n'auroit jamais abandonné ſon avarice brulante, & inſatiable, il auroit continué de ruiner la veuve, & l'orphelin & de faire, de l'or & de l'argent, ſon Idole, non jamais il n'auroit été Apôtre ni hyſtorien du verbe incarné.

Sans cette condeſcendance ſainte Madelaine continuant dans le libertinage juſques à la mort, auroit été une pierre de ſcandale aux jeunes gens; mais parce que le Sauveur la ſouffrir à ſes pieds adorables, & luy permit de les baiſer, de les baigner de ſes larmes, de les eſſuyer avec ſes cheveux, elle ſe changea heureuſement en un ſaint original de penitence; cependant Simon le Phariſien chez qui l'on mangeoit, en gronde dans ſon cœur, & en tire une fauſſe conſequence croyant, que Jeſus n'eſt point Prophete, puiſqu'il n'eſt pas inſtruit de la vie licentieuſe de cette femme, qui le touche, car, diſoit-il en luy-même, s'il en étoit informé, infalliblement, il rebuteroit les careſſes d'une ſemblable galante. Pauvre ignorant du myſtere? un paſteur, qui cherche avec grand ſoin, & beaucoup de fatigues les brebis écartées du troupeau, n'a

garde

garde de rejetter celle, qui d'elle-même revient au bercail, au contraire, il eſt ravi d'inviter les autres par le bon accueil, qu'il fait à celle-cy à l'imiter, en retournant à leur paſteur, & ſe ſoumettant à ſa houlette.

Je quitte mille ſemblables bons effets de cette conduite accommodante de l'homme Dieu, l'aquelle à été l'aimable cauſe de la converſion, d'une infinité de ſcelerats, & je ferme mon raiſonnement par ces mots. Le Sauveur converſe avec les criminels parce qu'il n'eſt homme que pour les porter à quitter leurs pechez, & pour leurs procurer le ſalut éternel *venit peccatores ſalvos facere*, pour reuſſir en ce deſſein, voyant, qu'il avoit affaire avéc des malades deſeſperez, il à paru en medecin, & en cette qualité, il les à viſitez familiairement pour les guerir, il les conſideroit encore comme des brebis débauchées; s'étant enſuite erigé en paſteur, il ne ſe pouvoit pas diſpenſer de les aller chercher, & de leur temoigner grande bonté, quand il les eut trouvez, les careſſant, & mangeant avec elles, cette maniere d'agir eſt en tout irreprochable.

Voilà la juſtification achevée de la conduite du Fils de Dieu, voila ſon apologie parfaite contre l'impudente médiſance de ſes envieux, qui croyant de le detruire dans les eſprits, en le blâmant de familiarité avec les pecheurs, ont fortement établi ſa reputation, & fait reconnoître, qu'il étoit le veritable Sauveur, le veritable medecin, & le veritable paſteur des ames.

Je finiray ce diſcours en remarquant, que

le

le Seigneur Jesus n'a pas ainsi obligé son seul siecle, mais qu'il à constamment continué d'user de la même condescendance, en s'appliquant soigneusement à la conversion des pecheurs d'apresent ; car il tient encore aujourd'huy le même langage, qu'il tenoit il y a seze cents ans, en nous disant *venite ad me omnes, qui laboratis, & ego reficiam vos*, à moy pauvres pecheurs à moi, vous qui gemissez sous le pesant fardeau de vos crimes, & qui en êtes malades à la mort, vous tous, je n'en excepte pas un *venite ad me omnes* ne vous laissez pas tromper aux ancienes, & aux nouvelles erreurs, qui blasphement contre ma bonté en m'acusant d'en avoir reprouvez au point de leur refuser les graces necessaires à changer de vie. C'est sincerement, que je vous veux tous sauver, & il ne tiendra, qu'à vous de recevoir les effets de mõ sang &de ma misericorde parce quêtant venu pour tous, j'offre mon cœur à tous, ne refusant à personne les secours suffisants, & necessaires pour meriter le Ciel par la penitence & si qu'elqu'un se damne ce sera sa pure faute pour n'avoir pas cooperé à mes graces, venez dont tous à moy je ne vous demande, que le veritable regret du passé avec la resolution sincere de ne plus offencer mon Pere, & de garder à l'avenir ses commandemens, en cette disposition, je vous verray de bon œil, je vous recevray avec plaisir, je converseray familiairement avec vous, je vous regaleray de ma chair & de mon sang dans le Sacrement de l'Autel, enfin je vous donneray lieu de dire avec admiration. *Hic peccatores recipit, & manducat cum illis.* Hatez-

vous

Digitized by Google

vous doncques de vous rendre aupres de moi, malades de colere, d'impatience, d'ambition, d'impureté, d'intemperance, & de quelque vice que ce soit *venite ad me omnes, qui laboratis*, que les crimes les plus noirs ne vous jettent point dans la defiance & beaucoup moins dans le desespoir, car je vous attends en qualité de Medecin avec de souverains remedes, capables de guerir toutes sortes d'infirmitez spirituelles, sur tout j'ay fait de ma chaïr un antidote miraculeux, & de mon sang un breuage propre à vous delivrer de tous les maux; c'est ici la belle expression d'un pere sans nom, raportée par Gretsere, *fecit de propria carne antidotum, & ex proprio sanguine syrupum.* Ah! quel sujet de tout esperer de ces adorables medicaments! comment se peut-il faire que nous en soyons si degoutez, & que nous refusions d'obeïr à l'obligeante invitation du Sauveur, d'aller à luy pour en recevoir la santé de nos ames, sous pretexte qu'il y a quelques mortifications à y essuyer, & quelques dispositions à y apporter de nôtre côté; comment se peut-il que nous sçachant des brebis egarées, nous n'accourions pas à nôtre Pasteur prêt à nous prendre sur ses épaules, en adoucissant le joug du service divin, enfin tout disposé à mettre nôtre salut en sureté; *venite ad me, & ego reficiam vos.*

C'est trop marchander, allons sans remise à Jesus avec un esprit contrit & humilié, mais rempli de confiance en sa bonté envers les pecheurs, allons-y par frequentes elevations de cœur, conversons volontiers avec luy, par l'oraison, par la lecture spirituele, & par la visite du

du S. Sacrement, ou encor mieux par la Communion apres une deuë preparation, consistant en l'innocence de vie, en la devotion, en la mortification des passions, en la pratique des bonnes œuvres, sur tout à faire des aumônes proportionnées à la fortune d'un chacun: oüy, apres semblables dispositions, approchõs-nous souvent de la sainte table, nous y serons les bienvenus, *hic peccatores recipit & manducat cum illis.*

Profitons de cette bonté, conversons souvent en esprit avec Jesus, ayant toûjours devant les yeux, quelqu'un de ses misteres, cette conversation randra la nôtre toute sainte & toute de bonne odeur, car suivant la remarque du Philosophe moral, l'on épouse insensiblement les mœurs de ceux avec qui l'on converse, *sumuntur à conversantibus mores*, c'est pourquoy faisant grande habitude avec l'homme Dieu, nous copierons son obeïssance, sa douceur, son humilité, sa charité envers les ennemis, son mepris des choses creées, & son estime pour les spirituels, & pour le service divin.

Il n'y a icy qu'a ne point perdre le temps ny la belle occasion de traitter avec le Sauveur, qui nous invite amoureusement à cette divine conversation, *venite ad me omnes*, car si nous refusiõs ces aimables offres en ce tẽps ou il n'est que bonté & que misericorde, il y auroit du peril, que nous étant eloignez de luy pendant la vie, il ne nous rebute à la mort, & qu'il
Matt. 25 ne nous dise *ite maledicti.* Loin de moi malheureux, vous n'avez pas voulu avoir du commerce avec moy quand vous le pouviez, vous n'en aurez

aurez jamais. Mettons y ordre afin qu'il ne nous faſſe pas ce reproche, *vocavi & renuiſti; ego quoque in interitu veſtro ridebo*, vous n'avez pas voulu traiter avec moy lors que je vous en preſſois, viendra le temps ou je m'en vengerai en vous en ôtant le pouvoir, nous voyons de quoy il s'agit, penſons-y ſerieuſement, puiſque c'eſt une affaire de la derniere importance. Ain ſoit-il. *Prov. 1.*

SERMON

SERMON
POUR LE QUATRIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Per totam noctem laborantes, nihil cepimus. Luc. c. 5.

Nous avons travaillé inutilement toute la nuit.

Difference du service de Dieu, & du service du monde.

SI nous n'avions point d'autre expedient pour reconnoitre les miseres de cette vie, & le grand nombre des croix qui l'accompagne indispensablement, il suffiroit de considerer les fatigues infinies, ou l'homme y est condamné, jusques-là, qu'il n'y goûte point de veritable repos.

Quoy! ce n'est pas assez pour acquerir quelque peu de bien, ou mémes pour se tirer de la necessité de travailler depuis le matin jusqu'au soir, y faut-il encore employer une partie de la nuit ? les Apôtres pécherent le jour, ils péchent la nuit pour gagner leur pauvre vie, & apres ce travail opiniatre, ils sont reduits à se plaindre du mauvais succez de tant de peines, qui

Digitized by Google

qui ne leur ont pas donné de quoy avoir un morceau de pain.

C'eſt là une figure du ſort & du partage des ſerviteurs du monde, ils ſouffrent mille maux de corps & d'eſprit pour un maître, ou plutot pour un cruel tiran, qui apres les avoir épuiſez de ſueurs, de ſoins & de forces, en eſt ſi peu touché, qu'il les laiſſe manquer de toutes choſes, il n'y a rien de pareil à craindre au ſervice d'un Dieu, parce qu'il exige peu de travail, & qu'il recompence richement; l'on en ſera convaincu apres que nous aurons randu nos reſpects à Marie.

AVE MARIA.

Je n'ignore pas, que S. Bernard écrit, que la terre n'eſt pas le lieu du repos & des triomphes, cette vie n'étant faite que pour la peine & pour les combats; d'ailleurs. J'ay leu que Philon vante le travail, comme le createur des belles choſes & comme le principe des vertus; je ſçay que S. Chryſoſtome le publie l'arbitre de la gloire & le diſpanſateur des couronnes & des recompances; je ſuis ſeur toutefois, qu'avec ces eloges pompeux, qu'avec le grand credit, que le merite, la ſcience & la reputation ont aquis à ces illuſtres, jamais ils n'ébranleront les eſprits juſques à leur faire aimer le travail avec grande paſſion, parce que l'homme ayant naturellement inclinantion au repos & le goûtant avec plaiſir, il ne ſçauroit s'attacher de grande affection à ſon adverſaire; c'eſt pourquoy quelque flatté qu'on le montre, l'on n'empéchera jamais qu'on ne luy faſſe un mauvais viſage, & un accueil deſobligeant; *L. 8. de conſid.*

geant; juſques-là, que la fortune la plus riche & la plus riante qui ait paru dans le monde, ſe preſentant avec tout ce qu'elle coute de ſoins & de fatigues, feroit peur, & ſeroit en danger d'étre honteuſement rebutée; la gloire méme, qui ſe fait par tout une ſi belle foule de partiſants, ne gagne les cœurs, que par artifice & en deguiſant adroitement les peines & les inquietudes avec leſquelles elle fait acheter ſon eclat.

Or le demon étant bien informé de ce foible, & bien inſtruit du panchant que l'on a à fuir le travail, il en tire grand avantage, pour decrier le parti de la vertu, & pour deſoler le ſervice de Dieu, & ſa plus fine politique a toûjours été de figurer la pieté & la vie reglée de difficile accez, & accompagnée d'étranges mortifications.

C'eſt ce qui m'a perſuadé, que je ferois un bon office à la probité & à la devotion, ſi je pouvois guerir les gens de cette malheureuſe opinion, dont on eſt préques univerſelement infatué, & ſi en veuë de cette laborieuſe nuit, dont parle nôtre Evangile & dont les Apôtres ſe plaignent, je montrois evidemment qu'il y a infiniment plus à ſouffrir, plus de difficultez à vaincre & plus de travaux à eſſuyer au ſervice du monde & dans les routes du libertinage, qu'au ſervice divin & dans la pourſuite de la perfection Crétienne, c'eſt ce que j'entreprens par ce raiſonnement.

Le ſervice ou l'on decouvre tout ce qui en peut adoucir le joug, eſt beaucoup plus aiſé, que celuy ou ſe rencontre tout ce qui peut rendre la ſervitude plus incommode, cette propo

propoſition porte ſon jour, & ſa demonſtration, donc pour avoir lieu de conclure avec juſtice, & dans la rigueur de l'école, que le ſervice Divin, eſt infiniment plus doux, & moins chargeant, que le ſervice du monde, je n'ay qu'à faire voir, que celuy-là poſſede tous les avantages, & tous les adouciſſements, dont eſt capable la condition de celuy qui eſt en ſervice, & que celuy cy a ſur les bras toutes les diſgraces, & toutes les rigueurs ou l'on peut condamner l'eſclavage, ce ſera par trois reflexions, qui regleront ce diſcours. *Diviſiõ*

I. POINT.

Pour éclaircir la ſeconde propoſition du raiſonnement de laquelle je viens de parler, & d'où dépend une concluſion auſſi favorable, que celle, que j'en ay tirez je diray que trois choſes font l'état d'un ſerviteur plus doux, ou plus dur. La premiere eſt priſe du nombre des maîtres, n'y ayant nul doutte, qu'il ne ſoit incomparablement plus incommode de recevoir la Loy de pluſieurs maîtres, que de dependre d'un ſeul. Sur quoy on obſerve d'abord, que le ſervice de Dieu l'emporte viſiblement ſur le ſervice du monde, & du libertinage; parce qu'il eſt conſtant, qu'il a droit de ſe vanter de n'avoir qu'un ſeul maître, & de s'écrier avec le Roy Prophete, *O Domine! quia ego ſervus tuus ſum.* Monſeigneur, je ſuis tout glorieux de n'être, qu'à vous & de n'être aſſujeti qu'à vôtre domination; proteſtation, que le mondain, & le libertin ne peut faire avec raiſon, puiſqu'il mentiroit ouver- *Pſ.* 115.

Ambros. in Ps. 118. tement s'il soutenoit qu'il n'obeit qu'à un maître, car il releve effectivement de plusieurs, *non potest sæcularis dicere, tuus sum o Domine plures enim Dominos habet.* Ainsi parle saint Ambroise, en effet, s'il pretandoit de protester à Dieu, qu'il luy appartient uniquement, l'on verroit la volupté paroître sur les rangs, pour s'y opposer en luy disant, c'est à moy, à qui vous êtes, puisque je vous ay payé de mes plaisirs *venit libido, & dicit meus es.* En suite l'avarice formeroit une pareille opposition, & s'en attribueroit la possession, parce qu'elle la achepté argent contant, *venit avaritia, & dicit meus es, argentum quod habes, servitutis tuæ pretium est.* L'ambition n'y auroit pas une moindre pretention, en s'écriant il est à moy, & si je l'ay élevé sur les autres, ou mémes porté sur le trône, ce n'a été, que pour avoir en luy un serviteur de qualité, & un esclave couronné, *venit ambitio & dicit meus es*, &c. C'est d'où ce saint Prelat de Milan conclut, qu'il n'y à point de condition plus digne de larmes, de servitude plus pitoyable, d'esclavage chargé de tant de chaines.

En effet le devot saint Bernard s'étonne de l'aveuglement des gens du siecle, lesquels il croit figurez en la personne de celuy qui fit difficulté de prendre parti avec Jesus-Christ, s'en excusant sur l'achat de cinq paires de bœufs, *juga bovum emi quinque*, quel égaremẽt dit ce Saint, que ce miserable est digne de compassion, ou plutôt, qu'il merite d'indignation, helas! est ce un trait de bon sens de se soumettre plutôt au joug de cinq maîtres, que d'en porter un seul? *quale est hoc eligere*

potius

potius quinque, quam unum, certes à dire les choſes comme elles ſont, la folie eſt evidente de trouver plus dur, de baiſſer la tête ſous un joug, que de la courber ſous cinq, car ſi cét eſclave du monde prend plaiſir de ſe tromper luy même, en ſe flattant de la liberté de faire tout ce qu'il luy plaira, & en regardant la vie devote comme une chiourme, ou il croit autant de forçats, qu'il y conte d'hommes de pieté il n'en eſt pas moins malheureux, puiſqu'en voulant fuïr la ſujection d'un ſeul Seigneur, il tombe ſous la tirannie d'un nombre conſiderable de maîtres, ah! que ce fanfaron, qui fait l'independant, & qui ne veut relever de point de ſuperieur, pour nêtre pas gené en ſon humeur & en ſes inclinations, ha! qu'il n'a pas été à l'école de ſaint Ambroiſe, car il y auroit appris, que ſous ce fantôme de fauſſe liberté, dont il eſt entêté, il eſt le plus miſerable des eſclaves, *miſera ſervitus, cui vagum jus, plures enim Dominos habet, qui unum non habet* c'eſt à dire, que la ſervitude en eſt d'autant plus cruelle, & moins ſupportable. *lib. 9. in Luc.*

Outre que, comme l'a fort bien remarqué le grand Abbé de Clervaux pas un ne peut contenter cinq maîtres, quelque raiſonnables qu'ils ſoient, bien loin de pouvoir ſatisfaire cinq Tirans, qui ne conſultent jamais la raiſon & qui n'écoutét que leurs paſſions brutales, *quis enim poteſt ſervire quinque Dominis, ne dicam tirannis?* mais ſi le fils de Dieu juge les commandemens de deux Seigneurs, incompatibles, & par conſequent inſuportables, *nemo poteſt duobus Dominis ſervire*, quel moyen de vivre content ſous la domina- *Math. 6*

Digitized by Google

tion de plusieurs maîtres & quelle apparance d'executer leurs ordres, qui seront opposez les uns aux autres ? car l'avarice ordonnera à son sujet de menager scrupuleusement ses deniers; la vanité, & l'orgueil demandera une belle dépance, celle là le voudra mesquin, en habits en meubles, au manger & en toutes choses, pendant que celuy cy l'obligera d'être magnifique en festins, en presens, en équippage, & en toute sa conduite, partant si l'on obeit à l'avarice, on tombera en la disgrace de l'orgueil, c'est pourquoy qui s'est engagé à ces maîtres, il doit se preparer, à endurer bien de chagrin du côté de l'un, ou de l'autre, que sera ce si le libertin est sujet à plusieurs vices qui luy sont autant de maîtres, combien facheuse, & meurtriere sera sa servitude? c'est pour conclurre de cette premiere reflexion qu'il y a beaucoup plus de douceur au service Divin, ou il n'y a, qu'un seul maître à contenter, qu'au service du monde, ou il y a à se soumettre à tant de Tirants, qu'on ne les sçauroit satisfaire quelque fidelité, qu'on y puisse garder, passons à la seconde reflexion, qui nous fera encore mieux reconnoître cette verité.

II. POINT.

Le second sujet de facheux chagrin, que l'on experimente au service du siecle libertin, se doit prendre de la qualité de ces mêmes maîtres. Je sçay que l'éclat qui environne ceux, qui sont élevez en dignitez, & la bassesse de ceux, qui n'ont rien, qui les distingue, se reflechit glorieusement ou ignominieusement sur ceux qui en portent les livrée; c'est

c'eſt pourquoy, les ſerviteurs de Dieu reçoivent plus d'honneur de leurs chaines, que les Souverains n'en empruntent de leurs Diademes, parceque c'eſt une condition tres conſiderable d'être à un ſi grand Seigneur *magna dignitas eſt, eſſe ſervum potentis*, toutefois je ne m'attache point à cela, bienque ce ne ſoit pas un petit adouciſſement de la ſervitude. *Ambroſ*

Mais ce que je remarque ici, c'eſt que la condition de ſerviteur eſt beaucoup ſoulagée, par le genie, par l'humeur, & par la maniere de commander, de celuy, à qui on eſt obligé d'obeir *æquitate Domini levatur injuria ſervitutis*. Ainſi un bon maître rend infiniment doux le joug de ſes domeſtiques, comme le mauvais, & le facheux maître rend le ſien peu ſupportable. Or recherchons maintenant, quelle eſt la conduite, & quelles ſont les qualitez de ces differents maîtres, qu'en dites vous ſerviteurs, & ſervantes de Dieu? avez vous bien penetré l'eſprit & le genie de celuy à qui vous avez engagé vôtre liberté, & vos ſervices, ſuivant l'avis du Sage qui veut que l'on conçoive de douces idées de la bonté Divine, *ſentite de Domino in bonitate*, à moins d'un pareil ſentiment vous ne ferez pas à vôtre Seigneur la juſtice, qui luy eſt deuë; ſans doute vôtre experience ne vous permet pas d'en avoir d'autres penſées, & elle vous aura appris, que cette bonté ſe fait ſentir parmy les travaux, & les peines ſur leſquels elle repand un baume, & une onction, qui en ôte toute l'aigreur, & qui en adoucicit toute l'amertume, ou pour parler avec le Prophete Iſaïe, qui pourrit le joug, ſous lequel on tra- *Idem*

c.10. vaille *computrescet jugum à facie olei.* Joug, qui au temoignage du Sauveur, pese si peu, qu'il y a

Math. 11. plaisir d'en étre chargé *jugum enim meum suave est, & onus meum leve.*

En effet, il est si leger, que les Enfans les plus delicats & les Vierges les plus foibles s'en sont joüez de sorte qu'étant mis sur leurs épaules, il n'y à pesé, que comme les aîles pesent aux oiseaux, c'est l'expression ravissante de Saint Jerôme, lorsque convaincu par son experience, il s'explique de c'est aimable joug, non pas comme d'un fardeau incommode par son poids; mais comme des plumes d'un oiseau *hæc sarcina non est sarcina, sed alæ volaturi,* à quoy reviennent les beaux mots de saint Augustin & la charmante reflexion, qu'il à faite en disant, que les aîles semblent charger un oiseau de sorte qu'en les luy arrachant on le decharge en apparance, *si detrahis pennas, quasi onus tollis*; neanmoins vous faites un fort mauvais office au pauvre oiseau, & ce luy est une cruelle charité, parce quelle le reduit à ramper sur la terre, ne pouvant plus s'élever en l'air, qui est son élement, *non volat, quia tollis onus*, hatez vous doncques, & par un service beaucoup plus obligeant faites luy restitution de ses plumes, & du poids de ses aîles, & vous luy donnerez le moyen de voler, & de s'élever en haut. *Redeat onus, & volat*, voilà ajoute-t'il, voilà le sentiment, que vous devez prendre du joug de Jesus-Christ. *Talis arcina Christi* vous le portez, & il vous porte, tout ainsi, que l'oiseau est porté par les aîles, qu'il porte, *talis est arcina Christi sublevat te*: il vous ordonne d'aymer

vôtre

vôtre Dieu de tout vôtre cœur, & vôtre prochain comme vous méme ; c'eſt là vôtre charge, mais cette bien-heureuſe charge eſt plus legere que les plumes qui ont leur poids, *ala pondus habet, ſarcina Chriſti alas*, ne ſoyés point de ces materiels, à qui le joug de l'Evangile fait peur, je demeure d'accod que c'eſt un joug, j'avoüe qu'il a ſon poids, mais il peſe comme une plume, & il en a la legereté, *Iugum Chriſti nolite timere, quia jugum eſt feſtinate, quia leve eſt* : c'eſt pourquoy, que ce mot farouche de joug ne vous effraye pas, car en vous en chargeant, vous n'y trouverez que douceur, & vous reformerez la penſée que vous en aviez conceuë en vous arrétant à l'ecorce de ce mot, qui vous donnoit l'idée d'un poids facheux.

Dans cette perſuaſion bien fondée, ne prêtons plus l'oreille à ces gens de deſordre & de fauſſe liberté, quand ils nous repreſentent la probité & la vie devote, comme un eſclavage, ou comme une vie de ſupplice & de difficulté inſurmontable, au contraire, reprochons leur avec le Roy Prophete, leur impoſture & leur injuſtice, en diſant à chacun n'étes vous pas coupable d'une malice bien noire, & d'une infame calomnie, puiſque vous decriez ſans raiſon le ſervice divin en l'accuſant mechamment d'une rigueur, dont il eſt exempt, *numquid tibi adhæret iniquitas, qui fingis laborem in præcepto.* Oüy vous-étes un franc impoſteur, en inventant malitieuſement, & feignant un travail imaginaire en l'obſervation des commandements de Dieu ; quoy ? vous voulez que l'on croye, qu'il y a une peine extraordinaire à réplir les devoirs de la pieté, & par une impo- *Pſ. 93.*

Digitized by Google

ſture du demon, vous avez le front & la hardieſſe d'aſſurer qu'une vie conduite par les maximes du Ciel, eſt accompagnée de grandes fatigues & d'étranges mortifications, *fingis laborem in præcepto*, ce travail eſt de vôtre invention. Ah! que vous étes mal informé de la bonté infinie du maître à qui l'on eſt engagé, laquelle rend le ſervice doux, aiſé & charmant *æquitate Domini levatur injuria ſervitutis*, Vous n'étes doncques pas inſtruits de l'aimable conduite de ce divin maître, laquelle au raport du ſage eſt remplie d'equité, *pondus æquum, voluntas ejus*, c'eſt à dire que toutes ſes ordonnances ſont egalement juſtes & douces, de ſorte que toute la peine qu'il y a à executer ſes volontez dans les maladies, dans les pertes, & dans tous les facheux accidens, qui par ſes ordres affligent les gens qui ſont à luy, ſont temperez, & proportionnez à leurs forces & à leurs graces preſentes *pondus æquum voluntas ejus*, à quoy Clement d'Alexandrie donne un beau jour en remarquãt, que le mot Grec ζυγὸς ſignifie egalemẽt, joug, & balance, ainſi au lieu de lire avec la vulgate, *tollite jugum meum ſuper vos*, il lit, *tollite ſtateram meam*; ainſi l'on peut traduire ce texte en cette ſorte, prenez mon joug, ou prenez ma balance, c'eſt pour dire, que le ſervice de Dieu eſt un joug moderé & aiſé, on le met dans l'un des baſſins de cette balance & dans l'autre, on met les forces de qui le doit porter avec la grace, qui en fait le ſupplement, & qui en tempere la rigueur, en le randant ſi agreable, que l'on n'en ſent préque pas le poids, juſques-là, que David le trouvoit trop facile *latum mandatum tuum nimis*, & qu'il y gouttoit

gouttoit une deuceur incroyable qui surpassoit celle du moût & du miel, *super mel & favum.*

Or il faut bien prendre d'autres mesures pour la servitude du monde, ou l'on voudroit embarquer les gens, sous couleur de liberté, & de vie plaisante; c'est peu, qu'elle souffre le joug de plusieurs maîtres, si l'on n'ajoute pas, que ce sont des maîtres cruels, des inhumains, des impitoyables, des Tirans violents & injustes, de sorte qu'on ne leur feroit point d'injustice en leur attribuant un cœur de marbre ou de metail, & tout semblable à ces dieux étrangers, que Jeremie accuse de laisser sans repos leurs malheureux adorateurs, *servietis Dijs alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.* C. 16. Ce sont des Pharaons resuscitez, qui bien loin d'être touchez des miseres de leurs sujets, & de soulager les charges intolerables de leur Tirannie, employent leurs reflexions à les y faire perir, disant à leurs ministres, il faut adroitement accabler ce peuple Israëlitique, *sapienter opprimamus eum*, leur perte est determinée, il ne s'agit que d'uzer de politique pour sauver les apparances, & pour couvrir la barbarie de ce dessein, en voici l'expedient que l'on prit en ce conseil secret. Les Israëlites étoient obligez de randre chaque jour un grand nombre de tuiles & de briques cuites, neanmoins pour garder quelque mesure avec eux, on leur fournissoit de paille & de chaume pour cuire les briques, que fait-on? on prent resolution d'obliger ces miserables esclaves d'aller chercher eux mémes, durant le jour cette matiere combustible, & de faire la cuite de ces briques durant la nuit: ils ont, dit on, ils ont trop de loisir, qu'on *Exod.* c. 1.

leur

leur donne plus d'occupation,& s'ils periſſent ſous l'excez du travail continuel, & violent, à la bonne heure, l'on aura ce que l'on pretend, c'eſt la deſolation de ce peuple inſolent, qui parle de quitter ce païs, ſous le beau pretexte d'aller hors d'ici ſacrifier à ſon Dieu. L'affaire eſt doncques concluë, il le faut accabler de peine & de fatigue, *Opprimamus eum*, voila la deviſe des maîtres du monde, & l'image de leur conduite, à l'egard de leurs malheureux ſerviteurs. Faiſons-les ployer ſous les charges, *Opprimamus*, & ſi le jour ne ſuffit pas, que la nuit y ſupplée, qu'ils ſoyent en d'eternels travaux, ſans qu'ils ayent aucun repos ou relache; l'avarice d'un côté ne leur donne aucune treve, les envoyant à la recherche continuelle de plus grands biens; l'ambition ne les traitte pas avec plus de moderation & plus de repit, ils n'ont pas aquis avec mille ſuplices un degré d'honneur, qu'il faut faire effort pour en pourſuivre un autre, quoy qu'il en doive coûter d'inquietude & de fatigue, la volupté quelque riante qu'elle ſe montre, n'eſt pas moins impitoyable envers ſes Partiſans, quelle prive de repos, & épuiſe de ſanté & de biens; Enfin c'eſt là la reſolution inviolable de ces maudits maîtres, *non dabunt requiem.*

O Ciel! eſt-ce que ces miſerables & infatuez ſerviteurs de ces Tirans, s'étourdirót eternellement ſur leur pitoyable condition? ſans doute s'ils y faiſoient une ſerieuſe reflexió, decouvrant leur malheur, ils abandonneroient ſans delay le parti où ils ſe ſont temerairement jettez, pour entrer en celuy de Dieu, ou ils ne ſeroient pas plutôt receus, qu'ils reconnoi-

troient

Digitized by Google

troient leur aveuglement passé pour s'écrier à l'exemple des Israëlites mis en liberté, *quam grandia antea ferebamus onera !* Helas ! quelle étoit nôtre disgrace dans les routes criminelles du monde libertin, que nôtre sort étoit dur, & assassinant sous la fureur d'une cruele vengeãce, sous le chagrin d'une envie enragée, sous les feux d'une concupiscence insatiable, *quàm grandia antea ferebamus onera !* Ah, que nôtre condition étoit bien eloignée de celle des serviteurs de Dieu, & des gens de bien, qui ayant secoüé le funeste joug de tant de mauvais maîtres, vivent heureux sous la domination de leur seul Createur, tout fait de bonté & de liberalité.

Ce mot de liberalité m'invite d'entrer en la troisieme & derniere partie de ce discours.

III. POINT.

Il ne me reste qu'a decouvrir le grand sujet de mecontentement & de desespoir, qu'ont les partisans du siecle corrompu & debauché, c'est que les grands travaux & les effroyables peines, sous lesquelles ils gemissent jour & nuit, sont steriles & privez de recompance, outre qu'ils voyent avec un extreme regret, & avec un chagrin incroyable, que les legeres & insensibles fatigues des serviteurs de Dieu, sont richement payées.

Je develope ceci clairement; comme la douceur du maître rend le service facile & agreable, sa liberalité, le rend beaucoup plus charmant dans le sentiment de Theodoric, lors qu'il écrit par la plume de son Secretaire, que la recompance enchante le travail, & fait mourir

mourir les plaintes & les murmures, qui y ſont un langage inconnu *Nemo maxima lucra colligens agrè fert, & murmurat.*

C'eſt d'ou ſe tire l'avantage des ſerviteurs de Dieu, ne craignez point ; leur peut-on dire, ne craignez point de travailler en vain, vôtre ſalaire eſt en ſureté, vous priez Dieu reglément tous les matins avec reſpect, avec attention, & avec ferveur, vous adorez, vous remerciez, vous offrez vos actions, vous entendez devotement la ſainte Meſſe, vous viſitez les Priſons & les Hopitaux, vous étes liberaux en aumônes, & vous prattiquez conſtamment toutes les bonnes œuvres, vous vous confeſſez & communiez ſouvent, vous entandez volontiers la parole Divine dans les predicatiõs, vous la liſez dans les livres ſpirituels, vous étes genereux en pardonnant facilement & cordialement à vos ennemis, en randant bien pour mal, vous étes patients, & reſignés dans les Croix & dans les afflictions, adorant les ordres de la providence ſur vôtre perſonne & ſur vôtre fortune, il y a bien de mortificatiõs à endurer pour tenir ferme, en cette loüable maniere de vivre, & à ne s'y pas relacher à la ſuite du temps ; mais courage, tout ce qu'il y a à faire & à ſouffrir aura ſa païe, c'eſt dont l'Ecriture vous eſt une ſure caution, puiſque ſi elle vous exhorte à étre conſtants en vôtre entrepriſe & à ne vous y point laſſer, elle vous engage la parole de Dieu, pour la recompance, *vos ergo confortamini, & non diſſolvantur manus veſtræ, eſt enim operi veſtro merces.* Vous vous faites violence, pour arreter les mouvements de la colere, par une invincible patience,

2. *Paral* c. 15.

tience vous humiliez soigneusement vôtre orgueil par une humilité chrétiene; vous moderez l'ardeur que la nature inspire pour aquerir des richesses; vous ne donnez point de lieu aux atteintes de l'envie par la joye, que vous vous procurez du bonheur du prochain; vous repoussez fortement les attaques de la chair, par l'amour d'une continance inviolable, enfin vous mortifiez impitoyablement toutes vos passions, & pour en obtenir la grace, vous recourez frequemment à l'oraison, elevant cent fois chaque jour vôtre cœur à Dieu, & ne perdant jamais long-temps de vuë sa presence: vous ajoutez à tout cela les exercices de la penitence reglée par le conseil d'un directeur prudent, vertueux & intelligent dans les choses spirituëles & dans la conduite des ames, tout cela coûte de grands soins & de grands efforts, la nature y trouvera beaucoup de difficulté; toutefois cela n'est pas considerable eû égard à la recompance que l'on vous promet, *erit merces operi vestro*; vous étes peut-étre bien las & epuisé le soir, vous avez grand besoin du repos, neantmoins vous ployez le genoux pour faire vos prieres & vôtre examen, pour remercier vôtre Createur de ses bienfaits generaux & particuliers, pour reconnoitre en quoy vous l'avez offencé durant la journée pour luy en demander pardon avec une forte resolution d'eviter plus soigneusement à l'avenir le peché & l'ocasion d'y retomber, vous derobez aux affaires quelque loisir pour frequenter les Sacrements tous les mois, ou mémes toutes les semaines; suivant l'avis du directeur; enfin vous aites connoître en tout, que l'interet du salut

vous

vous eſt plus cher que toutes les autres conſiderations; de ſorte que quand il s'agit de travailler pour l'eternité, & pour la gloire divine, vous la preferez à tous les avantages du temps, ô que vous êtes ſages! ô quel profit vous revient de tous ces ſoins & de tous ces travaux! l'on ne peut s'expliquer, qu'en diſant que c'eſt un excez & une profuſion de biens, *in omni opere bono erit abundãtia.* Oüy pour le moindre de vos ſervices, de vos jeunes, pour vos aumones, pour vos plus legeres mortifications, vous ſerez recompancé ſans meſure & ſans compte, *erit abundantia.*

Prov. 14

Icy David eſt agreable; car il regarde celuy qui ſert ſon Dieu, & qui travaille pour luy, comme un bien-heureux, parce qu'il joüit & ſe nourrit des fruits de ſes fatigues, *labores manuum tuarum, quia manducabis beatus es, & bene tibi erit.* Voici une expreſſion ſurprenante, l'on mange le fruit des travaux, & l'on boit le vin de la vigne que l'on a cultivée: mais l'on parle ici de manger les travaux mémes, l'on ne ſe contente pas, dit S. Auguſtin, d'une ſeule recõpance, on la double, car on promet un bonheur preſent aux fatigues, *beatus es*, à quoy l'õ ajoute un ſecond bonheur pour l'avenir, *& bene tibi erit.* Je penetre le ſecret, dit-il, c'eſt qu'il y a tant de repos & tant de ſatisfaction dans le travail au ſervice de Dieu, que cette peine vaut un feſtin en cette vie, & que le premier avantage que l'on y recueille, eſt de travailler, parce que l'on y goûte tant de douceur, que l'on peut dire, que l'on mange avec delices, le ſecond eſt reſervé pour le Ciel, ou la felicité ſera achevée, *beatus es, & bene tibi erit*, n'eſt-ce pas là

Pſ. 127.

être

tre payé liberalement & en double monnoye; c'eſt pourquoy, quand ce divin maître exigeoit une obeïſſance incommode & laborieuſe, il donne un ſi magnifique ſalaire, que ſa vuë rend la fatigue inſenſible *dura juſſit, ſed magna promiſit.* *Auguſt. ſer. 264. de temp.*

Or ſi cette eſperance conſole les ſerviteurs de Dieu, elle deſole les ſerviteurs du monde, qui ont lieu de dire à l'heure de la mort, nous avons travaillé jour & nuit en ſouffrant mille maux, & nous n'avons rien gagné, *per totam noctem laboravimus, & nihil cepimus.* Quel deſeſpoir de toute cette multitude de maîtres & de Tirans, qui nous ont fait vivre parmi tant, & tant de ſupplices, il n'en eſt pas un qui ne ſoit auſſi ingrat & auſſi injuſte qu'il a été barbare & cruel; car s'il y en a de qui on deut eſperer quelque recompance, ce ſeroit ſans doute l'avarice; cependant l'on a dit avec raiſon, *viri divitiarum nihil invenerunt in manibus ſuis.* Les eſclaves de l'or & de l'argent, qui ont pris tant de peines à acquerir du bien, mémes par des voyes obliques & crimineles, meurent ſans viatique, & ne trouvent rien en leurs mains pour acheter le Paradis, voila pour le conte de l'avarice. L'on ne doit pas eſperer un meilleur traitement de l'ambition, ſes eſclaves ayãt bâti des ſuperbes Palais, ſe trouvent au bout de leurs années ſans logis, leurs deſſeins ayant porté à faux, *in vanum laborant, qui ædificant*, ils ont paru dans les charges, ils ont fait un grãd eclat dans le monde, & les voila prets à tomber dans un oubli eternel, & bien-tôt on dira d'eux, *perijt memoria eorum cũ ſonitu*; c'eſt le ſort de tous les autres ſerviteurs du ſiecle, à qui *Pſ. 126.*

Aggée

Aggée reproche qu'ils ont beaucou semé & peu recuilly *seminastis multum, & intulistis parùm*, ou
C.1. pour parler sans allegorie avec Isaïe, ils ont travaillé en vain & sans fruit, *opera eorum inutilia & labores eorum sine fructu*. Point de profit de leurs soins empressez & infatigables pour les tresors & pour l'honneur, de sorte qu'ils ont la méme avanture que les soldats du Roy de Babilonne au siege de la ville de Tir, ou ce Prince les occupa avec tant d'ardeur & de violance, qu'il leur fit endurer d'extremes incommoditez, jusques-là que ces malheureux, y perdirent le poil de la tête & la peau des épaules,
Ezech. 29. *servire fecit exercitum suum servitute magnâ, adversus Tyrum omne caput decalvatum, &c.* quelle pitié de voir toute l'armée en cét état, mais quel desespoir ? qu'apres des supplices de cette force & des fatigues si inoüies, elle fût frustrée de sa solde, *& merces non est reddita*, c'est là l'image des gens engagez au monde, car il n'est pas moins injuste envers ses serviteurs, que le Roy Nabuchodonosor envers ses troupes, l'un & l'autre les surcharge de travaux, l'un & l'autre les prive de recompance, *& merces non est reddita.*

O Ciel ! que la condition de ceux qui sont à Dieu, est bien differente de celle-là, puisqu'en travaillant peu, ils reçoivent de grandes benedictions en cette vie, & des couronnes en l'autre. Jacob en est une belle figure; car il ne souffrit autre peine pour avoir l'heritage attaché à la benediction de son pere Isaac, que de luy presenter un mets qui ne luy avoit point coûté de fatigues, pendant que son frere Esaü suë en courant par les bois, pour attraper la venaison

Digitized by Google

ſon que ſon pere avoit ſouhaittée, & au bout, bien loin d'étre, comme il attendoit le maître de la maiſon, il fut reduit à s'y voir ſerviteur de ſon puîné, ſuivant ces mots de ſon pere, *Dominum tuum illum conſtitui, & fratres illius ſervituti ejus ſubjugavi*; c'eſt là, dis-je, une peinture des ſerviteurs de Dieu & du monde; ceux-cy ont bon temps & emportent l'heritage du Ciel & les bonnes graces de leur ſouverain, pendant que ceux-cy apres une infinité de maux, n'ont en partage, que le deſeſpoir & l'enfer. Gen. 27

De ces trois reflexions, je renferme mon raiſonnement en ce peu de mots. La vie qui ſouffre plus de contrainte en ſa liberté par le nombre des maîtres, dont elle prend la loy; la vie qui endure plus de peines, & qui en tire moins de profit, eſt plus facheuſe & plus amere, que la vie qui jouit de plus grande liberté, n'ayant qu'un ſeul maître à contenter, qui n'a à ſupporter que des travaux fort legers, enfin qui reçoit de ſes petits ſervices de grands avantages; or eſt-il, que qui je dedie au culte de Dieu, il eſt plus libre, il fatigue moins, & eſt plus richement recompencé, que qui prend parti avec le monde. Doncques la vie dediée au ſervice divin eſt infiniment plus douce & plus aiſée que la vie des mondains.

J'acheve par l'avis de Jeremie; ce Prophete nous conſeille de faire grande attention ſur ce qui ſe paſſe en ces deux differents états. *State* C. 6. *ſuper vias & videte & interrogate de ſemitis antiquis*; c'eſt a dire, il faut inſtruire le ſiecle preſent, par les ſiecles paſſez en reſuſcitant quelques-uns des ſerviteurs de ces deux differents maîtres, & en leur demandant qu'elle des deux

routes pour lesqueles ils ont marché, est la plus douce, *interrogate, quæ sit via bona*, faisons doncques en premier lieu paroître un serviteur de Dieu, mais qui ait vecu quelque temps au service du monde, ce sera, si on le veut S. Augustin, il sera assez complaisant pour ne deguiser pas la chose dont il s'agit. Ecoutons-le sur ce qui se passoit dans son ame, quand il étoit tout au monde libertin. Voicy ce qu'il en écrit *inhiabam honoribus, lucris, conjugio.* Helas! dit-il, ma vie n'étoit qu'ambition, qu'ardeur pour le bien, qu'attachement au plaisir en un mot elle ne se regloit que par les maximes du siecle orgueilleux, avare & sensuel, au reste j'y étois plongé si avant dans le chagrin, que je n'y goûtois que fiel & qu'amertume, ce qui me rendoit la vie insuportable, *in his cupiditatibus patiebar amaritudines amarissimas*, voila un aveu de credit & digne de foy, neantmoins s'il étoit suspect, venant d'un homme, qui a à la fin abandonné le parti du monde, l'on pourroit s'adresser à quelques autres de ceux qui y ont vieilly & qui y sont morts, mais l'on n'en trouvera point, qui ne parle comme ces infortunez, à qui l'Ecriture met ces paroles de rage & de desespoir en la bouche! ah que nôtre egarement à été lamantable! nous nous étions ecartez des routes de la devotion & du service divin, pour eviter les mortifications, & pour prendre le large dans les voyes riantes du plaisir des sens, sur ce que l'on nous asseuroit que la vie, qui en joüissoit, étoit toute semée de lys, de roses, d'œillets & de jasmin, mais nous n'y avons rencontré que ronces, qu'épines de cuisans deplaisirs, & que peines, qui nous ont reduits à

la

la derniere laſſitude *laſſati ſumus in via iniquitatis*. Maudite volupté, maudite ambition, maudites richeſſes, vous nous avez aſſaſſinez, deſeſperez & accablez d'ennuis de ſueurs, de peines, ruinez de depences & de ſanté. Ah que de difficultez, que de contretéps, que de fatigues mortelles dans cette voye, que l'ō nous depeignoit agreable, & toute de delices, ô que nôtre experiance nous a bien convaincu du contraire! *ambulavimus vias difficiles*; voila ce que nous apprenent ces gens du monde touchant leur condition malheureuſe.

Pour les ſerviteurs de Dieu, il eſt ſuperflu de nous arrêter en detail à leur depoſition, puiſque l'on eſt bien informé de leur bonheur, & que David ſe vante qu'il a vecu dans une joye, qui paſſe celle des avares en la poſſeſſion des treſors, *in via teſtimoniorum tuorum delectatus ſum, ſicut in omnibus divitijs* mais pour abreger, il n'en y a jamais eu, qui n'ait peu dire avec l'Eccleſiaſtique, je prens à temoin le Ciel & la terre, que le grand repas dont on m'a fait joüir en la maiſon de Dieu, ne m'a coûté que bien peu de travail, *videte quia modicum laboravi & inveni mihi multam requiem.* Pſ. 118. C. 51.

De ces parties oüies, & de ces depoſitions irreprochables, il ſe void avec quelle juſtice j'ay conclu que le ſervice de Dieu l'emporte en douceur & en facilité ſur la ſervitude du ſiecle.

Donc que Ieremie ne nous conſeille plus de conſulter ſur le parti que nous avons à prendre, & de nous informer de la meilleure route pour parvenir au bonheur dont tous les hommes ſont paſſionnez, non qu'il ne nous diſe

plus *interrogate quæ sit via bona*, nous sommes convaincus que la voye du service divin, est la belle, la bonne & la facile; en suite que chacun de nous s'y engage sans delai, & s'y lie inseparablement, s'écriant, ah, que j'ay de regret de l'avoir connuë si tard! que je suis coupable d'en avoir eu si long-temps de fausses idées, en l'estimant austere, génante, & insuportable; il est donc juste de luy faire une amande honorable de cét outrage, en protestant devant les Anges & les hommes, qu'il n'est rien de plus aimable & de plus aisé, que son joug ny rien de plus inhumain & de plus dur que la servitude du monde, mais pour persuader cette verité avec plus de succez à ceux qui trempent encore dans l'erreur cómune sur ce point, que chacun de nous en donne l'exemple, en abandonnant les maximes du siecle, & en se vangeant des impostures avec lesquelles il avoit seduit nos esprits, par l'attachement à la solide devotion, à la crainte & à l'amour de Dieu, & par une vie conduite uniquement par les principes du Christianisme & de l'Evãgile.

Or si pour executer cette belle resolution, il est necessaire ou expedient de faire une Confession extraordinaire, faisons-la au premier jours s'il est à propos d'entrer en une petite retraite, pour prendre un reglement de vie selon nôtre état, & pour ne plus vivre comme auparavant par hasar & par humeur; Entrons-y au plutot, prenant le loisir de quelques jours pour une entrepriſe de cette importance, ou il s'agit du salut, enfin n'oublions rien pour pousser à bout cette resolution, d'où depend l'eternité bienheureuse.

Sur

Sur tout preparons-nous à repouſſer genereuſement les attaques & les violances de ces anciens Tirans, dont nous avós ſecoüé le joug; car il eſt ſeur que l'avarice tachera de recouvrer l'épire qu'elle avoit uſurpé ſur nos cœurs, & elle n'épargnera pas ſes promeſſes & ſes attraits d'or & d'argent: l'orgueil & l'ambition feront le méme effort pour nous regagner à leur parti: la volupté nous aſſiegera de toutes ſortes d'appas, pour ſe rendre encore nôtre maîtreſſe; mais à toutes ces ſollicitations violentes, & à toutes ces dangereuſes inſultes, ſoyons inflexibles, en diſant avec S. Bernard à ces malheureux Tirans du monde, hors d'ici, ou vous n'avez rien à eſperer, car nous ne reconnoîtrons jamais d'autre maître que Jeſus, & nous ſommes de ſerment à ne ſouffrir point d'autre domination que la ſienne, *non habemus regem, niſi Dominum Ieſum.*

Mais dans la defiance de nos foibleſſes, appuyons-nous du ſecours tout-puiſſant de ce divin Roy, auquel nous nous engageons ſolemnelement, & diſons luy, venez nôtre cher & unique maître, & nôtre adorable Roy, venez prendre poſſeſſion de vôtre Empire ſur nos cœurs, & ſuppleant au defaut de nos forces, ayez la bonté d'éloigner vous méme ces anciens uſurpateurs de nos libertez, ces plaiſirs brutaux, ces ambitions ardentes, ces crueles ardeurs pour le bien, apres quoy vous regnerez ſouverainement en nos ames, bien determinées à ne ſervir de toute leur vie autre maître que vous. Ainſi ſoit-il.

Digitized by Google

SERMON
POUR LE CINQUIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Si offers munus tuum ad altare, & ibi recordatus fueris, quod frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus tuum, & vade priùs reconciliari fratri tuo. Matth. c. 5.

Si portant ton offrande à l'Autel, tu te souviens que ton frere a quelque amertume de cœur contre toy, abandonne ton present, & vas te reconcilier auparavant avec luy.

Le grand interêt que l'on a au pardon des ennemis.

Plutarque. UN ancien Philosophe écrit, qu'il y avoit des temples ou il n'étoit pas permis d'entrer, qu'apres que l'on avoit quitté l'épée à la porte; or l'on peut dire, que l'on ne doit pas mettre le pied dans les Eglises Chrêtiennes, qu'apres avoir banni du cœur l'esprit de vengeance figuré par les armes.

C'est

C'eſt dont nous inſtruit nôtre Evangile, où nous voyons que Dieu rebute les ſacrifices des vindicatifs, & qu'il ne veut point recevoir leurs offrandes, qu'apres avoir pardonné à leurs ennemis, *tunc veniens offeres munus tuum.*

Et certes, ſi l'on fait reflexion ſur le deſſein qui nous méne à l'Egliſe, l'on ſera perſuadé qu'il en faut ainſi uzer; l'on y va, dit S. Auguſtin pour dire à Dieu pardonnez-moy, comme je pardonne: donc pour le faire avec verité & avec eſperance d'obtenir le pardon, il faut avoir pardonné, à qui nous a offencez.

Outre que ce Saint trouve, que l'on a fort mauvaiſe grace, lors qu'ayant bien avant dans le cœur une injure receuë, l'on s'oublie des grands outrages que Dieu a ſoufferts de nous; c'eſt pourquoy en vain demanderoit-on un grand pardon au méme temps, que l'on en refuſe un petit au prochain.

Mais pour bien concevoir le mal que nous nous faiſons, en refuſant de faire grace à un ennemi, demandons au S. Eſprit ſes lumieres par l'entremiſe de ſon Epouſe.

AVE MARIA.

Quand je conſidere que Dieu m'ordonne de quitter l'Autel & le ſacrifice pour m'aller reconcilier avec mon prochain, je prens la liberté de luy dire, eſt-ce ainſi, ô bonté ſouveraine! que vous detruiſez les interets de vôtre Autel, pour favoriſer les nôtres? que ne recevez vous nos preſens auparavant que de nous envoyer faire la paix avec nos ennemis? il n'en fe-

ra rien, dit l'auteur de l'œuvre imparfaite, il n'en fera rien, il abandonnera la gloire de son temple dont il eloigne la victime, & le sacrifice pour procurer l'avantage du sacrificateur.

J'avoüe icy, que si je n'étois fort persuadé qu'il faut avoir une deference saintement aveugle pour tous les ordres divins, je ne sçay si je serois d'humeur à recevoir celuy-cy avec beaucoup de complaisance & à luy randre l'obeïssance qu'il exige de moy en me commandant de differer mon offrande, *relinque ibi munus tuum*, car quelle est cette maniere d'agir? quoy! l'on m'arrache de l'Autel, ou je suis en respect & en devotion, l'on interromp mon sacrifice, que l'on renvoye à une autre saison, *vade prius reconciliari fratri tuo*, à la verité, si j'étois entré dans l'Eglise avec un dessein profane, si j'avois abordé l'autel avec irreverence, ou si ma victime étoit une piece de rebut, je soufrirois cét affront avec moins de chagrin, mais l'on ne se plaint pas de mon peu de respect, l'on ne querele pas mon intention, l'on ne reproche rien à mon offrande, & toutefois l'on me traite avec mepris & avec une étrange rigueur *vade reconciliari*.

A tout le moins, si l'on me renvoyoit chez moy, ou si l'on me permettoit de m'aller consoler avec quelqu'un de mes amis, il y auroit de quoy adoucir mon deplaisir, & de quoy flatter quelque peu de la dureté de ma mortification, mais bien loin de là l'on me parle d'aller faire une honneteté à un hõme qui m'a cruellement desobligé, d'aller demander l'amitié à celuy qui a mepriſé la mienne, d'aller parler

de

Digitized by Google

de paix, à qui m'a fait la guerre, & ambraſſer un ennemi qui entretient encore en ſon ame une haine mortele de ma perſonne, *ſi frater tuus habet aliquid adversùm te, vade reconciliari;* neanmoins ſi l'on en demeuroit aux termes d'un ſimple conſeil, & que l'on ſe contenta de m'inviter à un accommodement, ma generoſité s'en pourroit ſatisfaire; mais l'on me fait entendre que c'eſt un commandement, & qu'à moins de luy obeïr, il n'y a point de ſalut à eſperer. C'eſt ce qui me paroit infiniment dur, c'eſt ce qui confond mes lumieres & met en deſordre ma raiſon; c'eſt ce qui revolte mon eſprit, & ce que j'auray grande peine de faire, à moins que l'on me montre evidemment ce que l'on tache de me faire accroire; c'eſt que j'y ay un interet conſiderable.

Voila le langage d'un homme ſaiſi de haine, mais encore plus touché de ſon intereſt, c'eſt à dire, voila ou en ſont les vindicatifs; c'eſt pourquoy pour deſarmer leur colere, l'on n'a qu'a les intereſſer dans la reconciliation que l'Evangile leur demande, & c'eſt ce que j'entreprens en ce diſcours, ou je leur feray reconnoitre qu'ils y trouveront les deux avantages qu'ils ſe promettoient de tirer de leur ſacrifice, & mémes de leur vengeance : C'eſt le deſſein de ce que j'ay à dire. *Diviſio*

I. POINT.

Je demanderois volontiers à celuy qui ſe plaint du retardement de ſon ſacrifice, qu'eſt-ce qu'il en pretendoit ? trois choſes, me repliquera-il ; car je l'offrois pour obtenir pardon

de

de mes peçhez, pour satisfaire aux peines qui leur sont deuës ; enfin pour impetrer mes besoins, qui sont tres grands. C'est donc ce qu'il cherchoit avec empressement,& ce que je vais luy faire voir, qu'il trouve avantageusement en la reconciliation & en la grace accordée à son ennemi.

En premier lieu, le pardon des pechez est assuré,parce que selon S.Augustin,Dieu qui en est le dispansateur,s'est prescrit quelque mesure en la distribution qu'il en fait, d'ailleurs, cette mesure est à nôtre disposition ; je m'explique avec ce S. Pere, tous les hommes sont debiteurs de Dieu,& creãciers à l'égard de leurs freres,ils sont debiteurs, parce qu'ils ont peché,*omnis homo est debitor Dei, quis enim non debitor Dei, nisi in quo nullum est peccatum.* D'autre part ils sont creãciers,parce qu'ils ont été offencez par leur prochain, *quis non habet debitorem,nisi in quem nemo peccavit.*

Ser. 15. de V.D.

Cela supposé, je dis que Dieu a resolu de se regler envers nous touchant nos dettes, par le traitement que nous ferons à nos debiteurs, *Deus constituit tibi regulam in debitore tuo;quod facies,ipse faciet cum debitore suo* : Si nous oublions les injures qu'on nous a faites, il ne se souviendra point de celles qu'il a receuës de nous;en un mot pardonnons & allons hardiment solliciter nôtre pardon,en luy disant,*dimitte nobis peccata nostra, sicut & nos dimittimus debitoribus nostris,* & ne douttons pas que nous ne l'obtenions en bonne forme apres avoir signé, celuy de qui nous a outragez.

Mat. 6.

S. Gregoire le grand nous apprend la méme chose;lors qu'on luy demande pourquoy Dieu ayant

ayant resolu de se vãger, jure que si Samüel & Moyse revenoient au monde pour impetrer l'amnistie des crimes du peuple d'Israël, il ne les écouteroit pas. Pourquoy dit-on à cét illustre Pape, pourquoy est-ce que Dieu ne parle que de ces deux grands Saints, est ce qu'il n'y en avoit point d'autres qui luy fussent considerables ? non repond-il ; mais c'est que ces deux Saints s'étoient randu recommandables par leur generosité à pardonner aux gens qui les avoient maltraittez, jusques à embrasser avec chaleur & avec un zele ardent, les interets des Israëlites, qui les avoient cruellement offencez. Moyse se voit à la veille d'étre lapidé par un peuple mutin, brutal & revolté contre la providence, *adhuc paululum*, disoit il, *& lapidabor*, toutefois cette insulte ne luy inspire point de mouvement de vengeance, au contraire, malgré une infinité de murmures contre luy & d'affronts qu'il en a receus il sollicite dans une pressante occasion la grace de ses persecuteurs, protestant qu'il aime mieux mourir, que de les voir punir selon leur merite, jusques là que Dieu luy promettant un peuple plus raisonnable & plus nombreux que celuy qu'il vouloit exterminer, Moyse refuse ce parti, & s'obstine charitablement à poursuivre le pardon de ces coupables, sans quoy, il ne veut plus vivre, *aut dimitte illis hanc noxam, aut dele me de libro vitæ.* *Exod. 7.*

Voila la conduite de Moyse, pour ce qui regarde Samüel, on luy fait un sanglant outrage; car ayant été etabli Juge sur les Israëlites, & ne leur ayant donné aucun lieu de plainte, ce peuple luy fait violance pour l'obliger à

creer

1. *Reg.* 8 creer un Roy qui leur rande la Juſtice, *conſtitue*, luy dit-on, *nobis Regem & judicet nos*, Samuel entendant ce diſcours deſobligeant, n'entre point en colere, & bien loing de s'en reſſentir & d'en temoigner de l'aigreur, il proteſte, qu'il ne les en aimera pas moins, & qu'il continuera de les appuyer de tout ſon credit aupres de Dieu, en priant pour eux avec autant de chaleur qu'auparavant, *abſit quo minus ceſſem orare pro vobis.*

Or enſuite de ces actions heroïques, les prieres de Moyſe & de Samüel étoient toutepuiſſantes, & impetroient du Ciel, vie, ſanté, biens, victoires, pardon, &c. C'eſt pourquoy Dieu ne s'en pouvoit pas defendre, qu'en les prevenant & en s'engageant de châtier l'infidelité de ſon peuple qui avoit adoré des dieux étrangers, il jure qu'il n'aura point d'égard à l'oraiſon de ces deux ſiens ſerviteurs.

O Ciel! que cela eſt charmant & glorieux au pardon des ennemis; mais la belle metode, l'excellente politique pour donner du credit aux prieres des pauvres pecheurs, quand ils veulent avoir leur grace, de les entamer par le pardon cordial de leurs ennemis, c'eſt à quoy les pouſſe S. Chryſoſtome, en ces mots, *cum de inimicis culpas diſſimulas de tuis delictis Deus ſolitâ benignitate exoratur.* Vous agiſſez, dit-il, avec celuy qui vous a fait du mal, comme ſi vous n'en aviez point ſouffert de deplaiſir, vous effacez de vôtre eſprit, vous diſſimulez par une ſainte hipocriſie le tort qu'il a de vous, allez à l'oraiſon, car vous avez trouvé l'art d'obliger la bonté divine à abimer vos crimes au fond de l'Ocean, ſelon le langage d'Aggée,

Hom. de prod. Juda.

Projiciet

projiciet in profundum maris peccata tua ; c'eſt à dire que la Juſtice divine les diſſimulera, & ne les recherchera pas pour les punir, tout ainſi que ſi elle les avoit oubliez, *peccatorum non recordabor.* C.7. Iſai.45.

Hors de là, le grand Affricain croid que l'ō n'a point de pardon à eſperer ; car quelle aparance y a-il, que l'on impetre la paix avec un cœur armé pour la guerre, que l'on obtienne grace d'un creancier, tandis que l'on pourſuit ſes debiteurs : *quid eſt accedere ad Dei pacem ſine pace, ad remiſſionem debitorum, cum retentione*, ſans doute, c'eſt ſe tromper que d'eſperer la douceur du Pere Celeſte, au moment qu'on a le cœur plein d'aigreur contre ſon frere, *quomodo placabit patrem iratus in fratrem* ? auſſi liſons-nous, que le Sauveur ne promet le pardon, qu'aux gens qui ſçavēt pardonner, *dimittite & dimittemini*, en effet il eſt tres raiſonnable d'aller à la miſericorde par la miſericorde, c'eſt à dire ſelon S. Chriſoſtome, que la grace faite au prochain, vous meritera celle de Dieu, *qui de patrocinio miſericordiæ certus eſt ſecurus ſit de venia de abſolutione non dubitet.* L. de orat. c.10. ibid.

Cela arrēté ſe doit-on étonner de ce que nôtre Evangile, oblige de s'aller reconcilier avec un ennemi, devant que de ſe preſenter au ſacrifice, *vade priùs reconciliari.* L'on pretendoit d'obtenir ſon pardon par une offrande, & en la differant on trouve un expedient infaillible pour l'impetrer.

Paſſons au ſecond interet de celuy qui veut ſacrifier, c'eſt l'indulgence de la peine temporele deuë aux pechez commis, or l'on reüſſit heureuſement en celle-cy par le moyen de la

même

méme reconciliation ; c'eſt ce que je veux montrer.

Il y a deux voyes pour ſatisfaire à la juſtice divine, la premiere eſt longue, difficile & auſtere, c'eſt de veiller en prieres, de jeuner; de coucher ſur la dure, de mortifier ſa chair par des haires des cilices & des diſciplines rigoureuſes, ſuivant la remarque de S. Chryſoſtome, *alij vigilando, jejunando, hunc cubando carnem macerando delent peccata.* La ſeconde ſatisfaction eſt aiſée, puiſqu'elle ſe reduit à aimer le prochain qui nous a offencez, & à ne nous pas vanger de ſes injures. *Tibi facilior via datur, nemini ſuccendendo.* Le pardon des ennemis eſt donc une ſatisfaction abregée, ce que ce pere avance en veuë du Publicain qui eſt mal-traitté, mepriſé, & regardé comme le dernier des hommes par un inſolent Phariſien, qui dans ſon orgueilleuſe priere, ſe diſtinguoit d'avec luy comme d'un infame pecheur; ce pauvre penitent n'étoit pas inſenſible à cette atroce injure, & à cét étrange mépris ; mais il étouffe ſon reſſentiment & toutes les panſées de vengeance, qu'une juſte indignation pouvoit faire naître en ſon cœur, il luy pardonne ſincerement, & pourſuit à apaiſer la colere de ſon Dieu. Qu'arrive-il, ce ſaint Patriarche nous l'apprend, en nous diſant, *accepit probrum, & dilut probrum.* Le publicain ſouffre cét outrage avec patience, & pardonne au Phariſien, ce fut là l'entiere ſatisfaction pour ſes crimes, & ce peu de fraiz luy epargna les grands chatiments qu'il avoit meritez, Ah! la ſainte fineſſe, il eut été obligé de faire de rudes Carémes, de

Hom. 39 in Ioan.

ſe

ſe couvrir d'un ſac, & d'un cilice, d'uzer de longues macerations; mais il abregea ſa penitence & racheta toutes ces rigueurs ſans faire rien autre choſe que de diſſimuler un affront & de pardonner un mépris, *accepit probrum, & diluit probrum.*

Helas! s'il s'agit de ſatisfaire en rigueur de Iuſtice, que n'eſt-il pas neceſſaire d'endurer? qu'en dittes vous Madelaine? ne vous en a-il pas coûté trente années d'auſterité? qu'en panſez-vous S. Guillaume? vôtre rude cuiraſſe portée ſur vos épaules nuës, vos chaines, & cent autres cruautez, à quoy vous-vous étes condamné, nous font peur. Qu'en croyez-vous Anacoretes, & ſacrez Solitaires, vous qui avez blanchi ſous d'effroyables rigueurs? inſtruiſez-nous du motif de cette ſurprenante auſterité; toutefois il n'eſt pas beſoin d'interrompre vôtre ſilence, car tout muët qu'il eſt, il nous fait aſſez entendre, qu'vn pecheur, qui pretend de payer ſes dettes en cette vie, y doit pleurer amerement, y ſouffrir la faim & la ſoif, y maltraitter ſon corps, & encore apres y avoir coulé ſes jours en diverſes mortifications, apres y avoir diſtillé ſes yeux en larmes, & ſon cœur en ſanglots, & en regrets, mourir incertain, s'il a pleinement ſatisfait à un Dieu offencé.

N'eſt-ce pas doncques un grand avantage de ſe mettre à couvert de ces longueurs aſſaſſinantes, & de cette meurtriere incertitude en faiſant grace à un ennemi, & en pardonnant quelque mauvais office, quelque tort, quelque mediſance, quelque injuſtice &c. Car par ce moyen, nous ne nous effrayerons pas du bruit

epouvan

epouvantable dont David nous menace en nous donnant avis, que le temps viendra, ou la Juſtice divine parlera par la bouche du tonnerre, & fera grand fracaz, & mémes bien loin d'en étre troublez, nous joüirons d'un agreable repos, parce que nos comptes auront été ſoudez en bonne forme, & Dieu n'en demandera pas la reviſion, ſe contantant de cét article, ils ont pardonné à leurs ennemis, ils ont randu amour pour haine.

Ce ſera effectivement en cette terrible conjoncture du jugement, ſoit particulier ou general, que l'on verra la Juſtice embraſſer la Paix, faite avec celuy qui nous avoit declaré la guerre, *Juſtitia & Pax oſculatæ ſunt.* Le beau ſpectacle! la Juſtice, ce redoutable attribut qui ne manie que des cimeterres & des foudres, qui brule des Villes, qui defait des armées entieres, qui prononce des arrets de mort & de carnage, en un mot, qui ſe vange avec des deluges d'eau, de ſang & de feu, cette Juſtice a changé de conduite en veuë de nos accommodements avec nos ennemis, n'ayant que des baiſers & des careſſes à diſtribuer *Juſtitia & pax oſculatæ ſunt*; cette reflexion jette S. Chryſoſtome dans l'extaſe, & luy fait dire, *Juſtitia, quæ gladios ſtringit, ignes vomit fundit diluvia, tota oſculis vacat.* Oüy en ſuite du pardon accordé aux ennemis, elle eſt ſi ſatisfaite, qu'il ne luy ſuffit pas de donner une Indulgence pleniere, elle fond en baiſers, & n'eſt plus que douceur & que miſericorde, *tota oſculis vacat.*

Pſ. 84.

D'icy je comprens le pompeux eloge, dont le mémé S. honore la main de David, laquelle ne plongea pas ſon épée dans le ſang du Roy Saül

Saül ſon perſecuteur qu'elle avoit à ſa diſcretion, il l'appelle, *dexteram totius orbis pretio parem*, une main, dont le prix payeroit toutes les couronnes de l'univers ; ou ſi l'on ſouffre le ſens, que l'on peut donner ſans violance à ces magnifiques mots, une main qui dans ſon effet a quelque choſe de ſemblable avec le ſang pretieux du fils de Dieu, ſang qui a racheté le monde, & ſatisfait pour les pechez des hommes, ſoit des ſiecles qui ont precedé l'Incarnation, ou de ceux qui l'ont ſuivi ; c'eſt pourquoy il ne s'agit que de s'appliquer ces ſatisfactions infinies en elles mémes, ce que la main debonnaire de David opera par le pardon, dont il uza à l'endroit de ſon ennemi irreconciliable ; car elle valut à ce Roy l'application de ce divin ſang du Meſſie, qui a payé à la Juſtice de ſon pere pour tout l'univers : je dis doncques avec cét illuſtre ſaint. *O dextram totius orbis pretio parem* ! & je condamne hautement le murmure de celui qui ſe plaint de l'affront qu'il croid avoir receu, quand on l'a arraché de l'Autel, & que l'on a renvoyé ſon ſacrifice apres ſa reconciliation avec ſon frere, quoy diſ-je, il deſiroit de ſatisfaire à Dieu par cét acte de religion ; à la bonne heure, puiſque le ſuccez de ce deſſein conſiſte à aller embraſſer un ennemi, & à luy faire grace, c'eſt avoir ſon compte & parvenir avec avantage à ce qu'on pretend.

Mais parceque l'on ne ſe contente pas de ſacrifier pour ſatisfaire, & qu'en troiſiéme lieu, l'on deſire de s'enrichir de graces & de merites ; l'on pourroit croire raiſonnable la plainte du retardement de l'offrande, qui eloigneroit

de ſi grands biens, or il eſt aiſé de faire voir que l'on auroit tort de prendre ſujet de s'en fâcher, car il n'y a qu'a montrer, que dans la reconciliation que l'on exige, il n'y a pas moins à meriter, qu'à obtenir pardon, & qu'à ſatisfaire ; c'eſt ce que je ferai voir en ce qui ſuit.

Euſebe d'Emiſſene loüe infiniment la conduite de S. Etienne, parce que ſous la cruelle pluye des cailloux, dont on l'accabloit, il pria pour ſes impitoyables meurtriers. Ah! qu'il l'entendoit merveilleuſement ! qu'il étoit bien perſuadé, que cette heroïque action augmenteroit ſes treſors ſpirituels! *alieno peccato luſtitiam ſuam cumulat*: d'ou cét excellent homme prent ſujet d'écrire qu'il faut que l'amour d'un ennemi ſoit bien conſiderable & bien merita t puis qu'il eſt capable de faire honneur, & de donner un nouvel éclat au martire, *quantum bonum dilectionis, quod commendare poteſt etiam paſſionem.*

Serm. de S. Steph.

Je ne m'étonne donc plus, que le Publicain, que j'ay repreſenté, diſſimulant l'injure du ſuperbe Phariſien, ſorte du temple avec la grace, l'innocence & la juſtice ſantifiante, *descendit hic juſtificatus*, parce que je ſuis bien informé de ce que vaut une inſulte, un mepris & un reproche humiliant pardonnez de bonne grace. Ah, inſolent Phariſien ! que vous rendites un bon office à ce pecheur en le maltraittant, puiſque ſans le mettre en fraiz, vous luy donnates lieu de meriter la couronne de juſtice. *Probra Phariſæi pepererunt ei coronam juſtitiæ, idque ſine laboribus.* Certes quand on conſidere ce qu'un pareil diademe a couté aux Confeſ-

Chryſ. tit.

ſeurs,

seurs,aux Vierges & aux autres saints,l'on peut dire à cét heureux Publicain vous l'avez acquis sans peine,un pardon ayant fait l'affaire, *idque sine laboribus.*

O pardon des ennemis, que tu es meritant! croiroit-on que le méme Patriarche de la ville Imperiale, craint de ne luy avoir pas fait bonne Justice,en ne luy faisant gagner,qu'une couronne puisqu'entrant dans la grotte, ou David ne se vangea pas de Saül,& là pour s'expliquer du prix du pardon des ennemis,il met sur la tête, de qui en a uzé mille couronnes. Quoy! dit-il,David n'ignore pas, que celuy à qui il fait grace, ne l'ait voulu tuer cent & cent fois, & qu'il ne conserve la volonté de chercher toutes les occasions de le faire perir;toutefois, il luy pardonne tous ces meurtres,& tous ces assassins premeditez & conclus en son esprit,qui pourroit doncques douter qu'il n'ait merité mille diademes, en pardonnant mille attantats de cette force: *Perspicuum est,quod millies coronam meruit animi proposito millies interfectus.*

Ce même merite du pardon des ennemis, oblige le sçavant Rupert de revenir de l'etonnement ou il étoit entré, en considerant que Dieu promet un pareil honneur à David & à Abraham,en leur engageant également sa parole,que le Messie naîtroit de leur sang,car cét Abbé faisant reflexion,qu'Abraham prêt à immoler son fils unique, avoit merité par bienseance cette insigne faveur,sur ce que Dieu lui en temoigna en ces mots, *quia fecisti rem hanc.* Oüy fils pour fils, vous avez été disposé à me donner le vôtre, je vous donnerai effective- *Gen. 12.*

ment le mien; voila pour Abraham, mais Rupert ne decouvre pas d'abord en la vie de David, l'action qui le randit digne d'une semblable grace; toutefois enviſageant la douceur genereuſe de ce Prince envers ſon mortel ennemi, il le trouve ſi magnifique & ſi admirable, qu'il l'eſtime d'une egale valeur avec le ſacrifice d'Iſaac, *non multò minoris meriti peperciſſe inimico, & non peperciſſe filio.*

D'ou il faut continuer à prononcer que l'on ſe trompe, quand on ſe plaint d'étre arraché de l'autel & du ſacrifice pour s'aller bien mettre avec un ennemi avec qui l'on a quelque demelé, puiſque cette reconciliation a tous les bons effets que l'on attendoit du ſacrifice, en impetrant le pardon des crimes, en ſatisfaiſant pour la peine qui leur étoit deuë, & en meritant beaucoup aupres de Dieu.

C'eſt à nous de profiter de l'excellent conſeil d'Euſebe, dont j'ay parlé, c'eſt que ſi nous aimons nôtre plaiſir en nos amis, nous aimions nôtre profit en nos ennemis, *dilige in amico gaudium, in inimico fructum*, à quoy ſe rapporte encore l'avis de S. Zenon, lors qu'il nous invite à regarder nos ennemis, non pas comme des ennemis, mais comme des bienfaitteurs qui nous ouvrent la belle ſource de tant de biens, & qui nous font trouver dans le pardon, que nous leur accordons les trois avantages que nous cherchions aupres de l'Autel par nos ſacrifices.

Il me reſte à degager ma parole, qui m'oblige en ſecond lieu, à montrer non ſeulement, que la reconciliation impetre le pardon, ſatisfait à la juſtice divine, & merite de grandes faveurs

veurs, ce que l'on pretend en sacrifiant, mais qu'on y rencontre outre cela, ce que l'on recherche en la vengeance; c'est la seconde partie de ce discours.

II. POINT.

Si l'on demande au vindicatif, pourquoy il ne respire que la desolation, & la perte de son ennemi, il repondra qu'il y va de son honneur, & qu'il veut sauver sa reputation, étant persuadé, que s'il ne tire raison de l'injure qu'il a receuë, il vivra dans l'infamie & dans le mépris des gens, toute sa vie. O Dieu! la grande illusion, il l'en faut guerir, en luy faisant toucher au doigt, que la veritable gloire se recueille de la generosité du pardon, en voici la conviction.

Pour juger de l'honneur solide, & essentiel, pour en prendre de justes mesures, il faut penetrer dans le sein de la gloire méme, & remarquer avec S. Bernard, que l'amour charitable de l'ennemi, le porte fort haut, & qu'il inspire beaucoup d'ambition à ses partisans. *Charitas in hac parte ambitiosa est*, or cette belle ambition consiste à vouloir partager la gloire de Dieu, en quoy S. Ciprien void que c'est entreprendre quelque chose de bien sublime. en effet, n'y a-il point d'insolence en ce projet? *quæ gloria Deo similem fieri?* du moins il n'y a point de pretention plus glorieuse, que de se porter à une action, qui fait la grande gloire du Souverain de l'univers. *Serm. 50 in cant.*

Mettons cecy dans son beau jour. La grande gloire de Dieu, c'est de pardonner; car c'est en quoy le sage l'établit, en nous enseignant,

Sap.c.11 que Dieu fait en cela eclater pompeusement son pouvoir, *misereris omnium, quia omnia potes.* Pourquoi, ne dit il pas, vous faites grace aux pecheurs, parce que vous étes bon, mais parce que vous pouvez tout? pourquoy est-ce que l'Eglise le loüe sur ce méme attribut, en cette belle oraison. *Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maximè, & miserendo ostendis?* pourquoy est-ce que le penitent dans l'esprit du sage & de l'Eglise, tâché de desarmer la justice divine, en disant. *Confiteor Deo omnipotenti?* pourquoy Dieu méme appuye-il cette conduite en se vantant dans la prophetie d'Ezechiel, qu'il sera reconnu en qualité de souverain, apres avoir fait du bien à un peuple qui l'a grievement offencé: *Scietis, quia ego Dominus, cum benefecero*
Cap.20 *vobis, & non secundum scelera vestra pessima.*

Voici le secret, il n'appartient qu'au Souverain de se dispanser des loix établies pour le chatiment des criminels, & de faire grace aux coupables, y ayant grande difference entre un Juge & un Roy. Le Juge se doit uniquement regler par les loix, uzant de la rigueur qu'elles ordonnent, mais le Roy les peut adoucir. *Segendas illi leges, huic corrigendas aliquando.* C'est là un des caracteres de la Royauté, par lequel elle se montre toute puissante. Or c'est l'elevation ou l'amour des ennemis, porte son ambition, *Charitas in hac parte ambitiosa est*, car elle s'éleve au dessus de la loy des hommes, en ne demandant, & en ne se faisant pas justice. *Dentem pro dente, oculum pro oculo.* Voila la loi, mais la charité s'erigeant en souveraine, & n'écoutant point cette loy, elle pardonne & dispance de la peine prescrite, de sorte que par

une

une ſainte ambition, elle partage en quelque maniere la gloire & la toutepuiſſance de Dieu, *quæ gloria Deo ſimilem fieri?*

De là eſt que S. Chriſologue à ſi grand peur que l'homme ne trahiſſe ſa bonne fortune en ce point, qu'il le conjure de ne ſe pas degrader par la vengeance, & de ſe conſerver l'honneur d'etre puiſſant en Dieu, *in te commiſſorum eſto remiſſor delictorum ne perdas in te divinæ influas poteſtatis.* Oüy faire bien pour mal, c'eſt imiter Dieu, c'eſt s'eriger en petit Dieu, comme au contraire S. Paulin écrit, que ſe vanger, & randre injure pour injure, c'eſt faire l'homme, & donner dans la lacheté humaine. *Vicem reddere, humana ultio eſt, inimicum diligere, vindicta cœleſtis.* Ep. 2.

En effet, ſi la toutepuiſſance tire ſa gloire de faire grace, & de ne ſe pas vanger ſuivant ce mot du B. heureux Pierre Damien, *poteſtati cedit in gloriam non ulciſci*, quelle gloire eſt-ce à la foibleſſe humaine de marcher ſur les pas du tout-puiſſant, *quæ gloria Deo ſimilem fieri?* apres quoy il faut avoüer, que qui établit l'honneur en la defaite d'un ennemi, n'egalera jamais la gloire, qui ſe partage entre Dieu & l'homme.

Neantmoins ce n'eſt pas encore là tout l'avantage du Roy des Rois, que d'étre maître des loix, il ne fait pas moins briller ſon pouvoir en faiſant reüſſir les choſes par des moyens qui les devroient detruire, à ce propos S. Chryſoſtome met ces paroles ſur la langue de Dieu, *ea eſt mea potentia, ut contraria præbeam, per contraria,* l'on jette trois jeunes hommes dan une effroyable fournaize, & le feu les

raffraichit, comme auroit fait un vent agreable, & portant la fraicheur de la roſée, *tanquam ventum roris flantem*, c'eſt là ſans doutte un trait de tout-puiſſant, qui fait naître un contraire de ſon contraire en rafraichiſſant avec le feu. Or voila ou va l'ambition de l'amour, qui pardonne aux ennemis. *charitas in hac parte ambitioſa*; car ſi dans l'avanture des trois enfans, la flame operoit ce que la roſée auroit operé, l'amour des ennemis brule avec de l'eau froide, ſuivant le conſeil de S. Paul; car lors qu'elle donne un verre d'eau pour ſoulager la ſoif de celuy qui luy veut, ou qui luy fait du mal, *ſi ſitit potum da illi aqua*, avec cette eau, elle allume dans un cœur ennemi glacé par la haine, elle allume le feu de la dilection, *& carbones congeres ſuper caput ejus*. C'eſt ainſi que parle l'Apôtre, en effet la froideur de cét adverſaire, n'eſt point à l'epreuve de cette action charitable, qui eſt ſi glorieuſe, qu'elle le diſpute avec celle de Dieu; puiſqu'il n'eſt pas moins merveilleux de bruler avec de l'eau, que de rafraichir avec du feu, *quæ gloria Deo ſimilem fieri?*

Dan. 3.

ad Rom. 12.

Ajoutons encore un mot ſur ce chapitre, la paix & le repos du cœur, qui n'eſt pas ebranlé par les paſſions, & qui ſe conſerve ſans alteratiõ, eſt l'appanage de Dieu, & fait une partie de ſa gloire, *ego Deus, & non mutor*, ou comme parle S. Jacques, *apud quem non eſt mutatio, nec viciſſitudinis obumbratio*, & cette immuable trãquillité d'eſprit, eſt ſi peu propre à la creature, & la diſtingue ſi fort du createur, que Tertullien blame les Juifs de n'avoir pas reconnû

Malach c. 3.

C. 1.

la

la divinité du Verbe Incarné par ſa patience inébranlable, dont un pur homme n'eut pas été capable *patientiam hujuſmodi nemo hominum perpetraret*, il ſemble donc, que ce ſoit un privilege; ou l'homme ne ſcauroit aſpirer, & certes l'on auroit lieu de le croire, ſi l'on n'étoit pas informé de l'ambition de la charité, qui étoufe en ſon cœur la haine de celuy qui l'a offencé; car elle ſe rend comme inſenſible aux injures, on lui enleve avec violance du bien, elle ne s'emporte pas; on la traitte mal en ſa perſonne, elle ne s'en met pas en deſordre; on flétrit ſa reputation, elle le ſouffre ſans plainte, d'ou vient ce repos, que les pertes ne troublent point, que les affronts & les calomnies n'alterent point, ſinon d'un grand cœur, qui ne s'en touche non plus, que s'il avoit perdu tout ſentiment, & qui ne ſonge pas à s'en vanger, *ingēs animus non vindicat injurias, quia non ſentit*, ce n'eſt pas que ce fameux Stoïcien pretande d'en faire une ſtatuë, il ſçait fort bien que c'eſt un homme vivant, mais un homme qui n'eſt pas de ces foibles & de ces delicats qui ſont en feu, dés qu'on s'en prend à eux mal à propos, & qui en perdent la paix, diſons-en un mot, que c'eſt un genereux, qui à l'exemple de Dieu, ſe maintient dans une tranquille ſituation d'eſprit au milieu des accidens facheux, ce qui luy donne lieu d'aquerir une gloire, qui a du rapport à celle de Dieu, *quæ gloria Deo ſimilem fieri?* Seneca.

J'avoüe icy, qu'il eſt difficile de voir l'amour des ennemis, dont nous parlons ſur un plus magnifique teatre; neantmoins, je remarque que

ſon

ſon ambition ne ſe contente pas de ſe randre imitatrice de Dieu, elle aſpire à le randre ſon imitateur, ſelon la belle penſée de S. Gregoire de Niſſe; mais ſe peut-il faire que Dieu étant l'idée ſouveraine de toute perfection, devienne copiſte & imitateur? oüy il ſe peut, & c'eſt le miracle de l'amour des ennemis conduit par les regles du Sauveur; car quel ſens peut-on donner à ces paroles emanées de ſa ſacrée bouche, pardonnez, comme je pardonne, ſinon qu'elles invitent le pere celeſte à qui on les addreſſe à nous imiter, tout ainſi que ſi nous diſions avec le méme S. Gregoire. Imitez la douceur & la miſericorde de vôtre ſerviteur, *tu Domine imitare humanitatem ſervi tui.*

Sur quoy je prendrois volontiers la liberté de demander à ce grand Prelat, s'il y a bien panſé, & s'il a decouvert quelque choſe de ſi exquis & de ſi heroïque en l'action du debonnaire, qui oublie les injures, & qui fait grace, à qui en eſt l'auteur, que le Pere Eternel le puiſſe copier; quel avantage peut-on imaginer dãs le pardon de l'homme, ſur le pardon de Dieu; le voicy à mon avis. Il eſt étrange, que Samſon écroule une colomne qui porte toute la machine d'un grand temple, mais ſi un enfant la renverſoit, ce ſeroit ſans doute un effet beaucoup plus ſurprenant; de méme que Dieu pardonne, il n'eſt pas fort difficile ny fort miraculeux, parce qu'il eſt tout-puiſſant. *Miſereris omnium, quia omnia potes*, ainſi luy parle-on, mais que l'homme qui n'eſt que foibleſſe & qu'impuiſſance pardonne, il ſemble qu'en cela il y ait quelque choſe de plus merveilleux.

Je

Je dis en ſecond lieu ſur ce méme ſujet, que Dieu aimant ſon ennemi, il le fait ſon ami par ſa grace, il aime S. Paul ſon perſecuteur, il luy pardonne, S. Paul ſera le grand partiſan de ſon nom & de ſes interets, il n'arrive rien de pareil à l'homme; car ſon amour n'a pas ce privilege; David pardonne à Saül, cét ennemi, ce Saül demeure dans ſes mauvaiſes volontés contre lui il y a donc en ce pardon quelque choſe de plus genereux, pour ainſi parler.

Enfin l'injure eſt exterieure à Dieu, & quand tous les impies ſe dechaineroient contre ſa majeſté, ces efforts & ces inſultes ne donneroient point d'atteinte à ſa felicité, il en va bien autrement pour l'homme maltraitté & bleſſé, non ſeulement en ſa fortune & en ſes dehors, mais ſouvent en ſa perſonne, partant s'il pardonne, ne paroit-il pas en ſon action un éclat plus remarquable, & qui donne une eſpece de droit, de dire à Dieu, *dimitte nobis ſicut & nos dimittimus*, ou avec S. Gregoire de Niſſe, *tu Domine imitare humanitatem ſervi tui.*

A cela revient le beau mot de Tertullien écrivant que la plus douce flaterie, ou ſi ce mot choque, que le plus touchant compliment dõt on puiſſe obliger la divinité, c'eſt de luy dire qu'elle pardonne volontiers, *quid adulantius Deo, quam injurias non perſequi.* Je me fais entendre en remarquant avec S. Thomas, que la flaterie eſt une loüange outrée, & qui deborde de ſon ſujet, n'étant pas meſurée par ſon merite, *adulatio ſupra modum laudatio.* Doncques avancer avec cét Affricain, que l'õ flatte Dieu, c'eſt dire qu'on le loüe avec excez, ſi l'on publie

Adv. Marc. c. 27.

blie que le pardon étant un des caracteres divins, celuy qui pardonne invite Dieu, comme s'il étoit plus juſte de publier que Dieu fait grace à l'exemple de qui uze de pardon. O ciel quel honneur pour l'amour des ennemis ; il eſt ſi auguſte, qu'il ſemble que Dieu en a temoigné quelque jalouſie ; puiſque voyant, que demeurant dans ſa grandeur, il ne l'emporteroit pas ſur l'homme, il s'en eſt depoüillé pour ſe couvrir de la foibleſſe de l'humanité ; afin que n'étant pas moins intereſſé dans les injures, il en fut plus genereux & en quelque ſorte plus glorieux, ſe randant en qualité d'homme, l'original du pardon des ennemis.

En voila trop pour conclurre, qu'il n'eſt point de plus grande gloire, que celle qui pardonne aux ennemis; puis qu'elle a tant de rapport à la gloire de Dieu, *qua gloria Deo ſimilem fieri?*

Cela bien eſtabli, quel eſt l'egarement de ces petits cœurs, de ces breteux, ou plutôt de ces brutaux, qui cherchent l'honneur dans la vengeance, pauvres vindicatifs ouvrez enfin les yeux, avoüant que vous avez juſques icy manqué de lumiere ; car pouvant vous eriger en petits dieux par le pardon, vous vous humiliez au deſſous de l'homme, en imitant les bétes, dont les plus farouches ſont les plus ardentes à ſe vanger. Ah, quelle extravagance de perdre l'honneur, ſous couleur de le chercher, & de le perdre non ſeulement devant Dieu, mais encore devant les Souverains, qui ſont les veritables Juges, & les arbitres

legitimes

legitimes de la gloire : or ils vous declarent infames par leurs edits, & comme tels ils vous condamnent au dernier ſupplice.

Mais laiſſons ces egarez, & prenant une route toute oppoſée, mettons nôtre gloire à pardonner pour étre de veritables Crêtiens, l'amour des ennemis étant le caractere du ſeul Chriſtianiſme, *amicos diligere omnium eſt; inimicos diligere ſolorum Chriſtianorum*; que s'il eſt dur d'étoufer le reſſentiment des affronts, la veuë de la recompance eſt capable d'inſpirer toute la reſolution neceſſaire, pour nous porter à ſacrifier la paſſion la plus echauffée. Quoy? doit-on dire une grace faite, à qui nous a offencez, nous rend amis & enfans de Dieu, & s'il y a de la difficulté, l'on en eſt payé avantageuſement, *non parvus labor. ſed grande præmium, per amorem inimici efficeris. amicus Dei immò & filius*, ce que S. Auguſtin preche ſur la parole du fils de Dieu, puiſqu'apres nous avoir ordonné de faire du bien à qui nous veut du mal, il nous en donne ce motif, *ut ſitis filij patris veſtri*, or ſi nous avons l'honneur d'étre les enfans de ce Divin Pere, nous en ſerons les heritiers: voila le grand interet que nous avons au pardon des ennemis.

Tertul. ad ſcap. c 1.

Aug.

Math. 5

En voici la metode, bien loin d'entretenir le ſouvenir des injures, & de ſonger aux expediens d'en tirer raiſon, il faut tacher d'en effacer la memoire, & repouſſer fortement les panſées de vengeance, *non quæres ultionem, nec memor eris injuriæ.*

Levit. c. 19.

En ſecond lieu, il faut empécher la langue d'échaper en paroles de mépris, d'aigreur, de menaces,

menaces,d'outrages &c.& mémes la contraindre de parler honorablement des ennemis, ou certes de ſe taire.

Enfin le Sauveur exige que l'on rande bien pour mal,*benefacite his qui oderunt vos*,il ſeroit encore à deſirer que l'on rechercha leur amitié tachant d'arracher la haine de leur cœur, l'on joüiroit par là de la gloire & du merite attachez au pardon des ennemis. Ainſi ſoit-il.

SERMON

SERMON
POUR LE SIXIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Misereor super turbam, quia ecce jam triduò sustinent me, nec habent, quod manducent. Marci, c. 8.

J'ay compassion de ce peuple, parce qu'il y a trois jours qu'il est avec moy, & il n'a rien à manger.

Motif surprenant de la liberalité Divine.

IL y a cent sujets d'admirer la misericorde de Dieu, mais j'en decouvre un dans notre Evangile, qui me semble l'emporter sur plusieurs autres, c'est le motif que le Sauveur prend pour faire du bien à cette foule de gens qui l'avoient suivy dans le desert, & qui y demeuroient depuis trois jours, de sorte qu'ils y étoient reduits à la faim. Quel motif? il leur a déja fait beaucoup de biens, il parle toutefois de la patience que ce méme peuple a euë en l'écoutant & se tenant prez de luy, comme d'une espece de bienfait qu'il en a receu, *ecce jam triduò sustinent me.*

Cela

Digitized by Google

Cela me donne lieu de faire une reflexion pleine de consolation, & qui merite nôtre extase, c'est sur la conduite de la misericorde divine, vous en serez convaincus dans ce discours, mais auparavant que de nous y engager, rendons le devoir accoutumé à la Sainte Vierge.

AVE MARIA.

Voicy un langage bien étrange en la bouche du fils de Dieu, il y a trois jours, que ce peuple me souffre, *ecce jam triduo sustinent me.* Pour moy j'avoüe que d'abord j'ay manqué de penetration pour comprendre, comme il avoit peu parler en ces termes.

En effet, mon adorable Sauveur, en quelle conscience pouviez-vous dire, que ce peuple vous souffroit depuis trois jours ? ne parlerois-je pas plus juste, en prêchant qu'il y à trois jours que vous le souffrez; mais comment ajoutez-vous, qu'en suite de sa conduite, à vôtre égard, vous êtes fortement pressé de pourvoir au besoin qu'il a de manger ? Par quel important service vous a-il obligé d'entrer en cette pensée ? ne luy avez-vous pas déja fait une infinité d'autres graces, en faisant parler ses muëts, en donnant des yeux à ses aveugles, des pieds à ses boiteux, & la santé à tous ses autres malades ; car vôtre Apôtre S. Mathieu parle ainsi de cette même histoire, *accesserunt ad eum habentes secum mutos, cæcos, claudos, & alios multos, & sanavit omnes.*

Ce n'est pas tout, mon aimable Jesus ; car apres avoir gueri les corps, vous avez fait un bon office aux ames de cette multitude, en les tirant

tirant de l'ignorance ou elles étoient des choſes ſpirituelles, par vos divines inſtructions qui leur apprirent les ſecrets du Ciel, & les maximes du ſalut.

Voila doncques le fils de Dieu creancier à bon titre; cependant il parle en debiteur ; car ſi ces bonnes gens l'ont ſouffert avec beaucoup de patience un temps conſiderable, la bienſeãce qui eſt une eſpece de devoir & de juſtice, exige qu'il ne les renvoye pas à jeun , c'eſt pourquoi il ſe diſpoſe à les regaler, ainſi il paroit en méme temps creancier & debiteur. Quel miſtere eſt ceci ? c'eſt qu'il ſe tient debiteur lors qu'il eſt creancier, comme s'il diſoit à propos de mon texte; je les ay gueris, je les ay inſtruits, doncques , je les dois empécher de tomber en defaillance à leur retour , & leur donner à manger , c'eſt là une conduite digne de l'homme-Dieu. J'en fais le ſujet de cette Predication , où je pretends de montrer que c'eſt un juſte ſujet pour porter la divine bonté à nous faire du bien, que d'en avoir receu. J'établiray le fait dans la premiere partie de ce diſcours , & dans la ſeconde, je l'appuyeray de raiſonnements. C'eſt l'œconomie de ce que j'ay à dire. *Diviſiõ*

I. POINT.

J'entre dans la premiere partie , par la belle reflexion de quelques Peres, ſur l'hiſtoire du Roy Aſſuerus : ce Prince ſouffrant une nuit quelque legere indiſpoſition, qui luy deroboit le ſommeil , commanda qu'on luy leut les annales de ſon regne ; à l'ouverture du livre on

tomba sur le recit du service randu à ce Monarque par Mardochée Juif de nation, lors qu'il decouvrit la perfidie & l'attantat de deux des Eunuques qui avoient concerté la mort du Roy. Assuerus repassant en son esprit l'importance de cét avis, & ce bon office fait à sa personne, demanda quel avoit été la recompance honorable & utile d'une fidelité si considerable dans un esclave, *quid pro hac fide honoris, & præmij consecutus est Mardochæus?* à ces mots les Courtisans se piquants de generosité, répondirent, qu'en cela ce pauvre Juif paroissoit malheureux, puisque n'y ayãt point de service plus meritant, il n'y en avoit point eu de plus mal payé, tout le prix d'une action aussi remarquable que celle-là, n'ayant été que l'honneur de l'avoir faite, *nihil omninò mercedis accepit.*

Esther. c. 6.

Sur quoy Denys le Chartreux ne conçoit pas, comment l'on repondit de cette sorte, puis que le Roy avoit établi Mardochée parmi ses gardes, outre les autres gratifications en argent, *præcepitque ei rex, ut in aulâ palatij moraretur, datis ei pro delatione muneribus.* A quel propos doncques parle-ton de ce Juif comme d'un malheureux, & du Prince comme d'un illustre ingrat ? c'est que semblable recompance ne fut point une recompance royale, parce que le premier bienfait ne fut pas suivy d'un second & d'un troisiéme, & qu'on laissa Mardochée à la porte, où à la cour du Palais; Luy qui meritoit de monter par degrez jusques dans les charges du cabinet, & dans les emplois du ministere de l'Etat, de sorte que ce premier bienfait, quelque riche & doré qu'il eut été, n'étant pas digne de la magnificence d'un Souverain,

rain,& paſſoit pour neant, *nihil omninò mercedis accepit.*

Cette panſée montre,que l'on a une magnifique idée des grands de la terre, mais elle eſt ouvertement flateuſe;car la royauté malgré ſes treſors,eſt trop pauvre, pour n'avoir autre regle en ſes liberalitez,que de continuer à obliger ſans interruption les gens à qui elle a cõmencé à faire des faveurs;outre que quand elle auroit un aſſez grand fonds pour en uzer ainſi, je ne ſçay ſi elle ſeroit auſſi genereuſe qu'il le faut étre, pour n'arréter jamais le cours de ſes bienfaits,

En effet,il n'appartient qu'à Dieu d'obſerver cette aimable metode, & de perſeverer à obliger ceux qu'il a obligez une fois,ſans autre motif d'une ſeconde liberalité que la premiere,& d'une troiſiéme, que la ſeconde; voicy comme s'en explique Ennode, *neſciunt hærere in foribus, quæ cœlo authore tribuuntur.* Aſſuerus laiſſera Mardochée à la porte de ſon Palais; mais en la cour du Ciel,une ſeconde gratification ſuit la premiere, la ſeconde en attend une troiſiéme,& celle-cy une quatriéme,&c.Il n'y a qu'à y mettre le pied, pour s'y procurer une eminente fortune,la grace du commancement ſe pouvant aſſurer de la grace du progrez& de celle de la fin:de ſorte que ſi l'on y reçoit le ſecours neceſſaire pour eviter le peché mortel, bien tôt l'on y aura les forces pour ſe garantir du veniel volontaire,& apres les aides pour fuir le mal, l'on en recevra pour pratiquer le bien,& pour parvenir à la perfection, ce que nous apprend le méme Ennode,en ces termes, *Hom. 2. de ſymb*

semper incrementis ascenditur, ubi superius favor præstat exordium.

C'est là la maniere du Roy des Roys, de ne se point lasser de faire du bien à qui il en a deja fait : c'est pourquoy Eusebe d'Emisséne publie avec grande justice, que le premier bien-fait de Dieu, est un gage & une sure caution du second, l'on a receu, doncques l'on recevra, *præterita Dei bonitas futurorum beneficiorum fidejussor & cautio*, le passé repond pour l'avenir.

Cela se lit dans l'ancien & dans le nouveau testament, ou il est écrit avec des caracteres plus brillants que les rayons du Soleil, bien que quelque fois ce soit sous un langage figuré, telle est l'expression du Roy Prophete, quãd il parle des divines profusions comme des degouts de nos faits, *sicut stillicidia stillantia super terram*; car j'estime avec un grand interprete, que David nous veut donner à entendre que comme dans le degout d'un toit, la premiere goutte semble tirer consequence pour la seconde, & la seconde pour la troisiéme, de méme la premiere grace, dont Dieu nous fait present, est suivie d'une autre, toutefois avec grande differance, parce que dans un degout, la premiere goutte qui tombe d'un toit est plus grosse que sa suivante, comme la troisiéme est moindre que sa precedente, au contraire la seconde grace du Ciel l'emporte sur la premiere & la troisiéme, sur la seconde, suivant le mot de S. Basile de Seleucie, *divina bonitatis imber posterioribus donis priora obscurat.*

Ps. 71.

Orat. 2.

Aussi est-ce à la faveur de ce divin degout, que l'ame va faisãt un beau progrez en la spiritualité,

ritualité,& qu'elle passe de vertu en vertu avec la joye dont on parle en ce sacré texte. *latabitur in stillicidiis germinans*, pour dire que qui fait valoir la premiere grace, devient fort fecond par la vertu des suivantes,produisant premierement dans la vie purgative des actes d'humilité,de penitence,de mortification,apres quoy il entre dans les exercices de la vie illuminative d'oraison, de solide devotion, de grand exemple, & de là passant dans l'unitive, ce n'est qu'ardent amour,qu'intime union avec son Dieu,que zele de la gloire divine, c'est dõt il est en grande fête & dans une joye merveilleuse, parce qu'il est seur que ces premieres graces, qu'il a bien menagées, serviront de marches à de nouvelles encore plus fortes,avec quoy il se portera à la saintetè la plus elevée & dans ce divin employ, il goutera autant de solides plaisirs, qu'on luy avoit figuré de peine & de supplice, *latabitur in stillicidiis germinans*,oüy cét heureux enchainement de graces celestes, enchantera saintement tous ses travaux en les luy randant infiniment agreables, & egalement fructueux & delicieux. Ps.64.

Je suis persuadé, que ce beau sentiment tegnoit en l'ame de ces braves,dont le second livre des Macabées parle avec eloge;ils avoient taillé en pieces neuf mille infideles, & mis en deroute toute la grande armée de Nicanor, apres cette celebre victoire,ils remercierent le Dieu des batailles par une fête solemnelle, *Sabathum agebant benedicentes Dominum.* C.8.

Mais ce qui favorise mon dessein,c'est l'expression dont uze l'Ecriture,en parlant de cette gratitude,*Sabathum agebant benedicentes Do-*

minum,, qui salvavit eos misericordiæ initium stillans in eos, en effet par ces derniers mots, elle marque que ces pieux & vaillants Soldats, regardoient la misericorde divine, comme un adorable degout ou les faveurs du Ciel sont enchainées les unes avec les autres, *misericordiæ initium stillans in eos*, faisant entendre que ce commancement de benediction seroit suivy d'un progrez encore plus glorieux,& d'une fin triomphante de leur guerre, parce qu'ils estimoient que Dieu ne commance à obliger, que pour combler de plus grands avantages, ceux qui avoient receu les premiers effets de sa magnificence, ainsi se voyant gratifiez de cette premiere victoire,ils ne doutoient point qu'ils ne continuassent à vaincre.

L.8.Hester. Ce qui me jette dans un profond étonnement,c'est d'oüir cette verité de la bouche des infideles, dont l'ancien Testament parle. Là Amã favory d'Assuerus assẽble les plus sages de ses amis, & les plus raffinez dans la politique, pour les consulter sur une affaire qui luy étoit de la derniere consequence, il commance par leur apprendre l'elevation de Mardochée son ennemy, qu'il venoit de conduire triomphant par les ruës de la ville, en execution des ordres pressants du Roy, qui par cét honneur extraordinaire & inoüy, avoit voulu recompancer le service de ce Juif, & effacer en méme temps le reproche honteux qu'on luy avoit fait de son ingratitude. Aman apres avoir dit ces choses; pleure sa disgrace & la mauvaise posture ou il étoit à la Cour, y ayant été contraint de servir de valet de pied à son ennemy, en marchant devant luy par toute la ville,& criãt

à

à voix de Heraut : c'eſt ainſi que ſera honoré celuy que le Roy voudra rendre recommandable ; Aman enſuite conjure ſes confidents, de ne ſe contanter pas de méler leurs larmes avec les ſiennes, mais de luy decouvrir quelque expedient capable d'appuyer ſa fortune ſi ebranlée qu'il la croyoit ſur le bord du precipice & prête à y tomber. Icy la reponce des plus ſages & des plus penetrans dans le train des affaires eſt marquée en l'Ecriture, la voicy, *Si de ſemine Iudæorum eſt Mardochæus, ante quẽ cadere cœpiſti, non poteris ei reſiſtere, ſed cades ante eum*, comme s'ils luy euſſent dit, nous ſommes trop vos ſerviteurs, & nous avons trop d'interet en vôtre credit aupres du Prince, pour vous deguiſer nos ſentimens, & pour ne vous pas apprendre, que ſi Mardochée, devant qui vous avez commancé de dechoir de vôtre grãdeur, tire ſon origine des Juifs, vous en ſerez entierement detruit, & que vous n'avez veu que le premier pas de vôtre deroute, n'y ayant plus de biens, d'honneur & de vie à eſperer pour vous.

Sur quoy je m'informerois volontiers de ce ce que l'on doit juger de cette étrange conſequence, s'il eſt Juif, vous êtes perdu ſans reſſource. Eſt-elle du bon ſens cette conſequence? n'eut-il pas fallu tirer de cét antecedent une concluſion toute oppoſée à celle-là ; & dire à Aman, ſi Mardochée eſt de cette miſerable nation, eſclave en l'Empire de vôtre maître aupres duquel vous êtes tout-puiſſant, il vous ſera tres-aiſé de vous defaire de ce foible ennemy, n'y ayant point du tout d'apparence qu'il oſe ſe meſurer avec le favori du Souverain,

vous n'en avez doncques rien à craindre, car vous ferez perir ce chetif étranger avec toute sa nation, quand il vous plaira.

Il est constant qu'à se regler par les mesures de la prudence humaine, c'étoit le raisonnement que devoient faire les amis d'Aman, toutefois ils suivirent d'autres lumieres, or voici le nœud du secret. Ces messieurs étoient instruits de la conduite du dieu des Juifs, & de sa coutume à pousser à bout ses ouvrages; c'est pourquoy ils ne doutoient point, qu'ayant commancé d'elever Mardochée, il ne le portat au plus haut degré de l'honneur, de sorte qu'au méme temps que le Juif y monteroit, Aman en descendroit, *si de semine Iudæorum est Mardochæus ante quem cadere cœpisti, non poteris ei resistere, sed cades in conspectu ejus.*

En effet ce fut le succez qu'eut cette affaire. Aman perdit sa fortune, & la vie par le supplice honteux qu'il avoit preparé à son ennemy, & Mardochée passa par les plus belles charges de l'Etat, Dieu étant en possession de faire de nouveaux biens, à qui il en a fait des anciens.

Cela se voit encore avec plus d'éclat dans le nouveau Testament, puisque S. Jean nous asseure en termes formels qu'il donne grace pour grace, *gratiam pro gratiâ*, comme s'il publioit que Dieu en nous gratifiant d'une faveur, s'oblige de passer outre en ses liberalitez, & que la premiere en exige une seconde, & la seconde en sollicite une troisiéme, *gratiam pro gratiâ*, ce que S. Fulgence admire, en écrivant que Dieu se fait comme debiteur par son premier bienfait, *seipsum largitate suâ dignatus est facere debi*

debitorem, il a la bonté de se randre debiteur, en se faisant creancier.

Mais pour trouver un tableau naif de cette aimable conduite de Dieu, il le faut chercher en l'Epitre que S.Paul addresse aux Romains en ce texte, *quos prædestinavit, hos & vocavit, quos vocavit, hos & justificavit, quos justificavit, hos & glorificavit*, il choisit, il appele ceux qu'il a choisis, il justifie ces appelez, il glorifie ces justifiez, ne voila pas cét heureux enchainement des faveurs divines? ne voila pas grace pour grace? Dieu choisit ses eleus, voila une premiere grace, il ne les a pas plutot prevenus, qu'il les appele à se laver de leurs pechez par la penitence, & ensuite à une vie reglée par les maximes de l'Evangile, ce qu'il fait par des attraits si puissants, qu'ils sõt capables de gagner sans violance les volontez les plus rebelles, témoin S.Paul, témoin les Madelaines, les Samaritaines, & cent autres autant embarquées dans le vice, que celles-là, il les appelle doncques ses eleus, *quos prædestinavit hos, & vocavit*. C'est une secõde faveur, il les établit dans l'état de grace, les fixant dans une probité qui est à l'épreuve de toutes les attaques de la chair, du siecle corrompu, & du demon, *quos vocavit, hos & justificavit*, pourquoy cette troisiéme faveur, c'est en veuë de la precedente; quoy? ne mettra-il point de fin à ses bienfaits? oüy quand il les aura couronnez de la gloire, qui est la grace consommée *quos justificavit, hos & glorificavit*, jusques là *gratiam pro gratia*. C.1.

Ah! divine bonté s'écrie S.Ambroise, je ne seray jamais susceptible de defiance en la pensée d'une misericorde qui predestine, qui appelle,

pelle, parce qu'elle a predeſtiné, qui juſtifie, parce qu'elle a appellé, qui glorifie, parce qu'elle a juſtifié, en un mot, qui ne ceſſe d'obliger celuy qu'elle a commancé de favoriſer.

Sur cette raviſſante maniere d'agir de nôtre Dieu, à nôtre égard S. Paſchaſius prend un grand plaiſir d'adorer la bonté, & mémes la juſtice divine ; voici une panſée digne de ſon Autheur. Le Verbe Incarné preſente cette requeſte à ſon Pere, *pater ſi poſſibile eſt tranſeat à me calix iſte*, mon Pere, s'il eſt poſſible diſpancez moy de ces épouvantables ſouffrances, ſous la violance deſquelles vous m'ordonnez de perdre la vie : or on rebute la priere, de qui étoit en poſſeſſion d'étre toujours écouté favorablement, *ſciebam, quia ſemper me audis*, il faut donc qu'il y ait icy quelque impoſſibilité, ainſi que Jeſus Chriſt ſemble l'avoir preveu, en diſant *Pater ſi poſſibile eſt* : l'affaire eſt à reconnoître, d'ou naiſſoit cette impoſſibilité, & c'eſt ce que S. Paſcaſius croid d'avoir decouvert, quand il en rejette la cauſe, ſur la bonté & ſur la juſtice divine, *impoſſibilitas iſta venit de juſtitia & bonitate Dei*; mais il y a icy quelque obſcurité à eclaircir ; car je comprens facilement que la bonté de la divinité avoit reduit l'humanité du Verbe Incarné, à boire l'amertume du facheux calice que l'Ange luy preſenta au Iardin des Oliviers ; mais je ne conçois pas comment la juſtice s'en eſt melée, parce que je ne vois pas quel devoir indiſpenſable impoſoit au Pere Eternel une eſpece de neceſſité d'abandonner ſon Fils à d'effroyables peines, & aux douleurs meurtrieres de la Croix, voicy

Mat. 26.

Digitized by Google

voicy la belle penſée de ce S.Docteur. *Impoſſibile erat ne bonitate ſuâ, ſuâque juſtitiâ ſalvaret, quos crearat*, il nous avoit creez, doncques il nous devoit ſauver à la ſollicitation de ces deux adorables attributs, la bonté & la juſtice; toutefois cela ne ſemble pas épuiſer entierement la difficulté, parce que ſi c'eſt l'affaire de la bonté, ce n'eſt pas l'effet de la juſtice, & ſi c'eſt l'ouvrage de la juſtice, ce n'eſt pas l'action de la bonté; apres tout, quel eſt ce raiſonnement, il eſt nôtre Createur, doncques il doit étre nôtre Redempteur, oüy en nous creant, il nous a paſſé une eſpece de contrat, par lequel il s'engage de nous ſauver, ce premier bienfait exige le ſecond, de ſorte que l'étre que nous tenons de Dieu, nous donne quelque droit fondé ſur la loy qu'il s'eſt impoſée de faire grace pour grace, l'étre diſ-je que nous avons receu, eſt un titre ſuffiſant pour demander le bien étre, & le ſalut attaché à la mort du Verbe Incarné.

Il ſemble que l'on peut approprier à ce ſujet, ce que le grand Africain a écrit ſur la parabole de celuy qui va hurter ſur le minuit à la porte de ſon amy, pour en emprunter quelques pains, avec quoy il puiſſe eviter la confuſion ou il étoit pret de tomber, pour n'avoir pas de quoy donner à manger à un hôte qui luy étoit ſurvenu: or Tertullien faiſant reflexion ſur ceci, s'en explique en ces mots, *ad eum pulſat ad quem jus illi erat*, pour dire que ce riche, ſe faiſant amy du pauvre, avoit contracté l'obligation de le ſecourir en ſa neceſſité, parce que c'eſt un devoir de l'amitié, ainſi le pauvre avoit droit de s'addreſſer à luy en la preſſante con-

jonctu

jonćture, ou il se trouvoit, *ad eum pulsat ad quē illi jus erat*, il semble dis-je, que l'on peut appliquer cecy à Dieu, & luy representer avec respect, qu'en nous donnant l'étre il nous a mis en quelque droit de luy demander nôtre salut, & qu'en nous en gratifiant, il ne sera pas seulement liberal, il sera encore juste, non pas d'une justice rigoureuse, mais d'une justice pareille à celle d'un pere, qui en donnant la vie à son enfant s'engage à luy procurer du pain, & ce qui est necessaire pour sa conservation, de sorte que cét enfant a un titre legitime de luy demander du pain ; ainsi il y a lieu d'avancer, que si le pere le nourrit, il uze en cela de bonté, & de justice.

Or s'il arrive qu'un pere trahisse en cela sa qualité de pere, il n'y a pas à craindre que Dieu cesse d'étre le meilleur des peres, il observera eternellement son aimable coutume, de continuer à faire des graces, parce qu'il en a déja fait, & de se porter pour debiteur dez qu'il s'est erigé en creancier, suivant ce beau texte de S. Fulgence que j'ay déja cité, *seipsum largitate suâ dignatus est facere debitorem.*

Aussi est-ce semblable persuasion, qui pourroit donner la liberté à un Chrêtien de commancer toutes ses prieres, par ces mots de David, *retribue servo tuo*, mon Dieu randez à vôtre serviteur ce que vous luy devez. O Ciel! quelle oraison, diroit quelqu'un avec S. Hilaire: car si Dieu ne m'accorde que ce qui m'est deu, où en seray-je? helas! l'Enfer sera uniquement mon salaire, puisque je suis coupable de tant d'excez & de crimes, dont un seul, à faire justice, merite une eternité de supplices, quel est doncques

l'egare

l'egarement d'un David adultere & homicide? comment a-il la temerité de dire à ſon Dieu, *retribue ſervo tuo*, y fait-il la reflexion neceſſaire? ſans doute, au ſentiment de ce S. Prelat, car il ſe ſert de l'avantage d'avoir touché les premiers effets de la bonté divine, *magnum eſt dignum miſericordia eſſe, cœpiſſe*, parce que c'eſt avoir acquis un titre pour en exiger d'autres bienfaits. Doncques l'oraiſon du Roy Prophete, n'eſt pas inſolente n'y orgueilleuſe car quād elle demande ce qui luy eſt deu, elle ne dit rien autre choſe, ſinon Monſeigneur, ſelon vôtre maniere d'agir en magnifique, faites du bien à qui vous en avez déja fait, *retribue ſervo tuo*. *In pſal. 118.*

Voila ſans doute un merveilleux ſujet d'établir en nos prieres une confiance inebranlable, puiſque ſuivant S. Auguſtin, les graces dont Dieu nous a favoriſez, nous ſont un gage de celles que nous en pretendons à l'avenir, *præteritam*, dit-il, *præſentemque Dei benignitatem futurarum teneamus cautionem*. Thaïs cette fameuſe pechereſſe, & cette illuſtre penitente l'entendoit bien, quand elle prioit en cette ſorte, mon Createur, ſoyez mon Sauveur, comme ſi elle eut dit, mon Dieu! en me creant vous m'avez tacitemēt promis de me ſauver, ainſi je vous ſomme de vôtre promeſſe. David n'étoit pas moins intelligent du ſecret, lorſque pour obtenir un don pretieux du S. Eſprit & les lumieres d'un ſacré diſcernement de la juſte valeur des choſes en decouvrant la vanité des objets creez, qui ſous un beau dehors entētent malheureuſement la plus grande partie des hommes, & les gagnent par leurs attraits impoſteurs; *l. 36. de temp.*

poſteurs; & au contraire faiſant connoître la beauté des choſes ſpirituelles de l'humilité, de la mortification chrêtienne, & ſous des apparences rebutantes, & nous y liant d'amour par l'obeïſſance fidele aux ordres du Ciel, lorſque diſ-je ce S. Roy, pour obtenir l'eminent don d'entendement, il met à la tête de ſon Oraiſon le bien-fait de ſa creation, *manus tuæ*, dit-il, *fecerunt me, da mihi intellectum.* O la fine politique! s'écrie S. Ambroiſe, ô le beau debut de prieres, il leur vaut une recommandation aſſez puiſſante pour impetrer de Dieu tout ce qu'elles deſirent. Donques, puiſque la confiance eſt ſi neceſſaire à l'oraiſon que le Sauveur ordonne, qu'elle tienne de la certitude de la foy, *omnia quæcumque petieritis, credite, quia accipietis*, fondans cette confiance ferme & invincible, ſur ce que j'ai préché, & ſur le fait que j'avois promis de mettre au jour en ma premiere partie, mais je ſuis engagé d'appuyer de raiſonnement ce fait; c'eſt ce qui me reſte à faire en la ſeconde partie.

II. POINT.

Je tire la premiere raiſon, qui doit juſtifier & mettre en ſon jour cette aimable conduite de Dieu qui le pouſſe à faire du bien, parce qu'il en a fait, je tire cette raiſon de la nature de la bonté: car ſi elle eſt incapable de ne ſe pas repandre en dons, ſi c'eſt ſon eſſence & ſa notion, de ſe prodiguer en bienfaits, *bonum eſt ſui diffuſivum*, il faut qu'elle ſe communique à proportion du degré de bonté qu'elle poſſede, d'ou il ſuit, qu'étant infinie en Dieu, elle ſe

doit

Digitized by Google

doit communiquer infiniment ; c'eſt pourquoi dans le Pere Eternel, elle verſe dans le ſein du Fils tout ce qu'elle eſt à la paternité prez, de méme en l'un & en l'autre, elle uze d'une pareille profuſion à l'égard du S. Eſprit, mais hors de l'adorable enceinte de l'auguſte Trinité, cette bonté infinie ne trouve point de ſujet capable d'une ſemblable communication infinie, elle en a neanmoins l'inclination toute entiere, & pour luy donner de l'employ, elle ſe communique ſucceſſivement à l'infiny; aujourd'huy elle fait des graces, elle en donnera demain d'autres, & apres demain elle en diſtribuera de nouvelles, pourſuivant de la ſorte pour ſatisfaire le panchant qu'elle a de ſe cõmuniquer infiniment, ainſi parce que la premiere faveur qu'elle fait à une ame eſt finie, elle y en ajoute une ſeconde, celle-cy étant encore limitée, elle paſſe à une troiſiéme, &c. ainſi elle ne ceſſe point de l'enrichir inceſſamment de nouvelles liberalitez.

A ce propos S. Baſile de Seleucie eſt agreable, en nous repreſentant la bonté divine groſſe de bienfaits, & de dons, toujours prête à enfanter, comme ſi elle étoit dans l'impuiſſance de les arrêter en ſon ſacré ſein, ou qu'elle ne fut pas bien libre en la diſpenſation de ſes treſors, *velut parturiens magnificentia ſua munera, & habere pœnes ſe theſaurum impotens, non eſt contenta prioribus* ; c'eſt pourquoy un ſecond preſent, naiſt du premier, le troiſiéme eſt une ſuite du ſecond, & le quatriéme eſt l'effet du troiſiéme, parce que la magnificence divine n'étant jamais ſatisfaite pleinement, quoy qu'elle ait donné, elle pourſuit à donner, tout ainſi que ſi elle

elle y étoit forcée, & qu'il luy fut impossible de se reserver ses tresors, *habere panes se thesaurum, impotens, non est contenta prioribus*, quel motif luy fait prendre de semblables mesures? S. Prosper n'en remarque point d'autre, que ses premiers bien-faits, en publiãt qu'ils sont uniquement cause de cette étrange profusion, *conferendorum munerum causa, ex iis, quæ collata sunt pariuntur*, le premier bien-fait est l'heureuse semence des suivants, la divine bonté obligeant, parce qu'elle a obligé.

Je croirois volontiers que Tertullien nous en vouloit informer, quand il écrivoit que le fils de Dieu, en sa vie cachée faisoit tort à sa divinité, qu'il luy étoit injurieux, qu'il la calomnioit en l'empéchant de se faire voir en son beau jour & dans l'eclat de sa magnificence bienfaisante, *non gestit agnosci, insuper sibi contumelioſus est*, marquant par ces paroles, que le Verbe Incarné suspendant le beau cours de ses liberalitez, qui sont le specieux caractere de sa divinité, sembloit n'étre pas Dieu, ou certes qu'il se decrioit en n'agissant pas en Dieu liberal & magnifique, *contumelioſus sibi est*; oüy mon Divin Sauveur, ce sera quand vous guerirez les malades, quand vous publierez les maximes du salut, quand vous nourrirez les affamez, comme vous faites dans nôtre Evangile, quand vous resuſciterez les morts, quand vous mourrez pour le salut de l'univers: ce sera par cette prodigieuse charité, qu'ajoutant graces à graces, bienfaits à bienfaits, vous vous declarerez tel que vous étes, en suivant les mouvements d'une bonté qui ne s'épuise jamais en ses communications, sans quoy la divinité se

degraderoit

degraderoit, ce qui dans la veuë de Clement d'Alexandrie, ne ſe peut panſer ny dire ſans blaſpheme, *cum ſit bonus, ſi ceſſaret benefacere, Deus eſſe ceſſaret, quod nefas dici.* *L.6. ſtrom.*

C'eſt dans ce méme ſentiment de la bonté divine portée à ſe communiquer à l'infini, que l'illuſtre Affricain publie, que la poudre & le limon, dont fut formé le corps d'Adam n'étoit pas ſeulement le fonds du magnifique ouvrage des mains de Dieu, il étoit encore un gage pretieux du Meſſie, & une arre du Verbe qui ſe devoit incarner *Limus*, dit-il, *jam tunc induens imaginem Chriſti futuri, non tantum Dei opus, ſed & pignus.* Dieu mettant ſes mains dans la bouë pour former Adam, s'engagea à en couvrir un jour ſon fils, il eſt vray que dans le premier homme, il fit quelque choſe de beau de ce limon, puiſque dans le corps humain on remarque tant de merveilles, & qu'il y crea une ame qui eſt ſon image, & une magnifique expreſſion de ſes perfections; ainſi ce fut un chef d'œuvre digne d'un tout-puiſſant; neanmoins comme Dieu ne s'y épuiſa pas par le defaut de capacité dans le ſujet qui ne permit pas que Dieu s'y donnaſt tout entier, ce ne fut pas tant le ſpecieux ouvrage de ſa puiſſance & de ſa bonté, qu'un engagement de faire mieux en l'humanité de Jeſus-Chriſt, pour laquelle il romproit toutes les digues, qui juſques à elle avoient arrêté ſes communications infinies dans l'enceinte de l'adorable Trinité, & qu'il prodigueroit tous ſes treſors divins en faveur de l'homme, *limus non tantum Dei opus, ſed & pignus.* *L. de reſur. car. c. 6.*

J'ajoute pour seconde raison, qu'outre la nature de la bonté qui pousse nôtre Dieu à se repandre à l'infini en dons continuels, il y a une inclination invincible & une tendresse engageante pour les bienfaits, & que comme l'on se fait un grand plaisir en la vuë des gens que l'on a obligez, de méme les faveurs, qu'on leur a faites, forcent avec une douce violance à leur en faire d'autres, suivant la belle morale du Philosophe Romain, *non mentiar, si dixero neminem non amare sua beneficia, neminem non ita compositum, cui non sit causa iterum dandi, semel dedisse.*

L. 4. de benef. c. 5.

En effet, l'on trouve tous les jours des gés, qui disent, je ne sçaurois abãdonner ce miserable, je lui ay sauvé la liberté, je l'ay tiré de la derniere pauvreté, il faut encore l'aider à sortir de cette mauvaise affaire & le servir en cette conjoncture, ou il pourroit perir; en quoy, dit Seneque, il semble qu'il y a une espece de charme ou de violance insurmontable, & qui ne permet pas que l'on refuse un nouveau secours à qui en a une fois receu de nous, *vides isti rei propriam ineſſe rem, quæ nos dare beneficia cogit.* C'est pourquoy, s'il y a grande liberté à gratifier un homme d'un premier bon office, ce bon office semble imposer quelque necessité, de passer à un second, auquel le premier sert de degré *præsens beneficium gradus est futuri.*

Strada.

C'estoit le sentiment du Roy Thierri, quãd il écrivoit par la plume de son excellent Secretaire, qu'il se plaisoit à doubler ses bienfaits, *animus beneficia nostra geminare*, ajoutant, que bien loin de s'ennuyer d'accorder de nouvelles faveurs, ce luy étoit un motif

Cassiod. l. 1. ep. 2.

ta...
de n...

egalement agreable & puissant pour étre liberal envers celui qui avoit deja été l'objet de sa liberalité, *nec semel collata largitas præstat fastidium, magisque nos provocant ad frequens præmium, qui initia nostræ amicitiæ meruerunt*, apres quoy, concluant en grand Prince, il établit la gloire d'un Souverain à ne souffrir ny limites ny fin en ses dons, les derniers étant l'honneur & la couronne des precedents, *decorum est arbitria principis non hærere, quia commendantur priora posterioribus donis*, à quoy l'on peut appliquer la regle du proverbe, qui des anciens bienfaits fait l'appuis & la protection des nouveaux *beneficium beneficij regula est*, un seul se peut effacer, celuy qui suit en retouche les traits, & en raffraichit la memoire.

Or si les hommes quelque interessez qu'ils soyent, ont de la tandresse pour les personnes qu'ils ont obligées, s'il s'en trouve, qui malgré la plus noire des ingratitudes, s'opiniatrent à faire du bien, parce qu'ils en ont fait; si David aime Saül son mortel ennemi, & son eternel persecuteur, s'il luy conserve la vie, lors qu'il l'a à sa discretion, & qu'il la luy peut ôter sans peril, ne voulant point, dit S. Athanase, ruiner ses anciens bienfaits à l'égard de ce Roy, *nolens contra eum gladium movere, quem beneficio affecerat*, si les hommes, dis-je ont de si grands egards & tant de respect pour ceux à qui ils ont randu de bons offices, qu'ils n'ont préque pas la liberté de leur procurer du mal, quelque grand sujet qu'ils en ayent, ou mémes, s'ils se sentent comme contraints à leur faire de

nouvelles faveurs, quelle pensée, est-il juste d'avoir de nôtre Dieu, n'y a-il pas lieu de nous écrier *ô Deum non naturâ, sed æmulatione beneficum*, oüy mon adorable Createur, quand vôtre nature & vôtre genie, qui n'est que bonté & que liberalité, ne vous porteroit pas à donner, parce que vous avez donné, & à faire grace pour grace l'exemple & la jalousie vous y engageroit, en voyant des hommes qui en usent de la sorte, & qui aiment à doubler leurs bienfaits, *ô Deum non naturâ, sed æmulatione beneficum* !

Tertul. c. 4. adverſ. Marc. c. 20.

Ah ! qu'il est charmant de considerer en quels termes il s'en explique luy même, écoute, dit-il, écoute mon peuple, tu es un rebelle achevé, un impie scandaleux, & un infame ingrat, tu as bien osé par un attentat digne de toute ma colere, tu as bien osé mettre des Idoles sur mes Autels, je te devrois immoler à ma vengeance, il y a toutefois une consideration qui me desarme, c'est que tu tiens ton être & toute ta fortune de ma liberalité, cela m'oblige à t'épargner. *Ego feci, ego feram.* Je t'ay fait tout ce que tu es, je t'ay établi dans le beau pays que tu occupes, apres t'avoir degagé de la cruelle servitude des Egiptiens, je t'ay sauvé de cent perils. Ah ! je ne scaurois detruire mes bienfaits en te sacrifiant à ma juste fureur, je te pardonne doncques le passé, en souffrant avec patience les desordres dont tu es coupable, *ego feci, ego feram.*

Isai. 46.

O Dieu du Ciel & de la terre ! que Moïse vous connoissoit bien, lors qu'il entreprit de vous arracher la foudre de la main, & d'arrê-

ter

ter vôtre indignation prête à éclater sur la tête criminele des Israëlites apres qu'ils eurent adoré le veau d'or, vous avez beau trouver étrange cette violance,& demander à vôtre serviteur la liberté de vanger une injure aussi atroce que celle-là, *dimitte me ut irascatur furor meus* Exod. 32. , Moïse n'en fera rien, continuant de s'opposer à vôtre dessein & de suspendre le coup de vôtre justice ; ce n'est pas qu'il n'avoüe que les Juifs n'ayent passé dans l'excez d'une horrible impieté, *peccavit populus iste peccatum maximum, fecitque sibi Deos aureos*; mais il ne laisse pas de vous presser de luy pardonner à moins que vous le vouliez effacer du livre de vie, *aut dimitte illis hanc noxam; aut dele me de libro vitæ quem scripsisti.* O Ciel! où s'emporte Moïse, à quoy songe-il de hazarder ainsi sa vie, ou méme son salut, selon quelques peres: c'est qu'il étoit seur que Dieu l'ayant écrit de sa main en ce beau livre des éleus, il ne l'en effaceroit pas, & qu'il ne voudroit pas ruiner son ancien bienfait, parce que c'est une action plus digne de Dieu, de faire d'un reprouvé un predestiné, que de faire d'un predestiné un reprouvé, *Deo magis convenit in salutem redigere, quod reprobavit, quam in perditionem dedere, quod approbavit.* Tertul. l. de resurrect. Poursuivez doncques Moïse, poursuivez à dire mon grand Dieu, ou faites grace à ces abominables pecheurs, ou effacez mon nom du livre de vie, le second étant impossible, le premier reüssira. C'en est fait Dieu pardonne malgré le dessein qu'il a temoigné de faire justice, *placatusque est Dominus ne faceret ma-*

lum, quod dixerat, ainſi Moïſe n'eut pas plutôt repreſenté à Dieu, que ce peuple luy appartenoit, & qu'il l'avoit gratifié de pluſieurs biens, qu'il l'adoucit & l'engagea de faire de nouvelles faveurs en conſideration des anciennes.

Voila ce que j'avois entrepris de randre viſible, c'eſt à dire, que Dieu trouve dans les graces, qu'il a faites un preſſant motif d'en faire une infinité d'autres. Le Sauveur dans nôtre Evangile a gueri ceux qui l'ont ſuivi dans le deſert, il les a inſtruits des points du ſalut, c'eſt aſſez pour l'obliger à leur donner à manger, il leur fera du bien, parce qu'il leur en a fait.

Je conclus, en finiſſant, que des bienfaits, qui n'ont point de fin, exigent une reconnoiſſance qui ne finiſſe jamais, car ſi ſelon l'ancien axiome, dont j'ay déja parlé, les bienfaits ſe ſervent de tuile & de protection les uns aux autres *beneficium, beneficij tegula eſt*; de méme un ſecond acte de gratitude doit appuyer le premier, le troiſieme doit ſoûtenir le ſecond & les ſuivants couvrir les precedents, faiſons donc effort par une conſtante gratitude, de copier la generoſité divine, ajoutant devotion à devotion, amour à amour, pardon à pardon des ennemis, aumônes à aumônes, reſignation à reſignation aux ordres affligeans du Ciel, zele à zele de la gloire de Dieu, faiſant demain nôtre devoir avec fidelité & avec ferveur, parce que nous l'aurons fait aujourd'huy, en uſant ainſi apres demain, parce que demain nous en aurons ainſi

ſi uſé ; en un mot la liberalité de nôtre Dieu ne s'épuiſant jamais, nôtre reconnoiſſance doit être inepuiſable, comme nôtre confiance, ſelon ce que j'ay marqué à la fin de la premiere partie, doit être inebranlable, en vuë d'un Dieu, qui donne parce qu'il a donné, & qui ne veut pas detruire ſes premiers bienfaits.

Au reſte, ſi l'on m'oppoſoit, qu'apres pluſieurs graces receuës de Dieu, il ne laiſſe pas de condamner au feu, & de reprouver une infinité de ſes creatures, je repondrois avec Saint Auguſtin, que le Createur ne punit point ſa creature en ruinant ſon premier bienfait, que c'eſt la creature qui fait le coup, en effaçant par le peché l'image divine que Dieu luy avoit imprimée en ſa creation, & ſi elle eſt jettée dans l'enfer, c'eſt parce qu'elle n'eſt plus l'ouvrage du Createur, ny ſon image, mais l'ouvrage & l'image du Diable, auquel le crime & la rebellion contre ſon Dieu, l'a fait ſemblable, voici comme Saint Auguſtin en parle, *Deus non punit ſimilitudinem ſuam, punitur ergo illud, quod ad ſimilitudem eſſe deſiit, id eſt peccatum tuum.*

C'eſt pourquoy pour n'avoir rien à craindre du côté de Dieu, conſervons ſoigneuſement ſon image, & ſi par malheur nous l'avons aneantie, retabliſſons-la par la penitence; apres cela eſperons grace pour grace en cette vie, attendant la gloire pour l'autre, mais pretendons & la grace & la gloire, avec la confiance & la gratitude dont

SERMON
POUR LE SEPTIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Omnis arbor bona bonos fructus facit.
Matth. c. 7.

Tout arbre qui eſt bon produit de bons fruits.

La neceſſité des bonnes œuvres, & ce qu'elles exigent, de qui les fait.

IL y a defence dans le Deuteronome de planter des arbres aupres de l'Autel, *non plantabis lucum, neque omnem arborem juxta altare Domini Dei tui*, où comme l'interprete S. Iſidore, *non plantabis arborem frondoſam*, ne plantez point aupres de l'autel d'arbres infructueux, & qui ne ſe chargẽt que des feüilles. Or dans la penſée de ce Pere, ces arbres ſteriles repreſentent les gentils, dont la religion n'eſt qu'en mines & qu'en vaines ceremonies; c'eſt ce que Dieu ne veut point ſouffrir dans le Chriſtianiſme, ne ſe payant pas d'une belle montre, d'un dehors ſpecieux ny des paroles de quelque magnifique titre qu'elles luy puiſſent attribuer.

En

nous avons parlé par cette ſainte politique, Dieu qui eſt en poſſeſſion d'ajouter bienfait à bienfait, apres nous avoir fait juſtes & ſaints ſur la terre, il nous fera bien-heureux dans le Ciel. Ainſi ſoit-il.

SERMON

SERMON
POUR LE SEPTIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Omnis arbor bona bonos fructus facit.
Matth. c. 7.

Tout arbre qui eſt bon produit de bons fruits.

La neceſsité des bonnes œuvres, & ce qu'elles exigent, de qui les fait.

IL y a defence dans le Deuteronome de planter des arbres aupres de l'Autel, *non plantabis lucum, neque omnem arborem juxta altare Domini Dei tui*, où comme l'interprete S. Iſidore, *non plantabis arborem frondoſam*, ne plantez point aupres de l'autel d'arbres infructueux, & qui ne ſe chargẽt que des feüilles. Or dans la penſée de ce Pere, ces arbres ſteriles repreſentent les gentils, dont la religion n'eſt qu'en mines & qu'en vaines ceremonies; c'eſt ce que Dieu ne veut point ſouffrir dans le Chriſtianiſme, ne ſe payant pas d'une belle montre, d'un dehors ſpecieux ny des paroles de quelque magnifique titre qu'elles luy puiſſent attribuer.

En

En effet le culte du Chrêtien, ſe doit pro-
c.1. duire par des effets,& par de bonnes œuvres, ſuivant l'avis de S. Jacques, c'eſt pourquoy, qui ſe contenteroit d'étudier des noms pompeux pour s'en faire honneur aupres de Dieu, ſur l'eſperance d'être ſon heritier dans le Ciel, ſe tromperoit lourdement au temoignage du Sauveur,en ces mots,*non omnis, qui dicit Domine, Domine intrabit in regnũ Cœlorum*, non, dit-il, le Paradis n'eſt pas pour ceux qui ſe contentent ſimplement de croire en moy, & de me traiter de Seigneur & de Souverain,je ne l'ay deſtiné que pour les gens qui nourriſſent les pauvres, qui leur font l'hoſpitalité, qui leur donnent des habits,qui les conſolent en leurs afflictions, qui les viſitent dans les priſons,& qui les ſoulagent en leurs maladies, enfin qui uſent envers eux de charité corporelle ou ſpirituelle,*non qui dixerit, ſed qui fecerit intrabit in regnum cœlorum.*

Quiconque donc pretend au Royaume du Ciel,doit le meriter & l'acheter avec de bonnes œuvres : c'eſt de leur importance que je parlerai en ce diſcours,apres avoir dit,

AVE MARIA.

La gloire des bonnes œuvres ne depend pas de la loüange qu'on leur donne ; car comme elles ſont riches de leur fonds, elles ne mandient point leur reputation de la langue des
Ambroſ in exa. c.9. hommes, leur prix & leur valeur étant attachée à leur propre merite, *proprium bonorum operum,ut externo commendatore non egeant*, il ne faut que les enviſager pour être informé

de

de leur excellence, *gratiam suam, cum videntur ipsa testantur*, le rapport que l'œil nous en fait, est plus fidele, plus convainquant & plus persuasif que les discours les plus magnifiques qui en parlent, *plus est, quod probatur aspectu, quàm quod sermone laudatur.*

Doncques quand tous les harangueurs seroient muets, quand l'envie ou la malice fermeroit toutes les bouches, quand la bonne œuvre n'auroit point d'approbation étrangere, elle ne laisseroit pas de se faire estimer, en se montrant, & le témoignage qu'elle rend de sa valeur luy suffiroit, *suo utitur testimonio, non suffragio alieno.*

Cecy est si constant, que le Sage en fait un article de foy, en nous obligeant de croire, qu'une belle action gagne à son Createur une illustre reputation, & qu'elle le couvre de gloire, *bonorum laborum gloriosus est fructus.* Sap. c. 3.

En effet, lors que le S. Esprit ordonne un panegirique à la femme forte, il n'en donne pas la commission aux orateurs, mais à ses bonnes œuvres, *laudent eam opera ejus.* Prov. 31

Ce n'est donc pas pour leur procurer quelque honneur, que j'en fais le sujet de ce discours, ce seroit un dessein superflu. & j'affoiblirois plutôt leur eclàt, que je ne le rehausserois pas; c'est pourquoy ce sera pour nôtre seul interest, que j'en diray quelque chose, montrant en premier lieu la necessité d'étre le bon arbre de l'Evangile, & de porter de bons fruits. Secondement, qu'elle doit étre la disposition de ce bon arbre; c'est tout mon sujet. *Divisiõ*

I. POINT

I. POINT.

Je tirerai la neceſſité des bonnes œuvres, premierement du côté de Dieu, & puis du côté des hommes ; du côté de Dieu en qualité de Createur, car S. Paul m'apprend, que ſi nous ſommes le bel ouvrage de la main de Dieu, *ipſius enim creatura ſumus*, nôtre Createur n'a eu autre deſſein, que d'avoir des gens pour pratiquer les bonnes œuvres, *conditi ſumus in bonis operibus*, ou comme lit S. Auguſtin, *ad bona opera*, ce que l'Apôtre appuye, ajoutant, que cét employ ſe doit faire voir en toutes les demarches de nôtre vie, *ut in illis ambuleletis*, de ſorte qu'à moins de detruire la fin de nôtre creation, nous ne pouvons pas nous en diſpancer.

Ad Epheſ. 2.

Ce deſſein de Dieu parut en ſa conduite, à l'égard d'Adam, lors qu'apres luy avoir donné l'Empire de l'univers, il le logea dans le Paradis terreſtre, non pas pour y étre oiſif, ou ſimplement pour y prendre ſes plaiſirs, mais pour s'y occuper en des travaux loüables, & en de ſaintes actions, *poſuit illum in paradiſo, ut operaretur*, il l'établit en ce delicieux verger, & en cét heureux climat, pour y adorer ſon Createur, pour l'y aimer, pour luy offrir des ſacrifices, & pour y elever une belle & nombreuſe poſterité en la crainte & au culte de ſon méme Dieu, en un mot pour s'y enrichir de merites par de bonnes œuvres dans cette veuë, il les gratifia du don de la foy, qui luy decouvrit la neceſſité de ces bonnes œuvres avec leſquelles cette foy doit

Geneſ. c. 2.

étre

être liée, si elle ne veut être tout-à-fait inutile, *quid proderit, si quis dicat se habere fidem, si opera non habeat*, la raison est evidente, parce que le Paradis n'est creé que pour être la recompance de la foy agissante, & animée de charité, car si elle est oisive & sterile, elle ne fera jamais fortune aupres de Dieu, ne s'en approchant pas avec cette plenitude que l'Apôtre recommande aux Hebreux, en leur écrivant, *accedamus cum plenitudine fidei*, c'est à dire au sentiment du Docteur Angelique, que la foy, qui est vuide & sans bonnes œuvres, ne doit pas esperer d'entrer dans le Ciel; c'est pourquoy Adam & Eve ne l'entendirent pas, paroissant peu spirituels & fort ignorants, lors qu'apres leur faute, ils se couvrirent de feüilles; s'ils eussent été eclairez & intelligents, ils se fussent couverts de fruits, je veux dire avec le grand S. Ambroise, qu'ils devoiẽt paroitre devant leur Createur avec humilité, avec contrition, avec un cœur dechiré de regrets, enfin avecque les fruits d'une sincere penitence, lesquels malgré leur peché, les eussent mis à la tête de ces heureux criminels, dont David dit, que les fautes sont voilées, & méme pardonnées, *beati, quorum remissæ sunt iniquitates, & tecta peccata*, mais ils se contenterẽt de feüilles, figures de la foy nuë, qui leur restoit apres leur cheute, c'est dont Dieu ne se paya pas, il faut donc prendre de meilleures mesures selon l'avis de S. Gregoire, & se couvrir de bonnes œuvres, puisqu'elles ont assez de credit pour derober aux yeux de Dieu la laideur horrible des crimes, *boni operis tegmen*

Iacob. c. 3

c. 10.

Pſ. 31.

16. mor. 22.

men accipiamus, quo quisque tegitur, ut ante oculos Dei pravitatis fœditas operiatur.

Voila la neceſſité des ſaintes œuvres que Dieu exige en qualité de Createur, & qu'il n'attend pas moins en qualité de Redempteur; car ſi nous conſultons S. Paul, le fidele depoſitaire des ſecrets de Jeſus-Chriſt, il nous dira, que le Verbe s'eſt incarné, & qu'il eſt mort pour acquerir un peuple, qui s'appliqua avec zele aux bonnes œuvres, *dedit semetipſum pro nobis, ut mundaret ſibi populum ſectatorem bonorum operum*, c'eſt là ce qui l'a obligé de ſe ſacrifier pour nous, ainſi qu'il le temoigna à ſes diſciples, c'eſt qu'il pretendoit d'avoir en eux des gens, qui par l'exemple de leurs ſaintes œuvres, incitaſſét les peuples à ſe convertir & à glorifier ſon pere, *videant opera veſtra bona, & glorificent patrem veſtrum*, luy méme uſa de cette adreſſe, quand les diſciples de S. Jean Baptiſte, vinrent s'informer s'il étoit le Meſſie, ſelon les ordres qu'ils en avoiét de leur maître, car il ne leur repliqua rié autre choſe, ſinon, vous direz à qui vous a envoyez, que les aveugles voyent, que les ſourds entendent, que les boiteux marchent droit, que les lepreux ſont gueris, & les pauvres inſtruits en la voye de ſalut, & que les morts ſont reſuſcitez, comme s'il leur eut dit vôtre maître apprenant que je fais ces actions charitables, ne doutera nullement que je ne ſois le meſſie attandu de toutes les nations.

Ad tit. c. 2.

Math. 5.

En effet, à moins d'étre aveugle & reprouvé en Phariſien, qui n'en auroit été pleinemét convaincu; puiſque quand il y auroit lieu de ne s'en fier pas aux paroles, il en faudroit croire

croire aux actions, suivant le reproche que le fils de Dieu fit autrefois à ces Juifs incredules, *si mihi non vultis credere, operibus saltem credite*; je vous accorde, leur dit-il, que la langue peut biaiser, mais la main est sincere, les paroles seront quelque fois hipocrites, la vie est un temoin irreprochable. *Ioan. c. 10.*

Aussi lisons-nous dans les annales de l'Eglise, que la providance n'a pas tiré moins d'avantage pour la conversion du monde, de la patience, de la charité, de la douceur & des autres vertus, soit des Apôtres, ou des premiers Chrétiens, que des predications de la parole divine, & il est même souvent arrivé, que des infideles qui ne s'étoient point ébrâlez par les raisons, & par les motifs, qu'on leur avoit apportez pour leur faire embrasser le Christianisme, s'y sont soumis en voyant les actions & la vie bienfaisante des suivants de Jesus Christ, car ils ne peurent plus douter d'une foy, dont ils remarquoient la sainteté & l'infaillibilité visible dans les actions de ceux qui l'avoient receuë.

Saint Bernard avoit donc raison de dire, à qui faisoit sonner fort haut sa foy en Jesus-Christ, voulez-vous m'en persuader, vous n'avez qu'à me montrer une conduite chrétiéne & des œuvres reglées par celles de Jesus-Christ, *credis? & opera fac Christi*, c'est pourquoy S. Jacques exhortoit les Chrétiens de se randre gens d'action, & de faire des exemples de ce qu'ils croyoient, & de ce qu'on leur préchoit, *estote factores verbi*, *L. 42. in cant.* *c. 1.*

Mais si cela est, si le Sauveur a vécu en terre, s'il y est mort pour nous porter à l'exerci-

ce

lum, quod dixerat, ainsi Moïse n'eut pas plutôt representé à Dieu, que ce peuple luy appartenoit, & qu'il l'avoit gratifié de plusieurs biens, qu'il l'adoucit & l'engagea de faire de nouvelles faveurs en consideration des anciennes.

Voila ce que j'avois entrepris de rendre visible, c'est à dire, que Dieu trouve dans les graces, qu'il a faites un pressant motif d'en faire une infinité d'autres. Le Sauveur dans nôtre Evangile a gueri ceux qui l'ont suivi dans le desert, il les a instruits des points du salut, c'est assez pour l'obliger à leur donner à manger, il leur fera du bien, parce qu'il leur en a fait.

Je conclus, en finissant, que des bienfaits, qui n'ont point de fin, exigent une reconnoissance qui ne finisse jamais, car si selon l'ancien axiome, dont j'ay déja parlé, les bienfaits se servent de tuile & de protection les uns aux autres *beneficium, beneficij tegulae sit*; de méme un second acte de gratitude doit appuyer le premier, le troisieme doit soûtenir le second & les suivants couvrir les precedents, faisons donc effort par une constante gratitude, de copier la generosité divine, ajoutant devotion à devotion, amour à amour, pardon à pardon des ennemis, aumônes à aumônes, resignation à resignation aux ordres affligeans du Ciel, zele à zele de la gloire de Dieu, faisant demain nôtre devoir avec fidelité & avec ferveur, parce que nous l'aurons fait aujourd'huy, en usant ainsi apres demain, parce que demain nous en aurons ainsi

ſi uſé ; en un mot la liberalité de nôtre Dieu ne s'épuiſant jamais, nôtre reconnoiſſance doit être inepuiſable, comme nôtre confiance, ſelon ce que j'ay marqué à la fin de la premiere partie, doit être inebranlable, en vuë d'un Dieu, qui donne parce qu'il a donné, & qui ne veut pas detruire ſes premiers bienfaits.

Au reſte, ſi l'on m'oppoſoit, qu'apres pluſieurs graces receuës de Dieu, il ne laiſſe pas de condamner au feu, & de reprouver une infinité de ſes creatures, je repondrois avec Saint Auguſtin, que le Createur ne punit point ſa creature en ruinant ſon premier bienfait, que c'eſt la creature qui fait le coup, en effaçant par le peché l'image divine que Dieu luy avoit imprimée en ſa creation, & ſi elle eſt jettée dans l'enfer, c'eſt parce qu'elle n'eſt plus l'ouvrage du Createur, ny ſon image, mais l'ouvrage & l'image du Diable, auquel le crime & la rebellion contre ſon Dieu, l'a fait ſemblable, voici comme Saint Auguſtin en parle, *Deus non punit ſimilitudinem ſuam, punitur ergo illud, quod ad ſimilitudem eſſe deſiit, id eſt peccatum tuum.*

C'eſt pourquoy pour n'avoir rien à craindre du côté de Dieu, conſervons ſoigneuſement ſon image, & ſi par malheur nous l'avons aneantie, retabliſſons-la par la penitence; apres cela eſperons grace pour grace en cette vie, attendant la gloire pour l'autre, mais pretendons & la grace & la gloire, avec la confiance & la gratitude dont

SERMON
POUR LE SEPTIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Omnis arbor bona bonos fructus facit.
Matth. c. 7.

Tout arbre qui eſt bon produit de bons fruits.

La neceſſité des bonnes œuvres, & ce qu'elles exigent, de qui les fait.

IL y a defence dans le Deuteronome de planter des arbres aupres de l'Autel, *non plantabis lucum, neque omnem arborem juxta altare Domini Dei tui*, où comme l'interprete S. Iſidore, *non plantabis arborem frondoſam*, ne plantez point aupres de l'autel d'arbres infructueux, & qui ne ſe chargẽt que des feüilles. Or dans la penſée de ce Pere, ces arbres ſteriles repreſentent les gentils, dont la religion n'eſt qu'en mines & qu'en vaines ceremonies; c'eſt ce que Dieu ne veut point ſouffrir dans le Chriſtianiſme, ne ſe payant pas d'une belle montre, d'un dehors ſpecieux ny des paroles de quelque magnifique titre qu'elles luy puiſſent attribuer.

En

En effet le culte du Chrêtien, se doit pro-
c.1. duire par des effets,& par de bonnes œuvres, suivant l'avis de S. Jacques, c'est pourquoy, qui se contenteroit d'étudier des noms pompeux pour s'en faire honneur aupres de Dieu, sur l'esperance d'être son heritier dans le Ciel, se tromperoit lourdement au temoignage du Sauveur,en ces mots,*non omnis, qui dicit Domine, Domine intrabit in regnũ Cœlorum*, non, dit-il, le Paradis n'est pas pour ceux qui se contentent simplement de croire en moy, & de me traiter de Seigneur & de Souverain,je ne l'ay destiné que pour les gens qui nourrissent les pauvres, qui leur font l'hospitalité, qui leur donnent des habits,qui les consolent en leurs afflictions, qui les visitent dans les prisons,& qui les soulagent en leurs maladies, enfin qui usent envers eux de charité corporelle ou spirituelle,*non qui dixerit, sed qui fecerit intrabit in regnum cœlorum.*

Quiconque donc pretend au Royaume du Ciel,doit le meriter & l'acheter avec de bonnes œuvres : c'est de leur importance que je parlerai en ce discours,apres avoir dit,

AVE MARIA.

La gloire des bonnes œuvres ne depend pas de la loüange qu'on leur donne ; car comme elles sont riches de leur fonds, elles ne mandient point leur reputation de la langue des
Ambros in exa. c.9. hommes, leur prix & leur valeur étant attachée à leur propre merite, *proprium bonorum operum,ut externo commendatore non egeant*, il ne faut que les envisager pour être informé

de

de leur excellence, *gratiam suam, cum videntur ipsa testantur*, le rapport que l'œil nous en fait, est plus fidele, plus convainquant & plus persuasif que les discours les plus magnifiques qui en parlent, *plus est, quod probatur aspectu, quàm quod sermone laudatur.*

Doncques quand tous les harangueurs seroient muets, quand l'envie ou la malice fermeroit toutes les bouches, quand la bonne œuvre n'auroit point d'approbation étrangere, elle ne laisseroit pas de se faire estimer, en se montrant, & le témoignage qu'elle rend de sa valeur luy suffiroit, *suo utitur testimonio, non suffragio alieno.*

Cecy est si constant, que le Sage en fait un article de foy, en nous obligeant de croire, qu'une belle action gagne à son Createur une illustre reputation, & qu'elle le couvre de gloire, *bonorum laborum glorioſus est fructus.* Sap. c. 3.

En effet, lors que le S. Esprit ordonne un panegirique à la femme forte, il n'en donne pas la commission aux orateurs, mais à ses bonnes œuvres, *laudent eam opera ejus.* Prov. 31

Ce n'est donc pas pour leur procurer quelque honneur, que j'en fais le sujet de ce discours, ce seroit un dessein superflu. & j'affoiblirois plutôt leur eclàt, que je ne le rehausserois pas; c'est pourquoy ce sera pour nôtre seul interest, que j'en diray quelque chose, montrant en premier lieu la necessité d'étre le bon arbre de l'Evangile, & de porter de bons fruits. Secondement, qu'elle doit étre la disposition de ce bon arbre; c'est tout mon sujet. *Divisiõ*

I. POINT

Digitized by Google

I. POINT.

Je tirerai la necessité des bonnes œuvres, premierement du côté de Dieu,& puis du côté des hommes ; du côté de Dieu en qualité de Createur,car S.Paul m'apprend,que si nous sommes le bel ouvrage de la main de Dieu, *ipsius enim creatura sumus*, nôtre Createur n'a eu autre dessein, que d'avoir des gens pour pratiquer les bonnes œuvres,*conditi sumus in bonis operibus*, ou comme lit S. Augustin, *ad bona opera*,ce que l'Apôtre appuye, ajoutant, que cét employ se doit faire voir en toutes les demarches de nôtre vie, *ut in illis ambuletis*,de sorte qu'à moins de detruire la fin de nôtre creation,nous ne pouvons pas nous en dispancer.

Ad Ephes. 2.

Ce dessein de Dieu parut en sa conduite, à l'égard d'Adam, lors qu'apres luy avoir donné l'Empire de l'univers, il le logea dans le Paradis terrestre,non pas pour y être oisif, ou simplement pour y prendre ses plaisirs, mais pour s'y occuper en des travaux loüables,& en de saintes actions, *posuit illum in paradiso,ut operaretur*, il l'établit en ce delicieux verger,& en cét heureux climat, pour y adorer son Createur, pour l'y aimer, pour luy offrir des sacrifices, & pour y elever une belle & nombreuse posterité en la crainte & au culte de son méme Dieu, en un mot pour s'y enrichir de merites par de bonnes œuvres dans cette veuë,il les gratifia du don de la foy, qui luy decouvrit la necessité de ces bonnes œuvres avec lesquelles cette foy doit

Genes. c.2.

être

être liée, si elle ne veut être tout-à-fait inutile, *quid proderit, si quis dicat se habere fidem, si opera non habeat*, la raison est evidente, parce que le Paradis n'est creé que pour être la recompance de la foy agissante, & animée de charité, car si elle est oisive & sterile, elle ne fera jamais fortune aupres de Dieu, ne s'en approchant pas avec cette plenitude que l'Apôtre recommande aux Hebreux, en leur écrivant, *accedamus cum plenitudine fidei*, c'est à dire au sentiment du Docteur Angelique, que la foy, qui est vuide & sans bonnes œuvres, ne doit pas esperer d'entrer dans le Ciel; c'est pourquoy Adam & Eve ne l'entendirent pas, paroissant peu spirituels & fort ignorants, lors qu'apres leur faute, ils se couvrirent de feüilles; s'ils eussent été eclairez & intelligents, ils se fussent couverts de fruits, je veux dire avec le grand S. Ambroise, qu'ils devoiẽt paroitre devant leur Createur avec humilité, avec contrition, avec un cœur dechiré de regrets, enfin avecque les fruits d'une sincere penitence, lesquels malgré leur peché, les eussent mis à la tête de ces heureux criminels, dont David dit, que les fautes sont voilées, & même pardonnées, *beati, quorum remissæ sunt iniquitates, & tecta peccata*, mais ils se contenterẽt de feüilles, figures de la foy nuë, qui leur restoit apres leur cheute, c'est dont Dieu ne se paya pas, il faut donc prendre de meilleures mesures selon l'avis de S. Gregoire, & se couvrir de bonnes œuvres, puisqu'elles ont assez de credit pour derober aux yeux de Dieu la laideur horrible des crimes, *boni operis tegmen*

Iacob. c. 3

c. 10.

Ps. 31.

16. mor. 22.

men

men accipiamus, quo quisque tegitur, ut ante oculos Dei pravitatis fœditas operiatur.

Voila la necessité des saintes œuvres que Dieu exige en qualité de Createur, & qu'il n'attend pas moins en qualité de Redempteur; car si nous consultons S. Paul, le fidele depositaire des secrets de Jesus-Christ, il nous dira, que le Verbe s'est incarné, & qu'il est mort pour acquerir un peuple, qui s'appliqua avec zele aux bonnes œuvres, *dedit semetipsum pro nobis, ut mundaret sibi populum sectatorem bonorum operum*, c'est là ce qui l'a obligé de se sacrifier pour nous, ainsi qu'il le temoigna à ses disciples, c'est qu'il pretendoit d'avoir en eux des gens, qui par l'exemple de leurs saintes œuvres, incitassét les peuples à se convertir & à glorifier son pere, *videant opera vestra bona, & glorificent patrem vestrum*, luy méme usa de cette adresse, quand les disciples de S. Jean Baptiste, vinrent s'informer s'il étoit le Messie, selon les ordres qu'ils en avoiét de leur maître, car il ne leur repliqua rié autre chose, sinon, vous direz à qui vous a envoyez, que les aveugles voyent, que les sourds entendent, que les boiteux marchent droit, que les lepreux sont gueris, & les pauvres instruits en la voye de salut, & que les morts sont resuscitez, comme s'il leur eut dit vôtre maître apprenant que je fais ces actions charitables, ne doutera nullement que je ne sois le messie attandu de toutes les nations.

Ad tit. c. 2.

Math. 5.

En effet, à moins d'étre aveugle & reprouvé en Pharisien, qui n'en auroit été pleinemét convaincu; puisque quand il y auroit lieu de ne s'en fier pas aux paroles, il en faudroit croire

croire aux actions, suivant le reproche que le fils de Dieu fit autrefois à ces Juifs incredules, *si mihi non vultis credere, operibus saltem credite*; je vous accorde, leur dit-il, que la langue peut biaiser, mais la main est sincere, les paroles seront quelque fois hipocrites, la vie est un temoin irreprochable. *Ioan. c. 10.*

Aussi lisons-nous dans les annales de l'Eglise, que la providance n'a pas tiré moins d'avantage pour la conversion du monde, de la patience, de la charité, de la douceur & des autres vertus, soit des Apôtres, ou des premiers Chrétiens, que des predications de la parole divine, & il est méme souvent arrivé, que des infideles qui ne s'étoient point ébrâlez par les raisons, & par les motifs, qu'on leur avoit apportez pour leur faire embrasser le Christianisme, s'y sont soumis en voyant les actions & la vie bienfaisante des suivants de Jesus Christ, car ils ne peurent plus douter d'une foy, dont ils remarquoient la saintetè & l'infaillibilité visible dans les actions de ceux qui l'avoient receuë.

Saint Bernard avoit donc raison de dire, à qui faisoit sonner fort haut sa foy en Jesus-Christ, voulez-vous m'en persuader, vous n'avez qu'à me montrer une conduite chrétiéne & des œuvres reglées par celles de Jesus-Christ, *credis? & opera fac Christi*, c'est pourquoy S. Jacques exhortoit les Chrétiens de se rendre gens d'action, & de faire des exemples de ce qu'ils croyoient, & de ce qu'on leur préchoit, *estote factores verbi*. *L. 42. in cant.* *c. 1.*

Mais si cela est, si le Sauveur a vécu en terre, s'il y est mort pour nous porter à l'exerci-

ce

ce des bonnes œuvres, s'il ne reconnoit pour siens, que ceux qui s'y occupent avec soin. N'aurois-je pas droit d'imiter Epictete, & de traitter plusieurs Chrétiens, comme il traittoit les Payens; obligez-moy, leur disoit-il, de me montrer quelqu'un qui me decouvre un Stoicien, non pas un Stoicien harangueur, qui me vante les maximes fieres & severes de sa secte, l'on m'en feroit voir à centaines; j'en veux un à mon goût, on le pressoit de s'expliquer plus nettement, & de faire le portrait de celuy dont il vouloit être informé, *quis ergo is?* il repondit, j'en veux un, qui soit formé sur les pompeux principes de la secte, qu'il loüe avec tant d'excez, *ostendite ad ea, quæ profitemini expressum*, ne pourroit-je point prendre les mémes mesures à l'égard des Chrétiens, & dire: j'en cherche en la vie, desquels je remarque les maximes de la loy de Jesus-Christ reduites en pratique, & ce seroit de ces gens, dont l'Apôtre fait le caractere en ce texte, *fructificantes in omni opere bono*, gens qui sont de moitié en toutes les bonnes œuvres que l'on fait dans une ville, de sorte que dans la mediocrité mémes de fortune où ils sont établis, ils soyent assez riches, pour exercer la charité bienfaisante, ne contant jamais avec Dieu, & ayant toujours de quoy soulager le pauvre prochain, suivant le conseil de S. Paul, en ces mots, *ut abundetis in omni opere bono, sicut scriptum est, dispersit dedit pauperibus*, en cette vuë, je seray satisfait, ayant rencontré des Chrétiens, tels que Dieu les veut en qualité de Redempteur, puisque ce seroit des hommes, qui comme de bons arbres, portent

Ad coloss 6.

2. Cor. 9

d'excel

d'excellens fruits. *Omnis arbor bona, bonos fructos facit.*

En 3. Lieu, Dieu ne leur impose pas moins ce devoir en qualité de Iuge : qu'en qualité de Createur, & de Redempteur : & pour en donner une preuve inconteſtable, je n'ay, qu'a remarquer avec les Peres, que nôtre jugement eſt uniquement dependant des œuvres de pieté, vous avez, nous dirat-on nourri les pauvres, vous les avez vétus, vous avez delivré les priſonniers, au moins vous les avez viſitez, & conſolez, arrêt en vôtre faveur, *venite benedicti, eſurivi enim, & dediſtis mihi manducare, nudus fui, & cooperuiſtis me, &c.* C'eſt aſſez entrez en mon Royaume, *poſſidete Regnum.*

C'eſt pourquoy il y a ſujet de partager avec ceux, qui en uſent de la ſorte, le compliment, dont l'Ecriture honore le Roy Ezechias en luy diſant. Prince vous avez beaucoup offencé vôtre Dieu, vous meritiez d'être l'objet de ſa vengeance; toutefois, vous avez paré aux coups de ſa juſtice, & vos charitables actions vous ont ſauvé de ſa foudre en vous impetrant la grace d'une veritable contrition. *Iram mereba-* 2. Pa-
ris ſed opera inventa ſunt in te. On les peut en- ral. 19.
core ranger parmy ces bien-heureux, dont parle l'Apocalipſe, parce qu'ils mourront, comme eux, ſuivis de leurs bonnes œuvres. *Beati mortui, qui in Domino moriuntur, opera enim illorum ſequuntur illos.* En effet ils n'auront rien à craindre du Souverain Iuge, ſe preſentant à luy ſous les livrées de leur charité envers les miſerables, à l'Imitation de cette illuſtre veuve nommée Tabita, qui mourut revetue ou, comme parle l'écriture pleine de bonnes œu-

Act. 9. vres & d'aumônes *plena operibus, & Eleemosinis, quas faciebat.*

Mais helas ! au contraire, si par nôtre avarice, ou par nôtre lacheté, l'on nous reproche en ce formidable parquet de la divine Justice, que nous ayons refusé du pain, à qui en avoit de besoin, des habits, à qui étoit nud, &c. Arrêt de mort & de malediction *Ite maledicti in ignem æternum esurivi enim, & non dedistis mihi manducare, nudus fui & non cooperuistis me, &c.*

Matt. 25.

C'est de quoy nous avons la figure en nôtre Evangile, quand il nous dit, que tout arbre, qui ne produit pas de bons fruits, sera impitoyablement coupé, & jetté dans le feu : ou saint Bernard fait une importante reflexion en disant quel chatiment recevront les pecheurs, si la seule inutilité, & le seul defaut de fruit suffit, pour être damné : en effet l'on ne reproche pas à c'est arbre, d'avoir porté de mauvaises pommes, ou de mauvaises poires, c'est assez, qu'il n'en ait pas produit de bonnes, pour être puny du feu. *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem.* Apres cette verité de foy, Saint Jerôme s'étonne, que nous nous étourdissions sur ce point en nous flattant, parceque peut être nôtre conscience ne se sent pas coupable de grands excez, pendant que l'on instruit nôtre procez sur la sterilité des bons fruits, laquelle est suffisante à nôtre perte. *Et blandimur nobis, si malis operibus non gravamur, qui damnandi sumus, si à bonis steriles sumus !*

Ep. 104.

Quel desespoir en cette conjoncture effroyable ? car de recourir alors aux prieres, de redoubler le beau nom de Seigneur. Nous sçavons, qu'il

qu'il nous à averti, qu'il ne se paye pas de paroles, & que son Royaume ne souvre, qu'aux bonnes actions, sans quoy il ny à rien à esperer de luy, ny en qualité de Createur, ny en qualité de Redempteur, ny en qualité de Juge.

Voilà la necessité des bonnes œuvres du côté de Dieu, elle n'est pas moindre du nôtre, comme ce qui suit le rendra sensible.

Quand on fait attention, sur les diverses fonctions, que le saint Esprit ordonne aux Chrétiens dans ses adorables écrits, l'on n'en decouvre point, qui ne les oblige de s'y appliquer serieusement; car dans un endroit il en fait un marchand avec ordre exprez de negotier avec grand soin *Negotiamini dum venio*, il parle *Luc. 19* ici sous la figure d'un grand Seigneur, qui distribue son argent à ses serviteurs, avec commandement de le faire valoir & de luy en procurer de bons profits. Sur cela il entreprend un voyage assez long; d'où étant de retour, il se fait rendre conte, & comme il recompanse richement, ceux, qui outre le principal, luy presenterent de gros interets, il punit severement les faineans, qui se contenterent de luy offrir la somme qu'il leur avoit confiée, en leur disant vous n'aviez mon bien & mes deniers, que pour les multiplier, pourquoy ne les avez vous pas mis en banque, affin que j'en tirasse du profit. *Quare non dedisti pecuniam meam ad Luc. 19 mensam, & ego utique exegissem illam cum usuris.* Hors de ma maison, vous n'y mettrez plus le pied. C'est le langage figuré de la verité, dont il s'agit. Dieu est ce Seigneur, les graces, dont il vous fait les dépositaires, sont representées par l'argent mis entre les mains des servi-

teurs, comme la recompance pour celuy qui l'a fait valoir, & la peine pour l'autre qui n'en à point tiré d'interets est l'Image du Paradis, pour les gens, de bonnes œuvres, & la figure de l'Enfer pour les autres, qui les auront negligées.

Il n'en faut pas douter, dit saint Basile, & que pas un n'en pretende dispance, nous sommes tous à la suite de Jesus-Christ en qualité de negotians *omnes, qui vitam incedimus Evangelii, mercatores sumus.* Pour cela nous voyons, que l'on compare le Royaume du Ciel à un Marchand qui ayant rencontré une perle de grand prix, se ruine, & s'épuise de biens pour l'acheter, c'est pour dire, que le Chrétien qui veut meriter le Ciel, dont la perle est le Symbole, se prodigue, en œuvres charitables *dedit omnia sua, & comparavit eam.*

Orat. in Init. prov.

Math. 13.

Laissons le negoce, car l'Ecriture sainte ne parle pas seulement d'un Chrétien, comme d'un homme de trafic elle le depeint encore en mercenaire. *Sicut mercenarij dies ejus,* c'est ce que vous apprent la Parabole du Pere de famille, envoyant des ouvriers en sa vigne, or ces sortes de gens ne sont payez au bout de la journée, qu'en veuë de leurs travaux. *Non est mercenarius sine opere,* & certes, il seroit fort ridicule d'en voir qu'elqu'un qui étant demeuré tout le jour oisif, oseroit demander son salaire sur le soir; l'accueil, qu'on luy feroit, est aisé à conjecturer, & nous donne à entendre celuy, que recevra à l'heure de la mort un Chrétien, qui paroîtra destitué de bonnes œuvres, le travail devant regler la recompance. *unusquisque recipiet mercedem; secundum laborem suum.* Si l'on à fait plusieurs charitez, la paye sera con-

Iob. 6. 7.

Hom. 14 in Imperf.

1. Cor. 13

siderable si l'on n'en à fait, que peu, on n'à que peu à attandre de recompance, & si l'on n'en à point pratiqué, nõ seulemẽt on ne recevra point de salaire, on sera mémes puny rigoureusement d'où, il est important de conclure, qu'il se faut hater de s'occuper en l'exercice continuel des actions de misericorde, & de liberalité à l'endroit du prochain, je dis, se hâter, parceque Dieu nous asseure, que bien-tót il paroîtra en remunerateur & les mains pleines de recompances proportionées au travail d'un chacun. *Ecce venio cito, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundùm opera eius.* Ainsi en useratón envers le Chrétien en qualité de mercenaire. *Apoc. 22*

Que diray-je de luy en le considerant sous la condition de Soldat, que l'Ecriture luy attribue en nommant cette vie une fonction guerriere *militia est vita hominis super terram*, nous y sommes entrolez au même temps, que nous devenons enfans de l'Eglise par le batéme, & l'on peut dire à tous les batisez ce que l'Apótre écrit à son Timotée. *Labora, ut bonus miles Christi Iesu* travaillez en bon Soldat, c'est dont le méme saint Paul avoit donné un bel exemple, ayant droit de dire *bonum certamen certavi.* Ma vie dans le Christianisme, n'a été qu'un exercice militaire en attaquant en soutenant, en agissant en souffrant, en instruisant, en me portant par tout, ou m'appelloit la gloire de mon Capitaine, soit par des actions de charité Corporele, & Spirituele, soit par des emplois de zele, qui m'ont fourny mille occasions de patience, de douceur, de support du prochain, en un mot de toutes sortes d'œu- *Iob. c. 7.* *2. Tim. 10.* *Ibid. c. 4*

vres de pieté c'eſt pourquoy je me conſole en l'attente de la couronne que m'a promis celuy, pour qui j'ay porté les armes juſques icy
ibid. *in reliquo repoſita mihi eſt corona juſtitiæ, quam reddet mihi juſtus Judex.*

Ce mot de couronne de juſtice appuye mon raiſonnement car la couronne n'eſt pas faite pour les têtes laches, puiſqu'étãt une paie, & une Solde de Juſtice, il faut y avoir aquis un droit par de belles actions, or parce qu'il y a des valeurs de paix, & des valeurs armées, ces couronnes ſont de differentes livrées, l'on en voit, dit S. Cyprien de blanches, l'on en voit de couleur de pourpre les premieres ſont pour les ſoldats pacifiques, qui ſe ſignalent par cent bonnes œuvres, les ſecondes ſont pour les vertus de combat. *In pace coronam vincentibus candidam pro*
Serm. de Eleem. *operibus dabit purpurram per paſſiones*, mais les unes, & les autres ne ſont diſtribuées que par rapport à la charité agiſſante dans la paix, ou ſouffrante dans la guerre des perſecutions; c'eſt pourquoy ſaint Hilaire craint, que l'on ne prene un mauvais party, ſe contentant d'étre ſoldats de la foy; car il faut en méme temps combatre genereuſement ſous les enſeignes de la charité, & meriter par des actions de miſericorde Spirituelle & corporelle le diademe de gloire dans le Royaume du Ciel *regnum Dei vita noſtra ſtipendiis quæramus, & hæc vincentium merces.*

Il faut doncques en étre à ces termes, car ſi l'Apótre promet la Couronne éternelle aux ſoldats de la foy, il entend une foy, qui éclate dans les exercices d'une charité riche en bonnes œuvres, ſans quoy l'on diroit apres ſaint Auguſtin

guſtin, qu'inutilement le Chrétien ſeroit ſoldat de la foy, s'il ne l'étoit en méme temps de la charité *ſola poteſt eſſe, ſed non prodeſſe,* & mémes ſa profeſſion du Chriſtianiſme le rendroit plus criminel au jugement de Dieu, s'il ne l'aſſocioit pas avec les actions charitables *ut nomen Chriſtianum non habeamus ad judicium, convertamus nos ad bona opera.* Serm. 5. de v. Apoſt. ibid.

C'eſt ce qu'il y a à faire neceſſairement pour le ſalut, ainſi que nous en avons reconnû l'obligation indiſpenſable, ſoit du côté de Dieu, Createur, Redempteur, & Juge, ſoit du côté de l'homme Chrétien en qualité de Marchand de Mercenaire, & de Soldat. Il nous reſte à remarquer l'état, ou il faut pratiquer les bonnes œuvres. Ce ſera en la ſeconde partie de ce diſcours.

II. POINT.

Il faut, avons nous dit, porter de bons fruits, & pour cela, il faut être de bons arbres. *Arbor bona bonos fructus facit*, non ce n'eſt point aſſez au Chrétien de pratiquer de bonnes œuvres, il faut outre cela, qu'il ſoit homme de probité, ou pour parler en termes de Theologie, il les faut faire en état de grace, parce que Dieu ne les accepte en titre de merite, que quand elles ſont l'Ouvrage du Juſte, voyez, dit à ce propos le Pape ſaint Gregoire, que ſi Dieu regarda avec complaiſance la victime, & l'offrande d'Abel ce ne fût, qu'en faveur de ſa perſonne, qui luy étoit agreable. *Reſpexit ad Abel, & ad munera ejus,* Geneſ. 4.

le sacrificateur eût l'approbation du Createur, & ensuite son Sacrifice luy pleut, de sorte que le Prétre ne fût pas le bienvenu en veuë de son present, mais l'offrande eût l'agréement de Dieu, parceque celuy, qui la presentoit, possedoit ses bonnes graces. *Non habet gratum offerentem propter munera, sed munera propter offerentẽ.* Cette victime étoit belle grasse, & l'hõneur du troupeau d'où elle avoit été tirée, mais avec tous ces avantages, elle eût été une pierre de rebut, si Abel, qui la brule sur l'Autel, n'eût été en état de grace *respexit ad Abel, & ad munera ejus.* Dieu considere l'arbre, & puis le fruit. Vous faites l'aumone dit saint Gregoire, soiez en état de grace, car c'est de là, qu'elle tire son prix. *Qui præbet eleemosynam prius debet mundare animam, quia quod datur ex mente dantis pensatur.*

21. Moral.

C'est, ce que le Concile de Trente établit en prononçant qu'une action, pour étre meritoire, doit étre faite par un homme juste *opera meritoria, quæ fiunt à iustificatis* ce qu'il fortifie ajoutant, que qui pretend à ce merite, il doit étre uny à Jesus-Christ, comme un membre vivant est uni au corps, *ut sint viva Christi membra.*

Mais ou tendoient ces paroles du Sauveur, *sicut palmes non potest facere fructum, nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis* Un Sarment retranché du sep ne portera point de raisins, ainsi vos actions seront steriles, si vous n'étes pas uni avecque moy, d'ailleurs l'on n'est uni au fils de Dieu, que par la grace, donques l'on ne peut meriter par les

Joan. 15

œuvres

œuvres saintes, qu'en état de grace.

Outre que le Paradis n'est pas seulement promis en titre de recompance ; mais encore en qualité d'heritage ce qui suppose, que celuy qui le merite, soit enfant de la maison. *Si hæredes ergo filii.* Or l'on ne parvient à cette qualité d'Enfant, que par la grace qui nous elevant dans un être Divin, *divinæ consortes naturæ* nous fait considerer en ce rang eminent de Fils de Dieu, & nous donne lieu d'aspirer à l'heritage, par des actions meritoires. *ad Rom. 8.*

La Theologie ajoute, que le merite est alié à l'amitié de Dieu, non seulement pour naître, mais encore pour se conserver, puisque, dez qu'une ame la perd par le peché tous ses merites passez sont mortifiez au langage des docteurs, & si elle y meurt, ils sont anneantis; *si averterit se justus à justitia, omnes justitiæ ejus, quas fecerat non recordabuntur*, de sorte que le merite est dependant en sa naissance, & en sa conservation de l'amitié divine ; car il n'en est pas du Juste à cet égard comme d'un mercenaire, celuy cy perdant la bienveillance, de qui l'a employe, ne perd pas pour cela son salaire, & le prix de son travail parceque cette recompance n'est pas fondée sur pareille bienveillance, mais sur l'ouvrage, & sur la peine, que l'on à soufferte, il n'en va pas de la sorte en matiere de merite, qui depend absolument de l'amitié divine c'est pourquoy, qui n'est pas en état de grace, étant ennemy de son Dieu, il est incapable de meriter par la regle de saint Augustin. *Sequuntur bona opera justificatum, non præcedunt justificandum.* *Ezech. 18.*

L. 16. de fide & opere

La

La bonne œuvre pour étre meritoire suppose la Justification, de celuy qui en est le Createur.

Cette doctrine est appuiée du beau raisonnement de Saint Thomas, & de Saint Bonaventure. Le voicy l'action suppose l'étre en qui l'à fait, & une telle action, un tel étre cela est evident, d'autre part l'action meritoire est surnaturelle, elle exige donc un étre surnaturel, ce qui ne se peut avoir, que par la grace, qui nous tire de la bassesse naturele en nous élevant au degré des choses divines; c'est pourquoy l'Apôtre écrit à son disciple Tite, que le verbe ne s'est incarné, & n'a perdu la vie, que pour acquerir un peuple de sainteté, dont les actions puissent étre acceptées de son pere en titre de merite, & que, pour parvenir à cette fin, il l'avoit nettoyé de tous ses pechez. *Dedit semet ipsum pro nobis ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum:* D'où il cõste que la bonne œuvre, suppose l'eloignement du peché, & la grace justifiante, sans quoy elle ne seroit pas meritoire.

ad Tit. c. 2.

L'Ecole à plusieurs autres raisons sur ce sujet, je n'en touche qu'une seule, qui me paroit fort convaincante. C'est que s'il n'étoit pas necessaire d'avoir la grace justifiante pour meriter, & que ce fut assez d'avoir le secours de la grace exterieure, il arriveroit, qu'une même personne seroit digne au même moment de la vie, & de la mort eternelle, du Paradis, & de l'Enfer. De la vie de gloire & du Paradis, par la bonne action, qui l'auroit merité, de la mort éternelle, & de l'En-

Digitized by Google

fer parceque l'on suppose, qu'elle seroit en peché mortel. Et en celle la contradition est manifeste.

Enfin pour être entierement persuadé, que la grace donne le prix aux bonnes œuvres, il ne faut que considerer, pourquoy les plus petites actions de l'homme Dieu étoient d'une valeur, & d'un merite infini, & pourquoy une seule goutte de son sang étoit plus que suffisante pour la rançon de mille mondes, & pour donner à tous les hommes possibles le moyen de meriter le Ciel ; car l'on n'en peut apporter autre raison, que les graces, & la sainteté de sa sacrée personne, laquelle randoit infiniment meritantes toutes ses souffrances.

Par toutes ces raisons, on voit, que le merite à une liaison inseparable de l'état de grace en celuy, qui en est l'ouvrier, à moins de cela les actions les plus heroiques ne seroient point acceptées de Dieu ny recompensées du Paradis. Conclusion qui est soutenuë de ce beau texte de Saint Paul, écrivant à Timotée, que, qui se lavera & se delivrera de ses pechez, il deviendra un vase d'honneur, & de sainteté, dont Dieu se servira pour toutes sortes de bonnes œuvres. *Erit vas in honorem sanctificatum, & utile Domino ad omne opus bonum.* 2. ad Tim. c. 2.

Ie finis avec quelques avis tres importants. Le premier. C'est, qu'il se faut incessamment tirer de l'état du peché, si par malheur l'on y étoit, puisque tout ce que nous y faisons, quelconsiderable qu'il soit, & quand même on y perdroit la vie par les plus horribles tourments souffrts en genereux Martyrs, tout cela

la seroit pour neant dans l'expression de Saint Paul, & rien ne seroit accepté de Dieu, dont on seroit ennemy, & par consequent incapable de meriter sa gloire.

Le second. C'est, que si on est en état de grace, il n'est rien, que l'on ne doive faire pour se la conserver soit en resistant courageusement aux tentations du Diable, aux attraits de la chair, & aux appas du siecle soit en évitant avec grand soin les occasions, ou la grace seroit en peril. Quoy ? l'on ne voudroit pas perdre l'amitié d'un souverain, pour quoy, que ce soit, bien que pour la conserver, il faille tres souvent luy sacrifier nôtre repos, nos plaisirs, nos interets, & quelque fois la vie, cependant, quelle confusion dans le Christianisme ? ou l'on se jouë avec une facilité étrange, de l'amitié d'un Dieu. Et pourquoy ? pour obeïr à une lache passion de vengeance, à une vaine ambition, au desir ardent d'un bien, qu'il faudra abandonner au premier jour, enfin pour des bagatelles, que l'opinion & l'erreur ont mis en credit parmy les hommes : O Ciel quel égarement, quel renversement du bon sens ? Sortir pour de si chetifs sujets, d'un état, ou un verre d'eau donné charitablement à celuy qui à soif. Un morceau de pain presenté à qui en à besoin ne vaut rien moins, que l'eternité bien-heureuse ; & s'embarquer dans un autre, ou un monde entier avec tous ses Sceptres, & tous ses Empires sacrifiez, seroit inutile à la personne qui en feroit la depance, parce que il seroit en peché.

Ce n'est pas, que je ne sache, que les actions

actions vertueuſes faites en cét état malheureux ne puiſſent impetrer quelque avantage temporel, & quelque grace paſſagere, que Dieu leur accorde par cette eſpece de bienſeance, que les Theologiens appellent *de Congruo*, & pour cette fin on les conſeille aux pecheurs. Une aumône, par exemple, obtiendra non ſeulement des benedictions temporelles, mais encore des benedictions Spirituelles, & mémes quelquefois la grace de la penitence: Ie le ſçay dis-je, mais l'on m'a auſſi appris, que les plus ſaintes œuvres pratiquées en état de crime, ne ſeront jamais meritoires, & que dans le Ciel on ne conteta jamais ſur elles. Partant vivons en état de grace, & quoy qu'il nous en puiſſe coûter, affin que le peu ou le beaucoup de bien, que nous ferons ſoit bien venu aupres de Dieu & ſi meritant, qu'il ſoit recompancé du bonheur éternel.

Le troiſiéme avis c'eſt de former une ferme reſolution, de prendre à cœur les bonnes œuvres, puiſque Dieu ne nous à creez, que pour cét employ puiſqu'il, ne nous à rachetez que pour ce motif, puis qu'en nous jugeant, il n'aura égard, qu'à ce, qui les regarde rapellons ſouvent en nôtre eſprit la Parabole des vignerons, avec qui l'on conte ſur le ſoir ſuivant les ordres du maître de la vigne, données à ſon agent *redde illis mercedem*. Et perſuadons nous, qu'à la mort, qui ſera la fin de la journée, on nous commandera de faire voir, ſur quoy nous pretandons d'être payez du royaume du Ciel. Quel eſt nôtre merite, ſur quelles aumônes nous fondons Matth. 20.

nos

nos pretentions, ſur quelle devotion, ſur quelle patience, ſur quel zelè de la gloire de Dieu. montrez dira-t'on, montrez vos bonnes œuvres, & vous aurez droit d'éxiger, ce qu'on leur à promis, & ce que l'on eſt prêt de leur payer. *Opera oſtende & exige retributionem.* Voilà tout le ſecret du ſalut, le predeſtiné, dit le Sage, ſera recompenſé ſur le pied de ſes bonnes œuvres, s'il eſt riche, il ſera richement payé, s'il en à peu fait ſa gloire ſera peu conſiderable. *Iuxta opera manuum ſuarum retribuetur ei.* La femme forte en fit l'experience, elle avoit eu la main ouverte au ſecours des pauvres uſant de grande liberalité envers les miſerables, que luy dit on à l'heure de la mort? qu'on luy ouvre le Ciel, quelle ſoit élevée en la gloire, ſes charitez l'en ont rendu digne, & ſes ſaintes profuſions luy ont merité un rang dans l'Empirée, qui ne ſera pas commun *manum ſuam aperuit inopi, date ei de fructu manuum ſuarum*, quelle goûte dans l'êternité le fruit, & quelle y jouiſſe du prix de ſes bonnes œuvres. En un mot le Paradis ne ſe donnera, qu'en vüe de pareilles actions.

Baſil. or. ad divit

Prov. 12

Voilà pourquoy Saint Pierre exhorte les Chrétiens de s'y appliquer avec zele pour mettre en ſureté leur ſalut & leur predeſtination *ſatagite, ut per bona opera certam veſtram vocationem, & electionem faciatis.* Or ſuivant l'avis de ſaint Paul il n'y faut perdre point de temps, parceque la vie ſe meurt, & ces pretieux moments deſtinez à meriter l'êternité s'ecoulent, *ergo dum tempus habeamus, operemur bonum.* En effet une êternité de bonheur devroit être achetée avec une infinité

2. Petr. 2

ad Galat. cault

de

de Saintes œuvres, & avec une éternité de travail vertueux & bienfaisant *aterna requies aterno labore rectè emitur*, cependant Dieu se contente d'un travail de peu de jours en l'exercice de ces œuvres de pieté, menageons donques soigneusement ce peu de temps, que la brieveté de cette vie nous laisse *ergo dum tempus habeamus, operemur bonum.* *Aug. in Ps. 43.* *19. M. 10.*

Sur quoy, le grand Saint Gregoire nous met devant les yeux la conduite de Iob sur les deux points de ce discours. Ce saint homme prit en premier lieu un grand soin de se tenir en état de grace, & comme parle l'écriture, de se revetir de sainteté *iustitia indutus sum*, Secondement il s'appliqua à être l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, & le pere des pauvres. *Oculus fuit cæco, & pes claudo: pater eram pauperum.* Il commança, dit cét illustre Pape, par être homme de bien, & puis il s'employa aux actions de charité. C'est l'original, que nous devons copier, vivons en état de grace, & soyons gens de bonnes œuvres, que les aveugles ayent en nous le secours, que les yeux luy donneroient; que le boiteux ne desire pas de bons pieds, parce qu'il trouve en nótre charité le soulagement, que les pieds luy procureroient; que la veuve porte sa viduité en patience, ayant en nous ce qu'elle pourroit attendre d'un mary touchant les necessitez de la vie; que l'Orphelin recoive chez nous le pain, qu'un Pere luy auroit gagné, &c. En user ainsi, c'est vivre en veritable Chrêtien, & en Predestiné. C'est faire ce pourquoy nous sommes creez, c'est satisfaire au dessein de nótre Redempteur, c'est nous reconcilier *c. 29.*

Digitized by Google

concilier & faire nótre paix avec nótre Iuge. c'eſt nous randre les ſages marchans, les aimables mercenaires, & les veritables ſoldats de l'Evangile, enfin, c'eſt prendre l'unique route, qui conduit au Páradis, & qui merite l'Eternité bienheureuſe, que nous ſouhaitons. (Dieu nous en faſſe la grace.)

SERMON

SERMON
POUR LE HUITIE'ME Dimanche apres Pentecôte

Facite vobis amicos de Mammona Iniquitatis, Luc. c.16.
Faites vous des amis, de vos richeſſes.

La ſainteté, & le merite de l'aumône.

SAINT Chriſoſtome avance une propoſition capable de ſurprendre bien des gens, c'eſt que l'aumône a été invantée, non pas tant pour le ſoulagement des miſerables, qui la recoivent, que pour l'avantage de ceux, qui la donnent. *Sapiùs dixi eleemoſynam non accipientium, ſed potius dantium gratiâ introductam.* Hom. 17 in 2. ad Cor.

Toutefois la raiſon en eſt aſſez viſible parce que la providance pourvoiroit facilement d'ailleurs au beſoin du pauvre, & le riche n'a preſque point d'autre expedient, que la charité bien-faiſante, pour procurer ſon ſalut, & pour s'ouvrir le Paradis.

C'eſt pourquoy, Saint Maxime traittant de la miſericorde exercée à l'égard du prochain, qui eſt dans la neceſſité, il l'appelle la ſource du ſalut. *Fons ſalutis.* Ce qu'il iu- Hom. 1 de Elee moſ.

ſtifie premierement, par ce qu'ell'a le pouvoir d'éteindre les flammes horribles de l'enfer, que les pechez ont allumées : en ſecond lieu. Parce qu'elle nous donne lieu de recouvrer la grace, dont les crimes nous ont dépouillez.

C'eſt dont Tobie fait un article de foy, en diſant, que l'aumône nettoye l'ame des crimes, & qu'elle nous reconcilie avec Dieu, pour nous faire l'objet de ſa miſericorde. *Ipſa eſt, qua purgat peccata, & facit invenire miſericordiam.*

Nous en parlerons plus amplement, apres que nous aurons randu le devoir ordinaire à la ſainte Vierge.

AVE MARIA.

Quelque effort, que faſſe le pecheur pour rebuter la miſericorde divine celle cy le pourſuit avec une opiniatreté, qui luy eſt trop utile pour en parler autrement, que par eloges, & par remerciments ; il eſt vray, que quand ſaint Auguſtin écrit, que cette miſericorde doit être raiſonnable, & garder quelques meſures, en ne bleſſant point les droits de la Iuſtice, *ſervit miſericordia rationi quandò ita præbetur, ut conſervetur Iuſtitia*, de même, quand on lit dans les predications de ſaint Ambroiſe que la conduite de l'Egliſe ſeroit blamable ; ſi dans les graces qu'elle fait, & dans les indulgences, qu'elle donne tous les jours, elle ſe diſpãçoit de randre à la Iuſtico, ce qui luy eſt deu, ou ſi elle ſe payoit de quelques larmes, de quel-

ques

ques legeres peines pour des crimes qui exigeroient la penitence d'un ſiecle entier? *Si in Eccleſia, ubi maximè miſereri decet, tenere quam maximè decet formam juſtitiæ*; ainſi lorſque Caſſiodore dit, que ſon Theodoric ne ſe croiroit pas moins digne de cenſure s'il laiſſoit un crime impuny, que s'il luy ordonnoit un chatiment trop ſevere. *Præſtandum ut nec vindictam ſinamus ſuperare peccata, nec culpam patiamur inſultare legibus impunitam*, enfin quand l'Empereur Iuſtinien, publie la confuſion, qui luy revient, de ceque ſe laiſſant gagner aux attraits de la Clemance, il adoucit avec trop de facilité la rigueur des loix *Semper aliquid clemens definimus, ſed quia non hoc lege agimus, erubeſcimus*, en toutes ces veües, qui paroiſſent fort legitimes, parce quelles ne ſouffrent point de miſericorde, qui ne ſoit d'intelligence avecque la juſtice, j'ay peine d'abord de juſtifier le Sauveur ſur deux textes de nôtre Evangile, & ſur quelques autres endroits de ſa vie, ou il ſemble, que la miſericorde choque la Juſtice, comme je le feray voir. Ce ſera toutefois ſans blaſpheme, puiſque je ne l'accuſeray d'Injuſtice en la premiere partie de ce diſcours, que pour faire avantageuſement ſon apologie, & pour rehauſſer ſa Juſtice dans la ſeconde.

Serm. 2. in Pſal. 118.

3. Epiſt. 96.

diviſion

I. POINT.

Sans doute la miſericorde doit être juſte parceque. Si la juſtice ne la regloit pas, elle ceſſeroit d'être miſericorde, & bonté, ſui-

vant le beau principe de Tertullien *bonitas, ſi non regatur Iuſtitia, non erit bonitas, nihil enim bonum, quod injuſtum.*

Mais ſi cela eſt, quel lieu y a t'il de pardonner à la bonté du fils de Dieu, dont la miſericorde ſemble avoir renoncé à la juſtice, comme il eſt aiſé de voir en nôtre Evangile, où malgré la qualité de juge, dont il eſt eſſentielement revetu, la bonté le porte à donner conſeil aux criminels de ſe faire des amis, dont le credit les mette à couvert de la juſtice *facite vobis amicos de mammona iniquitatis* quoy! n'eſt il pas obligé de vanger les tors faits aux loix divines, en ordonnant à ceux, qui les ont violées les peines dignes de leur attantat? n'eſt ce pas être convaincu de prevarication, de leur inſpirer un expedient pour échaper les ſupplices, qu'ils ont meritez? *facite vobis amicos de mammona iniquitatis*, comme s'il leur diſoit dans la penſée de Saint Gaudence, vous êtes dignes de la mort éternele, l'on ne vous doit rien moins impoſer, que les feu de l'abime, neanmoins je vous veux faire un trait d'amy, vendez vos biens pour acheter une puiſſante protection, dont l'autorité vous ſauvera de la rigueur de mon jugement. *Vende patrimonium, & eme patrocinium.* Or ce trait d'ami eſt il de juſtice?

Ser. 13. de natu. dom.

Ce n'eſt pas là, tout ce, que j'ay à reprocher au verbe incarné, car la miſericorde le fait paſſer à une autre excez, qui n'eſt pas moins criminel en la perſonne d'un Juge. C'eſt de loüer l'injuſtice d'un mauvais fermier qui à volé ſon maître *laudavit Dominus villicum*

Luc. c. 16.

Digitized by Google

villicum iniquitatis ſur quoy, je demande, ſi ce n'eſt pas ouvrir la porte au larcin & debaucher les gens, que la crainte des chatiments, & le deſir de la reputation tient en quelque devoir, car ils s'abandonneront au crime en voyant, qu'il y a du bien, & de la reputation a acquerir dans une action ou ils apprehendoient de l'infamie, & des peines. C'eſt pourquoy faire naître ce deſordre, n'eſt ce pas trahir lachement les intereſt de la juſtice, qui ne doit avoir, que des chatiments, & que des cenſures pour des voleurs ſemblables à celuy, pour qui le Sauveur en la perſonne du Seigneur de nôtre Evangile, a des louanges, qui ſuppoſent ſon approbation. *Laudavit Dominus villicum Iniquitatis.* Voilà, dit-il, un homme d'Eſprit, & d'adreſſe, qui à l'art de ſe tirer d'un mauvais pas, & de pourvoir à ſa ſureté, en menageant prudamment une occaſion.

Encore ne touche je, juſques icy, que les plus petites injuſtices, dont j'ay à charger la miſericorde de nôtre juge. En voicy de bien plus remarquables. L'on ſçait avec qu'elle ſeverité, toutes les loix defendent aux magiſtrats de recevoir des preſents, êtant bien informées du pouvoir qu'ils ont ſur les cœurs, & ayant appris du Sage, qu'il n'y à point de colere ſi déchainée, & ſi allumée dont un preſent ne faſſe mourir le feu, & n'arrête l'emportement, point d'indignation ſi determinée à la vengeance, qu'il ne deſarme. *Munus abſconditum extinguit iram, & donum in ſinu indignationem maximam,* point encore de ſi mauvaiſe cauſe, que la liberalité Prov. 21

ne rende bonne avec de l'or, juſques à luy faire ajuger la victoire ſur le droit le plus viſible, & le mieux fondé qui puiſſe être.
Prov.22 *Victoriam, & honorem acquiret, qui dat munera.* C'eſt ainſi ajoute le méme ſage qu'elle diſpoſe de la conſcience qui ne la rebute pas bien qu'il luy en coûte le ſalut de l'ame. *Animam autem aufert accipientium.*

C'eſt dont les Sages de la Grece ſe montrerent bien perſuadez, lorſqu'ils ne donnerent point de mains aux ſtatues de leurs Magiſtrats, pour marquer, qu'ils devoient être incapables de recevoir des dons.

En effet, rien ne noircit la condition d'un Juge, comme la foibleſſe qu'il fait paroître en acceptant des preſens, voilà toutefois la conduite du fils de Dieu, & il ne le diſſimule point, puiſqu'il dit par la plume de ſaint
c.11. Luc *date, & ecce omnia ſunt munda vobis.* Vous êtes tout noirs du pechez, il ne vous reſte, qu'un expedient, pour vous laver, ſoyez liberaux, car la liberalité vous blanchira au point, que ſi vous étes horribles en Demons, vos dons vous feront beaux en Anges *date, & ecce omnia ſunt munda vobis.* apres cela l'Apôtre pourra-t'il bien nous juſtifier le titre de juſte Iuge, qu'il attribue au
2.Tim.4 Sauveur : *juſtus judex.*

Pourtant ; Ie ne querelerois pas ce Iuge ſur les articles precedens, ſi je ne decouvrois en luy une injuſtice encore plus étrange. Un Iuge loüe le coupable, il ne le doit pas faire ? neanmoins ſouffrons le : il luy ouvre un expedient pour ſe tirer des mains de la juſtice, cela eſt contre ſon devoir, excuſons le

encore

encore sur ce chef : il prend ouvertement des presens ; patience, peut-être aura t'il l'esprit assez fort pour n'en être pas enteté jusques à blesser sa conscience en prononçant contre un droit reconnu. Mais ce qui ne se peut dissimuler, c'est s'il rend la justice, en la mettant à prix, selon ces paroles de son Prophete *redime peccata tua eleemosynis*, comme s'il disoit je vend, les graces, il n'y aura point de chatiment, ou il y aura de l'argent, mais considerez son artifice, car il veut sauver les apparances en ne tendant pas la main luy-même ; c'est par ses confidents qu'il recevra cét argent. Sur quoy S. Chrisostome est ravissant en ces beaux mots. *Iudex noster, per pauperes, corrumpitur* voyez, dit-il, ces miserables, ces gens de rebut, ces hommes deneant, & ces morts de faim, ce sont personnes d'intrigues, traittez hardiment avec eux, & assurez vous de vôtre pardon, au reste, ils sont fideles, & malgré leur pauvreté extrême, vos pistoles passeront de leurs mains, en celles de vôtre Iuge, qui en suite n'écoutera plus n'y Loy, n'y ordonnance, signant vôtre grace. *Etenim tua munera per eos accipit, & leges adulterat.* C'étoit un Lyon rugissant, & formidable, il n'est plus, qu'un agneau debonnaire, car d'abord, qu'il à receu vôtre or, il ne parle plus, que de clemence, & de misericorde, ainsi ne craignez plus la justice. *Accipit, & de justo benignus efficitur, accipit, & misericordiam veritati anteponit.* *Daniel 4.*

Ce n'est pas, qu'il n'en fasse finesse, & qu'il n'uze de quelque grimace pour paroître

bon Iuge, c'eſt pourquoy, il obſerve quelques formalitez en vôtre affaire. Le voilà, la balance à la main, mettant vos pechez d'un côté, & vos aumônes de l'autre; mais remarquez l'adreſſe. Il reconnoit, que vos crimes peſent plus, que vos liberalitez, que fait-il? Il met la main du pauvre ſon confident dans le baſſin ou vos bonnes œuvres ſont, en ſorte qu'il l'emporte ſur le baſſin, ou ſont vos pechez *cum peccatorum lance manus pauperis contrà pependit.* Là deſſus vos excez crient vengeance, vengeance, fort inutilement, l'on n'à point d'oreille pour oüir ce bruit, quelque grand, qu'il ſoit, une parole ſortant de la bouche du pauvre, couvre tout ce que l'on dit contre celuy, qui à fait l'aumône. *Fruſtrà peccata accuſant, quem pauper excuſat.*

A ce propos, on demande, pourquoy Ieſus-Chriſt prendra pour aſſeſſeurs en ſon jugement des pauvres. *Vos qui reliquiſtis omnia, ſedebitis, & vos ſuper ſedes judicantes.* A quoy, on repondroit juſte, en diſant, que ne s'agiſſant en cette action, que de vuider & de decider les cauſes, qui regardent les œuvres de miſericorde, il étoit raiſonnable d'en donner la commiſſion à ceux, qui auront été l'objet de la pitié, ou de la cruauté des riches, je ne laiſſe pourtant pas de reconnoître ſous l'apparance de cette bienſeance l'Injuſtice, dont je me plains; car les pauvres ſont facilement corrompus par des bienfaits, il ne faut, qu'un morceau de pain pour juſtifier le mot du Sage, lors qu'il publie, que la verité n'eſt pas à l'épreuve d'un

Math. 19.

peu

peu de pain aux yeux, & en l'esprit du mandiant *propter buccellam panis deserit veritatem* c'est pour dire, que ces sortes de gens sont fort avenantes à l'humeur de ce Iuge, qui vend la justice à beaux deniers contans, ainsi parle-t'on. *Prov.* 11

En effet, la conviction en est evidante en l'arrêt, qu'il prononcé en ces termes, venez mes amis, venez recevoir le Sceptre, & la Couronne, que mon Pere vous à preparée, parceque, j'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger, j'ay été nud, & vous m'avez pourveu d'habits. Mais formidable juge de l'univers, ils ont êté impudiques, vindicatifs, impies, ambitieux, blasphemateurs, il n'y a point assez d'un Enfer pour les punir, y avez vous donc bien pensé quoy; ces gens, à qui vous parlez de Royaume, ont vécut les dix, les vingt, les cinquante ans dans le peché mortel, & l'on auroit préque aussi-tôt fait le denombrement des grains de sable, & des gouttes d'eau de l'Ocean, que de leurs crimes, neanmoins vous les gratifiez d'un Empire *venite*, leur dites vous, *percipite regnum*. Est-ce donc ainsi, que vous vous oubliez des devoirs de la Iustice: Toutefois. A quoy bon tant de harangues un Iuge interessé au point, que je l'ay depeint, ne les écoute pas, ces sains devoirs; ou certes un mot d'excuse du pauvre en faveur du pecheur luy lie les mains *frustra peccata accusant, quem pauper excusat.* *Math.* 25.

Oserois-je ajoûter sous l'authorité de saint Chrisostome que quand cet adorable juge semble ainsi; fouler aux pieds l'ordre de la justice, il y est en quelque maniere comme

Digitized by Google

En cette veuë, S.Pierre Criſologue admire le bon-heur de celuy qui à ſçeu profiter de l'occaſion, en randant ſon Juge debiteur par des profuſions Crétiennes envers les pauvres, *beatus, qui fœnerando pauperi, ipſum ſibi Iudicem præſtitit debitorem*; de là eſt, que S.Leon dans une pareille perſuaſion, nous conſeille d'être gens d'aumône, afin qu'à la mort, nous ne tombions pas entre les mains d'un Dieu Juge, mais dans le ſein d'un Dieu debiteur, *da panem ſi non vis habere Deum Iudicem, ſed debitorem.* *ſerm.24.* *ſerm.1. de coll.*

Or bien que j'agrée infiniment ces aimables ſentimens des Peres de l'Egliſe, neanmoins ils ne me ſatisfont pas pleinement ſur la plainte que j'ay faite de la miſericorde du Sauveur, qui ſemble detruire les droits de la Juſtice,& ne devoir pas enſuite paſſer pour bonté,& pour miſericorde, parce que le texte du grand Affricain ſubſiſte en ſa vigueur, *bonitas non erit bonitas, ſi non regatur Iuſtitia, nihil enim bonum, quod injuſtum*, c'eſt le reproche, que je m'étois engagé de faire au fils de Dieu en la premiere partie de ce diſcours, il eſt temps, que dans la ſeconde, je mette à couvert ſa conduite.

II. POINT.

L'on demande pourquoy en divers endroits de l'Ecriture, il eſt parlé de l'aumône, ſous le nom de Iuſtice, ainſi le Sage s'expliquant ſur l'inutilité des richeſſes, & ſur le profit de la liberalité charitable au jour du jugement, il traite la derniere de Iuſtice, *non proderunt divitiæ* *c.11.*

vitia in die ultionis. Justitia autem liberabit te, en ce jour de vengeance, dit-il, en ce jour de crainte & de desespoir, un million d'or ne nous tireroit pas d'affaire, il n'y aura que la Iustice, c'est à dire au sentiment des Peres, il n'y aura que l'aumône qui nous mette en sureté.

Ps. 111. David en parle en mémes termes *dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi*, c'est un magnifique, c'est un loüable prodigue envers les pauvres, sa justice ne mourra jamais, &c.

Mais pourquoy exiget-on en ces beaux textes la liberalité charitable en Iustice? plusieurs interpretes croyent que le S. Esprit se sert de ce mot de Iustice, pour nous apprendre, que faire l'aumône, c'est faire restitution, parce que suivant la pensée de S. Augustin, Dieu donnant du bien à quelques uns au delà de leurs besoins, il les fait ses depositaires avec commandement de soulager du superflu la misere de qui souffre la necessité, *quidquid nobis Deus plusquàm opus est dedit, non nobis specialiter dedit, sed per nos aliis erogandum.*

Quelques autres disent, que l'aumône est appellée Iustice, parce qu'elle dispose un cœur à la justification, en obligeant la bonté divine, non pas en rigueur, mais par une sorte de bienseance nommée de la Theologie, *de congruo* à luy donner une grace efficace pour tirer le pecheur du libertinage, en luy faisant embrasser la penitence, & que c'est en ce sens que l'on peut dire, que l'aumône sauve les reprouvez, qu'elle les justifie, qu'elle augmente

les

Digitized by Google

les graces des juſtes, qu'en ſuite on ne la flatte point en luy appropriant le beau nom de Iuſtice.

Tout cela eſt biẽ penſé ; toutefois je n'eſtime pas moins le ſentiment de ceux qui ſe perſuadent, que la liberalité Crêtienne merite en rigeur ce nom, parce qu'elle eſt cette juſtice univerſelle, qui renferme en ſon ſein toutes les vertus.

C'eſt icy le grand fonds de l'apologie de cette miſericorde du Verbe Incarné, laquelle j'ay ſemblé condamner d'injuſtice, & de faire paſſer pour indigne du titre de miſericorde, car bien loin de la vouloir faire croire injurieuſe à la Iuſtice, lors qu'elle a conſeillé de ſe randre amis les pauvres, lors qu'elle a loüé le fermier qui en vza liberalement aux depens de ſon maître, où qu'elle s'eſt laiſſée gagner aux preſens, & qu'elle a vendu les graces, je la ſoutiens tres juſte, puiſque l'aumône remplit dignement tous les devoirs de cette Iuſtice univerſelle, qui eſt le brillant panegirique de pluſieurs ſaints dans l'Ecriture, ou ils ſont pour tout eloge traittez de Iuſtes, ſur ce que la juſtice poſſede en ſoy le merite de toutes les vertus, comme vous l'allez voir.

Je ne diray rien icy de la foy, parce qu'il eſt evident qu'elle emprunte ſa grande gloire des œuvres de miſericorde, & mémes ſa vie, ſelon ces mots de S. Jacques, *fides ſi non habeat opera, mortua eſt*, en effet une aumône fait la demonſtration de la foy de celuy qui la donne, puiſqu'en prodiguant ſon bien, il donne à connoître, qu'il croit, que le mandiant tient la place de Jeſus-Chriſt, ſuivant le te- C. 11.

moigna

moignage du Sauveur, *quod uni ex minimis* Mat. 25
feciſtis, mihi feciſtis.

Je ne m'arrête point auſſi à l'eſperance qui ne ſe produit pas avecque moins d'éclat en l'aumône, que la foy, car en quel degré ne la faut-il pas poſſeder, pour obeir à l'Eccleſiaſtique quand il conſeille de jetter le pain dans l'eau, nous aſſurant, qu'avec le temps il nous Ec. 11.
ſera randu, *mitte panem tuum ſuper tranſeuntes aquas, & poſt multa tempora invenies illum*, c'eſt là un terme bien éloigné, & qui exige une eſperance heroïque de méme quand on promet cent pour un, payable dans le Ciel, en verité, ſi l'on ne doute point que l'on aura l'effet de cette parole, l'on eſpere de bonne grace.

Je paſſe encore ſous le ſilence ce qui regarde la charité, & l'amour de Dieu, parce qu'il eſt viſible en la miſericorde prattiquée pour le ſoulagement du prochain, car comme cette vertu de charité conſiſte, non pas en de belles paroles, mais en de bons effets, on la fait paroître avec éclat en la profuſion de ſon bien.

Je n'ay auſſi qu'un mot à dire des vertus, que l'on appelle Cardinales: car pour la force, elle ſe montre noblement, en ſurmontant l'inclination attachée aux richeſſes, dont on eſt horriblement entété; pour la Prudence, elle ſe montre en ſon beau jour dans le Chrétien liberal, qui de l'avis de S. Criſologue, achete le Ciel avec la terre, & acquiert une couronne, par quelques morceaux de pain, de méme decouvre-t'on en l'action charitable, la Temperance, qui par des pertes volontaires ſe

degage

degage de la passion dereglée, que l'on ressent dans la joüissance des choses creées, sur tout la justice y brille par la dispensation fidele, de ce que la providence a mis entre nos mains pour ceux qu'elle fait naître & vivre dans la pauvreté.

Enfin, je laisse les autres vertus morales pour venir à ces trois, dans lesquelles Lactance établit cette Iustice universelle, dont je fais la grande loüange de la charité bienfaisante, que l'on comprend par l'aumône.

La premiere regarde Dieu sous le nom de religion, dont le caractere & l'employ est de rendre à la souveraineté divine l'honneur qui luy est deu.

Or il y a plaisir de remarquer comment l'aumône s'en acquitte excellemment suivant cette regle de S. Jacques *religio munda, & immaculata hæc est visitare pupillos, & viduas in tribulatione eorum*, en quoy il semble dire, que la religion n'est rien autre chose que secourir l'orphelin, la vévé & le miserable, aussi avoüe-t'on apres S. Gregoire de Nazianze, que de toutes les actions religieuses, Dieu n'en voit point avec tant de complaisance que celles de la misericorde Crétienne, *nulla ex omnibus rebus perinde ac misericordia colitur.* *Jac. 1. 14.* *Or. de cruce.*

Mais pour en être bien convaincu, il faut entrer dans le detail, & reconnoitre que la vertu de religion ne rend point d'honneur à Dieu, qu'il ne reçoive avantageusement de l'aumône; car pour la devotion & pour l'oraison. L'Ecriture nous apprend, que l'excellente priere, est celle de la liberalité envers les pauvres, *conclude eleemosynam in sinu pauperis, hæc* *Eccl. 29*

pro

pro te exorabit, en quoy il faut faire attention ſur ce mot *exorabit*, qui marque l'efficace & la force de pareille oraiſon, parce que la priere qui n'eſt pas aſſociée à l'aumône, demande ſouvent ſans rien obtenir, au lieu que la priere de l'aumône, quelque muette qu'elle ſoit, n'eſt jamais ſans ſuccez, c'eſt pourquoy Euſebe d'Emiſſene, dit, que l'oraiſon demande, mais que la charité impetre, *illa rogat, charitas impetrat.*

Or. 1. init. quadra.

En ſecond lieu, ſi l'adoration plait à nôtre ſouverain, Saint Auguſtin l'admire en l'aumône, lors que faiſant reflexion ſur les preſens que les filles de Tir offrent en adorant Dieu, il s'écrie donnez, donnez aux pauvres, car la charité eſt ce preſent qui rend agreable l'hommage de vôtre adoration.

Pſ. 44

Troiſiémement, le ſacrifice fait le grand devoir de la religion, & c'eſt comme l'abregé de tous les autres devoirs de cette vertu. Or la main charitable s'en acquitte ſi excellemment, que Dieu proteſte par la bouche d'Ozée, qu'il ſemble goûter uniquement ſemblable victime, & mepriſer les autres, *quia miſericordiam volui, & non ſacrificium*, d'où peut-être S. Auguſtin a pris ſujet d'écrire, que l'aumône eſt le grand ſacrifice du Chriſtianiſme, *ſacrificium Chriſtiani eleemoſyna eſt*, il ſe peut encore que S. Chriſoſtome ait pris de là la penſée d'eriger le bienfacteur du pauvre en Prêtre; c'eſt lors qu'il cherche la raiſon pourquoi le ſage employe le mot de benir, pour dire faire l'aumône, *anima, quæ benedicit, impinguabitur*, quelle expreſſion, dit ce ſaint, il n'appartient qu'au Prêtre d'uſer de benediction par le privileg

C. 6.

Hom. 19 de quinquag.

Prov. 11.

vilege de ſa conſervation, en laquele l'Egliſe prie, que tout ce que ſes mains beniront, ſoit benit : à quoy, il repond, que celuy qui fait l'aumône devient en quelque maniere Prêtre & mêmes, il prêfere ce Sacerdoce à celuy de l'ancien Teſtament, à la verité, dit-il, on ne le voit pas ſous cêt auguſte appareil ſous ces habits de ceremonie, ſous cette longue robe bordée de clochettes, & de grenades ; toutefois la charité liberale luy eſt un vêtement pompeux aux yeux de Dieu, & s'il ne ſe produit pas la Tiare en tête, ny la lame d'or ſur le front l'on y remarque la miſericorde, qui luy vaut cent Tiares *qui coronat te in miſericordia*, & ſi l'on ne lit point le nom de Iehova ſur ſon front, l'on y voit l'Image de Dieu. *Imago Dei, homo benefaciens.* Pſ. 102.

Paſſons outre. Si ce Sacerdoce ne cede point à celuy de l'ancienne alliance, ſon Autel, qui eſt la main du mandiant, l'emporte ſur l'Autel du nouveau Teſtament. Ce n'eſt pas, que celuy cy ne ſoit digne de tout le reſpect, dont nous ſommes capables en conſideration de la victime, que l'on y immole, neanmoins l'Autel du charitable liberal a de l'avantage ſur luy, parce que ſi le premier eſt de Jaſpe, de Marbre, & de quelqu'autre matiere rare, apres tout, ce n'eſt que pierre, ou que pierrerie, qui emprunte ſa ſainteté du pretieux corps de Ieſus-Chriſt, qui y a repoſé, qu'il ſoit donques regardé au deſſous de l'Autel, dont j'ay parlé parce qu'il eſt fait des membres mêmes du fils de Dieu. *Illud natura lapis, ſanctumque efficitur poſtquàm corpus Chriſti excepit, iſtud ex* Ch. Conſt. hom. 20 in 2. ad Cor.

ipſis Chriſti membris efficiens.

Au reſte, aſſin que cét Autel ait tout ſon prix, il faut remarquer, que l'on y offre les trois ſortes de ſacrifices, dont parle la ſainte Ecriture.

Le premier eſt l'Eucariſtique, dont le même Pere s'explique en ces termes, quand vous voyez un pauvre, figurez vous de voir l'Autel du Verbe Incarné, ſur lequel vous pouvez ſacrifier pour temoigner à Dieu par l'aumône vôtre gratitude pour les biens, que vous en avez reçeus *cum vides pauperem, Chriſti, aram te videre puta, venerare, & eleemoſyna ſacrificium offer, ex quo gloria, & actio gratiarum aſcendit ad Deum.* Voilà un excellent avis, qui nous enſeigne à donner aux pauvres avec reſpect, comme ſi nous mettions une offrande ſur l'Autel, étant d'ailleurs perſuadez par ſaint Paul, que nôtre aumône nous acquitte aupres de Dieu des remerciments, que nous ſommes obligez de luy
2. Cor. 9 rendre par des ſacrifices Euchariſtiques *operatur per nos actionem gratiarum Deo.*

La ſeconde eſpece de ſacrifice s'appelle ſacrifice d'expiation, c'eſt ce que l'on rencontre heureuſement en la même aumône, puiſque le Prophete Daniel n'en conſeille point d'autre au Roy Nabucodonoſor, ſe contentant de luy dire. Prince faites vôtre paix avec Dieu ſatisfaites à ſa Iuſtice, en expiant vos
c. 4. pechez avec des aumônes *redime Eleemoſinis peccata tua.* De même le Sage nous donne une pareille inſtruction, en nous vantant l'or, & l'argent diſtribuez charitablement,
Prov. 13 comme le prix de nôtre rançon. *Redemptio*

anima

anima, viri divitiæ ejus, mais encore l'Apôtre, nous en informe plus nettement en nous recommandant de faire part de nos biens aux miserables, parce que la justice divine se laisse flechir par cette sorte de sacrifice, *misericordiæ, & communionis nolite oblivisci, talibus enim hostiis promeretur Deus.* *Ad Hebr. c. 13.*

Il reste la troisiéme sorte de sacrifice, institué pour impetrer ce que nous desirons. Or ce sacrifice n'est jamais plus meritant, qu'en donnant aux pauvres de quoy pourvoir à leurs besoins, c'est le temoignage du Sauveur méme *date, & dabitur vobis*, aussi est-ce en cette veuë, que S. Hilaire compare l'action de celuy qui soulage la véuve & l'orphelin au sacrifice du soir, dont parle David en ce verset, *elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum*; car, dit ce pere, l'on se tromperoit, si pour obtenir ce que nous desirons, l'on se contentoit de la langue & des paroles, il y faut parler de la main, & par de bonnes œuvres *nuda verba non sufficiunt, elevanda opera nostra in sancta*, c'est là le moyen d'impetrer toutes choses. *Luc. 5.* *Ps. 14.*

D'icy vous reconnoissez que l'aumône remplit parfaitement la premiere partie de la justice universelle, à l'egard de Dieu, puisqu'elle s'acquite dignement des fonctions de la vertu de religion.

J'ajoute, qu'elle ne remplit pas moins fidelement la seconde partie de la justice universelle en ce qui touche le prochain, & que nous avons nommé avec Lactance, charité, car ainsi qu'il est constant, cette vertu paroit en son beau jour, quand elle s'epuise genereusement

en bienfaits par les exercices de la misericorde corporele & spirituele,& mémes sans cela, elle ne passeroit pas pour veritable charité
1 Ioan. 3 aux yeux de S. Jean, ainsi qu'il le temoigne, *qui habuerit substantiam hujus mundi,& viderit fratrem necessitatem habere, & clauserit viscera, quomodo caritas manet in eo?* vous étes riches,dit cét Apôtre, & vous voyez vôtre frere Chrêtien dans la necessité, sans en étre emeu de pitié, & sans luy faire quelque gratification de vos biens,ah! pour Dieu ne vous flattez pas d'avoir la charité, puisqu'elle consiste en de bons offices, non pas en quelques paroles obligeantes,*non diligamus verbo,sed opere*;c'est pourquoy S.Bernard a bonne grace, lorsqu'il condamne ces gens, qui se contentent de dire aux pauvres des paroles de simple compassion,voila de belles paroles,dit-il,mais ce sont des paroles *praclara verba,sed verba*, tréve de compliment, l'on ne s'en nourrit pas, un morceau de pain fera plus eclater vôtre charité, que toute l'eloquence de l'univers.

Enfin je viens au troisiéme employ de la Iustice universelle,que j'ay attribué à l'aumône,& qui nous regarde nous mémes. C'est,disoit Lactance, c'est la penitence,& je la considere exercée avec grand avantage dans la pratique de la misericorde liberale envers le prochain, car si S. Paul a droit de prescrire cette regle de penitence aux Romains, que comme ils ont profané leurs corps & leurs membres en les faisant servir au peché, ils doivent à
C.6. l'avenir en consacrer l'usage à la pieté & aux saintes actions *sicut exhibuistis membra vestra*

servire

ſervire immunditiæ,& iniquitati,ad iniquitatem ita & nũc exhibete membra veſtra ſervire juſtitiæ,ad ſanctificationem, par la méme raiſon, il eſt juſte que qui a fait de foles depances pour acheter des crimes, pour contanter la vanité & l'ambition, ſatisfaſſe à Dieu par les fraiz, où l'engagera la charité chrêtienne, ſuivant ces beaux mots de S.Ambroiſe, *qui pecuniam dedit, ut adulterium perpetraret, utiliore commercio,nunc pecuniam eroget,ut adulter eſſe deſinat.* O l'excellent commerce de prodiguer ſes biens pour faire penitence,& pour ſatisfaire à la juſtice d'un Dieu offencé!ô que S. Paulin ſe plaint avec grande raiſon, de celuy qui ne fait pas ce ſaint traffic, & qui ayant acheté bien cher la mort de ſon ame,fait difficulté de luy randre la vie par la penitence, qui ſe pratique en de grandes aumônes, & en des depances auſſi conſiderables que celles ou le libertinage l'a embarqué. *Ser. 30. de elem.*

Au reſte,il faut de neceſſité choiſir l'une ou l'autre des deux voyes, par leſqueles on peut expier les pechez & les deſordres de la vie paſſée,ou une auſterité extraordinaire, & des peines étranges, ou la profuſion en aumônes, *vel pœnitentiæ cruciatibus, vel opum profuſione*, c'eſt à nous, dit *S.* Chryſoſtome, de prendre l'un de ces partis, & ſi les ſaintes cruautés, les jeunes ſeveres, les diſciplines ſanglantes, les cilices, les haires impitoyables, font peur à nôtre delicateſſe, adreſſons-nous à la miſericorde, qui ſe prodigue pour tirer de la miſere ceux qui ſont dans la neceſſité de toutes choſes, elle nous tiendra lieu des rigueurs, que

nous n'avons pas le courage d'entreprendre, *vel pœnitentia cruciatibus, aut opum profusione.*

Je finis, car il seroit inutile d'en dire davantage, soit pour justifier Saint Ambroise, lors qu'il écrit, que toute la perfection du Christianisme se rencontre en l'aumône, *omnis summa disciplinæ nostræ in misericordia*, soit pour me persuader que je n'ay point flatté la méme aumône en la loüant sous le nom de justice universelle, & de la sainteté faite de toutes les vertus, laquelle sera couronnée d'une eternitê bien-heureuse, *dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi.*

Or tout ce discours, ne va qu'a faire voir que la misericorde divine envers ceux qui font l'aumône, est tres juste, que les loüanges que le Sauveur leur donne, ne sont point outrées, que son conseil pour echaper les supplices deus aux crimes, ne peut étre blamé, qu'invitant à acheter la faveur du Juge à deniers contans, il est dans les regles de l'equité & de la plus severe justice.

D'ou l'on comprend facilement, pourquoy on ne parlera au dernier jugement, que des liberalitez Chrêtiennes, quand il faudra ouvrir le Paradis, & distribuer les couronnes de l'eternité, non dit saint Chrysologue, non l'on ny fera point mention de la mort d'Abel, de la probité de Noë, qui sauva les reliques du monde, de la foy d'Abraham, du zele de Moyse, du martyre de saint Pierre, du moins on ne fera sonner haut que les aumônes,

mônes, dont les pauvres auront été soulagez, *quod Abel passus sit, quod Noë servat mundum, &c. Deus tacebit, & clamabit, quod pauper comedit*, comme si Dieu n'avoit de couronnes que pour les liberaux, à l'êgard des miserables, ou comme si les autres vertus en pouvoient esperer, ce ne seroit qu'en les recevant de la main de la charité liberale en aumones. En effet, qu'en peut-on penser en lisant dans l'Evangile de saint Mathieu, qu'on refusa l'entrée de la sale du festin, aux Vierges qui se trouverent sans huile, n'est-ce pas le secret de cette parole, que la Virginité qui n'aura pas pratiqué la misericorde charitable, sera rebutée à la porte du Ciel, & du festin de l'eternité; pour les autres vertus, elles auront le meme sort, si elles ne se trouvent pas accompagnées de la charité bienfaisante, dans la couronne de laquelle S. Chrysostome r'enferme toutes les autres couronnes, *in hac corona, omnes coronæ sunt.* *Mat. 25 vestro vii.*

En cet endroit, qui n'admireroit la bonté divine, sur ce qu'elle a établi le salut dans une chose aussi aisée que celle-là, & dont pas un ne se peut excuser sur la mediocrité, ou sur la petitesse de sa fortune; car on vend le Paradis plus ou moins, à proportion des biens que l'on possede; demandez à saint Chrysostome à quel prix on gagne le Ciel, vous l'aurez, repondra-il, pour ce que vous avez; vous n'avez peut-être qu'un denier, donnez-le, le Ciel sera à vous, *denarium habes, eme Cœlum*, mais vous n'avez pas la maille, payez-le avec un verre d'eau fraiche, *non habes de-*

narium, da calicem aquæ frigidæ, c'eſt de quoy ce ſaint rend raiſon, en diſant que l'aumône ne ſe meſure pas par la maſſe, & par le nombre, mais par la bonne volonté, c'eſt pourquoy, quelque peu de choſe que l'on donne pour l'amour de Dieu, pourveu qu'il ſoit donné de grand cœur, l'on a fait tout ce qu'il faut pour meriter le Paradis, il y a plus, pourſuit ce Pere, ſi l'on n'a rien du tout pour donner, ce ſera aſſez de deſirer d'avoir dequoy donner, *eleemoſyna metitur dantis propoſito, licet ſis paupere pauperior, ſi duo minuta contuleris totum expleſti, ſi nihil des, quia nihil habes, tamen dare deſideres, ad artis culmen pertigiſti.*

hom 6. de pœn.

Servons nous donc de la belle occaſion, donnons peu ou beaucoup ſuivant nos biens, menageons nôtre bonne fortune, en nous rendans creanciers du fils de Dieu, *Deum habeamus creditorem*, faiſons luy la charité liberalement, car il ſouffre ſur la terre dans les pauvres qui ſont ſes membres; partant s'il y a faim, donnons-luy à manger, s'il y eſt nud, habillons-le, s'il y eſt ſans maiſon, logeons-le, s'il y eſt malade, viſitons-le, s'il y eſt affligé, conſolons-le, s'il y eſt en priſon, tirons-l'en: enfin pourvoyons à tous ſes beſoins autant que nous le pouvons.

Chryſoſt.

En un mot, faiſons l'aumône corporele & ſpirituele; mais faiſons-la de bonne grace. 1. avec reſpect, puiſqu'elle eſt faite à Jeſus-Chriſt, que nous devons enviſager dans le pauvre. 2. avec joye, & non pas avec chagrin, ou pour nous delivrer d'importunité, *hilarem datorem*

torem diligit Deus. 3. avec liberalité, parce que qui seme peu, moissonnera peu, *qui parcè seminat, parcè & metet.* *ibid.*

Enfin apres l'avoir faite, remercions-en nôtre Seigneur cordialement, c'est une grace, qu'il ait daigné prendre quelque chose de nôtre main, car il y en a, de qui il ne prent rien, parce qu'il n'a rien à leur donner en l'autre vie, qu'il nous garde d'être du nombre de ces reprouvez. ainsi soit-il.

SERMON

Digitized by Google

SERMON

POUR LE NEUVIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Domus mea Domus orationis eſt.
Lucæ cap. 19.

Ma maiſon eſt maiſon d'Oraiſon.

Les juſtes meſures de l'Oraiſon.

DIeu prent tant de plaiſir à faire du bien, que le grand prelat, Guillaume de Paris en ſon traitté de l'Oraiſon qu'il nomme la Retorique divine, prêche, que le Createur de l'Univers riche de tant de merveilles, ne luy a donné l'être, que pour avoir de quoy donner liberalement aux hommes.

D'autre part il a attaché ſes dons à la Priere d'ou ce grand homme tire l'excellence, & le merite, ſur ce qu'elle donne lieu à ce divin Magnifique de ſe contenter en faiſant ce, qui là pouſſé à la creation du monde; c'eſt à dire de ſe repandre en bien-faits.

Luc. 9. Pour nous en convaincre, il adjoute que le Sauveur loüe l'Importun, qui va à minuit heure fort incommode, demander du pain à ſõ amy, ce qu'il fit avec une êtrange opiniatreté en qu'oy, dit cet Eveque, il trouva l'art de

randre ſa demande efficace, & propre à obtenir ce qu'il deſiroit.

Il eſt vray, que cette conduite, qui ne garde point de meſures, rebuteroit les grands, & les riches du ſiecle ; mais elle plait beaucoup à Dieu, & l'on ne peut rien faire, qui revienne mieux à ſon inclination, que d'en uzer de la ſorte á ſon egard, tant il deſire de faire du bien.

Toutefois, il pretent qu'en ces preſſantes oraiſons l'on obſerve les conditions que je deduiray apres que nous aurons randu nos reſpects à la ſainte Vierge.

AVE MARIA.

Dans le premier Tome de la Bibliotheque des Peres, un Evêque Sirien nommé Moïſe Barcephas, rapporte les raiſons, de quelques Docteurs, qui enſeignoient, que le Paradis terreſtre êtoit un lieu tout materiel, & puis les motifs des autres, qui publioient, que c'êtoit un ſejour tout ſpirituel, pour luy il prend un troiſiême parti écrivant, que ce Paradis êtoit en partie materiel, en partie Spirituel, parce qu'il devoit avoir un juſte rapport à l'homme, dont le corps n'êtoit que matiere, & l'ame qu'eſprit.

Or ſi on luy demande en quoy conſiſtoit la Spiritualité de ce charmant verger, il ſemble prendre la choſe dans un ſens moral, & allegorique, en repliquant que c'êtoit une vie infiniment éloignée du crime par une innocence incomparable, & élevée au deſſus du ſenſible, par une raviſſante union avec

ſon

Createur practiquée dans une ſublime oraiſon, doncques dans ſa penſée, l'oraiſon faiſoit la plus belle moitié du Paradis terreſtre, d'où elle banniſſoit les deplaiſirs, & les ſujets de chagrin, & où elle faiſoit regner la joye, la paix, & la felicité de l'homme dans la poſſeſſion heureuſe de la Juſtice originele.

Sur quoy, je ne veux pas quereler ce Prelat, ny examiner rigoureuſement ſon ſentiment pris à la lettre & peſé au poids de la Theologie poſitive; car ſi je la conſultois, je ſerois obligé de condamner cette penſée, & de dire, qu'elle doit être reformée par l'écriture, qui parle du Paradis terreſtre, comme d'un agreable verger peuplé d'arbres chargez d'écellents fruits, & arroſé de quatre grands fleuves, qui portoient la fertilité par toute ſon étandue, c'eſt à dire, qu'elle s'en enonce comme d'un lieu abſolument materiel. Ie n'entre donques pas dans cette Spiritualité chimerique, & imaginaire.

I'en conclus ſeulement, que ſi quelque choſe pouvoit faire revivre parmy les hommes l'Innocence du Paradis terreſtre, ce ſeroit l'exercice aſſidu, de l'oraiſon, puiſqu'elle a l'art d'éxiler les vices des cœurs, d'aſſujetir les paſſions à la raiſon, & la raiſon à Dieu, en rapellant cette belle Economie, que Dieu avoit établie en l'homme pour luy donner lieu de vivre ſaintement, & heureuſement.

En effet, il ne fût, & il ne ſera jamais de ſainteté qui ne ſoit redevable à la priere des graces ſantifiantes, puiſqu'elle en eſt la diſpenſatrice, & qu'on ne les donne qu'à ſa conſide

consideration. *Petite, & dabitur vobis.* Donc- *Luc. 11.*
ques, pour parvenir à la saintetè, que le batême exige de nous, il est necessaire d'être gens d'oraison, & d'en faire nôtre exercice ordinaire en y observant deux choses marquées par Richard de saint Victor, & par *Divisio.*
Denis le Chartreux. Premierement il faut avoir égard à la disposition, de qui prie, & puis à la requête, que l'on presente, & au caractere de celuy, à qui on l'adresse. C'est le partage de ce discours.

I. POINT.

Il ne faut pas chercher de grands raisonnements, pour prouver la necessité des dispositions en toutes sortes d'affaires, & d'entrepriſes, puisque nous en avons une conviction sensible en la nature, & aux arts dans la morale & dans la grace, où rien n'agit, que sur des sujets bien disposez; car pour la nature, & pour les arts nous voyons, qu'ils preparent leur matiere, qui de soy est peu propre à recevoir la forme qu'ils pretandent d'y introduire; de même la morale suppose dans les esprits des qualitez, sans quoy, ils ne seroient pas susceptibles des vertus, dont elle est directrice; la grace garde les mêmes mesures, puisqu'elle se sert des faveurs, & des avantages, dont la nature a gratifié les ames, qu'elle veut porter à une eminente perfection.

Cela arrêté, l'on est bien fondé à demander quelques dispositions, en celuy qui pretend de s'appliquer à l'oraison, dispositions, dont

dont la premiere eſt l'innocence, & la probité de vie. De quoy je trouve une belle inſtruction en ſaint Ambroiſe, car ou la vulgate met ces mots en la bouche de David, que ma priere ſoit bien venuë aupres de Dieu *Intret oratio mea in conſpectu tuo*, ce ſaint Archevêque fait dire à ce Roy, que mon merite, & le bon êtat, ou je ſuis par vôtre grace, ſoit conſideré. *Intret dignitas mea in conſpectu tuo.* Comme ſi David eut dit, me voicy en oraiſon avec la condition, qu'elle demande êtant, comme je l'eſpere en état de grace, & par conſequent digne de prier, c'eſt ce qui me fait croire Monſeigneur, & mon Dieu, que vous ferez bon accueil à mon oraiſon, & que vous l'écouterez favorablement. *Intret in conſpectu tuo dignitas mea.*

Pſ. 118.

A ce propos j'eſtime beaucoup la belle reflexion de ſaint Gregoire ſur ce premier mot de l'Oraiſon Dominicale *Pater*, car il y trouve la demonſtration de ma propoſition, en prêchant, que ſi dans la priere l'on va à Dieu comme à ſon Pere, l'on doit étre homme de bien, pour être ſon enfant, parce que Dieu êtant ſouverainement bon, il n'eſt pas le Pere des mechans; êtant ſaint, & le ſaint des ſaints, il n'avouë pas pour ſon fils un homme ſouillé de crimes; êtant l'auteur de la vie, il ne regarde pas, comme ſienne, une ame morte par le peché; êtant la pureté eſſentiele, il ne veut point paſſer pour le pere d'un Impudique; c'eſt un magnifique, il donne liberalement tous ſes grands biens, que l'avare ne pretende point d'être reconnu de luy pour ce qu'il n'eſt pas.

Digitized by Google

Apres ce beau discours, ce Saint ajoute, qu'une conscience coupable de crimes nommant Dieu son pere, luy fait une injure atroce, parceque ce mot de Pere le publie auteur d'un vitieux, & d'un scelerat. *Vox Patris in ore vitiosæ conscientiæ, est convitium in Deum, quem suæ nequitiæ dicit patrem, nam patris vocabulum causam ex ipso procreati significat.* Or. de orat.

Or cette injure se reflechit encore sur Iesus-Christ, parce qu'il nous a prescrit cette formule d'Oraison *Pater noster, &c.* pretandant sans doute, que nos mœurs soient dignes de cette illustre paternité, à moins de cela il auroit beau se vanter d'être la verité *ego sum veritas* il nous auroit appris à mentir, en nous enseignant à nous dire ce que nous ne sommes pas. *Non enim veritas docet mentiri, & dicamus nos esse, quod non sumus.* Ioan. 14 idem Greg. cit.

C'est, d'ou il faut tirer avec saint Augustin la necessité indispensable d'être en état de grace pour avoir l'honneur d'avoir audience de Dieu, & de l'aborder en la priere avec ce mot de pere. *Qui dicit Pater noster, tanto patre non sit indignus.* Or. 4. de orat.

Ce n'est pas tout, le saint Prelat de Nisse, dont j'ay parlé, decouvre une pareille obligation en ces paroles de la même oraison dominicale. *Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus.* O Ciel, qu'elle saintété attend le fils de Dieu, de celuy qui prononce cette divine priere, puisqu'il le veut Imitateur de son Pere, en l'obligeant de faire ce que son pere seul peut faire; c'est qu'il n'appartient qu'a la divinité de pardonner les

pechez

Marc.2. pechez. *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus* ? Eh doncques Iesus-Christ nous ordonnant de faire grace des pechez commis contre nous, il semble nous elever au dessus de la condition humaine, en nous commandant de randre visible en nous la bonté, la misericorde la generosité, & la saintеté de

Niss. cit. celuy à qui l'on parle en priant *ad benefactorem accedens benefactor esto ad bonum bonus, ad lenem, & patientem, patiens & lenis; ad Iustum, Iustus.* D'où il est constant, que l'Oraison suppose en celuy qui la fait la grace, & la saintеté appellée justice dãs les saints livres.

Toutefois, prenons la chose en son fonds. Qu'esce, que l'oraison ? nous n'en avons point de plus juste peinture que celle du Docteur Angelique. *Est elevatio mentis in Deum* C'est une elevation d'esprit au dessus des nuës & jusques au trône adorable de Dieu, or se peut-il faire que la priere prene ce haut vol ? qui luy à prêté des ailes assez fortes pour se porter jusques dans le sein d'un Dieu ? saint Ambroise nous l'apprent en disant, que la bonne vie, & l'Innocence des mœurs luy rend ce bon office *facit orationem bona vita, & dat alas precibus spirituales.* Car ; si le crime est dans un cœur, qu'ell'apparence, que son oraison prene l'essort jusques dans le Ciel ; sans doutte, elle sera contrainte de ramper sur la terre, par le pesant fardeau du peché. *Peccato gravescit oratio, & longius fit à Deo* & plus une ame sera coupable, plus sa vie sera chargée de reproches, moins aura t'elle de rigueur pour s'élever à Dieu par la priere

priere, *tantò autem plus aggravatur oratio, quantò est improbior vita precantis.*

C'est encore pour nous instruire de cette verité, que l'Apôtre exhorte les Chrêtiens à prier en elevant les mains pures vers le Ciel, *volo viros orare in omni loco levantes puras manus*, pour marquer, que de tous les lieux on en peut faire des oratoires, pourveu que le cœur & les mains, l'ame & le corps soient sans peché, parce que cette innocence donnera des ailes à l'oraison, desquelles on voit la figure en ces mains elevées en l'air, *levantes puras manus.* 1. ad Tim 2.

A cela se rapporte un autre portrait, que S. Bernard fait de la priere, en écrivant qu'elle est une union affectueuse de l'homme avec son Createur, ou comme parle Clement d'Alexandrie, une conversation avec Dieu, une liaison de cœur, un commerce sacré avec la Majesté divine. Or semblable union semblable liaison, exige la conformité de mœurs dans les deux extremes, car comme l'eau ne sera jamais en bonne intelligence avec le feu, ny les tenebres avec la lumiere, *quæ societas luci ad tenebras?* comme Jesus-Christ n'aura jamais rien de commun avec Belial, *quæ conventio Christi ad Belial?* de méme l'homme en état de peché, ne peut aspirer à la conversation & à l'union avec son Dieu par l'oraison, le saint ne pouvant souffrir de commerce avec le pecheur, *quæ participatio justitiæ cum iniquitate?* Strom. 7. 2. Cor. 6

C'est pourquoy ces sortes de prieres sont ces hipocrites & ces comediennes du peuple Juif, lesquelles ne payoient que d'apparences & de grimaces exterieures, condamnées du

Sauveur, parce que la vie des gens qui prioiét, ne s'accordoit pas avec la devotion de leurs levres, en un mot, parce qu'ils faiſoient oraiſon en état de peché.

C'eſt doncques l'innocence qui fait tout l'attrait de Dieu, & qui le porte à entrer volontiers en converſation avec nous ſans cette con-
C. 59 dition, Iſaïe nous dit, qu'il n'y a pas lieu de nous approcher de nôtre Createur, puiſque le peché nous en eloigne infiniment, *peccata veſtra diviſerunt inter vos, & Deum veſtrum, & abſconderunt faciem ejus vobis ne exaudiret*, quel malheur! l'on a beau aller dans les Egliſes, & y demeurer les heures entieres en prieres, bien loin que Dieu les écoute, il n'a point d'oreilles pour les oüir, & pour en avoir pitié, *iniquitatem ſi aſpexi in corde meo non exaudiet Dominus*; ainſi l'on peut ſortir de l'Egliſe, ou il n'y a rien à eſperer, à moins que par la penitence, on recouvre la grace, qui nous donne accez à Dieu.

En effet, ſi nous enviſageons la fin de l'oraiſon, nous en tirerons une ſeconde demonſtration de la verité dont je parle; car nous prions pour étre exaucez, c'eſt le but univerſel de toutes les prieres; d'ailleurs l'Aveugle né de l'Evangile nous avertit du rebut de l'oraiſon, de celuy qui la fait en peché, & du bon ſuccez de celle que l'on pratique en état
Ioan. 9. de grace, *Deus peccatores non audit, ſed ſi quis eſt juſtus, hunc exaudit*, & certes à parler juſte, n'auroit on pas droit de tourner en ridicule, un homme qui aborderoit hardiment ſon ennemi mortel, auparavant que de s'étre reconcilié avec luy, & qui luy demanderoit un ſervice

vice considerable, ou une partie de son bien, ou mémes son heritage; l'on diroit sans doute qu'il mãque de bon sens, & qu'il étoit absolument necessaire de s'aller humilier, de tacher de faire sa paix, & de satisfaire cét ennemi, apres quoy, s'il n'eut pas eu lieu de pretandre à l'heritage, il auroit peu esperer quelque legat, ou quelqu'autre faveur qu'il auroit desirée.

Voila un simbole des gens qui vont à l'Oratoire sans avoir negotié leur pardon aupres de Dieu offencé, & qui n'en veulent rien moins obtenir, que les benedictions du temps, & que l'heritage du Ciel, ils ne l'entendent pas, il faloit commancer par reconnoître leur faute, par pleurer leurs desordres, & par solliciter leu grace, à l'exemple du bon larron, qui selon S. Athanase, ne se contanta point de sçavoir toutes les finesses du larcin, ayant encore appris l'art d'enchanter, car ne diroit-on pas, que dans le dessein de voler le Paradis, il voulut surprendre le cœur du fils de Dieu crucifié avec luy, non seulemẽt en faisant une humble confession de ses crimes, avec les regrets d'une sincere contrition, mais encore en tâchant de gagner son compagnon de supplice, & de le porter à la penitence, mais particulierement en defendant l'innocence & l'honneur de Jesus-Christ, *hic verò quid mali gessit ?* de sorte que par cette adresse de contrition & de zele, il se disposa à l'oraison, ou il ne demande rien moins que l'entrée du Royaume du Sauveur, *memento mei, cum veneris in regnum tuum,* Luc. 23. l'on scait le succez de cette priere; on luy ac-

corda ce qu'il demanda, on avança mémes le temps qu'il avoit marqué ; car on luy dit, dez aujourd'huy vous aurez ce que vous avez desiré, *hodie mecum eris in Paradiso.* Cette conduite du bon larron, fait l'excuse de Saint Athanase, & l'oblige à s'écrier, *ô latro ! mirum incantamentum ad hunc thesaurum tibi conciliandum excogitans* ! en verité, dit ce Saint Prelat, vous l'entendez, en faisant de vôtre gibet une école, ou vous enseignez l'art de derober le Paradis par la priere, mémes avec la complaisanne & l'agreement de celuy à qui on l'enleve, *ô latro, furti, cui fit, maximè grati, rationem edocens*!

C'est en effet, c'est le fin de la politique du salut de se randre par la penitence & par l'innocence de la vie, digne d'obtenir ce que l'on demande, suivant cét avis de S. Bernard, faites que la vie merite ce que la priere sollicite, *oratio expetat vita mereatur*, voila dit Clement d'Alexandrie tout le secret, & tout l'artifice pour impetrer toutes choses ; car le Verbe Incarné l'a ainsi promis, il n'y a qu'à prier apres l'expiation des pechez *si mundus sit*
l. 5 strom. *à peccato, quod vult assequetur jubet enim Deum pete, & dabitur.*

Ouy soyons en état de grace, & disons avec une modeste hardiesse. Seigneur vôtre
Mat. 6. Royaume. *Adveniat regnum tuum.* Nôtre ambition, quelque excessive, quelle paroisse, est bien fondée, puisque par la grace nous sommes enfans de Dieu, & que l'écriture nous assure, qu'en cette qualité nous avons droit d'être ses heritiers, *si filii & hæredes.*

Comme

Comme au contraire le peché nous depouille de la condition de fils & nous ravit la grace, qui nous faisant participans de la nature divine, *divinæ consortes naturæ*, nous avoit erigez en enfans adoptifs de Dieu, c'est pourquoy, ce seroit une étrange illusion, pour ne pas dire une evidente extravagance, si étant dans un état de reprobation nous aspirions au patrimoine des Eleus, par une miserable priere, qui ne partant pas d'un cœur d'enfant de la maison, ne peut, qu'être rejettée, quand mille & mille fois le jour, elle diroit *adveniat regnum tuum* : L'heritage n'est, que pour les enfans. 2. petr. 1

Que diray je, si je considere les conditions, & les qualitez d'une loüable oraison ? c'est une troisiéme demonstration de cette verité.

En premier lieu, elle doit être accompagnée d'une confiance, qui approche de la certitude de la foy, suivant la parole du fils de Dieu. *Quidquid orantes petitis, Credite, quia accipietis.* D'ailleurs si l'on consulte saint Gregoire, pour apprendre un expedient propre à animer d'une confiance de cette force, la priere de celuy qui ne garde pas les commandements de Dieu, & de l'Eglise, ce grand Pape repondra, que l'on cherche ce que l'on ne trouvera jamais, ne se pouvant pas faire, que celuy qui est mal avec son Dieu ne soit rempli de defiance. *Diffidit mens se accipere, quod appetit, quæ reminiscetur se facere nolle, quod divinitus audivit* ; Mais la plus belle expression sur ce chapitre, est sans doute celle du grand Affricain *oratio de conscientia procedit; si conscientia erubescit erubescat, & oratio* Marc. c. 11. Exhort. ad instit. c. 26

Quoy ? la conſcience rougiſſant de ſes exces eſt avec juſtice dans la derniere defiance, & comment ſe pourroit-il faire que ſon oraiſon fût ſi effrontée, que d'avoir quelque confiance, d'autre part ou la confiance manque, l'on ne doit rien eſperer de la priere.

Secondement l'oraiſon doit être conſtante; car Dieu veut être ſollicité avec perſeverance, & vaincu par une eſpece d'Importunité. *Vult Deus rogari, vult cogi, vult importunitate quadam vinci.* Or cette conſtance eſt proprement l'ouvrage de la probité de vie, laquelle eſt une oraiſon, continuele dans la penſée de Saint Eucher, lorſqu'apres avoir formé quelque difficulté ſur le commandement du Sauveur, qui ordonne aux Chrétiens de ne point interrompre leurs prieres. *Oportet ſemper orare* il dit, que, qui fait ce que Dieu veut, prie inceſſamment *ſi ſemper Deo placita geruntur, ſemper oramus*, ce qui ſe ſoutient ſur ce que de l'Eccleſiaſtique fait un article de foy, que qui obſerve les loix divines prie ſans meſure, & ne preſcrit point de temps à ſon oraiſon multipliée à l'infini. *Qui obſervat legem, orationem multiplicat.*

Greg. in Pſal. 6.

Luc. 18.

tom. 2. bibl. hom. 6.

c. 35.

Voila doncques le grand artifice, de celuy qui veut faire fortune, en l'oraiſon, c'eſt d'être homme de bien, c'eſt d'être fidele aux ordres de Dieu, de peur de tomber en la malediction, dont Tertullien nous fait peur, c'eſt qu'autant, que nous nous écartons de l'obeiſſance, que nous devons à nôtre Dieu autant Dieu éloigne ſon oreille de nos demandes *ne quantùm à præceptis, tantùm ab auribus Dei longè ſimus.*

c. 10. de or. Domin.

C'eſt

C'eſt là la premiere diſpoſition, que l'on doit porter à l'oraiſon, en y allant en état de grace la ſeconde regarde la qualité de ce, que l'on y va demander, & de la perſonne, à qui l'on s'adreſſe pour l'obtenir. Nous voicy en la derniere partie de ce diſcours.

II. POINT.

Il eſt ſeur, que bien des gens s'égarent dans le deſſein qui les porte à l'oraiſon, & que ce n'eſt pas ſans ſujet, que ſaint Bernard en a donné cet avis. Prenez garde, de ne point demander, ce qu'il n'eſt pas expedient de ſouhaiter, ny digne de faire l'objet, ou la matiere de vos prieres *cave, ne poſtules non poſtulanda* la raiſon en eſt, parce que. Si Dieu agrée beaucoup l'oraiſon, c'eſt, quand ell'eſt faite par un juſte, & quand elle ne ſollicite, que des choſes juſtes & convenables. C'eſt le ſentiment de S. Bruno. *Si qui petit, juſtus eſt & ſi quod petit idoneum.* de 4. mod. orat.

Pour mettre cecy en evidence. Ie ſuppoſe deux principes. Le premier, c'eſt que Dieu ſe fait un grand plaiſir de donner, puiſqu'il inſpire la volonté de demander, ce qui montre qu'il acordera, ce dont on le prie puiſqu'il a déja donné grace pour le demander. *Dabit, quod petitur, quia dedit, ut peteretur.* Auguſt.

Le ſecond principe à ſuppoſer, c'eſt que Dieu n'eſt pas ſimplement liberal, il eſt encore magnifique, & porté à prodiguer ſes treſors, il y a parmy les hommes des riches, le mal eſt, qu'ils ſont avares : il s'en trouve de liberaux, mais ſouvent, ils ont une for-

Digitized by Google

tune fort mediocre, de sorte que la volonté de donner manque à ceux la, & la puissance à ceux cy, il n'y a rien de pareil à craindre du Seigneur du Ciel, & de la terre il est riche également, & liberal, il peut, il veut enrichir ceux, qui l'invoquent *dives in omnes, qui invocant illum.*

ad Rom. 10.

Ces choses arretées. I'avance avec S. Gregoire de Nisse, que qui demande à Dieu des biens de neant, il le rebute, car que penseroit-on d'un Courtisan, qui prieroit un Roy magnifique de mettre la main dans la boüe, pour luy mouler quelque vaisseau de terre, ne le choqueroit il pas d'une étrange maniere, il est d'humeur à faire des presents dignes de sa grandeur, & on luy demande une bagatele: c'est là l'image de l'affront, que l'on fait au souverin des Souverains, lorsque bien loin de regler la priere sur la magnificence de Dieu, elle s'attacheroit à des souhaits bas, & humiliants, ou l'on voudroit interesser le Tout puissant; qui ne se plait, qu'a creer des mondes, qu'a faire des bien-heureux dans l'éternité, & qu'a semblables ouvrages, dans lesquels puisse éclater sa magnificence; cependant on le conjure, non pas de guerir nôtre ambition dereglée, ou nôtre avarice insatiable, mais de nous gratifier de plus grandes richesses, ou de plus considerables charges sur la terre pour favoriser le dereglemant de nos passions: n'est ce pas l'offencer cruellement? n'est ce pas suspendre le cours de ses liberalitez? n'est-ce pas mémes se mettre en danger d'allumer son indignation, & sa colere: voicy ce qu'en écrit Saint Basile. *Magnificentissimus est, idemque Augustis-*

tr. 2. monast. const: c. 1

simus, indignè fert quando cumque exiguum aliquid petitur.

Il faut doncques eviter cet ecueil, & prendre garde, que l'on ne demande, que des choses capables de faire de l'honneur à la majesté divine. *Noli tibi oratione tua iratum facere, sed pete, quæ digna sunt, & rege, & Deo.* Idem.

Sans cette precaution, saint Augustin est persuadé, qu'il y a beaucoup à craindre. Comment? vous entreriez difficilement en sa pensée. La voicy, vous sollicitez des biens de sortune, des dignitez du siecle. Gare, Dieu s'en vangera, ces sortes de biens étant indignes de sa grandeur, mais en quoy consistera cette vengeance surprenante? ce sera en vous acordant ces grandes richesses, & ces charges specieuses, qu'il vous auroit refusées en sa bonté, & qu'il vous donne en sa colere. *Metuendum ne detiratus, quod posset non dare propitius.* Redoutable effet de son indignation s'écrie saint Gregoire, vous serez pris au mot, & vous voilà mal traitté, parce que vous ferez de ces tresors, & de ces honneurs un sacrifice à la vanité au luxe, à la sensualité; vous serez en suite damné. tr. 75. in Ioan.

Ah? combien de gens en sont dans les termes de ces deux freres, qui obligerent leur mere à demander au Sauveur les deux premieres places, de son Royaume, poussez à cela par leur ambition, mais le fils de Dieu, qui les aymoit, les excusa sur leur ignorance *nescitis, quid petatis.* Ouy mes chers Apôtres, vous manquez de lumiere, vous parlez en gens du siecle, lesquels se passionnent des Matth. 20.

honneurs

honneurs vains & menſongers, & qui en la poſſeſſion de ces chimeriques grandeurs perdent la veritable gloire de l'empirée, quelle illuſion, quel égarement?

C'eſt toutefois la mépriſe pitoyable de la pluſpart des parens qui imitent la mere des Zebedées, en ne ſouhaitant que commoditez, qu'abondance temporelle & qu'elevation d'etabliſſement à leur famille, ce qui obligea autrefois le Philoſophe Romain, de conſeiller à un jeune homme, de ne pas prendre ce parti, & de fermer l'oreille aux vœux de ſemblables parents, parce qu'ils luy veulent procurer du mal ſous couleur de bien, *bono animo malè precantur*, c'eſt pourquoy priez Dieu qu'il n'ecoute point leurs prieres *Deum ora, ne quid tibi eveniat ex his, quæ optantur.*

Senec. ep. 11.

Or ce qui trompe ces parents dans le ſentiment de ce Stoicien, c'eſt que nôtre ame eſt en quelque maniere faite de deux pieces, par l'une, elle cherche la verité, & embraſſant la vertu, elle ſuit l'ordre la ra raiſon, *animi noſtri pars una veritati, atque honeſtati dedita, rationi obtemperat*, par l'autre partie, elle ſe plait dans l'erreur & dans le menſonge, qui flate ſon inclination brutale, *altera pars bruta, & falſi appetens*, qu'arrive-il? l'on ſe range du côté de cette derniere, appuyant ſon penchant au choſes ſenſibles, dont l'attrait agreable nous gagne, de là eſt que l'on en fait le ſujet des deſirs & des vœux, ſoit pour nous, ſoit pour ceux qui nous appartiennent.

Le malheur eſt, que cét égarement eſt ſi univerſel, qu'on le remarque preſque en tous les peres de famille, car ils ont grand ſoin que

tout

tourne heureusement pour leurs enfans
cette vie, mais pour le bon état de l'autre
ils n'y font que tres-peu, ou peut-être
du tout de reflexion, ils font un officier
ainé, un soldat du puiné, un beneficier du
let, qui d'eux travaille serieusement, qui
avec chaleur pour les fixer en la crainte
Dieu, pour les faire gens de vertu? le nom-
en est si petit aux yeux de l'auteur de
vre imparfaite, qu'il n'en decouvre point,

...ilitias filijs suis, alij honores, & nemo suis hom. 75
...det deum. in Mat.

Dieu! quels chetifs peres! s'ils voyent
ques-uns de leur famille dans la pauvre-
s en sont au desespoir, ils gemissent, ils
des vœux, ils consultent leurs amis, &
ne font-ils pas pour les tirer de la neces-
s'ils envoyent dans des amouretes, dans
bertinage des vices, ils s'en montrent fort
touchez, negligeant de les faire r'entrer
les devoirs du Christianisme. Helas! ou
pere, ou est la mere, qui ait fait dire des
s pour degager son fils de la debauche?
se contente d'imiter Heli ce mauvais pere,
lui donnant quelque leger avertissemẽt, &
disãt, vous ne faites pas biẽ; il court par
de mauvais bruits de vôtre vie licencieu-
oila tout leur zele; mais si cét enfant est
de, s'il est attaqué de Phtisie, d'Hidropi-
de quelqu'autre incommodité, vœu à
les saints, prieres par eux & par les Reli-
gieux, grand nombre de sacrifices; mais s'il est
malade en l'ame de dangereux vices, s'il est en
peril du salut ou l'õ en est peu sensible, ou l'on
en

en neglige abſolument la gueriſon ; peu, ou point de prieres pour cela.

Conduite funeſte ! empreſſement pour le temporel & pour le corps , negligence fatale pour le ſpirituel & pour l'ame. Job n'en uzoit pas ainſi , ſon grand zele en qualité de pere, n'étoit pas à ſolliciter auprés de Dieu les biens du temps pour ſa famille, c'étoit les biés de l'eternité , qu'il luy procuroit par ſes prieres, il voyoit ſes enfans avec grand plaiſir dans une belle intelligence, ſe regalant les uns les autres en feſtins reciproques ; il craignoit toutefois que parmi ces fétes domeſtiques, Dieu ne fut offenſé ; c'eſt pourquoy tous les jours il ſe jettoit aux pieds des Autels, & tous les matins il offroit un ſacrifice pour chacun
C. 1. de ſes enfans , *diluculò offerebat holocauſta pro ſingulis*, peut-étre diſoit-il, peut-étre que parmi ces rejoüiſſances, il ſe ſera gliſſé quelque peché dans le cœur de mes fils & de mes filles, peut-étre n'auront-ils pas bien uzé de l'abondance de toutes choſes ? ainſi dés l'aube du jour, je vais tacher d'inpetrer par des holocauſtes les graces neceſſaires pour leur converſion, s'ils ſont tombez dans le deſordre de la conſcience , ou pour les conſerver dans la probité, s'ils y ont conſtamment vécu, *dicebat enim ne forte peccaverint filij mei, & benedixerint Domino in corde ſuo.*

O la raviſſante conduite ! S. Chryſoſtome la met devant les yeux des Peres, comme un original qu'ils doivent copier, & non pas imiter la devotion irreguliere de ceux qui ne font de prieres pour leur famille, que pour luy obtenir des richeſſes & des vains honneurs ; en effet

effet le but de leurs oraisons, doit être d'impetrer les biens solides & essentiels; la crainte de Dieu, l'obeïssance à ses Commandemens, la mortification des passions, la patience dans les croix, enfin une bonne vie, & une sainte mort.

Or en user ainsi, c'est être savant en l'art de prier qui consiste à demander à Dieu de grandes choses, dignes de sa magnificence, car c'est à ces sortes d'oraisons, que l'on ne refuse rien *petite & dabitur.*

C'est pourquoy, quand on lit, que le fils de Dieu remercie son Pere de n'avoir jamais rebuté sa priere. *Ego autem sciebam, quia semper me audis* on n'en doit pas être surpris, non seulement en veüe, de celuy qui prioit, & qui meritoit d'être écouté favorablement, mais encore parceque le verbe incarné ne demanda jamais rien, que de grand par exemple une foy inebranlable pour le saint Siege. *Ioan.11.*
Oravi pro te petre, ut non deficiat fides tua. *Luc.22.*
La protection de l'Eglise, & l'union des fideles. *Pater sancte serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, & sint unum, sicut & nos;* *Ioan.17.*
Le Saint Esprit pour les Apôtres, & pour les Chrétiens. *Ego rogabo patrem, ut alium paracletum dabit vobis, &c.* Ainsi toutes ses demandes étant dignes de la grandeur de son Pere, il n'est pas merveilleux qu'on leur ait tout accordé. *Ioan.16.*

Aussi voyons nous, qu'en la formule de prier que le Sauveur nous à laissée, il n'y a rien de bas, tout y est grand, l'on y demande d'abord la gloire, & la sanctification du nom Divin. *Sanctificetur nomen tuum.* Est-il *Math.6*

rien

rien de plus auguſte? De là on paſſe à demander le Royaume du Ciel. *Adveniat regnum tuum* eſt-il rien de plus ſouhaitable ? L'on ſollicite en ſuite l'execution des ordres, & de la volonté de Dieu, & cela d'une maniere auſſi elevée, qu'elle ſe pratique ſur l'Empire *fiat voluntas tua, ſicut in cœlo, & in terra*, ne voilà pas une belle ambition d'aller de pair en fidelité avec les bien-heureux ? la ſeule quatriéme petition ſemble un peu degenerer des precedantes, puiſqu'elle ne paroit ne deſirer que du pain, toutefois les ſaints Peres l'expliquent, & du pain materiel, qui nourrit le corps, & du pain Spirituel, qui entretient la vie de l'ame. Telles ſont les graces, tel eſt le ſaint Sacrement, de ſorte que dans ce ſens bien fondé, il n'y a que du ſublime en cette demande. Celles, qui ſuivent ſont dans une pareille elevation, puiſque la cinquiéme deſire obtenir le pardon des pechez ſous condition de faire grace aux ennemis, en quoy il y a de l'heroïque, comme il y a de l'important dans la ſixiéme, qui cherche une puiſſante protection contre les inſultes des Diables, du Monde, & de la Chair *& ne nos inducas in tentationem*, & en cela elle fait honneur à Dieu en luy propoſant une action propre d'un tout puiſſant, & en le conjurant de mettre à couvert les foibles de la violance des forts : *& ne nos inducas in tentationem* : enfin la derniere, qui veut étre delivrée du mal ſingulierement du peché, eſt egalement genereuſe en regardant l'intereſt du Createur, qu'elle craint doffencer.

Voilà ſur quel pied ſe doivent regler toutes

les

les oraiſons, pour étre au gout de Dieu, & pour étre bienvenuës aupres de luy, car il veut dõner des choſes proportionnées à ſa Majeſté, de quoy nous luy pouvons donner occaſion, mémes dans les prieres que nous faiſons pour les beſoins de cette vie, il n'y a qu'à les tirer de leur baſſeſſe, par exemple ſi en demandant la ſanté, l'on ne pretend que de l'employer au ſervice divin, aux actions de vertu, de charité, de penitence, &c. c'eſt ſolliciter une choſe digne de celuy à qui nous recourons, ainſi demander du bien pour s'en ſervir en de bonnes œures, c'eſt deſirer quelque choſe de grande valeur, parceque l'on ne demande le temporel, que pour le ſpirituel, & par rapport au ſalut, c'eſt pourquoy on le brigue avec indiference, & ſous condition que la gloire de Dieu y ſoit attachée, & que la choſe ſoit propre à procurer le bien de qui le demande, prets à imiter celuy qui ayant obtenu la ſanté aupres du tombeau de S. Thomas, de Cantorberi, retourna au méme lieu ſur la panſée, que peut-étre cette ſanté nuiroit à ſon ſalut, & demanda au ſaint, de le faire retomber en ſon infirmité, ſi elle luy devoit étre plus utile à glorifier ſon Dieu & à ſe ſauver, ce qu'il obtint; c'eſt là une excellente maniere de prier.

Doncques, ſans ces deux conditions que j'ay marquées, c'eſt à dire de l'etat de grace, & de la qualité de ce que nous demandons, S. Jaques nous diroit, vous priez ſans ſuccez, parce que vous priez de mauvaiſe grace, *petitis, & non accipitis, eò quod malè petatis*, evitons ce malheur, commançant nôtre oraiſon par un acte de contrition, par le regret du paſſé, & C. 4.

par

par la conversion des mœurs pour l'avenir, contrition qui est si puissante auprés de Dieu, qu'au rapport de S. Basile, dez qu'il la voit dans une ame penitente, il luy fait grace, & accorde toute à ses prieres.

En second lieu, ne demãdons que de grãdes choses, comme sont l'amour & la crainte de Dieu, la grace de vivre & de mourir en predestinez, & que toutes les autres prieres, qui regardent la santé, le bien, la reputation, ayent rapport à la gloire de Dieu & au salut de l'ame, ne les recherchant qu'autant qu'elles peuvent contribuer à l'une & à l'autre de ces deux grandes choses dans cette disposition, demandons avec humilité, respect, confiance & ferveur, & nous recevrons, *petite & dabitur.* Ainsi soit-il.

SERMON

SERMON
POUR LE DIXIE'ME Dimanche apres Pentecôte

Qui se humiliat exaltabitur. Luc. c.18.
Celuy qui s'humilie sera exalté.

L'humilité fait les Saints.

LEs Saints Peres à l'exemple du fils de Dieu, ont fait d'excellentes leçons de morale, sous des fables, & sous des Apologues ingenieux, au travers desquels l'on trouve des instructions admirables pour les veritez Crêtiennes.

Entre les autres, S. Gregoire de Nazianze en a inventé un, qui me donnera lieu d'entrer agreablement dans la verite importante, dont parle nôtre Evangile, & que j'ay dessein de mettre en son jour. *Ep. 109. ad Nicob*

Voicy l'Apologue, c'est que les oyseaux tinrent un jour les états sur l'election d'un Roy. L'assemblée fut nombreuse, tous les plus considerables y étant acourus dans la resolution de gagner les voix de leurs compagnons, en faisant parade de leurs belles qualitez, pour lesquelles chacun en son espece s'esti-

moit digne de l'Empire. Le Roſſignol faiſoit valoir ſa muſique charmante ; Le Paon vantoit les beaux miroirs de ſes plumes ; Le Cigne eſperoit tout de ſon incomparable blancheur ; Le Phœnix contoit ſur ſon privilege d'être unique, & de renaitre de ſes cendres. L'Aigle faiſoit ſonner bien haut ſa viteſſe, & la force infatigable de ſes ailes ; Les autres appuyoient leurs pretentions ſur d'autres avantages de nature ; mais chacun ſe preferant au reſte, on reſolut de ſe regler par le vol, & parce que l'Aigle s'éleva dans l'air au deſſus de tous, elle fût d'un commun conſentement declarée Reyne.

Voila une fable, voicy une verité toute oppoſée à l'aventure, dont je viens de parler, c'eſt, que, qui s'éleve parmy les Chrétiens il pert la couronne & qui s'abaiſſe il la gagne, Le Diademe des vertus & de la ſainteté êtant uniquement promis aux ames humbles ainſi que vous le verrez apres, que nous aurons dit

AVE MARIA.

Il faut avoüer, que la vertu eſt obligée à La morale du Philoſophe romain, car elle en à reçeu tant d'eloges, & tant de recommandations qu'il y en a aſſez pour luy donner un grand credit, & une haute reputation, en effet elle en eſt parée de tant de beautés, couverte de ſi charmants attrais, & repreſentée ſi engageante qu'à moins d'être brutal, ou inſenſible il eſt difficile de ne pas prendre party avec elle.

I'oſe

I'oſe neanmoins dire, qu'elle luy donne un juſte ſujet de plainte, lorſqu'ell'en fait une deeſſe ſevere, farouche, ſans complaiſance, & qui bien loin de vouloir ſouffrir aupres d'elle des devotions delicates, & parfumées, prent plaiſir de voir autour de ſes autels des gens baignez de ſueurs, & couverts de ſang *virtus nobis non ſertis, ſed ſudore, & ſanguine colenda eſt* Senec.

Sur quoy, il y a lieu de blamer cette fiere ſageſſe du portique Romain, parceque, bien qu'en pluſieurs endroits elle faſſe des portrais enchantez de la vertu capables de luy acquerir beaucoup d'adorateurs d'ailleurs elle gate tout, & ruine les affaires de celle dont elle fait profeſſion de porter les interets. Ouy elle deſole la Cour, & le temple de la probité en la depeignant ſi difficile, & ſi dedaigneuſe, qu'elle ne ſe donne qu'à des recherches trempées dans la ſueur, & dans le ſang *ſudore, & ſanguine colenda eſt.*

D'où je tire, que la méme vertu eſt infiniment redevable à la morale Chrétienne, qui la juſtifie ſur cette pretandue rigueur, en luy donnant un viſage plus humain, un air plus accuillant, une humeur plus acommodante, & en la repreſentant pleine d'une bonté, que l'on aproche ſans grande ceremonie, & dont on poſſede les bonnes graces à peu de frais, & de ſervice, car comme il ſuffit pour faire mourir dans un cœur foible le deſſein d'étre vertueux, & d'acquerir la ſainteté, de la luy figurer inacceſſible, & logée ſur une éminence, ou l'on n'arrive, qu'avec d'extremes peines, & comme par mi-

racle, de méme pour échaufer un eſprit glacé, & pour luy inſpirer un ardent deſir de parvenir à la perfection de ſon état, c'eſt aſſez, de luy montrer, qu'il n'eſt rien de plus facile, que d'y reuſſir, c'eſt ce que je pretens de faire en ce diſcours, ou apres avoir ſuppoſé, qu'il eſt aiſé de s'humilier, & de prendre la derniere place, que perſonne ne nous diſpute, ſi je fais voir en ſuite de mon texte, que pour être elevé en ſainteté, il ne faut qu'être humble, il me ſemble, que j'auray rendu evidante la facilité, qu'il y a d'être ſaint dans le Chriſtianiſme.

Ie dis donc que pour aller à la plus haute perfection, il ne faut qu'être humble, parceque, qui y aſpire il n'a beſoin que de deux choſes. C'eſt d'avoir le ſecours de la grace & de cooperer à cette grace. Or l'une, & *Diviſiõ.* l'autre de ces choſes ſont entre les mains de l'humilité, c'eſt ce que j'ay à montrer dans les deux points de cette predication.

I. POINT.

Ie ne m'arreteray pas icy à montrer la neceſſité de la grace pour acquerir la ſainteté, puiſqu'il eſt de foy, que ſans elle il n'eſt pas ſeulement poſſible d'avoir une penſée, ou de prononcer une parole meritoire; mais ce, que j'ay à deduire un peu plus au long, c'eſt que Dieu ſemble n'avoir de graces, que pour les humbles; ſelon ce texte formel, & pre- *Iacobi 4* cis de l'Ecriture ſainte, *humilibus dat gratiam.* Or ſi l'on veut appuyer cette conduite divine de raiſons, j'en trouve quatre excellentes.

Digitized by Google

La premiere est la raison de Souverain. C'est à dire, que tel est le bon plaisir de Dieu. Sur quoy saint Bernard me paroit charmant, quand il écrit, que l'humilité est une vertu merveilleuse, & qu'ell'a des merites, dont la Theologie ne fait point de leçon. *Promeretur, quod non docetur* l'école ne sçauroit persuader à sa rigueur, que la grace puisse étre une recompance, puisqu'elle est grace, & donnée gratuitement; toutefois dit ce Saint, l'humilité en est payée, *digna adipisci, quod non valet addisci*, l'on ne comprent pas commen elle la peut meriter, pourtant elle la merite *digna adipisci.* *Serm. 86. in cant.*

Or, si on presse ce saint Abbé sur une opinion, que l'on croit injurieuse à la grace, & qui semble donner dans l'erreur de Pelagius, il demeurera d'accord, que la grace n'essuye pas une dette, & qu'ell'est une pure aumône, c'est pourquoy le Publicain, qui dans nôtre Evangile en est gratifié ne la pas exigée en titre de Iustice, il ne la reçoit, que par la bonté de celuy qui en est le Souverain dispansateur & à qui il plait d'en user de la sorte en vüe d'un cœur humilié qui la demandoit. *Non quia sic meritum, sed quia sic placitum.* Ouy l'humilité n'aura pas plutôt dit par la bouche de ce pecheur Seigneur misericorde, qu'elle le verra en grace *descendit hic justificatus*, voilà, dit saint Augustin ce que luy valut cette pretieuse vertu. *Merito fidelis humilitatis descendit justificatus.* Voilà ce qu'elle merita non pas d'un merite rigoureux; mais d'un merite de faveur, & de bien-sceance & parce qu'il plait

Digitized by Google

à Dieu d'en uſer ainſi *non quia ſic meritum, ſed quia ſic placitum* Non, l'humilité ne peut rien faire, qui luy acquiere un droit ſur la premiere grace, laquelle ne tombe pas en commerce, & ne peut étre achetée, en quelques grands fraiz, que l'on entre pour la payer, pourtant l'humble l'aura s'il la demande, ſuivant la doctrine de ſaint Thomas lors qu'apres avoir conclu, que la grace de la perſeverance ne peut étre le prix de nos travaux, il avouë neanmoins, que l'on peut impetrer par prieres, ce que l'on ne peut meriter par quelque action, que ce ſoit, *etiam ea quæ non meremur, orando impetramus*, en ſuite il enſeigne avec Saint Auguſtin, que Dieu ſe laiſſe flechir à l'oraiſon, que le pecheur fait pour ſa converſion, & pour obtenir la premiere grace *nam & Deus audit peccatores, peccatorum ſuorum veniam petentes.* Or ce que ſaint Auguſtin dit en cét endroit de la premiere grace, le docteur Angelique l'aſſure de la derniere en ces mots *ſimiliter perſeverantia donum ſibi, aut aliis, petendo impetrat* ce que le méme ſaint Auguſtin appuye en remarquant, qu'en mille endroits de l'écriture, on lit que Dieu diſtribue ſes graces aux ames humbles *omnes divinarum voluminum paginæ hanc ubique ſpirant ſententiam, humilibus dat gratiam, perſeverantiam dico, quæ ſola coronatur.*

1. 2. q. 114 a 9 ad 1.

C'eſt là ſans doutte une Theologie fort conſolante car il eſt de foy, que la premiere & la derniere grace ſont des preſens de la pure liberalité de Dieu, pourtant voilà des ſaints Docteurs, qui nous font eſperer, qu'on

nous

nous les accordera, si nous sommes humbles. Quelle gloire à l'humilité d'avoir gagné le cœur de Dieu, au point, qu'il luy depart ces importantes graces, qui commancent, & qui achevent nôtre bon-heur eternel la premiere faisant naître la sainteté en nous, & l'autre la couronnant, & cela par la raison que j'ay appellée de Souverain. Tel est le bon plaisir de Dieu. *non quia sic meritum, sed quia sic placitum.*

Pour seconde raison de cette divine conduite dans la dispensation de la grace en faveur des cœurs humiliez, je dis, qu'il y a de l'honneur de Dieu de garder semblable regle, parceque son eminante gloire, c'est de faire de rien de grandes choses, voilà l'auguste Caractere du Roy de l'Univers, car ce ne fût, qu'une insuportable vanité en Charles de Bourbon de prendre cette insolente devise, *de rien de grandes choses*, il entreprit en cela sur les droits de Dieu, dont la puissance éclate en ce, qu'il n'a besoin d'aucun fonds, n'y d'aucune matiere pour produire des ouvrages magnifiques, soit dans la nature, soit dans la politique, ou dans la grace.

En effet, pour ce qui touche la nature, de quoi a-il bâti le Ciel la terre, & tout ce qui y a l'être? du rien; c'est l'action qui luy appartient privativement à tout autre, puisque la Philosophie & la Theologie la mieux entenduë, estiment que Dieu tout-puissant qu'il est, ne peut pas donner à une creature, la force necessaire pour tirer quelque chose du neant, d'où il suit

que la creation eſt l'ouvrage de Dieu ſeul, & fait ſa gloire dans la nature.

Elle ne la fait pas moins dans la vie civile, en portant des gens de baſſe condition ſur les trônes, de quoy la prophetie d'Amos, ſemble nous vouloir inſtruire, quand elle met Dieu ſur la courtine d'une muraille, comme s'il ſe piquoit de gloire militaire, mais que luy donne en main ce Prophete, ſera ce une demi pique, ou un drapeau? point du tout, c'eſt une truelle, une cuillée de Maſſon, *in manu ejus trulla cæmentarij.* Qu'eſt-cela? une truelle ne manie que de la boüe & du mortier; c'eſt pour nous marquer, que Dieu ne travaille jamais plus glorieuſement, que lors qu'il n'a point d'autre matiere, ny d'autre fonds que la poudre & le rien, *ſuſcitat de pulvere egenum, ut ſolium gloriæ teneat*, il decouvre Joſeph dans l'obſcurité d'une priſõ, & dans les fers, il briſe ſes chaines & ouvre ſon cachot pour le porter dans le grand jour, & pour en faire le Vice-Roy de l'Egypte. Moïſe refuſe d'être conſideré comme le fils adoptif de Pharaon, *negavit ſe eſſe filium Pharaonis*, il aime mieux vivre aneanti & miſerable avec ſes compatriotes, *eligens magis affligi cum populo Dei*, que ſera Dieu? il etablira le maître, ou pour parler avec la Bible, il en fera le Dieu de cét Empereur, *conſtitui te Deum Pharaonis.* Saül ne ſe regarde que comme un homme de peu, *cum eſſet parvulus in oculis ſuis*, il cherche les aneſſes égarées de ſon pere, & Dieu luy fait trouver une couronne. David eſt un petit Paſteur qui garde des troupeaux, & Dieu change ſa houlette en ſceptre, voila des ouvrages dignes de

C.7.

1.Reg.2

Ad Heb 11.

1.Reg. 17.

Dieu

Dieu, voila sa grande gloire, de faire de rien des prodiges dans la politique, comme dans la nature.

C'est ce qui se voit aussi dans la grace: Madelaine s'attache au baiser des pieds du Sauveur, elle passera au baiser de la bouche, que la sacrée amante souhaittoit avec tant de chaleur & tant d'empressement, *osculetur me osculo oris sui*, & plus cette penitente s'humilie, plus S. Augustin dit, qu'elle faisoit de progrez au divin amour, *quantò humiliùs sedebat, tantò plus capiebat*: la Cananeene n'aspire qu'aux miettes qui tombent sous la table, les meilleurs morceaux seront pour elle: le Publicain dans nôtre Evangile, se mépriſe jusques à n'oser pas ouvrir les yeux pour voir la lumiere, il n'a de paroles que pour se dire le dernier des hommes, en qualité de pecheur, il souffre les injures & les rebuts du Pharisien, & Dieu fait son panegirique, en le publiant juste, *descendit hic justificatus*. *Cant.* 1

Il est donc constant que la gloire divine brille avec eclat, quand il travaille sur le neât, & sur des ames humiliées, d'où je tire, que l'humilité entend le secret, & qu'elle est bien informée du goût de Dieu, & du plaisir qu'il a de paroître Createur, voila pourquoy elle s'aneantit pour luy donner lieu de faire en elle quelque merveille de sainteté, suivant la belle pensée de S. Bonaventure, *humilitas se annihilat, ut creetur*. *Luc.* 17. *tit.* 7. *dict.* 1. *sal.* c. 1.

Ah! que l'Abbé Rupert a bien raison d'appliquer cecy au commandement que Moise reçeut du Ciel, d'ordonner au peuple de se depoüiller de ses habits pompeux, & de s'humilier

milier, parce que ce seroit sur quoy Dieu se regleroit & qu'il verroit ce qu'il auroit à faire, *depone ornatum tuum, ut sciam quid faciam tibi*, pour dire dans le sentiment de ce sçavant homme, que Dieu n'a point de bonnes pensées pour le pecheur qui ne sçait pas s'humilier, n'y voyant point de matiere de misericorde, *nullam habet materiam struendæ misericordiæ, nisi humilitas præcedat*, non il n'y a pas sujet de misericorde & de grace, où il n'y a pas d'humilité, car c'est de ce neant moral, aussi bien que du naturel, d'où le Docteur Seraphique, dit que Dieu produit la grace, *gratiam ex nihilo producit.*

Exod. 33

Mais outre le bon plaisir de Dieu & sa gloire, son interet se rencontre en cette maniere d'agir, c'est une troisiéme raison que je develope, en remarquant, qu'en nul endroit, la grace ne decouvre mieux son nom, & ses droits, que dans un cœur humble, qui reçoit en aumône les dons du Ciel, & qui en remercie fidelement son bienfaitteur. *Nullibi gratia suum nomen melius retinet. Quidquid datur, gratis accipit & gratias agit.* A quoy l'on peut rapporter ces mots de la vulgate *omnes vias hominis patent*, que les septante traduisent ainsi. *Omnes vias hominis vitreas in oculis eius.* Les voyes de l'homme humble sont de verre a ses yeux : quel mystere couvre cette expression pour le penetrer, il faut faire reflexion sur la difference, qu'il y a entre un miroir, & le simple verre, le miroir termine la vüe, de qui le regarde, & il s'y voit luy même sans decouvrir ce qui est au dela de cette glace ; au contraire le verre, qui est transparant

Prov. 16

rant nous laisse voir ce, qui est au delà de luy voicy donc le sens moral de ce texte *viæ hominis vitreæ* l'humble ne s'attribue point l'honneur de ses belles actions, il ne s'y voit point, puisque au travers d'elles, comme au travers d'un verre de cristal, il envisage celuy, qui en est l'auteur par ses graces, & luy en renvoye la gloire, à l'exemple de ce fidele serviteur, qui se produisant devant son maître luy fit ce compliment. *Mna tua fecit decem mnas.* Luc. 19. Monseigneur vôtre marc d'argent en a gagné dix autres, ou l'on voit la fidelité d'un cœur humble, car il ne se vante point d'avoir acquis ce gros interest par ses soins, & par ses travaux, mais comme si son industrie n'y avoit point de part, il fait entandre, que tout le gain est l'ouvrage de l'argent, qu'on luy avoit mis en main *mna tua fecit decem mnas.* Ainsi en uza encore saint Pierre apres la prodigieuse peschе, qu'il fit sur la parole du Sauveur, peschе qui étoit le simbole de celle, qu'il devoit faire des ames: car d'abord il y admira le bien-fait de son maître, & pressé d'un sentiment d'humilité, il ne pouvoit demeurer en la presẽce de celuy qui avoit operé cette merveille, ainsi il le pria de s'éloigner d'un pauvre pecheur. *Exi a me Domine quia homo peccator sum*; Luc. 5. de sorte que plus il sembloit meriter, moins a t'il de presomption. *Admirabatur dona divina, quò plus meruerat, hoc præsumebat minùs* voilà, dit saint Augustin voilà la metode, que le Prince des Apôtres garda toute sa vie. Plus il convertissoit des gens en ses missions, plus, il s'humilioit, & par une suite necessaire plus reconnoissant

connoiſſant, & plus fidele fût-il à en faire hommage à Dieu à qui l'honneur en étoit deu, le remerciant de ce, qu'il daignoit ſe ſervir de ſon miniſtere pour la pretieuſe conquête des ames.

Icy ſaint Chriſoſtome enviſageant Dieu d'un côté, & l'homme humble de l'autre, ſe figure de voir deux joüeurs de paume, leſquels ſe renvoyent la bale l'un à l'autre, Dieu envoye ſes graces à l'humble, celuy cy en renvoye la gloire à Dieu Dieu redouble ſes faveurs, l'humble redouble ſa fidelité, à laiſſer à Dieu toute la loüange, qui revient des beaux effets des dons, qu'il à receus. Tant il eſt vray, que la grace n'eſt jamais en plus grande ſureté pour ſes interets, que quand elle s'en fie, aux ames humbles.

Il reſte une quatriéme raiſon, qui peut obliger nôtre Dieu de faire preſent de ſa grace aux humbles, c'eſt qu'en cela il fait une eſpece de juſtice en abbaiſſant celuy qui s'éleve, & en rehauſſant celuy qui s'humilie. Celuy là uſurpe le bien d'autruy, On le voit en Lucifer, qui eſt aſſez inſolent, & injuſte pour croire, qu'il à tant de merites, qu'il peut aller de pair avec ſon Createur quelque élevé qu'il ſoit *aſcendam, & ero ſimilis altiſſimo* Juſtice Souverain Seigneur de l'univers! Juſtice, cét Ange ſe veut eriger en Dieu, bien qu'il ne ſoit qu'une creature tirée du neant; faites en un demon infame; cela eſt fait. Lucifer n'eſt plus qu'un chetif diable. *Iſay. 14.*

Dans une pareille preſomption. Nabucodonoſor, s'entéte de ſa puiſſance pretandue au point, qu'il ne ſe conſidere pas dans une moindre

moindre elevation pour avoir bati Babilonne, que Dieu qui a creé l'Univers, il veut en ſuite des Autels, & des adorations; Juſte Juge du monde! forcez le de reconnoître ſon furieux égarement, & de faire reſtitution du culte, qu'il à uſurpé ſur vous. Envoyez le à l'ecole des bêtes; il y eſt, brotant l'herbe, & le foin en bœuf *fœnum, ut bos comedit.* Simon le Magicien dans les actes des Apôtres eſt aſſez temeraire, pour ſe dire le fils de Dieu juſques là, qu'à la faveur de ſa magie, il s'éleve dans l'air, pour remonter, dit il, à ſon pere, ſaint Pierre vous en êtes temoin, ſouffrirez vous long-temps cette injuſtice faite à vôtre maître, que cét impoſteur pretend d'imiter en ſon Aſcenſion? hatez vous de grace de vous ſervir du pouvoir, que vous avez d'humilier cét orgueil. Simon eſt à terre, les jambes caſſées, ſur quoy ſaint Ambroiſe adore la Juſtice divine. Ce Magicien prent des ailes, & on luy ôte l'uſage des pieds, il pretend de voler, & le voila dans l'impuiſſance de marcher. *Vt qui paulo ante volare tentaverat ambulare non poſſet, & qui pœnnas aſſumpſerat plantas amitteret*, mais qu'elle inſolente uſurpation, que celle du Phariſien dans nôtre Evangile *non ſum, ſicut cateri hominum* je ne ſuis pas au rang des hommes? s'il ſe fût contenté de dire, je ne ſuis pas comme le plus pur des hommes, ſaint Auguſtin luy feroit quelque grace; mais il ne luy peut pardonner une ſi furieuſe vanité, car s'il n'eſt pas comme le reſte des hommes, il faut que ce ſoit un Ange, ou un Dieu auſſi fût-il puny, ainſi qu'il

Daniel c. 4.

Luc. c. 18

Digitized by Google

qu'il le meritoit, se voyant abbaissé au dessous du Publicain, qu'il estimoit un pecheur achevé, & le dernier des hommes. *Descendit hic justificatus ab illo.*

Luc.17. Je ne m'égare point, je me sers de la raison des contraires avecque saint Chrisostome en disant que l'humble gagne, ce que le

Chrysol. serm.23 superbe pert *acquisivit humilitas, superbia quod amisit*; car si Dieu fait justice en privant de ses benedictions, & de ses graces les orgueilleux, il la fait, quand il en gratifie les humbles; en effet le vain s'éleve au dessus de ce qu'il est, l'humble se ravale au dessous de son merite, il faut donc que la justice reforme ces deux irregularitez, l'excez dans le premier, & le defaut dans le second; c'est la regle, que Dieu observe, dont saint Chrisostome trouve un bel exéple en la conduite du Sauveur à l'égard de saint Iean Baptiste, lorsque ce glorieux precurseur de Iesus-Christ, refusant de porter la main sur la tête du verbe incarné pour le batiser, celuy cy luy

Math.3. dit laissez moy faire justice *Sine modo sic enim decet nos implere justitiam*, de quelle justice parle-t'il? c'est, que la main, qui s'humilie en s'estimant indigne de toucher aux soliers du Sauveur, doit avoir l'honneur d'être portée sur sa téte. Toutefois, cette justice n'a jamais paru dans un plus beau jour, qu'en la personne de l'homme Dieu, l'humilité l'oblige de se considerer comme un vermis-

Psal.21. seau *ego sum vermis & non homo*. Qu'arrive-t'il de ce prodigieux anneantissimant? une

ad Philip. c.2. gloire, & un nom, qui est au dessus de tous les noms. *Propter quod Deus dedit illi nomen, quod*

quod eſt ſuper omne nomen. C'eſt doncques de cette ſorte, que Dieu fait juſtice, en portant les derniers au premier rang. *Erunt noviſſimi primi.* C'eſt ainſi, que ce n'eſt pas ſon ſeul bon plaiſir ce n'eſt pas le ſeul zele de ſa gloire, & ſon ſeul interet, qui l'oblige de donner la grace aux eſprits humbles, la juſtice l'y pouſſe encore *humilibus dat gratiam.* Matth. 9.

Faiſons icy une petite reflexion, devant que de paſſer outre. Eſt-ce que ce grand privilege de l'humilité ne nous pique point du deſir d'étre de ſes partiſans ? Quoy doit dire chacun de nous je ne puis rien faire digne de l'éternité ſans la grace, & je ne la puis avoir, que par l'entremiſe de cette vertu : c'eſt pourquoy je me jette entre ſes bras, & je me veux regler uniquement par ſa direction.

Mais qu'eſt-ce, que l'on appelle étre humble car il ne s'y faut pas méprendre : c'eſt avoir un ſentiment fort bas de ſoy, c'eſt d'étouffer les penſées flateuſes, qui voudroient perſuader, que l'on eſt quelque choſe de conſiderable, que l'on a des qualitez, qui nous diſtinguent d'avecque les autres, c'eſt de tenir ferme dans la vüe de ſon neant, de ſes imperfections, & de ſes pechez : c'eſt de ne jamais parler de ſoy, ou d'en parler mal à l'exemple de ſaint Paul, de ſaint François, & de ſaint Ignace qui ſe publioient les plus ſcelerats de l'univers : c'eſt de s'eſtimer ſincerement indignes de voir le jour, de manger, d'étre aimez, ou loüez, de vivre, de prier, de frequenter les

les Sacrements, de souffrir quelque chose pour Dieu; c'est de desirer le mepris, la confusion, & le dernier lieu en l'esprit des hommes: enfin de faire tout en esprit d'humilité, prenant sujet de se mépriser de tout ce qui se presente à l'imitation de saint Françis de Borgia, qui allant par les rues s'étonnoit, qu'on ne luy cracha pas au visage, qu'on ne le chargea pas d'outrages, qui prenant les habits du saint Autel se disoit, faut-il qu'un loup prene les livrées d'un agneau, qui passant de la gauche à la droite pendant la messe pour lire l'Evangile, trouvoit, que c'étoit un desordre, que l'ennemy de l'Evangile eût la hardiesse de prononcer l'Evangile, qui devant consacrer l'hostie croyoit que la Prophetie du Sauveur alloit s'accomplir, puisque le fils de l'homme alloit tomber entre les mains d'un pecheur. *Ecce filius hominis tradetur in manus peccatorum.* Ainsi en tout, & par tout il trouvoit matiere de confusion, & prenoit sujet de s'anneantir, c'est pourquoy il n'est pas merveille, qu'il ait aquis une eminante sainteté parceq e son humilité continuelle luy meritoit de continueles graces. *Humilibus dat gratium.*

Il est vray que pour devenir saint, il ne suffit pas d'avoir la grace, il y faut coopcrer, & c'est en second lieu, à quoy reussit merveilleusement l'humilité, je le vais montrer en peu de mots dans ma seconde partie.

II. POINT.

En vain aurions nous la grace, si nous ne luy

luy donnions de l'employ, & si nous ne nous mettions pas en état de dire avec saint Paul *non ego, sed gratia Dei mecum*, ce n'est pas moy seul, ce n'est pas la grace seule, c'est la grace, & moy avec elle.

Dieu, dit, à ce propos, saint Augustin, Dieu sçait nôtre impuissance, & nos foiblesses, c'est pourquoy il nous favorise de ses graces prevenantes, soit en éclairant nôtre esprit, ou en échaufant nôtre volonté, où plutot faisant l'un, & l'autre, il acheve en suite ce qu'il a commancé pourveu, que nous pretions la main à ses premiers bienfaits, *cooperando perficit, quod operando incipit.* Il ne nous consulte pas pour nous reveiller de nos letargies & pour nous inspirer la volonté du bien, il y opere sans nous; mais lorsqu'étant ainsi prevenus, nous prenons la resolution de nous prevaloir de l'occasion, & qu'effectivement nous nous mettons en devoir d'en tirer l'avantage, qui nous est offert, il a la bonté de se joindre à nous avec une nouvelle grace, ou avecque la même, qui prent le nom de cooperante. *Vt ergo velimus sine nobis operatur, cum autem volumus, & sic volumus, ut faciamus, nobiscum operatur.* *l. de grat & lib. arb. c. 18*

Il est donc constant, que de nôtre côté il faut agir pour parvenir à la sainteté, à quoy nous ne reussirons jamais mieux, qu'en y employant l'humilité suivant le conseil, que S. Paul en a donné aux Ephesiens, en les invitant de bien menager la grace de leur vocation, car il leur recommande particulierement l'humilité en toute son étandüe *videte ut dignè ambuletis vocatione, qua vocati estis* *ad Ephes c. 4.*

cum omni humilitate. comme leur disant, le moyen de cooperer à la grace de vôtre vocation, c'est d'être fort humbles.

En effet, si ce n'est pas là toute la cooperation, que Dieu exige de nous, tout au moins, les saints Peres en font la plus excellente, puisqu'ils reconnoissent que toutes les vertus dans la pratique desquelles consiste nôtre cooperation à la grace, se rencontrent en la maison de l'humilité suivant la pensée de l'Abbé Pasteur : d'ailleurs. elles n'ont rien, ou préque rien de fort meritant que par le secours, qu'elles en empruntent, c'est pourquoy S. Basile de Seleucie les publie inutiles si elles ne sont associées à l'humilité, sans laquelle le jeune seroit sans recompence, & la Virginité sans couronne *superbia cursus virtutis inutilis redditur, jejunii nullum emolumentum, supervacanea virginitas*: en un mot sans elle le Patriarche de Constantinople ne les consideroit pas comme vertus *virtus non est, nisi habeat humilitatem.*

Apud dorot. doctr. 7.

Orat. 35

Hom. 15 *in Genes*

Au contraire, si elles ont grand commerce avecque l'humilité elles en sont infiniment *conjunctam* meritantes.

La foy, par exemple est loüée, du fils de Dieu en la Personne du Centenier, comme l'Incomparable, *non inveni tantam fidem in Israel*, qui luy a merité cét eloge ? saint Augustin croid, que c'est l'humilité. *Quid est tantam ? id est de humilitate grandem.* Le Centenier croit, & s'humilie, voilà la source de la grandeur de sa foy *Domine non sum dignus, &c.*

Math. 8.

De même l'on demeure d'accord, que la Virgi

Virginité eſt la belle entre les vertus, il faut toutefois avoüer avec ſaint Fulgence, que ſa beauté eſt attachée à l'humilité, que ce Pere nomme la Virginité de la Virginité. *Ep. ad prob. Virginitatis Virginitas.*

Pour l'oraiſon cette excellente cooperation à la grace. Tertullien écrit, qu'elle ne ſeroit pas la bien venuë aupres de Dieu, ſi elle s'y preſentoit ſans emprunter le credit de l'humilité *cum humilitate adorantes, preces commendemus.* L'experience en eſt dans nôtre Evangile, ou la priere du Phariſien eſt reprouvée parce qu'elle eſt fiere & celle du Publicain eſt écoutée favorablement, parce qu'elle eſt humble. *Domine propitius eſto mihi peccatori.* *Luc. 18.*

Allons plus avant. Eſt-il rien de plus pretieux en matiere de cooperation, que le zele qui s'épuiſe dans les travaux Apoſtoliques, cependant le fils de Dieu dit à ſes Diſciples, lorſque vous aurez fait des merveilles, publiez vous des ſerviteurs inutiles, pour leur apprendre, que leurs plus heroïques actions ſeroient ſteriles à moins d'être liées à une inſigne humilité *humilitatis pulchritudine labores Apoſtolorum illuſtrabat.* Que cela eſt magnifique, pour la vertu, que je loüe, qu'elle ſoit capable de donner un ſurcroit de beauté, & d'éclat aux fatigues des miſſionnaires de Jeſus-Chriſt. *Baſil. Seleuc. or. 35.*

J'acheve cecy, par la belle viſion de ſaint Chriſoſtome repreſentant deux chariots à la tête d'un Coliſée. Sur le premier, ſont montées toutes les vertus, mais par malheur, la vanité s'eſt gliſſée parmy elles. L'on voit ſur le ſecond tous les vices capitaux, mais ils ont

eu l'adreſſe d'y faire aſſeoir l'humilité avec eux. Quel des deux chariots l'emportera à la courſe? Le quel aura la couronne ? belle demande dira-t'on, qui doutte, que le prix ne ſoit pour les vertus ? erreur dit ce ſaint, erreur. Il eſt pour les vices, non pas, qu'ils l'ayent gagné par leur viteſſe, car ils ſont peſants & terreſtres, c'eſt en conſideration de l'humilité, qui leur à obtenu grace de leur libertinage, & qui leur à preté ſa legereté *videbis bigam vitii virtuti facile anteire, palmamque obtinere non peccati celeritate, ſed conjugata humilitatis levitate.* De ſorte, que le chariot du vice ſe trouve au bout de la carriere, à la faveur de l'humilité, lorſque le chariot de la vertu n'eſt pas biẽ au millieu de la courſe, encore y eſt il renverſé, & rompu non pas par la faute des vertus mais par la malice, & par le poids de l'orgueil *non inbecillitate virtutis, ſed ſuperbia mole, & pondere* C'eſt pour dire en ſens figuré, que le vertueux, qui n'eſt pas humble n'a pas la cooperation neceſſaire à la grace, que l'on trouve dans le pecheur, qui ſçait s'humilier.

D'Ici il ſe voit, que l'humilité à en main la cooperation, que l'on demande, ſoit qu'elle conſiſte à laiſſer agir Dieu, en ruinant la vanité, qui arrête ſes liberalitez, ou qu'elle ſoit la derniere diſpoſition, que Dieu exige pour redoubler ſon ſecours, & ſes graces, comme ſaint Auguſtin en ſemble perſuade par l'avanture du Centenier, qui s'eſtime indigne de la viſite du Sauveur, & qui par cette adreſſe fût enrichi de graces. *Quantò humilior tantò capacior, tanto plenior.* Ce fût ſa

ſerm. 74 de temp.

coopera

cooperation de vuider son cœur de propre estime, & de se defaire de la confiance en sa valeur, & en son merite, que les Juifs faisoient sonner bien haut aupres de Iesus-Christ en criant *dignus est, ut hoc illi præstes.* Luc. 7. Ah que ce capitaine l'entendoit bien mieux en protestant de son indignité. *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum*, aussi étoit-ce la derniere disposition, que l'homme-Dieu desiroit, pour luy faire des graces bien plus considerables, que celle, qu'il demandoit pour son domestique. *Confessio indignitatis ipsum dignum fecit divinis beneficiis.* Chrysost. hom 17. in Math.

Mais jugeons de cecy par la cooperation à la plus illustre grace, qui ait été donnée à une pure creature l'on presente à la sainte Vierge la qualité de mere de Dieu, elle se retranche en sa condition de servante. *Ecce ancilla Domini.* Luc. c. 1. La voila digne de cette auguste maternité, c'est là la cooperation à cette sublime faveur, suivant la belle pensée du Cardinal Hailgrin. *Minuit se, usque ad ancillam, & in hac minutione concepit.* In c. 6. cant. A quoy j'ajoute ces ravissants mots de S. Bernard. *Virginitate placuit, humilitate concepit.* La Virginité la fit un objet de complaisance à Dieu, l'humilité la fit sa mere.

Or si l'humilité à été la cooperation à la plus eminante des graces, n'a t'on pas lieu de luy attribuer la cooperation aux graces inferieures à celle là.

Voilà doncques l'humilité, la grande ouvriere de la saintеté, puisqu'elle a l'art de meriter la grace; est d'y cooperer, de sorte que comme la petite pierre, dont parle Daniel,

n'eût rien autre choſe à faire pour devenir une haute montagne, que de ruiner la ſtatue d'or, d'argent de cuivre, de fer, & d'argile, de même ce que l'on a à entreprendre pour ſe porter à une eminante vertu, c'eſt de detruire l'Idole de la vanité fondée ſur l'or, ſur l'argent, & ſur les bagatelles du ſiecle, ou ſur les belles qualitez du corps, & de l'eſprit, ou ſur la naiſſance, ſur la ſcience, & ſur la reputation, pour ne vivre que dans une baſſe eſtime de ſoy, dans une defiance infinie de ſes forces, de ſon induſtrie, en un mot dans l'eſprit d'humilité. Cela fait, nous voilà des ſaints puiſque nous aurons la grace, & que nous y coopererons.

Apres quoy qui s'étonneroit, que Dieu procure des anneantiſſements, & des humiliations à ſes amis à proportion du degré de ſainteté, & de gloire, qu'il leur prepare *menſura cuique humilitatis, ex menſura magnitudinis.* Qui ne croira avec Saint Baſile de Seleucie que s'il y a pluſieurs routes, pour parvenir à la perfection Chrêtienne, celle de l'humilité eſt la plus ſure, & un aimable abbregé de toutes les autres? enfin qui ne prendra party avec elle, pour vivre, & pour mourir en ſon ſein.

Auguſt.

Car, d'un côté nous ſçavons tous, que Dieu nous veut ſaints pour être ſemblables à luy *eſtote S. quia ego ſanctus ſum*, il n'y a pas lieu de nous en diſpenſer, mais de l'autre part, ce qui nous doit inſpirer la volonté d'obeir à cét ordre, c'eſt que le moyen en eſt fort aiſé, puiſqu'il ne faut, qu'être humbles à l'imitation des plus grands ſaints, dont la plus raffinée

Levit. 7

politique

politique en matiere de ſpiritualité a été, de s'appliquer à la conquéte des vertus les plus heroiques ſous la direction de l'humilité. Cà été là leur grand ſecret comme ſaint Auguſtin le remarque en ces mots *conari ad ſublimia, per humilitatem.* En quoy ils ont été tres bien fondez, parceque, ainſi que nous l'avons reconnu, ils n'avoient beſoin pour pouſſer à bout leur belle entrepriſe, que des graces prevenantes, & cooperantes. Or ils étoient perſuadez, que l'humilité en eſt en quelque maniere le depoſitaire, & que plus ils auroient de commerce avec elle, plus ils feroient de progrez au païs de la ſainteté; cette vertu étant le louvre, ou habite la grace, ou ils la puiſent à ſouhait & avec laquelle ils font grand progrez en la perfection la plus relevée. *Humilitas locus eſt gratiæ, ut tantùm illius ſit capax quantùm humilis.* *in Pſ. 32.* *Richard a S. vict in cant.*

J'ajoute, qu'il n'y a rien de plus aiſé, & rien de moins ambarraſſé, que d'être humble, puiſqu'il ne faut pas aller bien loin chercher les expediens pour l'être, nous les trouvons chez nous. *Humiliatio tui in medio tui,* ils y ſont établis ſolidement ſur deux fondements, ſur le neant naturel, & ſur le neant moral deux ſources inepuiſables d'humiliation & d'anneantiſſement. *Mich. 6*

Le neant naturel nous fait voir, que nous n'avons quoy que ce ſoit, que par emprunt, c'eſt pourquoy, ne poſſedant qu'un bien étranger, nous ne pouvons en faire un ſujet de vanité, *In nullo gloriandum, quia nihil noſtrum eſt.* Et à ne nous point flater. Comment aurions nous quelque choſe à nous, puiſque *Cyprian l. 3. ad quir.*

saint Anselme nous avertit que nous ne sommes pas à nous. *Quod enim se ipsum non habet, quomodo habet à se aliquid?* cela supposé, saint Paul nous demande, de quoy nous pretendons de tirer de la gloire. *Quid habes, quod non accepisti, si autem accepisti, quid gloriaris?* en effet, qui a une vive lumiere de son neant. Il a un mepris infini de sa personne *qui se ipsum valde cognoscit, valde contemnit.* Payons nos debres, faisons restitution du bien d'autruy, apres quoy le neant sera nôtre unique patrimoine. *Humiliatio tui in medio tui.* Voilà pour le neant naturel.

L. 3. de casu diab.

1. Cor. 4

Philo. l. de somn.

Le Moral, est encore plus humiliant, c'est le peché, qui étant volontaire, & criminel, est un plus grand sujet d'abaissement, puisqu'il nous degrade de l'Eminante dignité ou le Createur avoit elevé ses creatures raisonnables en couvrant d'honneur leur neant naturel temoin Lucifer, car d'Ange qu'il étoit le crime en fit un Diable, & le reduisit au dernier degré de la bassesse, Temoin Adam, que Dieu avoit élevé jusques à luy imprimer les traits éclatants de sa face, & de ses perfections, & que le peché a randu semblable aux bétes, sensuel en béte vindicatif, & brutal en béte, *Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est Iumentis insipientibus, & similis factus est illis.*

Doncques nous reconnoissants pecheurs, & humiliez en béte, nous devons étre inaccessibles aux atteintes de la vanité, & vivre immuablement en des sentiments de mépris de nous, & en l'esprit d'humilité, ce qui se

fera

fera, ſi nous ne perdons jamais de vuë nôtre double neant.

Eclairez de ces lumieres, nous ſerons humbles, c'eſt à dire, que nous aurons les graces reſervées uniquement à la vertu d'humilité, & que ſi nous y cooperons fidelement par cette adreſſe nous parviendrons facilement à la ſainteté, que Dieu nous à ordonnée. Ainſi ſoit-il.

SERMON

Digitized by Google

SERMON

POUR L'ONZIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Et loquebatur rectè. Marci c.7.

Il parloit fort bien.

Les conditions pour parler juſte.

IL eſt ſi facile de tomber dans le defaut ou d'aller dans l'excez en parlant, que l'on ne ſçauroit être aſſez ſur ſes gardes pour eviter l'un & l'autre, car ſans un ſoin extraordinaire, l'on ne fera jamais, grand diſcours, qu'il ne s'y gliſſe quelque manquement.

Auſſi fût ce une redicule flaterie à celuy qui oſa dire, que l'orateur Romain ne prononça jamais un ſeul mot, dont il ſe deut ſçavoir mauvais gré, ou qu'il eut voulu avoir ſupprimé. *Nullum unquam verbum, quod revocatum vellet, emiſit.* C'eſt ce que ſaint Auguſtin appelle la loüange d'un extravagant, & non pas l'éloge d'un homme de bon ſens; le ſage reconnoiſſant ſouvent avec deplaiſir, qu'il à fally en parlant, pendant que le fou eſt fort content de luy bien qu'il ait parlé fort impertinemment.

La

La langue eſt doncques ſouvent criminele, c'eſt pourquoy ſaint Baſile vouloit, que l'on uza de grande precaution, lorſque l'on s'engageoit dans la converſation, & que l'on ne mit point le pied hors du logis qu'apres avoir meurement concerté ce, que l'on avoit à dire affinque prevoyant la matiere du diſcours, l'on n'y eût rien à ſe reprocher.

Ce ſeroit là un excellent expedient pour partager la conſolation, que l'Abbé Pembo eût à la mort, ou il proteſta, que depuis ſa converſion, il ne ſe ſouvenoit point, qu'il eût proferé de paroles dont il ſe deût repentir.

Pour parvenir à cette perfection il y a diverſes reflexions à faire, mais pour les developer avec profit addreſſons nous à celle, qui a toujours parlé ſaintement, & diſons luy.

AVE MARIA.

Jamais la terre ne manqua de grands parleurs ell'a toujours eû ſes Demoſtenes, & ſes Ciceron ; mais il a toujours été, & il ſera éternellemét vray de dire, qu'il y a peu d'hommes, à qui on puiſſe appliquer dans un ſens moral ce mot, & cét éloge que nôtre Evangile applique au Muet gueri par le Sauveur. *Et loquebatur rectè.* Il parloit fort bien.

C'étoit ſans doutte la penſée de l'Eccleſiaſtique, lors, qu'il ſouhaitoit un corps de garde à ſes levres, & un ſeau, qui l'empécha de faillir en parlant & qui rendit ſa langue innocente. *Quis dabit cuſtodiam ori meo, & ſuper*

per labia mea ſignaculum certum, ut non cadam & lingua mea non perdat me.

La raiſon appuyoit ſa crainte, parce, qu'il ſçavoit mieux, que les Philoſophes, que pour échaper au devoir en parlant; il ſuffiſoit de s'egarer en une ſeule circonſtance. *Malum ex quolibet defectu*, & que pour mettre ordre, que la langue ſoit irreprochable, il eſt abſolument neceſſaire, qu'elle ſoit reguliere, & de meſure en tout. *Bonum ex integra cauſa.* outre que l'experience luy avoit fait remarquer les deſordres, qui regnoient univerſelement dans les diſcours, & que ceux, qui avoiét aſſez de vertu, pour eviter les autres manquements, tomboient ſouvent dans les fautes, dont la langue ſe rend tous les jours coupable.

En effet, il y a peu de gens, qui ayant heureuſement triomphé des autres vices, & des diverſes attaques du Diable, n'ayent êté vaincus par l'excez ou par le defaut en leurs diſcours, ce que le grand ſaint Ierôme appelle le trait empoiſonné du Demon & ſa derniere machine pour ruiner la probité. *Extremum diaboli laqueum.*

Ep. ad Celant.

C'eſt auſſi ce qui a obligé les Baſiles, les Ambroiſes & les autres ſaints Peres de nous faire de belles inſtructions ſur le chapitre de la langue, en nous marquant les conditions, par leſquelles il faut regler nos entretiens. J'en touche quatre, que je rangeray ſous les quatre vertus cardinales. Voilà la diſtribution de ce diſcours.

Diviſiõ.

I. POINT

I. POINT.

Je commance avec S. Ambroise par la reyne de ces vertus, qui est la prudence, & je dis avec luy, que le sage politique, & à plus forte raison, l'homme Chrétien n'ouvre sa bouche, que sous la direction de cette incomparable vertu, qui ne se fait entandre qu'apres y avoir bien pensé & apres avoir serieusement consideré, ce qu'exige le temps, le lieu & les personnes avec qui elle a à converser, ou traiter d'affaires, *sapiens priusquam loquatur multa consideret quid dicat, cui dicat, quare, quo tempore.*

Dans le méme esprit, S. Ciprien enseigne que comme un homme de temperance & de sobrieté, ne remplit son estomac, que des viandes qu'il a bien machées & disposées avec ses dents à une facile digestion, ainsi qui conduit prudemment sa langue, il n'avança rien, qu'il n'ait medité avec soin, & comme digeré en son esprit & conduit par la raison & par la charité.

J'en trouve la même instruction en ce que me dit S. Augustin; quoy! vous étes delicat, reservé, où mémes scrupuleux pour le manger; cecy dittes-vous, est de difficile digestion, cette viande produit la colique & des vents facheux, ces autres mets envoyent des vapeurs incommodes au cerveau; ces sortes de fruits sont fievreux, &c. Or usez de pareille precaution, lors que vous avez à discourir, choisissant vos paroles comme vous choisissez vos

morceaux

In Ps 51 morceaux, *sicut eligis, quò vescaris, sic elige, quod loquaris.*

Un autre grand personnage souhaitoit que l'on fut aussi consideré & aussi reservé à ouvrir la bouche, qu'a ouvrir la bource. Grand Dieu ls'écrie-il, que l'on est peu échaufé & peu precipité, quand il faut donner de l'argent, combien de reflexions fait-on auparavant que de s'endesaisir, on s'informe de la justice ou de l'utilité de l'employ, & si l'on manque de lumieres, on consulte les parens & les amis que l'on estime les plus raffinez en matiere d'affaires; enfin que ne fait-on point? toutefois la perte de quelques deniers ou l'on s'expose, est infiniment au dessous des paroles proferées temerairement, & qui offençent Dieu ou le prochain; c'est pour faire entandre, qu'à moins d'étre fort considerez en nos conversations, nous serons en evident peril, de nous rendre criminels de grands ou de petits pechez.

Anacharsis. Certes, puisque nous sçavons par un sage de l'antiquité, que la langue est la pire & la meilleure des choses qui dependent de nôtre conduite, & que comme la temerité & l'imprudence, la font passer avec justice pour la plus funeste & la plus pernicieuse, de mémo la prudence & le sage reservé, à parler, la font estimer la plus utile & la plus excellente. Pour eviter le blame de la premiere, & pour meriter l'attribut de la seconde, y peut-on avoir trop de reflexion & trop de consideration?

Non, sans doute, repondroit S. Hierôme, & il faudroit que la parole passa par la lime, auparavant que de passer par la bouche, *priùs transeat verbum ad limam, quàm ad linguam,*

encore

encore n'y auroit-il pas assez de circonspection si la lime effleuroit seulement nôtre discours, car S. Bernard veut qu'elle touche & retouche nos paroles, *bis ad limam, quàm semel ad linguam.* *in miscell.*

L'on fait à ce propos une belle remarque, c'est que la langue a deux veines. La premiere la lie au cœur; la seconde l'attache au cerveau, siege de la providence, pour nous apprendre, que la langue nous informant de la pensée du cœur, l'on ne doit parler qu'apres avoir receu la loy, & les justes mesures de cette vertu, qui reside en la tête.

Or plusieurs excellens motifs nous poussent à en uzer de cette maniere. Le premier nous regarde, parce que nôtre reputation y a grand interêt, car le sage fils de Sirac nous oblige à croire, que celuy qui parle, fait son portrait, & se peint naïvement en son entretient, *sapiens in verbis producit seipsum*; En effet pour connoître les gens, il ne faut que les oüir, leurs langues étant les fideles pinceaux, avec quoy ils se peignent apres le naturel, aussi est-on persuadé il y a long-temps, que pour étre instruit du genie de quelque inconnû, il n'y a qu'à le faire parler, parce que comme le visage se voit dans un miroir, l'ame se montre dans le discours *in speculis figura vultus, in colloquiis animi natura, & imago cernitur.* *Eccl.20.*

L'on fait donc son caractere en parlant ainsi, suivant la remarque de S. Bernard, l'ambitieux ne parle que de vanité, parce que son esprit n'est qu'orgueil, le sensuel ne parle que de plaisirs & de mollesse, parce qu'il est tout brutal,

brutal, le vindicatif & l'emporté, ne prononce préque pas un mot, qu'il ne détrampe dans le fiel & dans l'amertume, parce qu'il n'eſt que fureur & que cruauté, *ſpiritus carnis ſemper mollia, ſpiritus mundi ſemper vana, ſpiritus malitiæ ſemper amara*; ſi l'on converſe avec ces ſortes de gens; c'eſt aſſez pour ſçavoir ce qu'ils ſont, car bien qu'il n'y ait rien de caché, comme la conſcience, dont les ſecrets ſont impenetrables, méme aux intelligences du Ciel, neanmoins, elle ſe trahit elle méme en ſe produiſant ſur la langue comme ſur un mitoir, *lingua ſpeculum conſcientiæ*, de ſorte que ſi l'on eſt piqué de curioſité pour reconnoître l'humeur d'un inconnû, l'on n'a, ſelon l'avis de Caſſiodore, que d'avoir quelques moments de converſation avec luy pour étre ſatisfait, & pour étre pleinement informé de ſes qualitez, liſant dans ſon entretient, non ſeulement s'il eſt Italien ou Eſpagnol, mais encore ſes inclinations & ſes mœurs, comme vous voyez un viſage dans une glace bien polie, *lingua ſpeculum morum.*

Serm. 7. de ſpir.

Iuſtinian. c. 8. de regim.

Caſſiod. l. ep. 5. ep. 22.

Cela nous decouvre l'intereſt que nous avõs à donner la conduite de nos diſcours à la prudence qui nous enſeigne à obſerver en nos entretiens, ce que le lieu, le temps & les perſonnes, avec leſquelles on traitte, exigent; ſans quoy nous ſerons expoſez au reproche de S. Ambroiſe, lors qu'il repreſente un grand parleur, comme un vaſe troüé en arroſoir, qui ſe repand de toutes parts, d'ou il conclut qu'il detruit ſa reputation, & decouvre les ſecrets de ſon cœur, *quicumque facilis eſt in verbis, ve-*

lut

lut plenus rimarum hùc illuc effluens interiora sua evacuat.

Il faut prendre les mémes meſures, pour ce qui regarde le prochain, c'eſt une autre raiſon, qui nous doit randre prudents, & aviſez en converſant, car, ainſi que la bien remarqué ſaint Ierôme, il en va d'un mot proferé temerairement, comme d'une pierre jettée en l'air, il n'y a point de moyen de ſuſpandre la playe, qu'elle va faire; d'ailleurs, il en nait un étrange embarras pour la conſcience obligée à reparer le mal, que l'on aûra cauſé, & d'on on voudroit racheter à grand prix le dommage, mais le deſſein eſt tres ſouvent inutile, & ſans effets, la fletriſſure étant faite irreparablement.

Doncques, le grand ſecret, c'eſt de bien peſer ce que l'on a à dire, & de prevoir ſagement le bien, ou le mal, qui en peut arriver, imitant la conduite, de celuy qui garde une place importante, lequel, devant, que d'en ouvrir la porte, regarde ſoigneuſement, s'il ne paroit point d'ennemi, qui la veuille ſurprendre, il fait mêmes ſortir quelques ſoldats pour decouvir s'il n'y a point tout au tour, d'embuſcade cachée & de gens prets à ſe jetter dans la forteresſe à ſon ouverture.

Voilà une excellente regle à obſerver auparavāt, que l'on ouvre la bouche, & que l'on delie la langue, car ſans cette precaution l'on s'engagera infalliblement en quelqu'un des deſordres, dont voicy les caracteres; n'avoir point d'egard au temps de deuil, ou de joye, ſoit publique, ou particuliere; ne point diſtinguer les lieux ſacrez, d'avec les propha-

nes ; ne point considerer les personnes, avec qui l'on traitte ; repondre avecque precipitation sans avoir ouy la moitié de ce, que, l'on a à demander ; interrompre incivilement celuy qui a commancé à parler ; & dans les choses contestées le vouloir emporter avec hauteur ; ne garder aucunes mesures en parlant d'autruy, en raillant le prochain, en le piquant, & en choquant le respect ou l'honneur, qui luy est deu ; enfin à dire brusquement ce que l'on sçait, & ce que l'on ne sçait pas, &c. Desordres qui sont tous opposez aux maximes de la prudence, & de l'honneteté.

C'est pourquoy, pour ne s'y point engager & pour parler juste. En meritant l'éloge du muet de l'Evangile pris dans un sens moral, *loquebatur rectè*, il faut que nos discours soient prudemment concertez, & accompagnez de reflexion sur le temps, sur le lieu, sur les personnes ; sur la fin & sur la suite. Ce qui est
Prov.17 l'affaire de la prudence. *Qui moderatur sermones suos, is doctus, & prudens est.*

II. POINT.

Il faut en second lieu joindre la justice à la vertu dont nous venons de parler, n'étant pas moins du devoir de la langue d'être juste, que d'être prudente selon l'ordre de l'Ecclesia-
c. 21. stique, qui en a parlé en ce texte *verba prudentum, statera ponderabuntur* l'homme de bõ sens ne s'écarte point des voyes de la Iustice, en sa conversation, pesant ses paroles de peur de s'y rendre criminel de quelque faute, ce qu'il

qu'il a encore conseillé ailleurs en ces mots *verbis tuis facito stateram, nè fortè labaris linguâ.* c. 28.

I'ajoute, que saint Ambroise trouve un pareil documẽt dans les paroles de Iesus-Christ lorsqu'il voulut avoir, de quoy payer le tribut de deux dragmes car il envoya saint Pierre à la pêche en luy disant *vade ad mare, mitte hamum, & eum piscem, qui primus ascenderit tolle.* Allez incessamment à la mer, jettez vôtre ligne avec son hameçon, & saisissez vous du premier poisson, qui y sera pris, vous trouverez dans sa hure une piece d'argent de quatre dragmes, que vous donnerez au Gabeleur pour moy, & pour vous *aperto ejus ore invenies staterem, da pro me, & pro te.* Icy ce grand Prelat de Milan s'attache à l'écorce du mot *Staterem*, s'écriant. O! l'heureux impot que le Sauveur paye en cette monnoye. *Bonus census, qui statere solvitur.* Parcequ'ajoute-t'il ce mot *statera* qui signifie balance est le simbole de la justice, on trouvé cette balance dans la bouche du poisson, qui est la figure du Chrétien, comme étant nay dans les saintes eaux du Baptéme, c'est à dire, qu'il doit donner la conduite de sa langue à la balance, & à la justice *in ore illius piscis invenitur, qui statera ponderat sermones suos.* Math. 17. Ep. 1.

La langue est donc obligée indispensablement d'étre juste en ses paroles, soit à l'égard de Dieu par son respect & par sa pieté, ou à l'égard du prochain, n'en parlant, qu'honorablement, & que charitablement, ou mémes à l'égard de qui parle par la modestie, &

par l'humilité, pesant universellement dans la balance, tout ce qu'il doit dire.

En premier lieu touchant les interets de son Createur, evitant avec grand soin les discours, qui donnent dans l'impieté, comme sont les rallieries des choses saintes, les blasphemes, & les profanations de l'adorable nom de Dieu, c'est dont se plaint le Prophete Malachie, en les appellant peines, & perse-
c. 2. cutions faites au Seigneur *Laborare fecistis Dominum in sermonibus vestris.* Vous avez, dit-il, faché vôtre Souverain en murmurant contre sa Providence, qui souffre avec patience les mechants, qui ne les punit pas sans delay qui leur fait de grands biens, qui les éleve à d'Eminantes charges, comme si ell'avoit de la complaisance pour eux, & qu'ell'agrea leur detestable vie, jusques là que vous avez la temerité de luy demander, ou est sa justice dans une conduite, qui vous choque cruellement, &
ibid. qui vous fait dire. *Vbi est Deus judicii, omnis qui facit malum, bonus est in conspectu Domini.* Quoy! nous le croyons un Dieu d'équité un Dieu vangeur des crimes; toutefois les scelerats en sont considerez, tout ainsi, que s'ils étoient gens de la plus haute probité, & en cette qualité, ils plaisent à ses yeux, puisqu'ils sont l'objet de ses faveurs, étant remplis d'honneur, & de richesses. Or, ce Prophete assure, que de pareils discours affligent Dieu infiniment, & luy font bien de la peine *Laborare fecistis Dominum in sermonibus vestris.*

Le Demon ne l'ignore pas; c'est pourquoy dans le carnage, qu'il fit du pauvre Job, dont toute la chair tomba en pieces, & en horri-

ble

ble pourriture, il laissa les levres, & la langue à cét illustre affligé *derelicta sunt tantummodò labia mea circa dentes meos.* Ce ne fût pas c. 19. qu'en cela il se toucha de compassion, sa rage n'étoit pas susceptible de semblable impression ; son dessein en cette cruelle misericorde, ne fût rien autre chose, que de laisser à Iob le moyen de quereler la providance, sur ce qu'elle sembloit l'avoir abandonné ; & pour le porter plus violemment au murmure, il inspira à sa femme peu resignée aux ordres du Ciel, de luy en donner le mal-heureux conseil, en luy disant qu'attends tu miserable ! d'un Dieu aussi impitoyable, que le tien, témoignes en au moins quelque ressentiment, & auparavant que d'expirer sous l'extremité de ses rigueurs vanges toy de ses cruautez par un blaspheme & par une malediction. *Benedic Deo,& morere.* C'étoit là le but du Diable, qui fait ses derniers efforts pour pousser les hommes dans l'injustice de la langue contre leur Createur, parceque ce peché n'est pas moins noir, & moins horrible dans l'esprit de Saint Augustin, que le crime de ces Iuifs, qui crucifierent Iesus-Christ. *Non minus peccant, qui blasphemant Christum regnantem in cœlis, quàm qui crucifixerunt ambulantem in terris.* in c. 26. Math.

D'où l'on conclut, que si le malin esprit n'oublie rien pour nous randre coupables de semblable injustice, nous devons tout faire, & tout souffrir avecque Iob, plutôt, que d'y tomber, & bien loin de là, tout nôtre employ doit être d'occuper nos langues à loüer

Digitized by Google

nôtre Dieu en tout ce qu'il fait, ou permet ; à le remercier mémes, des pertes, des maladies & des autres croix ; à prêcher son amour, sa crainte, à luy gagner tous les cœurs par de devots, & de fervents entretiens, &c.

Or apres avoir fait justice à Dieu, il faut se montrer juste envers le prochain d'une double maniere : la premiere, à ne le pas offencer par paroles de mepris, d'injures, d'imprecations, par des railleries piquantes, par des rapports, qui sont de funestes semences de division & de quereles, par des fourberies, par des mensonges, par des detractions, par des calomnies, par la revelation des secrets, par de pernicieux conseils de procez de vengeance, de gain criminel, &c. La Seconde maniere, que la méme justice exige à l'égard de nôtre prochain. C'est d'uzer de nôtre langue pour le consoler en ses afflictions, pour l'excuser dans les rencontres, & pour mettre sa reputation à couvert, quand la medisance l'attaque ; pour le reprendre en temps, & lieu, & avec charité, quand il manque au devoir Chrétien, ou qu'il scandalize ; pour le detourner d'une mauvaise compagnie, ou pour luy faire quitter un attachement dangereux, enfin pour contribuer, autant qu'on le peut, à son salut en luy persuadant la devotion reglée, la frequentation des sermons, & des sacrements, &c.

Il reste un mot de la Justice qui nous touche nous mémes, soit en gardant dans nôtre sein nôtre secret, que l'on ne peut fier qu'à tres peu de gens, l'experience étant constante qu'en

qu'en ces sortes de choses, il y a une surprenante infidelité, soit aussi en nous eloignant de l'orgueil de ceux que le Prophete Sophonie nomme *magniloquos superbia*, la grande bouche de la vanité; car bien loin d'imiter ces fanfarons, qui n'ont de langue que pour se vanter impudemment, ne parlant que d'eux, que de leurs belles actions, que de leur adresse dans les affaires les plus embarrassées, que de leurs avantures, bien loin de nous tourner ainsi en facheux & en insupportables, nous devons prendre le parti de nous taire de ce qui nous regarde, ou à tout le moins d'en parler avec la derniere moderation, laissant selon l'avis du sage, nos loüanges à des bouches étrangeres *laudet te alienus, & non os tuum.* C. 3. Prov. 27

Donc que la langue doit étre prudente, juste & forte pour parler raisonnablement, c'est la troisiéme partie de ce discours.

III. POINT.

Je tire la necessité de la force, à quoy j'oblige celuy qui veut parler loüablement de ce que sans son secours, il aura peine de ne pas flater les gens, c'est à dire de ne pas tomber dans un desordre qui est si public & si étandu qu'on le peut dire general, n'y ayant point d'hommes, qui n'en soit blamé plus ou moins suivant ces mots du Philosophe Romain, *pro suâ quemque portione adulatio infamat.* l. ep. 59

En effet, bien que la flaterie soit un grand mal, elle ne laisse pas d'étre agreable & propre à gagner les esprits, c'est un poison; mais

ce poiſon eſt parfumé & plaiſant il eſt au goût de Diogene, plus doux que le miel, ou le moût; mais c'eſt un miel qui tuë, & un moût fatal, *lethale mulſum, mellea præfocatio.* O Dieu! quelle peſte! helas, elle a deſolé tous les ſiecles, quoy que S. Bernard ait creu qu'en ſon temps, elle regnoit plus evidemment & avec plus d'impudence, & quoy que peut-étre nous l'eſtimions du nôtre, ou l'on ne rencontre préque que des flateurs de profeſſion, qui ne ſe menagent point du tout, du moins pour deguiſer un peu la mauvaiſe figure qu'ils font parmi nous, *iſto maximè tempore regnat adulatio*; or ce qu'il y trouve de plus digne de cenſure, c'eſt que cette flaterie funeſte aux amis, paſſe pour l'amitié méme, de ſorte, que qui n'en uſeroit pas, il ſeroit accuſé d'envie ou d'averſion, *quodque graviſſimum, benevolentia loco ducitur*, c'eſt pourquoy conclut ce Saint Abbé; eviter ce vice indigne de l'honneſt'homme, & du Chrétien, dont la ſincerité fait un de ſes beaux caracteres, c'eſt étre par un erreur public ou orgueilleux, ou jaloux, *qui adulari neſcit, aut ſuperbus, aut invidus reputatur.*

Bernard

Cét égarement tres oppoſé aux bonnes mœurs, étant ſi univerſel, de quelle force ne ſe faut-il pas armer, pour n'en étre pas embarraſſé, l'on a beau nous en marquer la baſſeſſe, la laideur & la lacheté qui apelle les prodigues liberaux, les avares menagers, les frippons & les galands, des gens agreables & de bonne compagnie, les opiniâtres, des hommes de fermeté, &c. Quel renverſement de bõ ſens, de n'appeller jamais les choſes par leur nom. L'on a beau, diſ-je fletrir les flateurs de pareils reproches

reproches, ils ne s'en ébranlent point ; l'on a beau ajouter à cette baſſeſſe d'eſprit, que c'eſt là un des caracteres du demon, *blandiri diaboli eſt*, que l'on peut conſiderer avec un Pere, celuy qui en eſt à ces termes, comme le muſicien du diable, *muſici diaboli ſunt adulatores*, ce ſont les maudites Sirenes de l'enfer, leſquelles nous attirent au naufrage par leurs voix enchantées, *quaſi Syrenæ diaboli*, toutes ces choſes humiliantes, ne les portent point à changer de conduite, en vain mémes les menace-t'on de l'indignation divine, *væ, qui dicitis malum bonum ponentes amarum in dulce* ; cét effroyable ſujet de crainte, ne leur fait point prendre de meilleure penſée, ce qui rend viſible le beſoin que l'on a de force pour ſe degager d'un pareil peril, ou pour ne s'en point laiſſer infatuer.

Chryſoſt. hom. 13. in Mat. Hugo Car. in c. 6. & 9 prov.

Iac. c. 5.

En ſecon lieu, il ne faut pas une force moins reſoluë pour vaincre la timidité & le reſpect humain, lors, par exemple qu'il s'agit de faire la correctiõ fraternelle, à quoy l'on eſt obligé ſous peine de peché, & de nous randre complices du mal, que nous ne tâchons pas de guerir ; car le grand S. Gregoire nous enſeigne avec les autres Docteurs, que qui peut reprendre le pecheur, & qui neglige de luy faire la charité, il a part au crime, *qui emendare poteſt, & negligit participem delicti ſe conſtituit*, ce que ce Saint avoit appris de l'Apôtre, ordonnant aux Epheſiens d'uſer de correction, afin que les actions crimineles des fideles dereglés ne leur fuſſent pas imputées, *nolite communicare operibus infructuoſis tenebrarum magis autem redarguite.*

C. 5.

En effet, nous y ſommes étroitement obligez;

gez;car dire que ce ne ſont pas nos affaires, ce ſeroit une extravagance pareille à la folie de la tête qui en voyant le pied ou la main bleſſez, diroit qu'ils ſe gueriſſent, ce n'eſt pas à moi de m'en mettre en peine, qu'on ne parle donc plus avec cette cruele indifference du deſordre de ſes freres, ou l'on a autant d'interêt que la tête en la bleſſure du pied & de la main, *neque dicendum quid ad me pertinet, ſi alius malè agat hoc eſt enim caput dicere ad pedes, quid ad me ſi dolent pedes mei*? auſſi ne ſommes nous pas moins un méme corps avec le prochain, que la tête l'eſt avecque les mains & les pieds.

Il eſt vray qu'il y a peu de gens qui ne ſoyét bien perſuadez de cette étroite obligation, la difficulté conſiſte à ſurmonter courageuſement ce maudit reſpect humain qui nous lie tiranniquement la langue, dans l'apprehenſion de facher, d'eloigner un ami, de perdre les bonnes graces de celuy qui a merité la cenſure, ce qui decouvre la neceſſité de la force, autrement l'on ployeroit ſous les conſiderations humaines.

Sur tout, en troiſiéme lieu, les injures des ennemis, les inſultes des envieux, & les outrages des emportez, exigent beaucoup de vigueur & de generoſité pour ne ſe vanger pas par paroles outrées, pour ne randre pas injures pour injures, & mépris pour mépris, au contraire pour repondre en ces ſortes de conjonctures touchantes avec la douceur Chrêtienne & pour obeïr à S. Paul en beniſſant les perſonnes qui nous chargent de maledictiõs, *benedicite perſequentibus, & nolite maledicere*, ſans

ad Rom. 12.

doute

doute cette action heroïque, n'eſt l'ouvrage que des forts, voila pourquoy l'Apôtre des Gentils en parle tout ainſi que d'une victoire, *vince in bono malum*, tout autre mot auroit été foible pour marquer le courage, de qui rend douceur pour aigreur.

En voila ſuffiſamment pour montrer que pour meriter cét eloge, *loquebatur rectè*, la langue a beſoin du ſecours de la prudance & de la Juſtice, appuyée de la force, & ſoutenuë de la temperance, c'eſt le quatriéme & le dernier caractere de celuy qui deſire ne point faillir en parlant.

IV. POINT.

Ce n'étoit pas ſans ſujet que l'Eccleſiaſtique ordonnoit que l'on mit un caveſſon à la bouche, *facito franos ori tuo*; elle eſt fort fougueuſe, cette malheureuſe bouche, rien de plus emporté que la langue, rien de plus libertin, l'on n'en joüiroit jamais, ſi la temperance n'entreprenoit de l'arréter avec un frain qui la tienne dans le devoir, *facito franos ori tuo.*

Mais peut-étre n'eſt-on pas aſſez informé de ſa malice indomptable; Or au témoignage d'un Apôtre, il n'a point vêcu d'homme aſſez heureux, pour vaincre ſes fougues, & il n'en eſt pas un aſſez puiſſant pour la mettre à la raiſon, *linguam nullus hominum domare poteſt.* Iacob. 3.

Il eſt donques fort important, que nous l'enviſageons dans la peinture, que ſaint Jacques en a faite: c'eſt un feu, dit-il, qui cauſe

ſe plus de degats dans le monde, que les embraſements, qui reduiſent les forets en cendre *lingua ignis eſt.* C'eſt un poiſon mortel contre lequel il n'y a point d'antidote, qui en affoibliſſe la violence meurtriere. *Plena veneno mortifero*, c'eſt une peſte, qui porte la corruption inevitable dans toutes les parties d'un corps *maculat totum corpus.* C'eſt la plus furieuſe des bêtes, puiſqu'il n'y en a point de ſi feroce, & de ſi indomptable, que l'on ne puiſſe apprivoiſer, mais il n'y a point de moyen d'adoucir la cruauté de cette langue, enfin pour tout dire en abregé c'eſt l'égout infame de tous les excez, & l'amas de tous les crimes. *Lingua univerſitas iniquitatis.* Apres quoy ſaint Ambroiſe demande, de qu'elle moderation n'a pas beſoin celle, qui eſt capable de faire tant de maux, & que l'on met avec raiſon au nombre des choſes, dont la conduite eſt également neceſſaire, & difficile?

ibid.

tr. de 42 manſion 36.

C'eſt au ſentiment de ſaint Chriſoſtome, c'eſt ce, que nôtre Createur nous a voulu faire entendre, quand il a entouré la langue d'une double muraille *Deus eam, velut duplici vallo, circumdari voluit*, car ce ſaint eſtime, que Dieu ne la enfermée avec les dents, & les levres, que pour l'empecher de ſe repandre en babil; ainſi il faut profiter de cette providance, pour regler ſes ſalies, & ſi elle ſe revolte contre ſon devoir tachant de rompre ſes barrieres, que nos dents s'en vangent en la mordant, & la tenant dans l'ordre. *Refrana igitur linguam, & ſi non patitur retinere, dentium morſu quieſcat.*

Or

Or nous devons uzer de temperance ; à parler peu, & à étre de ces sortes de gens, qu'un ancien appelloit des incomparables en probité lorsqu'étant interrogé quels entre les hommes devoient passer pour les meilleurs *qui essent optimi* ? il repondit ce sont ceux, qui parlent le moins. *Qui brevissimi*, en quoy il étoit bien fondé, puisqu'il est de foy, que les grands parleurs tombent en plusieurs fautes. *In multiloquio non deerit peccatum.* C'est pourquoy, tous les peres, & tous les sages directeurs ne recommendent rien avec tant de zele, & avec tant d'excellentes raisons, que de nous randre maitres de nôtre langue par l'entremise du silence, de crainte de blesser la conscience dans la profusion des paroles. Mettez, dit saint Ambroise, un seau à vôtre bouche, affinque parlant peu, elle se conserve dans l'innocence *alliga os tuum, ne in multiloquio colligat peccatum.*

Appolon

Prov.10

Mais, n'est-il pas constant, que pas un ne s'étant preque jamais confessé de s'étre teu, par ce qu'en cela, il est fort difficile d'offencer Dieu, & presque tous ont eu grande matiere de penitence, pour avoir parlé avec excez. Voicy doncques la belle maxime d'un ancien sage. Que l'on se taise, ou que l'on dise quelque chose de plus louable, que le silence, à quoy revient le vieux proverbe, donnez plus d'employ à vos oreilles, qu'à vôtre langue *auribus frequentiùs, quàm lingua utere.*

Cela est d'une si importante consideration, que le fameux Stoicien de Rome en fait la maxime des maximes de la vie reglée. *Summa summarum*

Ep.40.

Digitized by Google

ſummarum hæc eſt, tardiloquum eſſe te jubeo. C'eſt là en effet un avis excellẽt, pour les bõnes mœurs; car d'un côté, il n'eſt rien de plus ordinaire, que de faillir en parlant beaucoup, d'autre part la langue n'a rien de mediocre, ou d'indiferent, elle eſt un grand bien, ſi elle eſt ſagement reglée, & un grand mal, ſi elle n'eſt pas bien gouvernée ſuivant ce texte de ſaint Ierôme *lingua nihil medium habet, aut grande bonum, aut grande malum*, qui ne voit donc, qu'il eſt fort dangereux de ſe jetter dans l'excez des paroles, mais qui n'en conclut le beſoin extreme de la vertu de Temperance, & ſingulierement dans les converſations, ou l'on s'engage par divertiſſement & ou il faut faire regner cette vertu, que la morale appele Eutrapelie, & qu'un moderne nomme la modeſtie du jeu, & de la recreation, vertu qui tempere la joye dans les fêtes, & dans les rejouiſſances publiques, & particulieres.

C'eſt ſurquoy l'Orateur romain nous a laiſſé de belles inſtructions en écrivant, que l'on doit uzer des jeux, & des divertiſſements, comme du ſommeil & du repos apres les occupations ſerieuſes. *Ludo & joco uti licet, ſed ſicut ſomno, & quiete, cum gravibus rebus ſatisfecerimus.* Il remarque en ſuite deux ſortes de recreations, dans le commerce des hommes. La premiere roule ſur des diſcours de raillerie, & ſur des propos meſſeants, & indignes de l'honnet'homme *duplex jocandi genus, alterum illiberale, petulans, & obſcœnum*: La ſeconde tourne ſur des entretiens pleins d'eſprit, également plaiſants, & innocents, propres à gens d'honneur. *Alterum*

elegans

Digitized by Google

elegans, ingenioſum, facetum, or pour parvenir à celuy-cy, il faut arréter le flux de langue, & ne pas deborder inconſiderément en babil.

C'eſt ainſi que celuy qui aſſocie en ſes diſcours la prudance, la juſtice, la force & la temperance, merite qu'on le loüe, & qu'on publie hautement, qu'on luy peut approprier ce mot de l'Evangile, *& loquebatur rectè.*

Aſpirons à cét eloge, & pour le faire avec ſuccez, imitons le Roy Prophete, & que chacun ſe diſe, *cuſtodiam vias meas, ut non delinquam in linguâ meâ*; je l'ay reſolu, & je ſeray conſtant dans le deſſein de veiller ſur ma langue, pour mettte ma conſcience en ſureté, en l'empéchant ſoigneuſement de ſe randre coupable. *Pſ. 37.*

D'ailleurs, puiſque ſouvent elle s'occupe à prier Dieu, & à le loüer, puiſqu'elle a l'honneur de recevoir ſouvent le S. Sacrement, ce ſeroit un deſordre inſuportable & digne de punition de la prophaner en paroles ſales, libertines, emportées, impies, mediſantes, vaines, enfin peu chrêtiennes, peu charitables, & de pernicieux exemple; en voici l'avis de S. Criſoſtome, *magnâ animadverſione opus eſt, ut linguâ poteſtate utaris, cogita membrum eſſe, per quod, cum deo colloquimur, & reverendum ſacrificium ſuſcipimus.* *hom. 1. in pſ. 40*

D'autre part, nôtre bonheur, ou nôtre malheur eternel en depend, comme l'aſſure le fils de Dieu, en ces mots; *ex verbis tuis juſtificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis*, comme ſi le Sauveur diſoit, vôtre langue inſtruira vôtre procez, l'Arrêt ſe randra ſur ſon rapport & ſur ſa conduite, s'il ſe trouve qu'elle ait été prudente, *Matth. c. 12.*

dente,eu egard au lieu,au temps, aux perſonnes & à l'affaire dont il s'eſt agi, qu'elle ait été juſte en ce qui aura regardé Dieu, ou le prochain ou elle méme, qu'elle ait été forte dans les occaſions ou il faloit vaincre le reſpect humain,la flaterie & la colere,enfin qu'elle ait été temperante & moderée dans les cóverſations, ſoit ſerieuſes, ſoit enjoüées en ce cas le Paradis vous ſera infailliblement ajugé *ex verbis tuis juſtificaberis.*

Au contraire,ſi bien loin d'avoir eu habitude avec ces aimables vertus, elle a été temeraire precipitée,dechainée;ſi elle a été violente injuſte,n'epargnant ny l'honneur de Dieu, ny l'interét du prochain ; ſi elle n'a fait voir que foibleſſe,que moleſſe,ſi elle n'a ſervi qu'à une complaiſance criminele;ſi elle n'a point gardé de meſures dans les compagnies, ſi elle y a été licencieuſe & ſans regle, ah!vous n'aurez à recevoir qu'un Arrêt de mort & de damnation,*ex verbis tuis condemnaberis.*

Mon Dieu,que Job y avoit bien pourveu, quand il defioit ſes amis, ces faux zelez, de rien reprocher à ſa langue,& de pouvoir noircir ſon innocence, *non invenietis in lingua mea iniquitatem.* Ah!quel bonheur, pour celuy qui pourroit dire aux demons à l'heure de la mort ces mémes mots;ah!quelle ſeroit ſa ſureté en ce moment deciſif de l'Eternité,Dieu nous en donne une pareille. Amen.

SERMON

SERMON
POUR LE DOUZIE'ME Dimanche apres Pentecôte

Vade, & tu fac similiter, Luc. c. 10.

Allez, usez en comme ce charitable Samaritain.

L'obligation étroite de l'Aumône.

IE Estime beaucoup l'avis du Sage, lors qu'il nous conseille d'aller à l'école de l'Abeille, non seulement pour nous tirer de la paresse, & pour apprendre à aimer le travail, *vade ad apē: & dice, quomodo operaria est*, mais encore pour y étre instruirs, à menager toutes les ocasions de profiter, qui se presentent; car comme elle trouve sur toutes les fleurs, la matiere de son miel de méme nous devons prendre avantage des bons exemples, qui sont comme d'excellentes fleurs dans le parterre de l'Eglise, & en recueillir de quoy enrichir nos ames, par un larcin auſſi loüable, & auſſi innocent que celuy dont l'abeille remplit sa ruche. Prou. 6.

Or si cela se doit entendre de toutes les actions vertueuses, il est seur qu'il le faut par-

ticulierement appliquer aux actions charitables, de ſorte que chacun de nous voyant un Chrêtien, qui donne à manger aux pauvres, qui fait panſer les bleſſez, comme le Samaritain de nôtre Evangile, ou qui viſite les malades & les priſonniers, qui conſole les affligez, &c. chacun ſe doit dire ce que Jeſus-Chriſt dit à ce Samaritain, *vade & tu fac ſimiliter.*

C'eſt d'ont vous allez reconnoître l'obligation indiſpenſable, apres que nous aurons randu le devoir ordinaire à la mere de Dieu.

AVE MARIA.

Encore que la Sainte Ecriture ſoit remplie de cent belles promeſſes, pour ceux qui ſe randent recommandables en pieté, en douceur, en humilité, en continence & dans les autres vertus; neantmoins il eſt conſtant, qu'il n'y en a pas une, à laquelle Dieu ſe ſoit plus engagé, qu'à la miſericorde charitable, qui ſoulage les malheureux & les pauvres, puis qu'il l'a erigée en diſpenſatrice des recompances, dont il couronnera les predeſtinez.

Icy, s'il faloit raiſonner ſur cette conduite, & ſur cette preferance de l'aumône, je dirois avec S. Chriſoſtome, qu'il ſemble que le fils de Dieu en a deu uzer de cette ſorte, par une eſpece de juſtice, parce qu'il pretendoit de payer par là ſes dettes; car ſi l'on demande à ce grand Prelat comment la charité eſt devenuë la creanciere du Sauveur, il repondra, en comparant celuy qui en uze, à un Taumatur-

hom 16. n 2. ad Cor.

ge,

ge,& en disant que le Verbe Incarné regarde avec des yeux biens differents, le charitable & le faiseur de miracles, parce qu'il est beaucoup plus excellent & plus engageant de le nourrir en ses pauvres, que de resuscíter les morts en son nom ; car ayant prêté son autorité & sa puissance à celuy-cy, pour operer un prodige, il en fait son debiteur ; mais celuy-là l'ayant nourry, vetu, logé, il en est le creancier, *in miraculorum editione te Deus habet debitorem in, eleemosynâ tu Deum habes tibi obstrictum* ; Or au jour du Jugement, les couronnes ne seront pas pour celuy qui aura receu, il n'y en aura que pour celuy qui aura donné.

C'est pourquoy le Sauveur nous avertit, que plusieurs qui se feront honneur du don de Prophetie, & qui se vanteront d'avoir chassé les diables des corps des possedez, & fait divers miracles, seront toutefois traittez de miserables inconnus, *nunquam novi vos*, pendant que le méme Juge de l'univers payera les gens de charité de tout un Royaume, & c'est ainsi qu'il essuyera les dettes, qu'il a contractées en maugeant leur pain, *possidete regnum, esurivi enim, & dedistis mihi manducare.* Matt. 7.

Que cela est glorieux à l'aumône, d'étre la creanciere de Dieu, & d'attendre en payement l'Empirée, & tous les tresors du Paradis ?

Mais si cela est constant, comme il l'est, d'où vient que l'on est si peu empressé à imiter le Samaritain de nôtre Evangile, & si peu porté à faire du bien aux malades & aux sains

qui ſont dans la neceſſité ; peut-étre qu'on ſe flate, ſur ce, qu'on croid, que l'on n'y eſt pas obligé en rigueur, cela n'étant qu'une œuvre de ſurerogation, & de ſimple conſeil.

C'eſt là l'erreur, que j'entreprens de combatre aujourd'huy, en faiſant voir inconteſtablement, que qui donne aux pauvres fait juſtice à ces mêmes mandiants, & miſericorde à ſoy même, ces deux reflexions regleront mon diſcours.

Diviſiõ.

I. POINT.

Quand l'Eccleſiaſtique nous parle de l'aumône & qu'il nous ordonne de la faire ſans chagrin, nous diſant *declina aurem tuam pauperi ſine triſtitia*, il ajoute un mot, qui montre que l'on ſe méprent lors qu'on la regarde, comme une action, qui nous eſt libre, & qui eſt un pur effet de liberalité, car voicy comme il s'en explique *declina pauperi aurem, & redde debitum tuũ*, de grace, dit il, que l'on ne ſe flatte point, en faiſant du bien au pauvre l'on n'eſt pas magnifique en cela l'on doit ſeulement ſe croire juſte, en acquittant ſes dettes. *Redde debitum.*

Cap. 4.

Dieu même s'en fait entandre en des termes, qui ne permettent pas qu'on en doute les voicy *non deerant pauperes, ideo præcipio, tibi ut aperias manum tuam fratri tuo egeno, ne fiat tibi in peccatum.* Il y aura toujours des pauvres, c'eſt pourquoy. Ie te commande ſur peine de peché, de les ſoulager. Voila un commandement rigoureux, & ſur peine de crime, partant qu'on ne s'étourdiſſe plus ſur cét

Deute. c. 15.

cet ordre precis, sous couleur de simple conseil. *Præcipio tibi aperias manum tuam, &c. ne fiat tibi in peccatum.*

Mais de quel autre crime fût accusé ce riche damné ? pour quel peché brule-t'il dans l'enfer ? l'on ne parle dans l'Evangile, que de sa dureté à l'endroit du Lazare, & de n'avoir pas obei au commandement de faire l'aumône.

Je sçay, dit saint Gregoire de Nazianze à un Impitoyable, je sçay, que par une erreur étrange vous regardez la misericorde bienfaisante, comme une chose volontaire, & qui vous laisse en pleine liberté *benignitatem non necessariam, sed liberam putas.* Je voudrois, qu'elle le fût ; mais je tremble pour vous, quand je considere les cruels, qui ont été insensibles aux miseres du prochain, rangez à la gauche du Iuge & condamnez au feu eternel. *Vellem, non legem, sed consilium, sed terret me manus illa sinistra.* Helas ! l'on ne charge pas ces mal-heureux d'avoir volé le bien d'autruy, on ne leur reproche, que de n'avoir pas nourri, habillé, logé Iesus-Christ en ses pauvres. *Quia Christum per pauperes non curarunt.*

Ie tire le méme devoir de justice, de ce que Dieu envoye le Prophete Elie en Sarepta, luy marquant son logis, & son hoteſſe en ces mots *vade in Sarephta Sidoniorum, & mane ibi, præcepi enim ibi mulieri vidua, ut pascat te.* Allez Prophete, allez en Sarepta, & ne soyez pas en peine de vôtre entretient, car j'ay ordonné à une bonne vêuve de vous y nourrir. Ou l'on voit, qu'il parle non pas

de

conseil, mais de commandement, & si l'on s'informe en quel temps, & comment, il avoit donné ordre à cette Dame de faire du bien à Elie ? quelques interpretes de l'écriture repliquent, que ce fut, lorsqu'il luy donna d'huile, & de farine, or suivant ce principe quand il donne du bien à quelqu'un il l'oblige d'en faire part, a celuy qui en manque, & en luy obeissant on fait justice, ce qui est aisé de montrer evidemment, parceque le donataire n'est maître du don, que suivant la volonté, du donateur, or Dieu ne donne, qu'avec cette condition, que l'on aura soin des miserables, & que l'on partagera avec eux, ce dont on est gratifié, écoutons
Hom 2. ad prov. saint Chrisostome sur ce point *divitem te fecit Deus, ut miserearis egenis*, partant que l'on songe serieusement à ce que l'on fait, quand on entasse pistoles sur pistoles, l'on remplit les coffres de ce, qui appartient aux mandiants, & que l'on n'a qu'en depot *res pauperum tibi credita est.*

Et à ne rien deguiser. Il y a de l'illusion, en celuy qui n'ignore pas que tout vient de Dieu, quand il se persuade, que la providence n'a pas pourveu, aux pauvres, il y auroit une visible injustice en sa conduite, quoy a-t'elle dessein d'être si prodigue à quelques uns,
Basilius & d'abandonner les autres dans la derniere necessité *numquid injustus est Deus ? cur tu abundas, & ille mendicat* ? Ou est l'équité divine, si vôtre frere meurt de faim pendant, que vous êtes dans l'abondance de toutes choses ? sçachez doncques, qu'ell'en a ainsi disposé pour vous donner lieu d'être charitable, & à l'indigent d'être patient ; c'est

Digitized by Google

pourquoy. Si le pain eſt chez vous, il y eſt pour toute la famille *eſt familiæ panis, quem in tenes.* Ouy ces habits enfermez dans vos garderobes apartiennent à ces gens, qui ſouffrent la nudité. *Nudi eſt tunica, quam in conclavi conſervas.* Et l'argent, qui eſt en confuſion dans vos coffres, n'eſt pas à vous, étant deſtiné par celuy qui vous l'a confié, pour ceux qui n'ont pas la maille, *indigentis argentum eſt, quod poſſides,* de ſorte que vous faites autant de larcins & d'injuſtices, que de gens vous laiſſez dans la neceſſité & ſans ſecours, c'eſt pourquoy en vous voyant ſi magnifiques en habits, en meubles, en feſtins & en tout le reſte, ils ont droit de vous reprocher par la bouche de S. Bernard, que vôtre luxe s'entretient à leurs depens, *noſtrum eſt quod effunditis, vita noſtra cedit in copias ſuperfluas.* O Ciel! qui ſe ſeroit jamais imaginé, que ce que l'on poſſede au delà du neceſſaire, eſt un bien étranger, d'ont l'on n'eſt que diſpenſateur, obligé à le diſtribuer aux pauvres, ſans quoy l'on uſurpe injuſtement ce qui appartient à autruy. S. Auguſtin en a parlé en ces termes, *quidquid nobis pluſquam opus eſt Deus dedit, non nobis dedit, ſed per nos aliis erogandum, quod ſi non dederimus alienas res invaſimus.*

D'icy S. Chryſoſtome eſt convaincu, que l'on a tort de ſe facher à l'abord, de qui tend la main, comme s'il étoit un importun en nous demandant nôtre bien, il ne veut que ce que le pere commun luy a legué, & dont l'on eſt le depoſitaire, *cur indignaris petentibus, quaſi de tuo expendas, bona paterna petunt, quæ tibi*

commissa sunt ipsorum gratiâ. Le pere de l'univers vous a établi son commis, & l'executeur de ses volontez en la distribution de son hoirie, & ce n'est que pour eux, que vous avez ses tresors.

Mais enfin, dira le riche, je n'ay rié de mal acquis, je n'ay point desolé la véuve & l'orphelin, en quoy l'on fait consister l'injustice, d'où vous me randez coupable, sur ce que je conserve avec soin ce que j'ay gagné par mon travail, & par des voyes tres innocentes. Voila un beau discours; toutefois S. Ambroise s'opiniatre à vous traitter de franc voleur, & vous soûtient, que vous derobez l'argent dont vous pourriez étre liberal, sans incommoder
serm 81 vôtre fortune, *tot te scias invadere bona, quot possis præstare, si velis*, est-ce qu'en bonne conscience, vous puissiez donner au luxe ce qui suffiroit à la nourriture d'un nombre de pauvres, ou sacrifier au plaisir, & au superflu, ce qui tireroit de la misere plusieurs familles, semblable injustice est trop grossiere pour
ibid. surprendre le bon sens, *quis adeo injustus, quàm qui multorum alimenta suum non ad usum, sed ad delicias & abundantiam facit*; il est donc necessaire de se bien convaincre de cette injustice, & qu'il n'y a pas moins de crime à n'étre pas liberal envers celuy qui est dans l'indigence, qu'à depoüiller celuy qui possede quelque chose, puisque l'on fait tort à tous les deux, & qu'en se reservant ce que l'on n'a qu'avec cette condition, on l'usurpe mechamment.

Les Saints Peres fortifiént cecy, en préchant que si Dieu donne les biens, ils s'en reserve

reſervent le domaine, où plûtot, qu'il n'en fait pas un pur don, mais qu'il nous les prête; d'autre part la Juriſprudence nous apprend, que celuy qui prete ne tranſporte pas la proprieté de la choſe prêtée, ainſi qui la tient par emprunt, n'en eſt pas le maître, *rei commodatæ proprietatem & poſſeſſionem non retinet*; voila, dit Salvien, ſous qu'elle condition, les riches poſſedent l'or & l'argent, c'eſt en prêt, pour un temps & avec reſtriction, *commodatis a Deo facultatibus utimur, & quaſi precarij poſſeſſores ſumus.* FF. de commod l. 3. leg. 9

C'eſt encore le ſentiment du B. Heureux Cardinal Pierre Damien, bienqu'il luy donne un autre tour, car il regarde le Riche comme un Econome, ou comme un Fermier obligé à conter de ce qu'il manie & qui par conſequent n'en peut diſpoſer, que ſuivant les ordres de qui luy a donné ladminiſtration des biens. Or quels ſont ces ordres? le fils du Dieu nous en a inſtruits dans le tableau du prudent & du fidele ſerviteur. *Quis putas eſt fidelis ſervus & prudens quem conſtituit Dominus ſuper familiam ut det illis cibum in tẽpore:* Sa fidelité paroit en la diſpenſation des revenus du maître ſelon la volonté de celuycy, c'eſt à dire pour donner à manger à ſa famille, en laquelle les pauvres ſont compris. He doncques! quand le riche, qui n'eſt que l'intẽdant de la maiſon de Dieu, leur donne le pain & les choſes neceſſaires, il fait juſtice, & ce qu'il eſt obligé de faire; puis qu'il n'a le gouvernement des richeſſes, qui ſont à Dieu, que pour ſe conduire de la ſorte. *Charitatem cum exhibuerimus indigentibus, debitum implemus,* Math. 24.

Digitized by Google

plemus, quia, qua Domini sunt, distribuimus.

En effet, bien loin de tirer vanité de nos liberalitez Chrétiennes, nous devons faire reflexion sur un mot du verbe incarné, qui nous ordonne, qu'apres avoir distribué son bien, selon sa volonté, nous ne nous considerions, que comme des serviteurs inutiles, qui n'ont fait que ce qu'ils devoient faire, tout ainsi donc que nous nous flatons, lorsque nous disons nos terres, nos maisons, nos prez, nos vignes, puisque nous n'en sommes que les fermiers, de même nous nous égarons en considerant nos aumônes comme des liberalitez genereuses, puisqu'elles sont faites d'un bien étranger, & que ce sont restitutions de ce qui n'étoit pas nôtre. *Aliena reddit, qui pauperibus distribuit* ainsi en parle le bienheureux Damien.

Math. 25. Mais qu'elle autre pensée peut-on concevoir du procez, que l'on intante au mauvais serviteur, sur ce qu'il n'avoit pas fait valoir l'argent de son maître, en ne le remettant pas à quelque banquier, qui en auroit payé l'interet, si non qu'étant les agens de Dieu, nous rendrons un compte exat des biens, qu'il a mis entre nos mains, & qu'il faut faire profiter pour le Paradis, c'est à dire, qu'il est necessaire, que nous ayons grand commerce avecque les pauvres, qui en sont les banquiers dans le sentiment de Salvien *nummularii Salvatoris rectè pauperes intelliguntur, quia pecunia, qua talibus dispensatur augetur, cum usuris redditur, quidquid egentibus erogatur.* 3. *ad Eccles.*

Or Dieu prent tant de plaisir en l'économie

mie de ſemblable ſerviteur, qu'il s'engage de le faire ſon intendant general *ſuper omnia bona conſtituet eum*; tout au contraire, s'il en trouve, qui n'en uſe pas ainſi, ſur ce que le grand maître differe de luy demander cõte de sõ adminiſtration, & qu'il diſſipe les biens dõt il eſt chargé, en luxe, en jeux, en feſtins, le maître paroîtra enfin à l'heure, qu'il ſera le moins attandu, & ſans plus de delay il en fera une ſevere juſtice, comme d'un voleur convaincu. *Veniet Dominus & dividet eum*, il le ſeparera des éleus, il l'éloignera de luy l'envoyant dans l'enfer. Math. 24.

C'eſt ſur l'authorité de ſaint Baſile, que j'ay avancé, qu'on le traittera en voleur, car ce grand homme parlant aux riches, qui s'eſtiment maîtres ſouverains de leur argent, bien qu'ils ne le poſſedent, que pour le diſtribuer à ceux, qui en manquent, il ne les conſidere que comme des larrons. *Nonne ſpoliatores, quæ diſpenſanda ſuſcepiſti, propria reputando?* Ah! que Gregoire treziéme en étoit bien convaincu, car ſe voyant loué de ce qu'il étoit tres liberal en aumône, bien l'oin de s'en rejouir, il publioit hautement, que ce qu'il donnoit avec une ſainte profuſion, ne luy apartenoit pas, & que c'étoit le patrimoine du Sauveur, dont il diſpoſoit comme d'un ſacré depot ſelon les ordres du maître.

Que l'on ne parle donc plus de l'aumône comme d'une liberalité conſeillée, puiſqu'elle eſt une action de juſtice commandée, voicy dit à ce propos David, voicy un magnifique, qui ne ſe contantant pas de donner quelques morceaux de pain, quelques ſols, & quelques

ques reſte d'habits uſez, il a ſagement prodigué ſes grands biens. *Diſperſit, dedit pauperibus.* Cela eſt également beau, & rare, l'on en parlera toute l'Eternité, non pas toutefois, comme d'un prodige de ſurerogation, mais comme d'un illuſtre trait de juſtice. *Juſtitia ejus manet in ſæculum ſæculi.*

Enfin pour conclurre cecy en peu de mots, Je ferme mon raiſonnement par ces deux principes. Le premier, d'ont j'ay déja parlé; c'eſt que tous les biens apartiennent à Dieu, que nous n'en ſommes, que les Economes. *Omnia mea ſunt.* Tout eſt à moy dit Dieu, & toute la terre eſt mon domaine *meus eſt orbis terrarum.* Le ſecond, c'eſt que le Sauveur, l'homme Dieu reçoit, ce qui eſt donné au pauvre. *Quamdiu uni ex minimis feciſtis, mihi feciſtis.* Sur ces deux principes, il eſt facile d'établir la demonſtration de la verité, que j'ay en main, car, il n'y a qu'à dire. Celuy, qui retient le bié d'autruy eſt coupable d'injuſtice; d'ailleurs le pauvre, ou plutôt Dieu vous demande par la bouche du pauvre quelque ſecours, en quoy, il n'exige, que ſon propre bien, doncques en le luy accordant vous faites une action de juſtice, & en le luy refuſant vous reſervez le bien d'autruy.

Pour moy. Je croirois volontiers, que c'eſt ce qui a obligé le fils de Dieu; de prêcher l'aumône ſous le nom de cette vertu, qui rend à chacun, ce qui luy eſt deu *attendite ne juſtitiam veſtram*, (Le grec porte, *Eleemoſynam*) *ut videamini ab hominibus*, n'uzez point de la miſericorde envers vos freres, les tirant de la neceſſité, pour en avoir l'approbation

Math. 6

bation, & la louange, comme d'une liberalité, ou vous vous portez sans obligation, c'est un devoir, que la justice exige de vous.

Pour mettre le seau à cette premiere partie de mon discours, & pour entrer dans la seconde, j'enprunte ce texte du Prophete Ozée *seminate in justitia, & metite in ore misericordiæ.* c.10. Semez en justice c'est à dire en aumônes, soyez en liberaux, & aussi prodigues, que le laboureur le paroit, en semant à pleines mains son grain, sur l'esperance d'une recolte abondante, semez donc en bienfaits dãs la persuasion, qu'en cela vous serez justes, en rendant à vôtre pauvre prochain ce, qui luy est bien acquis. *Seminate in justitia* & esperez en méme temps, qu'en luy faisant droit, vous ne laisserez pas d'en moissonner avantageusement par un excez de bonté en la misericorde divine *metite in ore misericordiæ.* C'est pour vous montrer, qu'en étant charitable, & bienfaisant par une rigoureuse obligation, ainsi que je vous l'ay fait voir en ma premiere proposition, vous serez misericordieux à vous mémes. C'est la seconde, qu'il me reste à developer.

II. POINT.

C'est bien en cét endroit, qu'il faut entrer dãs le sentiment de l'illustre Evéque de Clermon & dire avec luy que c'est étre raffiné en Economie, & entendre parfaitement l'art de pousser bien avant sa fortune, que de s'interesser dans les miseres du prochain par une charité bienfaisante *illum præcipue suo* *Sidonius Appollinarii.*

bono

bono vivere puto, qui vivit alieno, & pour n'en pas douter point, il ne faut, que jetter la veüe ſur les avantages du temps, & de l'éternité, car l'on decouvre ſans beaucoup de peine, que l'aumône les procure tous deux fort heureuſement.

Premierement. S'il s'agit des interets de cette vie, l'on decouvrira avec ſaint Leon, qu'il n'y a point de pareil artifice, pour y reuſſir autant qu'on le peut deſirer *da quod accipias*, dit ce Pape, *fere quod metas.* De grace ne vous arretez point à la notion des mots, car quand on vous parle de donner on vous parle de recevoir, & quand on vous dit ſemez, on vous exhorte à moiſſonner, ce qu'il appuye de ces mots du Sauveur, donnez, & ſoyez ſeur, que l'on vous donnera. *Date & dabitur vobis.* On ne le croiroit pas, il eſt pourtant indubitable, qu'en s'appauvriſſant pour guerir l'indigence du pauvre, l'on s'enrichit, & que ce que l'on reſerve par avarice, pour faire ſa condition meilleure n'eſt pas pour nous *dando pauperi, das tibi quod non dederis, alter habebit.*

Chriſologus ſerm. 41

A la faveur de ce principe ſoutenu par l'experience je comprens, pourquoy ſaint Baſile a écrit, que le Patriarche Abraham a été ſon propre heritier. L'on ſçait, que ce grand homme, l'honneur de l'ancien Teſtament étoit la charité incarnée. Sur tout il aymoit uniquement l'hoſpitalité, allant au devant des paſſants, & les conjurant de prendre ſon logis; en quoy il fût aſſez heureux pour étre l'hote de Dieu méme & des trois Auguſtes Perſonnes de l'adorable Trinité

traveſties

travesties en pelerins. Ce n'est pas neanmoins ou je me veux arreter je pretends seulement de tirer de sa charité l'éclaircissement de la louange, que saint Basile attribue à ce grand Patriarche en le nommant l'heritier de soy-méme *Hæres sui*. Quoy ? Abraham fût heritier d'Abraham ! se peu-t'il faire qu'un homme soit heritier de soy-méme *hæres sui* ? ouy il se peut, & c'est ce que nous à dit saint Crisologue *dando pauperi das tibi*. Vous n'aurez, que ce que vous aurez donné au mandiant, vous n'heriterez de vos biens que vos aumônes ; car pour ce, que vous menagez scrupuleusement, & avecque tant de soin, & d'empressement vous n'en recuillerez autre avantage, que de laisser à un enfant, ou à un parent, de quoy satisfaire son ambition & de quoy peut-étre se damner plus pompeusement, *Thesauros, quos tibi negas, ambitioso relinquis hæredi.*

Il y a plaisir de voir Salvien en colere contre les gens, qui sont dans cet égarement, il les charge d'injures, en les appellant Tirans d'eux mémes, & les persecuteurs de leur propre fortune. *Nonne hæc est persecutio ? aut major esse potest, quam exhæredari à se ipso ?* O Ciel ! quelle cruauté, l'on n'en remarqua jamais de plus impitoyable. Mais qu'elle pareille perfidie à l'égard de soy, que de se priver de ses richesses, & de se desheriter soy méme !

Encore n'est ce pas faire la justice entiere à l'aumône, que de dire, qu'elle nous fait heritiers de ce, que nous distribuons aux pauvres, elle augmente infiniment cét heritage, puisque

puiſque ſelon ſaint Ambroiſe la charité eſt plus utile, à qui la fait, qu'à qui la reçoit: l'on eſt liberal, de quelque argent, de quelque habit, de quelque linge uſé, & on le recouvre avec gros interets; car il en faut juger tout ainſi que du grain ſemé, on diroit, que c'eſt l'avantage du champ, qui la receu en ſon ſein, & toute-fois tout le profit en revient au ſemeur, puis qu'au temps de la recolte ſon grenier ſera rempli de bled. *Conſidera, ſi frumentum, quod ſeminatur in terra, non ad ſeminantis potius, quam ad ſuſcipientis lucra cedit?* Voilà ce qui arrive au charitable, le pauvre reçoit la charité en apparance, & le charitable la recouvre effectivement multipliée au centuple, ſuivant la parole du fils de Dieu *centuplum accipiet* auſſi eſt ce la joye, que ſaint Baſile en donne au bienfaiſant, en luy diſant, qu'il à connû ſon veritable intereſt, & qu'il là parfaitement établi par les pertes charitables, leſqueles luy ſeront randues, avec des profits conſiderables. *Dediſti tibi, conſuluiſti tibi, quod enim dediſti, cum auctario revertetur.*

Je prens la méme penſée, quand je lis dans les actes des Apôtres, que ſaint Luc, qui en eſt l'auteur, parlant de Tabita Dame de grandes aumônes, la publie riche des biens, qu'elle l'avoit faits aux Veuves, car il ſemble, qu'ayant été ſaintement prodigue, elle devoit avoir vuidé ſes coffres, comment peut donc dire cét Evangeliſte, qu'elle les avoit remplis par ſes profuſions envers les miſerables? *hæc erat plena eleemoſinis, quas faciebat*, c'eſt ſans doute ce que nous venons d'apprendre

de

de ſaint Baſile, c'eſt qu'en donnant, l'on reçoit, c'eſt que la liberalité Chrétienne devient riche en s'épuiſant. *Quod dediſti, cum auctario revertetur*, l'on donne à Dieu une piece de quinze ſols, & Dieu fera entrer une piſtole en la maiſon de qui luy à fait ce peu de bien, on luy donne une piſtole, & ſa benediction ſecrete, ou viſible fera gagner cent piſtoles, par une addreſſe innocente, qu'elle inſpirera, ou par quelqu'autre voye.

Ie puis encore appliquer à cecy la loüange, que ſaint Ierôme donne à Pammachius, homme ſplendide envers les gens, qu'il voyoit dans la neceſſité, car il nomme ce magnifique, *Munerarius pauperum, egentium Candidatus*, c'eſt icy une expreſſion ſçavante, mais pour la concevoir il faut rapeller en nôtre Eſprit la coutume de l'ancienne Rome, ou les pretandants aux grandes charges, & au gouvernement de la republique maîtreſſe du monde, étoient obligez de ſe montrer liberaux en depances, en actions Theatrales, ou Amphiteatrales, en veüe de quoy, ils portoient le nom de *Munerarii* de donneurs de fétes publiques, de gens de belles depances; ils étoient encore reduits par la méme coutume de careſſer, de regaler le peuple de divers preſents, pour briguer les voix, marchant par les rues en habit blanc, d'ou venoit le nom de *Candidati*.

Ie reviens à S. Ierôme loüant Pammachius ſous ces titres de pretandant aux bonnes graces des pauvres, & d'acheteurs de la faveur mdes andiants. *Munerarius*; *egentium pauperum Candidatus*, pour marquer qu'en qualité

d'homme de grandes aumônes, il recherchoit la bien-veillance de cette foule de destituez des commoditez de la vie parceque la foy luy avoit decouvert les merveilleux avantages qui en revenoient, non seulement comme à Rome par les charges ou l'on s'enrichissoit des biens du temps, mais particulierement pour les biés de l'éternité, ainsi cét homme prudent, & doüé d'une sagesse Chrétienne étoit passionnée de l'amitié des pauvres, & ne menageoit point sa bource, pour l'aquerir, regardans ses charitez comme de loüables usures, suivant l'avis du sage *qui miseretur pauperis fœneratur Domino.* Prov. 19

Je l'ay traitté de sage Chrétien, parcequ'il ne bornoit pas sa pensée à l'interest de cette vie, que l'aumône augmante prodigieusement mais il s'attachoit singulierement à l'interet de l'autre vie, que la même aumône met en bon êtat, & dont il me reste à parler.

Grand Dieu! que Tobie étoit fortement persuadé du pouvoir, que la misericorde a sur les affaires de l'Eternité puis qu'apres avoir recommandé à son fils d'étre liberal envers les disereux, tout autant, que sa fortune le permettroit, il luy dit, en premier lieu, qu'en suivant l'avis, qu'il luy donnoit de pratiquer la charité bien-faisante, il auroit pour recompance un tresor, qui luy fourniroit tous ses besoins au temps des necessitez publiques, & particulieres, *Bonum enim thesaurum tibi thesaurisas in die necessitatis*, outre cela il luy promet tous les secours necessaires au salut, & la verité dececy est aisée à reconnoitre. t. 4.

Il est seur, que pour bien conduire les gran-

des

des affaires de l'Eternité, l'on a besoin de plusieurs graces, il n'est pas moins constant que toutes ces graces sont attachées à l'oraison *petite, & dabitur vobis.* Or le secret, & la difficulté est à trouver cette oraison, à laquelle on promet tout, car de s'en fier à nos efforts, & à nôtre adresse, ce seroit s'exposer au peril de justifier par nôtre experience la grande verité prononcée par l'aveugle né, lors qu'il disoit aux Scribes, & aux Pharisiens, que Dieu n'écoute pas favorablement la priere des pecheurs ce qu'il assure comme un principe, dont pas un ne doute *nos scimus, quia peccatores Deus non audit* c'est pourquoy étant comme nous sommes, pecheurs nous avons juste sujet de craindre, que nos demandes ne soient rebutées. Ioan. 9.

Quel remede à cela? il est facile, puisqu'il n'y a qu'à mettre une aumône dans le sein d'un mandiant, car bienqu'elle ne soit pas une grande harangueuse elle priera efficacement, comme nous l'apprent le fils de Sirac en ce texte *conclude eleemosinam in sinu pauperis, & ipsa pro te exorabit* elle ne fera point une priere sterile, & sans succez, elle impetrera immancablement toutes les graces, que le salut exige *ipsa exorabit.* Allons en au detail. Eccles. 29.

La premiere de ces graces necessaire, c'est la grace de la conversion, qui tire une ame du mauvais état, ou elle a vecu, & l'applique à satisfaire à la justice divine, par l'expiation des excez commis, pour n'avoir plus qu'à se jetter entre les bras de la misericorde, or c'est là le bon office, que luy rend l'aumône, suivant l'instruction que l'Ange Raphael en fit

Tobiæ 12 aux deux Tobies en ces termes. *Ipsa est quæ purgantur peccata, & facit invenire misericordiam.*

La seconde grace, qui est absolument necessaire pour le salut, nous empéche de retomber dans le peché; car il serviroit de peu d'avoir été lavé du crime si l'on s'en noircissoit de nouveau, aussi est ce encore le bienfait, que Tobie attribue à la charité envers
c. 4. les pauvres *Eleemosina ab omni peccato liberat.*

La troisiéme grace, d'ou depent particulierement l'Eternité, & que l'on peut appeller la grace des graces c'est la finale, qui nous fait perseverer jusques au dernier periode de la vie dans l'amitié Divine, & mourir comme Moïse dans le baiser de Dieu *in osculo Domini* Grace si considerable, que toutes les rigueurs, & toutes les austeritez des plus illustres Anacoretes, & toutes les actions heroïques des Saints les plus elevez en perfection ne la peuvent meriter; pourtant l'aumône l'obtient, puisque le méme Tobie en fait un article de foy, en disant, qu'elle ne souffrira jamais, que qui la pratique meure en état de peché mortel, & soit confiné dans l'enfer, ce qui suppose en luy une sainte mort. *A morte liberat, & non patietur animam ire in tenebras.* Bien loin de la, les pauvres qu'il aura nourris, habillez, & logez, luy donneront l'entrée du Paradis, dont ils ont les clefs; c'est pourquoy le Sauveur nous conseille de gagner leur amitié, affin qu'apres la mort il nous intro-
Luc. 16. duisent dans le Ciel. *Facite vobis amicos de mammona*

mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in aterna tabernacula.

Cela arrêté : qui s'étonneroit, que S. Auguſtin ordonne à qui fait du bien aux mandiants de leur dire grand mercy ? ne le meritent-ils pas, puiſqu'ils recompencent ſi magnifiquement leurs bien faitteurs, que de leur procurer un bon-heur eternel *age illis gratias, qui rem tam pretioſam vili pretio faciunt tibi emere.*

Mais, qui ne ſeroit ſurpris, que malgré ces lumieres, il faille employer le temps, & les raiſons pour perſuader aux Chrétiens de faire grande habitude, avecque la miſericorde, qui ſoulage, les miſeres du prochain, comme ſi les Peres de l'Egliſe, & le S. Eſprit dans ſes ſacrez écrits ne leur avoient pas aſſez fait connoître, qu'en pratiquant cette aymable vertu, ils font juſtice & reſtitution d'un bien étranger, en donnant à Dieu dans la perſonne des pauvres ce qu'il n'a mis chez eux, qu'en depot & que pour le diſpancer ſelon les beſoins, qu'ils decouvrent. *Da altiſſimo ſecundùm datum ejus.* O Ciel, n'y ſont-ils pas étroitement obligez ? *ſeminate in juſtitia.* Payez une dette, randez ce qui eſt à autruy, ne divertiſſez point l'uſage des biens, qui ne vous appartiennent pas, pour en contenter vôtre vanité & vôtre ſenſualité dans les excez du luxe, des feſtins, & des autres debauches. *Ozeasth*

Au reſte ne craignez pas de vous incommoder par vos devotes depances, ou de laiſſer moins riches vos familles *mètite in ore miſericordiæ*, vous ne perdez rien, vous ſemez, vos enfans moiſſonneront plus avanta- *idem.*

geuſement, Dieu êtant fidele, & ſa parole inviolable ; le Ciel s'écroulera, la terre s'ébranlera, & la promeſſe divine s'accomplira, en randant avec uſure, ce qu'on aura preté aux miſerables ſur ſa promeſſe. *Date, & dabitur vobis.*

O la belle ambition, qui ſans vaine gloire mêtroit ordre, que l'on peu dire à ſon heritier
c.9. ceque l'Ange diſoit au fils de Tobie *filius optimi viri es, & facientis eleemoſynas.* Vous êtes fils d'un grand homme de bien, qui faiſoit volontiers l'aumône par cette conduite ſa fortune, & ſon ſalut ſeroient en toute ſureté.

Je veux finir en donnant un avis tres important aux riches, c'eſt de ne pas attandre de donner aux pauvres par teſtament ; car il ſe peut, que l'on ſoit ſurpris, & que l'on meure ſans teſter, ou que leurs legats charitables ne ſoient pas payez par leurs heritiers avares, & de mauvaiſe conſcience, leſquels trouvent des chicanes, des defaites ſpecieuſes, & de mauvaiſes raiſons pour ne pas executer les volontez des Teſtateurs, ou certes, ils en different long-temps les payements en laiſſant les années entieres, les ames des Peres dans les flammes du purgatoire, dont les aumônes ordonnées les pourroient tirer ſans delay, en avançant leur gloire.

Il faut donc donner non ſeulement en mourant, mais encore durant la vie, pour joüir des interets temporels, & ſpirituels, qui accompagnent la charité. Quoy ! diſent quelques ſaints Peres. Quoy ! ſi un Pere, qui a cinq enfans, en avoit un ſixiéme, il luy fourniroit ſon entretient, comme aux autres, or

que

que Jesus-Christ tienne cette sixiéme place en la personne d'un pauvre, il payera bien sa pension ; & pour le testament, si vous aviez un fils, plus que vous n'avez pas, vous luy laisseriez sa legitime, laissez là au Sauveur en ses mandiants. Voila ce que vous conseille saint Augustin.

Il seroit aussi excellent d'écouter S. Chrisostome, lorsqu'il nous exhorte à retrancher les depances excessives, & la pompe inutile des funerailles & d'en employer l'argent en bonnes œuvres, car semblable magnificence coûte beaucoup aux heritiers, & sont tres inutiles aux morts, & même donne lieu à Dieu de se plaindre, que ces frais, qui ne tendent, qu'à honnorer un chetif cadavre pret à tomber en poudre & à être mangé des vers, sont considerables pédant que le fils de Dieu souffre la faim, la nudité, & plusieurs besoins en ses membres. *Quid sibi vult superfluus & inutilis circa funera sumptus, qui damnum funerantibus, & nullum emolumentum defuncto affert ?* c'est ce que quelques personnes de qualité, avoient bien consideré, quand elles interdirent ces profusions par leur testament, chargeant leurs heritiers de sommes d'autant plus grandes, pour le soulagement des hôpitaux.

Il y a cent pareils expedients, pour secourir les pauvres sans faire breche au patrimoine, cela s'éxecuteroit si l'on étoit revetu, suivant l'ordre de S. Paul, des entrailles de la misericorde Chrétienne, & animé de l'esprit de cette charité liberale, qui fait le caractere

des predeſtinez. *induite vos, ſicut electi, viſcera miſericordiæ.*

Ouy ſoyons charitables, & faiſons de bonnes aumônes premierement par principe de gratitude à l'égard de Dieu, donnant beaucoup, à celuy qui nous à tout donné. En ſecond lieu par principe de juſtice, & de fidelité en la diſpenſation du depot, que la providence nous à confié pour le diſtribuer, dans la neceſſité de nôtre prochain. Troiſiémement par principe de penitence & de rachap de nos pechez *redime peccata tua eleemoſinis.* Enfin par principe de cette charité, qui demande, que nous traittions nos freres, comme nous en voudrions étre traitez, ſi nous étions en leur place, & qu'ils fuſſent en la nôtre.

Par de pareils motif nous randrons nos aumônes fort meritoires, & en faiſant juſtice ſur la terre, nous nous rendrons dignes de recevoir des effets de la miſericorde divine ſur la méme terre, & ſur le Ciel. Ainſi ſoit-il.

SERMON

SERMON

POUR LE TREIZIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Vnus ex illis, ut vidit, quia mundatus eſt, regreſſus eſt magna voce magnificans Deum & cecidit ante pedes ejus, gratias agens, Lucæ c.17.

Un de la troupe ſe voyant gueri, retourna ſur ſes pas loüant hautement Dieu, adorant, & remerciant humblement Jeſus-Chriſt.

Avantages de la Gratitude.

SI tous ceux, qui obligent les gens ont droit d'en attandre quelque temoignage de recõnoiſſance, qui ne voit le juſte ſujet, que Dieu a de ſe plaindre de nos ingratitudes figurées par celle des neufs lepreux de nôtre Evangile, leſquels ne daignerent pas venir remercier le Sauveur de la gueriſon miraculeuſe, qu'ils en avoient receuë & qui luy donnerent lieu de dire ou ſont ces neufs ingrats? *Et novem ubi ſunt?*

Mais s'il faut meſurer l'indignité de ce vice par la qualité, & par le nombre des bienfaits,

faits, ô Ciel ! que nôtre ingratitude à l'égard de Dieu, ſera noire, & qu'elle meritera de blâme car voyez, dit l'illuſtre Guillaume de Paris, voyez toutes les creatures, il n'y en a pas une ſeule, qui ne ſoit faite pour nôtre ſervice, s'il y a des Anges, c'eſt pour nous ſauver des inſultes du Demon, & pour nous randre mille bons offices ; ſi l'on regarde le Ciel, l'on trouvera, que ſon Soleil, & ſes Aſtres ne ſubſiſtent que pour nous éclairer, par leur lumiere, que pour produire la fertilité dans nos campagnes par leurs influences ; que pour meurir nos moiſſons, & nos vandanges par leur chaleur : ſi du Ciel, l'on deſcend dans l'air, dans l'eau, & ſur la terre l'on n'y decouvrira, que des ſecours obligeans pour nos beſoins. Mais que ſera ce ſi des bienfaits corporels l'on paſſe aux ſpirituels, ſi l'on conſidere un homme Dieu ſouffrant, & mourant pour nous, & ſi l'on fait reflexion ſur une infinité de graces receuës, &c. voila qui doit bien ſuffire, pour nous faire entrer en des ſentiments affectueux, & continuels de cette gratitude, dont j'ay a vous entretenir, apres nos devoirs randus à Marie.

AVE MARIA.

C'eſt avec grande juſtice, que Philon vante la gratitude, comme la plus raiſonnable, & la plus ſainte des vertus morales. *Omnis virtus ſancta, gratitudo ſanctiſſima* ; toutefois la raiſon, & ſa ſainteté luy ont gagné ſi peu d'amants qu'il y a ſujet d'aſſurer, que de toutes les vertus elle eſt la plus abandonnée, l'experience

l. de plãt Noë.

rience de toutes les heures nous faisant voir, qu'il y a lieu de dire que l'on ne la rancontre pas plus souvent parmy nous, que les prodiges, & les miracles.

Sur quoy je proteste, que je ne suis point icy pour justifier les ingrats, ny pour humilier la reconnoissance, qui merite la louãge de toutes bouches, j'avance pourtant, que si elle vaut beaucoup, elle se vent bien cher, & qu'a moins de luy sacrifier la plus forte de nos aversions, il ne faut pas esperer de posseder ses bonnes graces.

L'on entrera dans mon sentiment, si l'on considere qu'il n'est rien de honteux dans le monde à l'égal de l'indigence, & que l'on ne songe jamais à la pauvreté, ou à la foiblesse, qui nous reduit à l'emprunt d'un secours étranger, que nôtre vanité n'en soit humiliée, & couverte de vermillon, je veux dire, que le bienfait, reçeu me reprochant mon indigeance, & en suite me chargeant de confusion, il m'est facheux & importun, *gratia oneri est*, c'est pourquoy, il n'est pas tout à fait merveilleux, que je defende à ma memoire de s'en fournir, & que j'empeche mon esprit de repasser, sur un objet qui choque si sensiblement l'inclination, que j'ay à l'independance.

En second lieu il n'est rien de plus dur, rien de plus desobligeant, que de devoir, puisque c'est une espece de deshonneur *dedecus est esse debitorem*; jusques là que le seul nom de debiteur nous est insuportable suivant ces mots de saint Ambroise *grave est vocabulum debitoris*, & jamais il n'arriva, que la veüe d'un

crean

creancier n'humiliaſt l'orgueil, de celuy qui luy eſt redevable & ne luy fût fort importune, c'eſt pourquoy, quand on tache de ſe derober à un objet de cette nature, en éloignant le ſouvenir d'un bienfaitteur, qui tient lieu de creancier, l'on ſe perſuade facilement, que la faute eſt aſſez veniele, & preque innocente.

En effet qu'ell'aparence, que l'on conſerve opiniatrement, l'image des gens qui me faiſant du bien ont mis ma franchiſe à la chaine, en impoſant à ma liberté la neceſſité d'un retour, qui me paroit une eſpece de tribut, & par conſequent, qui me ſolicite puiſſamment d'en effacer juſques à la memoire.

Voilà ſans doute des difficultez, qu'il n'eſt pas fort aiſé de ſurmonter, car quand on dit, que pour être reconnoiſſant, il faut renoncer à l'amour d'excellence en faiſant un aveu de pauvreté de foibleſſe, & de ſujection, quand on ajoute qu'il eſt neceſſaire de randre tributaire nôtre liberté & la contraindre d'aimer ſa ſervitude, l'on dit avec une belle morale, que l'on exige un effort heroïque peu connu dans le commerce des hommes, & qui tient du merveilleux. *Miraculum eſt homo gratus.* *P. Nier.*

Auſſi eſt ce le prodige dont parle nôtre Evangile *unus ex iis.* De dix obligez, & gueris de la lepre par le fils de Dieu, un ſeul s'en montre reconnoiſſant.

Or pour vaincre ces obſtacles, & pour nous inviter à faire ce petit miracle, envers nôtre Dieu je n'ay, qu'à employer deux motifs & qu'a montrer, que ſaint Auguſtin à parlé juſte en diſant, que la gratitude, fait le grand plaiſir & la grande gloire de Dieu, & l'avan- *Ep 77. ad Aureol.* *Diviſion.*

tage

tage considerable de l'homme c'est la distribution de ce discours.

I. POINT.

La reconnoissance est si agreable à Dieu, que les saints Peres, n'ont point d'expression plus forte, & plus propre, pour nous faire concevoir la satisfaction, qu'il en reçoit que de nous la representer comme sa grande fête c'est la riche pensée de saint Augustin sur ce verset de David *reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi*; car voicy le tour, qu'il donne à ces paroles. Les reflexions que les Israelites feront, & que le Roy Prophete appelle les reliques de l'esprit, & de la meditation, par laquelle ils r'appelleront le souvenir de la liberté qu'ils ont recouvrée par la bonté de leur Createur, lorsqu'il les tira de la servitude des Assiriens, & les remercimens, qu'ils luy en feront, luy tiendront lieu de fête solemnele. *Diem festum agent tibi*: oüy la gratitude a des charmes, & des attraits qui plaisent infiniment à Dieu, & mémes pour parler avec saint Basile, c'est ce qu'il y a de plus delicat, & qui est mieux à son gout dans toutes les autres fêtes *præcipuum, festi caput.* *Ps. 75.* *Or. in S. lumin.*

A ce propos saint Chrisostome remarque que les jours solemnels ne sont instituez, que pour rafraichir dans les esprits le souvenir des graces receuës, & pour servir d'azile à la vertu de reconnoissance *memoriam beneficiorum festivitatis celebratione roborat.* Saint Thomas entre dans la même pensée, sur ce, que *Hom. de prodit. Iuda.*

des

des ſept grandes fêtes commandées dans le livre des nombres outre la ſolemnité de tous
c.28. & c.29. les jours, qu'il nomme une fête continuelle parceque matin, & ſoir l'on immoloit un agneau, outre celle là il y en avoit une chaque ſemaine, c'étoit le jour du Sabat établi en memoire de la Creation du monde. L'on en faiſoit une autre tous les mois ſous le nom de Neomenie, que l'on obſervoit pour reconnoitre le bienfait de la conſervation, & du gouvernement de l'univers : pour les autres cinq, que l'on ne celebroit, qu'une fois en l'année, à Paques l'on rendoit graces à Dieu de la liberté dont il avoit gratifié ſon peuple en le tirant de la ſervitude d'Egipte, ſuivoit la Pentecôte, où l'on remercioit le même Dieu pour la Loy donnée par l'entremiſe de Moyſe ; de même les trois ſuivantes étoient ordonnées, pour des faveurs differentes, que les Juifs avoient receuës.

L'on peut donc dire, que la gratitude étoit la fête des fêtes, ou le principal point des fêtes *præcipuum feſti caput*, & que les autres fêtes étoient le repos, & la joye des hommes mais que celle-cy regardant uniquement le culte, & l'honneur Divin, elle pouvoit paſſer pour la fête de dieu ; de ſorte qu'il eſt malaiſé de mieux repreſenter le plaiſir que le Seigneur des Seigneurs ſe fait du ſouvenir de ſes dons, qu'en publiant, qu'il en eſt en fête *diem feſtum agent tibi.*

Neanmoins pour raiſonner plus ſolidement en montrant, que cette penſée eſt auſſi bien fondée, qu'elle paroit belle, je dis que l'on trouve dans la gratitude & en ſes effets les plu

plus grands objets d'agréement que Dieu ait parmy les hommes.

Je mets à la téte de ces objets le sacrifice, parceque étant un aveu solemnel, & une illustre protestation que la souveraineté divine merite, que l'on anneantisse à son honneur tout ce qu'il y a de creatures, il ne se peut, faire qu'il ne soit beaucoup agreable à celuy à qui on le presente.

Or si nous nous reglons par les lumieres des saints docteurs de l'Eglise, nous envisagerons la gratitude, comme une espece de sacrifice, qui recuille en luy tous les autres, car en premier lieu pour le sacrifice de louange, saint Augustin nous apprent, que la reconnoissance en est un excellent. *Non est sacratius sacrificium laudis, quàm in gratiarum actione.* L. 2. contra adversar. legucis

Secondement saint Ambroise y remarque le sacrifice d'expiation, lorsqu'il écrit, que Dieu se plait à se reconcilier avec le criminel qui le remercie de ses bienfaits par un cantique de loüange *delectatur cantico non tantùm laudari, sed & reconciliari.* Prafat. in ps.

Enfin s'il s'agit du sacrifice d'impetration, la suite de ce discours fera connoître, qu'il n'y en a point de mieux venu aupres de Dieu. C'est pourquoy saint Ierôme publie, que la vertu de reconnoissance est la fin des sacrifices, & que ce que Dieu y goute d'avantage ce n'est pas la victime, qu'il ne considere, que parcequ'elle est offerte par un cœur reconnoissant. *Deus non quærit sacrificia, sed animum.* in c. 60. Isay.

En effet, quand on demande à saint Chrisostome de quelle grande satisfaction Dieu

paroit

paroit étre fort content en l'odeur du sacrifice de Noé *Odoratus est Dominus odorem suavitatis*, puisqu'il n'y a rien, qui desoblige l'odorat, comme ce qui exhale d'une chair brulée, il repond, que la gratitude de Noé en faisoit le parfun d'un baume exquis, & d'une cassolete delicieuse. A quoy revient la ravissante remarque du grand Affricain, lorsqu'il prent garde, que le Sauveur ayant commandé aux dix lepreux de nôtre Evangile de s'aller presenter au prétre avec l'offrande ordinaire, & que toutefois voyant, que celuy d'entre eux, que l'esprit de reconnoissance avoit rappellé du millieu du chemin pour se jetter aux pieds de son bien-faitteur, & pour le remercier cordialement de sa guerison, il le dispensa de l'offrande, que la loy exigeoit en pareille conjoncture, & ne le renvoya pas au sacrificateur, ce sçavant homme apres en avoir cherché la cause, en apporte cette charmante raison; c'est, dit-il, qu'il n'étoit point necessaire de songer à un autre sacrifice apres celuy de la gratitude. *Samaritem non mandat offerre munus ex lege, quia satis obtulerat reddens gloriam Deo.* D'autre part, ajoute Tertullien, ce bon Samaritain étoit bien instruit, qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à son Createur, que de retourner sur ses pas, pour mettre aux pieds de Iesus-Christ le temple vivant, & le veritable Pontife du tout puissant, la plus chere des offrandes, qui est l'action de graces *intellexerat veram se omni potenti Deo oblationem, actionem gratiarum apud verum templum, & verum ejus ponteficem Christum facere debere*; mais le Sauveur

Genes. c. 8.

veur, se plaignãt de l'ingratitude de ses neuf compagnons, malgré le sacrifice qu'ils offrirent par l'entremise du Prêtre, ne fait-il pas voir, qu'il ne desiroit que le remerciment de leur guerison pour toute victime.

C'est ainsi que le Verbe Incarné nous fait connoitre la satisfaction qu'il verroit d'un cœur reconnoissant, laquelle il prefereroit au sacrifice, que je quitte pour passer au martire.

Il n'y a pas de doutte, que si le souverain de l'Univers regarde avec complaisance les actions religieuses des hommes, il n'estime particulieremẽt les temoignages, que l'on rẽd à sa divinité & à ses attributs, temoignages que l'ó appelle martires; cela supposé, je trouve cét objet du bon plaisir de Dieu en la vertu de gratitude, à l'effusion du sang prez; parce que, qui le loüe & qui le remercie de la santé des biens, des graces qu'il en a reçeuës, il fait une protestation solemnelle, que Dieu est la source & l'auteur de tous les biens, & qu'il a la bonté de se repandre en bienfaits sur ses creatures, *gratitudo non tantum recognitio divinorum beneficiorum, sed & testis*, voila le mot precis de temoin & de martir. P. Nier.

A ce propos, je goutte un plaisir sensible à l'exemple de l'Abbé Rupert en considerant ces venerables vieillards de l'Apocalipse, non seulement en la posture de Religieux Adorateurs: mais encore en celle de glorieux Martirs, puisque mettant leurs couronnes au pied du trône de l'agneau, ils temoignent hautement, que s'ils avoient aquis des diademes de vertu & de sainteté, ils en étoient redevables à ce Divin Agneau, & qu'ils luy en faisoient

un hommage magnifique, & aimant mieux être reconnoiſſans, & le publier auteur & principe de leur victoire ſur le monde & ſur le demon, que d'avoir la tête couronnée avec ingratitude; voicy leur compliment *dignus es Domine accipere gloriam.* Monſeigneur nous faiſons un aveu ſolemnel devant les hommes & les anges, que toute la gloire de nos belles actions vous eſt uniquement deuë; ne voila pas d'illuſtres temoins & martirs de la liberalité de Dieu en leur endroit?

c. 4. Apoc.

Ce martire ſera encore dans un plus beau jour, en l'oppoſant à la lâche apoſtaſie de l'ingrat, en veuë de laquelle Job nomme l'ingratitude le plus noir des crimes, & un infame deſaveu de la divinité, *ſi oſculatus ſum manum meam ore meo, qua eſt iniquitas maxima, & negatio contra altiſſimum.* Je n'ay point, dit Job, je n'ay point été un Apoſtat de religion, en baiſant ma main, comme l'ouvriere de mes vertus & de mes loüables actions, en me les attribuant, car j'ay fidelement reconnu & publié que l'honneur en étoit deu à Dieu, qui les faiſoit en moy, n'ignorant pas, que d'en uſer d'une autre maniere par une ingrate conduite, ce ſeroit un reniemẽt infame du tres-haut; c'eſt l'interpretation que S. Bernard a donné à ce texte ſacré, en nous exhortant d'imiter cette fidelité, *accipiendo donum oſculare manum non tibi, ſed nomini ejus da gloriam*, pour dire, que quand Dieu nous aura fait la grace de pratiquer les vertus Chrêtiennes, de pardonner à un ennemi, de ſecourir le pauvre prochain, d'être reſigné en quelque perte conſiderable, &c. nous devons parler en martir,

c. 31.

prote

proteſtant que tout vient du Ciel,& que toute la gloire en doit étre fidelement attribuée à Dieu, car ſi nous nous en reſervions une partie, ou le tout pour nous nous ſerions des Apoſtats *quæ eſt negatio contra altiſſimum.*

C'eſtoit la perſuaſion de Tertullien; quand il écrivoit que c'eſt nier le bienfait, ou plutôt ſon auteur, que de ne l'en pas remercier en luy en rendant toute la gloire, *negat beneficium, qui beneficium non honorat:* *l. 4. adv. Marc.*

Le Sauveur méme appuye ces penſées, car comme il a dit, que ſi quelqu'un le deſavoüe devant les hommes, il le deſavoüera devant ſon pere, *qui negaverit me coram hominibus, negabo & eum coram patre meo,* de méme n'eſt-ce pas le traittement que reçoivent ces neuf ingrats de nôtre Evangile, puiſqu'on en parle en ces termes, *& novem ubi ſunt*, ou la gloſe porte, que Jeſus-Chriſt les regarde comme gens inconnus *ingratos habet, quaſi ignotos.* *Mat. 10*

Doncques, ſi l'ingrat paſſe pour Apoſtat par la raiſon des contraires, le reconnoiſſant doit paſſer pour martir, c'eſt pourquoy en cette vertu, la gratitude eſt infiniment agreable à Dieu, *hoc nihil gratius Deo intelligi poteſt.* *Aug. epiſt. 47.*

J'avance en troiſiéme lieu, que de toutes les plus eminentes vertus, il n'y en a point qui revienne ſi fort à l'inclination de Dieu, que la gratitude, ce que je montre, en diſant avec Philon, que la liberalité eſt l'aimable caractere de la nature Divine, s'il n'eſt pas plus à propos de la conſiderer comme la nature méme de Dieu, *ſecundum naturam convenit Deo dare, imò ipſa natura Dei eſt, dare*; voila le beau *lib. de ins omn.*

panchant de Dieu, de faire du bien, d'ailleurs la vertu, dont il s'agit, luy donne lieu d'obeir à cette aimable inclination, & preparant les cœurs à étre des vaſes propres à recevoir les effets de cette bonté, qui ne deſire que de s'épuiſer en dons, voila pourquoy S. Irené appelle le reconnoiſſant, *exceptorium divinæ bonitatis homo gratus*, les graces y coulent en abondance, la gratitude luy donnant une capacité à en contenir ſans nombre.

4. contra hæreſ. c. 24.

O que celuy qui aime cette vertu eſt heureux, s'écrie ſaint Bernard, qu'il entend la fine politique du Ciel, parce qu'en remerciant ſon createur des faveurs, dont il en eſt gratifié, il ſe diſpoſe à en recevoir de plus conſiderables, à quoy l'Ange de la Theologie approprie ce texte de l'Eccleſiaſte, *ad locum, unde exeunt flumina, revertuntur, ut iterum fluant*, pour marquer, que tout ainſi que les fleuves ſe randent à la mer, d'où ils ſont ſortis, & ſemblent luy aller faire hommage des eaux, qu'ils en ont empruntées, apres quoy ils retournent à leur ſource, auſſi riches & auſſi abondans qu'auparavant, de méme celuy qui par ſa reconnoiſſance renvoye les dons & les graces à leur principe, merite par ſes remerciments de nouvelles gratifications & des biens qui ſurpaſſent les premiers : voicy l'expreſſion de ſaint Thomas ſur ce chapitre, *ad principium, unde venerunt beneficia revertuntur per gratiarum actionem, ut iterùm fluant per beneficiorum exhibitionem.*

Ser. contra vitium ingrat.

C. 1.

C'eſt doncques l'art, de qui veut ſuivre l'inclination de Dieu à donner, que de le remercier; juſques là, que S. Baſile croit que l'on devroit

vroit mettre à la tête de toutes les prieres, une action de graces, qui seroit, dit-il ingenieusement, un prologue excellent, ou plutôt un introducteur de credit à l'oraison, *optimus precum prologus, gratiarum actio.* *in const. c. 2.*

En effet, le fils de Dieu nous en a souvent donné l'exemple, nommément quand il demanda à son pere la resurrection du Lazare, car il commança sa priere par ces mots mon pere, je vous remercie, *gratias tibi ago*, il observa encore une pareille regle, en sollicitant la multiplication des cinq pains, dont il vouloit donner à manget à cinq mille personnes, *accepit ergo panes, & cum gratias egisset distribuit.* J'ajoûte que cela est si fort dãs le sens commũ, qu'il n'est pas jusques aux Payens, qui n'ayẽt creu, qu'il n'y a rien de si puissant & de si efficace, pour obtenir ce que l'on desire, que d'employer le temoignage de la gratitude, ainsi que l'a écrit Pline, *optimum rogandi genus gratias agere*, aussi fut-ce la sainte adresse d'Abraham, lors que Dieu luy ayant fait de grandes promesses, il n'en demanda l'execution, qu'en batissant un Autel, au pied duquel il remercia son Createur, *mox pro promissione gratias egit, ut sinceram gratitudinem præ se ferens provocaret Dominum ad promissiones adimplendas.* *Ioan. 11* *Chrys.*

En voila assez pour persuader, que le remerciment donne à Dieu sujet de se repandre en bienfaits, de sorte que favorisant son son panchant à la liberalité, il luy est souverainement cher, S. Augustin en étoit doncques bien informé, en écrivant que Dieu ne

voyoit rien avec plus d'agrément, *hoc nihil Deo gratius intelligi potest.*

C'est pourquoy, prenons de là une forte resolution d'aimer cordialement la reconnoissance, qui fait les cheres delices de nôtre Dieu, à qui elle est un agreable sacrifice, qu'il regarde comme un martire, & qui est l'objet de sa complaisance, en favorisant son inclination à donner, partant que ce soit nôtre devotion de toutes les heures, en honorant nôtre Dieu d'un holocauste de bonne odeur sur l'Autel de nôtre cœur, ce sera en y faisant toûjours vivre l'action de graces, pour être cette hostie vivante, que S. Paul nous recommande, *hostiam viventem sanctam, Deo placentem*, puisque outre le plaisir & la gloire qui en revient à Dieu, nous y procurons avantageusement nos interets; c'est la seconde partie de ce discours.

II. POINT.

Je dis donc avec S. Augustin, que s'il n'est rien de plus agreable à Dieu, il n'y a aussi rien de plus utile à l'homme, *hoc nihil gratius Deo intelligi potest, nec fructuosius.*

Ep. 77 ad Gaudent.

L'on fait à ce sujet une belle remarque, c'est que le sacrifice Eucharistique, ou d'action de graces, étoit préque tout, pour qui en faisoit les frais: dans l'holocauste, la victime étoit toute reduite en cendres; dans le sacrifice d'expiation, une partie étoit brulée, l'autre demeuroit aux Prêtres: dans l'Eucharistique, on jettoit au feu peu de chose, le sacrifica

crificateur n'en avoit pas beaucoup, tout le reste étoit, pour qui fourniſſoit la victime, ce qui eſt la figure de l'action de graces, dont nous parlons.

Or le premier benefice qui nous en revient, c'eſt l'eloignement du peché, car au ſentiment de S Hierôme, le ſouvenir des dons de Dieu ferme la porte au crime, *excludit omnia flagitia.* En effet, ſi la Sinagogue s'eſt randuë coupable de toutes ſortes d'excez, il n'en faut accuſer que l'ingratitude, ainſi que Dieu même s'en plaint, *mei oblita eſt*, elle s'eſt oubliée de moy, à qui elle devoit tout, car ſi elle eût conſervé le ſouvenir des bienfaits receus, elle ſe feroit maintenuë auſſi innocente, qu'elle ſe randit criminelle. *Ezech. 22.*

Pour en être convaincus, figurons-nous l'ancien Joſeph, attaqué de la plus délicate tentation que l'on ſe puiſſe imaginer. Un jeune homme aſſiegé & perſecuté des careſſes d'une maîtreſſe peu chaſte, qui ſe voyant rebutée d'un de ſes domeſtiques, ne manquera pas de s'en vanger cruellement: quel pas gliſſant! Joſeph pourtant s'en tire glorieuſement, parce qu'il a devant les yeux les faveurs qu'il a receuës de ſon maître, en veuë deſquelles il s'échape des mains impudiques de ſa maîtreſſe, apres luy avoir dit, il ne ſe peut faire, qu'en vôtre perſonne j'offence mon maître, qui a tant de bonté pour moy, & qui me fie toute ſa maiſon, *quomodo poſſum hoc malum facere?* la belle raiſon, s'écrie Saint Ambroiſe, la belle raiſon! Je ne puis être ingrat à l'égard de qui me veut tant de bien, & qui me confie tous *Gen. 39.*

ſes interets. Non je ne ſuis pas capable de luy faire cet outrage. *Quomodo poſſum hoc malum facere.*

l. 1. de Iacob. c. 2.

A ce propos, ſaint Thomas conſiderant, que devant le deluge, il ny eut point d'Idoles au rapport du ſage *neque enim erant ab initio idola*, il ſe perſuade, que cela arriva parceque le ſouvenir du bien fait de la creation conſervoit à Dieu les droits de Createur incommunicables aux creatures. *Propter recentem memoriam creationis mundi.* C. la juſtifie celuy qui vante la gratitude, comme des armes invincibles au Demon, & aux crimes, & fait voir, que j'ay avancé avec grande raiſon, qu'un excellent expedient pour ne point tomber dans le peché, c'eſt d'étre reconnoiſſant envers Dieu.

Sap. c. 4.

D. Th. 2. 2. q. 14. a. 4. ad 2

D. Chryſoſt. hom 1. ad pop.

Ce premier bon office de la gratidude à nôtre egard éclata encore mieux, par celuy que je fais ſuivre c'eſt, qu'ell'eſt une eſpece de confirmation en grace: ô! qu'ell'eſt en grande ſureté cette divine grace, entre les mains de la reconnoiſſance ſuivant ce texte de ſaint Chriſoſtome *optima beneficiorum cuſtos eſt beneficiorum memoria.* C'eſt pourquoy, qui poſſede cette vertu peut eſperer, qu'il ſe maintiendra avec le ſecours du Ciel en cet heureux état de grace, à quoy il ſemble, qu'il ait le même droit, qu'eut David apres ſon action de graces, lorſqu'il s'en promit l'établiſſement inebranlable de ſa famille *& domus David erit ſtabilita.*

Hom. 26 in Math

2. Reg. 7

J'ajoute, que l'on peut voir quelque choſe de pareil en l'avanture des Anges; car ſi ſaint Michel, & les intelligences de ſon party furent confirmez en grace, ſaint Gregoire

Digitized by Google

de Nazianze estime, que ce fût en suite des remercimens, qu'ils firent à leur Createur *quod grati dant laudem Deo perstiterunt in sua dignitate.* Au contraire si Lucifer, & ses partisans perdirent la grace cela arriva faute de reconnoissance, ainsi que saint Bernard le reproche à cét infame Apostat, en expliquant ces mots d'Ezechiel. *Perdidisti sapientiam in decore tuo.* Car ce grand Abbé donne ce beau tour à ces paroles : Lucifer se considerant, si beau, si éclairé, si parfait, & si meritant, il se laissa emporter à la vanité, & regarda ses richesses non pas comme le bienfait de son Createur pour l'en remercier, mais comme son propre bien, comme l'appanage de sa nature, de sorte que par cette ingratitude, il perdit & la grace, & ces tresors de sagesse, qui l'accompagnoient, en se les apropriant *perdidit sapientiam, cum fecit suam.* Or. 52. c. 22.

Laissons l'Ange parlons de l'homme, & disons avec Rupert, qu'Adam ne se conserva la justice originele, que quelque peu de jours, ou peut-être quelque peu d'heures, parce qu'il n'en remercia pas d'abord son Createur. Il est certes bien étrange, dit ce sçavant Abbé, de remarquer, comme Adam eut si peu de ressentiment de l'être, & des dons, qu'il avoit reçeus, qu'il n'en remercia point du tout son divin bien-faitteur *quam obstinatis labiis ab actione grati. rum abstinuit, & ingratum Domino dedit silentium* ! qu'elle dureté de cœur envers son Seigneur, & son Dieu ! que ce silence fût ingrat ! dez qu'il eut une langue, ne devoit il pas l'occuper en loüanges, & en témoignages de gratitude; Lib. 2 in Gen. c. 39

de ; mais qu'elle opiniatreté en ce manquement, puiſque ſe voyant bien-tôt aprés ſa creation, logé dans le Paradis terreſtre, il n'en dit pas un ſeul grammercy, & qu'il prit poſſeſſion de ce lieu delicieux tout ainſi que d'un païs de conquéte. *Taciturna ingratitudine, tàm felicem locum, quaſi rapinam arbitratus, occupavit*, ce fût là la fatale cauſe de la cheute d'Adam, & de la perte de la grace originele: ah ! mal-heureux, qu'a peu de frais tu pouvois affermir ta fortune, & celle de ta poſterité!

Saint Ambroiſe appuye ma propoſition par ce qui ſe paſſa à l'égard des deux tables de la loy. La premiere écrite ſur le mont de Sina avec beaucoup d'éclat, fût miſe en piece, la ſeconde fût plus heureuſe, car elle fut conſervée entiere, ſur quoy c'eſt illuſtre Docteur remarque, que la premiere fut rompue devant que l'on en eut remercié le legislateur. *Priuſquam firmarentur cantico fracta*, la ſeconde ſe ſauva de la colere de Moyſe, parceque l'action de grace, que l'on en randit à Dieu fut comme un ſeau qui luy ſervit de protection, & d'azile pour ſa ſureté *ubi verò tali ſignaculo conſecratæ, humana locum ira non habuit.* C'eſt là une belle figure, de ce qu'opere la gratitude dans une ame, ou elle donne une fermeté à la grace, & aux dons du Ciel, en y appliquant comme un ſeau, que les tentations n'oſent aborder, & pour lequel, les Diables malgré leur rage ont du reſpect, regardant le cœur, qui en eſt marqué, au rang des choſes conſacrées : *Tali ſignaculo conſecratæ.*

Exod 22

Exod. 34

Præfat. in Pſal.

Ceci eſt ſi conſtant que les Peres de l'Egliſe écrivent, que ſouvent on perd la grace, & mémes la ſanté, & les biens du temps, parce qu'on eſt ingrat, ou comme parle S. Bernard, parceque l'on ne regarde pas cette grace, & ces faveurs temporeles comme pures graces, & purs dons gratuits de Dieu *ut pertimeſcan ne deſerantur à gratia, quam & gratiam non venerantur*, c'eſt pourquoy il appele l'ingratitude la meurtriere de la grace, & l'ennemie mortele du ſalut. *Peremptoria res ingratitudo, hoſtis gratiæ, inimica ſalutis.* Serm. 51 in cant.

Tout au contraire ſaint Fulgence aſſure, que la grace n'a rien à craindre dans une ame reconnoiſſante en renvoiant à Dieu la gloire de tout ce qu'elle fait de loüable & de vertueux. *Si author, & adjutor Deus ſemper glorificatur in opere.* Ep. 4. ad Prob.

Je ne ſçay pas ce qui arriva à ces neuf ingrats de nôtre Evangile; mais je ne doute point que l'unique, qui vint remercier le Sauveur ne joüit toute ſa vie d'une parfaite ſanté, & partant conclud ſaint Bernard, quiconque pretend de ſe maintenir dans la poſſeſſion de la ſanté de l'ame par la grace, qu'il imite ce lepreux gueri, & ſa reconnoiſſance: *ſtudete referre gloriam ad illum à quo eſt, ſi non vultis perdere, aut perdi ab ea.*

Le troiſiéme avantage, que nous tirons de la gratitude ne conſiſte point ſeulement en la conſervation de la grace, & des dons reçeus elle nous en obtient de nouveaux, de quoy jay peu à dire, parcequ'ayant fait voir, qu'elle favoriſe l'inclination, que Dieu a à donner

ner, j'ay fait la demonſtration de cette derniere propoſition.

Je n'ay doncques rien ici à ajouter, ſinon que Dieu fait en cela une eſpece de juſtice, car prenons garde à l'expreſſion du fils de Dieu, *non eſt inventus, niſi hic alienigena, qui rediret, & daret gloriam Deo*, comme s'il diſoit, ce lepreux, ne rend pas ſimplement la gloire à Dieu, il la luy donne; de ſorte dans la penſée du grand ſaint Baſile, que de debiteur il s'érige en creancier de ſon bienfaiteur par ſon remerciment, Dieu étant ſi bon, qu'il ſe tient obligé à nos actions de graces, *Quam pro accepta gratia tu rependis gratiarum actionem, in numerum refert, & beneficii loco habes:* Ce qu'il appuye ſur ce texte de David, que randray je au Seigneur, pour les biens, q'il m'a randus: il avoit donc prété quelque choſe à Dieu. Or cela, dit-il, ne pouvoit étre, que l'effet de ſa gratitude.

Hom. in Martyr. Tulite.

Pſal. 115

Il eſt vray que ſaint Auguſtin adoucit, & modere cette propoſition en diſant, que Dieu eſt creancier, & qu'il exige nos louanges, pour les faveurs, dont-il nous a prevenus. *In his quæ habemus, laudemus Deum benefactorem*, mais ſi nous le remercions, par avance des biens, qu'il nous fera à l'avenir, nous le randons debiteur, *in his, quæ non habemus, teneamus debitorem, quod ſola gratitudine fit.*

Adouciſſement, que ſaint Chriſoſtome ne ſouffre pas en traitant le ſimple remerciment du nom d'uſure lorſqu'il fait reflexion ſur la priere d'Heli en faveur du pere & de la

mere

mere de Samuel, quand ils offrirent à Dieu en action de grace, le fils unique qu'il leur avoit donné, car voicy la formule de cette oraiſon, *reddat tibi Dominus de muliere hac, pro fœnore, quod commodaſti Domino*, ſur quoy ce S. Pere conſidere la difference des deux prieres de ce grand Prêtre, la premiere regardoit Anne la mere de Samuel, lors qu'elle vint au Temple, pour obtenir de Dieu un enfant, elle fut ainſi conçeuë, *Deus Iſraël det tibi petitionem tuam.* Vous demandez à Dieu un fils, qu'il vous le donne. En la ſeconde, quand la même accompagnée de ſon mary, eut offert ſon fils, l'on parla bien autrement, car l'on ne demande pas qu'on donne, mais qu'on rande pluſieurs enfans pour celuy qu'on venoit de dedier à l'Autel, en action de grace; or quelle fut la cauſe de ce changement de termes en la derniere oraiſon, c'eſt que ce temoignage de gratitude, avoit rendu Dieu debiteur, *poſtquam*, dit S. Chryſoſtome, *Deum fecerat debitorem, ait, reddat tibi Dominus de muliere hac pro fœnore, quod commodaſti Domino bonam ſpem de futuris præbens, nam ſi dedit cum nihil deberet multò magis redditurus, poſtquam accepit.* C'eſt effectivement ce qui arriva, car Dieu paya avec uſure cette dette, en donnant pour un fils trois fils & deux filles. O! qu'il fait bon negocier avec Dieu, l'on en tire un interet qui paſſe le principal, *talis eſt negotiatio, quæ cum Deo geritur, ſortem multiplicatam reddit.* Certes il y a icy à faire une reflexion bien conſolante, c'eſt qu'une action de reconnoiſſance, valut plus à cette Dame que cent prieres, cent jeunes, & des larmes ſans nombre, puiſqu'en

1. Reg. 2.

Hom. 2 de anna.

Digitized by Google

puiſqu'en priant, en jeunant, en pleurant, elle n'impetra qu'un enfant, & que ſon action de graces luy en valut cinq.

Voila comme Dieu en uſe ſingulierement, quand on le remercie dans les Croix & les diſgraces, car à parler avec le même S. Prelat, lors qu'on remercie nôtre Seigneur de ſes dons & des biens qui flatent nos interets, nous eſſuyons une dette : mais lors qu'on ſe ſent ſon obligé dans les afflictions, nous le randons debiteur, *in bonis gratias agens reddit debitum, gratias agens in malis constituit debitorem*; la raiſon en eſt evidente, parce qu'en le beniſſant, quand il nous perſecute, nous le couvrons de gloire en faiſant voir qu'il merite nôtre amour, & nos loüanges, lors même qu'il nous traitte mal, *qui male affectus gratias agit gloria Deum afficit, & acquirit debitum.*

in Pſ. 9.

Idem

Ce fut la conduite de Job reduit ſur un fumier, & chargé de playes, car il fit un effort pour ſe lever en pied, & pour adorer l'auteur de ſa deſolation, *ſurrexit & adoravit*, c'eſt pourquoy Dieu s'en tint ſi obligé, qu'il luy randit ſes pertes avec grand avantage.

Nous avons donc en main une voye bien aiſée de conſerver, & d'augmenter nos biens, ſoit pour la terre, ou pour le ciel; quelle conſolation? un peu de gratitude ſuffit pour nous enrichir dans le temps & dans l'Eternité, c'eſt pour conclurre qu'il n'y a rien de plus utile que l'action de graces, *hoc quod intelligi fructuoſius poteſt ?*

Aug cit.

Il ne reſte que de venir à la pratique d'une vertu ſi agreable à Dieu, qu'elle luy tient lieu

de

de ſacrifice, de martir, & de motif de liberalité, d'autre part ſi avantageuſe à ſes devots, qu'elle leur merite la grace de vivre dans l'innocence de ſe conſerver en état de charité, & d'en aquerir de nouveaux degrez ; il y a d'ailleurs grande facilité d'étre reconnoiſſans, puiſque nous ſommes aſſiegez de bienfaits, & comment n'entrerions-nous pas en des ſentimens de gratitude, ayant continuellement devant les yeux l'univers, & autant de ſolliciteurs pour la gratitude, qu'il y a de creatures, toutes faites pour nôtre ſervice.

Or ſi la creation du monde, qui n'a coûté qu'un mot, qu'un *fiat* à Dieu, ne nous pouſſe pas à la reconnoiſſance, enviſageons avec S. Bernard la redemption, qui a mis en ſi grãds fraiz Jeſus-Chriſt. Qui ne ſeroit touché de voir un homme-Dieu en croix pour l'amour de nous ? qui peut ſe diſpancer d'en rendre graces: mais ſi nous faiſons reflexion ſur tant d'autres faveurs generales & particulieres, ſur tant de dangers echapez, ſur tant d'aimables providances, ſur tant de ſaintes inſpirations, ſur tant de Sacrements, ſe peut-il faire que nous ne ſoyons pas remplis d'un eſprit de reconnoiſſance?

Eſprit, qui doit ſouverainement regner, en premier lieu dans nos cœurs, y imprimant une eſtime infinie, & un amour ardent pour nôtre Dieu, qui prend plaiſir à nous faire du bien, & qui le fait avec un amour infini, ſans faire attention que nous ſommes des ſujets revoltez, des enfans denaturez, & indignes de ſes bontez, diſons doncques avec David, que nôtre ame, & tout ce que nous ſommes

beniſſe

beniſſe le Seigneur, *benedic anima mea Domino, & omnia, quæ intra me ſunt nomini Sancto ejus: benedic anima mea Domino, & noli obliviſci omnes retributiones ejus*: oüy conſervons chérement le ſouvenir de nôtre bienfaitteur, & de ſes bienfaits. Pſ. 102.

Secondement, il faut que nôtre gratitude paſſe du cœur à la langue, ſuivant l'exemple de nôtre Lepreux, qui revint au Sauveur, en loüant à haute voix la magnificence de Dieu à ſon egard, *regreſſus eſt cum magna voce magnificans Deum*. & parce que nôtre ſeule langue ne peut ſuffiſamment s'aquiter de ce devoir, elle doit inviter toutes les creatures à ſuppleer à ſon defaut, & à concerter avec elle un Cantique digne de celuy à qui elle eſt infiniment redevable, *benedicite omnia opera Domini Domino*, à mon ſecours Anges, Arcanges, Cherubins, Seraphins, à mon ſecours, *omnis ſpiritus laudet Dominum*. Dan. 3.

Toutefois ce n'eſt pas aſſez, il eſt neceſſaire en troiſiéme lieu d'uſer de quelque retour, & c'eſt l'affaire de la main; cela ſe fait ſingulierement par le ſacrifice des paſſions & des inclinations corrompuës par une genereuſe mortification, en imitant le Roy Prophete, qui pour ne manquer pas de gratitude, ſe determine à boire l'amertume du calice, *quid retribuam Domino, &c. calicem ſalutaris accipiam*; c'eſt là dit S. Hierome une reconnoiſſance de meſure, quand on rend ſacrifice pour ſacrifice, & s'il y échoit, ſang pour ſang, vie pour vie, *hæc ſola digna eſt retributio, cum ſanguis ſanguine compenſatur*, croix pour croix, ſouffrance pour ſouffrance. Pſ. 115. Ep. 22.

Clement

Clement d'Alexandrie nous apprend une seconde maniere de gratitude effective, c'eſt la probité de vie, & l innocence des mœurs, laquelle eſt une action de graces infiniment agreable à Dieu, c'eſt pourquoy il nous y exhorte, en ces mots, *reddamus gratam mercedem, affectus bene compoſitos.* *exhort. ad gent.*

Enfin la reconnoiſſance des mains ſe rend viſible par l'aumône liberale, en donnant à qui luy a donné.

Voyons maintenant ou nous en ſommes, ne ſommes-nous point de ces ingrats, qui juſques icy n'ont randu à Dieu que des crimes, que des impuretez, des vengeances des blaſphemes, que des injuſtices, & toutes ſortes de pechez? eſt-ce là nôtre reconnoiſſance, nous dit David, *hæccine reddis Domino?* pardon Monſeigneur? pardon pour le paſſé, à l'avenir, aidez de vôtre ſecours, nous aurons la reconnoiſſance du cœur, de la main & de la langue. Ainſi ſoit-il.

SERMON
POUR LE QUATORZIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Non poteſtis ſervire Deo, & Mammonæ. Matth. c. 6.

Vous ne pouvez pas partager vos ſervices à Dieu, & à l'argent.

Les deſordres de l'Avarice.

A CONSULTER la raiſon humaine & la prudence de la chair, on auroit quelque ſujet de dire, qu'il ſemble que Dieu veüille deſerter ſes Autels & ſes temples, puiſqu'il n'y veut pas aſſocier Mammon & l'amour des richeſſes; car ou trouver des gens qui renoncent à l'or & à l'argent, dont tous les âges, tous les ſexes, tous les états & toutes les conditions connuës dans l'univers, s'empreſſent comme d'une choſe ſur laquelle on établit la felicité de la vie.

C'eſt pourquoy, ſi l'on ne peut ſervir à Dieu & à Mammon, le culte divin ſera reduit à une étrange ſolitude, ou l'on ne trouvera qu'un fort petit nombre d'adorateurs de Dieu, parce qu'il

qu'il y a peu de gens qui se depoüillent de l'attachement au bien d'ont on est generalement infatué.

Neanmoins, si l'on penetre les veritez que j'ay à representer sur le Chapitre de l'avarice, quelque possession qu'elle ait saisie des cœurs, j'espere qu'on l'en bannira, pour les lier uniquement au service divin. Vierge sainte obtenez-nous les lumieres necessaires, pour faire le discernement que nous devons faire de ces deux maitres, dont parle nôtre Evangile, nous vous les demandons, en disant avec l'Ange.

AVE MARIA.

Je ne suis pas icy pour demander à Dieu la raison de son gouvernement à l'egard des maisons d'Israël & de Juda, n'ayant que des respects & des adorations pour tous ses ordres, parce qu'ils sont toûjours concertez par sa sagesse infinie, & par sa justice tres equitable; il est vray qu'ils paroissent souvent au dessus de la raison humaine, & des loix ordinaires, ils sont toutefois éternellement tres raisonnables & tres legitimes.

Apres cét aveu & cét hommage; je m'informerois volontiers du motif qui le mit en si grande colere contre la maison d'Israël, qu'il protesta qu'il n'y auroit plus de misericorde pour elle, *non addam ultrà misereri Israël*; car puisque Dieu publie par la bouche du Prophete Ezechiel, que Juda est beaucoup plus coupable qu'Israël, & que si Israël est tombé dans une fornication, Juda a commis deux *Oseæ, c. 1*

C.16. adulteres, *dimidium peccatorum tuorum non peccavit*, pourquoy s'engage-il à faire grace à celuy qui eſt plus ſcelerat, *domui Iuda miſerebor.* He ! quoy Seigneur de l'univers, ne nous reprochera-on point que vous étes acceptateur des perſonnes, étant tout Iuſtice pour la moins criminelle, & tout miſericorde pour la plus ſoüillée de pechez?

Oſeas cit.

Rupert croit de le mettre à couvert de ce blame, en écrivant que Dieu conſideroit le merite de quelques Roys de Juda, illuſtres en ſainteté; quelques autres Docteurs juſtifient cette conduite, en diſant qu'on epargnoit Iuda, parce que le Meſſie en devoit naître, toutefois S. Ambroiſe m'agrée davantage, en remarquãt une circonſtance dans l'excez d'Iſraël, laquelle ruinoit ſes affaires aupres de Dieu, c'eſt que les Iſraëlites avoient des Autels pour Dieu &

4.Reg.17 pour les Idoles, *cum Deum colerent, diis quoque ſerviebant*, ainſi ils ſervoient deux maîtres, ce que Dieu ne ſauroit ſouffrir juſques-là, que dans le ſentiment de ce grand Prelat de Milan, un infidele qui eſt tout à ſon idole, ne le met point en colere à l'égal d'un fidele qui diviſera ſes ſervices, *tolerabilius indicat infidelem integrum, quàm fidelem diviſum*, parce que ſi le Payen attache tout ſon culte à ſon Idole, c'eſt qu'il ne connoit rien de plus digne de ſa veneration, au lieu que l'adorateur du vray Dieu, & qui eſt bien informé de ſa grandeur & de ſa ſouveraineté, eſt ſi temeraire & ſi outrageux, que de luy vouloir donner un compagnon & un concurrent; point de grace à cét attentat & à ce crime de leze Majeſté divine, au premier chef, la raiſon en eſt, que l'on ne peut

parta

partager la divinité sans la detruire, & si Dieu n'étoit pas unique, il ne seroit pas Dieu, suivant cette regle du grand Affricain, *Deus non alia lege credendus, quam ut unicus credatur, si enim unus non est, Deus non est.*

Cela suffit pour rendre evidente la justice de l'aversion, que Dieu a de souffrir, que l'on pretende de luy donner des compagnons, avec qui l'on partage les services, & qu'ainsi l'on soit à deux maîtres.

Mais pourquoy s'atacher nommement à Mammon le Dieu des richesses ? *Non potestis Deo servire & mammonæ.* Pourquoy en vouloir particulierement à l'avarice. C'est que *division* de toutes les idoles, elle est la plus universele la plus criminele ; la plus incorrigible. Ces trois attributs regleront mon discours.

I. POINT.

J'ay avancé, que de toutes les passions, l'avarice regne dans ce monde le plus universelement & qu'elle porte plus loin les effets de sa tirannie, & de son usurpation sur les droits de Dieu en luy debauchant plus de sujets, en quoy je suis appuyé de l'autorité du Prophete Amoz, qui m'aprent, qu'elle s'est saisie de tous les esprits, y ayant peu de gens, qui ne soient possedez de ce mauvais Demon *in capite omnium, avaritia.* I'ay encore le temoignage de Ieremie, lorsqu'il me dit, que les hommes partagez en diverses conditions sont tous d'intelligence sur ce point, les petits, & les grands êtant également empressez apres l'or, & l'argent *à minore usque ad majorem, omnes avaritiæ student.* S. Paul *c. 9.* *c. 6.*

m'assure de la même chose, puisque se souvenant, qu'il avoit interdit aux Corintiens toute habitude, & tout commerce avecque les avares, il reforme, ou plutôt il explique ses ordres, en leur faisant entendre, qu'il ne parle, que des usuriers publics, & decriez par leur visible injustice, autrement ajoute-t'il agreablement, il faudroit sortir de ce monde, & aller dans un autre païs chercher avec
1. Cor. 5 qui traiter *alioqui debueratis de hoc mundo exisse*: ce qu'il écrit étant persuadé que la contagion de la malheureuse avarice s'étoit glissée dans tous les cœurs.

Sur quoy saint Chrisostome préche, qu'il semble qu'il y ait une espece de charme, & une magie aussi puissante, que secrete, qui allume, cet amour dereglé de l'argent, & qui engage tous les peuples dans le culte de Mammon. *Incantatio quædam est, & præstigium.*

hom. 10 in 1. ad Thess. En effect ou trouver un homme inaccessible à ce mauvais genie? saint Basile n'en decouvre point de cette force, & mêmes, il croid, que ce desordre auroit eu l'entrée du Paradis terrestre, si Dieu n'eût uzé d'adresse en derobant à Adam, & à Eve la vüe de leur nudité, qu'ils n'eurent, qu'apres leur peché; car s'ils y eussent pris garde, malgré la justice originele qui regloit tous leurs mouvements ils eussent été empressez de pourvoir, à cette nudité, & de trouver de quoy là couvrir. *Oportebat se nudos minimè cognovisse ne mens ad eorum cupiditatem, quæ deesse videbantur, traheretur.* De quoy, l'on peut juger, par leur conduite, lorsqu'apres leur cheute, ils prirent tant de soin, pour se faire quelques habits en depouillant les arbres de leurs feuil-

les ; mais que l'on voye, comment Eve n'eût pas plutôt un fils, qu'elle parut atteinte d'avarice en appelant cét enfant, sa possession, en sorte que dans le sentiment de Rupert, en perdant l'état d'innocence, elle tomba dans ce vice que je publie le plus universel de tous les vices.

Or s'il se saisit du premier des hommes, il n'est pas fort merveilleux, qu'il ait fait tant de progrez dans tous les siecles, & sur toute la posteritez d'Adam, quelque êtat de vie, qu'elle ait embrassée, jusques là, que tres peu de ses enfans ont repoussé les impressions de l'avarice, puisque les Patriarches, les Prophetes, & les Apôtres n'y ont pas generalement resisté ; car pour les Patriarches, le nombre seroit peut être bien peu considerable, de ceux, qui auroient imité Abraam, s'ils se fussent trouvez dans le peril, & dans la delicate tentation, que je vais raconter en deux mots.

Cét illustre Patriarche avoit glorieusement defait quatre Rois, victorieux de cinq autre Souverains, dont ils emportoient les depouilles. Apres ce genereux exploit, Abraam revint, & restitua ces mémes depouilles à ceux à qui elles avoient êté enlevées, icy le Roy de Sodome se piquant de reconnoissance le presse de les accepter en disant, qu'il se contentoit des prisonniers retirez des mains de ses ennemis *dixitque Rex Sodomæ, da mihi animas cætera tolle tibi*, mais ce Patriarche desinteressé jura solemnellement, qu'il n'en recevroit pas un seul filet. *Levo manum meam ad Dominum, quod à filo subtegminis, usque ad corrigiam caligæ, non accipiam.* Action incompa-

rable & qui fût si agreable à Dieu, qu'il engagea sa parole en faveur de celuy qui l'avoit faite, qu'il le protegeroit puissamment, & qu'il seroit sa recompanse *noli timere ego ero protector tuus, & merces tua magna nimis.*

Mais n'y auroit-il point lieu en cét endroit de s'étonner, qu'on luy donne courage, lorsqu'il n'en avoit plus de besoin apres sa victoire, pourquoy luy dire *Noli timere*? qu'avoit il à craindre apres l'entiere defaite des ennemis? on le croyoit, repond saint Chrisostome, toutefois que l'on sçache, que ce victorieux avoit à eviter un grand danger, c'est qu'il auroit peut être attaqué d'avarice, & se repentir d'avoir perdu l'occasion de s'enrichir, en n'acceptant pas le grand butin, qu'on luy avoit presenté, & qu'il avoit bien merité par sa valeur, & par ses armes; doncques Dieu prenant soin de la reputation de ce des-intéressé, laquelle eut été flettrie par ce regret avare, & le voulant sauver de ce chagrin indigne de sa generosité, il le fortifie en luy montrant une recompance de ce mepris du bien, beaucoup plus considerable, & dont il luy permet de se rejoüir *Noli timere, ego ero merces tua magna nimis* comme si Dieu luy eut dit, que l'avarice ne trouve point d'accez aupres de toy, & qu'elle ne te fasse point accroire, que tu as trahi tes interets, & diminué tes richesses. *Noli timere, hoc est ne sis avarus, quasi imminutiores facta sint facultates; ego ero merces tua magna nimis.* Sans ce secours Divin, tout Patriarche, qu'étoit Abraam, il auroit été en evident peril de ployer sous l'atteinte d'une

Chrysost. hom 35. in genes.

sale

sale avarice, ne parlons plus du Patriarcat.

La prophetie n'a pas été seulement dans le danger de se laisser entéter de l'or & de l'argent, elle en a effectivement été infatuée; c'est le sujet des larmes du Bienheureux Pierre Damien en vuë du Prophete Balaam, sur qui les presens offerts par le Roy Balac, firent une si furieuse impression, qu'il en perdit préque le bon sens, & qu'il en devint plus brutal que son anesse. O Ciel! diroit-on que c'est un des amis de Job, & cét Eliud, qui avoit de si belles lumieres qui parloit si ravissamment de Dieu, & qui avoit mémes la veuë de l'avenir? on feroit difficulté de le croire, cela pourtant est veritable; mais c'est un fameux sorcier & un devin reconnu qui a grand commerce avec l'enfer, on l'avoüe, il est toutefois constant que c'est le Prophete renommé & bien connu dans l'histoire de Job. *Num.* 22. *Cap.* 32.

Or si l'on cherche la source de ce prodigieux changement & de cette horrible metamorphose, ce Saint Cardinal nous dira que l'avarice l'a gâté & corrompu jusques à en faire un chetif jongleur, un miserable devin & un mechant sorcier.

Peut étre qu'apres avoir fait breche à la prophetie, ce vice epargnera l'Evangile, & qu'il aura du respet pour l'Apostalat Iudas nous en instruira, helas! il n'en fut pas plutôt attaqué qu'il en fut vaincu au point de luy sacrifier son divin maître, ce qui ne mit pas Mammon en grand fraiz suivant la remarque du méme Damien, puisqu'il ne luy en coûta que trente deniers *pro vilis amore pecuniæ tradidit*

Digitized by Google

dit authorem vitæ. Choſe inoüie, jamais l'amour de l'argent ne triompha plus pompeuſement, qu'en arrachant du ſein de Jeſus-Chriſt un Apôtre pour en faire un larron, & qu'en changeant le Prophete, dont je viens de parler en infame Magicien, *ecce quid utilitatis affert avaritia, ex apice culminis Apoſtolici mergit in tartarum, & Prophetam in magum vertit,* peut-on porter plus haut le malin pouvoir de l'avarice & du diable qui s'en ſert pour debaucher les Prophetes & les Apôtres.

Pet. Damian.

Certes, lors que le ſage fils de Sirac écrit, que l'eclat de l'or & de l'argent, s'eſt joüé d'une infinité de gens, ſans pardonner aux têtes couronnées, *multos perdidit aurum, & argentum, & uſque ad cor regum extendit & convertit*; il ſemble qu'il ait parlé juſtue, mais il auroit encore parlé plus raiſonnablement, s'il avoit ajouté que ces pretieux metaux ont dõné la loi aux plus hautes, dignitez de la cour de Dieu, & generalement à prêque tous les hommes au Verbe Incarné prez, car le demon d'avarice n'y montra que foibleſſe, bien qu'il luy promit tous les Sceptres de la terre, *hæc omnia tibi dabo*, d'où S. Chriſoſtome prend ſujet de blamer cét Ange de l'abime, en luy reprochãt ſon aveuglement, qui apres le rebut d'une ſi magnifique promeſſe, ne luy permit pas d'être convaincu de la divinité du Sauveur, il en devoit, dit-il, être perſuadé, en le voyant imprenable à tant de biens & à tous les Empires de l'univers, parce que une pareille tentation auroit peu donner atteinte à un pur homme, quelque ſaint qu'il éut été.

Eccl. 8.

Tant

Tant il eſt vray que le fils de Dieu ſe temoigne avec grande raiſon l'ennemi irreconciliable de l'avarice, dont l'uſurpation ſur les droits de la divinité, eſt ſi etenduë & ſi univerſelle, qu'elle s'aſſujetit préque tous les cœurs *à minore, uſque ad majorem avaritia omnes ſtudent*; c'étoit la premiere partie de ce diſcours. *Ierem. c 6.*

II. POINT.

Pour montrer que l'avarice n'eſt pas ſeulement la plus univerſelle des paſſions, & qu'elle eſt encore la plus criminele, ſuivant ma ſeconde propoſition, je n'ay qu'à produire le temoignage irreprochable de l'Apôtre, qui fait de ce vice la fatale ſource de tous les crimes, *radix omnium malorum cupiditas*, ce qui revient à ce qu'avoit dit l'Eccleſiaſtique, en publiant que l'avare étoit le plus ſcelerat des hommes, *avaro nihil eſt ſceleſtius*, & qu'il n'y avoit point d'injuſtice plus noire, que d'être amoureux & paſſionné de l'argent, *nihil eſt iniquius, quàm amare pecuniam.* *1. Tim. 6* *c. 10.*

Or pour abreger le denombrement de ſes excez je me contente d'imiter S. Cyrille en la conſiderant comme la grande ennemie de Dieu, ou comme une impieté, qui ruine autant, qu'elle peut le culte des Autels & la divinité même pour s'eriger en l'idole unique du monde, *impietatem, omne numen exterminantem*, auſſi fut-ce le motif qu'eut le ſage de prier Dieu, qu'il ne le fit point riche, parce qu'il pourroit ſe ſoulever contre luy, & le traiter en inconnu; *divitias ne dederis mihi, ne* *Prov. 30*

forte

forte illiciar ad negandum, & dicam, quis est Dominus?

En effet, il n'y a pas bien loin entre posseder des tresors, & être Apostat, & Idolatre. Temoin Ephrain, qui parle en ces termes. I'ay trouvé de l'or, & l'ayant fermé avec grand empressement dans mes coffres j'ay fait de ceux-cy mes autels, & de celuy là mon Dieu. *Dives effectus sum, inveni idolum mihi,* temoin encore Saint Paul qui ne met point de difference entre l'avarice, ou l'attachement au bien & l'Idolatrie. *Avarus, quod est Idolorum servitus,* comme s'il ne faloit que faire un avare pour faire un adorateur d'Idole. C'étoit aussi le sentiment d'Isaye, qui ne trouva pas d'autre cause des fausses Divinitez, dont la terre se remplit que la quantité d'or, & d'argent, dont elle s'étoit enrichie *repleta est terra auro, & argento, & repleta est terra Idolis.* C'est pourquoy saint Paul exhorte les Colossiens à se defaire des crimes entre autres de l'avarice, qui est une veritable Idolatrie. *Quæ est Idolorum servitus.*

Osee c.2

ad Ephes.5.

c.2.

c.3.

Mais pour être plus evidemment informé de cét horrible crime empruntons, quelques lumieres des saints Peres & quelques regles pour en juger avecque plus de sureté.

La premiere est de Philon, lorsqu'il enseigne, que les choses, que l'on estime, & que l'on considere au dessus de tout le reste sont des Idoles *quidquid homo præter Deum magni æstimat Idolum est.* Or sur ce principe, il y a lieu de dire avec saint Epiphane, que l'argent est le Dieu du siecle car à ne rien deguiser, qu'estime t'on au de la de tout? qu'admire t'on

Lib. de Monarchiâ.

que

que dix mille, ving mille, cinquante mille cent mille livres de rante, voilà doncques une Idole, qui l'a souvent emporté sur le vray Dieu, helas ! combien de fois a-t'on pleuré les Autels depouillez, pour parer cette Idole, que Iudas considera au dessus du fils de Dieu, puisqu'il le vendit, pour acquerir quelques deniers. *Verum Deum vendidit propter Deum falsum.* Ainsi parle saint Basile, en effet, que peut-on penser des gens, qui aux depens de leur conscience, veulent s'enrichir, si non, qu'ils font le même trafic vendant le vray Dieu, pour acheter une Idole, par la preference, qu'ils luy donnent en leur estime. *Quidquid prater Deum magni estimas, Idolum est* c'est ce que saint Ambroise met en la bouche du Diable, quand il entra dans Iudas, en luy faisant dire au Sauveur je ne vous fais point de tort de prendre possession de vôtre Disciple car il est à moy, non pas à vous si vous luy donnez du pain, & s'il mange à vôtre table, je luy donne d'argent, & s'il boit avecque vous il me vend vôtre sang, ne contez donques plus sur luy, comme sur vôtre Apôtre, & sur vôtre adorateur, puisqu'il est le mien, & que je suis son Idole en qualité de Mammon, le Dieu de l'argent. *Intravit in eum Satanas, & dixit Iesu, non est tuus, sed meus, à te panem accipit, à me pecuniam, tecum bibit, & tuum mihi vendit sanguinem, &c.* *Hom. 30 in var. script. loca.*

La seconde regle pour bien comprendre l'Idolatrie de la passion du bien, c'est celle par laquelle saint Bernard m'apprent, que ceque l'on honore plus que toutes les autres choses, tient lieu de Dieu *quod quisque pra ceteris colit,* *in declam.*

lit, id sibi Deum constituisse probatur ce qui revient au même sens, que ce texte de S. Ierôme, *quod quisque veneratur, hoc illi Deus est.* Cecy est une verité, dont il ne faut point douter. Or à ce propos ie me sers du beau mot d'un grand homme. Nous lisons que le Satirique demandoit aux Pontifes Romains. A quoy bon de faire reluire, & éclater les mords de leur chevaux sous l'or, & de quoy servoit ce pretieux metal en ce lieu. *Dicite Pontifices, in frænis, quid facit aurum*, mais avons nous pris garde à la belle reponce de Firmin, la voicy en ces deux mots. *Colitur, adoratur.* Belle demande, Perse! vous êtes plaisant, se peut-il, qu'un esprit aussi delié & aussi penetrant, que le vôtre, ne voye pas, que les Pontifes en uzent de la sorte pour faire, & pour procurer de l'honneur à l'Idole de l'or: *Colitur, adoratur* toutefois c'étoient des Payens destituez de la connoissance du vray Dieu, & elevez dans la profonde nuit de l'Idolatrie, c'est pourquoy leur impieté semble moins criminelle.

in ps. 80

Mais le malheur dont S. Chrisostome se plaint; c'est que l'on remarque cet horrible desordre dans le Christianisme, & parmi des gens nourris dans le grand jour de l'Evangile; car, si on le nie, & qu'on lui oppose, que les Fideles ne courbent pas le genoux devant leurs pistoles, & que leur langue n'uze pas du terme d'adoration. Erreur, s'ecrie-t'il, erreur, leur cûlte est d'autant plus coûpable, qu'il est effectif, & que leur soin est empressé, & ardent, ou à les acquerir, ou à les conserver plus Religieusement, que les choses

sacrées

facrées montrant, que c'eſt là, leur grande divinité. *Non adoro, inquis, quia non inflectis genu, multò magis adoras per facta, vel res ipſas.* Apres quoy, pour rendre plus viſible l'Illuſion, de qui ſe flate de cette defaite, il lui demande; qui de deux Adorateurs fait plus d'honneur au vray Dieu, où celuy, qui proteſte ſouvent, qu'il eſt ſon ſerviteur, ou celuy, qui ſans grimace & ſans compliment, obeït indiſpenſablement à tous ſes ordres? Le dernier dira-t'on, ſans doute l'emporte, & plait infiniment plus, à qui reçoit ſon culte & ſes reſpects; Reglons nous donc par là, ajoûte ce ſaint Pere, & croyons, qu'en ſuivant les mouvements de l'avarice, & nous portant à tout ce qu'elle inſpire, Nous luy randons plus de veneration, & plus de reverence, que ſi par nos genuflections, & par nos parôles, nous luy faiſions hommage.

A la verité, on ſeroit fort ridicule de ſe croire innocent de l'Idolatrie, que l'on reproche aux Avares, parce que l'on n'immole pas des victimes à Mammon, & qu'on ne luy égorge pas des Brebis, où des Taureaux; en cela l'on s'étourdiroit volontairement ſur ſon égarement, puiſque ſelon le même ſaint Criſoſtome; On luy ſacrifie autant de Veuves, d'Orfelins & de Pauvres, que l'on en depoüille de leurs biens par artifice, où par violance, où que l'on en laiſſe mourir de faim, & de miſeres: *Non ingulas oves, ſed ingulas homines, non paviſti, Occidiſti:* De même, quand on eſt informé de la miſere d'une Veuve, où que l'on voit une Fille, qui faute de pain eſt en d'anger de ſe proſtituer, & que quelques *loco. cit.*

quelques Aumônes, qui auroient tres-peu, où point du tout incommodé, euſſent mis en ſeureté ſa pureté, en le luy refuſant; on immole à l'Avarice une Victime plus pretieuſe que ces Taureaux, dont l'antiquité infidele doroit les Cornes, & couronnoit les Têtes.

Il faut encor juger du reſpect, que l'on rend à cette Idole, par celuy, que l'on a pour ſa bource, à laquelle l'on n'oſe pas toucher pour en tirer quelque argent, dont le Prochain à grand beſoin, de ſorte, que l'on romproit plûtôt un Calice ſacré & une pierre d'Autel, que faire la moindre brêche à ſes écus; Apres cela, que l'on continuë à proteſter, que l'on n'eſt pas Idolatre; On fera juſtice, quand on ſoûtiendra le contraire en vuë de la preferance des richeſſes à toute autre choſe, *Quod quiſque præ cæteris colit, id ſibi Deum conſtituiſſe probatur.*

Aprés l'eſtime & l'honneur, dont on conclut avec grande raiſon l'Idolatrie, de laquelle nous parlons: Suit une troiſiéme regle, pour la reconnoître c'eſt l'amour; car au ſentiment bien fondé d'Origene, ce que nous aimons ſouverainement, eſt nôtre Dieu. *Quod in dilectionis lance præponderat, hoc tibi Deus eſt.* Voyons doncques, où ſe trouve cet amour d'excellence, cet amour dominant, qui commande à tous les autres, ce ſera infailliblement, où ſe trouvera nôtre cœur pére de l'amour; Or, celuy-cy dans le langage du ſaint Eſprit eſt au milieu de nos écus. *Math. 6 Vbi eſt theſaurus tuus, ibi, & cor tuum erit*; c'eſt pourquoy, ce n'eſt pas une affaire de juſtifier ſaint Bernard, quand il préche, que

tout

tout autre amour ne le dispute point à l'affection de l'argent. *Amori pecuniæ vilis est omnis affectus*, sur tout il ne reste aucun vestige de justice dans un cœur, où regne la passion d'Avarice, *nullum est Justitiæ vestigium, in quo avaritia fixit tabernaculum*, Dieu y perd ensuite ses droits, il merite cet amour appretiatif, dont parle la Theologie; mais, l'on n'y fait pas mêmes attantion, ou l'on y ferme les yeux pour n'envisager, que ce qui flatte l'inclination dominante pour le bien. Saint Ambroise s'en est expliqué en ces mots, *non videt, quæ divinitatis sunt, sed quæ sunt cupiditatis*, d'ou l'on doit étre convaincu, que l'Avare aimant l'argent au delà de tout, il l'erige en Idole. *Serm. 10 de pass.* *ibid.*

Ie n'ajoûte plus ici, que la pensée de saint Macaire, faisant un Dieu de ce, qui enchaine tellement le cœur, qu'il y raporte tous ses desseins, & toutes ses entrepriſes. *Cui rei alligatum est cor, & quod trahit cupiditates, hæc illi Deus*, ce principe est soûtenu de la Doctrine de saint Thomas, & de tous les Docteurs, qui donnent à Dieu pour un de ses plus illustres caracteres, d'étre la fin de toutes nos actions, ce qui fait voir l'usurpation de l'Avarice sur cet important attribut de la Divinité, parce qu'elle établit l'or en sa place, rapportant toutes ses actions à en acquerir la posſession, toutes ses pensées allant là uniquement, & si ell'en avoit la liberté, saint Basile assure, qu'elle ne verroit, que l'argent, & qu'elle voudroit tout changer en or. *Optat omnia ad naturam auri transmutari*, c'est pour obeir à cette ardente passion, qu'elle a pour les *hom. 6. ex 29.*

richeſſes, que ſi elle à du Froment elle en fait de l'argent, & qu'elle à trouvé l'art de reduire une choſe liquide commo le vin, à un métail fixe. *Frumentum aurum fit, vinum in aurum congelatur*, ainſi il ſemble, qu'elle poſſede cette pierre Philoſophale, qui fait le deſeſpoir de la Chimie, à tout le moins eſt-on bien fondé à publier, que l'argent étant ſa fin en toutes choſes, il eſt ſon Dieu, & ſon Idole, ce qui fait dire à Philon, que pour ruiner abſolument l'Idolatrie du monde, il ſuffiroit d'exiler la paſſion des richeſſes.

Je croirois même, que Dieu en cette vuë defendit à ſon Peuple les Idoles d'or, & d'argent, *Non facietis vobis deos aureos, & argenteos*; car il ne prétendoit pas de luy laiſſer la liberté d'en fondre de fer, & de cuivre, où d'en tailler en pierres, & en bois: mais en interdiſant les Idoles d'or & d'argent, il détruiſoit toutes les autres.

De tout ce que je viens de dire, on reconnoit, que c'eſt avec grande raiſon, que le Sauveur nous préche l'impuiſſance, où nous ſommes de ſervir à Dieu, & à Mammon, pour nous inſpirer en même-temps l'horreur de l'Avarice, comme de la Paſſion la plus univerſele, la plus criminelle, & la plus incorrigible. C'eſt ce qu'il nous reſte à voir en la derniere partie de ce Diſcours.

III. POINT.

Il y a lieu de dire avec que Philon, que le caractere de tous les vices, c'eſt d'être tres difficile à guerir. *Vitiorum ſtigmata vix elui-*

bilia,

bilia, il y a effectivement beaucoup de peine d'en lever les taches, & d'en effacer les soüilleures, & les impressions ; toutefois, si entre ces vices difficiles à convertir, il comprenoit l'Avarice, il seroit trop complaisant ; car, il en devoit faire une incurable & dire, que l'on arrêteroit plûtôt le Soleil, que le cours de ce maudit Mammon : enquoy il auroit eu l'aveu de l'incomparable saint Ambroise. Voici une des plus belles pensées de ce grand Prélat. L'on sçait la defence, que Josué fit à ses Troupes, de se reserver quoy que ce fût du butin de la Ville de Jerico, duquel il y avoit ordre de faire un Sacrifice à Dieu. L'on n'ignore pas qu'au mépris de cet ordre, un Soldat se saisit d'un manteau d'Ecarlate, d'une regle d'or, & de quelques pieces d'argent, d'ou saint Ambroise prent sujet d'humilier Josué en ces mots. *Solem sistere potuit, ne procederet avaritiam sistere non potuit ne serperet.* C'est ainsi, que la passion, que nous décrions chargea de confusion cette orgueilleuse voix, pour laquelle le Soleil fit voir tant de respect, que de demeurer immobile pour obeïr à son commandement. Chose surprenante, l'astre du jour fait ferme pour donner loisir à ce General de meriter l'honneur d'un Triomphe, par l'entiere defaite des Ennemis. *Sole stante confecit triumphum*, & par la violance invincible de l'Avarice, il faillit à fletrir la gloire de ses Victoires, puisqu'en punition du crime de ce Soldat avare, son Armée ayant attaqué la Ville d'Haï, elle en fût repoussée avec perte. *Sole stante confecit triumphum avaritia procedente pœnè amisit victoriam*

Josué c. 7.

toriam, d'où l'on peut être persuadé de l'erreur de cette nouvelle Philosophie, qui nous voudroit faire acroire, que le Soleil est d'or fondu; car, qui ne seroit convaincu de sa fausseté sur ce que s'il eût été d'or, Josué ne l'auroit pas pû arrêter : ainsi qu'il ne peut suspendre le cours de l'avarice, qui parut en cette conjoncture rebelle, & incurable.

Ce qui suit fera remarquer évidemment
Ioan. 2. cette rebellion incapable de guerison. L'on demande pourquoy le fils de Dieu au commencement de sa Predication attaqua l'Avarice en la chassant du Temple, ce qu'il fit encore à la fin de sa Mission, & étant proche de la mort; ce fût apparamment pour apprendre aux Predicateurs, que ce vice devoit être particulierement l'objet de leur censure, & de leur colere : En second lieu, ce fût au sentiment de saint Chrisostome, pour nous instruire de la verité, dont il s'agit, & qui blâme l'Avarice comme incurable, puisque les efforts du Sauveur pour la bannir des cœurs, se trouverent inutiles, & que les Juifs n'en furent pas moins ardents au lucre,
hom. 68. in Math. *semel, & bis reprehensi perseverabant.* Toutefois, ce Saint reconnoit encore mieux l'opiniatreté de cette passion incurrigible, en faisant reflexion, que le Sauveur n'oublia rien pour rappeler Iudas de son entêtement, pour l'argent, bien qu'il n'ignora pas, qu'il n'y
Idem. reüssiroit pas, *non ignorabat immendabilem Iudæ avaritiam*, il ne laissa pas pourtant de faire tout ce que sa bonté, & son zele luy inspira, il luy parla de ses larcins, il luy en representa la bassesse, il le menaça de la perte de

son

ſon ſalut, il lui aprit, qu'il ſçavoit ſon mauvais deſſein de vendre ſon Maître à prix d'argent ; Enfin il ſoûfrit un baiſer de ce perfide Diſciple, pour faire une derniere impreſſion ſur ce mauvais eſprit, & pour deſarmer ſon obſtination en ſa paſſion avare ; mais toutes ces aimables inſultes, toutes ces divines tentatives furent vaincuës par la fureur d'une avarice endurcie, & inflexible, *tantus*, s'écrie à ce propos ſaint Criſoſtome, *tantus, tamque incredibilis furor avaritiæ.*

Ici Avares, pourſuit le même Pere, ici vos penſées, ici vos reflexions, vous tous, qui étes frapez de la maladie de l'infame Iudas ; cet infatué du bien, avoit vêcu familierement avec que le Verbe Incarné, ſi pauvre, qu'il ne vivoit, que d'Aumônes ; outre cela il entendoit tous les jours les inſtructions touchantes du même Sauveur ſur la vanité des richeſſes, & ſur le peril du Salut, où vivoient leurs Partiſans, en vuë duquel il defendoit à ſes Apôtres d'avoir des Bourſes, & de l'argent. Apres tout Judas vêcut, & mourut dans ſon peché, d'où il eſt aiſé de voir, qu'il y a grand ſujet de croire ce vice ſans remede.

Je ne m'étonne plus de la rigueur impitoyable de ſaint Pierre, lors qu'il ſe ménagea ſi peu avec Ananias, qu'il ne fit aucun éfort pour la converſion de cet Avare, ſe contentant de luy reprocher ſa faute, & ſa l'acheté à obeïr à la tentation de Satan ; *cur tentavit Satanas cor tuum ?* Apres quoy, il le renverſa mort à ſes pieds ; Non, dit Saint Ambroiſe, il ne voulut pas perdre le temps, qui luy étoit

précieux à exhorter un incorrigible, & à travailler à la gueriſon d'un Incurable ; car, s'il y eut eu eſperance de le convertir, il ne l'auroit point ainſi puny. *In Anania enim, ſi avaritiam potuiſſet corrigere, non puniviſſet* ; c'eſt-là une eſpece de conſolation pour les pauvres Predicateurs, s'ils ne rappellent pas au devoir ces ſortes de gens ; car, il n'eſt pas étrange, que l'on paroiſſe foible ſur des eſprits, que le Sauveur, & les Apôtres n'ont pû tirer de leur deſordre, & qui paroiſſent incapables d'amandement.

Cecy eſt encore tres évident en l'entretient du mauvais Riche avec Abraam ; car, ce damné voyant, qu'on luy refuſe une goûte d'eau, il prie, que l'on envoye de l'autre monde des hommes de zele à ſes cinq freres, qui n'étoient pas moins poſſedez du Demon de l'argent, que luy, Abraam s'en excuſa en diſant, qu'il n'étoit pas neceſſaire d'envoyer des Miſſionnaires reſuscitez, où l'on avoit Moïſe & des Propheres fort capables de travailler à la converſion de ſes Freres. *Habent Moïſem & Prophetas, illos audiant,* Cette reponce n'agrea point au Riche reprouvé, c'eſt pourqnoy, il redoubla ſes Prieres, & conjura ce grand Patriarche de luy accorder la faveur qu'il luy avoit demandée, en l'aſſurent, que ſi l'on tiroit du Tombeau un Predicateur, un ſeul Sermon toucheroit ſi puiſſamment ſes Freres, qu'ils ſe couvriroient d'un ſac de Penitence, & ſe condamneroient à de grands jeûnes. *Si quis ex mortuis jerit pœnitentiam agent* ; Aquoy Abraam repliqua vous êtes bon, tout damné que vous êtes, vous êtes

Luc 16.

bon,

bon, ſoyez ſeur, que ſi leur avatice tient ferme contre les exhortations de Moïſe, & des Propheres, elle ne ſe rendroit point aux parôles des Morts, *Si Moiſem, & Prophetas non audiunt, neque ſi quis ex mortuis reſurrexerit, credent*, n'en parlons doncques plus, ils vivent, comme vous avez vécu, leur mort aura du rapport à la vôtre, ils ſont logez dans vôtre ſuperbe Palais, entétez des richeſſes à vôtre exemple, ils en abuſent, comme vous, en feſtins, & en pretieux habits, avares à l'égard des Pauvres à vôtre imitation; enfin n'étant pas moins incorrigibles, & incurables, que vous, ils partageront vôtre ſupplice, & vôtre enfer.

Or, s'il eſt vray, comme il l'eſt, que des Saints reſuscitez ne pourroient pas operer la converſion des Avares, qui ne demeureroit d'accord, qu'elle eſt ſi difficile, qu'on la peut ranger parmi les choſes impoſſibles.

C'eſt ce que j'avois promis de faire voir en la troiſiéme, & derniere partie de ce diſcours, où j'avois propoſé de montrer, que Dieu avoit juſte ſujet d'en vouloir aux Avares, & à l'Avarice, puiſque c'eſt de tous les vices, le plus univerſel, le plus criminel, & le plus incorrigible.

Achevons en y renonçant de tout nôtre cœur, & en prenant parti avec Ieſus-Chriſt; car, s'il eſt impoſſible d'étre à Dieu & à Mammon. *Non poteſtis ſervire Deo, & Mammonæ*, abandonnons l'Autel Profane de ce malin, & impie Mammon, traittons cette maudite Idole, comme l'Arche traitta Dagon le Dieu des Philiſtiins en le renverſant de ſa Ni-

che, à ſes pieds, & en le mettant en pieces.
1. *Reg.* 6. Que Mammon ſoit doncques ſacrifié au Sauveur, en le briſant par pieces entre les mains des Pauvres, & bien loin de nous rendre Idolatres en eſtimant, & en aimant ſes richeſſes, bien loin d'en faire nôtre fin, & le but de nos travaux, n'ayons, que rebut, & que mépris pour luy, de ſorte que chacun conſiderant la baſſeſſe des biens de la Terre apprenent à les fouler aux pieds, en diſant, *ego calcare terram didici non adorare.*

Mais il faudra faire éclater ce mépris, par une profuſion Chrétienne, en donnant liberalement aux Pauvres dequoy ſe tirer de la neceſſité; car, dans les principes de ſaint Auguſtin, l'Avarice ne ſe reconnoit pas moins dans une ſcrupuleuſe conſervation de ſes propres biens, que dans l'uſurpation du bien d'autruy. *Non modo avarus eſt, qui rapit aliena,* *Serm. 196. de temp.* *ſed qui cupide ſervat ſua:* ce que ce S. avance en vuë du Riche damné, que l'Evangile ne charge point de volerie, luy reprochant ſeulement ſon defaut de miſericorde à l'égard du Lazare, qu'il laiſſa perir de faim à ſa porte, d'où il conclut, que ſi celuy, qui n'eſt pas liberal en aumônes eſt condamné aux feux éternels, quel châtiment ne doit pas craindre, celuy, qui dérobe, qui ſe fait riche par de mauvaiſes voyes, où qui poſſede des biens mal acquis par ſes Predeceſſeurs, *deſideravit* *Idem.* *guttam, qui negavit micam, ſi hæc ergo pœna avarorum, quæ erit pœna raptorum.*

A ce propos un Sçavant interprête de l'Ecriture ſe ſouvenant de la Coûtume des Iuifs, *Novarie* qui paignoient en lettre d'or le nō la de Ville de

de Ieruſalem ſur leur bourſe, il nous conſeille de peindre la Celeſte Ieruſalem ſur les nôtres pour dire ; Voici, de quoy je veux achepter le Ciel, argent contant ; Soyons-donc ſaintement prodigues en aumônes : ce que ſaint Gregoire de Nazianze eſtime étre l'art abregé du Salut, & la voye la plus ſeure, & la plus facile pour aller en Paradis. *Compendioſa ad ſalutem via, & expeditus in cœlum aſcenſus.*

En éfet, le Saint Eſprit en ſes adorables écrits, Canoniſe celuy, qui bien perſuadé de cette grande verité paroîtra à la mort devant le Fils de Dieu, en faiſant la charité Chrétienne. Ouy, dit ſaint Chriſoſtome, celuy-là eſt appellé Bien-heureux, qui bien loin d'enfermer ſon argent dans ſes coffres, l'en tirera pour ſoulager les miſeres du Prochain, *Beatus dicitur, quem invenerit ſic facientem, & ſic diſpenſantem, non in arcis claudentem, ſed inopum miſeriam ſublevantem*, ſans doûte, qui en uſe ainſi, il eſt trop heureux, parce que le Sauveur le trouvant en tel exercice de charité, il partagera avecque luy tous ſes biens ſuivant ces parôles de l'Ecriture. *Quoniam ſuper omnia bona conſtituet eum.* *Hom. 39 in geneſ.*

Il n'en faut pas dire d'avantage, mais en venir à la pratique; Dieu nous en faſſe la grace. Amen.

SERMON

SERMON

POUR LE QUINZIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Ecce defunctus offerebatur, Lucæ c.17.

L'on portoit en terre un mort.

Avantages, que l'on doit tirer de la mort.

BIEN que la vie ait beaucoup d'attraits, & que les hommes en soient passionnez, elle a pourtant ses amertumes, & ses degouts ; & bien que la mort soit accompagnée de cent choses, qui effrayent les esprits, toutefois, elle ne laisse pas d'avoir ses douceurs, & de l'emporter sur la vie au jugement de l'Ecclesiastique, *melior est mors, quàm vita amara.*

Il faut au moins avoüer, que la pensée de la mort, nous est infinement profitable, & que nous en pouvons tirer des avantages pareils, à ceux, qu'en receut un Flament de qualité, il étoit malade à l'extremité, & dans ce funeste état où il se voyoit reduit, il appella sa femme, & la pria de le tirer de ce mauvais pas. Ah ! plut à Dieu, repondit-elle, pleut à Dieu

Coenel. in 1. Thren.

Digitized by Google

Dieu, que j'en euſſe le pouvoir, mais vôtre mal eſt ſans remede. Apres quoy il s'addreſſa à ſes enfans, & leur fit la même priere, ceux cy firent la même reponſe : de là il conjure ſes plus fideles Domeſtiques de le ſecourir, helas nôtre cher Maître, dirent-ils, nous en ſommes au deſeſpoir, car vôtre maladie eſt incurable. Icy le Moribond s'écrie, ô eſperances humaines ? que vous êtes trompeuſes ! ô Ciel ? que j'ay mal employé mes ſoins, & mes travaux ! que n'ay-je pas fait pour ma famille ! peut-être ay-je engagé ma conſcience pour l'enrichir, & la recompance, que j'en reçois, c'eſt l'aveu de ſon impuiſſance à me ſoulager dans mon grand beſoin, ah ! ſi j'avois fait pour Dieu, ce que j'ay fait pour elle ! ô ſi par mes aumônes, je m'étois procuré des amis de credit dans le Ciel, je ne ſerois pas comme je ſuis, dans l'apprehenſion de paroître devant mon Juge. Ah ! que n'ay je encore un peu de vie, pour me menager plus ſagement !

Voila les ſaintes reflections, que la veüe de la mort preſente inſpire inutilement, & que ſa penſée fait faire avantageuſement durant la vie : nous le reconnoitrons encore mieux dans le detail de ce diſcours où il ne faut pas entrer ſans avoir dit.

AVE MARIA.

Il n'y a point de verité receüe plus univerſellement dans la morale Chrétienne, que celle, qui publie, qu'il n'eſt rien de plus utile à l'homme, que la penſée de la mort ; mais il n'y a point d'experience plus ſenſible, que celle dont

dont nous apprenons, que c'eſt la choſe du monde, pour laquelle nous ayons moins d'inclination.

Je n'en veux pas rechercher la cauſe, ny determiner, ſi cela vient de ce que la mort nous couvre de confuſion, en nous reprochant nôtre crime, dont elle eſt le payement honteux. *Stipendium peccati mors*, ou de ce qu'elle nous depoüille de nos biens, & nous prive de nos plaiſirs, je dis ſeulement que nous en avons tant d'horreur, que nous en deteſtons juſques à la memoire, & que nous ne ſçaurions en ſouffrir la vüe ſans ſupplice.

ad Rom. 6.

Cependant bon gré mal gré, il faut mourir c'eſt une dette attachée à l'eſpece, que tous les individus doivent payer. *Statutum eſt omnibus hominibus ſemel mori*, & nous en ſçavons la neceſſité inevitable en ſuite du traitté, que Dieu fit avecque le premier des hommes, ſuivant la remarque du grand Affricain. *Hoc ſtipulata eſt Dei vox, in quacumque die comederis, morte morieris.*

ad Hebr. 9.

L. de anima c. 50.

D'ailleurs nôtre naiſſance à ratifié ce contract *hoc ſpopondit omne, quod naſcitur*, ainſi nôtre berceau tire une conſequence indiſpenſable pour nôtre tombeau, *mutuum debitum eſt inter ſe Nativitati cum mortalitate.* Il n'eſt pas juſques aûx drappeaux de l'enfance, qui ne nous parlent de la mort par la reſſemblance avecque le ſuaire, dont nous ſerons enveloppez en nos funerailles. *Pannus jam ſepultura involucrum initiat*, les larmes même, que nous verſons en naiſſant, ſont un augure, & comme une Prophetie de celles, que nous verſerons en expirant.

Idem.

Ajoutez

Ajoutez avec le Philosophe moral, qu'il n'est point de jour, n'y preque point d'heure qui ne fasse une nouvelle demonstration à l'homme de son Neant, & de sa fragilité par les funerailles de quelqu'un & parceque ces objets étrangers ne font d'impression sur l'esprit, qu'autant, qu'ils frappent les yeux l'on en redouble souvent le spectacle. *Subinde ingeruntur mortalitatis exemplà non diutiùs hæsura, quam dum miramur*, & le mal est, dit cét illustre Stoicien, que la pensée s'en efface, dez que la pompe funebre échape à nôtre vüe, c'est pourquoy, il étoit necessaire, que nous en eussions une image domestique chez nous, & qu'en nous repliant sur ce qui se passe en nous nous reconnussions, que nous mourons tous les jours, & que chaque heure est homicide d'une partie de nôtre vie. *Quotidie morimur, quotidie enim demitur aliqua pars vitæ.* *Senec. Ep. 101.*

Tout cela est incontestable, il faut toutefois continuer à dire, que l'homme trouve ces lumieres si desobligeantes, & que ces sortes de reflexions le choquent si cruellement, qu'il les bannit, autant qu'il le peut, de son esprit, & que s'il n'y a rien qu'il voye aussi souvent, que la mort, l'on doit ajouter avec saint Eucher, que rien ne s'échappe à sa memoire comme la mort. *Nihil ita vident homines, ut mortem, nihil ita obliviscuntur ut mortem.*

Or pour guerir ce desordre dont les suites sont funestes, & pour nous obliger de vivre volontiers sous la veüe de la mort, j'en remarqueray les deux avantages & je les renfermeray dans les deux devoirs, qui composent la *Divisio.*

sainteté

ſainteté du Chriſtianiſme, de ſorte que pour faire un Chrétien achevé, il ne faut, que le porter à lier un grand commerce, avecque la penſée de la mort. Voilà le ſujet de ce diſcours.

I. POINT.

J'ay toujours beaucoup eſtimé la belle ceremonie, que l'on obſervoit au ſacre des Empereurs de l'Orient, & qui mettoit en leur main gauche une piece de drap d'or, dans laquelle, on enfermoit de la cendre ſimbole de la mort, & ce qui a du rapport à mon deſſein c'eſt que ce Brocatel êtoit plié en livre, ſans doute pour faire une belle inſtruction à l'Empereur, que la vüe de cette poudre luy vaudroit une Bibliotheque entiere, où il apprendroit à ſe randre irreprochable en ſa vie & en ſa conduite. En effet l'on appelloit ce livre miſterieux, l'innocence, & l'on en avoit raiſon, parceque la penſée de la poudre, où la mort nous reduit, éloigne de nous le crime, en quoy conſiſte le premier devoir Chrétien. *Recede à malo.*

ἀκακίαν.

Cela fût viſible en la naiſſance du monde, où Dieu n'uza de point d'autre adreſſe pour tâcher d'arrêter Adam dans le devoir, que de luy parler de la mort *in quacumque die comederis, morte morieris*, de même le Diable n'eut point d'autre politique pour debaucher le premier des hommes, que de luy en ôter la creance *nequaquam moriemini.* Sur quoy il ne faut pas oublier la belle remarque d'Anaſtaſe le Sinaite, c'eſt que Dieu jetta Adam dans le ſommeil

in c. 3. Geneſ.

ſommeil auparavant, que de le menacer de la mort.

Or pour developer la beauté de ſa penſée, il faut nous ſouvenir, que le ſommeil eſt l'image de la mort, & entrer dans le ſentiment de Tertullien, lorſqu'il écrit, que la coutume de Dieu a toujours été d'adoucir par la familiarité des Paraboles, & par des images ſenſibles, la difficulté de la foy en ſon obſcurité. *Manum porrigit juvandæ fidei, per imagines, & Parabolas non ſolum verborum, ſed etiam rerum.* Ainſi dit-il il nous met devant les yeux un corps, auquel le ſommeil ôte le mouvement & le reduit dans un état, qui a du raport à celuy, où la mort le condamnera, car il eſt en quelque maniere dans l'attente de l'ame, comme, s'il ne l'avoit jamais receuë, ou qu'on la luy eût ravie. *Proponit tibi corpus amica vi ſoporis eliſum, immobile, quale ante vitam jacuit, & poſt mortem jacebit, expectans animam, quaſi ſibi nondùm collatam, aut jam ereptam.* L'ame même, dit-il, contribue à ce jeu, puiſqu'elle eſt dans ce corps pris du ſommeil, en telle ſorte, qu'elle ſemble n'y être pas, enſeignant par la diſſimulation de ſa preſence l'état, où l'on ſe trouvera, quand ell'en ſera actuellement abſente. *Diſſimulatione præſentiæ ſuæ, futuram abſentiam ediſcens.* *L. de anima c. 43.*

Doncques le ſommeil étant une imitation de la mort il prête la main à la foy, quand elle nous oblige à croire, qu'il faudra mourir. *Manum porrigit juvandæ fidei, &c. per imaginem, mortis fidem initians, diſcis mori.*

Cela arrêté. Ie viens à la belle viſion d'Anaſtaſe le Sinaïte, quand il admire la douce providence

providence de Dieu engageant Adam dans le ſommeil, devant que de luy parler de la mort. Il ſçait, que la penſée,& la crainte de la mort doit faire ſon innocence, & luy ſervir d'un rempart invincible contre le crime, le malheur eſt, qu'Adam, qui ne l'a jamais enviſagée dans ſa laideur, n'ayant veu mourir perſonne, n'en ſera pas touché au point, qu'il ſeroit neceſſaire, pour ſuppleer à ce defaut : Il la luy montre dans ſon Image qui eſt le ſommeil & qui l'inſtruira de la poſture ou la mort le reduira. *Vt mortem, quam antea non didicerat quia nullum mori viderat, ſomni idea, & repreſentatione ediſceret, alias forte non timeret.* *Loc. cit.* Comme ſi ce pere faiſoit dire à Dieu. Adam vous voilà de retour du ſommeil, or ſachez, que ſi vous venez à manger du fruit, que je vous ay interdit, il vous en coutera la vie, c'eſt à vous de prendre vos meſures en jugeant de la condition, ou la mort vous laiſſera par celle, ou le ſommeil vous avoit mis, pendant que vous dormiez : tant y a, que l'aymable induſtrie de Dieu pour empecher nôtre premier pere de ſortir du devoir,& pour luy donner horreur du crime, ce fût de luy montrer la mort ſoit en ſon image, ou en elle méme.

O le puiſſant motif contre le peché ! en effet, ſi Eve randit quelque combat, quand elle fût attaquée par le Demon, ſi elle repouſſa ſes premiers efforts, elle ne deut ſa reſiſtance qu'à la crainte de la mort. *Præcepit nobis Dominus ne comederemus, ne forte moriamur,* *Geneſ. 3.* & ſi le Demon n'eût point detruit cette apprehenſion de l'eſprit d'Eve, jamais il ne l'auroit portée à deſobeïr à ſon Createur, ny

à per

à persuader à son mari de se rendre complice de son crime, ainsi l'un & l'autre auroit conservé l'innocence, & en leur personne, & en celle de leur posterité.

C'est ce que l'experience de tous les siecles à justifié car l'on y a reconnu, que la meditation de la mort, a fait des prodiges soit à conserver les gens de bien dans la probité ou à rappeler les libertins à leur devoir, & à les y maintenir contre les assauts des tentations violentes, ce souvenir de la mort étant le souverain secret contre les crimes. *Salutare adversus peccata antidotum, mortis meditatio.* Basil.

A ce propos un sçavan interprete admire la conduite de Josias, lorsqu'apres avoir renversé les Idoles, & fait degrader les bois, ou elles avoient eû leurs Autels, il remplit ces lieux d'ossemens de morts *contrivit statuas, succidit lucos, & replevit loca ossibus mortuorum.* 4. Reg. c. 23. C'étoit l'entendre, remarque cét interprete, car il ny avoit point de plus puissant expedient, pour ruiner l'Idolatrie, & pour s'opposer à son retablissement, que la vuë de la mort, *ubi mortis memoria ibi nulla Idola.*

C'est une verité, qu'il est bon de voir dans le detail. Or le sage nous parle par la bouche des septante de l'avarice, de l'ambition, de la volupté comme de trois sansues. Pour quelle raison? la voici une sansue s'attache à quelque Veine, elle l'épuisera, ou elle crevera; toutefois, pour l'en deprendre, vous n'avez qu'à mettre sur sa tête un peu de cendre, car d'abord, elle quittera sa proye, & tombera à terre, ou elle randra gorge. 30 Prov.

Voilà une figure de la morale, que je préche voulez vous desoler ces trois funestes sansues dont nous a parlé le Sage, c'est à dire voulez vous arréter les salies de l'ambition les brutalitez de la volupté, & l'ardeur insatiable de l'avarice, vous n'avez qu'a employer la cendre, & la memoire de la mort, & vous aurez le plaisir de voir ces violentes sansues desarmées, & ces malheureuses sources de pechez, coupées, suivant la parole de l'Ecclesiastique *memento mortis tuæ & non peccabis.* c.7.

Plus d'Idoles, dis-je, plus d'idoles, ou regne l'apprehension de la mort. En premier lieu plus d'ambition dans le cœur, ou vous ferez glisser la pensée de la mort, car dés ce moment ; saint Jerôme se rend garant, que cét orgueilleux foulera aux pieds les sujets de sa vanité. *Facile contemnit omnia, qui se cogitat moriturum.* Ce que ce grand Docteur appuye de l'Exemple de Nebridius qui vecut dans les Palais somptueux, & au milieu des grandeurs du siecle avecque la derniere indifference pour leur éclat, parceque dans l'incertitude de la vie humaine, il se croyoit incessamment à la veille de mourir. *Quasi mortis vicina prætcius, inter fulgorem palatii, & honorum culmina sic vixit, ut ad Christum se crederet quotidie proficiscturum.*

J'ajoute au sentiment de cét homme de bien celuy de saint Gregoire de Nysse, parcequ'il nomme les sepulchres l'école, ou l'on apprend la modestie. En effet le plus ambitieux des hommes songeant serieusement à son tombeau, & considerant que bien-tôt il y

sera

sera enseveli avec son orgueil, il en sera humilié,& ne sera guiere tenté de se piquer d'une vaine pompe, dont il voit la defaite inseparable de la sienne. Il faut donques, dira-t'il, il faut mourir, & la mort n'a pas plus de respet pour la plus haute naissance, que pour la plus basse, ne reduisant pas les Princes à une poudre plus pretieuse, que celle, ou elle reduit les villageois *nascimur impares, pares morimur aequat omnes cinis* En un mot voilà cét ambitieux devenu modeste en veue de son sepulcre : *sepulchra, schola in qua discitur modestia.* *Senec. Ep 91. Nyssen.*

Or semblable reflection ne guerit pas seulement, celuy qui est frappé d'ambition elle l'en ôte jusques au sentiment. L'Empereur Constance demande à Hormisdas nouvellement retourné de Rome, s'il n'avoit point été enteté des grandeurs & des magnificences Romaines, & qu'est-ce qu'il y avoit observé de plus charmant, ou de plus engageant, Hormisdas repliqua, qu'il avoit été assez insensible à toute la pompe de la capitale de l'univers parceque l'on y mouroit, tout ainsi qu'au plus chetif village de l'Empire.

Il ne faut pas icy oublier ceque S. Chrisologue à remarqué, c'est que la disgrace d'Eve luy arriva pour avoir envisagé la beauté du fruit defendu,& de la fausse persuasion, que si elle en gouttoit, elle seroit erigée en Deesse *eritis sicut Dii.* Bon Dieu ! quelle ambition ! mais suivons ce grand Prelat de Ravene, il considere l'Ange, qui conduisit les Maries au sepulchre *venite, & videte loculum, ubi positus erat*; apres quoy il adore la Providence, qui pour guerir les yeux ambitieux du Sexe, &

pour les rendre modeſtes leur montre un tombeau *& ſacri corporis loculus mundaret oculos, quos vetita arboris macularat aſpectus.*

En effet à dire les choſes nettement quelle apparence, qu'un homme, conſerve lõg temps un deſir orgueilleux en revant ſerieuſement ſur la mort, qui avec ſa perſonne enſevelira ce grand attirail de fortune dont il eſt enchanté & qu'il ſçait ſe devoir terminer à un morceau d'Epitaphe. Quoy ! ſe dira-t'il avec Iſaye, quoy ? pauvre ambitieux, les vers ſe joueront au premier jour de ton cadavre, & le rongeront impitoyablement. *Subter te ſternetur tinea & operimentum tuum erunt vermes*, neanmoins, tu écoutes tes penſées ſuperbes, tu te nourris d'une fumée, & d'un vain encens, dont la flaterie te parfume ah! puiſqu'il faut mourir, treve d'ambition, dez ce moment j'embraſſe l'humilité Chrétienne pour le reſte de mes jours. *Sepulchra ſchola in qua diſcitur modeſtia.*

Voilà la premiere Idole detruite pour la volupté elle ne fera pas plus d'impreſſion ſur un cœur ſaiſi d'une forte idée de la mort, & il ſera vray de dire avecque Pierre d'Amien *non eſt libidini diverſorium in qua mente verſatur ſepulchrum* le mauvais plaiſir ne loge point avecque la veüe du tombeau ; l'on a beau y avoir un furieux penchant. Il a beau prodiguer ſes attraits pour ſe rendre maître d'un cœur deja abbatu par ſes mauvaiſes habitudes, malgré tous ces avantages il perdra la partie contre celuy qui habite en eſprit dans un ſepulchre, & qui penſe à la mort. Auſſi eſt ce le ſens moral, que ſaint Gregoire donne à ce texte de Job. *Deficiet omnis caro, ſimul*

c. 3. 4.

homo revertetur in cinerem. Adieu plaisirs de la chair, dit ce grand Pape, à Dieu affections brutales, n'attendez pas, que l'homme se touche d'autre amour, que pour les objets spirituels, d'abord qu'il sera reflexion sur la cendre, où tombera sa chair. *Deficiet omnis caro, id est omnes carnales effectus, & homo totus fiet spiritus, volvens sapius mortem.* 24 Mor. 16.

J'admire à cét égard la conduite des Peuples du Tibet, parce que dans leurs festins ils bevoient en des Têtes de Morts, pour affoiblir le plaisir du boire, *ad injuriam voluptatum*; mais, quelle confusion pour les Chrétiens, qui se plongent avec excez dans la satisfaction des sens, ou plutôt quelle excellente instruction, pour apprendre à user de temperance, que le frequent souvenir de la Mort. Nierēb.

Saint Augustin est un illustre garant de la Victoire, que la pansée de la Mort emporte sur la volupté des sens: car ce grand Saint, apres avoir renvercé son Dieu, de sa conversion, avoüe, que rien ne le pouvoit degager de la cloaque des sales plaisirs, que la crainte de la Mort, sans quoy il confesse, qu'il eut été un franc Epicurien, en coulant sa vie brutale dans l'ordure, *nec revocabat me è profundo carnalium voluptatum gurgite, nisi metus mortis.*

Une pareille addresse sera doncques le remede de l'Impureté, car se peut-il faire, qu'un homme, fasse attention à cette heure fatale, d'où dépend l'Eternité du bonheur ou du malheur, se laisse gagner au chetif

plaiſir de quelques moments? Non ſans doûte, à moins de rénoncer au bon ſens, & de donner dans le deſeſpoir de Frederic? Cét Empereur infame & impie, ayant vêcu dans le dernier libertinage en matiere d'impureté, & de gourmandiſe, eût deſſein de faire attacher à ſon Mauſolée ces mots entre pluſieurs autres. Voicy la porte par où je ſuis entré dans l'Enfer, ſans r.en emporter de mes débauches, ny de mes voluptés inſatiables. *Hæc mihi porta ad inferos &c. nihil fero mecum, nec quod edi, nec quod bibi, nec quod voluptas inexhauſta exhauſit.* En verité dis-je, il faudroit étre tombé dans le ſens reprouvé de ce méchant Prince, pour avoir la mort devant les yeux,& continuer dans un peché, qui eſt la porte de l'Enfer, d'où je conclus, que la volupté ne peut point ſubſiſter dans une ame, qui medite ſouvent la mort. *Non eſt libidini diverſorium, in quâ mente habitat ſepulchrum.*

Je paſſe à la troiſiéme ſanſuë de l'Eccleſiaſtique, & à la troiſiéme Idole du ſiecle; c'eſt l'Avarice, dont la defaite n'eſt pas moins certaine, que celle des deux précedentes, pourveu qu'on l'attaque avecque les mêmes armes. C'eſt une verité, ſi l'umineuſe, qu'elle a éclairé juſques aux ſiecles infideles: il n'y a rien diſoit Seneque, qui arrête cette ardente paſſion, & qui l'oblige de ſe retrancher au pur neceſſaire, comme la reflexion, ſur la brieveté, & ſur l'incertitude de la vie, *Nihil æquè proficiet ad temperantiam omnium rerum, quam cogitatio frequens brevis ævi, & hujus incerti.* Quoy! dira un Avare, je n'en

ay

ay jamais assez, & je mourray demain, ou apres demain ! est-ce que je seray éternelement importun à ma fortune, en la persecutant de nouveles prétentions ? Quelle extravagance d'en user ainsi, en prévoyant ma déroute, & la perte de la vie à deux pas de moy ? A quel propos demander d'heure à autre plus de bien en m'oubliant de ma fragilité. *Quare autem petam, oblitus fragilitatis humanæ ?* à ne point dissimuler ; je suis fort plaisant, & l'on à droit de me tourner en ridicule. Quoy ? j'amasse, je suë, je me fatigue pour croitre en richesses, & je suis sur le bord du tombeau, *congeram laborem ? in quid ? ecce hic ultimus dies, ut non sit, prope est ab ultimo :* Enfin je me veux faire justice à moy-même, en demeurant d'acord de mon extravagance ; car, n'est-ce pas une grande folie de former ces desseins ; je bâtiray une superbe maison, j'acheteray une belle terre, je preteray mon argent à gros interêts. *Ædificabo, emam, credam*, fût-il jamais un cerveau demonté à ce point ; puisque j'ay la mort à dos, *quanta dementia ? ad latus mors est.* Ep. 15. Ep. 101.

En effet, c'est l'extravagance, que le fils de Dieu reprochoit à cét Avare, qui dans l'inquietude, que luy causoit l'abondance d'une heureuse saison, prenoit le dessein d'abatre ses greniers anciens, pour en bâtir de plus vastes, & de plus capables de contenir les grains, car, voicy comme le Sauveur luy parle. Pauvre insensé, tu mourras cette nuit, à quoy bon cette riche fortune, & ces grands biens, qui te coûtent tant de soins, & tant

Luc. 12. de peines. *Stulte hac nocte repexent animam tuam à te, & quæ parasti, cujus erunt?*

Ah! que la conduite d'Abraham fût sage, lorsque Dieu luy ayant promis de le faire grand Seigneur & maître du plus beau païs du monde, il y achepta un Sepulcre, pourquoy? quelques Docteurs disent, fort à propos de ce, que je préche, qu'il voulut, que sa premiere acquisition étant un droit de Sepulture, elle luy servit de memorial de la mort, pour moderer sa passion naturele d'Avarice, & apres cette sainte politique, ces Docteurs ne s'étonnent pas, qu'il ait possedé de grands biens par les ordres de Dieu, sans avoir de l'attachement à ses richesses, surquoy saint Ambroise fait encore une belle remarque; c'est, qu'il refusa ce lieu de Sepulture, qu'on luy offroit en pur don, & ne l'accepta, qu'en le payant, parce qu'il vouloit bâtir son Tombeau, non pas dans un fonds Etranger: mais dans une Terre qui luy appartint, *festinavit pro loco sepulturæ dare pretium, cum gratis daretur*; il fût doncques riche sans étre avare, parce qu'il mit son Tombeau à la tête de ses Conquêtes, c'est à dire, parce qu'il ne perdit jamais le souvenir de la mort.

C'est ainsi, que cette salutaire pensée détruit les pechés, dans leurs trois grandes sources d'ambition, de volupté, & d'avarice, & qu'il contribuë à remplir le premier devoir du Christianisme en nous preservant du mal, *recede à malo.*

Or auparavant, que de passer au second. Admirons avec saint Chrisostome la providence

Digitized by Google

dence de Dieu en l'avanture d'Henoc. Dieu l'enleve de la Terre, *Tulit eum dominus*, ce n'eſt pas, qu'il veüille faire bréche aux droits de la mort, elle détruira ce grand Saint en ſon temps, comme le reſte des hommes, *Ius ſuum morti reliquit*, il differe ſeulement la defaite de ce Patriarche; mais pourquoy ne le laiſſe-t-il pas vivre parmi les hommes juſques à la fin du monde? Voicy comme ſaint Chriſoſtome en conçoit la raiſon, *ne peccandi metum enervaret*, c'eſt qu'Henoch par ſa longue vie auroit fait grand tort à l'innocence; L'on ſe fût flatté de cette eſpece d'immortalité: enſuite l'on auroit affoibli la crainte du peché. *Tranſlatus, ne peccandi metum enervaret.*

Faiſons doncques valoir la memoire de la mort, regardons-là, comme un Souverain Antidote contre ce crime, portons toûjours devant les yeux de nôtre eſprit, la poudre, où nous tomberons en mourant, ſoïons de ces Sages, qui ſuivant le ſouhait de Salomon, ne perdent jamais de veuë cét Etat. *Vtinam ſaperent homines, & noviſſima providerent*, par cette prudente adreſſe l'on nous fait eſperer une probité inacceſſible à la Vanité, à l'Envie, à l'Impureté, & à toutes ſortes de pechez. *Conſideratio hujus ſententiæ, deſtructio eſt ſuperbiæ, extincta invidia, effugatio luxuriæ &c.* A quoy l'on ajoûte la ſainteté, & la perfection de la vie, *perfectio ſanctimoniæ.* C'eſt la ſeconde partie de ce diſcours.

Author tract. de ſpeculo peccator. tit. 9. Aug.

II. POINT

II. POINT.

Ce dernier avantage me donne entrée en ce qu'il me reſte à dire ; car ce ſeroit peu au Chrétien d'éviter le mal, *recede à malo*, s'il ne ſe portoit au bien, & aux actions meritantes. *Et fac bonum*, nous ſerions peu obligez au ſouvenir de la mort, s'il ne nous prétoit autant de ſecours, pour la conquête de la vertu, que pour la fuite du vice, auſſi eſt-ce le ſecond avantage que nous en tirons ainſi, que je le vais remarquer en peu de mots.

Je dis doncques en premier lieu, que ſi au ſortir des pratiques de la vie purgative, qui ſe defait des pechez, l'on à beſoin d'un bon Directeur pour entrer regulierement dans les occupations de la vie illuminative, où l'on s'applique à l'aquiſition des vertus. Heſichius ſoûtient, que la penſée de la mort en fait admirablement les fonctions.

En effet, ſi l'on demande des reglemens pour l'Oraiſon, l'on n'a qu'à conſulter la Mort. Voyez comme l'on prie, quand la maladie nous à reduits à l'extremité, & au peril de perdre la vie, avec qu'elle ferveur l'on ſe conduit en traittant avec Dieu. Voilà nôtre inſtruction pour la Priere.

L'on cherche des Methodes pour la Confeſſion, l'on n'a qu'à enviſager un Moribond, qui s'accuſe de ſes pechez avec la derniere ſincerité, avec une contrition cordiale, & avec un propos d'amandement ſi ferme, qu'il y a ſujet de croire, que ſi Dieu luy randoit la ſanté, il feroit paroître, que ſa Penitence

a été

a été veritable par le beau changement de ſes mœurs, voilà un Original à con[illegible] en la conduite de la vie, ſur le chapit[illegible]e la Confeſſion.

L'on deſire des lumieres pour ſe diſpoſer à la ſainte Communion ; que l'on accompagne le ſaint Sacrement, quand on le porte aux Malades, & que l'on remarque avec quelle foy, avec quelle eſperance, & quelle charité l'Infirme ſe prepare à recevoir ſon Sauveur, avec quelle humilité, il ſe reconnoit indigne de ce Sacrement, avec quelle reverence, avec quelle ferveur, il prend l'Eucariſtie. Ce ſera là une merveilleuſe direction pour s'approcher de la divine Table.

Enfin pour éviter la longueur, cette même reflexion ſur la mort vous donnera un abbregé de tous vos devoirs en vous diſant, mangez, travaillez, divertiſſez-vous, faites l'aumône, aimez vos ennemis &c. comme vous voudriez l'avoir fait à l'heure de la mort. O l'excellente direction, elle vous conduira infalliblement à la perfection Chrétienne, & vous avoüerez avec Heſichius, qu'il n'eſt point de pareil Directeur, *optimus anima, corporiſque Padagogus memoria mortis.* *Cent. 1. n. 94.*

Sur ceci, Je vous feray part de la raviſſante penſée de S. Chriſoſtome : Saint Luc raconte, que l'Apôtre étant à Troade, & prêchant dans une maiſon, un jeune enfant nommé Eutique aſſis ſur une fenêtre s'aſſoupit d'un profond ſommeil, & qu'il tomba en la ruë du troiſiéme étage, d'où on le remporta mort. Ce funeſte accident interrompit la *act. c. 20.*

Predication ;

Digitized by Google

Predication ; ſur quoy ſaint Chriſoſtome, dit, qu'il n'étoit plus beſoin de Predicateur, & d'inſtruction, parce que la cheûte meurtriere de cét enfant, & ſa mort, quelque müete qu'elle fût enſeignoit, & inſtruiſoit éloquemment ceux, qui en furent les ſpectateurs. *Pro doctore, caſus fuit.*

Ho. 43. *in acta.*

Laiſſons le Directeur ; il faut mettre en pratique les lumieres qu'il a données, c'eſt où la penſée de la mort reüſſira miraculeuſement.

Job à des mots, qui tiennent du Paradoxe, quand il compare celuy qui attend la mort, à celuy qui cherche un Tréſor, & qui eſt en fête, quand il rencontre un Tombeau, *qui expectant mortem, quaſi effodientes Theſaurum, gaudentque vehementer cum invenerint ſepulchrum.* Voilà du miſtere ; car, quel rapport de la mort avecque le Tréſor ? où de la joye avecque le Sepulcre ? ce miſtere dans le ſens literal, c'eſt que l'on enſeveliſſoit de l'or, & de l'argent avec ceux, qui les avoiét poſſedez durant la vie ; c'eſt pourquoy, qui découvroit un Tombeau, il ſe rejoüiſſoit ſur ce qu'il étoit ſeur, d'en devenir riche. Mais, dans le ſens moral S. Gregoire applique ce texte de Job, à qui medite la mort, parceque vivant en eſprit parmi les Sepulcres il y trouve le Tréſor des vertus L'humilité dans la poudre où les Rois, comme les Sujets ont été reduits ; la crainte de Dieu, dans la defaite des hommes en punition de leur rebellion contre ſa Majeſté Divine ; L'amour du même Dieu en la conformité aux ordres de ſa Juſtice, & dans l'acceptation de la peine deüe

cap. 3.

S. n. 3.

au

au peché ; le mépris des vanitez du siecle dans la pourriture des vains, & des vaines, &c. De sorte que cét illustre Pape, fait de semblable meditation, la perfection de la vie. *Perfecta vita, mortis meditatio.*

C'est ce, qu'il avance avec grande raison ainsi, qu'il paroît par celle des contraires, puis que si vous demandez à la morale, pourquoy l'on voit tant d'imparfaits, elle vous dira avec le Philosophe Romain, qu'il n'en faut accuser, que le peu de commerce avec la pensée de la mort, ou certes que les mauvaises mesures que l'on en prent en la considerant comme une chose eloignée, ce qui est cause, qu'on renvoye au landemain & à l'avenir la reformation des mœurs. *Nullius non vita spectat in crastinum.*

Or si vous pressez Seneque de vous apprendre, quel grand desordre il y a en ce delay, il vous respondra qu'il y a un mal infini. *Quid in hoc mali quæris? infinitum.* Parceque dit-il, il faudroit dez apresent vivre en juste & en homme raisonnable toutefois, l'on se contente du dessein d'embrasser dans quelque temps, la vie vertueuse. *Non enim vivunt sed victuri sunt.*

En effet c'est ce funeste oubli de nôtre fin derniere, c'est ce malheureux avenir, sur lequel on conte, qui arrête l'homme dans son desordre, & dans sa vie imparfaite, car il neglige de s'avancer en la vertu. Dans la persuasion, que rien ne presse, & qu'il y aura toujours assez de temps pour s'appliquer à la perfection de son état. Partant la reflexion sur nôtre mort, & sur son incertitude, touchant

chant le jour, & l'heure, nous fait apprehender d'en être surpris, & nous invite à vivre chaque jour, comme s'il devoit terminer nôtre vie & à ne pas perdre un moment de ceux, que la providence nous donne, pour travailler à la sainteté de nos conditions.

Saint Chrisostome donne, à ce propos, un beau tour à ces mots du Sauveur, si quelqu'un veut marcher sur mes pas, & parvenir à une sainteté qui ait du rapport à la mienne, qu'il porte sa croix. *Si quis vult venire post me, tollat crucem suam, & sequatur me*, comme s'il disoit, dans le sentiment de ce Pere, qu'il prene les pensées d'un criminel condamné à mourir en croix, car ce miserable portant son gibet, suivant l'ancienne coutume, & allant au lieu destiné à son supplice il n'a les yeux, & l'esprit rempli, que de l'image de la mort, uzés en ainsi, dit ce saint songez tres souvent, ou s'il est possible continuélement à la mort, & ne sachant pas en quel endroit elle vous attend, attandez la par tout; car si vous êtes âgé, ell'est à vôtre porte, dit saint Bernard, si vous êtes jeune, ell'est en Embuscade. *Senibus est in januis, adolescentibus est in insidiis.* Enfin vous n'avez pas plus de raison de la croire éloignée, que de la croire auprez de vous, parce qu'étant aveugle, cruelle, impitoyable, elle n'épargne, ny âge, ny sexe, ny qualité; icy ell'enleve un pere de famille, ailleurs elle ôte la vie à l'heritier unique d'un Prince, en son enfance; enfin ell'en veut aux riches, & aux pauvres, entrant dans un louvre au sortir d'une cabane, ell'en tue au millieu des festins, ell'en étouffe durant le sommeil

ſommeil ; elle change des lits nuptiaux en cercueils, & couvre de deüil des triomphes; de ſorte que tous les hommes ſont tous les jours à la veille de mourir, puiſqu'ils ſont mortels, & qu'ils n'ont pas un ſeul moment privilegié, & qui ne leur doive étre ſuſpect, ſuivant la doctrine de ſaint Ambroiſe, laquelle enſeigne, que depuis le peché, la mort a droit ſur toutes les heures de nôtre vie, ce qui eſt ſi vray, quelle partage avecque nous tous les jours, *Hunc ipſum diem cum morte dividimus*, ou pour parler plus juſte, nous mourons chaque jour, & chaque heure car la derniere n'achevera, que ce que les precedentes auront bien avancé: *Vltima hora, ola mortem non facit, ſed conſummat.* Senec.

Doncques pour reprendre la penſée de ſaint Jean Chryſoſtome ſur ce texte *ſi quis vult venire poſt me tollat crucē ſuā.* Je dis, que n'y ayāt rien de plus certain que la mort, & rien de plus incertain, que l'heure de la mort; nous ferons fort ſagement de vivre dans l'Idée, & dans l'eſprit, de celuy qui porte le gibet, ſur lequel il va perdre la vie, & qui regarde la mort à trois pas de luy, c'eſt là l'adreſſe pour ruiner inceſſamment nos laches remiſes, & pour nous obliger à ſuivre ſans delay le fils de Dieu, en imitant ſa douceur, ſon humilité, ſa patience, ſa charité envers le prochain & particulierement à l'égard de ſes ennemis, en un mot nous ferons le bien apres avoir évité le mal, c'eſt à dire, que nous nous aquitterons des deux devoirs de la juſtice Chrétienne. *Declina à malo, & fac bonum.*

Je comprens maintenant pourquoy Noé

au

au sortir de l'arche apres le deluge partagea les reliques d'Adam à ses enfans. J'entre dans le dessein de Moyse emportant de l'Egipte les os du Patriarche Joseph, car sans doute l'un & l'autre esperoit, qu'en veüe de ces restes de mort, l'on prendroit horreur du peché, & l'on seroit porté à la pratique des bonnes œuvres, à quoy engageroit heureusement la memoire de la mort, en effet ce sont là les deux avantages, qui reviennent de ce souvenir & que je m'étois engagé de vous faire voir.

Profitons doncques de cette adresse, en considerant souvent la mort, comme infaillible, & comme prochaine, suivant l'avis du sage fils de Sirac *memor esto, quia mors non tardat &c. testamentum enim hujus mundi, morte morietur.* En ce texte la mort nous est marquée par le mot de testament. Parceque comme un testament est inviolable apres le decez du testateur, de méme la mort apres le peché est inevitable.

Eccl.14.

C'est en cet endroit, au sentiment de saint Chrisostome, que tout homme donne dans le mensonge, en se flattant d'une longue vie, & songeant à bâtir des belles, & agreables maisons, à faire de beaux plantements à la campagne, à etablir richement un heritier, à se defaire d'un ennemy, à prendre ses plaisirs, cependant il mourra bien-tôt, & fera connoitre, qu'il est un menteur puisqu'il ne vient pas à bout de ses fins, & qu'il laisse ses projets imparfaits. *Omnis homo mendax non enim perficiet, quod proponit.*

Pour eviter ce reproche empruntons les yeux

yeux de Dieu, en regardât mille années comme le jourd'hier, *mille anni, tanquam dies hesterna, qua præteriit*, en suite n'estimons les choses qui doivent passer, que cõme des choses qui sont deja passées *omnia quæ clauduntur fine, pro transactis habenda*, Saint Paul en a ainsi uzé, en considerant tous les hommes, qui doivent mourir, comme des trepassez *in omnes homines mors per transiit.*

Par cette conduite, nous ferons habitude avec la mort, & bien loin de nous en faire peur; bien loin d'apprehender le dessein qu'elle a sur nous, nous l'y previendrons en deux choses.

En premier lieu, elle pretend de rompre le lien & l'engagement que nous avons avec les richesses, les plaisirs & les vanitez du monde. separons nous-en par un detachemẽt general de tout ce qu'il y a de creé, à l'exemple des Macabées, que S. Gregoire de Nazianze fait parler en ces termes, bõ gré, malgré il nous faudra mourir, c'est pourquoy par une sainte politique, prevenons la mort, & ne nous entẽtons point des biens & des plaisirs de la vie. O l'excellent conseil! car la mort ne se fait craindre, qu'à qui établit son repos & sa felicité en pareilles bagateles, *O mors!* dit l'Eccle- c. 41.
siastique, *quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis*, & plus on s'y lie d'affection, plus il est dur de mourir, & mẽmes la mort de ces sortes de gens est double, *mors divitis, & fortunati duplex*, la raison en S. Chrys. est, que l'ame du riche & de l'heureux n'a pas *ost.* moins d'attachement à sa fortune, qu'à son propre corps, d'où il se voit, que comme sa

ſeparation d'avec le corps, eſt une mort, la ſeparation d'avec ſon bien & ſes plaiſirs, en ſera une ſeconde. Ce que ce grand Saint tire de ce mot du Sauveur, parlant à un homme riche, *hac nocte repetent animam tuam à te*; car faiſant force ſur cette parole *repetent*, il écrit que ce riche quittera ſon corps, voila une mort, il ſera contraint d'abandonner ſes biens, en voila une autre; *Semel à corpore, cui ineſt, ſemel ab opibus quibus affixa anima.*

Doncques, le grand ſecret contre les frayeurs de la mort, c'eſt premierement de ſe deprendre de l'amour des choſes crées, *qui habent tanquam non habentes.*

En ſecond lieu, la mort eſt epouvantable, parce qu'elle nous preſente au tribunal redoutable de Dieu. Ah! le juſte ſujet de trembler; ah! la cruelle penſée, il faut en quittant la vie, paroître devant un Iuge, d'ont l'Arreſt regarde l'eternité bien-heureuſe ou malheureuſe, toutefois la choſe n'eſt pas ſans remede, que le ſouvenir de la mort nous oblige de vivre ſous les yeux de ce Iuge, & qu'en priant, qu'en parlant, qu'en nous confeſſant, qu'en travaillant, qu'en converſant, qu'en rencontrant un ennemi, qu'en faiſant l'aumône, &c. nous uzions de cette reflexion; cette priere, ce diſcours, cette confeſſion, cette action, cette converſation, cét abord avec nôtre ennemi, cette aumône ſera examinée au divin parquet, & punie ou recompanſée par le ſouverain arbitre de l'univers! O Ciel, qu'en cette veuë, tout cela ſera Chrêtien & de meſure, quel reſpect, quelle attention en cette oraiſon! quelle ſincerité, qu'elle contrition, quel propos

pos d'amandement en cette confeſſion, quelle reſerve, quelle modeſtie, quelle charité en cette converſation? quelle promptitude, quelle generoſité au pardon d'une injure, quelle compaſſion, quelle liberalité à l'égard du pauvre & de l'affligé? en un mot, quelle ſainteté en toutes nos actions?

Ce ſont là deux excellens moyens, pour ne pas fuir la penſée de la mort, & mémes pour nous la faire aimer, puiſqu'elle nous donne lieu d'eloigner le peché, & de pratiquer les vertus, c'eſt à dire d'aquerir la perfection Chrêtienne, & de mettre nôtre ſalut en ſureté, Dieu nous faſſe une grace auſſi pretieuſe que celle-là. Ainſi ſoit-il.

SERMON
POUR LE SEIZIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Et ipsi observabant eum, Luc. c. 14.

Les Pharisiens étudioient curieusement les actions du Sauveur, pour y trouver matiere de censure.

Les Caracteres de l'Envie.

IL ne faut pas toûjours blâmer ceux qui ont les yeux ouverts & arrêtez sur le prochain, & qui observent sa conduite, puisque S. Chrisostome nous apprend, que plusieurs en usent ainsi, non seulement sans reproche, mais encore avec vertu & avec approbation.

Aussi n'a-t'on jamais condamné les gens, qui poussez d'ũ desir d'imiter les belles actiõs, dont les justes se rendent recommandables, considerent leur vie eclatante en patience, en charité, en devotion, & en toutes les autres actions loüables comme un aimable original, qu'ils ont dessein de copier fidelement.

L'on ne reprend donques que l'intention, &

la fin de celuy que la curiosité porte à s'instruire des demarches d'autrui, ou par le dessein, qu'il a d'en fletrir la reputation, ou d'affoiblir & humilier l'estime que l'on en fait.

Mais ceux qui sont les plus criminels en cét endroit, & qui ont plus de rapport aux Scribes & aux Pharisiens de nôtre Evangile, ce sont les envieux, qui ne peuvent souffrir l'éclat de leurs freres, & qui n'oublient rien pour les decrier & pour les noircir.

Aussi est-ce de ces derniers, dont j'ay à vous entretenir apres que nous aurons dit devotement.

AVE MARIA.

L'envie est une étrange passion, puisqu'elle reduit l'homme a une si pitoyable & si funeste posture, que quelque mal que l'on en dise, on n'en sçauroit faire un portrait qui represente naïvement toute sa malice.

S. Gregoire de Nisse en temoigne sa pensée, lors que sans s'arrêter à en faire un caractere particulier, il croit ne la devoir depeindre qu'en publiant en general, qu'un cœur qui en est frappé, est capable de tous les crimes, puisque cette passion, ouvre la porte à toutes sortes d'excez, *viam munire ad omnia scelera*; en quoy l'Ecriture sacrée semble l'appuyer, puisque parlant des envieux qui se trouverent dãs les troupes victorieuses de David apres la defaite d'une grande assemblée de brigans, elle leur attribuë la mechanceté dans un degrê superlatif, *vir pessimus quisque*, cela devroit suffi- 1. Reg. 30.

Or. ca-tech. 16.

re, pour nous imprimer une horreur extrême de ce vice ; toutefois, pour en dire quelque chose de plus précis, faisons un peu plus à loisir paroître la Justice de cette censure, en montrant la brutalité, l'impieté, & la reprobation diabolique de l'Envie. Ces trois reflexions serviront de fonds à ce discours.

Division.

I. POINT.

Pour mettre en son jour la brutalité de l'Envie, j'emprunte l'authorité, & les sentiments des saints Peres, qui ont écrit, que, quand les freres de Joseph, ces furieux Envieux, porterent à leur Pere les habits de leur pauvre Cadet teint de sang, & que ce Pere desolé s'écria, que sans doûte son Joseph avoit été devoré de quelque cruelle bête, *fera pessima devoravit Joseph*, il faisoit le juste Tableau de l'Envie, qui est toute brutale, toute bête, & qui rend brûtaux ceux en qui elle domine.

Mais usons de raisonnement. Nous appelons brutaux ceux, qui étouffent en leurs cœurs les sentiments de la raison & de la nature humaine ; d'ailleurs il est évident, que l'Envieux en est à ces termes ; car, en premier lieu, la nature à gravé en l'homme une forte inclination pour le bien, dont les attraits sont si touchants, qu'il n'est pas possible, que l'on n'en soit gagné, tandis que l'on demeure dans le degré de raisonnable. Or, l'on ne la remarque pas cette belle inclination dans un esprit saisi d'envie, parce que bien loin d'aimer le bien, il en est l'ennemi declaré, haïssant

ſant les gens, parce qu'ils ſont bons, & qu'ils poſſedent de belles qualitez. *Cum odiſti quempiam, propter bonum, jam ipſius boni hoſtis es.* Cela ſuppoſé, quelle brutalité eſt-ce de vouloir mal à la bonté même, puiſque, comme dit ce Saint, qui n'aime pas le bon, ſur ce qu'il participe à la bonté, en veut à la bonté même. *Cujus gratiâ unum quodque, & illud magis,* & en cela dans la penſée de S. Ciprien, c'eſt à dire en perſecutant la vertu, ou le bonheur du Prochain, l'on perſecute, où les merites d'une perſonne, où les bienfaits de Dieu. *Qualis anima tinea, zelare in alio, vel virtutem, vel felicitatem, hoc eſt, vel merita, vel Dei beneficia.*

Cyril. A x. Apol. mor. 29

lib. de zelo.

Ajoûtons en ſecond lieu, que le reſte des vices n'a oppoſition, qu'a une ſorte de bien, & qu'a une ſeule vertu, où l'Envie eſt la grande adverſaire, de tout ce, qu'il y a de bien, & de vertu. *Vitia uni bono opponuntur, invidia omnibus*, d'où ſaint Gregoire de Nazianze, de qui ſont ces dernieres paroles, conclut, que de toutes les paſſions celle-cy eſt la plus noire, la plus injuſte, par conſequent la moins raiſonnable, & la plus brutale, *ex omnibus affectibus, iniquiſſimus, quia bonis omnibus adverſatur.*

Greg. Naz.

Idem art. 17.

Troiſiémement, la haine ſuppoſe naturelement quelque injure receüe, quelque affront à vanger, quelque calomnie à repouſſer, & ſemblables inſultes; cependant l'averſion de l'Envie naît uniquement en vüe de l'innocence nette de tout outrage, & d'une vertu bienfaiſante. Ce qui fait écrire à un grand homme de ce ſiecle. *Peſſimum inimici-*

p. Nier.

tiæ genus, non quod injuria facit, sed quod virtus. En effet, quel mal souffre-t'on de ce que le Prochain est heureux, aimé, estimé, de ce, qu'il reüssit en ses affaires, de ce qu'il est devot, charitable, en un mot, homme de probité : Mais n'est-ce pas une offence de nouvelle création de voir la prosperité où la vertu de son voisin, & de luy en faire querele en son esprit ; c'est ce que saint Gregoire de Nisse, reproche à l'Envieux. *O novas injurias, quod non adversa fortuna conflictetur ille, cujus secundis rebus doles, quid passus es infelix? qua injuria contabescis?*

Or. 7. in beat.

D'autre part pour détruire les autres injures, il ne faut, que faire du bien, & des services importants, d'où on tire la brutalité de la haine de l'Envieux, puis que le bien fait l'irrite davantage, & qu'il fait de l'Antidote le poison, en ce desobligeant d'un bon office.

P. Nier. *In alimentum mali vertit optima quæque, cætera inimicitiæ placantur beneficiis, iisdem irritantur, quas alit invidia.*

Il y a plus, elle s'emporte impudemment à cét infame excez, où éclate la même brutalité, c'est que la nature à chargé de honte, & de confusion les vices ; s'ils s'élevent contre quelque vertu, ils couvrent leur jeu, & sauvent l'apparance, jusques à prendre la livrée de cette vertu. *Si non bonum, Speciem boni colunt, & affectant.* Ainsi la prodigalité se pare des couleurs de la liberalité, la cruauté tâche de paroître zelée & poussée de justice &c. L'Envie seule est impudante en levant le masque, & combatant la probité sans deguisement. *Palam adversus bonum insurgit,*

quelle

quelle brutalité plus remarquable ?

Cela paroît encore, en ce que naturelement l'on n'eſt mauvais, qu'en ſuivant quelque interêt. *Nemo gratis malus* ; car, ſi vous éclairiez la conduite des autres vices, vous reconnoîtrez, que le plaiſant, ou l'utile fait le ſujet de leur débauche, enquoy S. Chriſoſtome trouve, qu'ils ont quelque ſorte d'excuſe. L'Impudique eſt emporté par le charme du plaiſir, le Larron ſe juſtifie par la neceſſité, ou par l'utilité. Pour l'Envieux il ne peut étre pouſſé, que par ſa pure malice.

Dans cette même vüe, ſaint Bernard remarque, qu'il y a des choſes fort bonnes, bien qu'elles ne plaiſent point, qu'il y en à de tres-agreables, quoyque crimineles; enfin qu'il y en a, qui ne ſont ny bonnes, ny plaiſantes, telle eſt l'envie, d'où il ſe voit, qu'elle eſt la plus malheureuſe, & la plus indigne d'un homme raiſonnable, entre toutes les paſſions dereglées, étant mauvaiſe contre l'ordre de la nature humaine, qui ne ſe porte au deſordre, que ſous l'appas de quelque interêt, ou de quelque volupté ; En effet, quel avantage, où quel plaiſir peut revenir à l'Envieux du dommage, qu'il deſire, où qu'il procure à ſon voiſin ? Quel profit tira celuy, dont l'Ecriture parle, & qui voyant un champ enſemancé, y jetta de l'Ivroïe ? il ne prétendit en cette ſale action, que de nuire à qui avoit ſemé du froment. *Non ut acquirat zizania, ſed ut perdat triticum*, c'eſt pourquoy n'en eſperant ny gain, ny contentement ; il fût gratuitement mauvais, & un franc brutal, qui avoit banni de ſon cœur *Chryſ. Serm. 96.*

tout

tout sentiment naturel, & humain.

C'est ce qui est manifeste en la definition de l'Envie ; car elle n'est rien autre chose, qu'une tristesse du bien d'Autruy, ce qui rend évidente sa brutalité ; puisque le chagrin d'un esprit raisonnable, n'est pas l'effet de la vüe du bien, qui à coûtume de produire la joïe ; mais de la presence du mal, qui de soy est affligeant, & fâcheux ; de sorte que, celuy, qui n'en soûfre, ou qui n'en craint point d'incommodité n'a nulle occasion d'en tomber en tristesse, où s'il se desole en la consideration du bien, il sort du degré de raisonnable, pour entrer dans le rang des brutaux.

Aussi lisons nous, que Dieu voulant ouvrir les yeux à Caïn, il luy demanda la cause de son affliction si cruele, que son visage en étoit tout abbatu. *Cur concidit facies tua*, & à dire les choses comme elles sont, ce malheureux n'avoit point de sujet de s'abandonner au deplaisir, il avoit mêmes une belle matiere de se réjoüir dans la contemplation du bonheur de son frere, s'il eut conservé le bon sens ; mais, c'étoit un brutal fieffé, parceque, c'étoit un envieux, qui avoit fait mourir en son ame toutes les inclinations natureles pour s'attrister, sur la fortune riante de son frere. C'est pourquoy saint Gregoire de Nisse est bien fondé a écrire, que l'Envieux se desespere, non pas de ses propres maux, mais du bien du Prochain, comme il ne s'estime pas heureux de ses avantages, mais du malheur de ses freres. *Non suo bono sed alieno malo felix, non suis malis, sed alienis bonis infelix.*

in vita Moſis.

O la surprenante brutalité ! de se reduire à cette pitoïable disposition ; d'être autant de fois malheureux que l'ou rencontre de visages contents. *Quot sunt prosperitates hominum, tot sunt tormenta invidorum* : ô Ciel ! qu'est cecy ? L'Envieux à une infinité de raisons d'être satisfait ; car, il possedera du bien, il aura de l'honneur, pourquoy n'être pas en fête, faut-il, que le bonheur d'autruy le jette dans une melancolie assassinante ? faut-il qu'envisageant un bonheur étranger, l'on ne puisse goûter le sien suivant ces mots du Philosophe Romain. *Nulli ad aliena respicienti, sua placent* ? Caïn ne souffre pas, que l'on en doûte, lorsque dans sa felicité, il ne peut regarder, qu'avecque regret le Ciel, parce que son frere en à l'approbation ; c'est ce, qui l'obligeoit à porter les yeux opiniâtrement attâchez à la terre, *cum videret cœlum propitium fratri, oculos demittebat in terram, potiùs ferret orbitatem oculorum, quàm gloriæ non sua intuitum.* Oüy, il auroit été plûtôt disposé à perdre la vûe, que d'être obligé à voir l'honneur, que Dieu faisoit à Abel.

Chrys. Serm. 272.

3. de ira cap. 31.

p. Nier. 25. Genes.

Esaü nous fortifie en cette pensée, puisqu'ayant vandu son droit d'ainesse, il s'en moqua, & qu'ayant sçeu, que son frere avoit receu la benediction de son Pere, & le domaine de la famille, il pousa de rage un éclat de voix lequel sembloit un rugissement, *irrugiit clamore magno* ; ce ne fût point au sentiment de Philon, parce qu'il se voyoit privé de la benediction, qui l'eut fait maître de la maison paternele ; mais parce que son Cadet l'avoit receuë. Or, il arrive tous les jours

jours quelque chose de semblable dans le monde, où l'Envie à peine de voir entrer l'honneur dans une famille par les charges, qu'un frere y exercera, bien qu'il s'en reflechisse de beaux raïons sur les autres enfans, qui assez souvent aimeroient mieux vivre dans l'obscurité, que de soûfrir celuy, qui est Officier brillant dans un plus grand jour qu'eux, oüi dit saint Chrisostome, un cadet envieux en sera logé là, *pugnat adversùs domestica decora &c. & si pars gloriæ ad ipsum sit promanatura.*

Serm. de Lazaro.

N'étoit-ce pas la persuasion de cét Ancien, qui rancontrant un homme plongé dans une profonde tristesse, s'écria. Où celuy cy a receu un grand deplaisir, où son voisin joüit d'un grand bonheur. *Aut huic magnum malum contigit, aut alteri magnum bonum.* J'estime neanmoins, qu'il eût parlé plus juste, s'il n'eût pas partagé son jugement en assurant, que la bonne fortune de son Prochain étoit l'unique cause de son furieux chagrin; car, il auroit paru mieux persuadé de la brutalité du vice, dont-il s'agit.

Finissons ce premier caractere de l'Envie, avoüant qu'il auoit été parfaitement connû par celuy qui à appellé l'Envieux, l'Apostat de la nature. *Naturæ Apostatam*, puisque ce brutal paroît avoir renoncé à toutes les inclinations natureles, & raisonnables. A quoy revient le mot de S. Gregoire de Nazianze, quand il le nomme le meurtrier de la raison, & le bourreau de soy-même *propriicidam*, aussi le compare-t'on à un Vipereau, qui naît en dechirant le ventre de sa mere.

II. POINT

Digitized by Google

II. POINT.

J'ay avancé, que l'Envie ne tombe pas seulement dans la brutalité, mais qu'elle passe encore dans une espece d'Impieté, parce qu'elle est fort injurieuse à Dieu, suivant ces mots de saint Zenon. *Quid tam naturæ inimicum, quid tam Deo adversum*, c'est cette impieté, que j'ay à mettre au jour, & à combatre en la seconde partie de ce discours. *Serm. de invid.*

J'agrée beaucoup, que l'on ait rangé l'envie au nombre des pechez, qui s'élevent contre le saint Esprit, & qu'en cela on soit fort bien fondé, puisque ce crime est opposé à la bonté attribuée à ce Divin esprit, & qu'il s'attache à la grace, & à la charité, qui est l'aimable present de cette auguste troisiéme personne de l'adorable Trinité.

En effet l'Envieux ne voit, qu'à regret, & avec supplice les dons, & les faveurs celestes, dont le prochain est gratifié, comme il parut en la personne de Caïn; car pourquoy haïr Abel? pourquoy entreprendre sur sa vie? il n'en avoit autre sujet, sinon que son frere étant fort pieux, & fort religieux envers son Dieu, il en recevoit des temoignages de bonté, & que ses victimes en étoient regardées avec grande complaisance, ses sacrifices, en terme de l'Ecriture étant de bonne odeur à son Createur. Voicy comme s'en explique une excellente morale. *Quia bonus Abel, irascitur Caïn, quia bona accepit, quia Deus bonus, bonos amans.*

Doncques l'Envieux persecutant son Prochain

chain en vuë de la bonté Divine, portée d'inclination pour les gens de bien, il s'en prent à Dieu, à qui il raviroit volontiers cét attribut, donc il ne peut souffrir la liberalité à l'égard de son prochain, & il en arréteroit le cours, s'il en avoit le pouvoir, c'est pour quoy s'opposant, autant, qu'il peut à Dieu, il le choque, & le detruit par son impie desir, en le depouillant par semblable souhait de ce, qui luy est essentiel, parce que s'il n'étoit pas infiniment bon, & bienfaisant il ne seroit pas Dieu, en quoy ce malheureux se rend coupable d'impieté, & de Leze-Majesté Divine, prenant occasion d'être mechant, de ce que Dieu est bon, ainsi que le luy reproche le Sauveur en ces termes. Quoy? vous êtes malin,
Mat.20 parceque je suis plein de bonté. *An oculus tuus nequam, quia ego bonus.*

Voilà un monstreux desordre, & une impieté insuportable, murmurer contre le Createur de ce qu'il aime sa creature, de ce qu'il luy fait du bien, & au lieu de l'en adorer, & de l'en louër, ou mémes d'inviter cette Divine bonté, il est si malin, qu'il s'en attriste, qu'il n'en voit qu'avec desespoir les effets, lesquels il suspendroit de bon cœur s'il luy étoit permis. Je demande icy, si sans impieté l'on peut ainsi s'attaquer à Dieu, & tacher de luy arracher le plus beau fleuron de sa couronne, & de sa Divinité: Un Payen même a decouvert cét attantat en écrivant que l'on murmure contre Dieu, que l'on entre en colere contre luy, & qu'on le querele sur ce qu'il se repand en bienfaits sur le prochain, singulierement s'il l'éleve au dessus de nous. *Dii quoque*

que iraſcimur quod aliquis nos antecedat, oublians ce que l'on en a reçeu, pour former des plaintes, ſur les faveurs que l'on fait à un voiſin, dont on regarde les avantages, comme des injures, qui meritent nôtre averſion pour qui en eſt l'auteur. *Serm. 3. de cru. 31.*

Il n'eſt donc pas merveilleux, que dans les lumieres de l'Evangile les ſaints Peres ayent reconnu, & blamé l'impieté des envieux, & qu'entre les autres ſaint Ambroiſe les regarde, commes les Tyrans & les perſecuteurs de la Divinité dans les bienfaits, dont il gratifie les hommes. *Qui divina beneficia in aliis perſequuntur.*

En effet l'on ſera convaincu de cette impieté, ſi à l'exemple de Caſſien nous faiſons reflection, que l'envieux ne ſe faiſant du chagrin, que des benedictions du Ciel, qu'il remarque en autruy, il ſe ſouleve plutôt contre la ſource de ces dons, que contre celuy qui les poſſede, car n'ayant point reçeu d'injure de celuy cy, & ne decouvrant point de faute à luy reprocher, il eſt reduit, pour ſatisfaire à ſa paſſion à condamner l'eſtime, que Dieu en a faite, & à blamer ſa conduite, comme peu juſte, & peu ſage. *Non hominis culpam, ſed judicia Dei reprehendit non adverſus hominem, ſed planè adverſus Deum extollitur.* *4. in 4. Luc, 18. collat. 12.*

L'exemple en fût remarquable dans l'infame Patriarche des envieux; car de qui ſe vangea Caïn en tuant ſon frere? quel outrage, quel tort, quel deplaiſir en avoit-il ſouffert? qu'eſt-ce, qui le choquoit en ſa perſonne innocente debonnaire, & dont il êtoit cherement aymé, qu'eſt-ce qui le remplit de fureu-

rien

rien absolument rien „ que la bonté Divine en la complaisance, qu'elle avoit pour Abel,& pour son offrande. C'est la belle reflexion de saint Ambroise. *Cum dolet sibi cœlestis gratiæ ambitor, fratrem prælatum sibi esse, de sacrificio processit ad parricidium.* Ah qui l'auroit peu croire ? qu'un sacrificateur, devint dans un moment un meurtrier, que des mains, qui venoient d'immoler des victimes au Souverain de l'univers alassent se plonger dans le sang fraternel, qu'au sortir dun acte de Religion, on se porta à un parricide, il n'y a que l'impieté de l'envie, capable de faire un pareil attâtat aupres d'elle. L'autel est un foible asile, point de devotion, point de religion n'y est en seureté, comme l'a bien remarqué S. Zenon, en ces mots *nec inter sacrificia, tuta devotio, ipsas aras fœdavit inuidentia, religionis, & naturæ rea.* Ces dernieres paroles conclurent en termes precis les deux veritez dont j'ay parlé. Caïn l'envieux à tué son frere c'est un brutal, & un denaturé, il le tue aupres de l'autel & parmy les sacrifices, c'est un impie. *Invidentia, naturæ, & religionis rea*, apres quoy l'on ne s'étonnera pas du dernier trait, qu'il j'ay à mettre en son tableau, c'est sa reprobation dont il me reste à parler en la derniere partie de ce discours.

serm.16 n Ps.118

Serm.de invid.

III. POINT.

Je dis doncques, que l'envieux est un miserable reprouvé ou mêmes un damné, & un demon: surquoy il me souvient d'avoir leu une belle chose dans les traitez de Philon, c'est

que

que ce grand homme bannit du Ciel l'envie parce qu'elle en gateroit la fête *Invidia extra chorum divinum sita est*, elle y troubleroit le concert des bien-heureux, pour dire dans le sentiment de saint Augustin, qu'elle est incapable d'entrer dans le delicieux sejour du Paradis, ou un saint a autant de joye de la gloire d'un autre saint que celuy, qui en jouit, ce qui montre, que l'envieux se faisant un supplice de la felicité d'autruy, ne pourroit pas vivre parmy les predestinez. *L. quod omnis prol. liber.*

C'est pourquoy saint Gregoire conseille, à qui ne veut pas être du nombre des reprouvez de se depouiller absolument de ce vice, ce qui luy sera facile, s'il attache ses yeux, & ses pensées au Ciel, & à cét heureux patrimoine, des enfans de Dieu, patrimoine, que le grand nombre d'heritiers ne rend pas plus pauvre, puisque chacun d'eux le possedera tout entier, par le privilege singulier de cét aymable heritage. *Quam coharedum numerus non angustat, quæ omnibus una est, & singulis tota.* L'Envie n'y regne point, parcequ'il est tout à tous, & tout à chacun; partant, qui est frappé de cette passion, & qui ne peut souffrir le bon heur d'autruy n'y peut rien pretendre. 4. M. 32.

Mais l'on ne doit pas regarder l'envieux seulement comme un reprouvé, qui en son temps sera condamné au feu éternel, il le faut enviſager, comme un damné par avance; ce que je dis apres saint Zenon, lorsqu'il préche qu'outre que l'envie est un funeste gage, & les maudites arres de l'enfer, ell'en fait gouter dez cette vie, les amertumes, & les tourments, à qui s'en rend criminel. *Fugiamus invidiam* *Serm. de invid.*

pignus, & primitias quasdam pœnæ æternæ. Encore semble-t'il n'en dire pas assez, en publiant, que c'est un enfer commancé *primitiæ pœnæ æternas*, puisqu'un des plus considerables suplices, que l'on endure en ce lieu de malediction, & de peines, c'est l'envie dans l'estime des peres, & des docteurs, soutenus de l'écriture.

L'on recherche à ce propos, pourquoy Jesus-Christ faisant peur aux scribes, & aux Pharisiens du funeste état des damnez, leur tient ce langage, malheureux lorsque vous verrez vos illustres Patriarches, Abraam, Isaac, & Jacob, & vos grands Prophetes dans les delices incomparables du Royaume celeste, dont vous serez exilez pour toute l'éternité, vous gemirez inconsolablement parmy des pleurs continuels, & parmy d'horribles grincements
Luc. 13. de dents *cum videritis Abraham, Isaac, Iacob, & Prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras, ubi erit fletus, & stridor dentium.* L'on recherche, dis-je, pour quoy, il leur parle des justes, & des predestinez, que ne leur fait-il la peinture des feux allumez par le soufle d'un Dieu en colere, & du reste des effroyables tourments des damnez? le Cardinal Cajetan repond que le grand supplice des reprouvez, c'est l'envie inseparable de la veuë de la beatitude des bien heureux *nihil sic torquet invidum quam si videat felicitatem aliorum.*

En effet saint Bernard écrit que c'est par un surcroit de peine, qu'il y a des Diables en l'air, placez entre le Ciel, & la terre; car ils sont tourmentez en portant envie aux saints du Ciel, & aux justes de la terre *Diabolus in*

pœnam

Digitized by Google

pœnam, medium inter cœlum, & terram sortitus ut videat, & invideat, ipsaque invidia torqueatur. Serm. 54 in cant.

L'on peut doncques assurer, que l'envie tient lieu d'un enfer en cette vie, par la reflexion sur le bon heur du prochain, & qu'elle condamne ses partisans à quelque chose de plus affligeant, que les maux effectifs, qu'ils peuvent souffrir d'ailleurs, soit par les douleurs, ou par les pertes, & par une infinité de differentes disgraces; saint Augustin l'a ainsi pensé en interpretant ce verset de David, je suis assiegé des douleurs de l'enfer. *Dolores inferni circumdederunt me*, car ce saint Docteur les traduit en ces mots *dolores invidiæ circumdederunt me*, je suis environné des douleurs de l'envie, comme s'il disoit, l'envie est un enfer, & qui en est possedé, est un damné. Ps. 17.

La sainte Epouse en parle encore plus nettement en trouvant la persecution de cette passion, si cruele & si facheuse, qu'elle ne voit rien avec quoy la mesurer qu'avecque celle de l'enfer. *Dura sicut infernus, amulatio* & certes il y a un visible rapport des peines des damnez avecque les peines de l'envieux, étant toutes deux sans regle, & sans fin. c. 8. cant

Dans cette persuasion saint Chrisologue porte compassion à celuy qui a donné lieu à ce peché dans son cœur parce qu'il est hôte d'un impitoyable comite, sans la cruauté de qui, il n'aura jamais ny repit, ny treve en sõ malheur & ses souffrances. *Hanc qui recepit sua sustinet sine fine supplitia, quia in se diligit domesticum habere tortorem*, & comment finiroient ses tourments, puisque la felicité d'autruy les

fait naître; car il y aura toûjours des heureux, d'où il suit, qu'il sera éternellement malheureux. *Quis ibi malorum finis, ubi alterius bonum pœna est, ubi cruciatus est alicna felicitas?*

Les Saints Peres passent plus avant, ne se contentant pas de faire de l'Envieux un Damné; car ils en font un Demon, *invidia*, dit saint Chrisostome, *hominem in Dæmonem immanissimum commutat.* Ce qui se justifie.

hom. 41 in 12. Matth.

En premier lieu, parce que l'Envieux a la malice, & le detestable genie des Anges de l'abîme, riant des pertes du Prochain, & s'affligeant de ses bons succez, *invidi, ut Dæmones nostris malis lætantur.*

Ibid.

Secondement, le Diable n'a point d'yeux pour voir le bien, & il est, tout lumiere, pour découvrir le mal. Le fils de Dieu jeûne quarante jours sans avoir faim, le Demon est aveugle à cét égard. Apres ce Carême le Sauveur soûfre la faim, le malin esprit y prent aussi-tôt garde, & prétend d'en tirer avantage. Surquoy l'Auteur de l'œuvre imparfaite sur saint Mathieu, s'écrie ô aveuglement surprenant de l'Ange Apostat! se peut il, qu'il doute, que Jesus ne soit le fils de Dieu, sur ce qu'aprés un si long jeûne, il en reconnoit la faim, luy qui ne fait nulle attention sur une abstinance, qui surpassoit les forces d'un pur homme, & qui luy devoit donner un violent soupçon de la divinité du Verbe Incarné. *O cæcitas Diaboli, quomodo suspicatus est eum non esse filium Dei, quem post quadraginta dies esurientem sentit, & per quadraginta dies non esurientem, non intellexit?*

hom. 5. in Mat.

L'on conclut la même chose de ce que le Diable

Diable en tentant l'homme Dieu, luy dit: Si vous êtes fils de Dieu, changez ces pierres en pain, car en pouvoit-il doûter, ayant veu le Ciel s'ouvrir sur luy, & ayant entendu l'aveu, que le Pere Eternel en fit en ces termes. *His est filius meus*; Qu'est-cecy, c'est l'effet de l'Envie, à laquelle ses propres yeux, & ses propres oreilles sont suspectes, & qui ne se void point elle même, pour n'être pas contrainte d'avouer l'excellence du prochain *post perspicuam Dei notitiam adhuc est ambigua, sibi non credit ne credat aliena excellentia.* Voilà, ou est l'envieux, c'est un Demon qui n'a point d'œil pour reconnoître la vertu de ses freres, & qui est tout œil, pour en remarquer les defauts.

Nous en avons un exemple irreprochable dans le discours de quelques Juifs. Ils demanderent au Paralitique guery, pourquoy il avoit chargé son lit sur ses épaules, le jour du Sabat? le Paralitique replique, celuy qui m'a guery m'a commandé d'en uzer de la sorte *qui me sanum fecit, ille mihi dixit, tolle grabatum tuum, & ambula.* L'on s'informa en suite du nom de celuy qui avoit ainsi parlé: *quis est qui tibi dixit tolle grabatum tuũ?* sur cecy, Hugo Carensis a fait une excellente remarque, prenez garde, dit-il, à la malice Diabolique de ces Juifs envieux, ils ne veulent pas apprendre le nom, de qui a guery miraculeusement une paralisie de trente huit années, parceque la beauté, & l'éclat de cette action inouïe faisoit leur deplaisir, ils desirent seulement de sçavoir, qui avoit conseillé de violer le Sabat, en quoy, il sembloit à *Joan. 5.*

ces messieurs, qu'il y avoit un peché contre la loy, & matiere de censure. *Non dixerunt, quis est qui te sanum fecit, hoc bonum tacuerunt quod eos torquebat, & eam quæ æstimabatur, transgressionem, in medium adducunt.*

En troisiéme lieu pour achever le parallele du Diable avecque l'envieux, il me souvient, que le Demon est nommé calomniateur par le S. Esprit dans les écrits sacrez. *Calumniator fratrum*, c'est un de ses detestables attributs: or c'est une des qualitez honteuses de l'envieux, ainsi que l'on en peut juger par ce que je vais dire. Le Sauveur delivre des possedez, & relegue les malins esprits dans l'enfer icy les scribes, les Pharisiens, & les autres Juifs infatuez de la passion que nous decrions, tâchent de faire accroire au peuple, par une horrible calomnie, que si Jesus a chassé les Diables des corps dont ils s'étoient saisis, c'est au nom de Belzebut. *In Belzebut, ejicit Dæmonia.* *Luc.11.*

Or pour reconnoître, que cette malice de l'envie s'étend plus loin, que la Judée, ouvrons l'histoire Ecclesiastique & nous y lirons, que les Chrétiens mettoient en liberté les possedez avecqu'un seul signe de croix, & faisoient fuir les Diables. Iulien l'Apostat en enrageoit de tout son cœur, toutefois, pour dissimuler le mortel chagrin, que l'envie luy en donnoit, & pour humilier la gloire du Christianisme, qui se soutenoit puissamment par l'éclat de ces merveilles, il prit le party de calomnier ces miracles, en disant, que la plus noire malice l'emportoit, & que les Chrétiens plus mé-

chans,

chans, que les Diables mêmes, n'étoient pas redoutables à l'enfer, mais que les esprits des tenebres en avoiẽt horreur,& s'en éloignoiẽt: *vincit, quod prius est, abominationi sunt Diabolo, non terrori,* ainsi parloit ce detestable envieux. *Greg. Naz. or. 1. in Iul.*

C'est là un des caracteres de tous les malades de ce vice; car si on met sur le tapis le merite de leur prochain; ou ils nient nettement ce merite, ou ils le calomnient interpretant le bien en mal,& de là est, que quand on loüe, on ne trouve pas facilement creance, & l'on voit que l'on fait effort pour affoiblir, pour couvrir, & pour aneantir la reputation des gens de vertu. *Sic vulgus invidorum aut negat rem praeclare gestam aut minuit, aut malè explicat.* L'on en voit tous les jours l'experience, car si dans une conversation l'on estime la pieté d'un Seigneur,& d'un grand. C'est repõd l'envieux, c'est que l'on ne le connoit pas, ce n'est en luy, que bigoterie, qu'apparance, & qu'un beau dehors. Si on parle d'un Marchand, & qu'on le publie liberal envers les pauvres, c'est un adroit, repartira celuy dont je fais le portrait, il ne seme, que pour recueillir, c'est un interessé, qui a ouy prescher que l'aumône enrichit en rendant cent pour un voila qui luy fait ouvrir la bource: si dans un cercle; on loüe quelque Dame de sa modestie en ses habits, en son ameublement, en son equipage, l'on est plaisant dira l'envieuse, ne void-t'on pas, que cela est l'ouvrage de son avarice, & d'une épargne mesquine; si de là on tombe sur la loüange de quelque jeune

Demoiselle, sur ce qu'ell'est reservée, severe, & qui ne souffre ny galant, ny galanterie, ne se laissât approcher qu'avecque respect,& modestie, l'on entendra la jalousie d'une de ses semblables, attribuer cela à une fierté excessive,elle le porte haut dira-t'on, ce n'est que vanité aussi s'en moque-t'on & la tourne t'on en ridicule.Tant il est vray qu'il est aussi difficile de louër sans trouver quelque opposition, qu'il est aisé de blamer sans contradiction, si l'auditeur est saisi d'envie suivant le genie du Demon dans lequel il est comme transformé.

Encore semble-t'il à Theodoret, qu'on flatte ces envieux,& qu'il ne faut pas dire simplement qu'ils sont malins, comme ces Anges damnez ; mais qu'ils sont plus mêchans, c'est en veüe de ce qui arriva au Roy Prophete,qui arrêta avec sa harpe la fureur du lutin, qui tourmentoit Saül, mais qui ne peut, par cent bons offices vaincre l'envie demesurée de ce Prince, qui s'obstinoit d'autant plus à ôter la vie à David, que plus il en étoit obligé *furorem leniebat damonis, sed Saülis minimè sedavit invidiam ; nam quò magis afficiebat beneficio, eum magis properabat occidere* fuyons doncques ces envieux,ces brutaux, ces impies & ces reprouvez en Demons, éloignons nous de ces brutaux en qualité de raisonnables; de ces impies en qualité de Chrétiens ; de ces reprouvez en qualité de predestinez.

Or pour nous porter à celà, considerons le degat universel, que l'envie fait en qui s'en laisse posseder ; car elle empoisonne tout ce qu'il est,infectant ses yeux, ses oreilles,sa langue, son cœur. Pour les oreilles, nous en

avons

avons l'exemple au frere du Prodigue, puis qu'entandant, que l'on regaloit son Cadet d'un concert d'instruments; il ne vouloit point entrer dans la maison; une musique ordonnée par le Pere, & par la charité Paternelle, l'en banniſſant. *Invidum fugat Symphonia pietatis, Chorus charitatis excludit*, c'eſt la figure de l'Envieux, qui ne peut oüir le bien, & les Eloges du Prochain. *Chriſ. Serm. 4.*

Pour les yeux, ils ne ſont pas mieux traitez par cette paſſion, que les oreilles; auſſi la compare-t'on au Baſilic, dont l'œil eſt remply de venin: *Venenum in oculo gerit*, on le réconnût en la Cour du Roy Achis; ce Prince avoüe, que David eſt irreprochable: mais il ajoûte, que ſes Satrapes ne le pouvoient voir, qu'avec indignation; c'eſt pourquoy il luy conſeille de ſortir de ſes Etats, pour ne point offencer les yeux de ſes Courtiſans, dont l'Envie luy pourroit faire un mauvais party. *Vade, & non offendas oculos Satraparum*; c'eſt le foible des Envieux incapables d'enviſager le Prochain dans l'eſtime, & dans l'approbation. *1. Reg. 29.*

Quant à ce qui touche la langue, le même vice la rend müette, lors qu'il faut parler avantageuſement d'Autruy, bien qu'elle ſoit fort éloquente, & toûjours diſpoſée à noircir ſa reputation, *lingua eſt ſuffuſa veneno*, il n'en faut attandre que detraction, que raillerie piquante, & que calomnie.

Enfin le cœur en ſoûfre une étrange perſecution parce, qu'elle le remplit de fiel, & d'amertume ſelon le mot du Poëte, *pectora felle vivent*, le venin en paſſe juſques à la moële des

des os, que l'Envie pourrit, & qu'elle calcine au témoignage du Sage. *Invidia putredo ossium.*

Quel remede à tous ces desordres ? c'est de faire la reflexion, que nous avons marquée en disant, que l'on s'en prent au grand maître, qui dispence à sa volonté ses bienfaits, & qui en gratifie, ceux qu'il luy plaist, moins ou plus liberalement, & s'il veut donner à nôtre voisin, ce qu'il nous refuse; nous n'avons point de droit d'en murmurer, ou d'en être fachez.

Considerons en second lieu nos interêts, qui en souffrent beaucoup, parce que l'Envie exile la Charité, qui nous enrichiroit à peu de frais, en partageant avecque nous les avantages de nos freres, selon ces beaux mots de saint Augustin. *Tolle invidiam, & tuum est, quod habeo*, & selon l'avis de saint Ciprien préchant, que nous n'avons, qu'a nous rejoüir du bien du Prochain pour en faire nôtre propre bien. *Incremento ditescunt proprio, qui bono lætantur alieno*; outre qu'étant membres d'un même corps, nous devrions avoir cette pensée, que comme les pieds voient par les yeux, & les yeux marchent par les pieds, que, comme la langue rend service aux oreilles, & les oreilles à la langue, comme l'Estomac nourrit la main, & la main porte à la bouche ce que l'Estomac digere; de même les Chrétiens, qui sont les membres du corps mistique de Jesus-Christ, se communiquent les uns aux autres leurs avantages particuliers, d'où il revient à tous un grand bien, j'entens que par la charité nous avons part aux

Serm. 2. de Zelo & livore.

Digitized by Google

aux vertus, & aux faveurs de nos freres, bien que nous n'imitions pas toûjours leur perfection. *Noſtra ſunt*, dit ſaint Gregoire, *quæ etſi imitari non poſſumus amamus in aliis*, parce que l'amour rend toutes choſes communes. *Amantium fiunt, quæcumque amantur in nobis.* 3. *Paſt. admon. v.*

Il y a une troiſiéme reflexion à faire avec ſaint Chriſoſtome, laquelle doit remplir l'Envieux de grande fraieur, c'eſt qu'il n'y a point d'eſperance de Pardon pour luy, parce que ſon peché, ne luy apportant ny plaiſir n'y profit, & n'étant, qu'une pure malice, il ne doit point attendre de grace. *Omnis venia invido deſperanda, alia vitia habent excuſationem; tu verò quam, nullam, niſi pravitatem & malitiam*; il aura beau ſe mettre en Priere pour obtenir ſa converſion, & ſon pardon, ſaint Ambroiſe aſſure, que Dieu le rebutera, comme un Scelerat, & comme un Impie, qui a perſecuté en ſes freres les graces divines, ainſi il luy refuſera les ſecours de ſa puiſſance neceſſaire pour ſortir de l'état de reprobation. *Fruſtrà opem miſericordiæ divinæ expectes, ſi alienæ fructibus invideas; aſpernator eſt Deus Invidorum, & ab his, qui divina beneficia in aliis perſequentur, miracula ſuæ poteſtatis avertit.* *hom. 36. in Ioan.*

C'eſt pourquoy en vain s'échaufent les Predicateurs dans le deſſein de porter les Envieux à la Penitence pour le paſſé, & à la Charité pour l'avenir : à la bonne heure, qu'ils s'élevent contre les autres Pecheurs, dont le deſordre n'eſt pas incurable; puiſque le Superbe ſe paye de la ſoûmiſſion, de qui l'a mepriſe;

l'Emporté

l'Emporté se modere par la douceur, & par l'humiliation de qui l'a mis en feu; le Vindicatif se vange par la satisfaction d'un Ennemi, le seul Envieux augmente sa rage par la vüe de ces vertus. *His irritatur invidus, quia agre videt proximum, humilem, liberalem &c.* il ne luy reste doncques, qu'un éfroïable desespoir. Dieu nous preserve de tomber en ce pitoïable état. Ainsi soit-il.

Cassian. coll. 18. c. 12. & 17.

SERMON

Digitized by Google

SERMON

POUR LE DIXSEPTIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. Lucæ c.10.

Vous aymerez vôtre Seigneur, & vôtre Dieu de tout vôtre cœur.

Pourquoy Dieu doit étre aymé uniquement.

SE peut-il faire qu'il faille commander à un Enfant d'aimer ſon Pere; à une Epouſe d'aymer ſon Epoux; à un amy d'aymer celui qui meurt d'amour pour luy; à un obligé d'aymer ſon bien faitteur, & à une creature d'aymer ſon Createur.

Ouy il le faut, puiſque Dieu n'eſt point aymé ny en qualité du meilleur des Peres, ny en qualité d'Epoux le plus beau, & le plus aymable des Epoux; ny en qualité d'Amy le plus ſolide & le plus obligeant des amis, ny en qualité de bien-faitteur le plus genereux, & le plus liberal, que l'on ſe puiſſe figurer, ny enfin en qualité du Createur, de qui tout ce qui eſt, a reçeu l'être.

C'eſt

C'eſt à quoy le Diable a travaillé avec ſuccez, car il parut un jour à S. Antoine chargé de filets, & lorſque ce ſaint luy demanda, où il alloit en cét équipage, il luy repondit je m'en vais à la chaſſe d'une demy Lune, d'un Soleil, & de la téte de Rome entendant le cœur de l'homme par ces trois ſimboles.

Or cette chaſſe a été ſi malheureuſement heureuſe, que le Demon s'eſt ſaiſi préque de tous les cœurs, ce qui eſt figuré en ce qu'ecrivit autrefois le premier Archevêque du Mexique, c'eſt qu'en la ville de ce nom on immoloit au Diable ving mille cœurs de filles, & de jeunes hommes, toutes les années, ſacrifice, qui ſembloit marquer, que ce Prince de l'abime avoit pris poſſeſſion de l'amour des hommes du pays.

C'eſt pourquoy Dieu, qui n'a fait le cœur humain, que pour en étre aymé, ainſi qu'il l'a revelé à ſainte Brigite, voyant, qu'on le luy derobe, il a été obligé d'ordonner à l'homme de bannir de ſon cœur tout autre amour, pour le conſacrer tout entier au ſien. Nous reconnoitrons la Iuſtice de ce commandement, apres avoir imploré le ſecours de la Mere de Dieu.

AVE MARIA.

De toutes les excellentes qualitez, que l'on prête à l'amour, ou que l'amour poſſede effectivement, je n'en trouve point de plus avenante à ſon humeur, & qu'il ſoit plus aiſé à juſtifier par l'experience de tous les ſiecles, que la ſouveraineté, pour laquelle il a tant de jalouſie, qu'il eſt incapable de ſouffrir, qu'on la

la luy diſpute, ou qu'on la veuille partager avec un autre, car il deſire avec des tranſports, qui tiennent de la derniere violence, que ſon Empire ſoit abſolu ſur les cœurs, auſquels il veut donner la loy privativement à qui que ce ſoit, de ſorte, qu'il luy eſt impoſſible de voir ſans emportement, que l'on entreprene de luy donner un concurrent. Voilà dans les lumieres de la morale, voilà la paſſion dominante de l'amour de joüir ſeul de tout le cœur *Præcipuum in amore ſacramentum, amato integrè frui.* Et bien qu'il ſoit Prodigue, & qu'il s'épuiſe en dons, & en liberalitez à l'égard du ſujet, qu'il ayme, il ne craint rien avec plus d'inquietude, que de voir, que ſon exemple lui ſuſcite des rivaux, & des imitateurs. *Ægrè fert amator rivalem, nec vult imitatione probari.* P. Nier.

Toutes les hiſtoires ſacrées, & profanes pleurent les deſolations, & les deſordres, dont cette ſouveraineté pretenduë de l'amour, s'eſt montrée coupable en tous les climats de l'Univers, il eſt vray, que c'eſt une uſurpation manifeſte en l'amour des Creatures, pour les raiſons, que je deduiray, en prouvant, que c'eſt l'appanage & le caractere legitime de l'amour Divin, qui ſeul eſt bien fondé à vouloir regner uniquement ſur les cœurs *diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* Trois reflexions ſur les trois mots de ce texte, feront l'Economie de ce diſcours. *Diviſi.*

I. POINT

I. POINT.

Ie dis, que nous ſommes obligez d'aymer Dieu de tout le cœur, parcequ'il eſt nôtre Maître, & nôtre Souverain Seigneur. *Diliges Dominum.* C'eſt là, le premier titre, & la premiere raiſon, qui exige l'amour univerſel, comme un tribut aquis à nôtre Createur; car il y auroit de l'erreur de croire, que l'ordre d'aymer Dieu de tout le cœur fût un œuvre de conſeil, ou qu'en cela, on nous demanda une grace; l'on nous preſſe de payer une dette, & de remplir un devoir de Iuſtice rigoureuſe. *Amemus illum*, dit ſaint Paulin, *quem amare debitum eſt*, ouy Dieu a droit d'étre aymé, & d'étre aymé de tout le cœur, parceque tout le cœur lui appartient en qualité de Souverain, c'eſt pourquoi la moindre diverſió que nous faiſons de nos affections eſt un larcin, & une eſpece de ſacrilege.

L'hiſtoire eſt commune, mais elle favoriſe, & appuye aſſez fortement ce que je prêche. Ell'eſt de ces deux Meres, qui plaiderent avec grande chaleur devant Salomon; l'une, & l'autre ſoutenoit opiniatrement, que le même Enfant luy appartenoit, l'on ſçait l'addreſſe de ce Prince le plus ſage des hommes, pour reconnoitre, qu'elle de ces deux femmes étoit la veritable Mere, & qu'il ordonna, que l'on mit en pieces l'Enfant, & que chacune des conteſtantes en prit la moitié, *Dividite infantem vivum in duas partes, & date dimidiam partem uni, & dimidiam partem alteri.* 3. *Reg* 3.

A ces mots la veritable Mere s'écrie. Ah Sire!

Sire ! ah je ne le ſçaurois ſouffrir, que ſous mes yeux l'on partage mon enfant ! la ſeule penſée de cette cruauté me fait trembler, & m'en reduit au deſeſpoir. Cela ſous le bon plaiſir de vôtre Majeſté, ne s'éxecutera jamais, j'ayme cent fois mieux, quoy qu'avec un extreme regret, ceder mon droit, & malgré moy, conſentir, que l'on adjuge à ma malheureuſe adverſaire celuy, que j'ay mis au monde avecque bien de douleurs. C'eſt la grace, Sire que j'attens de vôtre bonté. *Obſecro Domine date huic infantem vivum, & nolite interficere eum.* Je ſuis dans la derniere deſolation de perdre mon enfant, mais il me reſtera cette conſolation, de le ſçavoir vivant.

Icy la Mere ſuppoſée, à qui l'intereſt de l'enfant étoit fort indiferent, ne veut point recevoir cette ceſſion, & demande l'execution de l'arret de partage *nec mihi, nec tibi ſit, ſed dividatur*, comme je ne veux point, dit-elle que l'enfant ſoit tout à vous, il n'eſt pas juſte, qu'il ſoit à moy tout entier, vous en aurez vôtre moitié, & moy la mienne.

En cette conjoncture Salomon n'eût pas beſoin de toute ſa ſageſſe, pour decouvrir viſiblement, que celle, qui étoit diſpoſée à permettre le meurtre de ce petit innocent n'étoit pas ce qu'elle ſoutenoit impudemment, & que l'autre, qui bien loin de conſentir à la mort de l'enfant, prenoit le party d'en être privée, plutôt, que de le voir égorger, temoignoit inconteſtablement, que le ſang, à l'effuſion duquel elle s'oppoſoit ardemment, étoit un ſang, qui la touchoit de bien prez & qu'elle avoit donné la vie à ce cher

Poupon, qu'elle luy vouloit conſerver, bien-qu'a la ſuite, elle n'en deut eſperer aucun bon office c'eſt pourquoy Salomon convaincu par cette action deſintereſſée & genereuſe, qu'elle étoit la veritable Mere, ordonna qu'on luy remit l'Enfant en vie. *Date huic infantem vivum, hæc eſt enim Mater ejus.*

Or ſi le judicieux expedient, que ce Prince prit pour connoître la verité du fait le rendit ſi conſiderable aux yeux de ſes ſujets, qu'ils ne le regarderent dez lors, que comme un Monarque, ou reſidoit la ſageſſe d'un Dieu c'eſt le langage de l'Ecriture *timuerunt regem, videntes ſapientiam Dei eſſe in illo.* Je puis auſſi dire, que la conduite de cette veritable Mere favoriſe la verité, dont il s'agit. Dieu veut avoir nôtre cœur, le Monde, & le Demon font paroître un même deſſein, qui le doit emporter? à qui appartient il de droit? certes quand on ne le ſçauroit pas d'ailleurs, l'on en pourroit raiſonnablement juger, par leur conduite la voicy en abregé.

Dans le livre de l'Apocalipſe le Demon figuré par la bête à deux cornes ſortant du ſein de la terre, c'eſt à dire de l'enfer, debauche du party de l'agneau une prodigieuſe foule de gens, de toutes ſortes d'états, & de conditions; puiſque l'on y remarque des riches, & des pauvres, des Rois & des Sujets, des eſclaves, & des libres, or pour les attacher plus fortement à ſon ſervice, il les marque tous de ſon chiffre au front, ou à la main droitte, *& faciet omnes, &c. habere characterem in dextra manu ſua, aut in frontibus ſuis.* Apoc. 13

Voilà

Voilà la maniere du diable bien eloignée de celle de Dieu en la personne de l'époux des Cantiques, puisqu'il imprime son sceau sur le bras & sur le cœur de l'épouse, figure de l'ame *pone me ut signaculum super brachium, & super cor tuum.* Cant. 8.

C'est pour signifier que le malin esprit est dans l'indifferance pour le tout, il se contentera volontiers d'une partie, *aut in dexterâ, aut in frontibus*, il luy suffit, que l'on s'avoüe de luy, ou par une profession ouverte, comme font les impies & les idolatres, ou par la vie & par les actions, comme les mauvais Chrêtiens, qui impriment sur leur front le signe de la sainte Croix, & qui portent en leurs mains les œuvres du Prince des tenebres. Le demon l'endurera mêmes sans grand deplaisir, que l'on place l'image de l'agneau avec la sienne, & que l'on presente de l'encens à l'une & à l'autre sur un même Autel.

Quant à Dieu, il veut tout ou rien, ainsi il applique sa marque sur le bras pour faire voir qu'il veut l'exterieur & les actions, il la grave sur le cœur, pour faire entendre qu'il exige l'interieur, & qu'il ne veut pas moins les pensées & les affections que les actions qui se produisent au dehors, c'est à peu prez la pensée de S. Ambroise developée en ces termes, *vult sigillum Christus in fronte, ut semper confiteamur, vult in corde, ut semper amemus, in brachio, ut semper operemur, ut si fieri potest, tota ejus species in nobis exprimatur*; L. de Isaac, c. 8. comme si Jesus-Christ, en qualité d'époux, disoit à l'ame son épouse; j'attends que vous soyez toute à moy, voila pourquoy je vous

couvre toute de mes livrées & de mon ſein, afin que par tout l'on vous regarde comme engagée à mon ſervice & dediée à mon imitation, de ſorte, qu'autant que vôtre foibleſſe le permettra, l'on voye en vous mon image & la copie de ma perfection, ſans que l'on puiſſe remarquer en vous quoy que ce ſoit qui ſente le ſiecle, ou que le monde reconnoiſſe pour ſien.

Or par cette conduite, Dieu montre evidemment que tout le cœur luy appartient, & qu'à moins d'une viſible injuſtice, l'on n'en peut faire part à un autre maître. La mere qui conſentoit à n'avoir que la moitié de l'enfant, donnoit clairement à connoître, qu'elle n'étoit point la veritable mere, parce que ſuivant la remarque de S. Bernard, elle ne parloit pas en mere, *non matris iſta vox, nec mihi, nec tibi ſit ſed dividatur.*

Par la même raiſon, le monde & le demon, qui ne ſont pas en peine du tout, & qui ſe payét du dehors, & de ce qui paroit en nous, diſant gardez le cœur pour Dieu, donnez nous l'exterieur, car ils parlent ainſi par la bouche des libertins, mais ce langage decouvre, que l'homme n'eſt pas leur ouvrage, & en ſuite, qu'ils n'ont pas droit de le poſſeder & de l'attacher à leur ſervice, puiſqu'ils donnent les mains à ſa deſtruction & à ſa perte inſeparable de la diviſion de ſon amour, au contraire Dieu le voulant tout entier & ſans partage, nous convainc, qu'il en eſt le veritable ouvrier, & le maître legitime. Soyons doncques auſſi juſtes que Salomon, en prononçant en faveur de nôtre ſouverain Seigneur;

gneur, & mettons-le en possession de tout nôtre amour, car si pour ne point blesser la justice, il faut rendre à chacun ce qui luy est deu, suivant cette regle de la jurisprudence, citée par S. Augustin, *quod cuique debetur, restituite*, tout le cœur & toutes ses affections étant bien acquises à nôtre Createur, on ne peut sans crime en faire la moindre diversion, & mêmes si le cœur se menageoit, s'il n'aimoit pas avec chaleur & de toute sa force, l'Abbé Gilbert le traitteroit d'injuste, *si infra vires se cohibet, & contrahit, iniquus est.* *serm. 19 in can.*

Doncques pour ne tomber point dans cette injustice, consacrons tout ce que nous avons de cœur, & d'amour à nôtre Dieu en qualité de maître & de Seigneur, *diliges Dominum ex toto corde tuo*, mais si tout le cœur est deu à la qualité de Seigneur, il ne luy est pas moins acquis en qualité de Dieu, *diliges Dominum Deum*, c'est comme l'on voit le second mot de mon texte, & le sujet de ma seconde reflexion, ou je dois montrer qu'il faut aimer Dieu de tout le cœur, parce qu'il est Dieu.

II. POINT.

Icy d'abord, je demanderois volontiers justice contre la politique des Romains, en deux de ses reglements. Le premier, dont parle S. Augustin, c'est que ces maîtres de l'univers ayant receu en leur ville trente mille dieux, ils refuserent un Autel au Dieu des Iuifs, parce que, disoient-ils, ce Dieu ne vou- *l. 1. de con. Evang. c. 12.*

Digitized by Google

loit point ſouffrir de compagnon, & demandoit toutes les adorations: c'eſt ce que je blame d'injuſtice, parce qu'ils devoient s'informer de la raiſon que ce Dieu avoit d'en uſer de cette ſorte, & du droit ſur lequel il ſe fondoit, en ne voulant point s'aſſocier d'autres divinités.

Le ſecond reglement, que je trouve peu raiſonnable & peu juſte : c'eſt que craignant que le Dieu Tutelaire de leur republique, ne fut conneu, ils en firent un miſtere ſur ce qu'ils étoient perſuadez, que ſi on le connoiſſoit, ſes grands merites deſoleroient tous les temples, & deſerteroient tous les autels : ne voila pas une conduite irreguliere, pour ne pas dire extravagante ? car ſi ce merveilleux Tutelaire avoit plus de merite que tous les autres dieux, pourquoy luy envier toutes les adorations, que ſi ce n'étoit qu'un Dieu particulier, dont les perfections fuſſent limitées, il n'y avoit pas lieu d'apprehender que ſa pauvreté gagna tous les hommages du peuple.

Mais laiſſons ces infideles, que l'idolatrie avoit jettez dans un pitoyable aveuglement, ce ſeroit bien en cét endroit, ô mon Seigneur & mon Dieu ! que j'aurois un juſte ſujet de former un ſouhait oppoſé à la penſée de ces anciens Romains, en m'écriant avec toutes les ſaintes ames. Ah ! que ne vous connoit-on ? Ah ! ſi l'on avoit les lumieres de ce que vous valez, l'on ne chercheroit point pourquoy vous demandez tous les reſpects & tout l'amour des cœurs, c'eſt que vous êtes effectivement

vement adorable uniquement, & aimable de tout le cœur.

Un mot de S. Thomas rendra cette proposition evidente. Les choses, dit le Docteur Angelique, sont autant aimables, qu'elles ont de bonté *sicut est bonum, sic est appetibile*, ce qui revient à la regle d'Aristote, lors qu'il enseigne, que la perfection du sujet, est la mesure de l'honneur & de l'amour qui luy sont deus, *unumquodque est appetibile, secundum quod est perfectum.* Or Dieu possede toute la bonté & toutes les perfections, de sorte qu'il n'est pas reduit à emprunter l'artifice imposteur des creatures, qui se sentant dans l'indigence des qualitez dont la veüe s'assujetit les cœurs, se parent de richesses etrangeres, & dorent adroitement la pauvreté qui les rend mepriſables pour surprendre les yeux & l'imagination, en leur faisant acroire qu'elles possedent en propre la beauté & la bonté dont elles se sont revetuës, & qu'elles meritent ensuite d'être considerées & aimées. Ah! que l'amour Divin n'a pas besoin de recourir à ce honteux deguisement, il ne se doit point couvrir de plâtre & de fard pour cacher ses defauts, sous l'apparance d'un bien mandié hors de luy; puisqu'il possede essentiellement toute la beauté, toute la bonté, & toutes les perfections dans un souverain degré, d'ou l'on conclut, qu'il a droit de vouloir être seul maître de tout le cœur & de tout son amour; c'est à dire que si l'on y apporte quelque reserve, ce seroit vouloir aimer Dieu, & ne le vouloir pas aimer, *sicut est bonum, sic est appetibile.* 1.2.q.5. a. 1.

En effet, si la Iustice exige que l'on aime chaque chose à proportion de son merite & de sa bonté, l'estimer ou l'aimer au dessous de ce qu'elle vaut, c'est l'estimer, c'est l'aimer, & ne la pas estimer ou aimer: car qui oseroit dire, qu'estimer & aimer l'or comme le fer, c'est estimer & aimer l'or; qu'aimer & estimer un Prince comme un simple bourgeois, c'est estimer & aimer un Prince.

Il faut donques considerer & aimer les gés par raport au degré de bonté & de perfection qu'ils ont, & autant qu'ils sont considerables & aimables; c'est pourquoy Dieu possedant une bonté faite de toutes les bontés, il est tres-bien fondé à vouloir étre aimé de tout le cœur puisqu'il a tous les motifs & tous les attraits de l'amour.

Et à en juger raisonnablement, si l'essence divine est si aimable, qu'elle merite tout l'amour du pere, du fils & du S. Esprit, quelque infini que soit cét amour, de sorte que si ces augustes personnes de l'adorable Trinité, étoient capables d'en faire la moindre diversion, elles feroient tort à l'essence divine, ne l'aimant pas autant qu'elle est aimable. Ouy Dieu est suffisant à luy méme, il s'aime autant qu'il est aimable, toutefois il n'a point d'amour de reste, *Deus sufficit sibi, sed non superest*; cela arrêté, il suit à plus forte raison, que l'homme qui partageroit son cœur, n'auroit point le dessein d'aimer Dieu aimable de tout ce qu'il a d'amour, *diliges Deum ex toto corde tuo.*

P. Nieremb.

Je comprens à la faveur de ces lumieres, pourquoy S. Jean publie, que qui aime le monde

monde, & les bagatelles du siecle, il n'ayme point Dieu. *Si quis diligit mundum, non est charitas Dei in eo*; car songer à loger Dieu dans un appartement du cœur, & le monde dans l'autre, c'est tomber dans le dernier egarement puisque l'arret du conseil d'en haut en est prononcé, & que nôtre cœur à un commandement precis d'être uniquement consacré à l'amour Divin. *Diliges Dominum Deum ex toto corde.* 1. Ep. 2.

L'entendez vous, prêchoit autrefois saint Basile, l'entendez vous? qui dit tout, il n'excepte rien, & exclut toute sorte de partage. *Hoc, quod ex toto dicit, divisionem in alia nullam admittit.* Hom. 11 in Ps 44

Mais quand il ny auroit point de commandement, n'y ayant, à parler juste, point de bonté que la bonté divine *nemo bonus, nisi solus Deus.* Elle seule merite d'être aimé. Quoi! nous aimons souvent des gẽs, que nous n'avõs jamais veus, ny connus, parce qu'on nous en a depeint la bonté, la vertu, & la sainteté; plus excellente l'on nous en a fignré la perfection, plus nous en concevons d'estime, & d'amour, quelle impression ne doit doncques pas faire en nous la sureté, que la foy nous donne de la Souveraine bonté, & de la sainteté infinie d'un Dieu. Marc. 10

Encore y a t'il à faire une reflexion importante, qui est, que cette bonté, & probité humaine, que l'on nous à loüé ne se fait considerer par aucune obligation, qui nous y engage, car ce n'est point un devoir de pieté, parceque ceux, que l'on ayme sur leur reputation, ne sont pas parens; ce n'est pas encore

un

un devoir de gratitude, puiſque l'on n'en a point reçeu de bienfait ; ce n'eſt point auſſi un retour raiſonnable de dilection qui nous y porte, car n'ayant pas ouy parler de nous, ils n'ont pas de l'amour pour nous comment eſt-ce donques, que la ſouveraine bonté de nôtre Dieu ne ſeroit pas un titre ſuffiſant, pour ſaiſir nôtre affection, ſingulierement, ſi l'on fait attention, qu'il eſt nôtre Pere, qu'il nous a fait de grands biens, & qu'il nous porte dans ſon cœur Sans doute, toutes ces choſes nous doivent porter, comme par une douce force à l'aymer de tout nôtre cœur ſelon cét ordre *diliges Deum ex toto corde.*

J'ayme à ce propos le Bien-heureux Cardinal Pierre Damien, lorſqu'il nous rend cecy familier, & ſenſible par l'exemple d'un grand Seigneur, qui a beaucoup de train, & une ſuite nombreuſe ; il a neantmoins la condeſcendance de vouloir loger dans la cabane d'un villageois, he ! que diroit-on ſi ce payſan acceptoit cét honneur, en ſe reſervant quelque coing de ſa chetive maiſon pour ſoy ou pour un de ſes amis ? ne l'accuſeroit-on pas de ſe reduire à l'impoſſibilité d'étre l'hôte de ce grand Seigneur. Celuy cy s'incommode en prenant logis dans une chaumine fort étroite, il auroit beſoin d'un Palais de grande étandue, cependant, on veut detourner à un autre uzage une partie de ce miſerable logement. C'eſt ce qui ne ſe peut. Or ce Cardinal applique cecy à mon ſujet. Dieu, dit-il, cét hôte adorable, veut loger dans nôtre cœur, & nous pretandons d'en reſerver une partie,

partie, pour l'amour propre, une partie pour le monde, donnant le reſte à l'amour Divin. C'eſt une extravagance, car ou Dieu ne s'y établira point, ou il ſera receu ſeul, & ſans compagnon. *Magnus hoſpes in diverſorii tui auguſta quærit deſcendere, atque adeò vult ſolus, & ſine conſorte, habitare.* Opuſc. 12.

A cecy revient le ſentiment de ſaint Ambroiſe, car quand on luy demande pourquoy le Sauveur entrant deux fois dans le temple en chaſſe les Marchands, & les banquiers, il n'a autre reponce, ſinon que le fils de Dieu entroit, *quia ipſe volebat intrare*, il vouloit entrer, pour cela, il éloigne le traffic, ne pouvant ſouffrir dans ce lieu autre commerce, que l'adoration, & le culte religieux de ſon Pere, & de ſa Divinité. Or le temple c'eſt le cœur du Chrétien, ſi le ſaint amour y entre, qu'il y ſoit ſeul. L. 2. de Abel c. 4.

Cet illuſtre Archevéque appuye cecy par la conduite de Zachée qui n'eût pas plutôt l'honneur de recevoir le verbe incarné en ſa maiſon, qu'il en bannit l'avarice, & l'injuſtice, ſans quoi le Sauveur n'auroit point logé chez luy. *Excluſit, relegavit perfidiam, aliter non ingreditur Chriſtus*, Zachée étoit un Publicain un Banquier, qui avoit eû grand attachement à l'or, & à l'argent, juſques à en amaſſer par des voyes defenduës, mais prenant party avecque Jeſus, & ouvrant ſon cœur à l'amour Divin, il en exile l'amour du bien, & fait reſtitution tres ample du mal acquis, randant quatre pour un. *Si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum*, encore paſſe-t'il plus avant en diſpenſant aux pauvres la moitie des biens qu'il

qu'il poſſedoit en bonne conſcience, tant il luy reſtoit peu d'affection & peu d'amour pour les richeſſes *aliter non ingreditur Chriſtus.*

C'eſt ainſi, que Zachée avoit bien penetré le ſecret, & le grand miſtere de l'amour ſacré, qui veut regner uniquement, & ſi ſouverainement, qu'il ne donne point de quartier au plus innocent, & au plus legitime amour, qui vive en terre, & qui eſt l'amour des proches parents, auquel il ſubſtitue une ſainte haine, qu'il étend mémes à l'amour de la propre ame, ſur peine de ne parvenir
Luc. 14. point à ſes bonnes graces. *Qui venit ad me, & non odit patrem ſuum & matrem ſuam, inſuper & animam ſuam non poteſt eſſe meus diſcipulus.* Comme ſi l'on diſoit, que pas un n'en pretende ignorance. Le cœur, qui veut étre à Dieu doit abſolument ſe debarraſſer de tout autre amour, ce qui fait dire à ſaint Auguſtin, que la premiere leçon que l'on enſeigne en l'ecôle de ce Divin amour, c'eſt d'apprendre à n'aymer point les creatures apres quoy on apprent à aymer le Createur. *Diſce non diligere, ut diſcas diligere.* Et la raiſon, qu'il en rend, c'eſt que quiconque aime quelque choſe avec Dieu, n'ayme pas aſſez Dieu à moins de garder la ſubordination, dont je
Sillion. parleray, *minus te amat, qui tecum aliquid amat.* Non mon Dieu, qui partage ſon cœur avec les Creatures il ne vous ayme pas ſuffiſamment, ne vous aymant pas autant que vous étes aymable, puiſqu'étant la bonté unique, & ſouveraine, vous avez droit d'étre aymé Souverainement & uniquement. *Vnum*

quod

quodque ſicut eſt bonum, ſic eſt appetibile. D.Tho. cit.

Allons à la fin de ce diſcours par le troiſiéme motif, que nous avons de ſacrifier tout le cœur à l'amour divin,& qui ſe tire du troiſiéme mot de mon texte, *diliges Dominum Deum tuum.*

III. POINT.

Il faut aimer Dieu de tout le cœur, parce qu'il eſt tout à luy en qualité de Seigneur *diliges Dominum*; il le faut aimer de tout le cœur, parce qu'il eſt Dieu, *diliges Dominum Deum*, nous en avons touché les raiſons, il le faut encore aimer de tout le cœur, parce qu'il eſt tout à nous, *diliges Dominum Deum tuum*, c'eſt ce que nous allons reconnoître evidemment en finiſſant.

La morale eſt raviſſante, quand elle nous dit par la plume d'un grand homme de nôtre ſiecle, que ſi nous n'aimons pas Dieu uniquement, parce qu'il eſt Dieu & ſouverain Seigneur, nous le devons ainſi aimer, parce qu'il eſt tout à nous,& qu'il nous aime de tout ſon cœur, *ſi non amas Deum, quod ſuus ſis, ama quod tuus ſit.*

En effet, il eſt tout à nous, pour les creatures, elles ne ſe donnent pas toutes à nous ſuivant la belle reflexion de la devote Marguerite de Lorraine Ducheſſe d'Alençon, elles ſe menagẽt,& nous n'en joüiſſons que par parceles, nous ne reſpirons qu'une fort petite portion de l'air, nous ne poſſedons de la terre, que des chetifs indiviſibles, le pere ne communique pas tout ce qu'il eſt à ſon enfant

fant,ny l'amy à ſon amy;Dieu ſeul eſt un aimable prodigue, qui ſe donne tout ſans reſerve : ce qui juſtifie la morale que j'ay citée & qui admire en la bonté divine,qu'en obeiſſant à l'inclination, qu'elle a de ſe repandre en celuy à qui elle veut du bien, elle envoye dans le cœur qu'elle conſidere, ſon amour avec un train ſi magnifique qu'elle s'épuiſe abſolument,*bonitas*,dit-elle, *amiciſſima effundendi, ſacrum amorem expectorat, non nudum illum & pauperem, ſed cum ornatu & pompâ, omnia ſua eo mittit.* Imaginons-nous une perſonne qui change de logis,& qui envoye tout ce qu'elle a au lieu,ou elle va demeurer:c'eſt ainſi qu'en uſe l'amour celeſte, qui ſortant ſans ſortir de chez ſoy pour aler habiter dans un cœur, y tranſporte tout ce qui luy appartient, bonté,beauté, ſageſſe, puiſſance, ſainteté,& tous ſes attributs;ou repreſentons-nous un moribond,qui donne tout par teſtament,en vertu duquel,il ſe depoüille de tout ſon domaine, c'eſt là encore une naïve figure,de qui aime,& de qui meurt à ſoy même, en faiſant par une eſpece de teſtament liberalité de tout ce qu'il poſſede, *amans moritur ſibi amor teſtamentum eſt amantis, res ſuas jure amoris tradit.*

Nier. l.4.de art.vol. c.67.

ibid. c.61.

Or ſi ce caractere ne ſe reconnoit pas en tous les amours humains, il eclate pompeuſement en l'amour d'ivin. O Ciel ! quel ſujet d'extaſe!un rayon unique de ſes lumieres, un ſeul bienfait de ſes mains, nous eut été une faveur & un preſent que nous n'aurions pas peu payer de tout nôtre amour, quelles meſures y aura-il doncques à prendre,en conſide-

rant

derant avec S.Pierre Chryſologue,que Dieu par une magnificence ſurprenante, a verſé en torrent ſa divinité dans nôtre humanité, *tota divinitatis unda,ſe noſtræ carnis velavit in vellere*,de ſorte qu'il eſt vray de dire,que l'homme en ſuite de cette faveur prodigieuſe, eſt bon,ſage, puiſſant, en un mot qu'il eſt Dieu dans l'expreſſion de David, *ego dixi dij eſtis*. Ser.143

La Sainte Trinité n'a pas êté plus menagere,le pere nous a donné ſon fils & avec luy tous ſes treſors, ſelon S. Paul, *cum illo omnia nobis donavit*. ad Rom 8

Pour le fils on a veu ſa liberalité en Croix, ou ſuivant la remarque de S. Bernard, nous pouvant racheter avec une ſeule goute de ſon precieux ſang, il l'a fait par une profuſion,qui a épuiſé toutes ſes veines,*cum poſſet gutta, redemit unda*, nôtre ſalut n'en demandoit pas tant, mais ce qui êtoit ſuffiſant pour nous ſauver, ne ſatisfaiſoit pas ſon amour, *quod ſufficiebat redemptioni,non ſatis amori*,ainſi parle S.Chryſologue. ſer.12. in cant. ſer.122.

Il n'y a pas eu plus de reſerve au Saint Eſprit, puiſqu'il nous a gratifiez de ſon adorable perſonne,& de tous ſes dons, deſquels il a rempli l'Egliſe.

Enfin il faut avoüer avec S.Bernard,qu'un Dieu en trois perſonnes, s'eſt reduit à une impuiſſance de porter plus loin ſon inepuiſable magnificence,s'êtant tout donné à l'hõme,pour avoir tout le cœur de l'homme, *toto ſe,totum me comparavit*.Ie dois doncques tout mon cœur,tout mon amour, à qui m'a donné ep.2.& de quarti debito.

né tout le ſien, oüy je le dois ainſi aimer, parce qu'il m'a ainſi aimé.

Ceſt pourquoy, ſi la qualité de maître & de Seigneur, ſi la qualité de Dieu ne me gagne pas la qualité d'amant, me doit emporter, *alter titulus amandi Dei, eſt eſſe amantem*, d'ou S. Jean conclud l'obligation indiſpanſable d'aimer, qui nous a prevenus en amour, *nos ergò diligamus Deum, quia prior dilexit nos*, & comme il nous a aimé de tout ſon cœur, il le faut aimer de tout le nôtre: car il y auroit de la dureté inſuportable d'en uſer autrement, *nimis durus eſt animus, qui ſi neſciebat dilectionem impendere, neſcit rependere.*

Nier. 4 de ador. c. 4.

1. ep. 4.

Aug. l. de catec. rud.

Cela étant inconteſtable, ſe peut-il que l'amour divin, qui ſeul eſt un amour veritable, ſoit ſeul à ne point joüir du privilege de l'amour, *amor Dei verus amor, & unus ſine privilegio amoris.* Quoy! l'amour eſt en poſſeſſion de ſe faire aimer de celuy qui en eſt l'objet, & l'on ravit ce droit au ſeul amour celeſte; non dit S. Bernard, non il n'en ira pas ainſi; nous aurons du retour envers nôtre Dieu, & s'il nous a aimé de tout ſon grand cœur, nous l'aimerons de tout nôtre petit cœur, detruiſant nos affections ſenſueles, rompant tout attachement au monde & aux choſes creées, autrement nous ſerions d'illuſtres ingrats, dignes de la colere de l'Ange vangeur, *ecce Angelus Dei, qui te ſecet medium, ſi alterum admiſeris amatorem*; c'eſt à dire ſi nous ne ſacrifiions pas tout nôtre cœur, à qui nous a gratifiez de tout le ſien.

Nier. 4. de art. vol. 66.

ſerm. Dom. 2. poſt epiphan.

Helas, quelque effort que nous puiſſions faire, quel rapport y aura-il de l'amour humain

main avec l'amour divin, saint Bernard comparant celuy-là, avec celuy-cy, n'y trouve, que la proportion d'une petite Etoile avec le Soleil, & d'une goûte d'eau avec un grand fleuve, *cum ei donavero quidquid sum, quidquid possum, nonne istud est, sicut Stella ad Solem, sicut gutta ad fluvium*; toutefois, ne perdons point courage, si nous n'allons point d'un pas égal au pas d'un Geant, & si nous n'avons pas un amour aussi immense, que celuy de Dieu, nôtre disgrace fait nôtre excuse, nous aimons moins, parce que nous sommes moindres. *Minùs diligit creatura, quia minor est*, nous avons donc lieu de nous consoler de nôtre impuissance à aller de pair avec nôtre Créateur, pourveu que nous l'aimions de tout le cœur, puisque épuisant tout nôtre amour, nous faisons à proportion autant que Dieu, & ce n'est pas nôtre faute, si nous sommes vaincus, nôtre foiblesse nous sauve de blâme, & nous met à couvert de reproche. *Tamen si ex toto se diligit, nihil deest, ubi totum est, aliud non quærit, ubi totum impenditur*, ne partageons donc point nôtre cœur, & voilà Dieu parfaitement content; mais à moins de cela nous ne remplirions pas nôtre devoir. *Diliges dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* *Serm 4. de 4. deb.* *Idem.*

Voilà au reste des motifs assez pressants, & assez engageans, pour nous empêcher de faire la moindre diversion de nôtre amour, & pour nous obliger à dire avec le Roy Prophete. *Quid mihi est in cœlo, & à te, quid volui super terram?* L'on estime plusieurs bagateles sur la terre, l'on si lie d'affection,

pour moy, je n'ay, que rebut pour elles, l'on publie plusieurs merveilles du Paradis, il est infiniment beau, & remply de charmantes delices, pour mon conte, je n'y prétens, d'y goûter, que l'amour de Dieu, n'ayant d'estime, & de passion, que pour luy.

Mais quoy, n'est-il permis d'aimer, que Dieu pour l'aimer de tout le cœur? & qu'est-ce que l'aimer de tout le cœur? les Saints Peres, & les Interpretes des Livres Sacrés, nous en éclairciront.

En premier lieu, qui aime Dieu de tout son cœur, il n'y donne point entrée au peché, les emportements de la colere en sont bannis, la vaine gloire n'y a point d'accez, on en exile les plaisirs criminels, l'Avarice n'y à point de lieu, l'Envie, la Medisance, l'Ambition en sont éloignées, parce que l'amour divin y regnant souverainement, on ny respire, que pureté, que douceur, qu'humilité, que charité du Prochain, que Sainteté, à quoy s'opposent les crimes, & les vices.

Secondement aimer Dieu de tout le cœur, c'est regler l'amour des parents, des amis, & des gens avec qui nôtre condition, & l'état de nôtre vie nous attache d'une affection particuliere, de sorte que selon saint Augustin, l'amour d'un pere, d'un enfant, d'une épouse, d'un amy, ne subsiste dans nôtre cœur, que dependammant de l'amour divin, & qu'en qualité de sujet, on ne l'y introduit, & l'on ne l'y souffre, que par l'ordre exprés de Dieu: c'est pourquoy l'on s'en defera dés qu'il se voudra eriger en Maître, on le traitera mêmes en Ennemy de l'amour de Dieu, d'abord

qu'il

d'abord qu'il songera, ou à luy donner la loy, ou à partager son Empire. *Omnia quæ in hoc mundo sunt diligenda, ut subjecta, ut famulantia, nec ista propter se, sed propter illam, & super ista illum diligas*, pour dire, qu'il faut aimer le Créateur par preferance à toutes les Créatures, ce qui étoit representé dans les ornements misterieux d'Aaron portant sur sa poitrine & sur ses épaules les noms des enfans d'Israël; mais l'on voyoit sur son front le nom de Dieu, pour marquer, que la religion l'emportoit sur la parentée, & que si l'on aime ceux qui nous touchent de sang, si on porte avec chaleur leurs interêts, l'amour de Dieu est au dessus, & regle tout en souverain, soit en commandant, ou en defendant ce qu'il trouve à propos, faisant mourir les autres amours, s'ils sont assés témeraires pour entreprendre sur sa Jurisdiction, où les laissant vivre, s'ils luy sont soûmis par cette voye, il est consideré preferablement à tout le reste, & aimé de tout le cœur. *lib. de dilig. Deo.* *Exo. 28.*

Enfin aimer Dieu de tout le cœur, c'est observer la methode, que l'Apôtre prescrivoit aux Corintiens en aimant sans empressement, ceux avec qui nous avons liaison de sang, d'amitié, de commerce, & d'interêt temporel, ou spirituel. Ainsi un mary ayme sa femme sans excez, presque, comme si elle n'étoit pas son Epouse, de même un homme qui achete du bien, il y doit avoir si peu d'attachement; qu'il semble ne le posseder point. *Qui habent uxores, tanquam non habentes sint, & qui emunt, tanquam non possidentes*, en un mot, qui joüit des douceurs *1. Cor. 7.*

du monde, il eſt averty par ſaint Paul de s'y ménager avec tant de reſerve, & d'en goûter ſi ſobrement le plaiſir, qu'il faſſe juger, à qui eſt ſpectateur, & témoin de ſa conduite, qu'il n'en goûte point du tout, *qui utuntur hoc mundo, tanquam non utuntur*, doncques aimer de cette ſorte les parents, les amis, les biens, les ſatisfactions de la vie, & y apporter ce temperament, & cette regle d'y enviſager plus l'ordre, & la volonté de Dieu, que le plaiſant, l'utile, & l'honnorable, cela ne choque point, cet amour dominant & incommunicable, que Dieu demande, parce que cela ne partage point le cœur, ſuivant ces mots de Guillaume de Paris. *Qui diligit, Deum & quæ honeſtè diligi poſſunt propter Deum diligit amorem non dividit, quia non niſi Deum diligit.*

Uzons en ainſi, mon cher Lecteur, n'aimons, que Dieu, & que pour Dieu, & nous aimerons Dieu de tout nôtre cœur, ſelon ſon Ordonnance, *diliges dominum Deum tuum ex toto corde tuo*, mais pourquoy ne le ferions-nous pas? il eſt nôtre Souverain, ce beau Tribut de tout nôtre amour luy eſt dû, il eſt *Dieu*, c'eſt à dire aimable de toute l'étenduë de ce cœur, faiſons luy juſtice : il nous aime de tout ſon cœur, aimons le de tout le nôtre en imitant la ſainte
Cant. 2. Epouſe, lors que ſe voyant attaquée par l'amour de ſon Divin Epoux. *Ordinavit in me charitatem*, elle ne peut luy refuſer ſon cœur, en s'écriant, *dilectus meus mihi, & ego illi*, il eſt à moy, je ſuis a luy, il eſt tout à moy, je ſuis tout à luy. Diſons donc à ſon exemple, Dieu nous aime par bonté, aimons le par juſtice

ſtice ; & comme il nous aime de tout ſon cœur, aimons le de tout le nôtre : quand mêmes, il ne nous l'ordonneroit pas en nous diſant, *diliges dominum Deum tuum ex toto corde tuo*, puiſſions nous être conſtants, & immuables en cette ſainte reſolution. Ainſi ſoit-il.

SERMON

POUR LE DIX-HUITIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Quidam de Scribis dixerunt intrà, ſe hic blaſphemat, Matth. 9.

Quelques Scribes dirent en leur cœur, cét homme blaſpheme.

La malice, & l'injuſtice du Jugement témeraire.

POUR bien juger d'Autruy, il faut ſe dépoüiller de haine, & d'amour, parce que, ſi l'on eſt ſaiſi de l'une, où de l'autre de ces paſſions, il eſt ſeur, que l'on prononcera contre la juſtice, en condamnant, où en juſtifiant, ce qui ne le devroit point étre.

En effet, ces deux paſſions aveuglent les gens, en les empêchant de faire un juſte diſcernement des choſes, & de penétrer à fond les objets; car, ſi l'on aime quelqu'un, ſes plus petites actions ſe montrent grandes, les meſurant par l'amour, que l'on a, pour qui les à faites; au contraire, ſi l'on eſt frappé de

de haine, les plus loüables actions ne passeront en l'esprit que pour communes, & mêmes assez souvent, l'on attribuera à vice, ce qui aura été l'ouvrage de la vertu.

Ce fût l'égarement, où tomberent les Pharisiens, ils étoient piquez d'une haine furieuse contre Jesus-Christ; ce fût assés, ils ont beau être témoins du miracle operé en la guerison d'un malade desesperé, ils ne laissent point de se faire un scandale de l'absolution, qu'il luy donne de ses péchez; car, ils ne considerent point le miracle, qui soûtenoit fortement le pouvoir de pardonner, & accusent de blaspheme cette grace.

Voilà une conduite, dont il faut réconnoître l'injustice; mais auparavant randons nos respects à Marie.

AVE MARIA.

Il y a une infinité de gens, qui se piquent de sagesse, & qui en font leur grande vanité; mais, il y en a tres-peu qui s'appliquent, comme il seroit juste, soit à meriter, ou à soûtenir le nom de sage.

A la verité, si pour avoir droit de le porter, il faut être revêtu des belles qualités, dont saint Jacques pare la sagesse, il faut demeurer d'accord, qu'il n'y en a gueres parmi les hommes, qui ayent droit d'y prétendre.

En effet, si selon cet Apôtre, la sagesse à pour son caractere la reserve, la pudeur, la chasteté. *Primùm pudica est*, l'impureté qui regne tiranniquement en tant de cœurs, ne *tit. 3.* l'y souffrira pas. En second lieu, si elle est inseparable de la paix, & de la modestie. *Deiu-*

de pacifica, modeſta, l'eſprit de diſſention, de hauteur, & de bravoure, ou d'inſolence, qui remplit le ſiecle l'en bannira. Troiſiémement, elle fait gloire d'étre docile, accommodante, & penchante à la miſericorde. *Suadibilis, plena miſericordia.* L'opiniâtreté, l'attachement au propre ſens, & la dureté inſenſible aux miſeres des malheureux, l'éloignent infiniment de pluſieurs, en qui ces choſes ſont ſi viſibles; d'autre part, ſi elle à encore pour appanage d'étre ſincere, ſans déguiſement, & de porter ſon cœur en ſes mains. *ſine ſimulatione.* L'artifice, l'impoſture, & l'hipocriſie, qui ſe ſont univerſalement emparé du monde, ne l'y laiſſeront pas faire grande habitude; enfin, ſi ell'eſt de ſerment à ne point juger témerairement du Prochain. *Non judicans*, étant bien informée de l'horrible facilité, avec quoy on cenſure les grands, & les petits, le ſacré, & le prophane, il y a grand ſujet de conclure qu'il y à bien peu de veritables ſages.

Or de tous ces deſordres humilians, qui nous enlevent la plus belle des loüanges, qui ſe tire de la ſageſſe, je n'attaque aujourd'huy, que le dernier à propos de nôtre Evangile, où le fils de Dieu voyant dans le cœur de quelques Docteurs, qu'il le jugeoient blaſphemateur ſur ce, qu'il avoit pardonné les péchez à un Paralitique, ils condamnent leur penſée de malice, & de témerité, *ut quid cogitatis malum in cordibus veſtris.*

Diviſio. J'ay donc deſſein de m'attacher en ce diſcours, à ceux qui tombent en pareille faute, & à leur reprocher trois choſes: le tort, qu'il

qu'ils font à Dieu, l'injure, que le Prochain en reçoit, & le mauvais office qu'ils se rendent à eux mêmes, c'est le partage de ce que j'ay à dire.

I. POINT.

La persuasion, où saint Dorotée écrit, qu'étoient les Anciens Peres, seroit bien étrange, si elle n'étoit pas bien fondée, & soûtenuë de fortes raisons; c'est quand ils enseignoient, que de tous les péchez, il n'y en avoit pas un, qui dépleut d'avantage à Dieu, & pour lequel il montra plus d'horreur, que du jugement téméraire, *nihil magis aversatur, & abominatur Deus, quàm proximum judicare*; à quoy ils ajoûtoient, que rien n'étoit capable de le mettre en plus grande colere, & de le pousser à la vengeance par la perte, & par la desolation totale, de qui s'en rendoit criminel de semblable faute. *Nihil ita provocat Deum ad iram, nihil ita hominem ad summum discrimen adducit.*

Or, il n'est pas malaisé d'en concevoir la raison, & il n'y a qu'a dire, que, qui juge témerairement il entreprend sur les drois de la Majesté Divine, parce qu'il n'appartient qu'a elle de juger des intentions; ainsi, que s'en expliqua le fils de Dieu, à sa grande servante sainte Catherine de Sienne en ces termes, *judicare intentiones, & mentes, hoc est absolutè tantum modo meum*, c'est à moy, luy dit il, c'est à moy uniquement à prononcer sur les desseins des hommes, & sur ce qui se passe dans leurs ames, & quiconque en ose *in dial. cap. 102.*

prendre

prendre la liberté, uſurpe par un attentat inſuportable, ma juriſdiction.

Il eſt encore marqué en la vie des Peres, que Dieu ſe plagnit un jour d'une pareille maniere, de cette entrepriſe, qu'il traitte de rebellion. *Homines*, dit-il, *mihi rebelles*, les hommes ſe ſont ſoulevez contre moy, en quoy, & comment ſouverain Seigneur du Ciel, & de la Terre? les Geants ſont-ils reſuſcitez, ſongent-il à rebâtir une ſeconde Tour, pour faire une eſpece d'inſulte au Ciel? point du tout, repond il; c'eſt que le jugement témeraire debordant ſur l'univers l'on y envahit ma Juriſdiction. *In meam Iuriſdictionem perditè involarunt.*

En effet, on pourroit dire, à qui ſe rend coupable de pareille uſurpation, ce que cét Hebreu diſoit à Moïſe. *Quis te conſtituit Iudicem*, depuis quel temps étes-vous revêtu d'autorité legitime? qui vous à erigé en Juge de vos égaux? cette conduite eſt blâmé par l'Ange de la Theologie fondé ſur cette maxime inconteſtable. *Par in parem non habet imperium*, un ſemblable n'a rien à voir ſur ſon ſemblable.

Exod. cap. 2.

Saint Paul condamne auſſi celuy, qui en uze autrement, en luy demandant en vertu de quoy, il fait le procés, à qui n'eſt point ſon ſujet. *Tu quis es, qui judicas alienum ſervum*? eſt-ce, qu'il n'a pas un maître, & un Seigneur, qui prendra connoiſſance des actions de ſon Vaſſal ſelon ſon interêt. *Domino ſuo ſtat, aut cadit.*

ad Rom. 14.

D'ailleurs ce maître, & ce Seigneur n'eſt autre, que Dieu, vous le bleſſez doncques en

en la prunele de ſes yeux, avec un peril évident de tomber en ſon indignation ; car, vous n'ignorez pas la grande jalouſie, qu'ont tous les Seigneurs particuliers de leur Juſtice, & avec quelle chaleur ils s'emportent contre tous ceux, qui veulent y faire quelque bréche ; Or de là concevez le zele, que Dieu à pour la ſienne, & de quels yeux il regarde les gens, qui par leurs jugements témeraires l'attaquent ſur ce point. *Nihil magis averſatur & abominatur Deus, quàm judicare proximum, nihil ità provocat ad iram.*

C'étoit ſans doûte la penſée de Job, lorſque ſe voyant inſulté par ſes amis, qui le jugeoient criminel de quelque grand péché, parce qu'ils ne ſe pouvoient point perſuader, qu'un innocent fût jamais réduit à la miſerable ſituation, où ils ſe conſideroient, dequoy Job leur fit cette plainte. *Quare me perſequimini, ſicut Deus?* Qu'eſt-cecy mes chers amis, en verité, vous ne gardez point de meſure, helas ! où en venez-vous ? quoy ! vous me condamnez ainſi cruelement ? je penſois, que c'étoit l'affaire de Dieu, & que c'étoit uniquement à luy de prononcer ſur ma vie ; toutefois la perſecution, que je ſouffre m'aprent, que vous en uſés en Dieu à mon égard. *Quare me perſequimini, ſicut Deus?* Ah ! ceſſez de grace, ceſſez d'entreprendre ſur les drois de mon Souverain. Profitons donc de cét avis, laiſſant à Dieu ce qui luy eſt propre, & ce qu'il s'eſt reſervé abſolument, *Judicare intentiones, & mentes, hoc abſolutè tantùm modò meum.*

A ce propos je ſçay bon gré à ſaint Bernard

nard de la belle reflexion, qu'il fait sur ce que le Sauveur publie, que son Pere luy à transporté tout le pouvoir de Juge, *omne Judicium dedit filio*, & qu'il ne s'en méle plus, *pater non Judicat quemquam*; car ce saint Abbé prent de là ocasion de censurer les jugements, que nous faisons du Prochain, & d'en decrier la témerité & l'insolence, Ah! comment à-t'on si peu de respect, que de toucher à ce, qui est acquis au Verbe Incarné, & de blesser un droit, pour lequel le Pere Eternel n'a pour ainsi parler, que deference. *Et ego mihi assumam, quod nec ipse sibi pater assumit*, n'est-ce pas arracher le Sceptre de la main du Sauveur, en s'attribuant son autorité; c'est là aux yeux de saint Chrisostome un dessein indigne de Pardon, & une violance punissable du dernier des châtiments. *Noli tu dignitatem unigeniti temerario impetu rapere, illi tantummodo judicij sedes conservatur.*

Jean. 5. Ep. 41. hom. 41. in Mat.

Mais pour mieux réconnoître l'injustice du Jugement téméraire, & le tort, qu'il fait à Dieu, voici comme je raisonne; pour bien juger, & pour porter un Arrêt équitable sur un fait, il en faut étre parfaitement instruit; Or, quel moyen de penetrer dans les secrets du cœur humain, & de se faire jour à travers ses plis, & réplis inaccessibles même aux yeux des Anges, pour y découvrir la verité; d'autre part, suivant la remarque d'Origene, il y à grande diversité entre les faits, qui frappent la vüe; quelques uns sont mauvais; mais ils ont été commis sans malice, tel est un homicide arrivé par cas fortuit: quelques autres sont bons, mais on les a pratiquez avec

une

une intention gatée, comme seroit une aumône donnée par vanité : il y en à une troisiéme espece, où l'action & l'intention sont également criminelles ; donc Dieu seul peut prononcer sur ces differentes productions, puisque luy seul découvre la bonté, ou la corruption des intentions éclairant tout ce, qui se passe au fond du cœur, voici le texte de ce grand Docteur, *quia nosse corda Dei solius est, ipse solus secundùm veritatem potest judicare.* Origen. l. 2. in cap. 2. ad Rom.

C'est pourquoy l'homme est extrémement coupable en jugeant, sur ce qui paroît au dehors ; car, il agit sans connoissance de cause, puisque le cœur étant pour luy cet abime de tenebres, dont parle la Genese selon l'explication de la Glose, & que ses yeux s'arrétant à la superficie, il ne peut percer cette profonde nuit, visible au seul, qui sonde cet abime, & qui penetre, quelle intention regle l'action exterieure, & avec quel esprit on s'y porte, l'on se figure souvent que c'est par vengeance, ou par envie, ou par vanité, & par interêt, que l'on fait quelque chose, qu'il n'y à qu'hipocrisie en cette devotion, ou en ce zele pour le salut du Prochain ; qui l'a dit à ce témeraire, où l'a-t'il veu ? est-ce dans l'interieur impenetrable de celuy, qu'il blâme, *inscrutabile cor hominis*, prétent-il d'avoir part à l'Eloge de la Divinité, à qui est reservée la connoissance des secrets du cœur. *Divinitatis Elogium secreta cordis penitùs intueri.* Helas ! l'on n'a que des yeux de hiboux, & des lumieres à demy aveugles, & l'on se flatte d'avoir la vüe aussi fine, que Dieu, ignore-t'on Jerem. 17. P. Nier.

Digitized by Google

t'on que le Créateur de ce cœur, l'a formé en labirinte inaccessible à tout autre, qu'a luy, où plûtôt à la maniere du Saint des Saints du Temple, dont l'entrée est interdite à tous les hommes, & permise au seul grand Prêtre, c'est à dire, à l'homme Dieu. Voici comme Eunodius en parle, *ipse Templi vice sibi dada-la provisione formavit.*

inbened. Cerei c. 2.

D'Ici, on réconnoît, que ce fût une ridicule vanité au Roy Theodoric, d'écrire par la plume de son fameux Secretaire, que le cœur & la pensée de celuy, à qui étoit adressée sa lettre luy seroit connû, *mens tua oculis nostris patebit*, c'est un trait de Fanfaron, puisqu'il s'attribuoit le privilege d'un Dieu, & c'est, d'où je continuë à convaincre l'Auteur d'un jugement témeraire, d'un attantat manifeste sur les droits divins, & à luy réprocher, qu'il augmante le nombre de ces insolents, dont parle le grand Affricain en ces mots. *Furantur divinitatem, dùm furantur divinationem*, ils veulent donner dans les secrets du cœur en devinant, ce qu'ils n'y sçauroient voir, & parce que cela n'apartient qu'a Dieu, ils s'erigent en divinités par un esprit de Larron, sacrilege, *furantur divinitatem.*

lib. 6. Ep. 9.

Apol. c. 22.

Cecy semble avoir du raport à ce, que le Sage aproprie à l'Envieux, qui à coûtume de juger avec temerité; car, il le nomme Devin, parce qu'il assure ce qu'il ne void point, comme s'il le voyoit. *In similitudinem Arioli, & conjectoris affirmat, quod ignorat*; Apres quoy, je ne suis point surpris, que ces sortes de Juges mettent Dieu en colere, en

Prov. 23

s'exposant

s'exposant à en recevoir un châtiment digne de leur excés, ainsi que je l'ay déja remarqué, *Nihil ita Deum provocat ad Iram, nihil ita hominem adducit ad summum discrimen.*

Saint Jacques fortifie ceci par une autre reflexion en son Epistre Canonique, où il rend criminel de leze majesté divine, celuy qui juge témerairement, parce qu'il offence la Loy, *Qui judicat fratrem, detrahit legi, & judicat legem* : cette Loy defend de pareils Jugements ; c'est pourquoy en la violant, il semble la desaprouver comme mal établie, en quoy il se porte pour Juge de la Loy, & se conduit, comme s'il étoit son superieur, jusques à la détruire autant qu'il le peut, par le mépris qu'il en fait. Or, par cette injurieuse conduite, il en choque le Legislateur; *Unus est Legislator, & judex, qui potest perdere, & liberare, tu autem quis es, qui judicas proximum* ? par ces paroles, cét Apôtre semble dire, pourquoy étes vous si hardi, que de toucher aux droits de vôtre Dieu, qui seul à la connoissance necessaire, & le pouvoir de punir les transgresseurs, & de recompenser les observateurs des Loix qu'il a portées, de sorte que vouloir partager cette Jurisdiction, c'est une audace digne de toute sa colere, & de toute sa vengeance. *Nihil ita Deum provocat ad iram.* cap. 4.

Obeïssons donc à l'ordre, que Dieu donna à sainte Catherine de Sienne, lorsqu'il dit aux hommes parlant à cette Sainte. Laissez-moy ce, qui est à moy, vous n'avez rien à pretendre à ma qualité de Iuge, ny au pouvoir de juger. *Judicium mihi relinquatis, quia meum*

meum eſt & non veſtrum. Certes à moins d'en uſer ainſi, nous luy donnerons lieu de rénouveler la plainte, qu'il fit autrefois en vüe de qui avoit jugé témerairement d'autruy, en luy diſant les hommes m'ont dépoüillé de la
in vit. pp. qualité de Iuge, *tulerunt homines judicium meum.*

Tout au contraire faiſons une amande honnorable à Dieu de l'outrage, & de l'injure, dont nôtre témerité s'eſt renduë coupable par le paſſé. Apres quoy reconnoiſſons les maux, qu'en ſouffre nôtre Prochain; c'eſt la ſeconde partie de ce Diſcours.

II. POINT.

Le tort, que nous avons de nos freres dans le Iugement téméraire en eſt viſible en ce, que ne voyant pas leur cœur, & leur intentiõ, on ne peut, & on ne doit pas prononcer ſur la qualité de leur action en les traittant de bonnes, où de mauvaiſes, ce qui depend de la vüe, & du deſſein de qui en eſt l'Ouvrier. Si nous euſſions veu un des Anciens Peres illuſtre en ſainteté, entrer dans un lieu de débauche publique, nous aurions d'abord jugé, qu'il y aloit pour y prendre un mauvais plaiſir, & toutefois il ne s'y portoit, que pour en tirer, comme il fit, une Parente proſtituée, c'eſt pourquoy, qui en fût demeuré à ce dehors apparamment criminel, il auroit condamné ce ſaint homme de peché, pendant que ſon intention interieure le juſtifioit devant Dieu, ainſi il auroit cruellement offencé ſa probité par une témerité à blâmer, ce qui étoit loüable.

Aſſuerus

Assuerus voit Aman, qui s'étoit jetté sur le lit d'Hester, & juge que c'étoit pour faire violance à la pudicité de son Epouse, *etiam me præsente vult opprimere Reginam*; Neanmoins Aman n'avoit pas cette pensée, il prétendoit seulemẽt par cette posture humiliante d'adoucir la colere de cette Princesse, qui le vouloit perdre, & de l'obliger à demander sa grace au Roy, donc Assuerus faisoit tort à son Ancien Favory, en croyant qu'il attentoit à l'honneur d'Hester. *Hester.* c. 7.

Dans le premier Livre des Rois. Heli grand Prêtre, fait un outrage de cette nature, bien qu'en different sujet, ce fût à l'égard d'une Dame de grande pieté : il apperçoit, qu'elle remuë les levres dans le Temple, sans oüir ce qu'elle disoit a Dieu en son Oraison, & sans autre ceremonie, il l'aborde & l'acuse d'Ivrognerie, *æstimavit eam Heli temulentam*; c'étoit pourtant une femme fort sobre, & qui craignoit Dieu souverainement, appliquée pour lors à la Priere avec grande ferveur. Voilà un jugement bien injuste, & bien desobligeant pour une personne aussi vertueuse que celle-la.

Que diray-je des Maltois? ils furent aussi injurieux à saint Paul. Un Vipere s'attache aux doigs de ce grand Apôtre en l'Isle de Malte, où un naufrage l'avoit jetté, d'abord les Habitans voyant le Vipere pendu à sa main s'écrierent. O le voleur ! ô l'assassin, & le scelerat la Mer la épargné; mais la vengeance des Dieux attandoit ce brigand sur la Terre pour le sacrifier à sa Justice. *Vtique homicida est, qui cum evaserit de mari, ultio non* *Act.* 28.

ſinit cum Vipere. Cependant ſaint Paul ayant ſécoüé ſa main, & jetté le Vipere dans le feu, ſans en avoir receu aucun dommage, les Maltois réconnurent leur témerité à juger de ce Saint, & changeant d'eſprit & de ton, ils le regarderent, & publierent comme une divinité, *illis videntibus nihil in eo mali fieri, converſi ſunt & dicebant eſſe Deum*; Enquoy il ſe voit qu'eux mêmes furent convaincus de leur injuſtice envers un homme miraculeux, tant il y a peu de raiſon, & d'équité de juger ſur ce qui frappe les yeux, puiſque le blâme, où la loüange des actions depend de l'intention cachée & inviſible, avec laquelle elles ſont faites.

Ajoûtons à cela, la difficulté qu'il y a de ne ſe point méprendre, parce que la vertu eſt logé dans un indiviſible, & au milieu de deux vices, dont elle eſt également voiſine. Voiſinage, qui dans l'opinion de ſaint Gregoire de Nazianze rend mal aiſé le juſte diſcernement des actions exterieures. *Difficile eſt Iudicium, vel ex vitiorum cum virtute confinio.*

Or. pro S. Baſilio.

En effet l'on eſtime ſouvent forts, & vaillans des gens témeraires, l'on appelle les Timides, des hommes ſages & prudents. Combien de fois a-t'on fait paſſer un Avare pour Econome, & pour ménager, & l'emporté pour zelé? C'eſt-ce qui prouve, qu'il eſt tres-difficile de rencontrer cét indiviſible & ce milieu, où la morale a placé la vertu, l'établiſſant entre deux vices; car, comme lors qu'il s'agit de peſer quelque choſe dans une Balance, celle cy s'abaiſſe, ou s'éleve par l'un ou par l'autre de ſes côtes, & trouve avec

que

que peine ſa conſiſtance dans le point de l'Equilibre ; de même en arrive-t'il au poids, & en l'eſtime de la vertu, & il eſt rare d'en porter jugement ſans tomber dans l'excés où dans le defaut, & ſans ſe tromper, parce qu'il y a tant de reſſemblance entre quelques vertus & quelques vices, par exemple entre la liberalité & la prodigalité, entre la prudence & la timidité, que c'eſt une affaire de les bien diſtinguer ; c'eſt peut-étre pour nous en inſtruire, que le Sauveur ne trouve pas bon, que dans la Parabole, les Domeſtiques arrachent l'Yvroie, tandis qu'elle étoit en herbe, parce qu'en cet état, elle avoit tant de rapport avec le froment, que l'on auroit pû arracher le bon blèd, en penſant d'arracher le mauvais grain.

Il n'eſt pas juſques aux Saints, qui ne ſoient tombez quelque fois en de pareilles fautes contre le Prochain, lors qu'ils ſe ſont fiés à leurs yeux pour en juger ; témoin ſaint Ephrem ; car ayans apris mille merveilles de ſaint Baſile, & mêmes ayant eû révelation de ſa Sainteté éminante par la vüe d'une Colomne de feu, dont l'extremité touchoit le Ciel, & par une voix qui luy aprit, que c'étoit là la figure des ſublimes vertus du grand Baſile. *Columna, quam vidiſti, magnus Baſilius eſt*, enſuite dis-je de cette viſion, & de cette reputation extraordinaire, ſaint Ephrem eût la curioſité d'aller voir cét illuſtre Prélat dans la Ville de Ceſarée, il y arriva le jour des Rois, & étant entré dans l'Egliſe Cathedrale, il y aperçeut ſaint Baſile vétu pompeuſement de ſes habits de Ceremonie, au milieu

de ſon Clergé en beaux Surplis. A ce ſpectacle il dit à ſon compagnon. Voilà nos pas bien perdus, & ma viſion n'a été qu'une illuſion, & une belle chimere, car qu'elle apparance, que je n'aye point été trompé. Quoy, nous avons porté le poids du joûr, & de la Croix en toutes ſes dimenſions, nous n'avons point fait de fortune conſiderable en matiere de vertu, & cét homme cy avec tout cét éclat & ce brillant équipage eſt une colomne de feu en ſainteté, à la verité, cela me paſſe. Saint Ephrem en étoit à ces termes de ſurpriſe, lorſque Dieu fit connoître à ſaint Baſile l'étonnement, de ce ſien celebre ſerviteur. Saint Baſile ſans perdre un moment, envoye ſon Archidiacre prier ſaint Epherien de monter au chœur, l'Archidiacre execute ſa commiſſion; mais ſaint Ephren s'excuſa, & ne voulut point aller, ou on l'invitoit, en diſant, aſſurement l'on ſe méprent, car je ſuis un pauvre étranger. L'Archidiacre revient à ſaint Baſile & luy apprent ce qui s'eſt paſſé. Or en attandant cette reponce le ſaint Evéque liſoit publiquement l'Ecriture ſainte, & ſaint Ephrem voyoit une langue de feu, qui parloit par la bouche de Baſile; enfin apres cette lecture, l'Archidiacre eſt envoyé une ſeconde fois chargé de parler à ſaint Ephrem en cette ſorte Monſieur Ephrem prenez la peine de monter au Chœur. Icy cét Abbé ravi de ſe voir appellé de ſon nom, par celuy dont il n'étoit point connu, & de ce qui étoit arrivé entre luy, & le ſaint Prelat, ploya le genoux & apres avoir humblement demandé pardon à Dieu de ſon jugement temeraire, il s'écria en verité, Baſile

eſt

est un grand Saint, & je ne puis plus douter de la verité de ma vision, car il est effectivement une colomne de feu, & le saint Esprit parle par son organe. C'est ainsi, que Saint Ephrem tacha de satisfaire à cét incomparable Evêque, & de reparer le tort, qu'il luy avoit fait; faute d'avoir sçeu, que l'humilité peut-être plus considerable sous le Camail, & sous le Rochet d'un Prelat, que sous le sac, & le capuchon d'un Solitaire.

De cette avanture l'on peut remarquer, que ce fût le voisinage, ou plutôt la ressemblance entre la Majesté, & la pompe des ornements sacrez avec la vanité, & l'orgueil du luxe seculier, qui trompa saint Ephrem, & qui le porta à juger temerairement du prochain. *Difficile est judicium, vel ex confinio vitiorum cum virtutibus.*

Il est vray, que la grande source de semblables jugemens n'est point tant l'ignorance de l'interieur des hommes, ny la ressemblance du vice, & de la vertu, que la passion & la volonté mal reglée du Juge, suivant ce principe de saint Gregoire de Nazianze *ex alienis affectibus æstimamur* l'on nous mesure par la bonne, ou par la mauvaise volonté, que l'on a pour nous. Or juger par volonté, c'est Juger des couleurs en aveugle, & s'égarer avec la passion, parceque cette preoccupation ne consulte pas la raison, & la Justice n'écoutant, que l'inclination, & la vanité, qui humilie ordinairement le prochain dans les esprits, & qui le censure.

Combien de fois nôtre experience a-t'elle deu faire reconnoître, que nôtre voisin

n'eſt chargé d'autre reproche, que de celuy, que nôtre averſion à pour luy, ou que nôtre envie luy impoſe, & avouer que l'amour, & la haine diſpancent préque toutes les loüanges, & tous les blames; car ſi l'on ayme quelqu'un, ſes plus legeres actiõs paroiſſent merveilleuſes, que ſi elles ſont reprehenſibles, l'on a l'art d'y trouver matiere non ſeulement d'excuſe; mais encore de quelque loüange; s'il y a de la vengeance, l'on n'y verra, que generoſité; s'il y a de la temerité, l'on ny verra, que courage, & qu'une hardieſſe heroïque, &c. au contraire, ſi l'on eſt ſaiſi de haine, ou de jalouſie, quand on feroit des miracles, on n'eſt regardé, que comme un homme ordinaire, & quand on feroit du bien, la liberalité paſſera pour vanité; ſi l'on eſt humble, & modeſte, on traite cela de baſſeſſe de cœur, ſi l'on pardonne en Chrétien, on en parle comme d'une lacheté, &c. d'où il eſt conſtant, que le mépris, & l'eſtime ſont l'effet des paſſions differantes, & que ce n'eſt point la qualité des objets, qui regle les jugements, que l'on en fait, c'eſt la diſpoſition de qui les enviſage *non quid videas, ſed quemadmodum refert.* Si l'on regarde d'un œil de bien veillance, l'on ny voit que grandeur d'ame, quelque petiteſſe, qui y ſoit: ſi l'on regarde d'un œil ennemy tout y ſera bas quelque excellence qui s'y produiſe, parceque la paſſion defigure les objets & en noircit le merite. C'eſt pourquoy, comme toutes les choſes agreables, & aymées plaiſent, & ſont beaucoup eſtimées, toutes celles qui choquent l'inclination, ſont mepriſées & reprouvées *omnia ingrata videntur obſcura,*

Senec. Ep. 71.

Caſſiod. 3. ep. 5.

obscura, sic dilecta præclara sunt ; en cette disposition d'esprit on ne peut qu'en juger temerairement, & avec une injustice qui offence visiblement le prochain.

Le grand secret, pour ne s'en randre pas criminel, ce seroit de considerer l'action sur laquelle on prononce, dans l'abstraction, & hors du sujet pour lequel l'on a, ou attachement, ou aversion, sans quoy ce que l'on estimera dans une personne, agreable, prudence, bon sens, & equité, paroîtra dans celle, qui deplait extravagance, & violence, mais parque l'on n'use pas de cette precaution, la passion impose, & etourdit la raison, l'on juge mal à propos, & avec grande injustice par la regle de Cassiodore, qui ne trouve point d'équité, ou il n'y a pas une exacte information, sans laquelle le criminel a lieu de dire, qu'on luy fait tort, *quidquid non discutitur, justitia non probatur, reus qui dicitur, & probetur.* ex ep. 24

C'est dont Dieu nous a voulu donner luy même un exemple dans sa conduite contre les Sodomites, lorsqu'il dit, je me porteray sur les lieux pour voir si ce que l'on dit d'eux, est veritable. *Descendam* dit-il, *& videbo nunc clamorem, qui venit ad me, opere compleverint an non, ut sciam ?* l'on m'a dit mille maux de ces gens là, toutefois, je ne m'en veux fier, qu'à mes propres yeux, car je veux sçavoir, si les crimes, dont le bruit court sont veritables, ou supposez, qu'est cecy, demande saint Gregoire ? Est ce, que Dieu ne fût pas déja bien instruit du fait ? il l'étoit parfaitement repond t'il, mais il nous vouloit apprendre à ne point precipiter nos jugements, & à ne point con- Genes. 18

damner legerement le prochain ſur ce dont on l'accuſe. *Ecce malum, quaſi cum difficultate Deus credit, ut nobis daret exemplum.*

L.7.Mor c.4.

Profitons doncques de ce Divinexemple & ne jugeons jamais temerairement de nous freres quelque preſomption raiſonnable, qui paroiſſe, & quelque rapport, que nous en faſſe la vie paſſée des intereſſez. Simon le Phariſien eſtime Madelaine une infame Pechereſſe, ſur ſon ancien libertinage, *quia*, diſoit-il, *Peccatrix eſt*, & elle ne l'étoit plus, c'étoit la méme Madelaine, & ce n'étoit plus la même Madelaine, ainſi parle agreablement S. Chriſologue. *Erat eadem, ſed altera, erat altera, ſed eadem ipſa.*

Chriſol. ſerm.74

Encore n'eſt ce pas la tout ce que j'ay à reprocher au jugement temeraire, car s'il choque les interets de Dieu, s'il deſole ceux du prochain, il n'eſt pas moins prejudiciable aux nôtres. C'eſt la derniere reflexion, que je me ſuis engagé de faire en finiſſant ce diſcours.

III. POINT.

Qui juge avec temerité de ſes freres ſe fait un prejudice bien conſiderable; car premierement il ſe detruit en l'eſprit des gens de bien, perſuadez avec Ariſtote, que chacun meſure ſes voiſins par ſoy méme *qualis quiſque eſt, tales, & alios putet*, c'eſt pour cela, que l'Eccleſiaſte defend à l'homme de bon ſens d'avoir commerce avec un fol, parce que cét extravagant le croira ſemblable à luy. *Cum ipſe inſipiens ſit, omnes ſtultos æſtimat.* Ainſi un impudique a peine de croire, qu'il y ait des ames chaſtes, ainſi une galante juge que les autres

c.10.

femmes

femmes ſont des coquettes, & des fripones comme elle, & l'on peut dire en general que, comme un appetit malade ne rencontre point de mets, qui ne luy ſemble de mauvais gout, comme un verre verd colore de verd juſques aux rayons du Soleil, de même une conſcience gatée penſe que tout eſt corrompu, jugeant de l'état d'autruy par le ſien. *Qualis unuſquiſque eſt, tales, & alios putat.*

Cela ſuppoſé. Qui ne conçoit le tort, que ſe fait celuy, qui juge mal du prochain ſingulierement en decouvrant ſa penſée, puiſque comme chacun juge par ſoy même, il fait voir qu'il eſt tel à peu prés qu'il depeint les autres auſſi eſt-ce peut-étre ce que nous veut faire comprendre l'Eccleſiaſtique lorſqu'il dit que l'inſenſé porte ſon cœur en la main gauche, interpretant tout en mauvaiſe part, & ſe perſuadant, que tout eſt deſtitué de bon ſens, & de vertu, parce qu'il eſt en cét état luy même, mais au contraire le Sage porte ſon cœur en la main droite. *Cor ſapientis in dextera ejus*, expliquant tout en bien, parce qu'étant bon, il ſe figure, que ſes freres ſont ſemblables à luy, & qu'ils s'ont autant éloignez du vice, qu'ils ont autant de penchant à la vertu, qu'il en ſent en ſon ame ſuivant cette maxime de ſaint Gregoire de Nazianze. *Non facile de alio ſuſpicatur malum, qui non facile ad malum impellitur.* D'où je conclus, que tout ainſi, que l'homme de probité eſtime innocent, & vertueux ſon voiſin, & qu'il en juge favorablement, de même qui en prent une penſée deſavantageuſe ſur quelque apparance de mal, ou qui donne un mauvais tour aux bonnes actions, il de- Or. 9.

couvre ſa propre malice, comme la remarque ſaint Gregoire de Niſſe. *Malus celerrime adducitur, ut virum bonum condemnet.*

Au reſte en uſer de la ſorte, c'eſt imiter le Diable, qui étant remply d'ambition ſe perſuadoit, que le Sauveur en pouvoit bien étre tenté, & dans ce ſentiment, il luy promit tous les ſceptres de l'univers, & toutes les Couronnes, dont il luy donna la veuë, comme diſant en luy méme, j'ay ſouhaité & pretandu d'étre égal à Dieu, cét homme cy pourroit bien ſe piquer de Royauté, le croyant ſuſceptible de la paſſion, dont il étoit malade; mais n'eſt ce pas là l'original, que copient fidellement les ſcelerats, qui eſtiment, que les gens, avec qui ils vivent, trempent dans les deſordres, ou ils ſont embarquez, pendant, que les vertueux prenent plutôt le party d'étre ſurpris, & trompez, que de juger avec temerité des deſſeins d'autruy, qu'ils croyent n'avoir pas plus de malice qu'eux, c'eſt ce qu'en écrit S. Gregoire de Nazianze. *Minimè is ſuſpicatur malitiam, qui à malitia liber eſt*, d'ou il reſulte, que qui juge mal d'un autre, il merite qu'on luy applique ce texte ſacré. *Qui alium judicas, nonne te ipſum condemnas?* Vous étes criminel des fautes, dont vous accuſez vôtre prochain.

Or. 1. in Iulian.

ad Rom. 2.

Allons plus avant, car en ſecond lieu, outre la perte de la reputation celuy qui juge temerairement, s'expoſe, & ſe precipite a bien de crimes, parce que Dieu permet tres ſouvent, qu'il tombe dans les pechez dont-il a chargé ſon voiſin temoin l'Abbé macates, qui au rapport de Caſſien, ayant jugé mal à propos de

L. 5. inſtit. renunt. c. 30.

de ſes freres en trois choſes, ſouffrit l'humiliatiõ deuë à ſa temerité, commettant les trois fautes, dont il les avoit ſoupçonnez, ce que juſtifie S. Vincent Ferrier enſeignant, que c'eſt la punition ordinaire de qui juge legerement. *Si non vis corruere, noli judicare communiter enim Deus permittit cadere in illum defectum.* *Tr. de vit. Spirit. c. 8.*

Or ſi quelqu'un deſire d'être informé, comment cela arrive, il n'a qu'à conſulter ſaint Dorotée, & il en apprendra, que Dieu retire ſon ſecours, & ſes graces actuelles, ſans leſquelles, on ne demeure pas long-temps dans l'innocence. *Nihil ita denudat, & ſpoliat à præſidio, quàm proximum judicare.* Ce grand Maître de la vie Spirituelle va encore plus avant, car il ſemble paſſer de la perte de la grace juſques à la peine du crime, que l'on impute à autruy, écrivant que juger temerairement, c'eſt ſe condamner au ſupplice, qui eſt deſtiné à l'excez, qu'on attribue à ſon frere on le blame d'adultere, on ſera puny de la peine des adulteres, Dieu ſe reglant par le jugement, que l'on en fait, & la raiſon eſt, que la faute n'eſt pas moins conſiderable, que le peché, que l'on reproche à autruy *eadem enim agis, quæ judicas*, d'icy l'on eſt convaincu du tort, que l'on ſe fait en ne veillant pas ſur la facilité à juger hardiment. C'eſt à dire qu'ayant bleſſé les interets de Dieu, & du Prochain on ruine encore les ſiens. Voilà ce que j'avois propoſé de montrer en ce diſcours. *ad Rom. 2.*

Il ne me reſte plus, qu'à tirer avantage de ces lumieres, que Dieu nous à donnez ſur ce point ſi important à la gloire de Dieu, au bien

bien du prochain, & à nôtre salut. Pour cela il faut suivre le conseil de saint Bernard, quand il nous prie de n'être ny curieux à decouvrir ce qui se passe chez nos voisins, ny téméraires à prononcer sur leur conduite, excusons, dit-il l'intention, si l'action est mauvaise de soy, attribuant la faute à l'ignorance, ou à la fragilité humaine, & si le mal est si évident, qu'il ne souffre, ny excuse, ny dissimulation; accusons-en la violance de la tentation en nous representant, que peut-être aurions nous failli plus lourdement, si nous en eussions été attaqués. *Noli esse conserm. 4. in cant. versationis alienæ curiosus explorator aut temerarius Iudex, excusa intionem, si opus non potes, puta casum, puta subreptionem.*

Le second remede du Jugement téméraire; c'est de faire reflexion sur nos propres defauts, & de nous dire, peut-être sommes nous en pire situation d'ame devant Dieu, ajoûtant que si nous ne sommes pas en pareil, ou en plus grand desordre; nous y pouvons être precipitez; & que si nôtre Prochain a peché aujourd'huy? Helas! nous pécherons peut-être demain, d'ailleurs il se relevera de sa cheute, & en fera Penitence; & il se peut, que nous demeurions opiniâtrement en nôtre mauvais état; Par cette voye, nous éviterons l'égarement de ces impitoïables censeurs, qui ayant les yeux éternelement ouverts sur les foiblesses & imperfections de leurs freres, les ont éternelement fermez à leurs propres manquements.

En troisiéme lieu, c'est un beau, & un grand secret de bannir l'envie, & la haine de nos

cœurs;

Digitized by Google

cœurs; car, ce ſont ordinairement les funeſtes ſources des Jugemens téméraires, ſingulierement ſi l'on, ſubſtitué en leur place la charité, qui juge de tout favorablement.

Enfin la conſideration de nos interêts, eſt un puiſſant motif pour nous debarraſſer du mal, dont-il s'agit; car il eſt de foy, que nous ſerons traittés avec la douceur, ou avec la rigueur, que nous aurons pratiquée à l'égard du Prochain, puiſque le fils de Dieu s'eſt engagé d'en uſer ainſi, & d'être ſeveres envers les ſeveres, comme de faire grace, à qui l'aura faite. Ce que l'Illuſtre Baronius approuve de l'exemple d'un Religieux, dont la vie avoit été aſſés lâche en la Diſcipline de ſon état, du moins en apparance: celuy-cy fût reduit à l'extrémité, & ſon Superieur le voyant en grand répos d'eſprit, & ſans l'apprehenſion que ſes negligences paſſées ſembloient luy devoir inſpirer, il luy dit? qu'eſt-cecy, mon cher frere? eſt-ce que vous ne redoutez point les Jugements de Dieu? Certes nous ſommes ſurpris de ce que n'ayant pas vêcu avec grande ferveur au ſervice Divin, vous témoignez tant de ſureté d'ame en mourant. A quoy le Moribond repondit froidement, qu'il n'avoit rien à craindre, parce que n'ayant jamais mal jugé de ſes freres, l'Evangile luz promettoit qu'il ne ſeroit point jugé rigoureuſement. *Nolite judicare, & non judicabimini*; A quoy il ajoûta, que ſon bon Ange luy avoit apporté un caïer, où étoient écrits ſes pechez, mais luy ayant oppoſé, que puiſqu'il n'avoit point jugé, il ne devoit point être jugé ſuivant la parole du Sauveur; l'Ange dechira le cayer.

Apres

Apres quoy ce Religieux mourut en grande paix.

O l'heureuſe mort ! ô la belle politique, pour ſe dérober au Jugement épouvantable du Souverain des Juges ? ô qu'ell'eſt digne d'être imitée cette aimable politique. Faiſons en nôtre pratique, ne jugeons point, & nous ne ſerons point jugés. Ainſi ſoit-il.

SERMON

Digitized by Google

SERMON

POUR LE DIX-NEUVIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Amice quomodo huc intrasti non habens vestem Nuptialem ? Math. c. 22.

Mon amy, comment étes-vous entré en ce lieu, sans avoir la Robe Nuptiale ?

Malheur de l'Etat, où le peché reduit l'Homme.

IE ne m'étonne point, que le Pere du Prodigue, voulant faire un festin, & traitter splendidement son fils révenu de ses débauches; Ordonne à ses Domestiques de le révetir de la plus belle Robe, qui fut dans le logis, *proferte stolam primam.*

C'est dis-je, dont je ne suis point surpris, parce que ce festin étoit une Image du festin du Ciel, où le Pécheur figuré par le Prodigue ne doit point se presenter, qu'avec la grace marquée par la belle Robe, dont on couvrit le même Prodigue. Luc. 14.

Aussi voyons nous dans l'Evangile de ce jour avec quel rébut l'on traitte cet indiscret, qui

qui a eu la témerité d'entrer en la sale du festin des Nopces sans l'habit propre à pareille feste, helas! on l'en chasse honteusement, & apres qu'on luy a lié les mains & les pieds, on le jette dans les horribles Tenebres de l'Enfer, pour y gemir toute l'Eternité dans de cruelles l'armes, & dans un furieux grincement de dents: *ibi erit fletus; & stridor dentium.*

Or, en vuë de cette avanture; j'ay dessein de montrer, combien le peché est à aprehender; puisqu'il nous dépoüille de la grace, & de cette Robe Nuptiale; mais pour le bien concevoir, récourons au secours de la Mere du Sauveur.

AVE MARIA.

J'éstime beaucoup la pensée d'un Philosophe Chrétien, qui a écrit, que la connoissance du peché & la vüe de sa malignité, étoit un prognostic assuré de la conversion du pecheur, & le commencement de son salut. *Initium salutis, peccati notitia.*

En effet, je suis persuadé, que pour détruire le peché, & pour renverser sa tirannie, il ne faudroit que faire le juste Portrait de sa malice, visible en ce qu'il opere dans les ames; c'est à dire, dans les funestes disgraces, où il les précipite.

Voyés, dit saint Ciprien écrivant à Donat, voyés l'Ocean plus formidable par les Pirates, que par les Tempêtes, enviſagés les chemins assiegés de voleurs & d'assassins, considerés les Republiques déchirées en partis, &

en

en factions sanglantes; les Royaumes détruits par le feu, & par le fer : enfin toute la Terre remplie de toutes sortes de maux, ce sont là, dit ce saint, ce sont là les effets du peché. *Omnium causa, peccatum*, c'est ce qu'il avoit apris du Sage, qui l'enseigne en ces mots. *Miseros facit populos peccatum.* Pr. 14.

Contez, si vous le pouvez, contez toutes les maladies, qui nous desolent ; les fiévres brulantes, les furieuses coliques, les migraines assassinantes, les calculs enragez, les goûtes, les phtisies, les hidropisies, & tout ce qui persecute impitoïablement nos vies, & dites avec le Roy Prophete. *Non est sanitas in carne mea à facie peccatorum* ; Voilà l'ouvrage du peché. Psa. 37.

Enfin, si l'Histoire Sacrée, & Prophane nous parle en toutes ses pages de peste, de guerre, de famine, ces fleaux épouvantables du genre humain, Si elle nous montre des Villes en feu & en cendre, des Armées prodigieuses égorgées dans une nuit, des mondes noyez sous des deluges : n'accusons avec le même David de ces lamantables dégats, que le peché. *Perierunt propter iniquitatem suam* : Enfin faisons le avec l'Apôtre criminel de la mort de tous les hommes, *mors in omnes pertransiit per peccatum.* Psa 72. ad Rom. 5.

Mais apres tout, je ne trouve point le peché plus malfaisant, que lors qu'ils nous depoüille de la Robe Nuptiale, qui est la grace, & qu'il nous fait ensuite honteusement chasser du festin de l'Evangile, avec ce reproche. *Quare huc introsti non habens vestem nuptialem ?*

Diviſiõ. Vous entrerez ſans doûte dans mon ſens, apres que je vous auray fait le Tableau du bonheur, dont le peché nous prive, & du malheur, où il nous engage; c'eſt le partage de ce Diſcours.

I. POINT.

Pour étre convaincu du bien-heureux état, dont le peché nous tire en nous enlevant la Robe Nuptiale, il ne faut que concevoir ce que c'eſt, que la grace, & ce qu'elle opere en nous, & de nous.

Or, pour tout dire en peu de paroles, je n'ay, qu'a vous la repreſenter, par le Caractere qu'en a fait le ſaint Eſprit, par la plume de ſaint Pierre dans ſa ſeconde Canonique en ces mots? *Maxima & pretioſa nobis promiſſa donavit*, Dieu, dit-il, qui nous avoit promis de grandes choſes, en nous faiſant eſperer des preſens fort prétieux, a degagé ſa parole, en nous faiſant riches par l'execution de ſes promeſſes. Voilà qui eſt magnifique en general, mais en détail & dans le particulier, en quoy a-t'il fait éclater ſa liberalité, le voici, *ut per hoc efficiamini divinæ conſortes naturæ*, où ſelon la Gloſe, *divinæ participes naturæ*; c'eſt à dire, que Dieu nous a donné ſa grace, qui eſt une participation de la nature divine, par conſequent il nous a faits ſes enfans, & des petits Dieux: cecy à beſoin d'un peu plus d'étenduë, & de plus de lumiere, pour étre veu en ſon beau jour: empruntons là des Peres, & des Theologiens.

cap. 1.

Ioan. cap. 1. Saint Auguſtin écrivant ſur ce texte, *de-*

dit

dit eis poteſtatem filios Dei fieri, nous invite à faire reflexion ſur la liberalité de Dieu, qui nous met en main le pouvoir de nous eriger en ſes enfans, vous n'étes pas, nous dit-il, nez enfans de Dieu, il ne tient toutefois qu'à vous de vous élever à cette éminente qualité, & afin que vous n'en doutiez pas; de celuy qui étoit ſon fils de toute éternité, il en a fait dans le temps le fils de l'homme, donc s'il vous ſemble, qu'il vous promet quelque choſe de trop grand, & que vous ayez peine de vous flater d'un avantage auſſi ſurprenent, & auſſi incroïable, que celuy-là. *Magnum, quod tibi promiſſum, & incredibile videtur, filios hominum fieri filios Dei*; Je ne m'étonne point de la difficulté; que vous ſouffrez à vous perſuader, que la choſe ſe puiſſe faire, je vous diray neanmoins, que s'il a fait en vôtre faveur quelque plus grande merveille, c'eſt à dire, ſi le fils de Dieu eſt devenu le fils de l'Homme, à quel propos, ne croiriez-vous pas que les enfans des hommes puiſſent parvenir à étre les enfans de Dieu. *Incredibilius Iam pro te factum, quàm quod promiſſum eſt.* C'eſt pourquoy, éloignés inceſſamment de vôtre eſprit toute ſorte de doûte ſur ce point, & ſoyez ſeurs du moins, puiſque celuy de qui vous le devez recevoir, vous a gratifiez de plus, & vous a donné en l'Incarnation du Verbe, un illuſtre gage de ſa magnifique promeſſe. *quid dubitas de promiſſo, tanto pignore accepto.* Ah! de grace abandonnez toute ſorte de defiance, & ſortant de l'admaration, qui ſuſpend vôtre foy ſur cet avantage, croyez-le ſans chanceler en vûe du Verbe Incarné. *Mi-*

raris ? non credis ? Verbum caro factum est. Quoy ! le fils de Dieu est devenu le fils de l'Homme, ce qui est le miracle des miracles, & le dernier effort du Tout-puissant, donc avec plus de facilité, ce Tout-puissant pourra faire du fils de l'Homme un fils de Dieu, ne s'étant pas moins engagé à operer cette seconde merveille, que la premiere, & certes, si le fils de Dieu se nomme l'aîné, il faut de necessité qu'il ait des cadets & des freres ; *Primogenitus in multis fratribus* ; Or, si le fils de Dieu à des freres, il suit necessairement, que ses freres sont comme luy, enfans de Dieu.

Je croirois volontiers, que c'est ce qui a donné lieu à la Teophane, de nommer l'Eglise, *Domum purpuræ*, le Palais, le l'Ouvre de la pourpre, faisant allusion à la maison Imperiale de Constantinople, & à la Coûtume, qui appelloit les enfans des Empereurs, *porphirogenitos*, non pas comme quelques uns ont écrit, qu'en leur naissance : On les receut dans la pourpre, mais parce que les Imperatrices accouchoient dans une Chambre, qui avoit ce nom. Ainsi ce Pere regarde l'Eglise comme une maison de pourpre, & ses enfans comme des Porphirogenites, parce qu'ils naissent dans le Batême, non point enfans d'Empereurs, mais enfans de Dieu, & freres de Jesus Christ; honneur qu'ils doivent *à la grace*, qui les fait participans de la nature divine, *divinæ participes naturæ*, de sorte que Dieu en nous la donnant nous gratifie en quelque maniere de sa propre Nature, & de son être Divin, par lequel il nous engendre, & nous établit ses enfans.

En

En effet les Theologiens pour nous en convaincre employent la definition de la generation. *Processio viventis à vivente in similitudinem naturæ*, la generation, disent-ils, c'est la production d'un enfant qui naît semblable en nature vivante à son Pere vivant. Eh ! donc si par *la grace* l'homme naît semblable en nature à Dieu, on ne luy peut point refuser la qualité d'enfant de Dieu ; toutefois la Theologie ajoûte, que cet enfant ne reçoit pas effectivement la substance de Dieu, & qu'il ne procede pas de luy comme vivant, mais comme bien-faisant, & agissant par volonté; c'est pourquoy l'homme n'est son fils, que par adoption. *Quia tamen ea generatio non est participatio ipsius Dei substantiæ nec revera procedit ab eo, ut vivente, sed ut volente, filij adoptivi dicimur.*

C'est ce qui revient aux sentiments des Peres, singulierement de saint Maxime, lors qu'il considere l'homme en grace, comme une divinité par proportion, & pas participation. *Divinitas participata*; Or il en parle ainsi, parce que la grace sanctifiante, qui selon saint Pierre est une participation de la nature divine, à ce pouvoir de nous rendre capables d'agir en Dieu, & de nous unir à luy en cette vie, par la foy, & par la charité, & en l'autre vie par la lumiere de gloire. *Quod gratia sanctificans talis est natura, ut per fidem, spem, & charitatem, aut etiam per lumen gloriæ reddat proportionatos ad attingendum Deum, quæ sunt connaturalia ejus germina partim in hac vita, partim in altera.* *Cent. 4. ex variis cap. 24.*

Pour rendre plus intelligible cette Doctri-

ne de ſaint Maxime, je remarque que tous les étres ont leur Sphere d'activité, de ſorte que ceux qui ſont d'un ordre inferieur, n'etteindront jamais l'action des étres, qui ſont dans un ordre ſuperieur. Le vegetatif, par exemple, ne peut parvenir à la perfection des éfets du ſenſitif, ny le ſenſitif prétendre d'agir avec que la force de l'intellectif; ainſi l'œil ne portera jamais ſa vüe ſur l'Ange &c.

Suivant ce principe inconteſtable, l'activité de l'entendement humain ne donnera jamais dans l'activité de l'entendement divin, parce que Dieu eſt infinimẽt plus élevé au deſſus de la portée de l'eſprit de l'hõme, que l'Ange ne l'eſt au deſſus de la portée de l'œil; c'eſt pour dire, que l'homme ne peut avoir des operations divines, qui ſont d'un ordre ſuperieur, s'il n'eſt porté dans un état divin, pour pouvoir agir en Dieu, par imitation, & c'eſt de quoy nous ſommes obligez à la *grace*, qui nous rend au témoignage du Prince des Apôtres, participans de la nature divine, *divina conſortes naturæ*, d'où il eſt aiſé de penetrer ce texte de ſaint Maxime, *gratia ſanctificans nos reddit proportionatos ad attingendum Deum per fidem, ſpem, & charitatem &c.*

C'eſt pourquoy, il y a lieu de publier, que l'homme en *grace* eſt un Dieu par participation & par proportion. *Sic cenſetur eſſe quædam divinitas participata, vel divinitas proportionalis*, & de cecy David a fait un article de foy, quand il dit. *Ego dixi dij eſtis, & filij excelſi.* Vous étes, dit-il, les fils de Dieu, parce que vous étes des Dieux, où il parle dans le Sens, que je viens de marquer; c'eſt

Digitized by Google

àdire, vous étes des Dieux par participation, & par adoption, ce qui met saint Jean dans l'extase, & luy fait prononcer ces beaux mots, *videte, qualem charitatem dedit nobis, ut filij Dei nominemur, & simus*; ouy c'est le grand excés de l'amour divin, de vous rendre illustres par cet auguste nom de fils de Dieu, Nom qui n'est point de simple montre, mais un nom effectif, & remply de ce qu'il signifie, c'est pourquoy, on nous fait justice, quand on nous traitte d'enfans de Dieu, puisque nous le sommes en effet, *ut filij Dei nominemur, & simus.* 1. I. C. 3.

Voilà dis-je l'honneur, dont nous sommes redevables à la *grace*, qui nous rend participans de la nature divine, où comme parle saint Bonaventure, qui nous fait deiformes. *Gratia reddit hominem deiformem*; ainsi comme l'enfant qui a la nature de l'homme, est homme par la même raison, qui participe à la nature divine, il est Dieu par cette participation. *in breuil. p. 4. c. 8.*

A ce propos, saint Basile demande, pourquoy Dieu se vante d'étre le Dieu des Dieux. *Deus Deorum locutus est*, & de quels Dieux il parle; A quoy il répond, je ne sçay pas quel est vôtre sentiment; le mien est, que ce sont les Justes, les Saints, & tous ceux qui sont en *grace*, & qui possédent le saint Esprit. *Per Spiritum Sanctum, quilibet Sanctorum, Deus est.* Sans doûte, c'est porter bien haut l'homme qui est en état de grace, bien que dans la pensée de saint Cyprien, c'est ne luy acorder, que ce qui luy appartient; Voyez, dit ce Pere, étandant cette verité sur une matiere *Ps.* 43.

ſenſible, voyez comment une goûte d'eau jettée dans une Cuve de vin s'y perd heureuſement, en s'apropriant la couleur, la ſaveur, & la vertu du vin ; voyez une barre de fer dans la Fornaiſe, elle y luit, elle y brûle, comme le feu, a qui ell'eſt devenuë ſemblable ; voyez un miroir expoſé au Soleil, il éclate comme cet Aſtre : de ſorte que vous le prendriez preſque pour un ſecond Soleil ; Or, ce ſont là, pourſuit ſaint Cyprien, ce ſont là quelques foibles crayons des Juſtes penetrez de Dieu par la grace, portant les traits de la divinité, & étant comme transformez en elle, *deiformes effecti in Dei ſimilitudinem transformantur* : enfin ce ſont des Dieux par participation.

Cent. 4. ch. 19.

Or ce mot enferme la reſſemblance, qu'exige la qualité d'enfant de Dieu, parce que la participation eſt inſeparable de la reſſemblance, ſuivant les mots de S. Maxime. *Eſt participantium, cum eo, quod participatur, aſſimilatio.*

Ce n'eſt pas tout, cette reſſemblance des ſujets, qui ont entre eux participation, eſt une eſpece d'identité, entre ce qui eſt participant, & ce qui eſt participé. *Participum ſimilitudo eſt identitas obveniens vi ſimilitudinis, participum cum eo, quod participatur.*

Cette morale, appliquée à mon ſujet, m'oblige à dire avec ce ſaint Prélat, que cette Identité de l'homme participant à la divinité, & de Dieu participé eſt une ſorte de deification, *identitas vero eſt deificatio, eorum, qui digni ſunt ut dij fiant*, que cecy eſt magnifique, qu'il met en beaujour le merite de la *grace.*

Toutefois

Toutesfois n'abandonnons point encore cette excellence & cet avantage, qui nous en revient.

J'aime le beaujour, qu'un illuſtre Theologien donne à cette filiation divine, & à cette participation de la nature de Dieu; c'eſt, quand il écrit, qu'il y a plus de difference entre un Seraphin conſideré en ſon eſſence, & en ſes attributs naturels, & un homme revêtu de *la grace*, qu'entre un homme vivant, & un homme en peinture, ce qu'il montre en remarquant, que toutes les Créatures portent quelque trait du Créateur, mais que tout ainſi qu'un Peintre, qui feroit luy même ſon Portrait donneroit à ſon Image des traits, qui auroient quelque reſſemblance avec l'Original, il ne luy communiqueroit pas toutefois ſa vie, ſa nature, & ſon eſprit: de même toutes les choſes creées ſont, comme des repreſentations de quelque perfection de la divinité. Il y en a qui ſont comme de legeres expreſſions de ſa beauté; d'autres ſont comme de minces craïons de ſa grandeur, & toutes paroiſſent à des yeux ſpirituels avoir quelque Teinture des autres attributs de Dieu, mais pas une n'a part à l'eſprit divin, & à ſa nature adorable; ainſi il n'y a que l'homme en grace, qui ſoit l'expreſſion vivante de la Divinité, qui agiſſe par ſon eſprit, & qui en qualité d'Image de Dieu ſon pere, ſe puiſſe vanter d'être ſon fils, par la participation de ſa nature. *Divinæ conſortes naturæ.*

Or d'icy, il eſt aiſé de concevoir la difference infinie, que j'ay dit ſe trouver entre le juſte & l'Ange conſideré en ſes pures qualitez naturelles,

Digitized by Google

turelles, car pour cela, il ne faut, que comprendre la grande difference qu'il y a entre un portrait du Roy, quelque bien entendu, que soit le Tableau, & entre le Dauphin, ou entre sa statue de marbre, & sa personne Royale. En effet comme le Portrait, & la statue du Prince ne le representent, que d'une façon morte, & defectueuse, ainsi les Anges sans la grace, ou les autres creatures ne representent que fort imparfaitement la Divinité, à peu prez, comme le bois, ou le Marbre taillé, font voir le Souverain, c'est à dire d'une maniere infiniment eloignée de celle, dont le Dauphin, qui en est l'image vivante, & semblable en nature, le represente.

En effet l'homme en l'état de grace est la copie vivante de Dieu, avec qui il n'a pas simplement quelque ressemblance, mais avec qui par la participation d'une même nature, il est uny par une espece d'identité, ainsi que les Peres; & les Docteurs s'en expliquent, de sorte que comme le fils, & le pere sont censez par la jurisprudence une même personne, de même dans le langage du Sauveur, le juste, & Dieu ne sont qu'un. *Sicut tu Pater in me, & ego in te, & ipsi in nobis unum sint*; ô les ravissantes paroles. Mon Pere, dit le verbe incarné, je vous demande, que comme en qualité de vôtre fils je ne suis qu'un avec vous, le Chrétien ne soit par proportion, qu'un avec nous, je le suis par nature, & il le sera par adoption, étant revetu de vôtre grace, qui est une participation de vôtre nature *processio viventis à vivente in similitudinem naturæ.*

Or cette Theologie, qui apres avoir consi-

Digitized by Google

deré cette idantité, & cette reſemblance, que l'homme de bien poſſede, en qualité de petit Dieu par participation, & par proportion. *Gratia divinitas ex proportione*, fait une belle remarque pour juſtifier cette reſemblance, c'eſt que tout ainſi que Dieu par ſa Divinité eſt conſtitué Dieu & que de là naiſſent tous ſes adorables attributs, de méme, de la grace, qui dans le juſte, eſt comme ſon eſſence en qualité d'homme ſurnaturel emanent les vertus ſurnatureles, comme des proprietez, qui ſont de ſon appanage, à peu prez comme les attributs Divins ſont de l'appanage de l'eſſence Divine, qui en eſt la ſource feconde. *D. Maximus. cent. 1. c. 26.*

Or dans cette veuë. La foy du juſte à de rapport à la lumiere Divine, & à la connoiſſance, que Dieu a de ſoy, car encore que la foy ſoit obſcure, & dans une eſpece de nuit, qui luy derobe la claire viſion de la divinité, neanmoins elle ſe porte à Dieu tel, qu'il eſt en luy méme.

En ſecond lieu l'eſperance eſt une participation de l'inclination infinie, que Dieu a de s'unir & de ſe lier à ſon eſſence, comme à un bien, qui luy eſt proportionné. Enfin la charité eſt une participation de cét amour infiny, dont Dieu s'ayme.

Pour ce qui touche les vertus morales, il faut prendre les mémes meſures, c'eſt pourquoy, il faut conclurre avec cette Theologie, que les vertus ſont des participations des attributs divins, comme la grace eſt une participation de la nature de Dieu, par laquelle, l'homme devient fils de Dieu, & une Divinité participée; juſques, là, que l'on ne remarque

que pas seulement en luy, la participation de la nature, & des perfections Divines mais encore de la tres Auguste Trinité, dont la grace est une admirable expression, étant une excellente image des trois Personnes. Voicy ce que j'en ay trouvé dans les ecrits d'un Docteur de reputation. La grace, qui a un pouvoir sur tous les cœurs, & qui se rend Maîtresse des plus rebelles, a droit de dire je puis tout *omnia possum in eo, qui me confortat.* En cette veuë elle est le Portrait du P. Eternel à qui on attribue la toute puissance. En second lieu la grace, comme lumiere, dissipant d'un côté les tenebres de l'ignorance de l'illusion, & de l'erreur, d'autre part decouvrant la beauté, & le merite de la vertu, elle est l'image du fils, qui par la condition de sa naissance eternelle, est la sagesse, & la verité; en troisiéme lieu la méme grace, comme amour embrazant les ames les unissant fortement au Souverain bien, adoucissant par sa suavité l'austerité de la vertu, en faisant couler le plaisir jusques sur les peines, & sur les croix, elle est le tableau du S. Esprit, qui est l'amour essentiel du Pere, & du Fils, & qui de tous les fideles n'en fait qu'un avec Dieu.

D'ou l'on voit, que la grace n'est qu'un aymable écoulement de ces adorables Personnes, & qu'entrant dans une ame, elle a dessein d'en faire l'illustre peinture du Pere, du Fils, & du S. Esprit, en luy faisant part de la puissance du Pere, de la sagesse du Fils, de la sainteté de l'Esprit Divin. En quoy elle justifie ce texte de l'Apôtre, *In quo habitat omnis plenitudo Divinitatis, & estis in illo repleti.* Ouy l'homme

l'homme en grace eſt remply de Dieu. O quel avantage ! ô qu'il eſt grand, puiſqu'il rend l'homme honorable non ſeulement aux Anges, & aux hommes, mais à Dieu méme ſuivant le mot d'Iſaye *Honorabilis factus es in oculis meis & glorioſus.* c. 43.

C'eſt d'où il faut penetrer la grieveté, & la malice du peché, qui nous degrade honteuſement, & qui nous fait dechoir de ce degré d'elevation, ou la grace nous avoit établis ; car c'eſt une verité inconteſtable, que la grace eſt incompatible avecque le peché. *Omnis, qui natus eſt ex Deo peccatum non facit.* 1. Ioan. 5 Il nous depoüille enſuite de la qualité incomparable d'Enfans de Dieu, en nous ôtant la participation de la Divinité. *Spiritus Dei non habitat in corpore ſubdito peccatis.*

Helas ! en ſommes nous convaincus, nous qui pechons, avec tant de facilité ? ſommes nous bien perſuadez, que le peché nous jette dans la derniere deſolation, en nous privant de l'étre ſur naturel, & Divin, que nous avions reçeu de la grace. Mais ſi nous le croyons, ne faut il pas avoüer, que nous avons perdu le ſens, puiſque pour un petit gain, pour un vain honneur, pour un plaiſir brutal, nous perdons volontairement la grace, dont nous connoiſſons le prix, & le merite, & pour la conſervation de laqu'elle, il faudroit ſacrifier, mille couronnes, mille vies, & tout l'univers.

En effet, quel ſentiment aurions nous d'un fils d'Empereur, qui joueroit ſa fortune, contre une bagatele. C'eſt dirions nous, c'eſt un extravagant. Mais que jugeons nous d'Eſaü, lorſque nous liſons, qu'il vendit ſon droit d'ai-

neſſe

neſſe, & qu'il le ceda à ſon puiſné pour une écuele de l'entille ? nous l'accuſons de folie. Cependant nous nous rendons criminels d'un pareil renverſement de bon ſens, puiſque pour une fumée d'ambition, ou pour un miſerable plaiſir, nous immolons la grace plus aymable & plus conſiderable, que toutes les Monarchies car pour étre grand Monarque ; on ne laiſſe pas d'étre homme, & par la grace on devient enfant de Dieu, & un Dieu par participation.

L'on vouloit engager S. Baſile dans quelque action criminele, & indigne de ſon caractere ; mais le prefet de l'Empereur Valens fût etrangement ſurprit, lorſque ce grand Prelat luy dit avec une ſainte fierté. Je ſuis par la grace de Dieu, une petite Divinité, un Dieu par adoption avec ordre de ſoutenir cette haute qualité *Deus ſum, & Deus eſſe jubeor*, ne perdez doncques pas le temps à me la vouloir faire abandonner par le peché qui me rendroit idolatre du reſpect humain, & de quelque chetive fortune du ſiecle, ſachez que j'ay de plus hautes penſées, & que comme je ne me vois inferieur qu'à Dieu, qui ma fait par ſa grace participant de ſa nature, je n'adore que luy, & jamais choſe creée ne me fera plier les genous devant elle. *Deus ſum creaturam non adoro.* Que cette conduite eſt admirable, qu'elle eſt digne du Chrétien en ces delicates conjonctures, ou les objets flatteurs, & les tentations preſſantes nous ſollicitent au peché ſous l'appas d'un plaiſir, ou de quelque grandeur humaine ; car en ſemblables occaſions, il faut qu'il s'arme d'un genereux mepris, qui l'empéch

che de quitter ſon rang de petit Dieu, pour s'attacher à une Idole. *Deus ſum* doit-il dire, *& Deus eſſe jubeor, creaturam non adoro*, ouy peché je te declare une guerre irreconciliable, & quelque riche, & doré, quelque plaiſant & enchanté, quelque eclatant, & couronné, que tu te montres ; je t'interdis l'entrées de mon cœur, comme à un deteſtable voleur, qui me derobe le pretieux joyaux de la grace avec l'iluſtre titre de fils de Dieu ; & comme à un formidable Tyran, qui apres m'avoir malheureuſement degradé d'une ſi eminente, & ſi glorieuſe condition me reduit en la plus infame poſture, ou l'on puiſſe tomber en me faiſant enfant du Diable. C'eſt la ſeconde partie de mon diſcours, que j'acheve en peu de mots.

II. POINT.

Si ſaint Pierre, & ſaint Jean parlent de la grace ſous l'allegorie d'une divine ſemence. *Semen Dei*, & ſi de cette Divine ſemence nous naiſſons fils de Dieu, je puis dire, qne le peché eſt une ſemence diabolique, qui nous fait enfans du Diable, puiſque l'Ange n'eſt devenu Diable, que par le peché, ſans quoy, il ſeroit une belle intelligence dans le Paradis.

En effet le peché merite cét infame attribut, ainſi, qu'on l'a remarqué mêmes dans la nuit, & les tenebres de la gentilité, ou Triſmegiſte à écrit que l'homme recevoit par le peché l'impreſſion du Demon comme vne funeſte ſemence *homo peccando dicitur accipere ſemen Diabolicum*, & que par une ſuite inevitable, il êroit tranformé en Diable, *& aliquatenus tranſire in damonem* ; c'eſt pourquoy, ſi l'homme

l'homme par l'entremiſe de la *grace* devient un petit Dieu, & l'enfant de tres-haut; le même par le peché ſe change en Demon, & devient enfant du Diable.

Sur quoy il faut écouter ſaint Auguſtin, lors qu'il publie, que l'on n'eſt enfant du Diable qu'autant que l'on peche à l'imitation du Diable *in tantùm quiſque eſt filius Diaboli, in quantùm peccando, eum imitatur.*

L. 199. Evang. q. 6.

C'eſt dont ne faut point douter apres l'aveu du Sauveur, qui parlant aux Scribes, & aux Phariſiens les traite de race du diable *vox ex patre Diabolo eſtis*, ce que ſaint Jean applique à tous les pecheurs *qui facit peccatum ex Diabolo eſt*, partant qui dit pecheur, il dit enfant du Diable par la participation de ſa malice, auſſi liſons nous, que le fils de Dieu faiſant le caractere de Judas en qualité de pecheur l'appelle diable *unus ex vobis diabolus eſt.*

Ioan. 6.

A ce propos ſi l'on demande à Oecumenius comment arrive cela, il vous repondra, que comme l'homme en êtat de *grace* eſt enfant de Dieu, par la poſſeſſion de Dieu en ſon cœur par une maniere de ſecours Divin, & par une morale *inexiſtence*, de la Divinité en luy. *In morali inexiſtentia intra juſtum*, puiſque par cette inexiſtence, il ſe communique au juſte, & le fait participant de ſa nature, de ſes attributs, & ſur tout de ſa ſainteté, ainſi, dit il le pecheur eſt un enfant adoptif du demon par le ſejour du diable en ſon ame, & par une morale inexiſtance, par laquelle il vit, & opere en luy, & par luy *filii diaboli adoptivi ſunt quibus diabolus moraliter inexiſtit, vivens, & operans in eis, & pereos.* Ils ſont doncques, les miſerables

miſerables pecheurs, ils ſont enfans du diable parceque le diable les fait participans de ſa malice, de ſes deſſeins, & de ſes inclinations, ſuivant le reproche, que Jeſus-Chriſt en fit aux Juifs en ces mots *deſideria patris veſtri vultis perficere.* Vous vivez en demons, vos penſées & vos deſirs étant les penſées, & les deſirs du demon vôtre Pere.

En effet ſi le diable eſt rebelle à Dieu, & s'il proteſte qu'il à ſecoüé le joug de ſon Createur. *Et dixiſti non ſerviam*; le pecheur copie ſa rebellion en ſe revoltant contres les ordres de ſon Souverain; ſi le demon eſt remply d'orgueil, juſques à vouloir partager le Trône du même Dieu, & à avoir l'inſolence d'en faire cette honteuſe proteſtation *aſcendam, & ero ſimilis altiſſimo*; la vanité du pecheur n'eſt pas plus modeſte, s'erigeant en Idole, à laquelle il ſacrifie toutes ſes actions, n'ayant autre but, que de paroître, & de gagner l'eſtime des hommes; ſi le diable eſt dans le deſeſpoir & dans la rage, ou le pouſſe le deſir de ſe vanger de Dieu; le pecheur, par ſes murmures contre les diſpoſitions de la Providence, leſquelles l'incommodent, par ſes emportements, par ſon dechainement contre qui le deſoblige, & par ſon extreme impatience dans toutes les occaſions facheuſes, fait connoître viſiblement, qu'il eſt enfant du demon, dont il imite les manieres, & ſuit les inclinations c'eſt pourquoy on luy fait juſtice, quand on l'aſſocie à ceux, à qui le verbe incarné diſoit *vos ex patre diabolo eſtis, & deſideria patris veſtri vultis perficere.* Ouy le diable eſt en vous, il vous donne ſon eſprit, vous faiſant

ſemblables à luy, vous inſpirant ſa malice, & vous jettant dans un deſordre General, & pareil au ſien; il ouvre vos yeux, & les applique ſur des objets infames: il rend vos oreilles atentives aux detractions & aux ſales diſcours, d'ailleurs il ſe fait entendre ſur vôtre langue par vos blaſphemes, par vos paroles impies, vaines mediſances, & impudiques: il bannit Dieu de vôtre ſouvenir, & y ſubſtitue l'oubli ingrat de ſes bienfaits: il remplit vôtre eſprit d'erreur, d'illuſion, & de menſonges, d'où il arrive, que vous prenez le bien pour le mal, & le mal pour le bien: il ne deſole pas moins vôtre volonté, puiſqu'il la depoüille de tout bon ſentiment, & ny l'aiſſe place, qu'aux mouvemens d'une baſſe avarice, qu'aux impreſſions de l'ordure, & des plaiſirs brutaux de la chair, qu'aux dereglemens d'une ridicule ambition: enfin le ſort du mal heureux Saül eſt le ſort de tout les pecheurs. L'eſprit de Dieu les abandonne, & le demon s'en fait 1. Reg. 16 *Spiritus Dei receſſit à Saül, & exagitabat eum Spiritus nequam.* Ainſi le diable s'étant randu maître de leurs cœurs, il les rend ſes ſemblables en malice, & par cette reſſemblance il en fait ſes enfans.

C'eſt ce, qu'a bien remarqué S. Chriſologue en préchant, que comme par la grace, qui nous unit à nôtre Dieu, & qui nous fait participans de ſa nature, nous vivons, nous ſommes animez de l'eſprit divin, de même par le peché, nous nous lions étroitement au Demon & nous n'agiſſons, que par ſon malin eſprit; ou plutôt nous ſommes demons, comme luy *ſicut, qui domino ſe jungit unus ſpiritus eſt*

eſt ita, qui ſe jungit diabolo, unus dæmon eſt.

Me voilà degagé de ma parole, qui m'obligeoit à vous faire reconnoître, que le plus grand de tous les maux, que nous ſouffrions par le peché, c'eſt qu'il nous depouille de la robe nuptiale, qui eſt la grace, car par cét attentat il nous degrade en nous tirant de l'heureux, & du pompeux état d'enfans de Dieu, & mêmes du rang des Dieux par participation, apres quoy il nous reduit à l'infame, & malheureuſe condition d'enfans de Diables, & mêmes de diables.

Je ne m'étonne doncques plus ſi Tobie fit les derniers efforts pour inſpirer à ſon fils l'horreur du peché, & s'il le conjura de ne luy donner jamais entrée en ſon ame *cave ne unquam conſentias peccato.* Je ne ſuis plus ſurpris du courage heroïque de la chaſte Suſanne. Deux deteſtables vieillards la preſſent de ſatisfaire leur brutale paſſion, ſans quoy ils l'accuſeroient d'adultere en ſoutenant, qu'ils l'auroient ſurpriſe dans un ſale commerce avec un jeune galand; mais cette incomparable Dame ſe voyant reduite à la neceſſité de trahir ſa conſcience ou de perdre la vie, & la reputation ſous une calomnie bien concertée, & ſoutenuë du credit de ces viellards etablis Juges du peuple, & dont on ne ſoupçonneroit pas le temoignage. Cette Dame dis je proteſte avec une reſolution qui paſſoit ſon ſexe qu'elle preferoit la mort au peché *melius eſt incidere in manus veſtras, quàm peccare.*

De même je n'admire plus la generoſité de S. Anſelme, lorſque ſe repreſentant d'un côté le peché, de l'autre côté l'enfer, avec une

neceſſité inevitable ou de pecher, ou d'étre damné, il conclut, qu'il ſe plongeroit plutôt dans les feux de l'abime, que de ſe randre coupable d'une offence Divine : *Priùs in infernum me mergerem, quam peccatum committerem.*

de ſimil. c.120.

Je ne m'etonne plus de la conſtance de tant de Martirs, qui ont tout ſouffert, plutôt que de perdre la grace, parceque ces heros du Chriſtianiſme ſçavoient, que le peché qui la leur eût ravie étoit de tous les maux, le plus à craindre, parce qu'il nous fait déchoir de la haute qualité d'enfans de Dieu, & nous range parmi les enfants du diable.

Au reſte c'eſt à nous à les imiter en cette haine mortelle du peché, & pour y parvenir, reglons nous par le conſeil de ſaint Anſelme. Quand il dit au pecheur *aperi oculos tuos, & vide, quid fuiſti alias, quid nunc es.* Pecheurs ouvrez les yeux, & voyez ce que vous étiez autrefois en état de grace Ah ! vous étiez un petit Dieu avec droit à l'heritage du Paradis quoi de plus heureux maintenant voyez ce que vous étes en l'état du peché. Helas ! vous étes enfant du diable, ou méme ſelon ſaint Chryſologue un diable, prét à étre precipité dans les flammes de l'enfer. Quoy de plus épouvantable ? c'eſt là le fruit du peché.

Cependant ô pitoyable aveuglement du ſiecle, ou dans le langage de l'écriture on avale le peché comme l'eau : ô Dieu ! qui eſt ce qui fait reflexion ſur cette importante verité ? ou plutôt, qui ne s'étourdit point ſur cela, pour jouir paiſiblement de ſes plaiſirs ſenſuels, pour s'enrichir en peu de temps ſans

ſcrupule

ſcrupule, & pour ſe pouſſer dans les charges par les degrez du crime. Ah ! quel renverſement d'eſprit, perdre la grace qui nous fait enfans de Dieu, & la perdre pour une bagatelle, pour un vain honneur, pour une volupté brutale.

Revenons de cét etourdiſſement fatal à nôtre ſalut ſur tout apprehendons une choſe. C'eſt qu'apres que par le peché nous aurons eté privez de cette grace, ſi Dieu ne fait un miracle de bonté, nous ne la recouvrerons jamais, parce que cela ſurpaſſe le pouvoir, & les efforts de la nature. Dailleurs nôtre ingratitude merite d'étre punie de la privation des ſecours extraordinaires, ſans quoy la perte de la grace eſt irreparable. C'eſt ce qui eſt arrivé à pluſieurs qui s'étant engagez dans le peché y ſont morts. Ne nous expoſons doncques jamais à ce peril, ou il s'agit du ſalut & de l'éternité, Dieu nous en faſſe la grace. *Amen.*

SERMON

POUR LE VINGTIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Credidit ipſe , & domus ejus tota
Joan. c. 4.

Le Pere de l'enfant guery , crût en Jeſus-Chriſt , & à ſon exemple , toute la famille receut la Foy.

Les devoirs d'un Pere de famille.

LE plus grand malheur, qui puiſſe arriver à quelque famille ; c'eſt, quand celuy qui en eſt le chef n'a pas la crainte de Dieu , & que par ſon libertinage , il aprend inſenſiblement à ſes enfans , & à ſes domeſtiques à vivre en vitieux, & en libertins.

En effet, l'experience montre tous les jours, que les enfans marchent ſur les pas de leurs Peres , & que ſi les Peres blaſphément, les enfans n'ont point de reſpect pour le ſaint nom de leur Dieu , ſi les Peres ne parlent qu'avec emportement , les enfans n'ont point de

Digitized by Google

de douceur à l'égard du Prochain, comme ils n'ont qu'impureté en la bouche, quand ils ont les oreilles batuës de paroles sales, en un mot l'on ne doit attandre, que crimes d'une maison, où le maître peu Chrétien est de mauvaise vie.

Au contraire le plus grand bonheur d'une famille, c'est d'avoir un homme de bien pour Pere, parce que ce Pere étant pieux, doux, patient, chaste, charitable, il fait sans violance couler ces mêmes vertus dans l'ame de ses enfans, & leur en inspire l'amour.

Témoin le Pere dont parle nôtre Evangile; car d'abord, qu'il crût en Jesus-Christ, toute la maison fût Chrétienne. *Credidit ipse & domus ejus tota*, femme, enfans, serviteurs, & servantes, tout receut la foy necessaire au salut, tant il est important aux familles d'avoir des chefs de probité, & en qui se trouvent les qualitez, dont nous parlerons apres avoir randu l'honneur accoûtumé à la sainte Vierge.

AVE MARIA.

Saint Chrysostome envisageant la conduite des Peres à l'égard de leurs familles, s'étonne avec raison, du zele qu'ils ont pour les choses temporeles, & de la froideur qu'ils font paroître pour ce qui touche les choses spirituëles. O Ciel! que ne font-ils point pour établir la fortune de leurs enfans sur la terre? ils leur bâtissent de superbes maisons; il leur achetent des terres de grands revenus, ils les pourvoient de charges honorables; enfin ils *Serm. in id. vidua eligatur.*

n'oublient rien, pour leur procurer une vie auſſi commode & auſſi heureuſe, qu'on la peut ſouhaiter en ce monde; mais, ſi au même temps, on porte la vüe ſur l'interêt ſpirituel des mêmes enfans, on trouvera, que ces Peres ont auſſi peu de ſoin d'en faire des gens de bien, de leurs imprimer fortement la crainte de Dieu, & d'enrichir leurs ames des vertus Chrétiennes, qu'ils font éclater de chaleur & d'empreſſement, pour les rendre conſiderables dans le ſiécle, *cuncta faciunt ut filiis obveniant ædes magnificæ, dives prædium &c. ut autem anima eorum ſit bona, penſi non habent.*

Voilà ajoûte ce grand Saint, voilà ce qui deſole generalement les bonnes mœurs, & ce qui ruïne la Sainteté du Chriſtianiſme, parce que de cette cruelle indiferance des parens, pour ce qui regarde la probité, il naît dans les familles un furieux attachement pour les choſes du temps, & un horrible oubly du ſalut, & de l'éternité, apres quoy ce Saint conclut en des termes, qui devroient jetter ces mauvais Peres dans la derniere fraïeur; c'eſt, qu'encore que Dieu ſoit tout fait de bonté, & d'indulgence pour les Pécheurs, toutefois, il entre icy dans une ſi étrange colere, que bien loin d'avoir quelque grace à leur faire, il eſt determiné à les ſacrifier à ſa Juſtice, & à les punir ſans miſericorde. *Nullam veniam ſciant ſe à Deo impetraturos.*

L'Officier, que nôtre Evangile traitte de petit Roy, ne ſe randit pas coupable de cette faute; car apres avoir obtenu la ſanté de ſon fils, il luy ménagea la vie de l'ame, puiſque

s'étant

s'étant luy-même converty, & donné à Jesus-Christ, il s'appliqua si soigneusement à la conversion de toute sa maison, qu'il la gagna toute au Sauveur, *credidit ipse, & domus ejus tota.*

Cecy me donne lieu de vous entretenir de trois principaux devoirs d'un Pere de famille, lesquels partageront ce Discours. *Divisio.*

I. POINT.

Il est constant, que les Peres ne peuvent pas prétendre grande loüange pour avoir donné la vie à des enfans, s'ils ne s'appliquent pas serieusement à randre cette vie vertueuse par une éducation Chrétienne, j'ose mêmes dire, que sans ce soin les enfans ne sont pas fort obligez à leurs Peres, dont la negligence aura beaucoup contribué à leur libertinage, parce qu'il leur auroit été plus avantageux de demeurer dans leur neant, que de recevoir l'étre sous une conduite, qui les aura embarquez en des malheurs, qui ne finiront jamais, de sorte que l'on peut dire d'un chacun. *Bonum erat, si natus non fuisset homo ille*, il seroit à souhaiter, que cet homme n'eût jamais vû le jour. *Matth. 26.*

Or, pour entrer dans les devoir d'un Pere, qui veut éviter ce malheur, je dis, que le premier de ces devoirs; c'est d'étre de bon exemple, & de donner la loy à sa maison par ses mœurs irreprochables. *Qui præest aliis, debet moribus præesse*, de quoy un Ancien apporte la raison en écrivant, que tout superieur est obligé par la nature de sa condition, de ne faire paroître, que probité en ses actions, puis *Lyran in 9. l. 1. reg.*

quelles

quelles paſſent pour une eſpece de commandement à l'égard de ceux qui vivent ſous leur diſcipline, *ea eſt conditio ſuperiorum, ut quidquid faciunt, præcipere videantur.* C'eſt à dire qu'un Maître de famille laſcif, indevot, impatient &c. fait tant d'impreſſion ſur l'eſprit des enfans & des domeſtiques, qu'il en attire l'imitation avec une violance pareille à celle du commandement, auſſi eſt-ce en cette vuë, que l'on a comparé la vie des Peres, & des Superieurs au premier mobile, qui entraine les globes inferieurs par ſon mouvement fort rapide, & fort puiſſant.

Quint.

Dans ce ſentiment Denis le Chartreux fait d'un chef de famille la regle de ceux, qui la compoſent; car, ils ſe perſuadent d'avoir droit de copier les manieres, & les actions de leur Pere, & de leur Maître, qu'ils regardent, comme leur original; c'eſt pourquoy, quand on les reprend de leur deſordre, ils croyent que leur Apologie eſt toute faite, & qu'ils n'ont qu'a dire, nôtre Pere, nôtre Maître en uſe de la ſorte. *Ipſi ſunt regula, & menſura ſubditorum.*

Le Philoſophe Romain s'en eſt expliqué par la comparaiſon des jeûnes plantes, qui ont beſoin d'apuis, & qui en croiſſant prenent le plis, & le tour de leur ſoûtien; s'il eſt droit, elles s'élevent en droite ligne, s'il eſt courbe, elles auront le même defaut. *Proximis applicatur, quod tenerum eſt, & in eorum ſimilitudinem creſcit.* Voilà le ſort de la jeûneſſe, elle imitera les vices, & les manieres gatées, où les vertus & les bonnes mœurs de ſes Parents, *in ſimilitudinem eorum creſcit*, juſques-là, que

l. 2. de ira cap. 23.

l'Auteur

l'Auteur de l'œuvre imparfaite sur saint Mathieu croid, qu'il est impossible, qu'un mauvais Pere ait de bons enfans, & un bon Pere des mauvais fils, *fieri non potest, ut de malis nascantur boni, & de bonis mali*; c'est pourquoy, l'on à quelque lieu de predire, quel sera un jeune homme en considerant, quel est le Pere, *quales*, dit-il, *fuerunt parentes, tales erunt, & nati*, les Parents sont libertins, licentieux en paroles peu chastes, emportés en injures & maledictions contre leurs domestiques, vindicatifs contre leurs ennemis, Impies a l'égard de Dieu, & des choses Sacrées, ardens au Lucre, ambitieux, il n'y aura pas une grande témerité à juger, que leurs descendans seront impudiques, libertins, avares, vains, & peu Chrétiens, par la raison des contraires; si ceux là sont dans le respect, dans la crainte de Dieu, moderez, chastes, devots, humbles, detâchés du bien, ceux-cy s'éleveront dans la modestie, dans la pureté, dans la pieté, dans le mépris des choses du temps, dans l'humilité, ce que ce grand homme fortifie par ce texte de David : *Dominus in generatione justa*, Dieu regne dans la famille du juste. Saint Zacarie, & sainte Elizabet marchent fidelement dans la belle voye des commandemens divins, *ambo justi incedentes in omnibus mandatis Dei*, Jean-Baptiste leur enfant sera un illustre Saint; Elcana & Anne son Epouse sont gens de Prieres & d'Oraison, Samuël leur fils sera un insigne serviteur du saint Autel, tant il est asseuré, que les enfans succedent à la vie, & aux qualités de ceux qui les ont mis au monde, & qui les ont élevez. *Luc. cap. 1.* *1. Reg. 1.*

Que

Que ſi l'on penſoit de s'inſcrire en faux contre la maxime de cét Auteur, laquelle il eſtime auſſi raiſonnable, & auſſi infaillible, qu'il eſt juſte de preſumer la bonté du fruit de la bonté de l'Arbre. *Fructus per arborem demonſtratur*, & ſi l'on prétandoit de la détruire, par des évenemens contraires, il la juſtifie en diſant, que ſemblables accidents ſont ſi rares, qu'il les faut ranger parmy les Prodiges, & les Monſtres, qui arrivent ſi peu ſouvent qu'ils ne font point d'exception à la regle ordinaire, *quia extra regulam natura non proceditur.*

Delà eſt, qu'on à ſujet de conſeiller, à qui prétend de s'établir dans le mariage de faire grand fonds ſur les mœurs de la perſonne, qu'il recherche pour Epouſe; d'ailleurs pour ne s'y point méprendre, il n'a qu'a s'informer des mœurs de ſes Parents, & s'ils ſont pieux, & ſans reproche, il peut s'aſſurer qu'il ſera bien marié. *Si ambo fuerint boni, fiduciaIdem. aliter ponat pedem in domo illius*; mais ſi elle Imperf. eſt fille d'un Pere peu Chrétien, & d'une Mere vaine, coquete, & toute du ſiecle, qu'il s'éloigne, & qu'il n'entre point en cette famille.

En effet, ce ſeroit une choſe auſſi extraordinaire, qu'un miracle, ſi les enfans ne trempoient point dans les vices, où n'avoient pas part aux vertus des Parents; car, pour ce qui touche les vertus, il y a une authorité inconteſtable dans ſaint Paul écrivant à Timotée, que le ſouvenir, qu'il à de Loïde ayeule de ce ſien Diſciple, & d'Eulice ſa mere, femmes de grande foy, luy perſuade que cette vertu n'eſt

pas

pas moindre en leur fils. *Recordationem accipiens fidei &c. quæ habitavit primùm in aviâ tuâ Loide, & matre tuâ Eunice, certus sum, quia & in te*; l'on réconnoit en ces paroles la verité de ma proposition; car, vocy le raisonnement de l'Apôtre. La foy & la vie fidele ont paru avec éclat dans vos Parentes, il est donc constant, mon Timotée, que vous avez cette foy, & cette fidelité. Or, ce que l'on asseure ici de la foy, on le doit entendre des autres vertus, & croire que si elles brillent dans les Parents elles réluiront visiblement dans les enfans.

Sur quoy l'expression de saint Chrisostome est digne de son Auteur, une mere, dit-il, excellemment vertueuse est une belle lumiere, un Pere de bon exemple est un Soleil éclatant, l'un & l'autre fait voir la probité si charmante, & si aimable, qu'il ne se peut, que la famille n'en devienne amoureuse, & qu'elle n'ait en même-temps horreur du crime, qui luy est opposé, *dies est aspectus matris, sol rutilat in vultu patris, unde viventi inter tot virtutum duces, criminum tenebræ appropinquare non possunt.* On verroit aussi-tôt la nuit au millieu du jour, que les vices, qui cherchent les tenebres, pour cacher leur laideur, & leur infamie, se presenter, & se produire dans une maison éclairée des bons exemples d'un Pere, qui craint souverainement son Dieu, & d'une mere solidement devote.

Il n'est pas jusques à la Table d'un homme de bien laquelle ne respire la vertu, & qui par les discours de Dieu, que l'on y tient ne nourrisse d'une viande de salut, ceux qui ont l'avantage

vantage d'y manger, *mensa patris alit virtutis cibo, salutis epulo.* L'on s'y réjoüit, l'on y fait mêmes quelques festins; toutefois, parce que la frugalité, & la temperance en regle l'usage, ces regales, qui semblent n'étre faits que pour le corps, contribuent encore au bien de l'ame, par les pieux entretiens, dont-ils sont assaisonnez.

Je puis en cét endroit faire valoir le beau mot de Pline, & dire de la conduite du Pere, ce qu'il donne à la vie du Prince, laquelle est une censure perpetuelle, qui bannit les crimes de l'état, lors qu'elle est sainte, parce qu'elle est la regle des sujets. *Vita principis censura est, eò quòd perpetuò ad eam dirigimur*, de même la vie vertueuse d'un excellent Pere, est une éternele condamnation des vices, où si on l'aime mieux, c'est une regle, que la famille à toûjours devant les yeux pour s'y mesurer, de sorte qu'il n'est pas necessaire d'employer de longs discours pour la tourner du côté du bien, l'exemple étant suffisant pour l'instruction, & suppleant au commandement. *Nec tam imperio opus est, quàm exemplo*, l'on peut se taire où la vie parle.

in panegyr.

Cecy conclut pareillement contre les desordres des mauvais Peres, parce que suivant la remarque de Salvien, les enfans ne sont pas moins heritiers du desordre de leurs Peres, que de leur tréſor. *Hinc pœne omnes filii non magis in patrimonium, quam in vitia succedunt parentibus*, & mêmes on les voit plûtôt imitateurs de leurs mœurs gatés, que maîtres de leurs biens. *Ante eorum incipiunt nequitiam, quàm substantiam possidere.* Oüi, devant qu'ils

Idem.

l. 1. ad Eccles.

succedent

ſuccedent à la poſſeſſion des richeſſes, ils ſont déja dans les foibleſſes des parens, & auparavant qu'ils en ayent receu ce que fauſſement on appelle biens, ils en ont copié les veritables maux.

Le texte du Prophete Ezechiel eſt precis, & formel ſur ce chapitre. *Sicut Mater, ita & filia* la mere manque de reſpect, & d'amour pour ſon Mary, elle n'a nul ſoin de ſa maiſon étant toute à ſes plaiſirs, & à ſes divertiſſements, *projecit virum ſuum, & filios ejus*, que l'on n'attande pas une conduite plus reguliere de ſa fille, ſoit à l'égard de ſon Epoux, ou de ſes enfans; la Mere eſt libertine, elle ſe plait dans la vanité du ſiecle, la Fille aymera avec paſſion le luxe, & le libertinage. *Sicut mater, ita & filia ejus.*

De même préche ſaint Auguſtin, ſi les Peres ſont fiers, fanfarons, & de mauvaiſe conſcience, ils imprimeront leur arrogance, & leur injuſtice en l'eſprit de leurs Fils. *Sicut illi ſuperbi, ita & iſti, ſicut illi rapaces, ita & iſti:* c'eſt pourquoy cét ancien Philoſophe parla fort juſte, lorſque voyant un jeune homme dans l'intemperance & dans la debauche, il luy fit ce ſanglant reproche, ton Pere t'a engendré pendant, qu'il étoit yvre. *Adoleſcens te pater ebrius genuit.* *Plutar. de Educ liber.*

Le Fils de Dieu même rend temoignage de cette verité, puiſqu'il predit aux Juifs, qu'ils ſe montreroient fils de leurs Peres & que comme ceux-cy avoient meurtri les Prophetes de leurs temps; ceux là feroient mourir les Prophetes de leur Siecle. *Ex illis occidetis & crucifigetis*; ce fût ſur ce que ces mal- *Math. c. 23.*

heureux

heureux proteſtoient, que s'il euſſent vécu avec leurs ayeuls, il ne ſe ſeroient point rendu complices de l'effuſion du ſang des juſtes, & des ſaints, car le fils de Dieu leur repliqua, qu'en condamnant la cruauté de leurs anciens ils condamnoient leur propre fureur, qu'au reſte étant enfans de ceux qui avoient été parricides des ſerviteurs, & des Miſſionnaires de Dieu, ils en ſeroient d'impitoyables, meurtriers. *Ex illis occidetis, & crucifigetis, &c.*

Il eſt doncques conſtant, que les bonnes, & les mauvaiſes mœurs des enfans ſont préque toutes, l'ouvrage du bon & du mauvais exemple des parens, & ſi par quelque Providance extraordinaire cela n'arrive pas, on doit imiter ſaint Chriſoſtome, qui l'admire, comme un prodige en Abraham tres Religieux, quoy que né d'un Impie. *Habuit patrem impium; neque tamen hæres impietatis.*

Auſſi a-t'on obſervé, que comme les enfans ſont ordinairement les heritiers de l'impieté, & des autres vices de ceux, de qui ils ont receu la vie, & l'education, ils ſont aſſez ordinairement envelopez dans les chatiments de ces mauvais peres, qui leur ont donné des pernicieux exemples, c'eſt pourquoy l'ecriture trouve merveilleux, que la terre s'étant ouverte ſous les pieds de coré, & l'ayant engloutí, elle pardonna à ſes enfans. *Factum eſt grande miraculum, ut pereunte Core, filii ejus non perirent.* Ce qui montre, que c'eſt un miracle, que les enfans ne ſoyent pas imitateurs des crimes des parens, & que le fils d'un damné, ne ſoit pas un damné.

Numer. 26.

Il faut doncques avoüer, que Sara ne pecha

cha point contre la justice, lorsque voyant qu'Ismael jeune homme fort corrompu ; & fort porté au vice se randoit trop familier avec son Isaac, & que sous couleur de jeu, il luy pouvoit inspirer son immodestie, elle s'attacha de colere, & d'indignation, premierement à sa chambriere mere d'Ismael, & puis à Ismaël méme *ejice ancillam, & filium ejus.* qu'est cecy ? Agar n'avoit point offencé Isaac non, mais elle étoit mere d'Ismael & si celuy cy étoit vitieux, elle étoit apparamment coupable du desordre de son enfant, c'est pourquoy Sara demande à son mary l'éloignement de l'un, & de l'autre comme de la cause, & de l'effet *ejice ancillam & filium ejus.*

Ce fut sans doute en veuë de cette Tirannie des mœurs des parents, que saint Jerôme écrivit à une Dame de vivre avec grande reserve, & de ne rien faire, qui étant imité de sa fille, fût criminel devant Dieu *nihil in te videat, quod si fecerit peccet* ; ajoutant, qu'un enfant est semblable à une belle fleur, qui se flestrit facilement ; voyez dit-il à sa devote, voyez une fleur de saffran, une violette, un lis, & remarquez qu'elle perit sous le souffle d'un mauvais vent, or sachez, qu'une jeune personne peut avec la méme facilité perdre son innocence sous un exemple gaté. *Ep. ad Latam.*

Enfin saint Gregoire écrit, que si un pasteur est dans le desordre, & qu'il se prostitue au libertinage, à l'impureté, à l'intemperance de bouche, à l'impieté, &c. Il ne se peut que son troupeau ne soit dereglé, & ne se precipite dans de pareils excez. *Cum pastor per abrupta graditur, necesse est ad præcipitium*

grex ducatur entandant par ce Pasteur le maître d'une famille, & par ce troupeau les enfans, ainsi quel est le pere, tel sera le fils. Au contraire un bon Pere, comme un bon Pasteur tient ses brebis dans l'ordre, & par sa vie innocente, il les porte au devoir : *Credidit ipse & Domus ejus tota.* En voilà assez pour ce premier point passons au second.

II. POINT.

Le second devoir d'un excellent Pere, c'est l'instruction, sur quoy je diray, que l'instruction muette de l'exemple l'emporte veritablement sur celle de la langue, & que les saintes actions sont beaucoup plus persuasives, que les paroles les plus touchantes, saint Cyprien nous l'a appris, *efficacius est vita, quam lingua testimonium*, cela neanmoins, n'empeche pas, que l'on ne doive ajouter l'instruction de la langue, à celle de la vie; le sage fils de Sirac, en a laissé un commandement exprez aux parents. *Filii tibi sunt, erudi illos.* Vous êtes Pere soyez instructeur de vos enfans.

Eccles. c. 7.

Mais de quoy leur doit il faire leçon ? Dieu s'en est expliqué dans le Deuteronome, ou il ordonne qu'on enseigne ses commandements, & qu'on inspire sa crainte, dont on est obligé d'être remply. *Docebis ea filios tuos, & discant me timere, doceantque filios suos.* Voilà l'obligation, dont les parents ne se peuvent point dispancer sans crime, & sans trahir le salut de leur famille & mémes leur propre interêt temporel.

Pour l'avantage temporel. L'Empereur Basile

Basile, l'avoit bien compris, puisque nous lisons dans la bibliotheque des peres plusieurs riches instructions touchant l'éducation de Leon son fils, & sur ce que l'on s'étonnoit qu'il se donna cette peine, il repliqua, qu'il en uzoit ainsi pour s'attacher son heritier d'un double lien, & pour l'empecher de faire diversion de son amour, qu'il vouloit posseder uniquement, ou du moins preferablement à à tout autre. *Vt quem naturalis lex sibi divinxerat, rationalis amplius devinciret, ut filius sibi, plusquàm alteri deberet.* En effet disoit-il si je me contentois de luy avoir donné la naissance, & qu'il receut d'un étranger les maximes sur lesquelles il forma ses mœurs, il seroit plus redevable à son instructeur, qu'à moy; étant juste, que si les enfans doivent du respect & de l'amour, à qui leur a donné la vie ils redoublent l'un & l'autre en faveur de qui leur a donné la bonne vie, & l'esprit Chrétien, de sorte que l'éducation étant un bien preferable à la generation, ce sage Empereur ne vouloit pas que son fils fût reduit à partager son affection entre un Pere, & un Precepteur; pour avoir doncques tous les respects, & toute la gratitude de son fil, sil en fût l'instructeur, comme il en étoit le Pere. C'est à dire, qu'il se rendit doublement son Pere.

La raison en est, que celuy qui instruit un enfant, singulierement en ce qui regarde le salut, & les bonnes mœurs, en est censé le Pere, ainsi que le reconnut Hyran Roy de Tir écrivant à Salomon, qu'il luy avoit envoyé son Pere *misi tibi virum prudentem &c. Patrem* L. 2. Paral. c. 2.

meum. C'étoit un habile artisan, que selon la gloſe, ce Prince regardoit, comme ſon Pere, parce que cét homme étant Iſraëlite, il avoit été inſtruit en la foy d'un ſeul Dieu, & en la veritable Doctrine du ſalut.

Cela arreté l'Empereur Baſile faiſoit voir, qu'il entendoit le fin de la politique domeſtique, quand il ſe reſolut d'inſtruire luy méme ſon fils pour poſſeder tout ſon cœur, en ſe randant doublement ſon Pere.

Toutefois, quand cét interêt conſiderable n'exigeroit pas des Peres l'inſtruction, dont nous parlons, la veüe du ſalut y devroit pouſſer les peres, c'eſt ce que je recueille de l'avis, que l'Apôtre en donne à ſon Timotée, en luy
1. Tim. 2. écrivant de moderer le luxe des femmes en leurs habits, de leur inſpirer le reſpect & la ſoumiſſion à leurs maris, en les aſſurant, que malgré la prevarication de leur premiere mere dans le Paradis terreſtre, & la corruption des inclinations, qu'elles en ont tirées, elles pourroient ſe ſauver pourveu, qu'elles priſſent grand ſoin de l'éducation, & de l'inſtruction de leur famille, en l'élevant dans la pieté Chrétienne; d'où l'on voit l'importance de l'Education, & de l'inſtruction des Peres, & des Meres, de laquelle depend leur ſalut, & le ſalut de leurs enfans.

A ce propos Plutarque a bonne grace, lorſque dans ſon traité de l'Education des Enfans il regarde l'Enfance, comme un champ que l'on ſeme ou il exige trois choſes; la bonté du ſol, l'induſtrie du laboureur, & la qualité de la ſemence; la nature donne le fonds, le Precepteur le cultive, & l'inſtruction tient lieu

Digitized by Google

lieu d'une ſemence, qui en ſon temps portera abondance de bons fruits; c'eſt pourquoy, les Peres ne ſe doivent pas contanter d'avoir donné le fonds, ils ſont obligez d'y ajouter la culture, & l'inſtruction, pour avoir l'approbation de Dieu, & des hommes, en ſe ſauvant, & en contribuant au ſalut de leurs familles.

Ici ſaint Chriſoſtome obſerve, que ce fût la ſource du bon heur de Samuel, ce grand Serviteur de Dieu, qui fût auſſi-tôt ſaint, que raiſonnable *ab incunabulis ad virtutem tranſiit*, parceque la méme mere, qui luy donna du lait, luy aprit en zelée directrice à ſuccer en méme temps le miel de la ſpiritualité, *à mamma matris, venit ad mammam ſpiritualem.* *Hom. de anna.*

Ce fût encore le principe de la ſainteté du jeune Tobie, que ſon Pere inſtruiſit de bonne heure à la fuite du peché, & à la crainte de ſon Createur *genuit filium, quem ab infantia docuit timere Deum, & abſtinere ab omni peccato.* *Tobiæ c. 1.*

Tel fût auſſi le ſort de la chaſte Suſanne: elle étoit belle par excellence, ou comme parle l'écriture belle par excez *Pulchram minis.* Elle poſſedoit beaucoup de richeſſes, étant heritiere de ſon pere. *Erat Ioachim dives*, elle étoit encore plus recommandable par la crainte de Dieu. *Timentem Deum.* O Ciel! quel prodige. Une belle, qui ſantifie ſon viſage par ſa modeſtie, & par le reſpect, qu'elle porte à la preſence divine, une Dame riche, qui n'uze pas de ſes biens pour entretenir le luxe propre à ſon ſexe. Que cette conduite eſt rare! mais qui a operé cette merveille? la bible nous *Dan iel 13.*

en informe en ces termes *parentes, cum essent justi, erudierunt filiam suam secundùm legem Moysi:* Sa sainteté, & sa chasteté invincible fût le bel ouvrage d'un pere, & d'une mere, dont le saint esprit loüe la vertu, & la justice. *Cum essent justi.*

C'est dans cette vüe, que l'incomparable S. Augustin nomme le soin des meres au sujet, dont il s'agit, l'aymable Ecôle où les enfans apprenent la pieté. *Academia pietatis*, ce que l'on peut justifier par le temoignage de l'ancien & du nouveau testament, puisqu'on lit dans le premier, que la mere des Macabées, en cette qualité de mere, donna la vie à sept fils, & qu'en qualité de maîtresse spirituelle, elle en fit sept Martirs suivant ces mots de saint Cyprien *Martires pepererat, & fecerat* & affin que l'on ne doutte point, que ce ne fût la louange de ses saintes instructions, saint Gregoire de Nazianze la fait ainsi parler. Mes chers enfans! je suis bien payée des peines, que j'ay prises en vôtre Education, puisque je vous vois combattre genereusement pour la religion, & triompher glorieusement de la cruauté des ennemis de Dieu. *Habeo vestræ Educationis pramia, ô filii, quos omnes virtutis causa decertantes vidi, & omnes victores.* Orat. 22

D'autre part pour ce qui regarde le temps de l'Evangile l'on à veu des meres, qui ont fait autant de saints par leurs instructions accompagnées de leurs exemples, que la providance leur avoit donné d'enfans, temoin la vertueuse mere de saint Gregoire de Nazianze, dont l'Eglise a Canonizé toute la famille. C'est à dire S. Gregoire de Nazianze, S. Ce-

saire

ſaire, & ſainte Gorgonie. Voilà, qui eſt admirable, & digne d'imitation pour les meres, je dis, qu'il eſt mêmes d'obligation au moins dans le conſtant effort qu'elles doivent faire conjointement avec les Peres, pour y parvenir.

Mon Dieu ! le raviſſant ſpectacle dans le Chriſtianiſme, ſi le grand empreſſement des parents alloit à ſantifier leurs enfans ; mais helas ! bien loin de là, ils ne s'appliquent le plus ſouvent, qu'a leur menager des biens, comme s'ils n'êtoient, que leurs Procureurs, leurs ſerviteurs, & leurs agents. Certes, l'auteur de l'œuvre imparfaite à grand ſujet de ſe deſoler, en conſiderant le zele d'un chef de maiſon, à pouſſer ſon ainé dans les charges d'un Parlement, pendant qu'il deſtine ſon Puiſné à l'Epée, & aux emplois militaires, procurant d'ailleurs des benefices Eccleſiaſtiques à ſon Cadet ſans faire reflexion, s'il y eſt propre, & ſi Dieu l'y appelle au reſte apres les avoir enteté les uns, & les autres de l'éclat de ſemblables etabliſſements, il s'occupe à ce qui touche l'amour, & la crainte de Dieu, à quoy s'il ne veut ſe damner, il les doit porter avant toute autre choſe, ouy il s'y occupe avec autant de froideur, que ſi ce n'étoit pas la grãde affaire de ſa famille, & par malheur cét égarement eſt ſi commun, que cét illuſtre interprete le croid univerſel *alii honores ſuis provident, alii militias, nemo providet Deum.* *Hom. 3. in Math*

Ah ! pleut au Ciel, que chaque pere travailla fortement à meriter l'éloge, que Dieu fit d'Abraam ſur l'inſtruction qu'il devoit donner à ſes deſcendans ; je ſçay, dit Dieu,

qu'il commandera à ſes enfans de n'être fideles, & d'obſerver Religieuſement ma Loy.

Geneſ 18 *Scio, quod præcepturus ſit filiis ſuis, ut cuſtodiant viam Domini.* Ah disje la belle choſe, ſi les peres ſe piquoient de cette gloire, & donnoient à leur famille ces ſortes d'inſtructions, que Clement d'Alexandrie nomme des chemins abbregez de ſalut & des voyes, qui conduiſent ſans detour à la bien-heureuſe

1. Pedag eternité *breves, & directa ad æternitatem viæ.*

6. 3. En effet, c'eſt par là, que les parents doivent entamer leurs leçons, inculquant ſoigneuſement à leurs enfans, que la crainte de Dieu eſt l'affaire des affaires, tout le reſte ſans celle là, n'étant que bagatelles, dont le monde reprouvé eſt infatué, partant celuy qui craint Dieu, à tout fait & qui garde fidelement les commandements Divins, il merite ſeul de vivre, & de paſſer pour un homme achevé ſuivant l'oracle de l'Eccleſiaſtique,

6. 12. *Deum time, & mandata ejus obſerva; hoc eſt enim omnis homo.*

Cette inſtruction perſuadée, un pere ajoutera les autres, qui ſont dependantes de celle là. Tell'eſt d'inſpirer aux jeunes eſprits une horreur infinie du peché mortel, & de leur en faire plus de peur que du Diable, & de l'enfer, affinque jamais, ils ne s'en randent coupables, & qu'ils ſoient plutôt diſpoſez à ſouffrir cent lepres, & cent fois la mort à l'imitation de ſaint Louys, que d'offencer Dieu mortelement une ſeule fois.

Sur tout il les faut porter à une grande haine du peché d'impureté, qui d'un Ange fait un Demon, & pour y reüſſir, leur defen-

dre

dre la lecture non seulement des livres ouvertement lascifs, mais encore des livres, qui parlent de galanterie, & d'amourettes, car quelque innocence, qui y paroisse, ils amollissent le cœur, & font une funeste impression sur les jeunes ames.

Il est encore fort expedient de leur apprendre à eviter les mauvaises compagnies, & la conversation des libertins, & des impies, parce qu'elle est capable de corrompre les meilleures mœurs, & de ruiner la devotion la plus solide, c'est pourquoy elle est beaucoup plus dangereuse, que le commerce avec les pestiferez.

Je ne parle pas des autres leçons, qu'on a à leur faire, les livres spirituels en sont remplis, & donnent lieu aux parents de remplir leur second devoir, qui est l'instruction. Il ne me reste, qu'à dire quelque chose du troisiéme, qui est la correction.

III. POINT.

Je suppose, qu'il n'est point de Pere, qui ne puisse dire avec Dieu par la bouche de Jeremie. *In domo mea inveni malum.* Helas! quel malheur! j'ay trouvé du mal en ma famille encore en cela y a-t'il une chose pitoyable, c'est selon la remarque de saint Ierôme, que les parents sont souvent les derniers avertis des desordres de leurs maisons. *Solemus mala domus nostræ scire novissimi, & vitia liberorum vicinis cantantibus, ignorantur.* Ouy souvent l'infamie d'une famille, est en chanson, & en vaudeville, le seul maître n'en sachant rien; toutefois cette proposition ne c. 23.

détruit

detruit pas la mienne, au contraire elle l'appuye en montrant, que dez, qu'un pere a connoissance du mal, qui se decouvre chez luy, il y doit remedier par une correction paternele suivant l'avis de S. Paul, *& vos Patres, educate filios in disciplina, & correctione domini.*

ad eph. 6.

En effet il ne faut pas être plus doux & plus moderé que le sage, qui considere la jeunesse dans une espece de legereté, ou de folie, qui ne se peut guerir que par le foüet, & par la douce severité de la peine *Stultitia alligata est in collo pueri, & virga disciplina fugabit eam.* Or comme cét égarement, & cette sorte de folie se decouvre dans les premieres années raisonnables des ce temps là, il y faut appliquer le remede, dont je parle & uzer de correction, ce qui se peut faire avec la facilité que l'on a de redresser une jeune plante car si on donne le temps au vice de se fortifier, le mal en deviendra incurable, *difficile rescinduntur vitia, quæ nobiscum creverè.*

prov. 23

Senec. l. 1. de iræ c. 18

L'on se trompe, disoit à ce propos un ancien, quand on se persuade, que les jeunes gens deviennent libertins, lors qu'on les voit dans une vie licentieuse *fallimur qui putamus lascivos fieri cum insolescunt*: ils se sont insensiblement engagez dez l'enfance dans les vices que l'on blame dans un age avancé; car il en faut juger, par ce qui arrive aux scorpions, qui ne commencent pas d'avoir du venin quand ils piquent, & qu'ils tuent. *A puero pravitate praditus utitur occasione, ut scorpio non innascitur venenum, quando percutit*; d'où il se

Plutarc. de sera crimin. vind.

voit

voir, que la correction paternelle doit éclater, dés que l'on s'apperçoit, de l'inclination vitieuse d'un enfant, & qu'elle est de la derniere importance, pour la bonne éducation de la jeunesse, comme elle est d'étroite obligation pour les Parents, qui trempent souvent dans l'erreur, qui leur fait accroire, qu'ils peuvent dissimuler les fautes des enfans, sur la fausse persuasion, que quand ils seront plus âgez, ils les feront efficacement changer de route, & de conduite.

Voicy la censure, que fait d'un pareil égarement, le Pape saint Gregoire, lors qu'il decrie le fol amour, & la tendresse irreguliere qui regne dans le cœur de ces Parents peu éclairez, & qui les porte souvent à flater le mal, par une cruele complaisance contre l'ordre du bon sens, parce que la tendresse & l'indulgence ne sont pas faites pour les fautes, tout au contraire, l'on est obligé de s'armer de zele, & d'employer le châtiment pour les punir, & pour les étoufer en leur naissance, *Obsidet falsa pietas, cum ad culpas quisque non debeat exercere compassionem, sed zelum.* J'avoüe bien, dit ce grand Saint, que la foiblesse exige quelque support, & quelque condescendence; mais le desordre ne doit attendre & recevoir que rigueur, & que severité, *compassio homini, rectitudo vitiis debetur*, l'enfant tombe en faute, pardonnez à l'enfant & châtiez la faute; c'est là le discernement qu'il y a affaire en cette conjoncture, où il y a deux noms, il est enfant, & il est pécheur, épargnez l'enfant, & puniffez le pécheur par une peine proportionnée à l'âge. hom. 31. in Ev.

C'est

C'eſt encore le conſeil de ſaint Auguſtin ; *duo ſunt nomina homo , & peccator , quâ homo miſerere , quâ peccator corripe* , que la compaſſion ſoit pour l'homme , & pour l'enfant, & la peine, pour qui a failli, & manqué à ſon devoir.

in Pſal. 100.

C'eſt à dire , qu'il s'y faut menager , & garder les meſures , que preſcrit Hugues de ſaint Victor , en ordonnant que l'amour tempere la Juſtice , & que le zele puniſſant s'aſſocie à la douceur , *Diſcrete ſit zelus non immoderatè ſæviens , & pietas non pluſquam oportet , parcens* ; Auſſi eſt-ce là , le caractere du veritable amour paternel , que l'on ne peut aſſez loüer , quand il obſerve ce beau temperament , parce qu'il tire l'enfant du mal, & ne le bleſſe point. *Salubriter iſta ſtimulant , non vulnerant.*

tit. 4. lib. 4. miſcellan.

Ambr. l. 22. in Pſ. 118.

Or pour faire encore mieux remarquer l'obligation des Parents à uſer de correction , qu'il leur ſouvienne , qu'ayant donné la naiſſance aux enfans , ils ſont la cauſe , où l'occaſion du peché Originel, & des inclinations au vice, il eſt donc de leur devoir de ne rien omettre de ce qui eſt capable de redreſſer , & de reformer ce funeſte panchant au mal , ce qui ſe fait particulierement par leurs ſages corrections , qui rappelant la jeuneſſe du deſordre , où les porte la nature corrumpuë , luy fait prendre le chemin de la vertu , & du ſalut , *Diſciplina eſt lux itineris ſalutaris*, d'où je conclus avec le Sage , que la prudente correction des Peres, tire leurs enfans de l'Enfer, où ſans elle ils ſe précipiteroient. *Noli ſubtrahere à puero diſciplinam &c. tu virgâ percuties eum ,*

Cypr. de habit. mulier.

Prov. 23

&

& animam ejus de inferno liberabis.

Je dis mêmes, que l'interêt du Pere l'y doit pouſſer, parce que s'il s'en diſpance l'Eccleſiaſtique l'aſſure, qu'il en ſouffrira la peine dés cette vie. *Lacta filium tuum, & ipſe te paventem faciet.* Flattez, flattez vôtre fils, mais preparez-vous à une foule de chagrins, & de deplaiſirs. Témoin Helie, que l'Ecriture blâme de moleſſe en l'education de ſes deux fils, ce qui luy coûta la vie, & peut-être l'éternité. Exemple terrible, & qui doit jetter les Parents dans une étrange frayeur. *cap. 30.* *1. Reg. 4.*

Je finis en leur demandant, s'ils meritent le beau nom de Peres & de Meres, qu'ils me diſent en premier lieu, qu'ils me diſent, quels exemples ils donnent à leur famille touchant la devotion, touchant la patience, & la reſignation dans les fâcheux évenements, touchant la chaſteté, l'aumône, & le pardon des Ennemis, apprehendent-ils comme il faut, que ſi leurs enfans en les imitant, perdent le Ciel, ils ſont au Jugement de ſaint Chriſoſtome pires, que des Parricides, qui n'otent, que la vie du temps, & ne bleſſent, que les corps, & eux font mourir les ames par leurs mœurs depravées.

Secondement, qu'ils me rendent compte du ſecond de leurs devoirs conſiſtant en l'inſtruction, quelles maximes inſpirent-ils à leurs enfans? ſentent-elles point l'ambition, l'avarice, & les excés du ſiecle? ſont-elles copiées ſur les principes de l'Evangile? vont-elles plus à regler le ſpirituel que le temporel; car c'eſt en cela, que paroît le zele d'un veritable Pere Chrétien. *Hæc eſt cura patrum &c.* *Chryſ. Ser. 63.*

ſi

ſi plus ſtudii in ſpiritualia conferant.

Enfin la correction met elle le ſceau à leurs devoirs, & ſupplée-t'elle au defaut des deux autres ? ſi cela eſt, ils auront une famille de benediction ; mais tout depend des premieres demarches de la jeuneſſe, & du train qu'ils luy feront prendre, car elle ſera en la vieilleſſe telle, qu'elle aura été en ſes premieres années, *adoleſcens juxta viam ſuam etiam cum ſenuerit, non recedet ab eâ.* Prov. 21

Au reſte manquer à ces trois choſes, c'eſt au langage de ſaint Paul renoncer au Chriſtianiſme, & être pire qu'un Infidele, *ſi quis ſuorum curam non habet fidem negavit, & eſt infideli deterior.* Ces paroles ſeules ſont capables de perſuader aux Parents d'avoir un ſoin infini de leurs familles. Ainſi ſoit-il. 1. Tim. 5

SERMON

SERMON

POUR LE VINGT-UNIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Iratus dominus tradidit eum Tortoribus? Matth. 18.

Le Maître émeu de colere, le mit entre les mains des Bourreaux.

Le bon usage de la Colere.

IL y a grand sujet de compassion à considerer l'homme sujet à cent sortes de miseres, dans lesquelles le peché l'a miserablement engagé; J'estime toutefois, que la plus affligeante, c'est la revolte des passions contre la raison, de quoy neanmoins il y a lieu de se consoler, puisque malgré la violance de ces Rebelles, l'on en peut faire un usage loüable, en les forçant de servir à l'exercice des vertus.

On le voit en la colere, qui est la plus emportée, & qui d'un homme fait une bête furieuse, où mêmes un Demon; car, on la peut menager, & la rendre utile à la Justice & à la Penitence; car, si elle s'échaufe en vüe de l'offence de Dieu, & qu'elle s'employe à punir

nir les Scelerats, comme elle fait dans l'Evangile de ce jour. *Iratus dominus tradidit eum tortoribus.* N'eſt-elle pas l'agente de la Juſtice; & ſi le pecheur l'appelle à ſon ſecours pour vanger Dieu en ſa perſonne, n'en fait-il pas l'aimable coadjutrice de la Penitence.

Il ne tient donc qu'à nous de faire de cette grande criminele, que l'on ne ſçauroit aſſez blâmer, une innocente, que l'on ne pourroit aſſez loüer.

C'eſt dequoy j'ay à vous parler plus amplement, apres que nous aurons dit devotement.

AVE MARIA.

Si j'avois aujourd'huy à decrier la colere, je ne la randrois pas coupable de Sacrilege, ſur ce qu'elle porte le feu dans le Sanctuaire, qui eſt le cœur du Chrétien, Temple du ſaint Eſprit, & que n'étant qu'un deſir de vengeance, elle entreprend ſur les droits d'un Dieu, qui ſe l'eſt reſervée, *mihi vindicta.*

ad Heb. cap. 10.

Je ne luy reprocherois pas les dommages conſiderables, que le Prochain reçoit de ſes emportemens brutaux, à quoy elle employe le fer, le feu, le poiſon, & tout ce que ſa fureur barbare, & impitoiable luy inſpire.

Je me contenterois donc de la repreſenter infiniment odieuſe, par les maux quelle fait ſoûfrir à ſon hôte, ce que je ferois en la comparant, où à une furieuſe tempête, qui trouble, qui renverſe, qui déchire le ſein de l'Ocean où elle s'eſt formée, ou à un funeſte embraſement, qui détruit la maiſon, où il s'eſt allumé,

allumé : voyez comment elle éclate, tantôt par les yeux, & par le feu de ſes regards, tantôt par la langue, & par des paroles foudroïantes, & indignes de l'homme raiſonnable, & tantôt par la main armée, pour ſe ſatisfaire à ſon propre peril. J'ajoûterois avec l'Eccleſiaſtique, qu'elle ruïne la ſanté, & abrege les jours de qui ſuit ſes mouvements, qu'elle fait bréche à ſa fortune, faiſant ſouvent payer un ſoûflet, un coup de bâton de cent, & de mille Louys d'or. *Iracundia annihillat ſubſtantiam*, qu'elle le dépoüille de tout ſentiment de miſericorde. *Ira non habet miſericordiam*; Enfin, qu'elle luy donne un penchant malheureux à toutes ſortes de pechez. *Ad indignationem facilis proclivior eſt ad peccatum.*

Cap. 10. *cap.* 30. *prov.* 22. *prov.* 29.

Voilà une partie des reproches, que je luy ferois; mais bien loin de la vouloir icy flétrir, j'ay deſſein de la juſtifier en montrant, que c'eſt par nôtre deſordre qu'on la blâme, & qu'en ſoy elle eſt loüable, & pleine d'innocence, pourveu que dans ſa conduite, elle conſidere trois choſes. La premiere, contre qui elle s'échaufe: la ſeconde pour quoy elle éclate; la troiſiéme, comment elle doit menager ſon feu; Ces trois reflexions feront l'économie de ce Diſcours.

Diviſio.

I. POINT.

J'ay apris d'Ariſtote, où plûtôt de l'experience de toutes les heures, que comme il n'eſt rien de plus aiſé, que de ſe mettre en colere, il eſt tres difficile, d'y étre reglé, & qu'il eſt peu de gens, qui ne s'y égarent. *Iraſci*

2. Et hic c. ult.

cujus vis eſt hominis, & facile, ſed cui, & cujus rei gratia, quomodo, quantum, & quando ſit iraſcendũ non eſt cujuſvis hominis, nec facile.

Toutefois cette difficulté n'empêche pas que l'on ne puiſſe entrer en colere fort loüablement, n'y ayant que les Stoïques, qui banniſſent univerſelement cette paſſion du commerce des hommes : car ſaint Thomas enſeigne qu'elle eſt vertueuſe & meritante, ſi elle eſt gouvernée par la raiſon.

Or, ſi l'on demande, enquoy cela conſiſte, je diray en premier lieu, qu'il faut prendre garde aux perſonnes, qui ſont l'objet de la colere, ſuivant ce principe du Philoſophe, *qui, quibus oportet tras aſcitur, laudatur*, le mal
4. Eth. 5. eſt, que cette paſſion déchainée trouble l'eſprit, & luy ôte les lumieres neceſſaires à un juſte diſcernement, c'eſt dont ſe plaint David en diſant, *turbatus eſt in ira oculus meus* ; de
Pſal. 6. là eſt, que l'on s'attache indifferemment à toutes ſortes de gens, & que mêmes quelque fois l'on s'en prent à Dieu. Témoin le pauvre Jonas, ce Prophete avoit été envoyé à Ninive, pour luy donner la funeſte nouvelle de la prochaine deſtruction. *Adhuc quadraginta*
cap. 3. *dies, & Ninive ſubvertetur*, à cette menaſſe, le Roy, la Nobleſſe, & le Peuple ſe couvrent de ſacs & de cilices, ils ſe condamnent au jeûnes, & font une ſevere penitence, ſuivie d'un ſi grand changement de mœurs, que Dieu s'en émeut de pitié, & rappelle ſa parole faiſant miſericorde à ces criminels. *Converſi ſunt à viâ malâ, & miſertus eſt Deus*, le ſeul Jonas n'y trouva pas ſon interêt, ſe croyant perdu de reputation, & craignant de

n'être

n'étre plus consideré, que comme un faux Prophete.

Il entre donc dans un chagrin inconsolable, *afflictus est Ionas, afflictione magnâ*, de là, il s'emporta dans une grande colere contre Dieu, & dans la chaleur de sa passion, il eût l'insolence de luy reprocher l'excés de sa bonté & de sa patience à l'égard des méchans. *Clemens*, luy dit-il, *& patiens, & multæ misericordiæ.* Ah! que je vous connoissois-bien, quand je prenois la fuite, & que je refusois d'obeïr à vos ordres; aprés ces plaintes, il tomba dans une espece de desespoir, où il demanda de mourir tout à l'heure pour ne point survivre à son honneur honteusement flétri. *Et nunc domine, tolle animam meam*, en cette conjoncture ce même Dieu, qu'il accusoit de trop d'indulgence, bien loin de le punir selon sa faute, se contenta de luy dire. *Putasne, bene iratus es tu?* Prophete vous voilà en bien mauvaise humeur: mais faites vous justice, & voyés si vôtre colere est raisonnable, & si c'est à vous, à vous eriger en censeur de ma conduite, pour laquelle vous ne devez avoir que respect, & que deferance: mais au fonds, croyés-vous d'avoir un sujet legitime, d'en user de la sorte? ignorés-vous encore, que c'est toûjours une chose injuste & blâmable, de murmurer contre ma providence, quelque dure & incommode qu'elle paroisse. *Putasne benè iratus es tu?*

C'est sans doûte, ce que l'on pourroit demander à bien des gens, qui dans leurs transports se plaignent des chatiments, que Dieu ordonne, & des Croix publiques, où particu-

lieres qu'il envoye, l'on pourroit dire, à chacun de ces mécontents, ce qu'il penſe de ſa plainte. *Putaſne benè iraſceris tu?*

Cajus Caligula donnoit une fête au Peuple Romain, & pendant qu'on joüoit la Comedie, le Ciel ſe couvrit d'epaiſſes nuées, les Tonnerres enſuite firent un bruit éfroyable, la playe en même temps fût extraordinaire. Ces choſes choquerent ſi vivement l'Empereur, & ſa bile s'émeut avec tant de fureur, qu'il eût la témerité d'appeller Jupiter en duël, avec cette condition, que le combat ſeroit ſans quartier. *Ad pugnam vocavit Iovem, & quidem ſine miſſione*, Jupiter, dit-il, la main à l'épée, où vous aurez ma vie, où j'auray la vôtre. *Aut tu me, aut ego te*, quel extravagant emportement; mais, qu'il coûta cher à ce Prince, puiſque ſes Sujets creurent, qu'il n'y avoit point de patience obligée à ſoûffrir la domination d'un homme, qui ſe revoltoit contre leur Dieu. *Vltimæ patientiæ viſum eſt ferre hominem, qui Deum non ferret.*

Senec. l. 1. de ira.

Laiſſons cét infidele, qui inſultoit en ſa colere, à un Dieu imaginaire & chimerique, que doit-on penſer des Scribes, des Phariſiens, & des Juifs, qui ſuivoient leur party. Le Sauveur au rapport de Saint Luc, leur fait de belles inſtructions, ces Meſſieurs les trouvent un peu fortes, ils s'echaufent contre le Predicateur juſques à l'excés, *repleti ſunt omnes ira, hæc audientes*; & ſans perdre un moment, ils forcent le fils de Dieu de ſortir de la Ville, & mêmes ils ſongeoient à le jetter dans un precipice.

cap. 4.

Donc la coler e, pour meriter approbation elle,

elle doit faire attantion à qui elle s'attache, & par cette reflexion, non seulement, elle n'aura pas l'insolance de se soûlever contre Dieu, dont-elle adorera respectueusement toutes les volontés, elle épargnera encore les puissances de la Terre : disant avec le Philosophe Romain, si je suis coupable, l'on à droit de me punir, si je suis innocent, je cede à la violance & à la souveraineté. *Rex est, si nocentem punit, cedo justitiæ, si innocentem, cedo fortunæ*, elle gardera les mêmes mesures envers les superieurs, sçachant que s'aigrir contr'eux, & les quereler : c'est une entrepriſe de Geant, & une action de furieux. *Cum superiore contendere, furiosum* ; que si un enfant l'offense, elle pardonnera à l'âge, qui ne luy à pas encore apris à connoître la malice de l'injure qu'il aura faite. *Puer nos injuria affecit, ætati donetur, nescit an peccet :* si c'est une femme, qui l'ait desobligée, elle ne s'en piquera pas beaucoup, persuadée que ce sexe n'a que peu où point de bon sens. *Mulier est, errat* ; si c'est un valet, qui l'ait outragé par l'ordre de son maître, elle excusera la necessité, où ce Domestique s'est trouvé engagé d'obeïr. *Jussus est, necessitati, quis succenset* ? enfin si un Paisan à fait la faute, elle se regle par le Code, qui veut que l'on fasse grace, à la simplicité où incivilité d'un homme de Village, qui ordinairement péche plus faute d'instruction, que par malice, *rusticitati hominum parcendum.*

Senec. lib. 2. de ira c. 30

Idem. c. 34.

c. 27.

ff. si quis injur. lib. 2.

De ce que je viens de dire, l'on tire, qu'il est encore moins juste de se facher contre les choses inanimées en les donnant au Diable,

en les mettant en pieces, en les frappant du pied où d'un bâton, sur tout en maudissant leur Créateur, ce qui est un trait de derniere folie. En effet, à quel propos se fâcher, où contre des choses insensibles, ou contre des bêtes ? Ces Créatures ne sont pas capables de faire une veritable injure, n'y d'être affligées de nôtre vengeance. *Quia non dolent, neque faciunt injuriam*, du moins, si ce n'est point avoir perdu le sens, c'est imiter les enfans, dont-on ne peut arrêter les larmes apres quelque cheute, qu'en frappant la Terre où ils sont tombez, de même un homme en colere rompt, brise, ce qu'il rencontre, pensant de s'y satisfaire, ne voilà pas une enfantise ridicule ?

D. Tho. 1. 2. q. 46. a. 7.

Or, pour remedier à ce desordre, la morale conseille de n'être jamais precipité en nos actions : mais d'y consulter la raison, & la justice auparavant, que d'obeir au mouvement de l'aigreur du cœur ; c'est-là un excellent expedient pour ne se point méprendre, & pour ne s'exposer pas au peril d'insulter à l'innocent, *multos absolverimus, si ante cœperimus judicare, quàm irasci*, & faute d'user de cette précaution, nôtre colere se rend souvent criminele, en mal-traittant celuy qui n'a pas merité nôtre indignation.

Senec. l. 3. de ira.

Au contraire, si elle se regle par ce principe ; elle sera sainte, ne s'armant que contre les coupables, ou plûtôt contre les crimes, suivant la regle, qui ne permet à la colere d'attaquer, que les vices, même dans le chatiment des vitieux, *vitiis oportet irasci, non hominibus*, en quoy elle imitera le Medecin, qui faisant

faisant la guerre à la maladie, épargne le malade, non pas qu'il ne luy faisse avaler des amertumes, & qu'il ne luy tire du sang, ou qu'il ne luy applique des costics brûlans: mais c'est que soûs l'apparance de cette persecution, il n'a dessein que de rétablir la santé de l'Infirme, affoiblie par la violance de la fiévre, ou de quelques autres maux; ainsi en doit user celuy qui prétend à rendre sa colere, Chrétienne & pareille à celle dont l'Apôtre se servit utilement contre les Corintiens, & les Galates.

Ce n'est donc pas que la colere en soy, ne soit une passion innocente, & digne de loüange: mais sa disgrace vient de qui en fait un mauvais usage, n'ayant pas égard à la personne sur laquelle il décharge sa bile, & son indignation.

Voilà le premier defaut à éviter, & le premier article pour acquerir à la colere l'aprobation des Sages, *qui, quibus oportet irascitur, laudatur.*

II. POINT.

La seconde chose à observer pour randre la colere innocente & loüable, c'est de bien peser le sujet, qui l'a fait naître, sans quoy le peril est évident de se porter à quelque excez, de sorte que pour couvrir de honte un emporté il ne faudroit, que luy faire dire sincerement, pourquoy il fait tant de bruit; mais parce qu'il n'aura pas consulté la raison devant que d'éclater, il aura peine de s'expliquer naïvement sur la cause, qui l'aura fait entrer en mauvaise humeur; car, pour l'or-

dinaire l'on ne veut point demeurer d'acord de ſon foible, ny parler des choſes, comme elles ſe ſont paſſées : voilà pourquoy, ſuivant la remarque de ſaint Chriſologue, bien que le bilieux n'ait tres-ſouvent point de raiſon de s'emporter, toutefois pour ſe ſauver de blâme, & pour flater ſa paſſion, il en invente de ſpecieuſes, & ne manque jamais de beau prétexte. *Vt iram nutriat, cauſas colorat,* ce ſeront ſi vous-vous en fiés à ſa parole, ce ſeront des choſes facheuſes, importantes & inſuportables, mais s'il en vient au détail, & ſi vous conſiderez de ſang froid ſemblables ſujets, vous réconnoîtrés que ce ſont au fond, bagateles, & manquements fors legers. *ſerm.16.*

Ah ! que Philon étoit bien inſtruit du genie des gens enclins, & faciles à prendre feu, quand il écrivoit, qu'entre cent coleriques, à peine en rencontre-t'on quelqu'un qui ne déguiſe, ou plûtôt, qui ne mente pour donner un beau viſage à ſon emportement, bien que tres-peu raiſonnable. *Iracundorum nemo ferè verax* ; c'eſt au ſentiment de ſaint Auguſtin, c'eſt l'égarement viſible en tout l'univers, où il n'y a pas un homme, qui ne tâche de prêter un maſque de juſtice à ſa colere, & qui ne la croye établie ſur l'équité, *nulli irascenti videtur ira ſua injuſta.* *l. de Regn.*

Or, pour échaper un deſordre auſſi general, que celuy là, il ny à point de plus ſeure voye, que de faire reflexion ſur les ſujets, qui ſoulevent en nous les boüillons de cette paſſion. Par cette précaution, on jugera quel lieu on luy doit donner, & juſques où il faut luy permettre d'aller ; car, qui prétendroit

droit de l'étoufer absolument, s'opposeroit au saint esprit, qui nous ordonne de nous en servir innocemment, & sans crime. *Irascimini, & nolite peccare*, ou comme quelques Docteurs interpretent ce verset, il nous commande de nous mettre en colere sous peine de peché. *Psal. 4.*

D'autre part comment se pourroit-il faire qu'en voyant des actions scandaleuses, l'on n'en fût pas touché d'une juste indignation? & mêmes bien loin, que ce fut vertu de demeurer insensible en veuë d'un Dieu offencé, ou d'un prochain grievement outragé? ce seroit une lâcheté, & une froideur criminelle.

C'est le bel avis, que saint Bernard envoya au Pape Eugene, lors qu'apres luy avoir loüé la patience, comme une vertu incomparable, il luy ajoute, qu'il y a des temps, & des conjonctures, ou il est meilleur d'être saintement impatient, & d'employer un zele ardent contre les vices. *Magna virtus patientia, sed non hanc ad ista optaverim, interdum impatientem esse præstat.* Ouy il y a des occasions, ou la colere est preferable à une molle conduite, que des materiels appelleroient patience, & qui renverseroit tout l'ordre de la vie civile, parceque si les magistrats ne s'emportoient point, & ne temoignoient point de zele severe, en punissant rigoureusement les excez, & les desordres, les Scelerats n'ayant rien à craindre, ne garderoient plus de mesures, & l'on verroit le vice triompher dans les republiques. *Si ira non fuerit, nec judicia stant, nec crimina compescuntur.* Au contraire la juste indignation, & la vengeance reglée, *Imperf. hom. 11 in Math*

qui

qui en procede fait regner la discipline, & l'innocence des mœurs dans l'ame des citoyens. *Iusta ergo ira mater est disciplinæ.*

Idem.

A ce propos S. Chrysostome a bonne grace, quand il se plaint de ce que l'on nomme l'effet ou la cause de cette loüable severité du nom de colere, disant que pour luy faire justice, il la faudroit appeller Philosophie. *Non iram dixerim absolutè, sed Philosophiam*; c'est effectivement une sage politique, avec quoy un Magistrat tient toute une ville en bon état, un pere de famille fait fleurir la vertu en sa maison, & Dieu même sanctifie le monde, de sorte, que qui en fait sa direction imite le gouvernement Divin. *Ita se gerere, Divinum est.*

Ce n'est doncques point simplement une chose excellente d'uzer de colere, c'est un devoir indispensable, & sans peine de peché, voilà pourquoy, il ne faut, que faire attention sur le sujet, qui donne lieu à la colere, & qui ne doit être, que le crime *irascimini, ubi culpa est*; parceque rien ne peut faire approuver cette passion, que l'interest d'un Dieu offencé, & elle ne se doit produire, que pour vanger sa gloire flettrie, ce fût le motif de Moyse, lorsque descendant de la montagne de Sina, & étant averty, que le peuple avoit adoré le Veau d'or, il entra dans un emportement extraordinaire *vidit vitulum, &c. iratusque valdè* jusques là, qu'il ne se contenta point de reduire en poudre cette idole, & apres en avoir detrempé la poussiere dans l'eau, de la faire boire à ses adorateurs; mais il ordonna à la Tribut de Levi, qui n'avoit point trempé dans cette idolatrie, de mettre la main à l'é-

Ambros. 10. ps. 4.

pée

pée, ce qu'elle fit avecque tant de carnage, qu'elle tua vingt trois mille des idolatres de ce Dieu ridicule ; action étrange, mais qui est consacrée dans l'Ecriture en ce texte *consecraſtis manus veſtras hodie domino.* Exod 10

De même dans le livre des nombres, Phinées ayant surpris Zambri dans un crime d'impureté, il le mit à mort avec sa complice, & il fût loüé de ce zele, tout cruel, & tout sanglant, qu'il parût, parcequ'il étoit inspiré par l'esprit de religion, dont il vangeoit l'injure, & par un esprit de charité qui punissoit le scandale donné au peuple & mettoit les Israelites à couvert de la iustice & du chatiment, que Dieu en eût pris. *Qui zelatus eſt pro deo ſuo, & expiavit ſcelus filiorum Iſrael.*

Ces illustres exemples, montrent, qu'il y a une colere approuvée du Ciel, & une indignation sainte, c'est quand elles naissent en veuë des pechez. Telle fût celle d'Elie, lorsque considerant le service de Dieu abandonné, les Autels renversez, & les Prophetes massacrés, il en fût emeu si sensiblement, qu'il fit égorger quatre cents cinquante sacrificateurs de Baal en s'écriant *zelo zelatus ſum pro Domino Deo, altaria deſtruxerunt, prophetas occiderunt, &c.* Severité, & colere, qui le fit l'objet d'une providence particuliere de Dieu.

Mais laissons l'ancien Testament, combien trouve-t'on dans le nouveau de demonstratiõs de cette verité & pour passer sous le silence divers exemples sur ce point, ne voit-on pas la colere canonisée dans le Sauveur, dont il est écrit que frappé d'indignation en veuë du desordre

desordre des Scribes, & des Pharisiens, il les enviſageoit avec des yeux de colere. *Aſpiciens eos cum Ira* ; de même quand il entra dans le temple, & qu'il y trouva des Marchands avares, qui le prophanoient, qu'eſt-ce qui luy mit un foüet à la main, pour les en chaſſer honteuſement apres avoir renverſé leurs banques, ſi non un zele en feu, tant il eſt conſtant qu'il y a une ſainte colere, & c'eſt celle, qui s'éleve contre le peché. *Iraſcimini, ubi culpa eſt.*

Sur quoy je ne veux pas oublier la penſée d'un grand homme en faveur de la paſſion, que j'ay entrepris de defendre; c'eſt que ſi on la range parmy les ſept crimes, elle y eſt avec ce privilege qu'elle ſeule, entre tous les autres, peut ſouvent porter le nom de vertu, & en avoir le merite. L'orgueil eſt toujours criminel, l'avarice ſera eternellement coupable, jamais l'impureté ne ſera loüable, il y aura toujours de la brutalité dans la gourmandiſe; l'envie ne meritera jamais d'éloge, comme jamais la pareſſe ne ſera ſans reproche; la ſeule colere eſt capable de recevoir de l'honneur & de paſſer pour vertu ; car ſi la prudence l'acompagne, ſi le zele la regle, ſi la juſtice s'y aſſocie, elle eſt infiniment meritante, & elle doit étre priſe pour cette haine ſainte, & parfaite dont parle le Roy Prophete *perfecto odio oderam illos*, ce qui conſiſte à pardonner à la perſonne ; quand on puny la faute, *hæc eſt perfecti odii peritia ſi homines propter vitia non oderis, ſi homines propter vitia non dilexeris.* Il faut perſecuter le peché non pas le pecheur, & épargner le criminel en faiſant la guerre

guerre au crime ſans quoy la colere ne ſera pas une paſſion conſacrée. & l'on ne pourra point dire ſans ſe flater *perfecto odio oderam illos.*

En effet, ce qui decrie la colere c'eſt que l'on n'en uze pas ainſi, & que ſouvent elle s'allume dans un cœur pour des choſes de neant, à l'exemple de Jonas, à qui Dieu fit une ſeconde fois ce reproche, *putas ne bene iraſceris tu ſuper hedera?* voicy ou en étoit ce Prophete: un lierre ſous l'ombrage duquel il prenoit la fraicheurs ſecha, & le laiſſa expoſé aux ardeurs du Soleil, cét accident luy fût ſi ſenſible, qu'il continua de ſouhaiter la mort; toutefois Dieu par une extreme bonté luy dit Prophete vous vous emportez, mais en avez vous un ſujet legitime, à ce mot Jonas eût l'impudence de repondre, que s'il étoit en colere, il en avoit raiſon. *Ita bene iraſcor uſque ad mortem.* Jugeons en il a perdu un peu d'ombre, en ſuite, il eſt batru à plomb des rayons du ſoleil, & incommodé de la chaleur, eſt-ce là la cauſe ſuffiſante d'un tranſport, qui luy doive faire ſouhaiter de mourir, & qui puiſſe juſtifier la hardieſſe de ſoutenir hautement, que ſa colere eſt bien fondée: *Ita bene iraſcor ego, uſque ad mortem.*

Voilà l'image de ce qui ſe pratique toutes les heures en la vie des hommes. Un Valet mal habile aura caſſé un verre, & à oüir les paroles dereglées de ſon Maître, ou de ſa Maîtreſſe, on croiroit que le feu eſt au logis, & que tout y eſt renverſé. C'eſt l'excez dont l'Hiſtoire blame Pollion Citoyen Romain, il regaloit en ſon Hotel l'Empereur Auguſte, avec

avec grande magnificence, durant le festin un Esclave romp par accident un verre de Cristal, dont Pollion fût si outré, & si peu Maître de luy, que perdant le respect qu'il devoit à l'Empereur, il commanda, qu'on precipita l'esclave dans le grand reservoir des lamprois, or ce cómandement Barbare eût été executé, si Auguste ne l'eût empeché, mais ce Prince ne s'arrêta pas là; car poussé d'une juste indignation contre ce Maître brutal, il fit casser tous les verres de cristal, dont il y en avoit grand nombre & puis il ordonna, qu'on combla le reservoir, ce qui fût une punition proportionnée à une chaleur de bile, née en suite d'une perte fort legere, & portée à un horrible excez, eû egard à la petitesse de la faute, qu'elle pretandoit de chatier.

Or de tout ce que je viens de dire, je conclus, que devant, que de permettre à la colere d'éclater, il est necessaire d'en peser le sujet en de justes balances, & s'il n'est pas de consequence, ou s'il est arrivé sans dessein, & sans malice, il faut étoufer les premiers mouvements d'une passion, qui étant sagement menagée remedie à bien des maux; mais qui suivant ses fougues brutales desoleroit tout.

Chrisost in psl. 48 *Ira, si bene utaris salutare medicamentum, si malè causa exitii.* Aussi n'est ce qu'à cette derniere, que s'addresse la menace de la rigueur du jugement. *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.*

Enfin pour faire de la colere une vertu, apres la reflexion de la personne à qui elle s'attache, apres la consideration de l'injure qu'elle vange, il ne luy reste que de voir, qu'elles

qu'elles mesures elle a à garder. C'est la derniere partie de ce Discours.

III. POINT.

La premiere chose à observer dans l'usage de la colere, c'est de suivre ce conseil de Job. *Non te superet ira*, n'en recevez pas la loy en esclave : mais soyez-en le maître. A quoy revient l'avis du Philosophe Romain, toûjours semblable à luy-même en bon sens, & dans le beau jour avec quoy il explique ses pensées. Donnés, dit ce grand homme, donnés à la colere l'employ d'un Soldat, non pas l'authorité & la fonction d'un Capitaine. *Vtendum ira, ut milite, non ut duce.* Elle doit obeïr, & non pas commander, ce que saint Gregoire nous à encore marqué, sous une autre allegorie, en nous disant mettez ordre qu'elle ne marche pas la premiere en maîtresse ; mais qu'en servante & en suivante, elle soit au dos de la raison, qui est sa Dame, pour en recevoir les ordres. *Ne quasi domina præcat, sed velut ancilla ad obsequium parata à tergo rationis nunquam recedat.* c. 36. L. 5. M. c. 35.

C'est-là le grand secret de traitter cette passion avec l'empire dont Dieu traitta l'Ocean, quand il luy dit. *Huc usque venies.* Voila tes limites ? Tu briseras tes flots à ce grain de Sable, & tu y arrêteras tes fougues, quelque furieuses qu'elles soient. *Et hic confringes tumentes fluctus tuos.* Ainsi en uzera le Sage, pour s'éloigner de l'extravagance d'un insensé, qui donne toute liberté à son transport. *Totam iram suam profert insipiens, sapiens autem dispensat.* Oüy l'homme prudent, c. 29. ex 70.

&

vertueux menage ſon feu, & diſpâce les mouvements de ſon cœur irrité, ſelon les regles du zele, & de la juſtice, non pas ſelon l'eſprit violent de la vangeance *ex amore juſtitiæ non vindictæ.* Ainſi parle la morale à moins de cela la colere, n'enfantera qu'excez, & que ces penſées noires, que Philon appelle engeance de vipere *partus viperarum*, & que David trouve auſſi dangereuſes, que le venin, & le poiſon mortel, des plus furieux ſerpents. *Furor illis, ſecundùm ſimilitudinem ſerpentis.*

Il faut doncques ſe moderer, ſe paſſionner ſans paſſion & faire la guerre, à qui a failli avec un cœur de paix en imitant le Patriarche Joſeph, lorſque feignant d'étre fort animé, & echaufé contre ſes freres; il ſe deguiſa pour ainſi parler, empruntant un viſage etranger ſuivant la belle expreſſion de Philon. *Cum iraſci fratribus videretur, alienum vultum induit* ô! qu'il eût été plaiſant d'étre inſtruit de l'aymable fourberie de Joſeph, & de le voir ſoutenir adroitement le perſonnage d'un emporté de grande colere, en decouvrans ſous ce maſque de rigueur, un cœur tout remply de douceur, & de charité fraternelle, mais il n'y auroit pas moins de ſatisfaction de conſiderer les Chrétiens dans ce calme, & ce repos interieur, quand ils ſont obligez de faire du bruit exterieurement, & de ſe mettre en colere, pour punir les fautes & pour empecher les recheutes dans le peché.

C. 2. de Joſeph.

C'eſt la premiere condition d'une colere reguliere, la ſeconde regarde la langue, que l'Evangile condamne au feu, & à l'Enfer, ſi dans l'emportement, elle deborde en paroles d'injures,

d'injures, de mepris, & d'imprecation. *Qui dixerit fatuè, reus erit gehennæ ignis*, c'eſt pourquoy, il eſt important d'en donner la direction à la charité, qui luy apprendra à ſe facher ſans l'impatience, qui eſt la cauſe des paroles dereglées, *novit patienter irasci*, ſans choquer l'humilité, qui ne permet pas d'élever le ton & de parler avec mepris. *Novit humiliter indignari*, ſans faire breche à la manſuetude, qui ne s'émeût, qu'en colombe, frappant du bec ſans y verſer du fiel, parce que l'interieur, de qui s'indigne au dehors étant ſans amertume, la langue reſte fort concertée en ſes paroles, pour ne point tomber ſous la cenſure, qui tourne en ridicule, quiconque par un zele bizarre, & contrefait ſe rend criminel en puniſſant un crime. *Ridiculum eſt, odio nocentis, perdere innocentiam.*

Math. 5

Bern. ep. 2.

Senec.

Toutefois, s'il eſt neceſſaire en matiere de colere de veiller ſur le cœur, & ſur la langue, il faut beaucoup plus être en garde pour la main; car c'eſt en cela particulierement, que S. Jacques doit être écouté, quand il exige, que l'on ne prene pas ſi-tôt feu, & que l'on ſoit lent, & tardif à s'émouvoir. *Tardus ad iram*; parceque, ſi l'on ſe porte avec precipitation à frapper, il y a un manifeſte peril, que la juſtice ne ſoit violée, ſi dans la premiere chaleur l'on ordonne le chatiment, dont on veut punir celuy qui a failli, & parceque c'eſt ainſi, que pluſieurs ſe conduiſent, il les faut Envoyer à l'ecole de cét ancien, qui diſoit à ſon Domeſtique dont il avoit receu du deplaiſir, je te dechirerois à coups d'étrivieres, ſi je n'étois ſaiſi, & outré de colere, *niſi iratus eſſem, te*

Archit.

verberibus exſecarem. Certes ce fût là une action qui merite nôtre imitation, & qui ſans flaterie eſt digne de toutes les loüanges, que pluſieurs ſavantes plumes luy ont données.

Or ſi l'on demandoit pourquoy il eſt excellent d'obſerver cette metode, je repliquerois, que dans toutes les corrections, la clemence, & la miſericorde doivent être aſſociées à la juſtice, d'autre part la colere ordinairement n'a nulle habitude avec la douceur,
prov. 27 & la miſericorde ſelon ces mots ſacrez *ira viri miſericordiam non habet*, ou comme parle
c. 1. S. Jacques *ira viri juſtitiã Dei non operatur*, en effet la juſtice de Dieu eſt eternellement mélée de miſericorde, la colere de l'homme n'en uze pas ainſi, à moins qu'elle ſe donne le loiſir de peſer dans de juſtes balances une action coupable, & d'en conſiderer les circonſtances pour la traitter ſelon ſon merite, en luy faiſant toujours quelque grace & ne la portant jamais à la derniere rigueur *eſtimanda injuria, ne vindicetur ſupra meritum.*

Ce ſera par ces trois expedients, dont je viens de parler c'eſt à dire, par l'Empire du cœur ſur la paſſion qui allume le feu, & la bile; par le reglement, & la moderation des paroles, & par la juſtice de la main adoucie, & accompagnée de clemence, ce ſera dis-je par ces voyes, que la colere ſera contée entre les vertus. Mais ſans ces precautions l'Eccleſiaſtique nous conſeille de la bannir de nôtre
c. 13. cœur *aufer iram à corde tuo*, & la raiſon, qui l'oblige à nous donner tel avis, c'eſt que cette paſſion étant bruſque, & dereglée de ſoy, elle n'y feroit pas un moindre degat, que l'orage violent

violent en fait à la vigne qu'il desole, & depoüille de feüilles & de fruits. *Sicut timetur tempestas vineæ, sic ira cordi timenda:*

Qu'elle le traitte mal ce pauvre cœur, si elle usurpe l'Empire sur luy! j'ay deja touché en passant quelques uns des maux, que sa tyrannie luy fait endurer en disant à la téte de ce discours, qu'elle abrege sa vie, que tres souvent elle desole ses biens, qu'elle noircit sa reputation sans parler des dommages qu'elle aporte à son ame, j'ajoute seulement icy qu'un des plus considerables torts qu'elle luy fasse, c'est qu'elle le depoüille de tout sentiment humain, de sorte qu'un homme sur qui elle domine n'est préque plus homme, puisqu'il n'est plus raisonnable, & que dans ses salies violantes, & impetueuses, il agit en béte suivant la peinture qu'en fait saint basile. *Humanam speciem amittit, feræ faciem indutus; furit, debacchatur, immutantur oculi, igne fiunt, cor accenditur, &c.* n'y cherchez plus l'aymable visage d'un homme, vous ny treuverez que les trairs d'une béte redoutable; voyez ses yeux d'où le feu, & les étincelles sortent en foule, ce ne sont plus des yeux humains, ce sont les yeux farouches, & les regards d'un furieux Lion; écoutez ses paroles outrées, éclatantes, & pleines de rage, vous les prendriez pour des rugissements d'un animal feroce; étudiez ensuite ses demarches, ses mouvements ses actions, & tout son exterieur, vous n'y remarquerez rien, qui ne soit brutal, & inhumain. tom. 2. hom. 21.

Toutefois accordons luy, qu'il ne cesse pas d'étre homme, mais en méme temps regar-

dons le comme un homme furieux, & qui a perdu le bon sens *Ira brevis furor*, c'est pourquoy ses amis soint contrains de s'en saisir, pour l'empecher de faire quelque mauvais coup, & volontiers, ils l'enchaineroient comme un enragé, ce qu'ils pourroient faire avec l'aveu de la Loy, qui le juge si peu raisonnable dans la chaleur de son transport, qu'elle luy defend de contracter, & s'il le fait, elle rescinde les actes, qu'ils aura passez en cét état. *Contractus in calore iracundiæ factus non tenet.* En quoy, elle le traitte; ainsi que l'on traite les fols, & à ne rien deguiser son extravagance est visible, en ce qu'il veut guerir sa playe en s'en faisant une seconde; pour blesser son Prochain & certes s'il luy restoit un grain de sagesse, il ne se mettroit pas en feu chez luy pour bruler son voisin.

ff. de publ. L. licit atio.

Voicy doncques la regle, que l'on doit observer pour remedier à ces desordres, & pour bien uzer de la colere. En premier lieu on doit arrêter les salies de l'indignation dez leur naissance, car l'on n'aura pas le pouvoir d'en suspandre le progrez, si lon ne les étouffe d'entrée, & au moment, ou elles sont encore foibles, parce que bien-tôt elles se fortifieront, & luy feront de la peine, ou mémes elles se randront invincibles, étant aussi difficile de les chasser de chez soy, qu'il est aisé de leur en fermer la porte, selon la sage remarque du Stoïcien Romain. *Imbecillis est omnis affectus, vires, dum procedit, parat, excluditur facilius, quàm expellitur* aussi compare-t'on cette passion au feu, que l'on éteint sans peine, quand il n'est que bluettes, &

Ep. 116.

qui

qui êtant devenu embrazement, n'a plus de remede. *Ignis extinguendus, dum scintilla est, cum transiit in incendium modum non capit.* Idem.

Secondement si d'abord, on ne repousse pas l'Impression de la colere, & qu'elle se saisisse du cœur au moins il luy faut faire violance, affin qu'elle ne soit pas de durée, de sorte que si elle surprend sur le jour, elle ne se couche point avec nous. *Sol non occidat super iracundiam*, ce qui est propre particulierement du Chrêtien, parceque saint Jerôme enseigne; que c'est un des caracteres du Christianisme de faire bien-tôt mourir cette passion, comme c'est une marque de la foiblesse humaine de la laisser naître. *Irasci cujusvis hominis est, finem imponere iracundiæ, Christiani.* Voilà pourquoy la morale conseille aux Peres de ne point permettre, que les Enfans fassent habitude avec ce vice, & ne veut point qu'on leur accorde, quoy que ce soit durant le temps, qu'ils sont emeus de passion, mais qu'on attande a le leur donner si on le Juge à propos quand ils sont revenus de leur colere, leur acordant ce qu'on leur avoit refusé, quand ils pleuroient de depit. *Nihil per iracundiam exoret, quod flenti negatum est, quieto dandum.* ad Ephes. c. 4 l. 2. op. 18 Seneq. 2. de ira c. 21.

Enfin il faut garder le beau temperament, dont nous avons parlé, & méler toujours la douceur, & la misericorde avec la severité, & la justice.

Or pour ne nous point éloigner de cette triple regle, faisons valoir l'excellent motif, que nous donne l'Ecclesiastique en nous disant. *Homo Homini servat iram, & à Deo quæris*

Digitized by Google

medelam. Quoy, doit dire chacun, je pretends de desarmer la colere Divine & d'en detourner les effets effroyables de dessus ma tête, & mon indignation est opiniatre, resoluë à la vengeance, & inexorable en son ressentiment! je conserve mon aigreur les mois, & les années, contre qui ma faché, & mêmes contre mes Domestiques en ne leur disant jamais un bon mot, uzant continuellement de rebut & de mepris à leur endroit; neanmoins. J'attands de mon Dieu une indulgence, & les effets de sa clemence? *homo homini servat iram, & à Deo querit medelam!* Je reviens tout à l'heure de cét êgarement mêmes bien resolu de faire grace, pour obtenir grace non, avec le secours du Ciel, que je luy demande affectueusement, & humblement, je ne me donneray plus en proye à la passion, & si par ma fragilité, j'en suis prevenu, je ne formeray point de resolution, pendant qu'elle regnera en mon cœur, & bien-tôt je me deferay d'une hôtesse aussi dangereuse, que celle là; sur tout elle ne m'arrachera jamais une parole mal concertée, & beaucoup moins aura-t'elle le pouvoir de me porter à une action violante. Ainsi soit-il.

SERMON

SERMON

POUR LE VINGT-DEUXIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Cujus eſt hæc Imago ? Math. c. 22.

De qui eſt cette Image ?

L'Honneur, & le devoir, de qui eſt l'Image de Dieu.

QUAND nous rencontrons un homme qui aime Dieu de tout ſon cœur, & le Prochain comme ſoy-même en le ſecourant dans ſes beſoins, & le conſolant dans ſes afflictions, qui d'ailleurs eſt modeſte dans la proſperité, patient dans l'adverſité, & maître de ſes paſſions, il n'eſt pas fort neceſſaire de s'informer de qui il eſt l'Image ; car ſans autre inſtruction, l'on dit voilà l'Image du Verbe Incarné, vivant & converſant avec les hommes.

Mais, quand nous voyons quelqu'un, qui ſemble ne connoître Dieu que pour l'offencer, & pour mépriſer ſes commandements, qui n'a un corps que pour le proſtituer à l'impu-

reté, qui ne traitte avec le Prochain, que pour luy faire insulte en ses biens, en sa reputation & en sa personne; qui n'use de sa raison, & de son esprit, que pour satisfaire ses inclinations dereglées, il y a lieu de demander, de qui est-il l'Image? puisqu'il n'agit que brutalement, & plûtôt en bête qu'en homme.

C'est en quoy, il trahit vilainement son interêt, & son honneur; car il efface en luy l'Image de son Créateur, pour y substituer l'Image d'une bête, ainsi que nous le reconnoîtrons en ce discours, aprés que nous aurons demandé les lumieres necessaires, pour étre bien convaincus de la monstrueuse laideur d'une pareille conduite, & pour les obtenir, allons à Marie, avec le compliment de l'Ange.

AVE MARIA.

Il n'y a rien de plus raisonnable, & de plus juste, que la censure de saint Isidore sur le Chapitre des reflexions, & sur le sujet de l'admiration des hommes, en quoy il découvre un abus, qui merite son étonnement, & son indignation; car il en voit, qui s'appliquent à prendre les dimensions des Cieux, & à s'instruire de l'elevation & de la grandeur des Astres: il en remarque d'autres empressez à sonder la profondeur des Mers, & la vaste étenduë de l'Ocean, les uns & les autres se faisant un grand plaisir de se perdre dans les abimes de ces corps immenses, en cette veuë. Ce Saint s'échaufe contre cette conduite

&

Digitized by Google

& condamne cét égarement, qu'il croit injurieux à l'honneur, aux interêts des gens, qui y trempent, parce qu'ayant en eux mêmes des sujets d'une étude plus utile, & plus digne de leur recherche, & de leur extase, ils vont honteusement à l'emprunt, & en mandient d'Etrangers, qui ne valent point à beaucoup prés les domestiques. Voicy son expression. *O homo ! quid miraris siderum altitudines, & profunditatem maris, intra animi tui abyssum, & mirare, si potes.* O homme, dit-il, reconnois le tort que tu as de toy, & le mauvais employ de ton esprit. Tu l'occupes en la consideration des choses creées, dont le dehors specieux, & les belles qualités enchantent tes yeux, par le peu de connoissance que tu as de lour fonds, changes d'objet, & te repliant dans toy même, tu y verras la beauté, le prix & l'excellence de ton ame, où tu découvriras un abime glorieux de perfections, lequel surpasse infiniment tout ce qu'il y a de merveilleux dans l'univers.

En effet saint Augustin préche, que l'homme n'est point crée pour admirer, mais pour étre admiré. *Et miratur alia homo, cum sit ipse miraculum*, & c'est pour cela, qu'il fût creé apres toutes les Créatures ; c'est à dire, au sentiment de saint Ambroise, afin qu'il en fût l'extase. *Processit postremus, ut esset omni Creaturæ miraculo.* *hom. 33. Eccl. 50.* *in Exæmeron.*

Or, pour éviter la faute dont saint Isidore se plaint, & pour bien ménager son sage conseil, soyons à l'avenir la matiere de nos meditations, entrant souvant en esprit chés nous, & ne soyons plus Etrangers en la connoissance

noissance de nos propres biens, informons nous souvent de ce que nous sommes, & de qui nous portons la raviſſante Image, que chacun ſe diſe frequemment. *Cujus es Imago?*

Pour contribuer à cette importante étude, J'ay a déduire trois choſes. La premiere reconnoîtra en quelle conſideration l'homme eſt auprés de Dieu en qualité de ſon Image, *Diviſiõ.* la ſeconde deteſtera le mépris, que nous en faiſons; la troiſiéme apprendra l'eſtime, que l'on en doit faire, c'eſt ſur quoy roulera ce Diſcours.

I. POINT.

L'Homme dans le ſentiment du Sage, eſt quelque choſe de bien grand. *Magna res homo*, il l'entendoit donc mieux que Tertullien, qui n'en fait qu'un grand nom. *Magnum nomen.* *epal. 43.* Ouy, l'homme eſt ſi grand, que ny l'étenduë infinie des Cieux, ny l'immenſité de l'univers n'en approche pas, & qu'au calcul *hom. 2. in cant.* de ſaint Gregoire de Niſſe, il n'y a rien au monde, qui luy puiſſe ſervir de meſure. *eorum quæ ſunt, nihil eſt adeo magnum, ut ſuſcipias dimenſionem tuæ magnitudinis.*

Cette perſuaſion a obligé les Peres, qui deſirent de penetrer dans l'abime de la prodigieuſe grandeur de ce chef d'œuvre du Créateur, de s'attacher à l'eſtime, que Dieu en a faite, ſur tout ils font attention à ce texte *cap. 1. Geneſ.* Sacré, où la ſainte Trinité parle en ces termes. *Faciamus hominem ad imaginem, & ſimilitudinem noſtram*: ſurquoy ils écrivent, que ſans doûte Dieu forme le deſſein d'un ouvrage extraordinaire, puiſque les trois adorables perſonnes

ſonnes en conſultent enſemble. *Faciamus hominem*, le Pere en parle au fils ; le Pere, & le Fils en traittent avec le ſaint eſprit. *Faciamus*, comme s'ils diſoient faiſons un ouvrage, qui ſoit digne de nous. Or, en cét auguſte Conclave chaque perſonne veut contribuer à la perfection de ce ſuperbe projet, c'eſt la penſée, que Rupert develope en ces mots. *In illo Patris & Filij & Spiritus Sancti non tam Senatu, quam ſoliloquio unaquaque perſona ſuam operis partem ſuſcipit.* hom. 8. in Geneſ.

Auſſi eſt ce, d'où ſaint Chriſoſtome tire l'excellence de l'homme : la Terre, dit-il, le Ciel, les Aſtres, & generalement tout ce qui à l'étre, le receut par ce mot *fiat*, un ſeul mot fût ſuffiſant, pour créer l'univers, & de toutes les choſes, l'homme eſt l'unique ſur la production, laquelle, s'il eſt permis de parler en ces termes, Dieu ait aſſamblé ſon conſeil, pour faire entendre, combien elle luy étoit conſiderable ; c'eſt pourquoy, ce Saint nous exhorte à reconnoître ſon prix, & l'eminance de ſa nature. *Vis noſſe naturæ tuæ dignitatem, vel hinc collige, quia de nullo eorum, quæ condidit, vox iſta faciamus, tranſmiſſa eſt*, le monde a été crée en ton de Souverain, & de commandemens, *fiat* : mais en la Création de l'homme, Dieu ſemble avoir pris des meſures & y avoir penſé plus à loiſir, *faciamus*, a t'il dit de quoy nous apprenons, qu'elle eſt nôtre nobleſſe. *Vide quanti ſis æſtimandus.*

Richard de ſaint Victor ajoûte, qu'il ne s'en faut point fier aux Philoſophes, lors que pour beaucoup relever l'homme, ils le nomment le petit monde ; car ils ne luy font pas

juſtice

Juſtice, puiſqu'il avoit plus de droit d'être appellé le grand monde, que l'univers, qui ne pourroit point remplir la capacité de ſon cœur, quand il ſe donneroit tout à luy, *Philoſophi videntur erraſſe cum hominem microcoſmum dixere, major mundus dicendus eſt &c.* il faut donc plûtôt en croire a ſaint Clement, lors qu'il rapporte, que les Apôtres diſoient, que l'Auteur de toutes les choſes avoit produit l'homme pour être le monde du monde, & la merveille des merveilles.

Serm. de S. Sauv.

in conſt. Apoſt. lib. 7. cap. 35.

Toutefois entre tous les Peres, Tertulien s'étonne extraordinairement, que Dieu ſe ſoit appliqué tout entier à l'homme, *recogita*, dit-il, *totum illi Deum occupatum, manu, ſenſu, opere, conſilio, & ipſa in primis affectione, qua lineamenta ductabat.* En premier lieu, la main Divine y travailla en maniant de la bouë & du limon, pour en conſtruire le corps, & pour en bâtir un Palais magnifique, & digne de loger l'ame, *manu*: Secondement, il s'y appliqua avec ſoin, & avec meure déliberation, l'ouvrage ayant été concerté par les adorables perſonnes de la ſainte Trinité, *ſenſu, conſilio*, En troiſiéme lieu, il y fit briller ſon amour, qui ordonna tous les traits, qu'il imprima ſur le viſage humain, & qui conduiſit le burin ou le pinceau. *Ipſa in primis affectione, qua lineamenta ductabat*; ne voilà pas une éclatante marque de l'eſtime que Dieu a fait de l'homme.

de Reſurrect. cap. 6.

Neanmoins, il faut avoüer, que ce chef-d'œuvre ſeroit demeuré fort imparfait, ſi Dieu n'eût pas ajoûté une ſeconde faveur à la premiere, en faiſant ſuivre à ces beaux mots, *faciamus*

faciamus hominem, ces autres encore plus glorieux, *ad imaginem & similitudinem nostram*; car, cét ici la plus illustre gloire de l'homme, d'étre l'Image auguste de son Créateur, & de representer ses perfections sur la Terre. Ah! quelle grandeur d'avoir une ame intelligente comme Dieu, spirituele, & immortelle comme Dieu, capable de voir & d'aimer son Créateur, d'imiter sa sainteté, & d'avoir part à sa felicité : enfin d'avoir l'honneur d'étre l'admirable ressemblance de la Majesté Divine. *Creata est anima magna à magno, recta à recto ea magna, quia capax aternorum, & recta, quo appetens supernorum.* *Hugo à S. Vict. lib. 2. de anima cap. 22.*

Pour mieux faire concevoir le prix de cette Image, la Theologie nous parle de trois diverses Images de la Divinité. La premiere est *d'égalité*, & c'est le Fils du Pere Eternel. La seconde *d'imitation*, & c'est l'homme qui connoît, qui aime, & qui represente les perfections de son Dieu par ses vertus. La troisiéme de *representation* : ainsi l'univers, & les choses creées sont comme les traces, & les vestiges de la Divinité, ou comme des miroirs, dans lesquels on voit quelqu'un de ses traits. Or cette troisiéme Image est beaucoup moins parfaite que la seconde, qui fait la grande excellence de l'homme.

C'est la pensée de saint Augustin ; car, si la vertu ennoblit l'homme, si la foy le distingue & l'éleve au rang des choses rares, & merveilleuses, l'avantage qui luy revient d'étre l'Image de son Créateur, le rend infiniment prétieux, *glorioſum virtus facit, fides rarum, Imago pretioſum.* *to. 1. tr. decreat. primi hominis.*

Aussi

Auſſi eſt-ce le trait de la magnificence divine à nôtre égard, ou comme parle ſaint Chriſoſtome, c'eſt l'invention de nôtre Créateur pour nous couvrir de gloire ; car pourquoy penſerois-tu ô homme, que Dieu ta gratifié de cette faveur ? ce n'eſt que pour t'établir ſon ſubſtitut ſur la Terre, & le Lieutenant viſible de ſa Majeſté inviſible, *in te imaginem ponit, ut in terris inviſibilium conditorem viſibilis imago præſentem poneret*, d'où tu dois juger de la beauté de ton ame, qui doit ici bas repreſenter la beauté divine.

Chryſol. Ser. 148.

En effet, qui dit l'Image d'un Dieu, dit une choſe magnifique, parce que ſuivant la reflexion de ſainte Thereſe, l'Image d'un ſujet incomparable, doit-être elle même au deſſus de toute comparaiſon, ſans quoy elle ne ſeroit pas ſon Image, en ne luy reſſemblant pas parfaitement.

Il eſt vray, qu'elle n'eſt pas égale en beauté à ſon Original : neanmoins elle en approche ſelon la Verſion, qui au lieu de lire avec la Vulgate. *Minuiſti eum paulò minùs ab Angelis*, fait ainſi parler David, *minuiſti eum paulò minùs à Deo*, comme ſi elle diſoit. Mon Dieu, vous avez fait de l'homme un petit Dieu, tout brillant de gloire, & tout éclatant en perfection. *Gloria, & honore coronaſti eum.*

Pſ. 8.

O Ciel ! que peut-on imaginer de plus illuſtre, que de conſiderer l'homme revêtu de l'Image de ſon Créateur, beau de la beauté divine, & des traits du viſage, que les Anges adorent, où plûtôt beau de Dieu même, dont il eſt embelli, comme l'Apocalipſe dépeint l'Epouſe

l'Epouſe parée de ſon Epoux, *vidi*, dit ſaint Jean, *ſponſam ornatam viro ſuo.* cap. 21.

C'eſt dans ce ſentiment, que Hugues de ſaint Victor prent plaiſir d'admirer les raports de cette Image avec ſon glorieux Prototipe, il eſt unique ce divin Original en ſon eſſence, il eſt tout en tout, & par tout donnant la vie, & le mouvement à toutes choſes. *Deus ubique totus, omnia vivificans, & movens*, de même l'ame eſt unique, & toute dans les mains, toute dans les pieds, toute dans la tête, toute en toutes les parties du corps, d'ailleurs elle voit par les yeux, elle écoute par les oreilles, elle touche par les mains, elle goûte par la bouche: enfin elle fait tout, elle regle tout, étant dans le corps, ce que Dieu eſt dans le monde. Ce Docteur ajûte, qu'a l'imitation d'un Dieu en trois perſonnes, l'ame n'étant qu'une en ſa nature, elle poſſede une Trinité en ſes puiſſances, la memoire, l'entendement & la volonté, & que comme Dieu, le Pere engendre ſon Fils, le Pere & le Fils produiſent le ſaint Eſprit; ainſi dans l'ame l'entendement eſt en quelque maniere le principe de la volonté, & l'un & l'autre le principe de la memoire: d'autre part, comme le Pere eſt Dieu, comme le Fils eſt Dieu, comme le ſaint Eſprit eſt Dieu, & que pourtant il n'y a qu'un ſeul Dieu pareillement. L'entendement eſt l'ame, la volonté eſt l'ame, la memoire eſt l'ame, il n'y à point toutefois trois ames, ny en ayant qu'une dans l'homme en trois puiſſances, que ſi le Pere n'eſt pas le Fils dans la Trinité Divine, ſi le Fils n'eſt pas le ſaint Eſprit, ſi le ſaint Eſprit n'eſt ny le Pere, lib. de anima cap. 21.

ny

ny le Fils. Ainſi l'entendement n'eſt point la volonté, ny la memoire, la volonté n'eſt point l'entendement ny la memoire, celle-cy n'eſt ny l'un ny l'autre.

Outre cecy, pourſuit ce grand homme, comme ce ſeroit peu à la Divinité de ſe connoître, ſi elle ne s'aimoit pas autant qu'elle ſe connoît, auſſi ſeroit-ce peu à l'ame humaine de connoître Dieu par ſon entendement, ſi elle ne l'aimoit pas par ſa volonté; encore y auroit-il du defaut en ces deux puiſſances, ſans le ſecours de la memoire, qui conſerve en elle le ſouvenir du même Dieu, pour les tenir en application vers cét adorable objet.

Voilà, dit-il, pour ce qui touche la qualité d'Image, aprés quoy il étudie les rapports que l'homme a avec ſon Créateur par la reſſemblance. *Faciamus hominem ad Imaginem, & ſimilitudinem noſtram,*

Or, pour mettre en ſon jour cette reſſemblance en peu de mots, l'on n'a qu'a remarquer, que tout ainſi, que Dieu eſt la bonté, la miſericorde, la juſtice, la ſainteté &c. l'homme fût crée, dans la juſtice, dans l'innocence, dans la bonté, dans la charité, & dans les autres perfections divines, autant que la Créature en étoit capable; car, bien qu'il les poſſeda dans un dégré affoibli, elles le rendoient toutefois ſemblable, à celuy qui l'avoit formé à ſa reſſemblance, & montroit l'eſtime, que Dieu avoit pour ſon merveilleux ouvrage, dont l'Eccleſiaſtique parle. *Deus creavit hominem de terra, & ſecundum ſe veſtivit illum virtute.* *Cap.* 17.

C'eſt pourquoy le Roy Prophete, en étoit dans

dans l'extaſe, quand il s'écrioit. *Ego dixi dij eſtis.* O que l'homme eſt quelque choſe de bien grand & de bien relevé ? Je ne connois point de qualité, qui ne ſoit beaucoup au deſſous de ſon excellence, & quand je le traitterois d'Alteſſe, d'Eminence & de Majeſté, je l'humilierois, je luy fais donc juſtice en l'admirant, comme un éclatant raïon, comme une brillante reflexion de la face Divine, & comme une Divinité creée, copiée ſur la Divinité increée; partant je luy dis, & je continueray à dire hautement aux hommes, ſans craindre de paſſer pour flateur, vous étes des petits Dieux, & les Fils du Tres-haut ſemblables à vôtre Pere. *Ego dixi dij eſtis, & filij excelſi omnes.* Pſal. 81.

Comment donc, demande je avec ſaint Eucher, comment homme fais tu ſi peu de cas de ta Nobleſſe ? comment te degrades-tu de ta condition ſublime, pour te rendre le chetif Eſclave de tes paſſions brûtales, & indignes de l'Image d'un Dieu ? *Cur ergò ô homo ! te erubeſcendis cupiditatibus exhonoras ?* Eſt-ce que tu ignores le deſſein de ton Créateur en t'imprimant ſon image ? Non, parce que tu ſçais, qu'il a prétandu par cét honneur incomparable, que ta vie fût divine, & digne de luy. *Nobilem vult eſſe vitam tuam, qui tibi ſuam commiſit imaginem.* Vous voyés, mon cher Lecteur, que j'entre en la ſeconde Partie de mon Diſcours.

II. POINT.

Je me ſuis engagé de parler en ſecond lieu de l'injure, que nous faiſons à l'Image de

Dieu, & à nous en même temps injure, qui paroît insuportable à S. Chrisologue, quoy, dit-il, quoy homme, tu te considere si peu, toy qui és si considerable à ton Dieu! Est ce qu'il te couvre de gloire, afin que tu te couvres d'infamie? *Quare tu tam vilis tibi, qui tam pretiosus es Deo; cur sic honoratus, adeò taliter te exhonoras?* Helas! où en est reduite cette ravissante Image, Dieu n'en reconnoît pas en toy un seul trait, non plus qu'en Adam, à qui il demande des nouvelles d'Adam. *Adam ubi es*, il le voyoit: mais, ce malheureux étoit si dépoüillé des ornements, dont il l'avoit revêtu, qu'il ne le reconnoît pas pour l'ouvrage de ses mains. *Videbat, sed non eum, quem fecerat, hunc in Adamo quærit.* Dieu cherche un Roy tel qu'il l'avoit étably, en luy donnant l'empire de l'Univers, & il ne trouve qu'un miserable fugitif, il cherche un homme bien fait, & aimable pour sa beauté, & il rencontre un monstre. *Regem quærit in fugitivo, speciosum in monstro*, il en veut à un esprit de lumiere & de penetration, & il découvre un Aveugle & un Stupide, il desiroit un Saint, & c'est un Scelerat qui se presente. *Sanctum quærit in Scelerato*, il prétendoit de le caresser, comme l'heritier de sa gloire, & il se voit obligé à le rebuter comme l'objet de sa colere. *Hæredem quærit gloriæ in filio iræ &c.*

Genes. 3.

Imperf. in Math.

Ah! quelle a été la source d'une avanture aussi étrange, que celle-là? qui peut avoir operé ce monstrueux changement? Ah! c'est le peché, qui à desolé Adam en luy enlevant la justice originele, & tous les ravissants attributs,

buts, qu'il avoit receu en sa création, & qui suivant la belle expression d'Hildebert la conduit dans la region de dissemblance avec son Dieu. *Abduxit hominem in regionem dissimilitudinis.* Ep. 47.

En effet, le peché faisant perdre à l'homme la veüe de sa grandeur, & de l'elevation, où il avoit été porté, efface en luy les traits de la nature divine, par lesquels il étoit semblable à son Créateur, comme son Auguste Image, de telle sorte qu'il ne porte plus le caractere de sa ressemblance. *Abduxit hominem in regionem dissimilitudinis.*

Helas ! où est-elle, cette charmante ressemblance, qui mit un jour sainte Catherine de Sienne en quelque peril de faire un acte d'Idolatrie, lorsque le Sauveur en luy donnant la vüe d'une ame en état de grace, pour y remarquer la beauté dans laquelle le premier des hommes fût creé, elle y découvrit tant d'éclat & tant de Majesté, qu'elle se disposoit à l'adorer : mais cette ame l'en détourna, en luy disant qu'elle n'étoit pas la divinté, quelque semblable qu'elle luy parût, qu'elle n'en étoit, que l'Image. Aprés quoy cette grande sainte s'écria ? Monseigneur Jesus, je ne m'étonne plus que vous ayés tant soûfert pour le salut des ames, dont la beauté est si miraculeuse.

Mais ! ô malheur ? l'homme possedant cét avantage, il l'a si peu estimé, qu'ayant donné lieu au peché, de semblable à Dieu, qu'il étoit, il est devenu semblable aux bêtes, l'Image desquelles il a substituée à l'Image de son Créateur, aveuglement que David pleure en

Pſ. 48. ces termes. *Homo cum in honore eſſet non intellexit.* Quelle diſgrace ! l'homme étant revêtu d'honneur & brillant de gloire, ne fit point de reflexion ſur ſon bonheur, & n'en eût point de lumiere ; c'eſt pourquoy, il deſcendit du Trône, d'où il devoit donner la Loy à toutes les Créatures, & abandonnant ſa bonne fortune, il s'aſſocia honteuſement aux Harpies, aux Chevaux, & au reſte des bêtes, pour joüir de quelques chetifs biens, & pour goûter à ſouhait quelques plaiſirs brutaux. *Comparatus eſt jumentis inſipientibus, & ſimilis factus eſt illis*, ce n'eſt plus ce petit Dieu creé, & l'Image honorable de ſon Créateur, par laquelle il avoit droit de commander en Souverain aux oiſeaux, aux poiſſons, & aux autres animaux, & ſi l'on conſidere la condition où il eſt reduit, on trouvera que ce n'eſt plus qu'un miſerable, plus digne d'être comté parmy les bêtes, que parmy les hommes.

En effet, ſi on le meſure par ſes inclinations baſſes, & par ſes actions indignes de ſa naiſſance, il eſt tout ſemblable aux bêtes ; ſenſuel comme les bêtes, cruel & vindicatif comme les bêtes, gourmand comme les bêtes. *Et ſimilis factus eſt illis :* ô Dieu ! y a-t'il infamie plus étrange & plus deteſtable, que de ceſſer d'être un Dieu par reſſemblance, pour ſe faire bête par imitation. Ah ! qui peut ſoûffrir ſans indignation, ce furieux en Lyon, ce violent en Loup, ce fourbe en Renard, ce Chien en impureté, ce vain en Paon, cét inhumain en Tigre. C'eſt ainſi, qu'il a traitté en ſa perſonne l'Image ſacrée d'un Dieu ; ce

ſeroit

ſeroit donc en vain, qu'on le chercheroit en ce grand jour, ou il étoit l'admiration de la nature univerſelle, & ou il recevoit glorieuſement les reſpects du Ciel & de la terre, on ne le trouve plus, que dans l'obſcurité, ou il eſt dans le dernier mépris cruellement perſecuté des elements, & de toutes les creatures.

Origene paſſe encore plus avant; car il ne ſe contente pas de le regarder degradé, & humilié ſous la honteuſe reſſemblance des animaux, il l'enviſage encore, comme l'horrible image du Diable, dont il imite la malice. La raiſon que ce Docteur en apporte, c'eſt que l'homme au temps de ſa creation étoit doux, & tourné du côté de la miſericorde, comme Dieu, mais dans ſon changement d'état, il eſt cruel, & vindicatif comme le Demon: alors il faiſoit paroître une grande pieté; preſentement il eſt impie en malin eſprit; temoin ſon oubly de Dieu; temoin ſes blaſphemes, temoin ſa rebellion eternelle, contre les ordres de ſon Souverain, dont il foule au pieds les loix; alors il étoit charitable, bien-faiſant, liberal comme Dieu, aujourd'huy, c'eſt un avare, un uſurpateur du bien d'autruy auſſi injuſte, en ſa maniere que le Diable; alors il étoit innocent, & ſaint à l'exemple de ſon Dieu. Maintenant il a un furieux penchant au vice, & au crime, ou il ſe plait, comme l'Ange des tenebres, faiſons luy doncques juſtice, & ne le regardós plus, que ſous ce deteſtable attribut d'image du Diable, en luy diſant avec Origene. *Si pro miſericorde crudelis, pro liberali raptor certe abjecta Dei in te Imagine, Diaboli in te ſuſcepiſti imaginem.* *Hom. 4. in Ieiun.*

A ce propos ſaint Gregoire a bien rencontré en écrivant, que l'homme en état de peché prononçant le premier mot de l'oraiſon Dominicale *Pater*, doit attendre, que celuy, à qui il a la hardieſſe de s'adreſſer, & qu'il nomme *Pere* luy reponde. Si vous êtiez mon fils, vous ſeriez mon image, l'on verroit en vous les traits de mon viſage en y remarquant une ſainteté reluiſante en toutes ſortes de perfections à l'exemple de la mienne, mais je n'y vois rien de pareil tous les traits de ma reſſemblance, en ſont effacez. *Non agnoſco in te naturæ meæ imaginem*, au contraire j'ay le deplaiſir de découvrir en vous les livrées des Demons mes Ennemis, & les vôtres. *Adverſariorum ſunt iſta inſignia.* C'eſt pourquoy comme la lumiere n'a point de commerce avec les tenebres, je n'ay rien de commun avec vous, vous pouvés doncques en qualité de vitieux recourir au pere des vices, dont vos deſordres montrent que vous êtes l'enfant, & que vous vous êtes criminellement diſtingué de ceux, qui en qualité de mes fils ont droit de m'aborder en leurs prieres avec cette parole *Pater*, parce qu'ils portent mes couleurs, & paroiſſent par tout mes images riches des perfections Paternelles. *Mea ſoboles paternis bonis decoratur.*

En verité, il y a de la temerité, & de l'impudence en celuy, qui a effacé l'image de ſon Dieu, & qui l'efface tous les jours, de l'appeller ſon Pere, n'ayant plus rien de ſemblable à luy. Quel honneur à Dieu d'avoir un fils tout remply de malice, luy qui eſt la bonté même? que celuy, qui a toujours la balan-

ce

se à la main pour faire justice, aït produit un enfant de rapine, partant que ce malheureux s'applique autant, qu'il luy plaira a l'oraison; mais s'il est assez hardy pour dire à Dieu *Pater*. Mon pere qu'il n'espere d'en ouïr, que ce funeste compliment vous n'êtes point mon fils, puisque vous n'êtes pas mon image, allés à celuy à qui vous ressemblés, *non agnosco meam in te imaginem, adversariorum sunt ista insignia*; c'est ainsi que l'homme a mépriſé, & outragé l'image de son Dieu en luy faisant souffrir un sanglant affront, aussi en doit-il apprehender une cruelle vengeance.

Pour moy j'en tremble; car quand je lis, que les statues de l'Empereur Theodose, & de l'Imperatrice Placilla ayant été mal traittées à Antioche par le peuple mutiné, elles furent vengées par des empriſonnements, par une grande foule de têtes mises à prix, & que toute la ville fût dans un peril eminent d'être noyée dans le sang de ses Citoyens, de sorte, qu'elle auroit été reduite à la derniere desolation, si son digne Prelat, & plusieurs charitables solitaires abandonnant leur desert, & accourant au secours de cette malheureuse Cité, n'eussent desarmé la colere du Prince, ou par leurs prieres auprés de Dieu, ou par une celebre Ambassade auprés de Theodose certes quand l'histoire me parle de cette avanture, il me semble d'abord, que voilà une grande rigueur, pour l'interest d'un peu de metail, ou de marbre, car enfin ces statues n'étoient rien autre chose, j'en reviens toutefois, quand je considere que ce metail, & ce marbre en qualité d'images du Souverain, & de la Souve-

raine étoient precieux, & dignes de la veneration des sujets. Au reste je conçois du chatiment, que l'on en fit de quel supplice l'homme merite d'étre puny, qui par ses crimes, & par sa rebellion flestrit, & deshonore en soy l'image du Souverain des Souverains; c'est pourquoy suivons sagement le conseil de saint Gregoire de Nazianze, & faisons une serieuse reflexion sur l'honneur que Dieu nous à fait de nous avoir creés à son image & à sa ressemblance, en nous appliquant incessamment à la retablir en son premier éclat *imaginis decus reddamus imagini.* C'est le sujet de la troisiéme partie de ce discours, ou j'ay à montrer, qu'elle estime nous devons faire de cette image, & quel soin il en faut prendre.

III. POINT.

En premier lieu, l'on ne doutte point, que l'image ne doive ressembler à son original, puisque cela luy est essentiel, comme l'enseigne saint Augustin. *Quasi possit esse imago aliqua, si similitudo non sit, si enim similis non est, imago non est*: si le fan d'vne Biche n'est pas s'emblable à sa mere, il n'est pas son fan; si le Lionceau ne ressemble pas le Lion, ce n'est pas un Lionceau; si le fils n'a pas la nature, & les qualitez, de qui la mis au monde, il n'est ny son fils, ny son image. *Si enim similis non est procul dubio imago non est.* La statue d'un Monarque, laquelle ne represente pas les traits, & l'air du visage de ce Roy ne passera point pour sa statue; c'est doncques avec justice, que Dieu exige que l'homme imite ses perfections, & sa saintetè, puisqu'il l'a formé

Lib. de genesi ad literam.

à

à son image, & à sa ressemblance c'est la conclusion de saint Leon. *Meritò Deus imitationem sui exigit ab iis, quos ad imaginem, & similitudinem fecit.* Serm. 7. in quadrag.

En effet que l'on demande au grand saint Basile ; pourquoy le fils de Dieu est l'image substantielle de son pere ; il repondra que c'est parcequ'il luy est parfaitement semblable, & qu'il possede tous les adorables attributs de son Pere. *Verbum Imago est genitoris, totum monstrans genitorem.* C'est dont Jesus Christ instruisit un jour saint Philippe ; car sur la priere, que cét Apôtre luy fit en luy disant. Faites nous voir vôtre pere, & nous serons pleinement satisfaits *Ostende nobis patrem, & sufficit nobis.* Le Sauveur repliqua. Philippe vous desireriez avec grand empressement de voir mon Pere & vous n'auriez plus rien à souhaiter. Or cela seroit fort superflu, parceque je suis si semblable à mon Pere, que qui me voit, il peut dire, qu'il voit mon Pere. *Philippe, qui me videt, videt & patrem meum.* Joan. 14

Ainsi à proportion, l'homme qui est la belle image de Dieu en doit être une fidele copie, sansquoi il n'a pas droit de se faire hõneur de cette admirable qualité d'image de son Createur, puisqu'il n'a pas ce qui est essentiel à l'image, c'est à dire la ressemblance avec son prototipe, or qui ne l'a point, il n'a rien à pretendre à cét Auguste nom, & à la gloire, qui en rejaillit.

Mais qui à-t'il à faire pour se procurer cét avantage ? cette Image est double. La premiere est substantielle, & naturelle, la secon-

de

de ſurnaturelle, & accidentelle ; par la premiere, l'ame de l'homme eſt un eſprit enrichi d'entendement, & de volonté comme Dieu, & par ces deux puiſſances, ell'a part à ſa capacité immenſe de l'eſprit Divin, puiſque à leur faveur, & avec leur ſecours, l'homme s'étend à une infinité d'objets, qu'il peut connoître, & aymer, ce qui luy donne une grande conformité avec Dieu ; car ſi Dieu peut donner l'être à une infinité de creatures, l'hóme peut faire naître une infinité d'êtres de raiſon par l'idée, qu'il en peut former en ſon eſprit, où ce prodigieux nombre de choſes reçoit un être intellectuel, & objectif.

Sur quoy, je ne puis omettre la belle penſée de ſaint Chriſoſtome, lorſqu'il écrit, que le Createur de l'univers, en formant l'homme à ſon Image, il eût deſſein d'en être imité en ce qu'il agit hors de luy, & s'il ne luy communiqua pas le pouvoir de tirer du rien les choſes il luy donna la liberté, & l'induſtrie de polir les ouvrages divins, *ut in operibus imitaretur, & exornaret opera* comment cela ?

Tom. 6. Serm. 4.

Dieu crea le fer, & au méme temps, il apprit à l'homme d'en faire des inſtruments, en adouciſſant la dureté de ce metail, par le feu, & à le randre ployable en diverſes manieres propres à ſervir à de beaux ouvrages ; de ſorte que l'homme embellit les choſes naturelles, & leur donne un étre nouveau, par ſon travail. *Opificem ſuum imitatus, naturam exornat* ; que s'il ne peut pas faire des yeux, des oreilles, & des hommes vivants, il en mettra ſur la toile par ſon pinceau, & par ſes couleurs,

Digitized by Google

couleurs, il en taillera sur le marbre avec son ciseau, ainsi il en fera des tableaux, & des statuës, ausquelles, il ne manquera, que la parole, encore imitera-t'il les voix humaines dans les Orgues, & s'il ne produit pas des vents naturels, il en fera d'artificiels dans les soufflets, qu'il a inventez.

Il y a plus, comme Dieu n'est pas moins le Souverain que l'Artisan de la nature, il est vray de dire, que l'homme partage cette Souveraineté avec son Createur, qui l'établit, Roy, & Maître de toutes les Creatures. *Faciamus hominem ad imaginem, & similitudinem nostram, & præsit volatilibus cœli, piscibus maris, & bestiis terræ.* De quoy saint Gregoire de Nisse donne la joye à l'homme, en luy disant, qu'il est né sur le trône, & le sceptre à la main avec l'authorité de commander Souverainement. *Ad Imperandum natus es ô homo!* & jamais il ne fût d'Empire comparable en étenduë au sien, puisqu'il conte autant de sujets, qu'il y a de creatures, en quoy il est la Royale Image du grand Souverain. *Vbi imperandi vis, ibi, & Imago Dei.* *Or. 1. in id faciam, &c.*

Ce n'est pas neanmoins en cela seul, que l'on nous veut semblables à Dieu, laissons doncques cette premiere Image, & ressemblance, que j'ay appellé naturelle, & substantielle, & attachons nous à la seconde, que j'ay nommée accidentele, & surnaturelle, & que saint Augustin dit étre l'ouvrage de nôtre volonté *anima exhibeat se Deo similem per voluntatem.* C'est pour nous faire entandre, que cette ressemblance s'acquiert par le ministere de la volonté, parceque c'est par elle, que suivant *in manual. c. 17.*

vant le dessein du Createur de l'univers, l'hõme se rend semblable à Dieu en imitant sa patience, sa douceur, sa charité, & sa saintеté, &c.

Hugues de saint Victor appuye ce sentiment en publiant, que si l'homme est l'image de Dieu par son entendement, il est sa ressamblance par la volonté, & par l'amour *ad Imaginem fecit illum per intellectum, ad similitudinem secundùm affectum, ut per hoc, quod facta est ad imaginem cognosceret, per hoc, quod facta est ad similitudinem diligeret.* Nous sommes doncques semblables à Dieu, lorsque par nôtre entendement nous connoissons Dieu, comme il se connoit, & que par la volonté nous l'aimons, comme il s'ayme, par consequent qui fait effort pour se souvenir continuellement de son Createur, pour penser eternellement à luy, pour contempler, & connoître son essence, ses perfections, pour l'adorer, en suite, pour l'aymer uniquement ainsi que Dieu se contemple & s'ayme sans interruption, il est parvenu à cette aimable ressemblance, qui fait l'essence de l'Image Divine *eris ad imaginem illius*, dit saint Anselme, *quia semper facere niteris, quod semper facit :* aussi crois je que c'étoit la pensée du Sauveur, quand il ordonna à ses Disciples, de copier la perfection de son pere. *Estote perfecti, sicut pater vester cœlestis perfectus est.*

lib. 2. de anima c. 25.

lib. meditat. c. 1.

Math. 5

Or pour reconnoître, si nous en usons ainsi, nous n'avons qu'a suivre la regle, que saint Leon à donnée ; car il préche, que Dieu nous à practiqué un miroir en ses commandements, dans lequel nous regardant, il nous

ents,

sera

ſera aiſé de remarquer nôtre conformité, & nôtre reſſemblance avec l'adorable Original, dôt nous ſommes les Images. *Splendidiſſimum in mandatis ſuis ſpeculum dedit, in quo homo, quàm conformis imagini Dei, aut quam diſſimilis eſſet, agnoſceret.* Serm. 7. Ce qui ſe dit avec grande raiſon; car ſi l'homme obeït aux trois premiers preceptes du decalogue, en adorant un ſeul Dieu, en l'aimant uniquement, en portant reſpect à ſon ſaint Nom, en employant les Fêtes au Service Divin, l'homme eſt ſemblable à Dieu, qui s'aime infiniment, qui ne fait rien que pour ſa gloire, & pour procurer de l'honneur à ſon Nom & à ſa Divinité, par le culte Religieux des hommes, & des Anges.

En ſecond lieu, ſi par la charité deüe au Prochain, bien loin de nuire à ſes biens, à ſa reputation, à ſa vie ſelon le reſte des commandements divins, l'homme imite ſon Dieu, qui eſt tout bonté pour nous, qui nous comble de biens, qui nous délivre des maux, qui nous aime & nous protege, comme la prunele de ſes yeux dans le langage de l'Ecriture, qui nous pardonne, qui nous fait l'objet de ſa miſericorde continuelle, ſi l'homme en uſe ainſi envers ſes freres, comme on le luy ordonne, Dieu l'avoüe pour ſon Image. *Ubi curam invenit miſericordiæ, ibi imaginem ſuæ pietatis agnoſcit.* D. Leo Ser. 10. Mais au contraire ſi quelqu'un eſt idolatre de ſes plaiſirs, ou de ſon interêt, s'il profane le nom de Dieu, s'il employe les Fêtes à toute autre choſe, qu'a la devotion, s'il haït ſon Prochain, s'il s'en vange, s'il luy fait tort, s'il le noircit, s'il eſt

inſenſible

insensible à ses maux, s'il ne le secourt point en ses besoins. Il verra en ce Miroir des commandemens divins, que n'ayant point de conformité à son Dieu, il en a effacé l'Image. Ah! pour Dieu n'en soyons pas là, rétablissons sans delay cette auguste Image, & conservons la par toutes sortes de soins.

Me voicy degagé, puisque selon ma parole j'ay fait voir l'excellence de l'homme en qualité d'Image de Dieu. Secondement, comme il a mépriſé cét honneur; Enfin quelle estime il en doit faire; c'est tout ce que j'avois proposé de faire voir.

Je finis donc par l'exhortation, que nous fait le Pape saint Gregoire, en nous invitant de soûtenir par la sainteté de nos mœurs le rang de Noblesse, dans laquelle nous avons été creés. *Vindicemus moribus dignitatem nostram.* Ouy soyons infiniment jaloux de la beauté de cette Image: l'Impureté la flétrit, n'ayons point de commerce avec elle, ny en pensées, ny en paroles, ny en actions. *Nulla nos luxuria inquinet*: la colere dereglée la desoleroit par la vengeance, ou par des emportements pleins de feu. *Non ira inflammet*: la vanité ruïneroit le merite de ses vertus en l'entétant d'une fausse élevation. *Non elatio inflet.* Enfin prenant une route opposée, mettons ordre, qu'elle ait grand rapport à son Original, qu'elle soit remplie de charité & de misericorde, comme Dieu; qu'elle soit toute blanche de pureté & d'innocence, toute brillante de Sainteté, c'est dit saint Basile, c'est-là nôtre unique affaire. *In hoc unum toto pectore incumbamus.*

hom. 8. in Ev.

Le

Le motif, que nous en donne l'Apôtre eſt excellent ? quoy ! nous avons vêcu en bêtes, où en homme terreſtres & animaux, n'eſt-il pas juſte, que nous imitions la vie de l'homme Dieu, en nous rendant ſes Images. *Quomodo portavimus imaginem illius, qui de limo eſt, portemus imaginem illius, qui de cœlo eſt.* 1. ad cor. 15. Ah ! c'eſt aſſés avoir porté l'Image de l'homme ſenſuel, ne paroiſſons plus que ſous les livrées de l'homme ſpirituel, qui a un zele infiny d'embellir en luy l'Image de ſon Créateur, & parce qu'il n'y a que le peché, qui détruiſe ſa beauté, ayons en plus d'horreur que de l'enfer.

Voilà comme nous en devons uſer, ce qui nous ſera fort facile, ſi nous nous replions ſouvent ſur le prix & ſur l'excellence de cette divine Image, ſuivant ce qui eſt écrit dans le Livre de Job. *Viſitans ſpeciem tuam non peccabis.* En effet, comment ſe pourroit-il, que pour un plaiſir brutal, pour un honneur imaginaire, pour quelque peu de bien, l'on voulut éfacer en ſoy cette précieuſe Image? quoy, doit-on dire avec ſaint Gregoire de Nazianze. *Tantulam mercedem tantæ rei* ; Perdre une choſe auſſi meritante que celle la, pour un néant, pour une bagatele ; ſe degrader de l'honneur que l'on a d'étre ſemblable à ſon Créateur, pour devenir ſemblable au Demon, il faut mille fois plûtôt mourir, que de prendre cét infame party, afin qu'ayant été ſur la Terre la belle Image de Dieu par la grace, on le ſoit ſur les Cieux par la gloire. Ainſi ſoit-il.

SERMON

SERMON

POUR LE VINGT-TROISIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Filia mea modo defuncta est?
Matth. c. 9.

Ma Fille vient de rendre l'Ame.

Reflexions à faire sur la Mort.

LE saint Esprit nous donne en divers endroits de ses sacrés écrits, de si humiliantes idées sur le chapitre de la mort, qu'il y en a trop pour ruiner l'Orgueil des hommes, sur tous les sujets d'où peut naître leur vanité.

Car à commancer par les Palais, & par les Maisons magnifiques, dont les grands tâchent de se rendre considerables aux yeux du Peuple, qui les y regarde, comme des Divinités dans leurs Temples. O Ciel quel aveuglement! Helas! ces superbes Edifices ne sont, que des Hôteleries, puisque David nous aprent, que leurs Tombeaux sont les logis où ils demeureront constamment. *Sepulchra eorum, domus eorum in aternum.* Ps. 48.

Passons aux richesses, dont-on a tant d'estime

me, sur ce que tout leur obeït, & que ceux qui les possedent sont censés bien-heureux. Ah! quelle erreur? cét homme riche à qui on porte envie, se verra à la mort dépoüillé de tous ses biens. *Dives, cum dormierit, nihil secum auferet.* M.1453 Iob. 27

Que dirons-nous de la beauté, cette grande Idole des deux Sexes? il seroit à desirer, que nous eussions les lumieres d'Isaïe, pour reconnoître, que ce ne sera au premier jour, qu'un Squelete couverte de pourriture, & de vers. *Concidet caro tua, & operimentum tuum erunt vermes.* Isai. 14.

Mais cette haute reputation, qui fait tant de bruit dans le monde, & qui remplit toutes les bouches de ses loüanges, n'est-elle point un juste sujet de gloire, il s'en faut informer de Job; car, il assure que ces illustres qui ont cét avantage, n'auront pas fermé les yeux, qu'il n'en sera plus de memoire, où si l'on en parle, ce sera pour les comparer à des cendres, que le vent dissipe, *memoria illorum comparabitur cineri.*

Toutefois, si la mort nous humilie en cela mêmes, elle nous rend de tres bons offices, ainsi que ce Discours nous le découvrira; mais auparavant que de l'entamer, disons.

AVE MARIA.

La morale du Philosophe Romain, est si riche en belles instructions, que qui se reglera par ses lumieres, il auroit en main un excellent expedient, pour se conduire loüablement dans les divers évenemens, où il se pourroit rencontrer.

Or, entre ces ſpecieuſes maximes il y en a une, dont-on tireroit grand avantage; c'eſt que s'il faut toûjours apprendre à bien vivre, il ne faut pas avoir une moindre application d'eſprit pour apprendre à bien mourir. *Tota vita diſcindum eſt vivere, & quod forte mireberis, totâ vitâ diſcendum eſt mori.*

Cét avis eſt pour toute ſorte d'âge, la jeuneſſe n'y a pas moins d'interêt, que la vieilleſſe; car, quelque fort temperament, quelque vigoreuſe ſanté, dont-elle joüiſſe, elle ſe fait tort, ſi elle s'en diſpanſe, & ſi contant ſur la fleur de ſes années, elle ne ſuit pas ce ſage conſeil, & ſi elle ne s'entretient pas ſouvent avec que les penſées de la mort, ſaint Baſile luy demanderoit, qui luy a preſcrit un certain temps pour mourir, & ſur la parole de qui elle ſe flate d'une longue vie, puiſqu'elle voit à toute heure porter au Tombeau des enfans, qui étoient encore à la mammelle, & des jeunes gens, à qui la vigueur de leur conſtitution ſembloient promettre un ſiecle de vie. *Quis tibi vitæ terminum fixit? quis ſenectutis metam? nonne vides pueros ſæpe ab ubere raptos, & florentes mori?* le Sage dont j'ay parlé ne la preſſeroit pas moins de luy dire, ſi elle croid, que comme les divers revenus, faiſoient à Rome les differents états, de Senateurs, de Chevaliers & de Bourgeois, de même le Souverain Arbitre de la vie, & de la mort à égard à nos années, pour nous retirer du monde, ajoûtant, que ſi cela n'eſt pas, le plus jeune ne doit pas moins avoir le Sepulcre devant les yeux, que qui a blanchi ſur la Terre. *Mors tam juveni debet eſſe antè oculos*

bam. 13. exhort. ad bapt.

Ep. 12.

les

los, quàm seni, non enim citamur ex censu.

D'ailleurs ce jeune homme ne voit-il pas à chaque moment en sa personne, de sensibles demonstrations de la fragilité de sa vie, qui se meurt incessamment.

Il n'est pas malade, dira-t'on, il y pensera quand il sera dans le lit soûs la violence d'une forte fiévre, où lors qu'il se verra attaqué de Phtisie, ou d'hidropisie, ou de quelqu'autre mal mortel : helas ! il ne sçait donc pas, que la vie est cause de la mort, & qu'il est moribond non pas tant par l'effort de la maladie, que par la necessité que la vie luy impose de mourir. *Morieris, non quia ægrotas, sed quia vivis.* *Idem Ep. 78.*

C'est pourquoy, il faut apprendre continuellement à mourir. *Tota vita discendum est mori*, & sçavoir que pour mourir saintement, il faut vivre saintement. Le moyen pour en venir là, ce sera de ne jamais perdre le souvenir de la mort, ainsi que je le montreray en ce Discours, & que l'Eglise nous l'enseigne en nous rafraichissant ce souvenir par les Evangiles, qui dans la sainte Messe nous parlent des Morts, c'est à dire, que pour suivre sa direction, il est necessaire d'oüir souvent des Predications de la Mort, & d'en faire frequemment les sujets de nos conversatiõs spirituelles.

Souffrés donc, mon cher Lecteur, que ce Sermon soit changé en Meditation coupée en trois Reflexions, qui feront la distribution de ce que j'ay à vous dire. *Divisio.*

I. POINT.

La premiere de ces Reflexions sera sur la certitude de la mort ; certitude dont il n'y a

pas lieu de doûter, puiſque l'Arrêt du Conſeil d'en haut ſera infailliblement executé, *Statutum eſt omnibus hominibus ſemel mori.* Auſſi n'appartient-il, qu'au Diable de flater l'homme d'une immortalité chimerique, & de luy dire impudemment, *nequaquam moriemini*, ce qui a donné ſujet à S. Bernard de s'écrier. O méchant! ô hardi menteur! toutes les heures te convainquent d'impoſture; car nous mourons tous les uns aprés les autres. *O nequam, nequam, ubi eſt tuum illud nequaquam?* O fourbe! ô malin! la deroûte generale du genre humain nous apprent, ce qu'il en faut croire.

ad hebr. 9.

En effet, ſaint Auguſtin à raiſon de Prêcher, qu'il ny a rien au monde de certain & d'aſſuré, que la mort: On dira d'un enfant conçeu dans le ſein de ſa Mere, peut-étre verra-t'il le jour, peut-étre ne le verra-t'il point, ſa Mere ſe pouvant bleſſer & l'enfanter mort. Quand il ſera né, il y a lieu d'avancer peut-étre parviendra-t'il juſques à la derniere vieilleſſe, peut-étre ne paſſera-t'il pas la jeuneſſe. Pour ce qui touche ſa fortune & ſon établiſſement, on peut dire: peut-étre ſera-t'il riche, peut-étre n'aura-t'il pas du bien, peut-étre s'éleverа t'il dans les charges, peut étre demeurera-t'il dans la pouſſiere, peut-étre ſe mariera t'il, peut-étre, vivra-t'il ſans femme, & s'il ſe marie, peut-étre aura-t'il nombre d'enfans, peut-étre moura t'il ſans heritier, de même pour ſa perſonne, peut-étre aura-t'il un temperament à l'épreuve des maladies, peut-étre ſera-t'il chargé d'infirmités: Enfin en toutes les differentes ſituations de la vie, l'on eſt

bien

bien fondé de ſe ſervir du mot de *peut-être*; tout y étant abſolument incertain, il n'y a que la mort, ou *le peut être* n'ait point de lieu, le procés de tous les hommes étant fait, & parfait; ils ſont tous condamnés à la mort par un Arrêt ſans appel; & ſans Requête Civile, que ſi Enoch, & Elie ne ſont pas morts, il eſt ſeur, qu'ils mourront.

Il y a à ce propos dans l'hiſtoire un trait, qui a du raport à cecy. L'Empereur Auguſte ayant pris la Ville de Perouſe, qui avoit tenu pour le party de ſon Ennemy; il condamna à la mort un grand nombre des Citoyens, quelqu'uns de ces malheureux demandoient grace, quelqu'autres l'attendoient de leur innocence, proteſtant qu'il n'avoient point appuyé la faction d'Antoine: mais Auguſte ne fit à tous, que cette cruelle reponſe. *Moriendum eſt*, il faut mourir, il faut mourir. Voilà le ſort des Têtes Couronnées, & des Bergers, des Pauvres & des Riches, des Jeunes & des Vieux. il faut mourir. *Moriendum eſt.* *Suetoni. in aug.*

L'experience en eſt publique, Jeſus-Chriſt eſt mort; la ſainte Vierge eſt morte, tous les Saints ſont morts, en un mot, juſques ici, tous les enfans d'Adam ſont morts, & nous mourrons avec toute la poſterité, ſuivant le ſçavant mot du Stoïcien Romain, *vita data eſt ſine miſſione*, pas un n'a la vie avec Privilege, n'y ayant point de quartier à eſperer du côté de la mort, il y a eu des reſuscités, point d'immortel.

Je ſçay bon gré, à qui a obſervé les differentes expreſſions de l'hiſtoire de Moïſe; devant le Déluge ce ſacré Hiſtorien marque fort

exactemẽt la vie, & la mort des premiers Hõmes. Adam, dit-il, vêcut neuf cens & trente années aprés quoy il mourut. Seth vêcut neuf cẽs & douze années, & puis il mourut. Enoch fût en vie neuf cens & cinq années, ce temps écoulé la mort s'en ſaiſit; ainſi, pourſuit-il de parler de ceux, qui ont précedé le Deluge, mais racontant ce qui eſt arrivé depuis le Deluge, il change de methode pour pluſieurs en ne parlant, que de la vie de Sem, d'Alphaſat, de Salé, d'Heber & des ſuivants, ſans marquer que chacun d'eux eſt mort aprés un certain nombre d'années pourquoy : voicy, ce qu'en penſe Lyranus, devant le Deluge la mort n'étoit point ſi certaine, que quelqu'un n'en pût prétandre diſpence, puiſque l'on avoit vû, où l'on avoit ſceu qu'Enoch avoit été enlevé de Dieu. *Non apparuit, quia tulit eum dominus*, ou comme porte le texte Hebreu, *quia mori non fecit eum*, donc quelqu'un auroit pû ſe flater, & dire Enoch n'eſt point mort, pourquoy n'eſperreois-je pas une pareille faveur?

Geneſ. 11.

Geneſ. cap. 5.

C'eſt, dit ce Sçavant Interprete, c'eſt ce qui obligea Moïſe de rendre temoignage de la mort d'un chacun en particulier, en diſant. *Vixit & mortuus eſt*, afin que l'on ne les crût pas encore en vie, & comme immortels : mais aprés le Deluge, il ny avoit rien de pareil à craindre : les hommes vivoient beaucoup moins, & on les voyoit tous mourir, de ſorte que comme l'écrit Bede, l'on ne lit de pas un. *Tulit eum dominus, ſeu mori non fecit eum*, au contraire il y a un texte formel dans l'Ecriture, qui nous aſſure de la mort de tout le genre humain. *Omnes morimur, & ſicut aqua dilabimur.* J'appliquerois

2. *Reg.* 4.

J'appliquerois volontiers à cecy, ce qui arriva à Madrid, où le Roy François premier étant Prisonnier, & où jettant les yeux sur la Devise de Charles Quint, *plus ultrà*, il écrivit au dessous. *Hodie mihi cras tibi*, aujourd'huy à moy, demain à toy, ce qui ne facha point l'Empereur, qui se contenta d'écrire au dessus. Je suis homme, je ne prétend point de Privilege au dessus des hommes. *Homo sum, humani à me nihil alienum puto*, il n'y a donc point d'autres mesures à prendre, aujourd'huy mon voisin est mort, je mourray demain, je suis homme, doit dire chacun, j'auray le sort des hommes, qui est d'être sujet à la mort.

D'où il conste que ce fût un étrange égarement en la conduite de Constance, de Gratien, de Valentinien, de Teodose, d'Arcade, & de Justinien, de ne se contenter pas d'être traittés de *Majesté*, obligeant ceux, qui les abordoient de les saluër avec ce superbe mot. *Vôtre Eternité*, on avoit droit de leur dire vous faites les Dieux sur la Terre; neanmoins vous êtes enfans d'Adam, & vous payerés le Tribut de la race des hommes par vôtre defaite, & par vôtre mort. *Ego dixi dii estis*, *verumtamen*, *sicut homines moriemini*, vous avez beau oublier vôtre fragilité, vous mourrés, parce que la naissance porte consequence pour la mort : *cui nasci contigit*, *restat mori.* Fuyés les lieux malsains, repoussés les attaques des maladies par de prétieux medicaments, achetés bien cher l'art & l'industrie des plus sçavants Medecins, vous avés eu un Berceau, vous aurés un Tombeau. *Fuge*, *cave repelle redime &c. natus es*, *moriturus es*, ainsi

Ps. 81.

Ser. 24. de nov.

parle ſaint Auguſtin, l'on n'y prend pas garde; c'eſt pourquoy l'on ne remarque pas combien de morts particulieres l'on a déja ſoûfertes; l'on a été enfant, l'on a paſſé dans la jeuneſſe, l'enfance eſt donc morte, *Veniente puericia moritur infantia*, aprés cela l'on eſt entré dans l'âge viril, il ne ſi parle plus de jeuneſſe; ſi l'on eſt parvenu à la vieilleſſe, il n'eſt plus d'âge viril, ainſi ſera-t'il de la vieilleſſe au premier jour, & la mort generale finira toutes ces morts particulieres. *Veniente morte moritur omnis ætas.*

in Pſal. 27.

Il y a encore une autre Reflexion à faire en cét endroit, c'eſt que nous partageons chaque jour avec la mort. *Hunc ipſum diem, quem agimus, cum morte dividimus*; car comme un Horologe de Sable, ou d'eau s'épuiſe, non point par la derniere goûte où par le dernier grain de pouſſiere: mais par tout ce qu'il en eſt coulé depuis le commencement de l'heure; ainſi nôtre dernier moment ne fait pas ſeul nôtre mort: mais il l'acheve. *Quemadmodùm clepſidram non extremum ſtillicidium exhaurit, ſed quidquid ante defluxit, ſic ultima hora, quâ deficimus, non ſola mortem facit, ſed conſummat.*

enec. Ep. 24.

C'eſt cette même penſée, qui obligea Lelius de ſe joüer, de qui luy diſoit j'ay ſoixante années: car il repartit, vous ne les avés point, vous les avés perduës, à quoy il devoit ajoûter, que bien-tôt il ſeroit de même des années qu'il luy reſtoient à vivre, puis qu'il ſe devoit enfin diſpoſer à mourir.

Ouy, il faut mourir de quelque âge, de quelque qualité que l'on ſoit, & quelque

que employ que l'on ait, il faut mourir. Un homme de Mer étant interrogé où ſon Pere étoit mort, ſur l'Ocean repondit-il, on pourſuit, & l'on s'informe du lieu, où étoit mort ſon Ayeul & ſon Biſayeul ; Le Marinier repliqua qu'ils étoient morts au même endroit, à ce mot on luy reproche ſa témerité à s'engager ſur cét élement. Cettuy-cy diſſimulant ce dernier point, demande à qui luy parloit ainſi ; où étoit mort ſon Pere, on luy replique dans ſon lit, & vôtre Ayeul & vôtre Biſayeul, dit-il, où ſont-ils decedés ? on répond dans leur lit, comment donc repartit le Nautonnier, comment ne craignés-vous point de vous mettre dans le lit, puiſqu'il a été fatal à vos Predeceſſeurs ; c'eſt pour dire, que par tout il faut mourir, & que le lieu étant indiferent, la mort eſt par tout inevitable. *Statutum eſt omnibus hominibus ſemel mori*, Elie a eu quelque delay : mais, enfin il mourra *mortẽ diſtulit, non evaſit*, dit Hildebert, allons, venons, remüons Ciel & Terre, tout aboutira à un peu de poudre, & l'on nous doit dire, ce que Dieu dit à l'Ocean, en luy marquant pour limites un grain de Sable. *Huc uſque venies*, élevés vos flots juſques aux nuës, renverſés vos eaux, faites du bruit, & des tempêtes, vous viendrez enfin briſer vôtre orgüeil, & vôtre furie à ce Sable, qui arrêtera vos fougues. *Huc uſque venies.* *Ep. 71.* *Iob 38.*

Voilà l'Image de l'avanture des hommes, leur ambition, qui n'eſt jamais ſatisfaite, leur avarice inſatiable, leur luxe, qui eſt dans le dernier excés, & tous leurs deſſeins monſtrueux ſe termineront avec leurs perſonnes

à

a un Squelette, à la pourriture, en un mot, à la mort.

Mais, je m'étens trop sur ce premier point, qu'il falloit supposer, comme une verité incontestable, commençant par la seconde Reflexion, qui est l'incertitude de la mort.

II POINT.

Nous sçavons, que nous mourrons ; mais, nous ignorons le temps précis, où cela arrivera, d'ailleurs tous les moments sont à craindre, n'y en ayant point, où l'on ne soit en peril de mourir, selon ce mot de saint Grégoire de Nazianze, *nullum tempus periculo mortis vacat.*

Or. 40.

Ambr. lib 2, de vocat. gent.

La mort depuis le peché s'est saisie de toutes les heures du jour, il n'y en a point de Privilegiée, quelle disgrace pour l'homme, qu'il n'ait pas un seul moment de vie assuré, la mort venant à luy à grand pas, *memor esto, quoniam mors non tardat*, jusques-là que pour hater sa venuë elle monte à Cheval dans l'Apocalipse.

Ecl. 14.

Nous le croyons donc, comme un Article de Foy qu'il n'y a point de moment, sur lequel nous puissions conter, & toutefois le Demon voulant détourner nôtre vûe d'une verité aussi importante, que celle là, & entendant parfaitement les secrets de la perspective, il nous fait voir la mort, qui est proche de nous dans un profond éloignement, pour nous empêcher de prendre sans delay de justes mesures, & de nous y disposer serieusement, en tachant de mettre en sureté l'affaire du Salut, qui en depend.

Or,

Or, pour n'être pas surpris par cét artifice diabolique, nous devons profiter de l'avis du Sage Chancelier d'Angleterre Tomas Morus, lors que pour nous instruire du party, que nous avons à prendre sur ce point, il nous represente un Criminel, que l'on conduit au Supplice, & que l'on oblige quelque fois de prendre un plus long chemin par la Campagne, parce qu'il doit être executé au lieu où il a commis le crime, tout cét espace qu'il y a de la Prison au Gibet, ne diminuë point son inquiétude, & la crainte de la peine, bien qu'il la doive soûfrir un peu plus tard : le supplice de son esprit venant de ce qu'il est en chemin, & qu'il va à la mort, *illum angit esse in via* ; c'est-là un Tableau de nôtre sort, l'on nous conduit à la mort, nous sommes en chemin, & quelque forte que soit nôtre santé dans quelque âge, que nous nous trouvions, nous allons au Tombeau, l'on n'a que vingt, que trente années, l'on est pourtant en chemin, & bien-tôt l'on sera au terme où l'on expirera.

Je reprens mon discours, helas ! n'étoit ce pas assés de la certitude de la mort sans y ajouter le furieux chagrin, qui n'aist de l'incertitude, & sans me dire. *Nescis quando veniam* Apoc. 3. *ad te.* Sera ce de jour, ou de nuit ? sera ce aujourd'huy, ou demain ? sera ce en mangeant, en veillant en dormant en me divertissant, ou en priant Dieu, & en luy demandant pardon de mes pechez ? ha ! l'on n'en sçait rien, l'on est seulement certain, que ce qui est arrivé à des gens, qui ont été surpris, lorsqu'ils y songeoient le moins, peut arriver à chacun.

Tarquin

Tarquin mangeoit de grand appetit, & voilà qu'une arête de poiſſon l'étrangle : Fabius ſe portoit fort bien, & bevoit avec plaiſir du lait dans lequel il avale un poil, qui luy ôta la vie : les Poëtes Anacreon, & Sophocle, n'étoient point malades quand un pepin de raiſin les fit mourir. Ariſtide fût mordu d'une Belette, & la playe luy fût mortelle ; Lucie fille de Marc Aurele ſe picqua avec une épingle & elle en mourut. L'on en a veu mourir de joye, & en riant, d'autres emportez par un violent chagrin, combien y a t'il de morts en dormant, qui s'étoient couchés en parfaite ſanté, combien au milieu d'une promenade, ou d'une converſation, &c.

Or tous ces funeſtes accidents nous peuvent arriver ; car étant également hommes, nous ſommes également fragiles, & mortels. Nôtre vie eſt comme celle de Job un peu de vent *ventus eſt vita mea*, elle n'eſt ſelon ſaint Jacques, qu'une chetive vapeur, qui ſe diſſipe en s'élevant *vapor eſt ad modicùm parens* Ce n'eſt qu'une ombre ; qui s'évanouit. *Fugit velut umbra* ou comme parle David, ce n'eſt qu'une toile d'aragnée, *anni noſtri, ſicut aranea meditabuntur*. Ce ſont là les diverſes peintures, que le ſaint Eſprit à fait de nôtre vie, pour nous rendre ſenſible, ſa fragilité que S. Auguſtin trouve plus grande que celle du verre qui ſe caſſe avec tant de facilité, *Si vitrei eſſemus minùs caſus timeremus*. O Ciel qu'elle vie ! qu'elle a peu de ſureté.

c. 4. *Iob.* 14 *Pſ.*37.

Mais ne ſommes nous pas dans un étrange égarement nous apprehendons la fievre la vieilleſſe nous fait peur, & nous ne nous craignons

gnons pas nous mémes, qui ſans ces attaques étrangeres de la maladie, & de l'age portons dans nôtre ſein nôtre defaite inevitable c'eſt ce que ſaint Auguſtin trouve ridicule. *Senectus, febris timetur, & homo non timetur* ! quoy l'ennemy eſt dans la place, les quatre humeurs ſe choquent continuellement en nous, helas ! dez qu'une d'elles aura l'avantage ſur les autres, nous voilà morts ! L. 1. de v. d.

C'eſt pourqu'oy, l'on ne peut aſſez faire de reflexions ſur cette incertitude de nôtre vie. Sur quoy un payen nous a laiſſé un exemple à ſuivre. Philippe Roy de Macedoine avoit donné charge à un de ſes courtiſans de luy dire tous les jours mon Prince vous étes homme. *Philippe, homo es*, pour luy faire entendre, qu'il ne ſe pouvoit point aſſurer de la vie d'un ſeul jour, & par conſequent, qu'il devoit penſer à vivre chaque jour, tout ainſi, que ſi c'étoit le dernier de ſes jours. Voilà ce que le Chrétien doit faire pour étre pouſſé à ſe convertir à ſon Dieu ſans delay, parceque ſelon l'inſtruction de ſaint Iſidore il y a à craindre, que pendant, que l'on differe impudamment de faire la paix avec ſon Createur, la mort, qui n'a point d'heure aſſignée pour faire ſon coup nous ſurprene mal-heureuſement : *Timendum ne dum differtur, incerta mors occupet.* dom. 2. 40.

Et à parler ſans deguiſement, nous ſommes plaiſans pour ne point dire ridicules, ou extravagants de renvoyer l'affaire de nôtre ſalut au temps à venir, nous meritons la ſanglante raillerie, que ſouffroit Sigiſmond ſecond Roy de Pologne. Ce Prince pareſſeux,

&

& qui ne pouvoit s'appliquer aux affaires de l'état avoit coutume de renvoyer tout au lendemain, c'eſt pourquoy, il fut surnommé par deriſion le Roy de demain. *Rex craſtinus*, ô Dieu ! combien y a t'il de Chrétiens, qui doivent étre traitez de Chrétiens de demain, & d'apres demain. *Chriſtiani craſtini*. En verité ils ſont bien éloignez du caractere de l'ancien Chriſtianiſme, dont les enfans au rapport de Tertullien, n'avoient point de demain en l'eſprit. *Chriſtiano, craſtinum non eſt.* L'on peut dire au contraire des fideles d'apreſent, qu'ils n'ont que l'avenir en téte, & qu'ils comtent univerſelement ſur le landemain, jamais rien ne preſſe pour eux dans la fauſſe perſuaſion, qu'il y aura toujours aſſés de temps pour faire penitence, & pour reformer leurs mœurs.

Qu'ils écoutent un idolatre, qui leur demande quel garant ils ont de ce landemain. *Quem longioris vitæ prædem accipis* ? Qu'elle aſſurance à-t'on, que les choſes tourneront comme on ſe le figure, n'eſt il pas conſtant, qu'une infinité de gens prenant leurs meſures ſur l'avenir, ont été prevenus par la mort, comment donc a-t'on la temerité de ſe perſuader, qu'une ſemblable conduite n'aura pas un pareil effet qui ne ſçait, que l'enfer eſt plein de bonnes volontez, & qu'il y a un grand nombre de damnez qui comme nous, avoient formé la reſolution de ſe convertir en ſon temps, mais qui ne ſe defiant pas de l'incertitude, dont nous parlons, ſe ſont mépris en mourant ſans penitence; comment donc avons nous ſi peu d'empreſſement de changer de vie

Senec. l. de brevit. vitæ. c. 1.

ſans

ſans remiſe, en marchant ſur les pas de ces reprouvez.

Mettons y bon ordre inceſſamment, & ſuivant le ſage conſeil de ſaint Ceſaire d'Arles ne nous laiſſons point étourdir par nôtre bonne ſanté, & par nôtre age floriſſant; car on s'applique toujours trop tard à la grande affaire de l'éternité, eû égard à l'incertitude de la vie. *Non ſanitati credendum, non ætati in remedia ſalutis ſuæ, ſemper tardus eſt, qui vitæ ſuæ incertus eſt.*

C'eſt pourquoy hatons nous d'expier le paſſé, & dés ce jour prenons des reglements pour l'avenir, & parceque nous ignorons, ou la mort nous attend, attendons la par tout. *Incertum, quo te loco mors expectet, tu illam omni loco expecta*, ou ſelon l'avis de ſaint Auguſtin parceque le dernier jour nous eſt inconnu, regardons chaque jour comme le dernier. *Latet ultimus dies, ut omnes obſerventur.* Reſuciton la belle coutume des Anciens Peres, qui ſe rencontrant ſe ſaluoient en ſe diſant il faut mourir, & nous n'en ſçavons pas le temps, *moriendum. & neſcimus quando.*

Senec. ep. 26.

August.

Voilà le profit à tirer de cette ſeconde reflexion ſur l'incertitude de la mort, cependant je paſſe à la troiſiéme conſideration, qui fera la cloture de cette meditation, & en laquelle, je rechercheray, quelle ſera cette mort certaine, & incertaine. Sera-t'elle d'un predeſtiné, ou d'un reprouvé. Voyons le en finiſſant,

III. POINT.

La plus douce des conſolations Chrétiennes

nesſeroit d'avoir quelque ſeureté d'une ſainte mort mais c'eſt un ſecret impenetrable à l'eſprit de l'hõme, puiſque c'eſt le ſecret de la predeſtination dont on peut dire *nemo ſcit* pas un n'en ſçait rien, & l'on n'en peut être informé, que par revelatiõ Divine, cela eſt une verité de foy ; toutefois l'on en peut avoir quelque aſſurance morale par la qualité de la vie, qui precede la mort, parce qu'il eſt conſtant dans le train ordinaire de la providence, que nous mourons, comme nous vivons, *quales vivimus, tales morimur* ainſi parle un grand homme, la vie parle pour la mort ; de l'une, on preſume de l'autre.

C'eſt pourquoy, les ſaints peres blament avec juſtice le ſouhait, & la priere de Balaam, lorſqu'il deſiroit, & qu'il demandoit, la mort des juſtes tout mechant, & tout ſourcier qu'il étoit, en diſant *moriatur anima mea morte juſtorum :* En quoy il n'étoit pas raiſonnable, voulant vivre en pecheur, & mourir en ſaint, il devoit ſouhaiter, & ſolliciter la vie des juſtes apres quoy il auroit peu demander raiſonnablement la mort des juſtes.

Numer. 23.

Sans doutte l'on meurt ordinairement comme l'on a vecu, en voicy quelques exemples : on preſentoit un jour à un Orfevre un Crucifix d'argent affin qu'il l'adora en mourant, & qu'il ſe jetta entre les bras du Crucifié, à la maniere des gens de bien. Mais luy bien loin d'en uzer ainſi, comme on l'attendoit d'un Chrétien moribond, n'ayant toute ſa vie penſé qu'au lucre, & qu'au trafic en peſant la vaiſſelle d'argent, il demanda combien d'onces peſoit ce Crucifix. *Quales vivimus tales morimur.*

c. 9.

Le

Le livre des juges nous en fournit un autre exemple en matiere de vanité. C'eſt d'Abimelech, dont la vie n'avoit été qu'orgueil. Celuy cy ſe ſentant bleſſé à mort, d'une pierre, que luy avoit jettée une femme du haut de la muraille d'une ville qu'il aſſiegeoit, dit à ſon Ecuier, je te prie de me tuer, affin qu'il ne ſoit pas dit, que je ſois mort par la main d'une femme. Sur quoy ſaint Chryſoſtome ſe met en colere contre ce ſuperbe en luy reprochant ſon égarement. Extravagant, eſt-ce, luy dit-il, eſt-ce le temps de donner lieu à une ſottiſe de cette nature ? Quoy ! tu n'as qu'un moment à vivre, & tu l'emplois à une vanité impertinente ? *Iam moriturus hæc cogitas ?* quoy ſur le point d'être preſenté au Jugement de Dieu, tu fais une reflexion ridicule ſur le point d'un vain honneur. Enfin conclut ce ſaint, il meurt, comme il a vécu, il a été toute ſa vie eſclave de l'ambition, & de la gloire du Siecle, il meurt eſclave de la méme paſſion *qui ſic vixit ſic moritur* ; ainſi le mauvais larron, qui avoit vécu en blaſphemant, mourut en blaſphemant.

Je n'ajoute plus qu'un exemple de ce Siecle, ſur le chapitre de l'Impureté, c'eſt d'un jeune Eſpagnol qui avoit vécu dans un mauvais commerce avec une femme, & étant au lit de la mort il ſe confeſſa avec un grand regret de ſes pechés, apres quoy il reçeut le Viatique, & l'Extreme-Onction. Le voilà mort, le Confeſſeur ſe retire, & ſe diſpoſe à offrir le ſacrifice de la Meſſe pour ce jeune homme ; mais il fût extremement ſurpris, lors qu'allant à l'Autel, le Mort luy parut, & luy dit, que

la Meſſe luy ſeroit inutile parce qu'il étoit damné. Ce Confeſſeur luy demanda, s'il ne s'étoit pas bien Confeſſé? ouy repliqua le Mort mais que devant que de rendre l'eſprit, le ſouvenir de ſa galante, & de ſes impuretez étant revenu dans ſon imagination, il s'étoit arreté avec plaiſir dans cette penſée, & qu'étant mort en cette funeſte complaiſance de ſes crimes, il avoit été condamné au feu eternel. O Ciel qu'eſt cela! c'eſt que la mort a raport à la vie. *Qui ſic vixit, ſic moritur.*

L'hiſtoire eſt remplie de pareilles avantures, où l'on voit, que l'avare meurt en ſon avarice, que l'ambitieux expire en ſa vanité, & l'impudique dans ſon ordure; & certes, il y a bien de l'équité en la providence, qui le permet; car quelle apparance y a t'il, ou mémes ſe peut-il à moins d'une eſpece de miracle, que celuy qui a coulé ſes jours, & ſes années dans le crime, & dans une vie licentieuſe, ait la force, quand il eſt demy mort, de s'appliquer comme il faut à ſe convertir, & qu'il recoive du Ciel les graces neceſſaires pour meriter le Paradis? voicy l'injuſtice de qui ſe promet ce petit miracle, laquelle ſaint
Hom. 13 Ceſaire d'Arles condamne en ces termes. *Cogita ſi juſtum, ut per totam vitam vitiis, & peccatis ſervias, & ad acquirendum vitam æternam ſemianimis aſſurgas.*

Faiſons nous donc juſtice ſur ce point; ferions nous bon acueil à un valet engagé à nôtre ſervice qui durant ſa jeuneſſe, ou il étoit fort & vigoureux prêdroit party avec nos ennemis mortels, & étant viel, & incapable de travailler demanderoit de rentrer en nôtre

maiſon

maiſon, & mémes d'avoir quelque part en nos biens, ne faiſons donc pas à l'égard de Dieu, ce que nous ne ſouffririons pas dans un ſerviteur. *Quod ergo non vis pati à ſervo tuo, ne facias Domino tuo.*

C'eſt pourtant dans le ſentiment d'Oleaſter la conduite de la plus grande partie des hommes qui voulant vivre au ſervice du monde, eſperent de mourir au ſervice de leur Createur, pretendant malgré leur libertinage, d'expirer en l'amour de Dieu, & en gens de bien, or Dieu n'a pas coûtume de gratifier les mechants de la mort des juſtes. *Dominus autem non conſuevit dare mortem juſtorum, niſi juſtis.* *Oleaſt. In id.*

Dieu donc ne donne ordinairement une ſainte mort, qu'a une ſainte vie; c'eſt pourquoy qui veut bien mourir, qu'il tache de bien vivre. *Vivite ergo benè, ne moriamini malè.* Parceque ſelon ſaint Auguſtin, il eſt comme impoſſible, qu'une vertueuſe vie ne finiſſe par une loüable mort, il eſt de méme, comme impoſſible, qu'une vie vitieuſe ſe termine par une mort vertueuſe, car ſe flater de la mort du bon larron c'eſt conter ſur un miracle, non pas ſur un exemple. *Hóc eſt*, dit S. Bernard, *afferre non exemplum ſed miraculum.* Laiſſons donc les prodiges, qui ne doivent point être tirez en conſequence; auſſi ſeroit-ce la derniere temerité de ſe promettre un miracle de cette nature apres le long deſordre du libertinage. En effet S. Jerôme à raiſon d'écrire, que de cent mille, qui ont ſuivy en vivant le vice, à peine en a t'on veu un ſeul, qui en mourant ait trouvé grace aupres de Dieu. N'eſt-ce pas ce qui faiſoit la grande apprehenſion de *moriatur anima mea morte iuſtorũ.* *Ep. ad Damaſ.*

David, lorsqu'il demandoit la grace de se convertir durant la vie, parceque, disoit-il, pas un ne se convertissoit à la mort, & ne faisoit sa paix avec son Dieu, *quia non est qui in morte memor sit tui.* Qui ne se souvient pas de Dieu pendant la vie, par une juste punition s'en oublie en mourant. Psal. 46

C'est une verité, dont l'écriture nous instruit en des locutions figurées, qui en font une demonstration sensible. En premier lieu, elle nous parle de la sainte vie, & de la vie criminelle sous l'embleme de deux chemins, dont l'un est fort large, & fort plaisant à nos sens, l'autre est étroit, & semé d'épines & de croix. Le premier aboutit à l'enfer, & le second au Paradis. *Lata est via, quæ ducit ad perditionem; arcta est via quæ ducit ad vitam.* Partant si vous enfilez le grand chemin par l'attachement aux plaisirs, & à la vanité du siecle reprouvé, il ne se peut, qu'en cette voye vous ne vous engagiez dans le malheur, ou elle se termine : au contraire, si vous marchez par la voye étroite infailliblement vous parviendrez au Ciel, ou elle conduit. Matth. 7.

Secondement la même écriture compare l'homme à un arbre, & nous aprent, que là, ou tombera cét arbre, il demeurera eternellement. *Si ceciderit lignum ad austrum, aut aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit* Eccl. 11.

Or de quel côté tombera-t'il ! voicy ce qu'en pense saint Bernard. Prenez garde, ou il penche avec ses branches les plus pesantes, & ne douttez point, qu'il ne tombe de ce côté là. *Ramos attende, ubi eorum copia, & ponderosior, inde casuoram ne dubites* Et puis s'expliquant

s'expliquant sur cette allegorie, il dit, que nos branches sont nos desirs, nos inclinations & nos habitudes, par consequent, si elles sont tournées au midi, si nous aymons la devotion, la pureté, & les choses du Ciel, nous tomberons du côté du Ciel, tout au contraires si nous ne nous plaisons qu'aux choses sensueles, ce qu'il appelle être courbé vers le septentrion, nous tomberons du côté de l'enfer, de sorte que tout ainsi, que ce seroit une espece de prodige, si un arbre, qui auroit toujours panché à gauche tomboit à droitte, de même ce seroit un miracle, si un homme, qui durant la vie a toujours été porté, au vice, prenoit à la mort le party de la vertu & en recevoit la recompance.

En troisiéme lieu, le saint Esprit en ses écrits divins nous represente la vie, comme une semence, *qua seminaverit homo, hac & metet*, qui seme de l'orge, il ne recüilliera pas du froment, & qui seme du froment, il ne moissonnera pas de l'avoine. Or, nous semons durant la vie, en semant des crimes nous moissonnerons des peines, *virum injustum mala capient in interitu*; en semant des vertus sous la direction de la crainte de Dieu, nous recüillerons des recompenses, *timenti Deum benè erit in extremis.* *ad Galat. c. 6.* *Ps. 139.* *Eccl. c. 1*

Toutes ces choses montrent évidemment, que l'on meurt par rapport à la vie, suivant ce texte de l'Apôtre. *Quorum finis erit secundùm opera eorum.* La mort repond à la vie, si quelqu'un vit en état de grace, & en bon Chrétien, il sera de ces bien-heureux, qui meurent en Dieu & en grace, *beati qui in Domino* *Apoc. c. 14*

moriuntur, si quelqu'autre s'obstine à vivre en pecheur, il expirera en reprouvé, *mors peccatorum pessima*; car il arrive selon la remarque de saint Augustin, que par une punition également juste & éfroïable, celuy qui dans la vie s'oublie de Dieu, s'oublie de luy même à la mort. *Hac justa animadversione percutitur peccator, ut qui vivens oblitus est Dei, moriens obliviscatur & sui.*

Ps. 35. *Ps.* 44.

En finissant, je m'écrierois volontiers avec le Roy Prophete, *intelligite hæc, qui obliviscimini Deum.* L'entendés-vous, vous qui n'avés pas la crainte de Dieu, l'entendés-vous impudiques, vindicatifs, avares & libertins, l'entendés-vous, il faut mourir, où est vôtre Viatique, le voïage est long, & par un desert, où l'on ne se soûtiét, que de ce que l'on y porte avec soy. *Multò viatico opus est, nam & magna solitudo peragranda, & nullum diversorium*, ce grand Viatique est il prêt, combien avés-vous emprunté de la penitence? combien de la charité liberale? combien de la devotion, de la patience, de la mortification de vos passions; car c'est là la seule monnoye, qui a cours au païs où vous allés.

Chrisost. hom. 83. *in Ioan.*

Intelligite hæc. L'entendés-vous? il faut mourir, & avec vous tout mourra pour vous, ces honneurs, ces biens, ces plaisirs, toutes ces Idoles dont vous avés été entêtés, *in illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* L'entendés-vous, que l'on ne meurt qu'une fois, si l'on devoit mourir une seconde fois, on apprendroit de la premiere mort, à bien mourir cette seconde fois, mais puisque l'on ne meurt qu'une fois, il faut mettre ordre qu'on le fasse

Ps. 145.

Chrétiennement

Chrétiennement, pour éviter l'éfroïable égarement de celuy qui renvoye sa conversion à ce dernier temps, qui est ordinairement fort court, & que les douleurs emportent presque tout ; Imitons ce sage Solitaire, qui étant interrogé de ce qu'il faisoit dans le Desert, répondit, j'aprends à mourir, *disco mori*, la mort me separera de mes amys, de mes parents, j'en vis separé, elle me privera des plaisirs de cette vie, je m'en prive par avance, elle me fera rendre conte à mon Juge, je m'y dispose toûjours, elle mouvrira l'Eternité, je travaille pour l'avoir heureuse, elle me mettra entre les mains de la Justice Divine, je tache à la satisfaire par la penitence. Voilà donc mon employ, *disco mori* ! ô le sage employ ! ô la sainte occupation.

Intelligite hæc. L'entendés-vous, que l'heure de la mort est incertaine, & inconnuë ; combien vous reste-t'il à vivre ? mourrés-vous ce soir ? peut-être mourrés-vous demain, cette année sera-t'elle la derniere ? irés-vous à la suivante ? tout cela est incertain ; c'est pourquoy, il est tres-bon de vivre chaque jour, comme s'il devoit être le dernier, & de dire avec saint Paul, je vis en Moribond, *quotidie morior*, je prie, je converse, je mange, comme je le ferois si je devois mourir aujourd'huy.

Enfin *intelligite hæc.* L'entendéz-vous, que vôtre mort aura du rapport à vôtre vie, & que celle là sera de reprouvé, si celle-cy est criminelle, & se passe dans le peché, comme elle sera bonne vôtre mort, si vôtre vie est innocente, devote, charitable, patiente &c.

Le grand ſecret, ce ſeroit de s'établir dans une forme de vie, qui fût une continuelle preparation à la mort par des Actes tres frequents, de Foy, d'Eſperance, de Charité, de Contrition, par un ſaint, & frequent uſage des Sacrements, par de bonnes œuvres, par le pardon des Ennemis, par la reſignation dans les maux, & les accidents facheux adorant en tout la providence divine, & ſingulierement par un détachement des biens, des perſonnes, & de tout, poſſedant comme ſi l'on ne poſſedoit point, aimant, comme ſi l'on n'aimoit point.

O plaiſe à Dieu, que nôtre Teſtament puiſſe étre ſemblable à celuy-cy. *Ego Achatius victor curro ad aternitatem.* Je ſuis prêt à mourir, & je cours à l'Eternité, que j'ay toûjours eu devant les yeux, pour mon ame, je la recommande à mon Dieu pour mon corps, je le legue aux vers & à la pourriture, pour le reſte. Voicy ma diſpoſition, je pardonne à mes Ennemis, j'ay un regret infiny d'avoir offencé mon Créateur, j'eſpere le Ciel de la pure bonté de mon Sauveur, j'aime de tout mon cœur un Dieu en trois Perſonnes, me reſignant pleinement à ſes ordres, prêt à vivre, prêt à mourir, ne voulant que l'execution de ſes ſaintes volontés; ainſi avoit vêcu ce Saint teſtateur, ainſi mourut-il; ainſi puiſſions nous vivre, ainſi puiſſions nous mourir. Amen.

SERMON

Digitized by Google

SERMON

POUR LE VINGT-QUATRIE'ME Dimanche apres Pentecôte.

Cum videritis abominationem desolationis stantem in loco Sancto?
Matth. c. 24.

Quand vous verrés l'abomination de desolation placée dans le lieu Saint.

Le peché desole l'Ame jusques à l'anéantir.

LORS que saint Gregoire le Grand fait reflexion sur le texte du Livre de Job, où il est dit, que si Dieu entreprent de renverser un Edifice, il n'y a personne qui le puisse rétablir. *Si Deus destruxerit nemo est, qui edificet*, cét illustre Pape recherche la maniere dont Dieu se sert pour détruire une ame, & il croid de l'avoir trouvée, en disant que cette destruction, & cét aneantissement, n'est rien autre chose que l'abandon, & l'éloignement du même Dieu. *Destruit, dùm derelinquit.* *c. 12.* *lib. 7. Mor. c. 5.*

Aquoy, il ajoûte, que le Predicateur, ou le Confesseur

Confeſſeur à beau s'éforcer de rétablir cette ame delaiſſée de ſon Créateur, & de la tirer du néant, où elle eſt réduite; mais que ſon éfort n'aura autre ſuccés, que celuy que la parole divine eût en la perſonne de Caïn, dont-elle frapa l'oreille ſans toucher le cœur, qu'elle laiſſa dans ſon abandon, *cor reliquerat cui foris verba faciebat.*

Voilà l'épouvantable deſolation, où le péché jette les ames, en les précipitant dans un veritable néant; ainſi que vous le reconnoîtrés en cét important diſcours, dans lequel je ne puis entrer ſans le ſecours Divin, que je vais mendier des Prieres de la ſainte Vierge, en luy diſant.

AVE MARIA.

J'eſtime que l'on flatte le peché, qui eſt l'abomination, dont parle nôtre Evangile, & que l'on n'exprime point aſſés fortement ſa Tirannie ſur une ame, quand on ſe contente de dire, qu'il la depoüille de tous ſes biens, qu'il la ruïne d'honneur, & mêmes quand on ajoûte ſimplement qu'il luy ravit la vie.

David en avoit conçû une idée plus legitime & plus reguliere, formée ſur la malheureuſe experience qu'il en avoit faite, c'eſt dans le ſoixante-douziéme de ſes Pſeaumes, où il parle en ces termes. *Ad nihilum redactus ſum.* ô Dieu! dit-il, à quelle extrêmité m'a pouſſé mon crime? Ah! qu'eſt devenu le Pauvre David, ce favory du Ciel, cét homme qui poſſedoit le cœur de ſon adorable Créateur, & qui faiſoit le bel objet de ſa complaiſance?

Ad

Ad nihilum redactus sum. Ah ! il n'eſt plus de David au monde ? helas ! ce Roy tant eſtimé, ce Prophete ſi éclairé, cét illuſtre Mignon de Dieu, ayant donnê lieu au peché, il s'eſt veu effectivement anéanty. *Ad nihilum redactus sum.*

Or, afin que perſonne ne ſe perſuade, que ſon interêt le touchant trop ſenſiblement ſur ſa propre perte, il l'avoit porté à employer l'hiperbole, & à ſe ſervir d'une expreſſion, qui ſurpaſſoit le mal qu'il en ſoûfroit. Origene remarque, que dans un autre de ſes Pſeaumes David s'en explique en des termes, qui n'ont pas moins d'emphaſe & de force. *Vidi*, dit-il, *Impium ſuperexaltatum, & elevatum, ſicut cedros libani, & tranſivi, & ecce non erat.* Je l'ay veu ſur le Trône, cét impie & cét orgueilleux, qui le portoit auſſi haut, que les Cedres du Liban, & qui le diſputoit avec les Têtes Couronnées : ouy, je l'ay veu cét Athée, ce Scelerat, ce Libertin, qui s'étoit élevé par les marches du crime & de l'impieté, au deſſus du commun, je l'ay conſideré dans ſa plus grande pompe, & dans la magnificence de ſa fortune prodigieuſe ; mais apres avoir cherché inutilement des raiſons, pour juſtifier la providence qui ſoûfroit l'élevation de ce méchant homme ; & n'ayant receu aucune ſatisfaction de mes reflexions, je pris le party de m'éloigner d'un objet, qui faiſoit mon chagrin, *& tranſivi*; toutefois, je ne ſçay par quel motif, où par quel caprice, bien-tôt aprés je retournay ſur mes pas, pour enviſager une ſeconde fois cét éclatant appareil, qui m'avoit ébloüi par ſes lumieres ; c'eſt où je *Pſ.* 36.

fus

extrémement surpris ; car bien que j'eusse la vüe du même spectacle, il ne faisoit plus cette odieuse impression sur mon esprit, je regardois ce riche attirail de vanité, ce superbe équipage de luxe & de grandeur avec la derniere indifference, & mêmes mon indignation se changea en compassion, parce qu'a la faveur d'un celeste rayon, dont-il pleût à Dieu de me gratifier, je découvris sous le specieux voile de cette pompe imaginaire, un homme qui n'étoit point ce qu'il m'avoit paru, & que le peché avoit aneanti, *& ecce non erat.*

C'est-là le sujet de ce Discours, où je pretends vous faire voir, que le peché desole une ame, jusques à l'abimer dans le néant ; surquoy j'ay à developer deux verités, dont je tireray une demonstration invincible de ma proposition, & dont je feray le partage de ce que j'ay à dire. *Divisiõ.*

I. POINT.

La premiere de ces verités ; c'est que nous nous éloignons autant du néant, que nous approchons de Dieu : source adorable de tous les Etres, & le vaste Ocean des essences suivant ce mot de saint Jean de Damas, *essentiæ pelagus*, au contraire nous nous approchons d'autant plus du néant, que nous nous écartons de Dieu, parce que selon saint Augustin, la vie qui abandonne le principe, d'où elle est émanée, court à la mort, & laissant la source essentielle de l'Etre, elle tombe dans le rien, *Vita ab eo deficiens, qui eam fecit, vergit ad nihilum.* 1. *de fide* 18.

Cette proposition porte son jour ; neanmoins

moins, on la peut rendre encore plus visible en remarquant avec Job, que le grand & l'auguste caractere de Dieu, se prend de son existence, *ipse enim solus est.* c. 23.

En effet, lorsque Dieu se veut faire connoître en Souverain, & se faire obeïr en Maître, il ne fait point valoir d'autre titre de son Empire, que le nom magnifique de celuy qui est, allés dit-il à Moïse, allés mon cher Ambassadeur apprendre mes intentions au Peuple d'Israël, & pour donner du credit à vos paroles, vous n'avés qu'a dire, que celuy qui est, vous a envoyé vers luy. *Qui est misit me ad vos*, d'où je tire, que cette qualité appartient incommunicablement à Dieu; car si cét attribut pouvoit étre attribué à quelque Créature, les Israëlites auroient peu avec quelque apparence de raison, ne pas donner creance aux ordres que Moïse leur portoit, & s'en dispenser en suitte; il faloit donc que le mot de celuy qui est, fût capable d'imprimer dans leurs esprits, du respect & de la soûmission pour l'Ambassadeur, en leur découvrant le caractere specifique du Maître & du Souverain qui l'envoyoit; d'où il est constant, que pour donner une sublime notion de Dieu, ils suffit de faire entendre, que c'est *celuy qui est.* Exod. 3.

Aussi est-ce une verité si publique, si ancienne & si sensible, qu'elle a été reconnuë même des siecles Idolatres; car si l'on demande à l'Auteur de la Theologie Egiptienne une peinture naïve de Dieu. Voicy les couleurs dont-il se sert pour faire ce Tableau. Celuy qui est, & hors de qui, il n'est rien, *id quod est*

eſt, & extra quod nihil eſt. Voilà donc ſon Portrait, & ſi vous y ajoûtés un ſeul trait de Pinceau, ce ne ſera plus dans la penſée de Plotin l'image de la Divinité, *qui de Deo aliquid dicit, nec eſt contentus dicere, quod Deus ſit, cuncta aufert, & nihil de Deo affirmavit.*

Ce fût encore le ſentiment de ces Sages de la Grece, leſquels firent écrire en lettre d'or ſur le Portail du Temple de Delphes ce monoſillabe εἶ, comme diſant à leur Dieu, pour tout hommage à ſa grandeur, vous étes celuy qui étes, tout le reſte hors de vous n'étant que néant; c'eſt pourquoy il n'eſt point ſurprenant, que Job dans les lumieres de la foy prononce, que Dieu ſeul poſſede l'exiſtance, *ipſe enim ſolus eſt.*

Mais, s'il étoit neceſſaire d'appuyer l'authorité de raiſons, la Theologie en offriroit en grand nombre, & elle les fonderoit: premierement ſur l'étre veritable, & ſubſtantiel de Dieu, tout ce que l'on voit dans les choſes creées, n'ayant qu'un étre apparent, ſuperficiel & accidentel, parce que les Créatures ne ſont que de pures reflexions, & des dependances de l'Etre Divin: en ſecond lieu, ſur l'Etre neceſſaire & actuel du même Dieu, Etre qui luy eſt eſſentiel, & lié ſi étroitement à ſa nature, qu'il n'eſt pas libre à nos penſées de ſeparer ſon exiſtance de ſon eſſence, mêmes par une abſtraction metaphiſique, il n'y a rien de pareil dans les Créatures, puiſque l'exiſtance leur eſt abſolument contingente, pouvant étre & n'étre point: troiſiémement, ſur l'immutabilité de l'Etre Divin, toûjours
Pſ.101. ſemblable à luy-même. *Tu autem idem ipſe*

es,

es, & par conſequent il eſt infiniment éloigné de tout changement, & de toutes les continuelles alterations, & viciſſitudes que l'on voit d'heure à autre dans les Etres creés, qui flottent entre la vie & la mort, entre l'Etre & le non Etre, de ſorte qu'ayant une durée ſi courte, l'on peut prêcher avec ſaint Bernard qu'ils n'ont point d'exiſtance puiſqu'ils en ont ſi peu, & qu'ils ne ſortent du neant, que pour y r'entrer. *Quidquid veniens ex eo, quod non fuit & non ceſſat tendere in id quod non erit tranſitum ſane habet per eſt, ſed omninò non eſt*, A quoy il ajoûte, que celuy la poſſede veritablement l'Etre, qui n'a point été precedé du paſſé, qui ne ſera point détruit par l'avenir & qui ſe ſoûtient inébranlablement dans le preſent. *Solùm proinde verè eſt, quod nec à fuit præceditur, nec ab erit expungitur, ſed ſolum, atque inexpugnabile remanet in eſſe.* Serm. 31 in cant.

Toutefois abandonnant ces raiſons, qu'il ſeroit trop long de deduire en leur donnant une juſte étanduë, je me contente d'en demeurer à l'authorité de Job, & de redire, *ipſe ſolus eſt*, Dieu ſeul ſe peut vanter de l'Etre, & de l'exiſtence : car pour les Créatures l'un & l'autre leur eſt étranger, n'étant pas de leur fonds, & l'ayant receu de leur Créateur, d'où il eſt decoulé, & qu'il en eſt l'appuis & le ſoûtient, ſans quoy elles retomberoient dans le *rien.*

Ce n'eſt pas, que je ne ſçache, qu'il y a des choſes qui poſſedent des qualités avec independance de leur principe, & qui ſe les conſervent ſans l'influence des cauſes dont elle

les

les tiennent, on le voit dans l'eau échauffée & boüillante, qui garde quelque temps la chaleur dans l'éloignement du feu, qui la luy a imprimée, mais je ſçay auſſi qu'il y en a d'autres, qui ne joüiſſent pas de ce Privilege, tel eſt l'air, qui quelque éclairé qu'il ſoit, ſe trouve dans les tenebres dés le moment que le Soleil ſe cache, & cét icy l'Image du ſort des Créatures, & nommement de l'homme, qui d'abord qu'il s'écarte de Dieu, s'écarte de l'Etre, & s'approche du néant, ſuivant ce texte de David. *Ecce qui ſe elongant à te, peribunt.* *Pſal. 72.*

C'eſt ce que ſaint Auguſtin avoit experimenté, lorſqu'il s'écrioit, ah Monſeigneur! il faut que j'informe la poſterité de la plus funeſte de mes diſgraces, & qu'elle ſçache, que le peché, qui me ſepara de vous, me ravit l'étre au même temps, & me reduiſit au néant. *Cum fui ſine te, non fui, ſed nihil fui.* D'ailleurs ce que ce grand Saint écrit de luy, ſaint Athanaſe l'aſſure de tous les pécheurs, qui ayant quitté la belle ſource de *l'Etre*, ſont miſerablement tombés dans le *rien*, dont nous parlons, & que je rendray viſible en la ſuite de ce Diſcours : voicy les mots de ce grand Prélat d'Alexandrie. *Averſos à Deo fonte totius eſſe, recidiſſe in nihilum.* Tant il eſt vray dans le ſentiment des Peres de l'Egliſe, que s'écarter de Dieu, c'eſt perdre l'Etre, & s'anéantir. *in Conf.*

Voilà ma premiere propoſition, voicy la ſeconde, le péché nous éloigne infiniment de Dieu, ainſi que la Theologie l'enſeigne, lors

que

que faisant le caractere du peché, elle dit que c'est un détour, & une separation de Dieu. *Aversio à Deo*, en quoy elle est appuyée de saint Augustin écrivant, que le peché est une malheureuse demarche, par laquelle l'ame se separant de son Créateur principe de l'Etre s'en va dans le néant. *Motus, quo recedens ab eo, quod est, tendit in id quod minùs est.*

Cela arrêté, je forme ce raisonnement inconteſtable ; s'éloigner de Dieu, c'est s'abimer dans *le rien.* Or le peché nous éloigne de Dieu, donc il nous aneantit ; de sorte que le grand Prélat d'Hippone fait un Eloge regulier & digne des Pecheurs, quand il les nomme, *homines nihili.* Les hommes du néant.

D'où l'on est convaincu, que le Prophete Amoz à sujet de s'échaufer contre les avares, qui trouvent leur felicité dans les biens mal acquis. *Va vobis qui opulenti estis* ; contre les ambitieux, qui s'entêtent des vains honneurs & qui y marchent pompeusement, *væ vobis optimates, ingredientes pompatice* ; contre les sensuels, dont la molesse repose sur des lits delicieux & superbes, *væ qui dormitis in lectis eburneis* ; contre les Gourmans, & les Ivrognes, qui ne se nourrissent que d'excés & d'intemperance, parmy les festins & les parfuns exquis. *Va, qui bibitis vinum in phialis, delibuti unguentis.* Ouy, malheur à vous, leur dit-il, malheur à vous. Qu'est-ce qu'il y a Prophete ? pourquoy vous emportés-vous ainsi contre ces sortes de gens, c'est repond-il, que je deteste leur égarement à se faire un plaisir de ce néant pitoyable, où leurs crimes cap. 6.

les ont reduit ? ah ! pauvres malheureux y a-t'il enchantement pareil au vôtre ? *Latamini in nihilo* ? ah ! de grace ouvrés les yeux, & vous reconnoîtrés à vôtre confusion, que vous rejoüissant dans le libertinage & dans le peché, vous vous rejoüissés dans vôtre aneantissement, *latamini in nihilo*, toutefois :

Ce n'est point là tout ce que j'ay à dire ce Neant seroit encore trop fin, & trop spirituel il le faut faire sentir en le randant palpable ; car je prevois, que l'on me pourroit opposer que l'on remarque tous les jours, de ces avares ambitieux, & de ces sensuels, qui roulent dans le monde, & qui y conduisent comme en triomphe le vice, & le libertinage, à la desolation de la vertu & au sensible regret des gens de probité, où est donc ce neant, ou vous les condamnez, & dans lequel il seroit à souhaiter, qu'ils fussent ensevelis, pour ne point empoisonner le reste des hommes par leurs exemples contagieux.

A la verité il semble que leur vie scandaleuse accuse de faux la morale, qu'on vient de representer, & fait bien avoüer par une malheureuse experience, que ces scelerats subsistent dans une santé aussi vigoureuse, que ceux, qui vivent dans la plus solide pieté.

O Dieu ! dois je ici dire, ô Dieu ! qu'il y y a d'illusion dans les yeux, & que l'on est materiel de conter sur les apparances, l'on devroit se detromper en se reglant par les lumieres du saint Esprit, qui parlant par la Plume du Sage, s'explique en ces termes de ce qu'il en faut croire, *& si quidem longa vita erunt, tamen in nihilum computabuntur.* c. 3.

Comme

Comme si Salomon disoit. Je veux, que la vie des Impies, & des plus insignes Pecheurs soit longue, & qu'elle dure un siecle, je soûtiens neanmoins, que les connoisseurs & les gens élevés dans les lumieres de la Foy, ne les considereront, que comme des chetifs neants. *Tamen in nihilum computabuntur*, demeurons en donc dans le sentiment du bienheureux Cardinal Pierre d'Amien, qui parle ainsi d'un Pécheur. *Non est etiam cùm videtur esse* : on le croiroit, que l'Impie, l'Impudique & pareilles gens, sont autant dans l'être & dans la vie, que les plus éminents en probité, & mêmes l'on en jureroit volontiers; toutefois on se meprendroit, & l'on feroit parjure; car cét Impie, cét Impudique ne paye que de mines, n'étant point ce qu'il paroît, *non est etiam, cum videtur esse*; c'est dont David fait un article de Foy en ce texte, *ad nihilum deductus est in conspectu eius*, où il est aneanti aux yeux, de qui voit les choses, comme elles sont veritablement. *Ps.* 14.

Neanmoins, si l'on n'entroit pas encore en ce sentiment, prenons pour Arbitre sur ce qu'il en faut penser, un autre témoignage de l'homme selon le cœur de Dieu, il n'y en a point de moin suspect, & de moins reprochable, puisqu'il a trempé luy-même dans la difficulté dont-il s'agit, jusques-là, qu'il s'est veu à la veille de quereler la providence, & de se plaindre de sa conduite à l'égard des méchans, qui joüissoient paisiblement des biens & des plaisirs. *Pœnè moti sunt pedes mei*; *pacem peccatorum videns.* Ah! peut-on dire avec ce Roy, où en sommes nous? ne nous seduit- *Ps.* 72.

Digitized by Google

on point, quand on nous assure, que le Ciel persecute les Scelerats, qu'il les desole & qu'il les ruïne de fond en comble ; car, grand Dieu c'est l'expression d'un de vos plus illu-
Jer. c. 4. stres Prophetes, *commovebit illos à fundamentis, & usque ad supremum desolabuntur*, il promet mêmes, que vous les effacerés du nombre des Etres, & que vous aneantirés jusques à leur memoire, *memoria illorum peribit* ; cependant, l'on remarque que ces infames vivent dans un grand répos, & dans un état si florissant, qu'il est inaccessible au malheur, & que la bonne fortune les accompagne en tout, & par tout ; voilà ce qui nous passe, & dont nôtre raison est si choquée, qu'elle à peine de justifier vôtre gouvernement ? ô Monseigneur, & mon Dieu ; Nous en revenons toutefois voyant que David aprés un peu d'application plus tenduë, nous decouvre nôtre erreur, en nous avertissant de la sienne, lors que changeant de langage, il s'écrie, helas ! Je ne les vois plus ces heureux malheureux ; ah ! ils sont perdus sans resource, & il n'en est pas plus de nouvelles, que de ce qui n'a jamais été en nature. *Subito*
Ps. 72. *defecerunt, perierunt propter iniquitatem*, où comme porte une autre version, *finiti sunt quasi non sint*, les voilà aneantis.

Mais tout cecy ne degage pas assés ma parole ; car je me suis obligé de rendre ce neant sensible : c'est ce que je vais faire en la seconde Partie de cette Predication.

II. POINT.

Pour acquitter ma promesse, je vous prie

men

mon cher Lecteur, de rappeler en vôtre esprit le souvenir des bontés d'un Dieu, qui ne s'est pas contenté de nous avoir gratifiés de l'Etre naturel, par l'entremise de nos Peres : mais qui nous a donné un Etre surnaturel, par le Sacrement de Baptême, que la Theologie nomme *Sacramentum regenerationis per lavacrum* ; c'est à dire un Sacrement, où le Chrétien reçoit une seconde naissance, & où d'enfant d'homme, il devient enfant de Dieu ; c'est pourquoy, outre l'Etre naturel, il en prent un autre surnaturel & divin ; d'où saint Leon à pris la pensée de comparer le Batême avec le sein de la Vierge, & d'écrire que la même vertu qui a fait naître de Marie un fils naturel de Dieu, en produit par ce Sacrement une infinité d'adoptifs.

Dans un pareil sentiment le grand Affricain considerant les eaux dont se servoit le glorieux précurseur du Verbe Incarné en batisant, & dont la Loy ancienne purifioit les Juifs, il les appelle des eaux Veuves. *Aquas viduas*, des eaux steriles & incapables de faire des enfans; mais cecy n'a pas lieu dans la Loy nouvelle, puisque ses eaux sont des eaux mariées, pour ainsi parler avec saint Paulin, elles ont pour Epoux le saint Esprit. *Veluti maritantur, cum spiritu.* Or, par ce Mariage des eaux du Batême avec le divin esprit, l'homme reçoit une seconde naissance, suivant ces mots du Sauveur, *nisi quis renatus fuerit ex aquâ, & Spiritu Sancto &c.* & ce qui est infiniment avantageux, c'est que par cette nouvelle Nativité, il est établi enfant de Dieu, parce qu'il partage avec Dieu un

même Etre, tout ainſi que par ſa premiére Nativité, il a partagé un même Etre avec l'homme, qui eſt ſon Pere.

En effet, c'eſt une verité, dont ſaint Pierre a fait un article de Foy, lorſqu'il a écrit, que la grace du Batême, où de la juſtification des Pécheurs, fait les hommes participants de l'Etre & de la Nature de Dieu. *Divinæ conſortes naturæ.*

2. Pet. 1.

A ce propos je ſçay bon gré, à qui a voulu donner quelque jour à ce bienfait de Dieu, & à cette qualité d'enfant du même Dieu, par l'avantage qu'a la Nobleſſe, d'étre une participation de la Majeſté du Souverain, comme ſi un Gentilhomme étoit un petit Souverain: mais à meilleur titre on peut dire, que la grace eſt une veritable, & magnifique communication de l'Etre Divin, un caractere lumineux, une auguſte reflexion de la grandeur Divine, & un raïon éclatant de la Souveraineté ſuprême, imprimée ſur l'ame du Juſte.

C'eſt, dont le Chrêtien ne peut doûter ſans crime dans le grand jour de l'Evangile, puiſque les Infideles dans la profonde nuit de la gentilité en ont été perſuadés. Témoin Epictete conſiderant l'homme comme une piece, ou comme une particule de la Divinité, & luy diſant, *partem ejus in te ipſo habes:* mais afin que l'on ne me blâme pas d'emprunter ſur ce ſujet l'authorité d'un Payen, je me juſtifie en remarquant, que Dieu même ne rebute point le ſuffrage d'un Poëte Idolatre à qui il faut dire par la bouche de ſaint Paul, *ipſius & genus ſumus.* Nous ſommes de la race de Dieu, où pour ainſi parler, nous ſommes

17. Act.

Princes

Princes du Sang Divin ; Toutefois, contentons-nous d'en demeurer à une authorité de Foy, pour ne point soûfrir de doûte sur cette participation de la Nature Divine. *Divinæ consortes naturæ*, quel honneur ! quel avantage ?

Il est si merveilleux cét honneur, que Tertulien cét esprit sublime, ne trouve point d'expression dans les attributs dont on releve les qualités, qui se distinguent du commun parmy nous, pour s'énoncer sur l'excellence de l'homme en état de grace ; c'est pourquoy, il porte sa pensée au dessus des choses humaines en le nommant, *Divinitatem dilutam*, une Divinité : mais une Divinité qui n'est pas pure & demêlée, comme celle de Dieu, puis qu'elle est detrempée avec l'humanité, à peu prés comme le vin mêlé avec l'eau, n'est pas un vin pur, *divinitatem dilutam*, où pour m'expliquer avec un Theologien de grand merite, l'homme en grace est une Créature, qui a grande part en la nature du Créateur. *Increatæ naturæ participatio creata.*

Il est donc de foy, que la grace ajoûte à l'Etre naturel, un Etre surnaturel & Divin, d'où il arrive, que nous pouvons étre aneantis d'une double maniere, dont la premiere arriveroit en perdant l'Etre naturel, si Dieu retiroit son concours, & cessoit de nous conserver : la seconde, en étant depoüillés de l'étre sur naturel, tel que je viens de l'établir incontestablement.

Et voilà le malheur & la funeste disgrace, où nous plonge le peché, puis qu'il n'entre jamais dans une ame, qu'il n'en exile la

grace, fondement & principe de cét Etre divin, & qui eſt ſi ennemie du peché, qu'elle n'en ſçauroit ſoûffrir la compagnie un ſeul moment : ce qui eſt ſi conſtant, que les Theologiens demandent, ſi Dieu eſt aſſés puiſſant pour faire ſubſiſter en même temps la grace & le peché dans un cœur, ſur quoy il y a du Schiſme dans l'Ecôle, les Maîtres produiſant des raiſons pour la negative & pour l'affirmative. Je ne veux pas me rendre l'Arbitre de ce demêlé, ny vuider un different, qui partage les Sçavans en deux partis : il me ſuffit de remarquer que tous de concert tombent d'accord, que dans le train ordinaire de la conduite de Dieu, jamais le peché mortel, & la grace ne ſe trouvent enſemble dans une ame, parce qu'il n'y à nulle apparence, qu'un homme ſoit ennemi de Dieu par le peché, au même moment, que par la grace il en eſt conſideré comme amy ; qu'il ſoit l'objet du rebut de ſon Créateur, & que conjointement il ait ſon agrément ; qu'il ſoit enfant de la maiſon de Dieu, & qu'il ne le ſoit pas ; qu'il ait droit ſur le Paradis, pendant qu'il eſt digne des ſupplices de l'Enfert, ce qui arriveroit neanmoins, ſi le peché, & la grace ſe rencontroient dans une même perſonne; auſſi plûtôt la nuit ſeroit d'intelligence avec le jour, plûtôt la vie ſe lieroit à la mort, plûtôt l'impoſſible deviẽdroit poſſible, que le commerce & l'union de la grace avec le peché : c'eſt pourquoy, dés que le peché eſt entré dans une ame, il y fait mourir la grace, & par une ſuite neceſſaire, en la privant de ſon Etre ſurnaturel, il la reduit au neant.

D'où

D'où il eſt aiſé de developer les ſecrets des textes Sacrés, que j'ay mis à la tête & dans le corps de ce Diſcours ; car voila le neant dont s'affligeoit David en diſant, *ad nihilum redactus ſum*, & où il dit, qu'il a veu l'Impie enſeveli. *Vidi impium & ecce non erat*, néant, où il dit ailleurs, que Dieu condamne le méchant & le malfaiſant, *ad nihilum deductus eſt in conſpectu ejus malignus.* Pſ. 14.

D'ici, l'on penetre encore la penſée de la Reine Heſter, lors que dans ſa Priere, elle parloit à Dieu en ces mots, bien que, ô grand Dieu ! nos excés demeſurés ayent cruellement choqué vôtre Majeſté, & armé de foudres vôtre Juſtice, bien qu'il ſoit juſte que nous en ſoyons chatiés à proportion de nos crimes; toutefois bonté infinie, que vôtre colere n'aille pas juſques à nous donner des *neants* pour Maîtres, *ne tradas domine ſceptrum iis, qui non ſunt.* c. 14.

C'eſt encore ſans doûte le ſens des paroles avec quoy Eſdras repreſentoit à Dieu la diſgrace pitoyable de ſon Peuple ? eh Seigneur ! juſques à quant prendrons nous la Loy des Infideles, juſques à quand gemirons-nous ſoûs la tyrannie de ces ſortes de gens, que le peché a effacé du nombre des Etres en les aneantiſſant. *Nunc domine iſtæ gentes, quæ in nihilum deputatæ ſunt, cœperunt dominari noſtri.* 4. Eſdr. 6.

C'eſt-là le *neant*, que je devois rendre viſible ; c'eſt-là l'eſtime que l'on doit faire de qui eſt dans l'état du peché ; car il ne doit paſſer que pour un miſerable, qui aux yeux de Dieu, & des gens de bon ſens, n'a plus d'Etre remarquable, parce que ſelon le juſte

raiſonnement

raisonnement de saint Augustin, le peché étant *un rien*, qui s'en fait coupable il tombe dans le rien & s'aneantit; *Peccatum nihil est, & cùm peccant homines, nihil fiunt.*

Tr. 2. in Ioan.

En effet, à parler juste, quel lieu y a-t'il de se flater de ce qui nous reste aprés le peché, puis qu'étant décheus de l'Etre surnaturel, dont nôtre Créateur nous avoit rendu si considerables, qu'a peine le cedions nous aux Anges, il ne nous demeure qu'un chetif Etre naturel, que nous partageons avec les formis, & qui nous est commun avec Judas, & avec le Diable, sur qui Ezechias pleure de compassion, lorsque ce Prophete se repliant sur la gloire de l'état où Dieu l'avoit creé, & sur l'infamie de la condition où le crime la précipité, il luy adresse ses tristes paroles? Pauvre infortuné qu'il m'est dur de persuader à mes yeux, que c'est bien toy, que je vois; car tu étois le beau cachet, où Dieu avoit gravé son Image, par l'impression de sa grace illustre copie de ses beautés & de ses grandeurs, *Tu signaculum similitudinis Dei*, ta Sagesse

v. 28.

ensuite étoit incomparable, & tes attraits miraculeux. *Plenus sapientiâ, & perfectus decore*, toutes les Pierreries de la nature sembloient n'étre faites, que pour te couvrir d'éclat & de lumieres. *Omnis lapis pretiosus operimentum tuum*, ton cœur enrichy de toutes les vertus figurées par ces brillans & par ces Pierres de prix ne se produisoiét qu'en actiõs d'orées de charité. *Aurum opus decoris tui*: enfin tu étois un glorieux Cherubin, qui n'éclatois pas moins parmy les intelligences que le Soleil au millieu des Astres. *Tu Cherub in medio lapidum*

dum ignitorum, & ce qui surpassoit toute cette pompe, toutes tes demarches étoient innocentes & remarquables en saintetè, & en toute sorte de perfection, *perfectus in viis tuis.* Mais quoy belle intelligence, quel changement est survenu à ta fortune! quelle revolution en ton état? ô Ciel! en quel abime de desolation es tu tombé?

Il est pourtant vray, que ce même Prophete me tire de ma surprise en m'apprenant la source de cét épouvantable renversement, de la situation où tu étois l'extase de la nature: car j'entens qu'il te dit ce funeste mot *peccasti*, tu as pris le mauvais party en t'érigeant en chef des esprits rebelles, dont la témerité & l'insolence, à ton imitation, se voulut soûtraire à la domination de leur Créateur, & mêmes se faire de moitié en sa Souveraineté, chacun disant à ton exemple, *ascendam & ero similis altissimo, peccasti*: c'est-là ton crime, & ton horrible attentat; mais, tu n'eûs pas plûtôt commis ce peché d'un furieux orgueil, que ton Dieu te dit en sa colere, *dabo te in cinerem super terram.* Témeraire, je te perdray. Ambitieux, je te precipiteray du Ciel en Terre. Insolent je te feray la fable & la risée du monde: enfin je te reduiray à une posture si étrange, qu'elle saisira d'horreur & d'étonnement ceux qui en seront les Spectateurs. *Omnes, qui viderint, obstupescent*, & dés que leur surprise leur permettra de parler, ce sera pour te dire en t'insultant. Te voilà donc Ange pecheur, dans la derniere desolation, puisque te voilà depoüillé par ton crime de cét Etre surnaturel & divin, où la grace t'avoit porté,

en

en un mot, te voilà dans le neant, *ecce nihili factus es*, & parce que tu n'as point de resource, ny de moyen de te rétablir en recouvrant la grace. Te voilà aneanti, & dans le rien, pour toute l'Eternité. *Ecce nihili factus es, & non eris in perpetuum.* Car pour ce miserable Etre naturel, qui te reste, il en faut moins faire d'Etat que du néant, puisque comme il est constant par les paroles du Fils de Dieu, il est pire, que le neant : ce fût lors que parlant de Judas aprés la perte de la grace qu'en avoit faite ce reprouvé, il prononça nettement qu'il eût été plus souhaitable à ce méchant Disciple, qu'il n'eût point du tout été creé, que d'être conservé dans son Etre naturel, aprés la perte de l'Etre surnaturel, que la grace luy avoit communiqué. *Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille*, & à dire la verité de quoy sert un chetif Etre, dont-on ne tire autre avantage, que d'avoir lieu de soûfrir les peines éfroiables des feux de l'Eternité malheureuse.

Marc. c. 14.

En finissant ce Discours, je m'informerois volontier, si l'on est bien persuadé de cette verité, quand il s'agit d'offencer Dieu, de prendre un plaisir criminel, d'usurper le bien d'autruy, de se vanger &c. Fait-on reflexion sur le funeste Etat où nous jettera le peché ; car l'on a beau être un homme de qualité, l'on a beau s'asseoir sur les fleurs de Lys en grand Magistrat, l'on a beau se rendre éminant dans les Sciences, si l'on est hors de la grace, & embarqué dans le crime, l'on n'est rien autre chose qu'un chetif neant, & l'on peut faire à un chacun le compliment qu'Eze-

chiel

Digitized by Google

chiel fait à Lucifer. *Ecce nihili factus es*, vous n'étes plus qu'un neant.

Le grand mal, c'eſt que l'on n'apprehende point aſſés fortement cette éfroiable diſgrace, ny une ſeconde, qui en ſuit neceſſairement : c'eſt qu'en perdant l'Etre ſurnaturel, nous devenons incapables de rien faire, qui ſoit meritant pour le Paradis, parce que l'action ſuppoſe l'Etre, *operari ſequitur eſſe*, donc comme il n'eſt point d'action naturele, qui ne ſuppoſe l'Etre naturel en celuy qui l'a fait, il y a quarante, cinquante, ſoixante années, que vous ne formiés en vôtre eſprit aucune penſée, que vous ne proferiés aucune parole, que vous ne faiſiés quoy que ce ſoit, parce que vous n'étiés pas en la nature, n'ayant point encore receu l'Etre, qui donne la capacité de penſer, de parler, d'agir : de méme dans la privation de l'Etre ſurnaturel de la grace, & dans ce *rien* où le peché nous reduit, l'on eſt dans l'impuiſſance totale de rien produire de ſurnaturel & de meritant, ce qui eſt neceſſaire, puiſque la recompenſe étant ſurnaturelle, elle ne peut étre meritée, que par des actions de pareille élevation; c'eſt à dire ſurnatureles, dont on n'eſt pas capable ſans la grace, qui eſt l'ouvriere des productions de cette force, *operari ſequitur eſſe* ; Or le peché, comme nous avons veu, coupe cette aimable ſource des operations, que l'on exige pour gagner le Ciel.

Cela établi comme une verité inconteſtable, qui ne s'étonneroit de l'extravagance du pecheur, lorſque pour s'étourdir ſur les reproches de ſa conſcience, il ſe flatte de cette

reſolution

reſolution. *Ie me convertiray.* O excés d'aveuglement! car en cela il ſe vante de faire l'impoſſible, puiſque la converſion du pecheur étant un ouvrage infiniment élevé au deſſus des forces de la nature, elle ſuppoſe, en qui y prétend un principe ſurnaturel, dont le pecheur eſt deſtitué, étant hors de la grace; il prend donc de fauſſes meſures dans une affaire où il y va du ſalut.

Or, bien que ces deux verités bien penetrées ſoient ſuffiſantes pour étonner un eſprit bien tourné, je ne laiſſeray point d'en ajoûter une troiſiéme, qui ne luy doit pas faire mons de peur; c'eſt qu'il ne peut recouvrer cét Etre divin & ſurnaturel, quelque éfort dont-il ſe ſerve pour y parvenir, parce que comme il ne ſe peut donner l'Etre naturel, & que l'ayant perdu, il eſt incapable de le recouvrer, à moins d'un miracle; ainſi doit-il étre convaincu, que perdant l'Etre ſurnaturel par le peché, il ne reparera jamais ſa perte, à moins que Dieu faſſe un miracle de bonté, en luy tendant ſa main toute puiſſante.

Saint Bernard l'avoit bien conceu en Préchant, que comme pour étre tiré du neant naturel, il ne faut pas avoir un bras plus foible, que le bras du Créateur de l'Univers; ainſi pour étre retirés du neant moral où le crime nous plonge, il eſt abſolument beſoin du ſecours du Tout-puiſſant.

Or, j'avoüe que la bonté infinie de Dieu, donne lieu d'eſperer, qu'il uſera de miſericorde en relevant du peché celuy qui y eſt tombé: toutefois je dis, que l'on s'y peut lourdement méprendre, parce que la Juſtice de

Dieu

Dieu insolemment outragée par nos excés y peut former un grand obstacle ; outre que par le peu d'estime , que nous avons fait de la Grace & de l'Etre surnaturel , nous meritons d'étre privés de ce secours extraordinaire, absolument necessaire pour r'éntrer en l'état dont nous sommes décheûs.

Prenons donc une forte & sincere resolution de ne plus exposer nôtre Salut à un si grand peril , & n'ayons plus de commerce avec le peché , qui est selon saint Ambroise un neant rebelle , & armé contre la Majesté Divine. *Peccatum est nihil rebelle , & armatum contra Deum.* Tout aucontraire n'oublions rien, pour nous conserver dans la grace , en la possession de laquelle tout ce que nous faisons est meritoire , comme toutes les bonnes œuvres faites en l'état du peché sont inutiles , & sans fruit pour le Ciel.

Cela étant seur , quelle desolation est-ce de voir tant de gens vivre les six mois,les années entieres dans le crime , de grace n'en soyons pas , nous rangeant du côté du petit nombre de ceux , à qui selon saint Augustin la lumiere divine découvre , que le peché n'étant qu'un peut *neant* , il ne se peut , qu'il n'aneantisse le pecheur , par ce moyen , nous imiterons les Justes , qui s'attachent inseparablement à leur Créateur , source adorable de l'Etre naturel , & surnaturel , & s'y lient continuellement de pensée , d'affection , de soûmission , & d'obeïssance , pour ne rétomber jamais dans le *rien* , résolus de plûtôt mourir cent fois , que de se separer un moment de leur Dieu , & de perdre sa grace par

un

un crime mortel, & même pour reüissir dans un dessein aussi Chrétien que celuy-là, ils ont horreur des pechés veniels, dans lesquels ils ne tombent que par pure fragilité ? ah ! que cette conduite est belle, saine & digne de nôtre imitation, puissions nous y vivre, & mourir. Ainsi soit-il.

F I N.

ANT
14 2531

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google